

La bibliothèque numérique Digimom

Maison de l'Orient et de la Méditerranée (MOM) - Jean Pouilloux
CNRS / Université Lumière Lyon 2

<http://www.mom.fr/digimom>

Le projet de bibliothèque numérique Digimom est issu de la volonté de la bibliothèque de la MOM de communiquer à un public élargi et/ou distant, une sélection d'ouvrages libres de droit. Il est le fruit de la collaboration entre les personnels de la bibliothèque et du Service Image.

La sélection des titres proposés répond à la fois à des besoins de conservation des originaux mais surtout à la volonté de rendre à nouveau accessibles des ouvrages rares afin de promouvoir gratuitement la diffusion du savoir et de la culture dans les champs d'investigation propres à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée.

Dans le respect du code de la propriété intellectuelle (articles L. 342-1 et suivants), la reproduction et la communication au public des documents diffusés sur Digimom sont autorisées à condition de respecter les règles suivantes :

- mentionner la source qui a permis la reproduction de ces documents sous leur forme numérique de la façon suivante : « Digimom – Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon - France » ;
- ne pas utiliser ces documents à des fins commerciales ;
- ne pas modifier ces documents sans l'accord explicite de la MOM.

The digital library Digimom

The digital library Digimom results from the will of the library of the Maison de l'Orient et de la Méditerranée to communicate to a widened and distant public a set of royalty-free books. This project was carried out by the library staff with the technical collaboration of the Images department.

Digimom fulfills at the same time needs for conservation of the originals, and the will to make rare books once again accessible in order to promote the free of charge diffusion of knowledge and culture in the fields of investigation specific to the Maison de l'Orient et de la Méditerranée.

In the respect of the French code of intellectual property (articles L. 342-1 and following), the reproduction and the communication to the public of the documents diffused on Digimom are authorized with the proviso of complying with the following rules:

- *State the source which has enabled the production of these documents in their digital form: "Digimom - Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon – France".*
- *Do not use these documents for commercial ends.*
- *Do not modify these documents without the explicit agreement of the Maison de l'Orient et de la Méditerranée.*

HISTOIRE ROMAINE

DE

DION CASSIUS.

PARIS,
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, 56

HISTOIRE ROMAINE
DE
DION CASSIUS,

TRADUITE EN FRANÇAIS,
AVEC DES NOTES CRITIQUES, HISTORIQUES, ETC.,
ET LE TEXTE EN REGARD,

collationné

SUR LES MEILLEURES ÉDITIONS ET SUR LES MANUSCRITS DE ROME,
FLORENCE, VENISE, TURIN,
MUNICH, HEIDELBERG, PARIS, TOURS, BESANÇON

PAR E. GROS
INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS

OUVRAGE CONTINUÉ

PAR V. BOISSÉE.

TOME CINQUIÈME.

PARIS,
LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
RUE JACOB, 56.

—
1861

A M. E. EGGER,

MEMBRE DE L'INSTITUT,
MAÎTRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE,
PROFESSEUR DE LITTÉRATURE GRECQUE
A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS, ETC.

Monsieur,

Lorsque je vous demandai la permission de vous dédier cette continuation des travaux de M. Gros sur Dion Cassius, travaux commencés sous le patronage illustre de M. Villemain, ma pensée n'a pas été seulement de me mettre à l'abri de votre nom. Tout le monde sait que quiconque veut travailler sérieusement est certain de trouver auprès de vous aide et appui. Moi-même, s'il m'est donné d'exécuter cette oeuvre, c'est à votre patronage que j'en suis redevable. Vous m'avez, en outre, soutenu de vos conseils et de vos encouragements. En vous priant d'agréer l'hommage de ce travail, je ne fais donc que vous offrir un faible témoignage de ma reconnaissance.

V. Boisjée.

AVERTISSEMENT

Ce tome V de Dion Cassius commence par le livre XLII, traduit et annoté par M. Gros. Je le publie tel qu'il l'a écrit, avec le respect dû à la mémoire d'un savant dont toute la vie a été occupée par des travaux d'érudition. A partir du livre XLIII, la traduction est tout entière mon travail. Quant à la collation des manuscrits, elle appartient à M. Gros, sauf celle des deux manuscrits de Paris (E et F), qui, depuis la fin du livre XLIV, ne s'est pas trouvée dans ses notes et papiers. J'ai dû combler cette lacune.

J'ai cru, d'après les conseils de personnes compétentes, pouvoir me permettre certains changements au plan primitif de cette édition : fondre dans les notes les *Éclaircissements historiques*, en me bornant au strict nécessaire ; ne pas donner celles des variantes qui, ne portant que sur l'orthographe, proviennent d'une similitude de son,

excepté lorsqu'elles expriment une nuance de la pensée ou qu'elles peuvent mettre sur la voie d'une leçon plausible ; enfin présenter les variantes d'une manière plus succincte.

En général, la grande érudition de M. Gros l'entraînait dans des développements qui n'auraient pas porté à moins de treize le nombre des volumes de cette édition de Dion Cassius, si j'avais suivi la méthode du savant traducteur dont je suis appelé à continuer l'œuvre. Les changements que je viens d'indiquer feront rentrer, je l'espère, cette publication dans des proportions plus justes et plus conformes aux ressources de ma modeste érudition.

Paris, le 15 juillet 1861.

V. B.

ΤΩΝ

ΔΙΩΝΟΣ

ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΡΩΜΑΙΚΩΝ

ΤΑ ΒΙΒΛΙΑ

ΜΒ', ΜΓ', ΜΔ', ΜΕ'.

ΤΩΝ
ΔΙΩΝΟΣ
ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΡΩΜΑΙΚΩΝ

ΤΟ ΤΕΣΣΑΡΑΚΟΣΤΟΝ ΔΕΥΤΕΡΟΝ ΒΙΒΑΙΟΝ ¹.

Τάδε ἐνεστιν ἐν τῷ τεσσαρακοστῷ δευτέρῳ τῶν Δίωνος Ῥωμαϊκῶν ².

Ὡς Πομπήϊος, ἠττηθεὶς ἐν Θεσσαλίᾳ, ἔφυγε, καὶ ἀπέθανεν ἐν Αἰγύπτῳ ³.

Ὡς Καῖσαρ, Πομπήϊον ἐπιδιώκων, ἐς Αἴγυπτον ἦλθεν.

Ὡς ἠγγέλθη τὰ κατὰ Καίσαρα καὶ Πομπήϊον ἐς Ῥώμην· καὶ ἂ ⁴ ἐψηφίσαντο τῷ Καίσαρι.

Ὡς ἐστασίασαν οἱ Ῥωμαῖοι ⁵ παρὰ τὴν τοῦ Καίσαρος ἀποδημίαν.

Ὡς Καῖσαρ Αἰγυπτίοις πολεμήσας κατεστρέψατο αὐτούς, καὶ τῇ Κλεοπάτρᾳ ἐχαρίσατο.

Ὡς Καῖσαρ Φαρνάκην ἐνίκησεν.

1. J'ai collationné pour ce livre les mêmes manuscrits que pour le quarante-unième, plus le manuscrit de Florence, X, Plat. 70 : je l'appelle I.

HISTOIRE ROMAINE

DE DION.

LIVRE QUARANTE-DEUXIÈME.

Matières contenues dans le quarante-deuxième livre de l'Histoire romaine de Dion.

Comment Pompée, vaincu en Thessalie, prit la fuite et mourut en Égypte, § 1-5.

Comment César, poursuivant Pompée, vint en Égypte, § 6-16.

Comment la nouvelle de la bataille entre César et Pompée parvint à Rome; décrets en l'honneur de César, § 17-20.

Troubles à Rome, pendant l'absence de César, § 21-33.

Comment César fit la guerre aux Égyptiens et les vainquit : mesures qu'il prit en faveur de Cléopâtre, § 34-44.

César vainqueur de Pharnace, § 45-48.

2. Cf. tom. III, p. 124, note 2, de cette édition. — 3. A, F : ἐφυγεν εἰς Αἴγυπτον καὶ ἀπέθανεν. — 4. Omis dans A, F, I. — 5. A, F : οἱ ἐν Ῥώμῃ.

Ὡς Καῖσαρ ἐς Ῥώμην ἐπανῆλθε, καὶ τὰ ἐν αὐτῇ κατεστῆσατο.

Ὡς Καῖσαρ ἐς Ἀφρικὴν ἐστράτευσεν.

Χρόνου πλῆθος ·

Τὰ λοιπὰ τῆς ¹ Ἰουλίου Καίσαρος τὸ β' καὶ Πουπλίου Σερουιλίου Ἰσαυρικοῦ ὑπατείας· καὶ ἄλλο ἔτος α', ἐν ᾧ ἄρχοντες οἱ ἀριθμούμενοι, οἷδε ἐγένοντο · Ἰουλίος Γ. υἱ. Καίσαρ, δικτάτωρ τὸ β', καὶ Μ. Ἀντώνιος², Μ. υἱ. ἵππαρχος.

Ἦπατοι δέ,

Κ. Φούφιος Καλλῆνος³ Κ. υἱ. καὶ Π. Οὐατίνιος⁴ Π. υἱ.

- R. p. 304. I. Ἡ μὲν⁵ οὖν μάχη τοιαύτη δὴ τις⁶ ἐγένετο· καὶ ἀπ' αὐτῆς ὁ Πομπηῖος πάντων τῶν ἑαυτοῦ πραγμάτων παραχρῆμα ἀπέγνων· καὶ οὐκέτ' οὐδὲ⁷ τῆς ἰδίας ἀρετῆς, οὔτε τοῦ τῶν λοιπῶν στρατιωτῶν πλῆθους, οὔθ' ὅτι πολλάκις ἡ τύχη δι' ἐλαχίστου τοὺς πταίσαντας ἀναλαμβάνει, λογισμὸν τινα ἐποιήσατο· καίπερ ἐν τῷ πρόσθεν χρόνῳ πλεῖστον μὲν τὸ⁸ εὐθυμον, πλεῖστον δὲ τὸ εὐελπι παρὰ πάντα ὅσα ἐσφάλη, αἰεὶ ποτε σχών. Αἴτιον δὲ, ὅτι ἐν μὲν ἐκείνοις ἀντίπαλος ὡς
- R. p. 305. πλῆθει τοῖς ἐναντίοις ὦν, οὐ προσλάμβανε τῇ γνώμῃ τὴν

1. Comme Reimarus et Sturz, au lieu de la leçon vulgaire ἐτη γ', confirmée par les mss. — 2. A, F, I : Ἀντωνίος. — 3. Les mêmes : Καλλῆνος. E : Καλλίνος. — 4. A, B, F, I : Οὐαντινος. E. Οὐαντίος.
5. Omis dans E.

César de retour à Rome : il y rétablit l'ordre et la tranquillité, § 49-55.

Expédition de César en Afrique, 56-58.

Temps compris dans ce livre :

La fin de l'année qui eut pour consuls Jules César, II, et P. Servilius Isauricus, et l'année suivante, qui eut pour magistrats : C. Julius César, fils de C., Dictateur II, et M. Antonius, fils de M., Maître de la cavalerie.

Les consuls furent :

C. Fufius Calénus, fils de C., et P. Vatinius, fils de P.

i. Telle fut la bataille de Pharsale. D'après son issue, Pompée désespéra sur-le-champ de ses affaires : il ne tint plus compte de sa valeur, ni des soldats qui lui restaient, ni des vicissitudes de la fortune, qui souvent relève soudain ceux qu'un revers avait abattus. Cependant il avait toujours opposé jusqu'alors une grande force d'âme et les plus fermes espérances à l'adversité. Voici quelle en fut la cause : dans les batailles antérieures, ses forces étant d'ordinaire contre-balancées par celles des ennemis, il ne comptait point sur la victoire ; mais, pesant les chances contraires, alors qu'il

6. D'après A, B, au lieu de la leçon vulgaire : τοιαύδε τις.

7. G : οὐκ ἔτι οὐδέ. — 8. D'après A, B, F, j'adopte cette leçon, comme M. Imm. Bekker, au lieu de l'ancienne, πλείστον τό. Elle est nécessaire à cause de πλείστον δὲ τό, qui suit.

νίκην, ἀλλ' ἐπ' ἀμφοτέρα τὴν ἔχθασιν τῶν πραγμάτων, ἔν τε τῷ θαρσοῦντι καὶ πρὶν ἐς κατάπληξιν¹ τινα ἀφικέσθαι, προσκοπῶν, οὐκ ἡμέλει τῆς τοῦ χειρόνος θεραπείας· καὶ διὰ τοῦτ' οὐθ' ὑπέκειν² ταῖς συμφοραῖς ἠναγκάζετο, καὶ ἀναμάχεσθαι ῥαδίως ἐδύνατο· τότε δὲ, πολλῶ τοῦ Καίσαρος περισχῆσειν ἐλπίσας³, οὐδὲν προείδετο. Οὐκοῦν οὐδὲ τὸ στρατόπεδον ἐν ἐπιτηδείῳ ἐποίησατο, οὐδ' ἀναφυγὴν οὐδεμίαν ἠττηθέντι οἱ παρεσκεύασε. Τρίψαι⁴ τε δυνηθεῖς ἂν τὰ πράγματα, καὶ τούτου ἀμαχί κρατῆσαι (στρατός τε γὰρ καθ' ἐκάστην ἡμέραν αὐτῷ προσεγίγγετο, καὶ τὰ ἐπιτήδεια ἄφθονα, ἅτε ἐν τε φιλία τῇ πλείστη χώρᾳ ὦν, καὶ ναυκρατῶν, εἶχεν)· ὅμως, εἴτε ἐθελοντῆς, ὡς καὶ πάντως νικήσων, εἴτε καὶ ὑπὸ τῶν συνόντων ἐκδισαθεῖς⁵, συνέβαλε⁶. Καὶ διὰ ταῦτ', ἐπειδὴ⁷ τάχιστα ἐνίκηθη, δεινῶς ἐξεπλάγη⁸· καὶ οὔτε τι⁹ βούλευμα καίριον, οὔτε ἐλπίδα¹⁰ βεβαίαν ἐς τὸ ἀνακινδυνεῦσαι ἔσχεν. Ὄταν γὰρ τι ἀπροσδοκῆτως τινὶ¹¹ καὶ μετὰ πλείστου παραλόγου προσπέση, τότε φρόνημα αὐτοῦ ταπεινοῖ, καὶ τὸ λογιζόμενον ἐκπλήσσει, ὥστ' αὐτὸν κάκιστόν τε καὶ ἀσθενέστατον τῶν πρακτέων¹² κριτὴν γενέσθαι. Οὐ γὰρ ἐθέλουσιν οἱ λογισμοὶ τοῖς φόβοις

1. G : ὡς κατάπληξιν τινα. — 2. Passage corrompu dans C et G, qui portent : διὰ τοῦθ' ὑπῆκειν.

3. A l'ancienne leçon δοκῶν, je substitue, d'après A et F, ἐλπίσας, autorisé par Xiphilin. p. 18, éd. de Paris, 1551 : περισχέειν ἐλπίζων. M. Imm. Bekker le donne aussi. — 4. La leçon vulgaire πέμψαι est confirmée par C, D, E, G, H; mais I porte πέψαι. . . τὰ πράγματα que Sturz explique par *moderate res ferre*, ou *res satis accurate perpendere*, et qu'il cherche à justifier par une expression analogue de Pindare, Olymp. I : καταπέψαι μέγαν ὄλβον οὐκ ἠδυνίγη (sous-entendu Τάνταλος). Cf. le Schol. l. I. J'ai

était encore plein de confiance et qu'aucune terreur n'avait pénétré dans son âme, il ne négligeait aucun moyen de réparer ses revers. De cette manière, il n'était pas réduit à céder, et il pouvait sans peine tenter de nouveau le sort des armes. Mais à Pharsale, persuadé qu'il serait bien supérieur à César, il ne prévint rien. Ainsi il ne choisit point pour son camp un lieu convenable, et ne se ménagea aucun refuge en cas d'une défaite. Il aurait pu différer la lutte, et par là vaincre sans combattre (car de nouvelles troupes lui arrivaient chaque jour, il trouvait abondamment tout ce qui lui était nécessaire, dans un pays dont presque tous les habitants lui étaient dévoués, et il avait la flotte la plus nombreuse). Cependant il donna le signal du combat, soit de son propre mouvement, comme s'il avait été sûr de vaincre, soit par la volonté de ceux qui l'entouraient. Aussi à peine eut-il été battu qu'il tomba dans un profond abattement, et se montra incapable de prendre une résolution opportune et de combattre de nouveau avec l'espérance du succès. En effet, l'homme atteint par un coup imprévu et contraire à son attente sent son cœur faiblir et sa raison se troubler : il juge moins bien et avec moins de discernement que tout autre du parti qu'il doit prendre ; car les sages résolutions ne veulent pas avoir la crainte

mieux aimé adopter *τρέψαι*, comme Reimarus, Sturz et M. Imm. Bekker, d'après A, B, F et Xiphil. l. l. — 5. Cf. *Cæs. De Bell. Civ. III, 82*; Lucain, VII, 45 et suiv. — 6. La leçon vulgaire *συνέβαλλε*, tirée d'E, se trouve aussi dans D, G, H. Comme Reimarus, Sturz et M. Imm. Bekker, je lis *συνέβαλε*, d'après A, B, C, F, I et Xiphilin, l. l. — 7. D'après les mêmes, au lieu de *διὰ τοῦτ', ἐπειδὴ*, leçon vulgaire, confirmée par les autres mss. — 8. Cf. *Cæs. l. l. 94-96*, et *Plutarq. Pomp. LXXII*. — 9. A, F : *ὄψε* ἔτι. — 10. D, G : *οὐτ' ἐλπίζα*. — 11. A, F : *τε τινί*. — 12. Non-seulement dans A, I, cités par Sturz, mais encore dans C, D, G, H.

συνεῖναι, ἀλλὰ, ἂν μὲν προκατάσχωσί τινα¹, καὶ μάλα γενναίως αὐτοὺς ἀπωθοῦνται· ἂν δ' ὑστερήσωσιν², ἠττώνται.

2. Διὰ μὲν δὴ ταῦτα καὶ ὁ Πομπήϊος, ὡς οὐδὲν αὐτῶν προενόησε, καὶ γυμνὸς καὶ ἄφρακτος εὐρέθη³. τάχ' ἂν μὴ χαλεπῶς, εἴπερ τι προεωρᾶτο, πάντα διαταχέων ἀνακτησάμενος. Τῶν τε⁴ γὰρ μεμαχημένων συχνοὶ περιεγεγόνεσαν⁵, καὶ ἐτέρας δυνάμεις οὐ σμικρὰς εἶχε· τό τε μέγιστον, καὶ χρήματα πολλὰ ἐκέκτητο, καὶ τῆς θαλάσσης ἀπάσης ἐκράτει. Αἶ τε πόλεις καὶ αἰ αὐτόθι⁶, καὶ αἰ ἐν τῇ Ἀσίᾳ⁷, καὶ δυστυχήσαντα αὐτὸν ἠγάπων. Νῦν δ'⁸ ἐπειδὴ περ ἐφ' ᾧ⁹ μάλιστα ἐθάρσει, κακῶς ἀπῆλλαξεν¹⁰, οὐδὲ ἐκείνων οὐδενί, ὑπὸ τῆς αὐτίκα τοῦ φόβου προσβολῆς, ἐχρήσατο· ἀλλὰ τό τε ἔρυμα εὐθὺς ἐξέλιπε, καὶ πρὸς Λάρισσαν¹¹ μετ'

R.p.306. ὀλίγων ἔφυγε. Καὶ ἐς μὲν τὴν πόλιν οὐκ ἐσῆλθε (καίτοι τῶν Λαρισσαίων ἐσκαλούντων), φοβηθεὶς μὴ τινα ἐκ τούτου αἰτίαν¹² ὄφλωσιν¹³. ἀλλ' ἐκείνους μὲν τῷ κρατοῦντι προσχωρήσαι ἐκέλευσεν· αὐτὸς δὲ τὰ τε ἐπιτήδεια λαβῶν, καὶ ἐπὶ τὴν θάλασσαν καταβάς, ἐς Λέσβον ὀλκάδι πρὸς τε τὴν γυναῖκα τὴν Καρνηλίαν καὶ πρὸς τὸν υἱὸν τὸν Σέξτον¹⁴ ἔπλευσε. Καὶ αὐτοὺς παραλαβῶν, καὶ

1. C, H : προκατάσχωσί τινας. — 2. C, G. : δὲ ὑστερήσωσιν.

3. D'après A, B, F. M. Imm. Bekker l'adopte aussi. La leçon vulgaire ἐγένετο, maintenue par Reimar et Sturz, est confirmée par les autres mss. — 4. Omis dans C. — 5. Cf. Lucain, VIII, 266 et suiv.

6. A : αὐτοῦ, que Sturz trouve préférable : ἐαυτοῦ est une faute dans B, F. — 7. J'emprunte cette leçon à B, E, F, G, H. M. Imm. Bekker la donne aussi. Sturz la cite comme une conjecture de Reiske, et maintient l'ancienne καὶ ἐν τῇ Ἀσίᾳ, ainsi que Reimar. — 8. F : νῦν δέ.

pour compagne. Pénètrent-elles les premières dans l'âme, elles en ferment l'accès à la crainte; mais, pour peu que celle-ci prenne le devant, elles ont le dessous.

2. Pompée, pour n'avoir songé à rien, se trouve nu et sans défense en présence de l'adversité. Peut-être, avec quelque prévoyance, aurait-il pu tout recouvrer bientôt : car un grand nombre de ses soldats avaient échappé à la mort; il avait d'ailleurs beaucoup d'autres forces, et, ce qui était le plus important, il possédait des trésors considérables et dominait sur toute la mer. Enfin les villes de la Thessalie et celles de l'Asie lui restaient attachées, malgré ses revers. Mais, comme ce qui faisait toute sa confiance avait abouti à un échec, sous le coup soudain de la crainte, il n'usa pas de ses ressources, quitta aussitôt ses retranchements et s'enfuit avec une faible escorte vers Larisse. Il n'entra pas même dans cette ville, malgré les vives instances des habitants : il craignit de les exposer à quelque vengeance, les engagea à se déclarer pour le vainqueur, et, après avoir pris quelques provisions, il se dirigea vers la mer et s'embarqua sur un esquif, pour rejoindre à Lesbos sa femme Cornélie et son fils Sextus. Il les emmena avec

9. Reiske aimerait mieux : ἐν ᾧ, *ibi ubi*.

10. « Sane, dit Sturz, ἀπαλλάσσειν κακῶς; homo dici potest ac solet, non res. Sed intelligendum videtur τὸ ἱππικόν. V. ad p. 181. D. (Lib. XLI, 60). » — 11. M. Imm. Bekker : Λάρισσαν — Λαρισαίων. Sur le fait historique, cf. Cæs., l. I. III, 96, 98; Vell. Paterc. II, 58; Lucain, VII, 712. — 12. B : αἰτίαν ἐκ τούτου. F : αἰτίαν ἐκ τούτων. — 13. Cf. Cæs. l. I. 102. — 14. L'ancienne leçon Σέξστον se trouve dans les mss. Avec M. Imm-Bekker, je préfère Σέξτον, proposé dans une note marginale de Leunclavius.

μηδὲ ἐς τὴν Μιτυλήνην ¹ ἐσελθὼν, ἐς Αἴγυπτον ἀπῆρε ², συμμαχίαν παρὰ τοῦ Πτολεμαίου τοῦ βασιλεύοντος αὐτῆς σχήσειν ἐλπίσας. Τοῦ τε γὰρ Πτολεμαίου, τοῦ διὰ τοῦ Γαουίνιου ³ τὴν βασιλείαν παρ' αὐτοῦ ἀπολαβόντος, υἱὸς ἦν, καὶ διὰ τοῦτο καὶ τὸ ναυτικὸν ἐς ἐπικουρίαν οἱ ἐπεπόμφει. ἤκουσα μὲν γὰρ, ὅτι καὶ ἐς Πάρθους φυγεῖν ἐβουλεύσατο ⁴, οὐ μέντοι καὶ πιστεύειν ἔχω. Ἐκεῖνοί τε γὰρ τοὺς τε Ῥωμαίους πάντας, ἀφ' οὗ σφίσιν ὁ Κράσσος ἐπεστράτευσε ⁵, καὶ τὸν Πομπήϊον μάλιστα, ἅτε καὶ προσήκοντα αὐτῷ ⁶, οὕτως ἐμίσουν, ὥστε καὶ τὸν πρεσβευτὴν αὐτοῦ πρὸς τὴν αἴτησιν τῆς βοηθείας ἐλθόντα δῆσαι, καίπερ βουλευτὴν ⁷ ὄντα. Καὶ ὁ Πομπήϊος οὐκ ἄν ποτε τοῦ πολεμιοτάτου, ὅτε ⁸ εὖ πράττων οὐκ ἐτετυχῆκει, ἰκέτης ὑπέμεινε δυστυχήσας γενέσθαι.

3. Ἄλλ' ἐς τὴν Αἴγυπτον δι' ἅπερ εἶπον ὥρμησε · καὶ παρὰ τὴν ἠπειρον ⁹ μέχρι Κιλικίας κομισθεὶς, ἐκεῖθεν πρὸς τὸ Πηλοῦσιον ἐπεραιώθη ¹⁰, ὅπου ὁ Πτολεμαῖος τῆ ἀδελφῆ Κλεοπάτρα ¹¹ πολεμῶν ἐστρατοπεδεύετο. Γὰρ τε ναῦς ἀνακωχεύσας, ἔπεμφέ τινας, τῆς τε πατρώας αὐτὸν εὐεργεσίας

B. p. 307. ἀναμιμνήσκων, καὶ δεόμενος ἐπὶ ῥητοῖς τέ τισι καὶ βεβαίους καταχθῆναι. Ἐκβῆναι γὰρ, πρὶν ἀσφάλειάν τινα λαβεῖν, οὐκ ἐθάρασσε. Καὶ αὐτῷ ὁ μὲν Πτολεμαῖος οὐδὲν (παῖς γὰρ ἔτι

1. C, D, G : Μετυλήνην. — 2. Les mêmes : ἀπῆρεν. — 3. Ou bien, Γαθινίου, d'après C, F, G, I et M. Imm. Bekker. — 4. Cf. Vell. Patere. II, 53; Lucain, VIII, 221; 237; 277; 301; 323; 306. — 5. Cf. Dion Cass. XLI, 55. — 6. Pompée avait épousé Cornélie, veuve de P. Crassus, fils de Marcus. Cf. Plutarq. Pomp. LV. — 7. D'après A, B, F, comme Reimarus,

lui, et, sans entrer dans Mitylène, il fit voile vers l'Égypte, espérant obtenir l'appui de Ptolémée, qui la gouvernait alors. Ce roi, fils de Ptolémée qu'il avait fait rétablir sur le trône par Gabinius, avait envoyé par reconnaissance quelques vaisseaux à son secours. J'ai entendu dire que Pompée avait eu la pensée de se retirer chez les Parthes : mais je ne puis le croire ; car les Parthes, depuis que Crassus leur avait fait la guerre, avaient pour tous les Romains, et pour Pompée en particulier, à cause de sa parenté avec Crassus, une haine si forte qu'ils mirent en prison, malgré sa qualité de sénateur, l'ambassadeur qui était venu leur demander du secours de sa part. Pompée, dans le malheur, ne se serait point résigné à se poser en suppliant devant un ennemi implacable, dont il n'avait rien obtenu dans la prospérité.

3. Par les raisons que j'ai fait connaître, il se dirigea vers l'Égypte. Après avoir longé les côtes jusqu'à la Cilicie, il navigua vers Péluse, où campait Ptolémée, qui était en guerre avec sa sœur Cléopâtre. Là, il jeta l'ancre et envoya des messagers au roi, pour lui rappeler les services rendus à son père, et demanda à prendre terre, à des conditions fixes et nettement formulées ; car il n'osa point débarquer, avant d'avoir obtenu des garanties de sécurité. Ptolémée ne répondit pas lui-même, parce qu'il

Sturz et M. Imm. Bekker, au lieu de la leçon vulgaire *πρεσβευτήν*, confirmée par les autres mss. — 3. F : οὔτε. Reiske propose οὐ γέ. Je m'en tiens à la leçon de Reimar, de Sturz et de M. Imm. Bekker. — 9. Cf. Cæs. l. I. 102 ; Lucain, VIII, 257. — 10. Cæs. l. I. 103 ; Lucain, l. I. 464 et suiv. — 11. Κλεοπάτρα ἀδελφή, dans A, C, F, I.

κομιδῆ ἦν) ἀπεκρίνατο. Τῶν δὲ δὴ Αἰγυπτίων τινὲς ¹, καὶ Λούκιος Σεπτίμιος, ἀνὴρ Ῥωμαῖος, συνεστρατευκῶς μὲν ποτε τῷ Πομπηΐῳ, συγγεγονῶς δὲ τῷ Γαουϊνίῳ, καὶ πρὸς ἐκείνου τῷ Πτολεμαίῳ μετὰ στρατιωτῶν ² ἐς φυλακὴν αὐτοῦ καταλειμμένος, ἦλθον μὲν ὡς φίλοι, ἐπεβούλευσαν δὲ ἀνυσίως· καὶ ἐκ τούτου προστρόπαιον καὶ ἑαυτοῖς καὶ τῇ Αἰγύπτῳ πάσῃ προσέθεντο. Αὐτοὶ τε γὰρ οὐκ ἐς μακρὰν ἀπέωλοντο, καὶ οἱ Αἰγύπτιοι τὸ μὲν πρῶτον τῇ Κλεοπάτρᾳ δουλεύειν (ὅπερ ἤκιστα ἐβούλοντο ³) παρεδόθησαν, ἔπειτα δὲ ⁴ καὶ ἐς τὸ τῶν Ῥωμαίων ὑπήκουον ἐσεγράφησαν ⁵.

4. Ἐν δ' οὖν τῷ τότε Σεπτίμιος καὶ Ἀχιλλᾶς ⁶ ὁ στρατιάρχος, ἄλλοι τε μετ' αὐτῶν ὄντες, ἐτοιμῶς ἔφασαν ἐσδέξασθαι τὸν Πομπηΐον, ὅπως ὡς ῥᾶστα ἀπατηθεὶς ἀλόφῃ· καὶ τοὺς τε ἐλθόντας παρ' αὐτοῦ προέπεμψαν, θαρσεῖν σφᾶς ἔνιοι κελεύσαντες ⁷· καὶ αὐτοὶ μετὰ τοῦτο ἀκατίων ἐπιβάντες ⁸, προσέπλευσαν αὐτῷ· καὶ τὰ τε ἄλλα ἐφιλοφρονήσαντο αὐτὸν, καὶ ἠξίωσαν πρὸς ἑαυτοὺς ⁹ μετεκθῆναι, λέγοντες μήτε νῆα δύνασθαι ὑπὸ τοῦ μεγέθους, διὰ τὰ βράχη, πρὸς τὴν γῆν προσχεῖν ¹⁰, καὶ τὸν Πτολεμαῖον ¹¹ ἐν πολλῇ ἐπιθυμίᾳ εἶναι θάσσον αὐτὸν ἰδεῖν. Καὶ ὁ μὲν οὕτω, καίτοι

1. Cf. Cæs. l. l. 112. — 2. Les mots μετὰ στρατιωτῶν manquent dans F, H, I, et dans la version de Nic. Leonicenso. Je les rétablis, d'après A et B, comme Reimarus, Sturz et M. Imm. Bekker. — 3. F: ἠβούλοντο. — 4. Cf. Dion Cass., LI, 17. — 5. D'après A, B, D, F, G, H et Xiphilin, comme Sturz et M. Imm. Bekker, au lieu de la leçon vulgaire ἐσεγράφωντο. — 6. Cf. Cæs. l. l. 104. — 7. Leunclavius propose de changer σφᾶς ἔνιοι ἐγκελεύσαντες en σφᾶς ἐγκελεύσαντες. Reimarus maintient l'ancienne leçon et se borne à faire observer que ἔνιοι doit se rapporter à προέπεμψαν. Sturz ap-

était encore enfant ; mais plusieurs Égyptiens et L. Septimius, Romain d'origine, qui avait autrefois servi sous Pompée et était venu en Égypte avec Gabinus qui l'y avait laissé avec une garde romaine pour défendre le roi, se rendirent auprès de lui comme des amis. Mais ils formèrent contre ses jours une trame impie, qui attira sur eux et sur l'Égypte entière la colère des dieux ; en effet, ils périrent bientôt eux-mêmes, et les Égyptiens tombèrent sous le joug de Cléopâtre, ce qu'ils n'auraient voulu à aucun prix, et furent ensuite soumis à la domination de Rome.

4. Septimius, Achilles, chef de la milice, et les autres Égyptiens qui étaient avec eux, déclarèrent qu'ils recevraient Pompée avec empressement ; afin que, trompé par leurs paroles, il tombât facilement entre leurs mains. Ils se firent précéder par les messagers de Pompée et les chargèrent de lui recommander d'avoir confiance ; puis ils montèrent sur des esquifs, firent voile vers Pompée, lui prodiguèrent mille témoignages d'affection et le prièrent de venir auprès d'eux, disant que son vaisseau était trop grand pour pouvoir toucher terre à cause des bas-fonds, et que Ptolémée brûlait du désir de le voir le plus tôt possible. Ainsi pressé, Pompée,

prouve la conjecture de Wagner : Θαρσύνειν σφᾶς ἐκεῖνον κελεύσαντες. Je l'aurais adoptée si elle était confirmée par les mss. Enfin Reiske voudrait remplacer προέπεμψαν par προαπέπεμψαν, prius, quam ipsi ad Pompeium pergerent, *legatos ejus ad eum remittebant*. Cette leçon et ce sens ne m'ont point paru naturels. Je conserve la leçon vulgaire. — 8. Cf. Lucain, VIII, 541 ; 562 ; 565. — 9. G : πρὸς αὐτούς. — 10. M. Imm. Bekker adopte προσσχεῖν. Je maintiens la leçon vulgaire d'après la note de Sturz, p. 11, tom. II de son édition. — 11. Les mots τὸν Πτολεμαῖον manquent dans F.

πάντων οἱ τῶν συμπλῶν ἀπαγορευόντων, πιστεύσας αὐτοῖς ἐξῆλθε ¹, τοσοῦτον μόνον εἰπών ·

R. p. 308.

Ὅστις γὰρ ὡς τύραννον ἐμπορεύεται,
Κείνου ὅστι ² δούλος, κἄν ἐλεύθερος μῶλη.

Οἱ δὲ, ἐπειδὴ ἐγγὺς τῆς γῆς ἐγένοντο ³, φοβηθέντες μὴ καὶ ἐντυχῶν τῷ Πτολεμαίῳ σωθῆ, εἴτε ⁴ ὑπ' αὐτοῦ ἐκείνου, ἢ καὶ ὑπὸ τῶν Ῥωμαίων τῶν συνόντων αὐτῷ ⁵, ἢ καὶ ὑπὸ τῶν Αἰγυπτίων (καὶ γὰρ εὐνοίαν ⁶ οἱ μεγάλην εἶχον), ἀπέκτειναν αὐτὸν, πρὶν καταπλευσαι, μηδὲν μῆτ' εἰπόντα, μῆτ' ὀδυράμενον. Ὡς γὰρ τάχιστα τῆς τε ⁷ ἐπιβουλῆς ἦσθετο, καὶ ἔγνω ὅτι οὔτ' ἀμύνασθαι σφᾶς, οὔτε διαφυγεῖν δυνήσεται, συνεκαλύψατο ⁸.

5. Τοιοῦτον ⁹ μὲν τὸ τέλος τῷ Πομπητῷ ἐκείνῳ Μεγάλῳ ἐγένετο ¹⁰ · ὥστε καὶ διὰ τούτου τὴν τε ἀσθένειαν καὶ τὴν ἀτοπίαν τοῦ ἀνθρωπέου γένους ἐλεγχθῆναι. Προμηθείας τε γὰρ οὐδὲν ἐλλείπων, ἀλλὰ πρὸς τὸ κακουργῆσαι τι δυνάμενον ἀσφαλέστατα αἰεὶ ποτε διαγεγόμενος ¹¹, ἠπατήθη · καὶ νίκας πολλὰς μὲν ἐν τῇ Ἀφρικῇ, πολλὰς δὲ ¹² καὶ ἐν τῇ ¹³ Ἀσία τῇ τε Εὐρώπῃ, παραδόξους καὶ κατὰ γῆν καὶ κατὰ

1. Omis dans A, F. — 2. Κείνου ἐστὶ dans C, D, G. La leçon κείνός ἐστι, donnée par F, mérite d'être remarquée dans ce distique de Sophocle. — 3. D'après A, B, C, F, G, I, au lieu de ἐγγὺς ἐγένοντο τῆς γῆς. — 4. D'après A, F et M. Imm. Bekker, au lieu de la leçon vulgaire ἢ καί. — 5. D, E, H : αὐτοῖς. Comme Reimaruss et Sturz, je lis αὐτῷ, d'après A, B, F. — 6. Reimaruss conseille d'ajouter αὐτῷ après ce mot. Avec M, Imm. Bekker, j'insère αὶ proposé par Reiske. — 7. Sturz dit qu'il substitue τῆς τε à la leçon vulgaire τῆς γε, d'après A et la conjecture de Reiske. Elle est confirmée en outre par C, D, G, H. — 8. Lucain, VIII, 614 :

malgré tous ceux qui naviguaient avec lui, crut à leurs protestations et descendit de son vaisseau, en proférant ces paroles : « L'homme qui met le pied dans la demeure d'un tyran est son esclave, quoiqu'il fût libre « en y entrant. » A peine approchait-on de la terre que Septimius et ses complices, craignant que Pompée, s'il arrivait jusqu'à Ptolémée, ne fût sauvé par le roi ou par les Romains qui l'accompagnaient, ou par les Égyptiens qui lui étaient très-dévoués, lui donnèrent la mort avant d'aborder, sans qu'il proférât une parole ou fit entendre un gémissement; car, aussitôt qu'il se vit pris dans un piège, il sentit qu'il ne pouvait se défendre ni échapper, et se couvrit la face.

5. Telle fut la fin de Pompée, surnommé le Grand; elle mit à nu la faiblesse et l'étrangeté des destinées humaines. Lui, dont la prudence n'avait jamais été en défaut; lui, qui avait toujours su se mettre en garde contre ce qui pouvait lui nuire, tomba dans un guet-apens; lui qui, dès son âge le plus tendre, remporta tant d'étonnantes victoires en Afrique, en Asie, en Europe, sur

. Ubi vidit cominus enses,
Involvit vultus.

9. M. Imm. Bekker : τοιοῦτο. — 10. Sturz conserve l'ancienne leçon, τότε τῷ Πομπηίῳ ἐκείνῳ τῷ Μεγάλῳ τὸ τέλος ἐγένετο, tout en se montrant favorable à celle que j'adopte, comme M. Imm. Bekker, d'après A, F. — 11. A, F : γινόμενος. — 12. Comme mes devanciers, je suis pour ce passage la leçon de Robert Estienne. Il est plus ou moins altéré dans tous les mss. A, B, F, portent : νικήσας μὲν πολεμῶν πολλὰς — πολλὰς δέ. Les autres : νικήσας πολέμου μὲν — πολλοὺς δέ. — 13. Omis dans G, I.

θάλασσαν ¹ ἐκ μειρακίου ἀνελόμενος, ἠττήθη παραλόγως, ὀκτώ τε καὶ πεντηκοντούτης ἔων. Τὴν τε θάλασσαν τὴν τῶν Ῥωμαίων πᾶσαν ἡμερώσας, ἐν αὐτῇ ἐκείνη διώλετο· καὶ χιλίων ποτὲ νεῶν (ὡς ὁ λόγος ἔχει) ἄρξας, ἐν πλοιαρίῳ τινί, πρὸς τε τῇ Αἰγύπτῳ, καὶ πρὸς τοῦ Πτολεμαίου τρόπον τινὰ, οὐ ποτὲ τὸν πατέρα ἔς τε ἐκείνην ἅμα καὶ ἔς τὴν βασιλείαν κατήγαγε, διεφθάρη. Ὅν γὰρ τοι καὶ τότε ἔτι στρατιῶται Ῥωμαῖοι, διὰ τὴν τοῦ Πομπηίου χάριν ὑπὸ τοῦ Γαουίνιου, διὰ τὸ τῶν Αἰγυπτίων ἐς τὸν πατέρα αὐτοῦ μῖσος, καταλειφθέντες, ἐφρούρουν, οὗτος αὐτὸν δὲ αὐτῶν

R.p.309. ἐκείνων ἐκατέρων ἀπεκτονέσθαι ἔδοξε. Πομπηῖος μὲν δὴ, κράτιστος πρότερον Ῥωμαίων νομισθεὶς, ὥστε καὶ Ἀγαμέμνονα αὐτὸν ἐπικαλεῖσθαι ², τότε καθάπερ τις καὶ αὐτῶν τῶν Αἰγυπτίων ἐσχατος ³, πρὸς τε τῷ Κασσίῳ ὄρει, καὶ ἐν τῇ ἡμέρᾳ ⁴, ἐν ἣ ποτε τὰ τε τοῦ Μιθριδάτου καὶ τὰ τῶν καταποντιστῶν ἐπινίκια ἤγαγεν, ἐσφάγη ⁵. ὥστε μηδὲν μὴδὲ ἐν τούτῳ ὁμολογηθῆναι. Ἐν τε γὰρ τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ τὰ λαμπρότατα πρὶν πράξας, τότε τὰ ἀλγεινότατα ⁶ ἔπαθε· καὶ ἐς πάντας τοὺς πολίτας τοὺς Κασσίου, ἐκ χρησμοῦ τινος, ὑποπτεύσας ⁷, πρὸς μὲν ἀνδρὸς Κασσίου ⁸ οὐδενὸς ἐπεβουλεύθη, παρὰ δὲ δὴ τῷ ὄρει τῷ ⁹ τὴν ἐπίκλησιν ταύτην ἔχοντι καὶ ἀπέθανε καὶ ἐτάφη. Τῶν δὲ δὴ συμπλεόντων αὐτῷ οἱ μὲν αὐτίκα ἐάλωσαν· οἱ δὲ ἔφυγον ¹⁰, ἄλλοι τε καὶ

1. F : κατὰ γῆν καὶ θάλασσαν. — 2. Xiphilin, l. I. p. 19 : ὥστε καὶ Ἀγαμέμνονα ἐπικαλεῖσθαι, ἅτε καὶ χιλίων ἄρξας νεῶν, κτλ.

3. Omis dans G, I. — 4. Xiphilin, l. I. : ἐν αὐτῇ τῇ ὁγδόῃ ἡμέρᾳ. Cf. Lucain, VIII, 467. — 5. Ἐσφάλη, dans C, H et dans le ms. de Munich n° 2.

terre et sur mer, essuya à cinquante-huit ans une défaite inattendue ; lui, qui avait pacifié toute la mer soumise aux Romains, trouva la mort sur cette même mer ; lui, qui jadis eut, dit-on, mille vaisseaux sous ses ordres, périt sur un esquif, près de l'Égypte, par la main, pour ainsi dire, de Ptolémée, dont il avait ramené le père dans cette contrée et sur le trône. Le roi que des soldats romains, laissés auprès de lui par Gabinius en considération de Pompée, protégeaient encore contre la haine des Égyptiens, parut l'avoir massacré par leurs mains ! Regardé naguère comme le plus puissant des Romains et surnommé Agamemnon, il fut égorgé comme le dernier des Égyptiens, auprès du mont Cassius, le même jour où il reçut autrefois les honneurs du triomphe pour la défaite de Mithridate et des pirates. Quel étrange contraste ! En ce jour marqué jadis par un éclat incomparable, il eut les plus grands maux à souffrir. Prévenu contre tous les Cassius par un oracle, il n'eut pas à se défendre contre les artifices d'un citoyen de ce nom, mais il mourut et fut enterré auprès d'un mont Cassius. Parmi ceux qui l'avaient accompagné sur mer, les uns furent faits prisonniers à l'instant même ; les autres prirent la fuite : de ce nombre furent sa femme et

6. J'ajoute cet article, d'après A, I et d'après la conjecture de Reiske.

7. A, B, F : ὑποπτεύην, comme dans Xiphilin, l. 1. — 8. D'après Xiphilin, l. 1., au lieu de la leçon vulgaire ἀνδρῶν Κασσίου. — 9. Omis dans C. — 10. B. : οἱ δὲ καὶ ἔφυγον.

ὁ παῖς ἢ τε γυνὴ αὐτοῦ. Καὶ ἡ μὲν ἐς τὴν¹ Ῥώμην μετὰ ταῦτα ἀδείας τυχοῦσα ἀνεσώθη· ὁ δὲ δὴ Σέξτος ἐς τὴν Ἀφρικὴν πρὸς τὸν ἀδελφὸν τὸν Γναῖον ἐκομίσθη. Τούτοις γὰρ δὴ τοῖς ὀνόμασι διακεκρίδεται, ἐπειδὴ τὴν τοῦ Πομπηίου πρόσρησιν ἀμφοτέροι εἶχον.

6. Καῖσαρ δὲ, ὡς τότε μετὰ τὴν μάχην τὰ κατεπείγοντα διωκῆσατο, τὴν μὲν Ἑλλάδα τὰ τε λοιπὰ τὰ ταύτῃ ἄλλοις τισὶ καὶ προσποιεῖσθαι καὶ καθίστασθαι προσέταξεν· αὐτὸς δὲ τὸν Πομπηῖον ἐπεδίωξε², καὶ μέχρι μὲν τῆς Ἀσίας κατὰ πίστιν³ αὐτοῦ προῖων⁴ ἠπείχθη· ἐνταῦθα δὲ, ἐπειδὴ μηδεὶς ὄπη πεπλευκῶς ἦν ἠπίστατο, ἐνδιέτριψεν. Οὕτω δ' οὖν ἐν τύχῃ πάντα αὐτῷ προὔχρει⁵, ὥστε καὶ τὸν Ἑλλήσποντον ἐν πορθμείῳ τινὶ περαιούμενος, ἐνέτυχε μὲν τῷ τοῦ Πομπηίου ναυτικῷ μετὰ τοῦ Καρ-
 R. p. 310. αίου τοῦ Λουκίου⁶ πλέοντι· οὐ μόνον δὲ οὐδὲν δεινὸν ὑπ' αὐτῶν ἔπαθεν, ἀλλὰ καὶ προσκαταπλήξας σφᾶς προσεπαῆσατο. Καὶ τούτου καὶ τὰ ἄλλα τὰ ἐκείνη, μηδενὸς ἔτ' ἀνταίροντος, παρελάμβανε καὶ διώκει⁷· χρημάτων μὲν ἐκλογὴν (ὥσπερ⁸ εἶπον) ποιούμενος, ἄλλο δὲ μηδὲν μηθένα λυπῶν, ἀλλὰ καὶ εὐεργετῶν πάντας ὅσα ἐνεδέχετο. Ταῦς γοῦν τελώνας πικρότατα σφίσι χρωμένους ἀπαλλάξας, ἐς φόρου συντέλειαν τὸ συμβαῖνον ἐκ τῶν τελῶν κατεστήσατο⁹.

1. A, F : καὶ ἐς τὴν. — 2. Cf. Lucain, IX, 952 et suiv. — 3. Comme mes devanciers, je substitue, d'après H. Étienne et Leunclavius, cette leçon à l'ancienne πίστιν. F, H confirment πίστιν. — 4. Προσίων, dans les mss. Comme mes devanciers, j'adopte la correction de Leunclavius. — 5. A, F :

son fils. Sa femme se retira plus tard à Rome, et y vécut en toute sécurité; mais Sextus se rendit en Afrique auprès de son frère Cnæus. Ces prénoms servaient à les distinguer, car ils portaient l'un et l'autre le nom de Pompée.

6. César, après la bataille de Pharsale, régla les affaires les plus urgentes, et chargea un de ses lieutenants de conquérir et d'organiser la Grèce et les contrées voisines. Quant à lui, il se mit à la poursuite de Pompée, s'avança en toute hâte jusqu'en Asie pour le découvrir, et s'y arrêta, parce que personne ne savait de quel côté Pompée avait fait voile. Tout lui réussit à souhait : en traversant l'Hellespont sur une barque, il tomba au milieu de la flotte de Pompée, commandée par L. Cassius; mais, loin d'éprouver le moindre dommage, il effraya tellement Cassius et ses compagnons qu'ils firent leur soumission. Puis il conquit, sans rencontrer aucun obstacle, le reste de l'Asie, y établit l'ordre, exigea de l'argent, comme je l'ai déjà dit; mais il n'inquiéta personne et fit même à tout le monde autant de bien qu'il put. Ainsi il expulsa les publicains, qui traitaient très-durement les habitants, et substitua une contribution fixe aux divers impôts.

προεχώρει. — 6. Cf. Suét. Cæs. LXIII. — 7. C : ἐδίωκε. — 8. D'après A, B, F. M. Imm. Bekker adopte aussi cette leçon, au lieu de l'ancienne *ὑπερ* maintenue par Reimar. — 9. Pour plus de clarté, j'emprunte à Reimar. les lignes suivantes : « *Quum* exactiones *rectalium* in speciebus sive

7. Κάν τούτω πυθόμενος τὸν Πομπηϊὸν πρὸς τὴν Αἴγυπτον πλέοντα, καὶ δείσας μὴ προκατασχῶν αὐτὴν, αὐθις ἰσχύσῃ, ἀφωρμήθη κατὰ τάχος· καὶ ἐκεῖνον μὲν οὐκέτι¹ περιόντα κατέλαβε· τῇ δ' Ἀλεξανδρεία αὐτῇ μετ' ὀλίγων², πολὺ πρὸ τῶν ἄλλων, πρὶν τὸν Πτολεμαῖον ἐκ τοῦ Πηλουσίου³ ἔλθειν, προσπλεύσας, καὶ τοὺς Ἀλεξανδρέας θορυβουμένους ἐπὶ τῷ⁴ τοῦ Πομπηϊοῦ θανάτῳ εὐρῶν, οὐκ ἐθάρσησεν εὐθύς ἐς τὴν γῆν ἐκβῆναι⁵· ἀλλ' ἀνορμισσάμενος ἀνείχε⁶, μέχρις οὗ τὴν τε κεφαλὴν⁷ καὶ τὸν δακτύλιον αὐτοῦ⁸ πεμφθέντα οἱ ὑπὸ τοῦ Πτολεμαίου εἶδεν. Οὕτω δὲ⁹ ἐς μὲν τὴν ἠπειρον θαρσούντως προσέσχεν· ἀγανακτήσεως δὲ ἐπὶ τοῖς ραβδούχοις αὐτοῦ παρὰ τοῦ πλήθους γενομένης¹⁰, αὐτὸς μὲν ἀγαπητῶς ἐς τὰ βασίλεια προκατέφυγε· τῶν δὲ δὴ στρατιωτῶν τινες τὰ ὄπλα ἀφηρέθησαν, καὶ διὰ τοῦθ' οἱ λοιποὶ ἀνωρμίσαντο αὐθις, ἕως πᾶσαι αἱ νῆες ἐπικατήχθησαν.

8. Ὁ δ' οὖν Καῖσαρ, τὴν τοῦ Πομπηϊοῦ κεφαλὴν ἰδὼν, κατεδάκρυσεν καὶ κατωλοφύρατο¹¹, πολίτην τε αὐτὸν καὶ γαμβρὸν ὀνομάζων, καὶ πάνθ' ὅσα ποτὲ ἀλλήλοις ἀνθυπουργήκεσαν ἀναριθμούμενος. Τοῖς τε ἀποκτείνανσι αὐτὸν οὐχ ὅπως εὐεργεσίαν τινὰ ὀφείλειεν ἔφη, ἀλλὰ καὶ

« mercibus pro lubitu intendissent et acerbius exercuissent publicani, « Cæsar constituit, ut pro vectigalibus non ipsæ species pro libidine publicanorum exigenterentur, sed illorum loco certa summa penderetur, « tributaque redigerentur ad pretium, ut loquitur Cassiodorus, lib. II, « Epist. 39. »

1. G : οὐκ ἔτι. — 2. Cf. Cæs. lib. II, 106. — 3. C : ἐκ τοῦ πλησίον. —

7. Sur ces entrefaites, instruit que Pompée faisait voile vers l'Égypte et craignant qu'il ne redevînt puissant s'il s'en emparait avant lui, il s'y rendit avec célérité ; mais il ne le trouva plus en vie. Alors, avec une poignée de soldats, il navigua vers Alexandrie, avant que Ptolémée fût revenu de Péluse, et, comme les Alexandrins étaient vivement émus par la mort de Pompée, il n'osa pas débarquer sur-le-champ. Il prit le large et attendit jusqu'à ce qu'il eût sous les yeux la tête de Pompée et son anneau, que Ptolémée lui avait envoyés. Alors il fut rassuré et s'approcha des côtes ; mais la multitude s'étant montrée mal disposée pour ses licteurs, il s'estima heureux de trouver un refuge dans le palais du roi. Quelques-uns de ses soldats furent dépouillés de leurs armes ; les autres, effrayés de ces violences, abandonnèrent le port, jusqu'à ce que tous les vaisseaux eussent abordé.

8. César, à la vue de la tête de Pompée, versa des larmes et poussa des gémissements, lui donnant les noms de citoyen et de gendre, et rappelant les services qu'ils s'étaient mutuellement rendus autrefois. Loin de témoigner de la reconnaissance à ses assassins, il leur repro-

4. Omis dans C. — 5. Cf. Lucain, X, 1004. — 6. D'après A, F, au lieu d'ἀνορησάμενος δὲ ἀνεῖχε, ancienne leçon, maintenue par Reimarus et par Sturz. M. Imm. Bekker adopte celle que je donne. — 7. Cf. Lucain, X, 1010. — 8. Cf. Plutarq. Pomp. LXXX; Eutrope, VI, 16. — 9. A : οὕτως δῆ. B, G, H : οὕτω δέ. — 10. Cf. Cæs. l. I. III, 106. — 11. Cf. Plutarq. l. I.; Lucain, IX, 1035.

ἐπεκάλει. Καὶ ἐκείνην κοσμησαί τε καὶ εὐθετῆσαι καὶ
 R.p.311. θάψαι τισὶν ἐκέλευσε. Καὶ ἐπὶ μὲν τούτῳ¹ ἔπαινον ἔσχεν·
 ἐπὶ δὲ δὴ τῇ προσποιήσει γέλωτα ὠφλίσκανε. Τῆς γὰρ
 δυναστείας δεινῶς ἀπ' ἀρχῆς ἐφιέμενος², καὶ ἐκείνον καὶ
 ὡς ἀνταγωνιστὴν καὶ ὡς ἀντίπαλον αἰεί ποτε μισήσας,
 καὶ τὰ τε ἄλλα ἐπ' αὐτῷ πάντα πράξας³, καὶ τὸν πό-
 λεμον τόνδε οὐκ ἐπ' ἄλλο τι παρασκευάσας, ἢ ἵνα ἀπο-
 λομένου⁴ αὐτοῦ πρωτεύσῃ, τότε τε ἐς Αἴγυπτον οὐ δι'
 ἄλλο τι ἐπειχθεὶς, ἢ ἵνα αὐτὸν, εἰ περιεῖη, προσκατεργά-
 σαιτο⁵, ποθεῖν τε⁶ αὐτὸν ἐπλάττετο, καὶ ἀγανακτεῖν ἐπὶ
 τῷ ὀλέθρῳ αὐτοῦ ἐσκήπτετο.

9. Καὶ ὁ μὲν μηδὲν ἔτι πολέμιον, ὑπεξηρημένου οἱ⁷
 ἐκείνου, καταλείπεσθαι⁸ νομίζων, καὶ⁹ ἐν τῇ Αἰγύπτῳ
 ἐνεχρόνισεν ἀργυρολογῶν, καὶ τὰ τοῦ Πτολεμαίου καὶ τὰ
 τῆς Κλεοπάτρας διάφορα διακρίνων¹⁰. πόλεμοι δὲ ἐν
 τούτῳ ἕτεροι αὐτῷ παρεσκευάσθησαν. Ἦ τε γὰρ Αἴγυπτος
 ἐνεόχμωσε, καὶ ὁ Φαρνάκης ἤρξατο μὲν εὐθύς, ἐπειδὴ
 πρῶτον τὸν τε Πομπήιον¹¹ καὶ τὸν Καίσαρα ἐκπεπολεμῶ-
 σθαι ἔμαθε, τῆς¹² πατρώας ἀρχῆς ἀντιποιεῖσθαι. Χρονιεῖν
 τε¹³ γὰρ αὐτοὺς ἐν τῇ στάσει¹⁴, καὶ τὰς δυνάμεις τῶν Ρω-

1. C : ἐπὶ μὲν τούτο. — 2. D'après A, B, F et Xiphilin, l. l. M. Imm. Bekker substitue aussi cette leçon à l'ancienne δεινῶς ἐφιέμενος, maintenue par Reimarus et par Sturz.

3. Sturz attribue cette leçon à A seulement; elle se trouve aussi dans B, F. Avec M. Imm. Bekker, je la donne à la place de l'ancienne πράξας ἅπαντα. — 4. Ἀπολουμένου, dans les mêmes mss. — 5. Xiphilin, l. l. : κατεργάσαιτο. — 6. Le même, l. l. Cette particule manque dans les mss.

7. Omis dans A, B, F. — 8. A l'ancienne leçon καταλείπεσθαι, je subs-

cha leur crime, ordonna de parer sa tête, de l'orner avec soin et de l'ensevelir. Par là il mérita des éloges ; mais il se rendit ridicule par sa feinte douleur. En effet, lui qui, dévoré, dès le principe, de la soif du pouvoir, avait poursuivi d'une haine constante Pompée comme un rival capable de lui disputer l'empire, lui qui n'avait rien négligé pour le perdre, qui n'avait entrepris cette guerre que pour monter au premier rang par sa mort, qui n'était accouru alors en Égypte que pour lui ravir le jour s'il le trouvait vivant, feignait de le regretter et voulait paraître s'indigner de sa mort.

9. César, persuadé qu'il n'avait plus d'ennemi après le meurtre de Pompée, passa son temps en Égypte à lever de l'argent et à juger les différends de Ptolémée avec Cléopâtre. Mais alors même de nouvelles guerres se préparaient contre lui. L'Égypte s'agitait, et Pharnace, aussitôt qu'il eut appris que la guerre avait éclaté entre Pompée et César, tenta de recouvrer les États de son père. Il avait espéré que leur lutte se prolongerait et que les Romains useraient leurs forces contre eux-mê-

titue, comme M. Imm. Bekker, καταλείπεσθαι, conseillé par Sturz. Cf. sa note, p. 18-19, tom. II. — 9. Omis dans F. — 10. Cf. Cæs. I. I. III, 103, 106. — 11. D'après A, B, F, H, au lieu de l'ancienne leçon τὸν Πομπήιον. — 12. Comme M. Imm. Bekker, je retranche ici, d'après Reiske, la particule τε. Sturz, tout en approuvant cette suppression, conserve la leçon vulgaire. — 13. Omis dans G, H. — 14. A l'ancienne leçon συστάσει, tirée d'E, je substitue, d'après les autres mss., στάσει deviné par Xylander.

μαίων αὐτὰς περὶ αὐταῖς ἀναλώσειν ἤλπισεν. Ἐΐχετο¹ δὲ καὶ τότε τῶν προκειμένων, ὅτι τε² ἄπαξ ἐκεκίνητο, καὶ ὅτι πόρρω τὸν Καίσαρα ὄντα ἐπίυετο· καὶ πολλά γε χωρία προκατέλαβε. Κἀν τούτῳ καὶ ὁ Κάτων καὶ ὁ Σκηπίων³, οἱ τε ἄλλοι οἱ τὴν αὐτὴν σφίσι γνώμην ἔχοντες, καὶ ἐμφύλιον καὶ ὀθνεῖον ἐν τῇ Ἀφρικῇ πόλεμον ἤγειραν.

10. Ἔσχε γὰρ οὕτως· ὁ Κάτων ἐν τῷ Δυρράχῳ πρὸς τοῦ Πομπηίου τά τε ἐκ τῆς Ἰταλίας ἐπιτηρεῖν ἄν τις διαβαίνειν, καὶ τοὺς Παρθινοὺς⁴ κατείργειν, ἄν τι παρακινῶσι, καταλειφθεῖς, τὸ μὲν πρῶτον ἐκείνοις ἐπολέμει· ἡττηθέντος δὲ⁵ τοῦ Πομπηίου, τὴν μὲν Ἕπειρον ἐξέλιπεν, ἐς δὲ τὴν⁶ Κέρκυραν μετὰ τῶν ὁμογενωμονούντων οἱ κομισθεῖς⁷, ἐνταῦθα τοὺς τε ἐκ τῆς μάχης διαφυγόντας,

R.p.312. καὶ τοὺς ἄλλους τοὺς τὰ αὐτὰ φρονούντας ἐδέχετο. Κικέρων μὲν γὰρ καὶ ἄλλοι τινὲς τῶν βουλευτῶν ἐς τὴν Ῥώμην παραυτίκα ἀπῆραν· οἱ δὲ δὴ πλείους μετὰ τε τοῦ Λαβιήνου καὶ μετὰ τοῦ Ἀφρανίου, ἅτε μηδεμίαν ἐν τῷ Καίσαρι ἐλπίδα⁸, ὁ μὲν, ὅτι ἠτύτομολήκει, ὁ δὲ, ὅτι σωθεῖς ὑπ' αὐτοῦ, αὐθις οἱ ἐπεπολεμήκει, ἐχόντων, πρὸς τε τὸν Κάτωνα ἦλθον, καὶ ἐκεῖνον προστησάμενοι ἐπολέμουν.

11. Καὶ μετὰ τοῦτο καὶ ὁ Ὀκταούσιος⁹ σφίσι προσεγένετο. Ὡς¹⁰ γὰρ τότε τὸν¹¹ Ἰόνιον ἐσέπλευσε¹², καὶ τὸν Ἀντώ-

1. C : ἐσχετο. — 2. Omis dans G. — 3. D'après C, D, E, G. Il est question de Métellus Scipion, beau-père de Pompée. Cf. Plutarq. Cat. Min. LVI; Eutrope, VI, 18. — 4. Cf. Dion Cass. liv. XLI, 49.

5. C : καὶ ἡττηθέντος δέ. — 6. Omis dans A, F. — 7. Cf. Plutarq. Cat. Min. LV, et Vie de Cic. XXXIX. — 8. E, H, I : ἐλπίδα ἔχοντες. Cf.

mes, et il persista dans son entreprise, parce qu'il avait levé l'étendard, et parce qu'il savait que César était éloigné : il s'empara de plusieurs places avant son arrivée. Dans ce même temps Caton, Scipion et tous ceux qui soutenaient la même cause, donnèrent en Afrique le signal de la guerre civile et de la guerre étrangère.

10. Les choses se passaient ainsi : Caton, laissé à Dyrrachium par Pompée pour empêcher toute traversée du côté de l'Italie, observer les Parthiniens et réprimer leurs mouvements, avait d'abord fait la guerre à ce peuple ; mais, après la défaite de Pompée, il quitta l'Épire, se dirigea vers Corcyre, où il rassembla les soldats échappés au désastre de Pharsale et tout ce qui restait de son parti. Cicéron et d'autres sénateurs avaient regagné Rome sans délai ; mais le plus grand nombre s'étaient rendus auprès de Caton avec Labiénus et Afranius, qui n'espéraient rien de César, le premier, parce qu'il l'avait abandonné, le second, parce que, après avoir obtenu son pardon de César, il avait repris les armes contre lui. Ils mirent Caton à leur tête et firent la guerre.

11. Octave vint ensuite les joindre : après avoir parcouru la mer Ionienne et s'être emparé de C. Anto-

la note de Reimarus. — 9. M. Octavius. Cf. Cæs. l. I. III, 9 ; Lucain, IV, 433 ; Florus, IV, 2, 31 ; Hirtius, De Bell. Alexand. 42 et suiv. L'article δ manque dans G. — 10. Oddey : $\delta\varsigma$ γὰρ — καὶ ἄλλων μὲν τινων, κτλ. — 11. Au lieu de τότε τὸν, Reiske propose ἐς τε τὸν, que j'aurais adopté s'il était confirmé par les mss. — 12. Leunclavius remplace la leçon vul-

νιον τὸν Γάιον συνέλαβεν, ἄλλων μὲν τινων χωρίων ἐκράτησε, τὴν δὲ δὴ Σάλωνα, καίπερ ἐπὶ πλείστον αὐτὴν πολιορκήσας, οὐχ εἶλε. Τὰ τε γὰρ ἄλλα ἰσχυρῶς αὐτὸν ἀπεκρούοντο, βοηθοῦντα σφίσι τὸν Γαουίνιον ἔχοντες· καὶ τέλος μετὰ τῶν γυναικῶν ἐπεκδραμόντες, μέγα ἔργον εἰργάσαντο. Ἐκεῖναί τε γὰρ τάς τε κόμας καθεῖσαι, καὶ στολὰς μελαίνας ἐνδυσάμεναι, λαμπάδας τε λαβοῦσαι, καὶ τὸ σύμπαν πρὸς τὸ φοβερώτατον¹ σχηματίζεσθαι, τῷ τε στρατοπέδῳ τῷ πολιορκοῦντι σφᾶς νυκτὸς μέσης προσέμιξον, καὶ τοὺς προφύλακας, ὡς καὶ δαίμονες τινές, ἐκπλήξασαι, τὸ πῦρ ἐς τὸ χαράκωμα ἀπανταχόθεν ἅμα ἐνέβαλον· καὶ αὐτοὶ ἐπισπόμενοι² σφίσι, πολλοὺς μὲν ταραττομένους, πολλοὺς δὲ καὶ καθεύδοντας ἐφόνευσαν³. Καὶ ἐκεῖνό τε εὐθὺς κατέσχον, καὶ τὸ ναύσταθμον, ἐν ᾧ ὁ Ὀκταουῖος νηλιζέτο, αὐτοβοεῖ⁴ εἶλον. Οὐ μόντοι καὶ ἐν Ῥαστώνῃ τινὶ ἐγένοντο. Διαφυγῶν γὰρ πῶς αὐτοὺς, δυνάμει τε αὐθις ἤθροισε, καὶ μάχῃ νικήσας προσήδρευε σφίσι. Κἀν τούτῳ τοῦ Γαουίνιου νόσῳ τελευτήσαντος⁵, τῆς τε θαλάσσης τῆς ἐκεῖ πάσης ἐκράτησε, καὶ ἐς τὴν γῆν ἐκβαίνων, πολλὰ αὐτῆς⁶ ἐκακούργει· μέχρις οὐ ἦ τε πρὸς τῷ Φαρσάλῳ μάχῃ ἐγένετο, καὶ οἱ στρατιῶται αὐτοῦ⁷, ἐπιπλευσάντων τινῶν ἐκ τοῦ Βρεντεσίου σφίσι,

gairé προσέπλευσε par περιέπλευσε. Sturz aime mieux ἐσέπλευσε, que j'adopte d'après A, F, comme M. Imm. Bekker.

1. H : φοβερώτερον. — 2. D'après A, B, F, I, au lieu de la leçon vulgaire ἐπισπόμενοι. — 3. Avec M. Imm. Bekker, je remplace l'ancienne leçon ἐφόνευσαν par ἐφόνευσαν, d'après A, B, F.

mus, il prit plusieurs villes; mais il ne put se rendre maître de Salone, après l'avoir longtemps assiégée. Les habitants, secourus par Gabinius, le repoussèrent avec vigueur; enfin, s'étant élancés hors des murs avec les femmes, ils se distinguèrent par une action d'éclat : les femmes, les cheveux épars, en habit de deuil, armées de torches, dans un appareil qui inspirait la terreur, se jetèrent pendant la nuit sur les assiégeants, frappèrent d'épouvante, comme autant de furies, les sentinelles avancées, et portèrent toutes ensemble la flamme dans le camp. Les hommes, qui les suivaient, faisant main basse sur les Romains troublés par un désordre inévitable, ou plongés dans le sommeil, restèrent maîtres du camp ainsi que du mouillage où stationnait Octave. Cependant ils ne furent pas délivrés de leurs alarmes. Octave, qui leur avait échappé, rassembla de nouvelles forces, les vainquit et recommença le siège. Sur ces entre-faites, Gabinius étant mort de maladie, Octave s'empara de toute la mer qui baigne ces contrées, descendit à terre et y commit de grands dégâts, jusqu'au moment où la bataille de Pharsale fut livrée. Alors, ses soldats s'étant déclarés, sans combattre, pour les troupes en-

4. Αὐτοῖσι, dans A, B, C, D, F, G, I. — 5. Cf. Hirtius, l. I. 43.

6. Xylander propose de substituer αὐτούς à la leçon vulgaire αὐτοῖς. Reimarus et Sturz ont adopté sa conjecture. D'après A, C, F, G, H, je lis αὐτῆς, comme M. Imm. Bekker.

7. D'après A, B, F, H, au lieu d'αὐτῶ.

μετέστησαν, μηδὲ ἐς χεῖρας αὐτοῖς ἐλθόντες. Τότε γὰρ ἐρημωθεὶς τῶν συμμάχων, ἐς τὴν Κέρκυραν ἀπεχώρησε.

12. Καὶ ὁ Πομπηῖος δὲ ὁ Γναῖος πρότερον μὲν τῶ τῶν
 R.p.315. Αἰγυπτίων ναυτικῶ¹ περιπλέων, τὴν τε Ἥπειρον καλουμένην κατέτρεχε, καὶ Ὠρικὸν² ὀλίγου εἶλε, Μάρκου Ἀχιλίου³ αὐτὸ κατέχοντος, καὶ τὸν τε ἔσπλουν⁴ τὸν ἐς τὸν λιμένα πλοίοις λίθων γέμουσι χώσαντος, καὶ περὶ τὸ στόμα αὐτοῦ πύργους ἐκατέρωθεν ἐπὶ τε τῆς ἠπείρου καὶ ἐφ' ὀλκᾶδων ἐγείραντος. Τούς τε γὰρ λίθους τοὺς ἐν τοῖς σκάφεσι ἐγκειμένους⁵ κολυμβηταῖς ὑφύδρσι⁶ διασκεδάσας, καὶ αὐτὰ ἐκεῖνα κουφισθέντα ἐλύσας, τὸν τε ἔσπλουν ἠλευθέρωσε, καὶ μετὰ τοῦτο ὀπλίτας ἐφ' ἑκάτερα τῆς χηλῆς ἐκβιάσας, ἐπεσέπλευσε⁷, καὶ τὰ τε πλοῖα πάντα, καὶ τῆς πόλεως τὸ πολὺ κατέκαυσεν. Εἶλε δ' ἂν καὶ τὴν λοιπὴν, εἰ μὴ τρωθεὶς, δέος τοῖς Αἰγυπτίοις μὴ καὶ ἀποθάνη παρέσχε. Θεραπευθεὶς δ' οὖν, Ὠρικῶ μὲν οὐκέτι προσέβαλε, τὰ δ' ἄλλα περιφοιτῶν ἐπόρθει. Καί ποτε καὶ αὐτοῦ τοῦ Βρεντεσίου μάτην, ὥσπερ που καὶ ἄλλοι τινές, ἐπείρασε. Ἔως μὲν δὴ ταῦτ' ἐποίει· ἐπεὶ δὲ ὁ τε⁸ πατὴρ αὐτοῦ ἠττήθη, καὶ οἱ Αἰγύπτιοι πυθόμενοι τοῦτο οἴκαδε ἀπέπλευσαν, οὕτω δὴ πρὸς τὸν Κάτωνα ἀφίκετο.

13. Καὶ αὐτὸν Κάσσιος ὁ Γαῖος ἐμιμήσατο, πλεῖστα

1. Reiske : « Quod Pompeio Ptolemæus in auxilium miserat. » — 2. Ὠρικὸν ici et Ὠρικῶ un peu plus bas, dans tous les mss., sont deux fautes de copistes. Cf. la note de Reimarus. — 3. Xylander aimerait Ἀχιλίου, d'après César, l. I. III, 15. — 4. A, B, F : τότε ἔσπλουν.

voyées de Brindes, Octave, abandonné de ses alliés, se retira à Corcyre.

12. Cnæus Pompée se porta d'abord sur divers points avec les vaisseaux égyptiens; il fit des incursions dans l'Épire, et peu s'en fallut qu'il ne s'emparât d'Oricum. M. Acilius, qui défendait cette ville, avait fermé l'entrée du port par des vaisseaux remplis de pierres et construit des tours, de chaque côté, sur le sol et sur des navires de transport. Cnæus, par le moyen de plongeurs, fit disperser les pierres placées dans les vaisseaux, et, quand ils furent allégés, il les fit traîner hors de l'entrée du port, qui se trouva libre; puis il débarqua ses légionnaires sur les môles situés l'un à droite et l'autre à gauche, pénétra dans le port, et mit le feu aux vaisseaux d'Acilius et à la plus grande partie de la ville. Il l'aurait prise tout entière, s'il n'avait point reçu une blessure qui fit craindre aux Égyptiens qu'il ne mourût. Lorsqu'il fut guéri, il n'entreprit rien de nouveau contre Oricum; mais il parcourut et dévasta diverses parties de l'Épire. Il tenta aussi un coup de main contre Brindes, mais en pure perte, comme plusieurs autres. Voilà ce que fit alors Cnæus; mais, après la défaite de son père, les Égyptiens étant rentrés dans leur pays, dès qu'ils en eurent connaissance, il se rendit auprès de Caton.

13. Son exemple fut suivi par C. Cassius, qui avait

— 5. D'après A, F, comme M. Imm. Bekker, au lieu de la leçon vulgaire συγκατεμένους. — 6. Conjecture de Xylander, adoptée par mes devanciers, au lieu de l'ancienne leçon ἐφύδρους. — 7. D'après Sturz, au lieu d'ἐπισέπλευσε. — 8. C: δ' ὅ τε.

μέν καὶ τῆς Σικελίας καὶ τῆς Ἰταλίας ¹ λυπήσας, πολλαῖς
 δὲ μάχαις ἐν τε ² τῇ θαλάσῃ καὶ ἐν τῇ ἠπείρῳ συχνοὺς
 νικῆσας. Προὔχοντα μέντοι τὸν Κάτωνα ἀρετῇ σφῶν ἰδόν-
 τες πολλοὶ πρὸς αὐτὸν συγκατέφυγον· καὶ αὐτοῖς ἐκεῖνος ³
 συναγωνισταῖς καὶ συμβούλοις πρὸς πάντα χρώμενος ⁴, ἐς
 Πέλοπόννησον, ὡς καὶ καταληψόμενος αὐτήν, ἔπλευσεν. Οὐ
 γάρ πω τὸν Πομπηῖον τεθνεῶτα ἠκηκόει. Καὶ Πάτρας μὲν
 κατέσχον, κἀνταῦθα ἄλλους τε πολλοὺς καὶ τὸν Πετρέιον ⁵
 [τόν τε Πομπηίου γαμβρόν] τὸν Φαῦστον ⁶ προσέλαβον.
 Κυῖντου δὲ δὴ Φουφίου Καλῆνου ⁷ μετὰ τοῦτο ἐπιστρατεύ-
 σαντος σφίσι, ἐξανήχθησαν· καὶ ἐς Κυρήνην ἐλθόντες, καὶ
 ἐκεῖ τὸν τοῦ ⁸ Πομπηίου θάνατον μαθόντες, οὐκέτι συνε-
 φρόνησαν· ἀλλ' ὁ μὲν Κάτων, δι' ἀχθηδὸνα τῆς τοῦ Καί-
 σαρος δυναστείας, καὶ ἄλλοι τινές, δι' ἀπόγνωσιν τῆς παρ'
 B. p. 314. αὐτοῦ συγγνώμης, ἐς τε τὴν Ἀφρικὴν ⁹ μετὰ τοῦ στρατοῦ
 ἔπλευσαν, καὶ τὸν Σκηπίωνα προσλαβόντες, πάντα ἐπὶ
 τῷ Καίσαρι ἔπραττον. Οἱ δὲ δὴ πλείους ἐσκεδάσθησαν· καὶ
 αὐτῶν οἱ μὲν ἄλλοι ἀποχωρήσαντες, ἀπήλλαξαν, ὡς που

1. Les mots καὶ τῆς Ἰταλίας sont omis dans G.

2. Cette particule manque dans la leçon vulgaire; comme Sturz et M. Imm. Bekker, je l'ajoute d'après A, F.

3. Reiske voudrait remplacer l'ancienne leçon αὐτοῖς ἐκεῖνοις par αὐτὸς ἐκεῖνοις. Mais A, B, C, F, portant αὐτοῖς ἐκεῖνος, je préfère cette leçon, avec Sturz et M. Imm. Bekker.

4. D'après A, B, C, F, au lieu de συμβούλοις, πάντα χρώμενος, évidemment altéré. — 5. M. Pétréius, lieutenant de Pompée en Espagne. Sur la part qu'il prit plus tard à la guerre d'Afrique contre César et sur sa mort, cf. Hirtius, de Bell. Afric., XC V; Dion, Cass. XLII, 2 et suiv.

6. L'ancienne leçon τὸν Πετρέιον Πομπηῖον τὸν Φαῦστον, maintenue par Reimarus, Sturz et M. Imm. Bekker, et confirmée par les mss., est

maltraité la plus grande partie de la Sicile et de l'Italie, et remporté de nombreuses victoires sur mer et sur terre. Plusieurs autres, reconnaissant combien Caton leur était supérieur en vertu, se retirèrent auprès de lui. Il les prit pour auxiliaires et pour conseillers et fit voile pour le Péloponnèse, dans la pensée de s'en emparer; car il ignorait encore la mort de Pompée. Ils prirent Patras, où Pétréius, Faustus, gendre de Pompée, et beaucoup d'autres vinrent les joindre; mais Q. Fufius Calénus s'étant mis en campagne contre eux, ils levèrent l'ancre et se rendirent à Cyrène, où ils apprirent la mort de Pompée. Cette nouvelle troubla leur accord: Caton, qui ne pouvait supporter la puissance de César, et d'autres, qui n'espéraient point trouver grâce auprès de lui, allèrent en Afrique avec l'armée, se réunirent à Scipion, et dirigèrent, en commun, leurs efforts contre César. Mais la plupart se dispersèrent; ainsi séparés de leurs amis, ils allèrent où le hasard guidait leurs pas.

inexplicable. J'ai suivi la conjecture de Leunclavius, en plaçant entre crochets les mots τὸν τε Πομπηίου γαμβρόν. Sur ce fils de Sylla, gendre de Pompée et sur le rôle qu'il joua dans la guerre d'Afrique, cf. Hirtius, 1. 1. XCVI et Dion Cass. XLIII, 12-13. Wagner et M. Tafel ont traduit, d'après la conjecture de Leunclavius : *Auch Petreius und des Cneus Pompeius Eidam Faustus*. La version de Nic. Leonicenso, *come Petreio Pompeo Fausto* prouve qu'il avait sous les yeux la leçon vulgaire. — 7. Cf. Cæs. de Bell. civ. III, 55; Hirtius, de Bell. Alexandr. XLII. Xiphilín, 1. 1. l'appelle à tort Καλούϊνου — 8. D'après A, B, F, au lieu de τὸν Πομπηίου. — 9. Comme A, F, au lieu de la leçon vulgaire : ἐς τὴν Ἀφρικὴν. Sturz : « Africam propriam intelligi, et quidem regionem Syrticam, agrumque Carthaginensem docuit ad hunc locum Penzelius. »

καὶ συνέτυχε σφίσι· οἱ δὲ καὶ πρὸς τὸν Καίσαρα παρα-
χρηῖμα ἐλθόντες, ἄλλοι τε καὶ Γαῖος Κάσσιος, ἀδείας ἔτυχον.

14. Ὁ δὲ δὴ Καλῆνος ἐπέμφθη τε ¹ ἐς τὴν Ἑλλάδα
πρὸ τῆς μάχης ὑπὸ Καίσαρος· καὶ εἶλεν ἄλλα τε καὶ τὸν
Πειραιᾶ, ἅτε καὶ ἀτείχιστον ὄντα². Τὰς γὰρ Ἀθήνας, καί-
περ πλεῖστα τὴν χώραν αὐτῶν κακώσας, οὐκ ἠδυνήθη πρὸ
τῆς τοῦ Πομπηίου ἥττης λαβεῖν. Τότε γὰρ ἐθελονταὶ αὐτῷ
προσεχώρησαν, καὶ αὐτοὺς ὁ Καῖσαρ, μηδὲν μνησικακήσας,
ἀθῶους ἀφῆκε· τοσοῦτον μόνον εἰπὼν, ὅτι πολλὰ ἀμαρτά-
νοντες ὑπὸ τῶν νεκρῶν σώζοιντο. Τὸ δὲ δὴ ἔπος τοῦτο
ἐδήλου, ὅτι σφῶν διὰ τε τοὺς προγόνους, καὶ διὰ τὴν δό-
ξαν τὴν τε ἀρετὴν αὐτῶν ἐφείσατο. Ἀθῆναι μὲν οὖν, καὶ
τὰ ἄλλα τὰ πλείω τῆς Ἑλλάδος, εὐθύς τότε ³ ὠμολόγησαν
αὐτῷ· Μεγαρεῖς δὲ καὶ ὡς ἀντέσχον· πολλῶ γὰρ ⁴ ὕστερον
χρόνῳ, τὰ μὲν βία, τὰ δὲ καὶ προδοσίᾳ ἤλωσαν. Ὄθενπερ
φόνος τε αὐτῶν πολὺς ἐγένετο, καὶ οἱ λοιποὶ ἐπράθησαν. Ὁ
μέντοι Καλῆνος, τοῦτο μὲν, ἵνα δὴ καὶ κατ' ἀξίαν αὐτοὺς
τετιμωρῆσθαι δόξη, ἐποίησε· φοβηθεὶς δὲ μὴ καὶ παντε-
λῶς ἡ πόλις ἀπόληται, πρῶτα μὲν τοῖς ἐπιτηδεῖσις σφᾶς,
ἔπειτα δὲ καὶ ἐλαχίστου ἀπέδοτο, ἵν' ἐλευθερωθῶσι. Καὶ ὁ
μὲν ταῦτα πράξας, ἐπὶ τε τὰς Πάτρας ἐπεστράτευσεν ⁵,
καὶ ἀμαχί αὐτάς, τὸν τε Κάτωνα καὶ τοὺς μετ' αὐτοῦ
προεκφοβήσας ⁶, κατέσχευεν.

1. D'après A, F, au lieu d'ἐπέμφθη. — 2. Sylla avait fait détruire les fortifications construites par les soins de Thémistocle. Cf. Meursius, Piræ. 1-8. — 3. Les mots εὐθύς τότε manquent dans F. — 4. A, B, F : πολλῶ γε.

Quelques-uns, et Cassius fut de ce nombre, se rendirent sur-le-champ auprès de César et obtinrent l'impunité.

14. Calénus avait été envoyé en Grèce par César, avant la bataille de Pharsale. Il s'empara de diverses places et du Pirée qui n'était pas fortifié. Quant à Athènes, quoiqu'il eût très-maltraité son territoire, il ne put s'en rendre maître avant la défaite de Pompée. Après cette défaite, les Athéniens se soumirent volontairement à César, qui ne conserva contre eux aucun ressentiment et laissa leur résistance impunie. Il se borna à leur dire que, malgré leurs fautes, ils étaient sauvés par les morts; faisant entendre qu'il les épargnait à cause de la gloire et des vertus de leurs ancêtres. Athènes et la plus grande partie de la Grèce s'empressèrent de traiter alors avec lui; mais les habitants de Mégare résistèrent encore, et ne furent réduits que beaucoup plus tard par la force, ou même par la trahison. Aussi furent-ils presque tous massacrés; ceux qui échappèrent à la mort furent vendus. Calénus fit cet acte de rigueur pour montrer qu'ils avaient été punis, comme ils le méritaient; mais, craignant que cette ville ne disparût complètement, il les vendit à leurs proches et à bas prix, afin qu'ils pussent recouvrer leur liberté. Après la réduction de Mégare, il se mit en marche contre Patras, qu'il prit sans coup férir, grâce à la crainte qu'il avait inspirée à Caton et à ceux qui étaient avec lui.

5. C : ἐστράτευσε. — 6. Correction proposée par Leunclavius, d'après la version de Xylander, *ob terrorem jam ante Catoni incussum*, et adoptée par M. Imm. Bekker, au lieu de la leçon vulgaire *προσεκφοθήσας*, maintenue par Reimarus et Sturz.

15. Ἐν ᾧ δὲ ταῦτα¹ ὡς ἕκαστα ἐπράττετο, καὶ ἡ Ἰβηρία, καίπερ εἰρηνεύσασα, ἐκινήθη. Ἐπειδὴ γὰρ ὁ Λογγῖνος ὁ Κύϊντος πολλὰ καὶ τότε αὐτοὺς ἐλυμαίνετο, τὸ μὲν πρῶτον ὀλίγοι τινὲς συνέστησαν, ὡς ἀποκτενοῦντες² αὐτόν· ἐπεὶ δὲ δὴ τρωθεὶς διέφυγε, κακὸν τούτου πολλῶ μείζω σφᾶς ἠδίκηαι, συχνοὶ μὲν Κορδουβήσιοι, συχνοὶ δὲ καὶ στρατιῶται, ἅτε καὶ τοῦ Πομπηίου γεγονότες, ἐπανέστησαν αὐτῷ, Μάρκον Μάρκελλον Αἰσερνῖνον τὸν ταμίαν προσθησάμενοι³. Οὐ μὴν καὶ ὅλη τῇ γνώμῃ⁴ αὐτοὺς προσεδέ-

R.p.315. ξατο, ἀλλὰ τό τε ἀσταθμῆτον τῶν πραγμάτων ὄρων, καὶ τὴν ἔκβασιν σφῶν ἐφ' ἑκάτερα προσδεχόμενος, ἐπημποτέριζε, καὶ διὰ μέσου πάντα καὶ ἔλεγε καὶ ἐπραττεν· ὥστε, ἂν τε ὁ Καῖσαρ, ἂν τε καὶ ὁ Πομπηῖος κρατήσῃ, ἀμφοτέροις σφίσι συνηγωνίσθαι δόξαι. Πομπηῖῳ μὲν γὰρ, ὅτι τοὺς τε μεταστάντας⁵ πρὸς αὐτὸν ἐδέξατο, καὶ τῷ Λογγίνῳ, τὰ τοῦ Καίσαρος πράττειν λέγοντι, ἀντεπολέμησεν, ἐχαρίσατο· Καίσαρι δὲ, ὅτι καὶ τοὺς στρατιώτας, ὡς καὶ τοῦ Λογγίνου νεωτερίζοντός τι, παραλαβὼν, τούτους τε αὐτῷ ἐτήρησε, καὶ ἐκεῖνον οὐκ εἶασε πολεμωθῆναι· καὶ τό γε ὄνομα⁶ τὸ τοῦ Πομπηίου τῶν στρατιωτῶν ταῖς ἀσπίσιν ἐπιγραφάντων⁷, ἀπῆλειψεν. Ὅπως καὶ ἐκ τῷ τοιοῦτου τῷ μὲν, τὰ ἔργα τῶν ὄπλων, τῷ δὲ, τὴν δόκησιν προβάλλων, καὶ τῶν μὲν ὑπὲρ τοῦ κρατήσαντος γεγονότων προσποιού-

1. Dans l'ancienne leçon ἐν ᾧ δὲ ταῦτά τε ὡς ἕκαστα ἐπράττετο, καὶ ἡ Ἰβηρία, κτλ. Reiske conseille de retrancher τε après ταῦτα et καὶ après ἐπράττετο. Je me contente de supprimer τε, comme Sturz : « Ego, dit-il, τε tantum sustuli, quia καὶ, etiam, commode incipit apodosin. »

15. Tandis que ces événements s'accomplissaient, l'Espagne, quoiqu'elle eût été pacifiée, s'agitait, aigrie par les mauvais traitements que lui infligeait Q. Longinus. Quelques hommes se liguèrent d'abord pour l'assassiner; mais Longinus, blessé, s'échappa de leurs mains et leur fit encore plus de mal. Alors un grand nombre d'habitants de Cordoue et beaucoup de soldats, qui avaient servi sous Pompée, se révoltèrent et se donnèrent pour chef le questeur M. Marcellus Æsernius, qui ne se mit pas à leur tête avec une entière franchise. Réfléchissant à l'incertitude des événements et à leur issue toujours douteuse, il flottait des deux côtés, tenant un juste milieu dans ses discours et dans ses actions, et voulant paraître, selon que la victoire se déclarerait pour César ou pour Pompée, avoir secondé l'un ou l'autre. Ainsi, il plut à Pompée en faisant bon accueil aux soldats qui passaient dans ses rangs, et en combattant contre Longinus qui se disait le soutien de César; et il se rendit agréable à César en recevant les soldats pour les conserver à sa cause, au moment où Longinus répandait des ferments de révolte, ou en empêchant que César ne fût engagé dans une guerre, enfin en faisant effacer le nom de Pompée que les soldats avaient inscrit sur leurs boucliers. Par ce manège, il espérait mettre en avant, auprès de l'un, qu'il avait pris les armes pour lui; auprès de l'autre, qu'il ne les avait portées contre lui qu'en apparence, et s'imaginait qu'en s'attribuant ce qui serait arrivé de favorable au

2. B : ὡς καὶ ἀποκτενοῦντες. — 3. Cf. Hirtius, de Bell. Alexandr. LVII-LIX. — 4. H : ἄλλη τῇ γνώμῃ

5. D'après A, F, G, I et Sturz, au lieu de la leçon vulgaire τοὺς μεταστάτας. — 6. G : τό τε ὄνομα. — 7. Cf. Hirtius, l. I. LVIII-LIX.

μενος¹, τὰ δὲ ἐναντία ἔς τε τὴν ἀνάγκην καὶ ἔς ἄλλους τινὰς ἀναφέρων ἀσφαλῆς εἶη.

16. Καὶ διὰ τοῦτο, καίτοι παρασχὸν² αὐτῷ παντελῶς τοῦ Δογγίνου τῷ πλήθει κρατῆσαι³, οὐκ ἠθέλησεν, ἀλλ' ἔς τε ἐνδειξιν καὶ ἔς παρασκευὴν ὧν ἐβούλετο προάγων τὰ πράγματα, ἐπ' ἄλλοις τισὶ τὰ ἀμφίλογα αὐτῶν ἐποιήσατο. Ὡστε καὶ ἐν οἷς ἠλαττώθη, καὶ ἐν οἷς ἐπλεονέκτησέ τι, ὑπὲρ τοῦ αὐτοῦ ὁμοίως, τὰ μὲν ὡς αὐτὸς καὶ ἐποίησε καὶ οὐκ ἐποίησε, τὰ δὲ ὡς ἕτεροι, προτείνασθαι δυνηθῆναι. Καὶ ὁ μὲν οὕτω διαγαγὼν, μέχρις οὗ⁴ καὶ ὁ Καῖσαρ⁵ ἐνίκησε, παραχρῆμα⁶ μὲν ἔς ὀργὴν αὐτῷ⁷ ἦλθε, καὶ ὑπερωρίσθη, ἔπειτα δὲ κατῆλθε καὶ ἐτιμήθη. Δογγίνος δὲ, καταδοησάντων αὐτοῦ διὰ πρεσβείας τῶν Ἰβήρων, τῆς τε ἀρχῆς ἐξέπεσε, καὶ οἴκαδε ἀνακομιζόμενος ἐφθάρη πρὸς ταῖς τοῦ Ἰβηρος ἐκβολαῖς⁸. Ταῦτα μὲν ἔξω ἐγίνετο.

17. Οἱ δὲ ἐν τῇ Ρώμῃ, τέως μὲν ἐν τῷ ἀμφιλόγῳ καὶ ἐν μετεώρῳ τὰ τε τοῦ Καίσαρος καὶ τὰ τοῦ Πομπηίου πράγματα ἦν, ἐκ μὲν τοῦ προφανοῦς πάντες τὰ τοῦ Καίσαρος, ὑπὸ τε τῆς δυνάμεως αὐτοῦ τῆς συνούσης σφίσι, καὶ ὑπὸ τοῦ Σερουιλίου τοῦ συνάρχοντος, ἐσπούδαζον· καὶ εἴτε που κρατήσας ἠγγέλθη, ἔχαιρον· εἴτε καὶ πταίσας,

1. Sur cette construction, assez fréquente dans Dion Cassius, cf. la note de Sturz. — 2. L'ancienne leçon προσὸν est defectueuse; cf. les notes de Reiske et de Sturz. D'après A, B, F, je la remplace par παρασχὸν, comme Sturz et M. Imm. Bekker. — 3. Cf. Hirtius, l. 1. LXI. — 4. C : μέχρι οὗ.

5. H : μέχρις οὗ τε καὶ ὁ Καῖσαρ. — 6. C : καὶ παραχρῆμα. — 7. Avec

vainqueur et en rejetant sur la nécessité ou sur d'autres ce qui lui aurait été contraire, il échapperait au danger.

16. Aussi, quoiqu'il pût par le nombre de ses soldats avoir l'avantage sur Longinus, il ne le voulut pas, et, ne poussant les choses que jusqu'où il fallait pour donner un indice et comme le prélude de ce qu'il voulait faire, il laissait à d'autres tout ce qui pouvait avoir une issue incertaine. Par là, soit qu'il eût le dessous, soit qu'il remportât quelque avantage, il pouvait toujours dire, d'après le même système, qu'il avait ou qu'il n'avait pas fait certaines choses, et que certaines choses devaient être attribuées à d'autres. Il louvoya ainsi, jusqu'au moment où la victoire se déclara pour César, qui l'accabla d'abord de sa colère et le bannit; plus tard, il rentra dans sa patrie et fut comblé d'honneurs. Quant à Longinus, vivement attaqué par une députation d'Espagnols, il fut destitué de son gouvernement, et périt à l'embouchure de l'Èbre, lorsqu'il revenait dans ses foyers. Voilà ce qui se passa hors de l'Italie.

17. A Rome, tant que la fortune de César et celle de Pompée étaient incertaines et comme en suspens, tout le monde faisait des vœux pour César, par la crainte qu'inspiraient la présence de ses soldats et Servilius son collègue; en public, on se réjouissait à la nouvelle de ses succès, et on s'affligeait à la nouvelle de ses revers.

Sturz et M. Imm. Bekker, d'après Xylander. L'ancienne leçon αὐτῶν est défendue par Reimar; cf. sa note. Reiske, tout en approuvant la conjecture de Xylander, en propose une autre : ἐς ὄργην ἀπ' αὐτῶν, *in offensionem ea de causa incurrit*. Elle a moins de vraisemblance.

8. Cf. Hirtius, l. I. LXIV.

ἐλυποῦντο· οἱ μὲν, ἀληθῶς, οἱ δὲ, πλαστῶς ἐκάτερον¹. Καὶ γὰρ κατάσκοποι σφῶν καὶ κατήκοι, πάνθ' ὅσα ἐπ' αὐτοῖς καὶ ἐλέγετο καὶ ἐγίγνετο παρατηροῦντες, πολλοὶ περιενόστουν. Ἰδίᾳ δὲ τὰ ἐναντιώτατα τῶν φανερῶν, οἱ τῷ τε Καίσαρι ἀχθόμενοι, καὶ τὰ τοῦ Πομπηίου προαιρουόμενοι, καὶ ἔλεγον καὶ ἐποίουν. Κάκ τούτου τά τε ἀποστελλόμενα² κατὰ τὸ πρόσφορον σφίσιν ἀμφοτέροι λαμβάνοντες, τοῖς μὲν δεδιώτως³, τοῖς δὲ θαρσύντως ἐχρῶντο καὶ, οἷα πολλῶν καὶ ποικίλων ἔν τε τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ καὶ ἐν τῇ αὐτῇ ὥρᾳ⁴ πολλακίς λογοποιουμένων, χαλεπώτατα διετίθεντο. Καὶ γὰρ ἤδοντο καὶ ἐλυποῦντο, καὶ ἐθάρσυνον καὶ ἐφοβοῦντο διὰ βραχυτάτου.

18. Ἀγγελθείσης δὲ τῆς περὶ Φάρσαλα μάχης⁵, ἐπὶ πολὺ μὲν ἠπίσταν. Οὔτε γὰρ ὁ Καῖσαρ τῷ κοινῷ τι ἐπέστειλεν, ὀκνήσας δημοσίᾳ χαίρων ἐπὶ τοιαύτῃ νίκῃ⁶ φανῆναι (διόπερ οὐδὲ ἐπινίκια αὐτῆς ἔπεμψε), καὶ ὁ παράλογος πρὸς τε τὴν παρασκευὴν αὐτῶν καὶ πρὸς τὰ ἐπιζόμενα πολὺς ἐφαίνετο. Ὡς δ' οὖν ἐπίστευσάν ποτε, τὰς μὲν εἰκόνας τοῦ τε Πομπηίου καὶ τοῦ Σύλλου⁷ τὰς ἐπὶ τῷ βήματι ἐστῶσας ἀνεῖλον, ἄλλο δὲ οὐδὲν τότε⁸ ἔπραξαν· συχνοὶ μὲν γὰρ οὐδὲ τοῦτο βουλόμενοι ποιῆσαι,

1. D'après A, B, F. Sturz, qui cite cette leçon en ne s'appuyant que sur A, B, dit qu'il n'a pas osé insérer dans le texte ἐκάτερον, qui ne lui paraît pas absolument nécessaire. M. Imm. Bekker s'est montré moins timide.

2. La leçon vulgaire ἀπολόμενα est évidemment corrompue. Xylander propose ἀπαγγελλόμενα, adopté par M. Imm. Bekker. Avec Sturz, je préfère ἀποστελλόμενα, conjecture d'Oddey, qui se déduit avec assez de vraisemblance d'ἀπολλόμενα, donné par A, B, E, F, G, H : le copiste a pu

Ces sentiments, sincères chez les uns, étaient feints chez les autres; car partout des espions observaient ce qui se faisait et écoutaient ce qui se disait: mais, en particulier, ceux qui étaient opposés à César et préféraient la cause de Pompée, parlaient et agissaient tout autrement. A chaque nouvelle, les uns et les autres, guidés par l'intérêt de leur parti, se livraient à la crainte ou prenaient confiance; et, comme mille rumeurs contraires circulaient, souvent le même jour et à la même heure, les esprits, péniblement affectés, passaient en un moment de la joie à la douleur et de la confiance à la crainte.

18. Lorsque la bataille de Pharsalé fut annoncée, on n'y crut pas pendant longtemps; César n'avait envoyé aucun message d'État (il aurait craint de se réjouir publiquement d'une semblable victoire, et par le même sentiment il ne la célébra point par un triomphe). Elle paraissait invraisemblable à cause des préparatifs faits des deux côtés et des espérances que chaque parti avait conçues: lorsque le doute dut enfin cesser, on fit disparaître les statues de Pompée et de Sylla, placées devant la tribune aux harangues; mais on n'alla pas plus loin. Plusieurs n'approuvèrent pas cette mesure; d'au-

facilement omettre les trois lettres *στε*. Cf. la note de Sturz. — 3. L'ancienne leçon *δεδιότες* est dans D, E, G, H, I. Comme Sturz, j'adopte *δεδιότως*, d'après A, B, F, seulement ils portent *δεδειότως*, comme I porte *δεδειότες*. — 4. D'après A, D, F, I et M. Imm. Bekker, au lieu de *καὶ τῇ αὐτῇ ὥρᾳ*. — 5. A, F: *τῆς Φαρσαλικῆς μάχης*. — 6. C: *τῇ αὐτῇ νίκῃ*.

7. *Σύλου*, dans A, B, C, F, ici et ailleurs. — 8. Ou mieux, d'après Sturz: *τότε γε*, proposé par Reiske.

συγχοὶ δὲ καὶ τὸν Πομπηϊόν, μὴ πως ἀναμαχέσῃται, φοβούμενοι, τῷ τε Καίσαρι καὶ ἐκεῖνο¹ ἱκανῶς ἔχειν² ἐνόμιζον, καὶ τὸν Πομπηϊόν ἀπαραίτητον σφίσι ἐπ' αὐτῷ γενήσεσθαι³ προσεδόκων. Ἐπεὶ μέντοι καὶ ἀπέθανεν, ὁψὲ μὲν καὶ⁴ τοῦτο, καὶ οὐ πρότερον πρὶν τὸν δακτύλιον αὐτοῦ πεμφθέντα ἰδεῖν, ἐπίστευσαν. Ἐνεγέγλυπτο δὲ ἐν αὐτῷ τρόπαια τρία, ὥσπερ καὶ ἐν τῷ τοῦ Σύλλου.

19. Ὡς δ' οὖν ἐτεθνήκει, φανερῶς τε ἤδη τὸν μὲν ἐπήνουν, τὸν δὲ ἐλοιδόρουν, καὶ πᾶν ὃ τι ποτὲ ἐξευρεῖν ἐδύναντο, ἐσηγοῦντο δοθῆναι τῷ Καίσαρι⁵. Καὶ⁶ ἐν τε τούτῳ πολλὴ παρὰ πάντων, ὡς εἶπεῖν, τῶν πρώτων ἄμιλλα, ὑπερβάλλειν σφῶν ἀλλήλους τῇ κολακείᾳ σπουδαζόντων, καὶ ἐν τῇ ἐπιχειροτονίᾳ αὐτῶν⁷. Ταῖς τε γὰρ ἐπιβοήσεσι καὶ τοῖς σχήμασι πάντες, ὡς καὶ παρόντος καὶ ὄρωντος τοῦ Καίσαρος, πολὺ πλείστην σπουδὴν ἐνεδείκνυντο, καὶ ἐνόμιζον εὐθύς ἀντ' αὐτῶν (ὥσπερ τι αὐτῷ χαριζόμενοι, ἀλλ' οὐκ ἐξ ἀνάγκης αὐτὸ ποιοῦντες), ὁ μὲν ἀρχὴν, ὁ δὲ ἱερωσύνην, ὁ δὲ καὶ χρήματα ἀντιλήψεσθαι. Ἐγὼ οὖν τὰ μὲν ἄλλα, ὅσα ἦτοι καὶ ἐτέροις τισὶ πρότερον ἐψήφισται, R. p. 317. εἰκόνας τε καὶ στεφάνους καὶ προεδρίας, τὰ τε τοιουτότροπα, ἣ καινὰ μὲν, καὶ τότε ἐσενεχθέντα πρῶτον ἦν, οὐ μέντοι καὶ ὑπὸ τοῦ Καίσαρος ἐβεβαιώθη, παραλείψω.

1. Conjecture de Xylander, au lieu de la leçon vulgaire ἐκεῖνο, qui se trouve dans les mss.

2. Mieux ἔχειν, proposé par Reiske.

3. A, F : ἐπ' αὐτῷ γενήσεσθαι σφίσι. De même dans D, à l'exception

tres, craignant que Pompée ne réparât ses désastres, pensaient que l'enlèvement de ces statues devait satisfaire César, et prévoyaient même qu'il pourrait provoquer chez Pompée un ressentiment implacable. Quand on parla de sa mort, on ne crut à cette nouvelle que lentement, et seulement lorsque son anneau eut été envoyé à Rome et exposé à tous les regards. Trois trophées y étaient sculptés, comme sur celui de Sylla.

19. Après la mort de Pompée, on déchira sa mémoire ; mais on exalta César et on lui décerna tous les honneurs qu'on put imaginer. Il y eut, pour ainsi dire, assaut entre les Grands, qui cherchaient à se surpasser uns les autres. Il en fut de même au moment du vote. Tous, par leurs cris et par leurs gestes, manifestaient le zèle le plus empressé, comme si César était présent et les voyait, espérant recevoir aussitôt en retour (comme s'ils lui avaient fait un don volontaire et n'avaient pas obéi à la nécessité), celui-ci une magistrature, celui-là un sacerdoce, un troisième de l'argent. Je ne parlerai pas des honneurs qui avaient été déjà décernés à d'autres, tels que les statues, les couronnes, les préséances et d'autres de même espèce ; ni de ceux qui, nouveaux et accordés alors pour la première fois, ne furent pas accep-

de σφίσι, qui manque. Les mots σφίσι ἐπ' αὐτῷ γενήσεσθαι ont été omis dans C, D, E, G, H, I.

4. Omis dans C, D, H. — 5. Cf. Dion Cass. XLIII, § 14, 42, 44, 45.

6. Omis dans C. — 7. Omis dans le même.

μη καὶ δι' ὄχλου γένωμαι, εἰ¹ πάντα αὐτὰ ἐπεξίοιμι. Τὸ δ' αὐτὸ τοῦτο καὶ ἐν τοῖς ἔπειτα, καὶ μᾶλλον γε ὄσω καὶ πλειώ καὶ ἀτοπώτερα αἰεὶ ἐσήγστο, ποιήσω· μόνα δὲ δὴ ὄσα² ἴδιόν τέ τι καὶ ἐξαίρετον ἔχοντα ἐκυροῦτο, καταλέξω.

20. Τούς τε γὰρ τὰ τοῦ Πομπηίου φρονήσαντας ἐπέτρεψαν αὐτῷ πᾶν θ' ὃ τι ποτ' ἂν ἐθέλησῃ δράσαι (οὐχ ὅτι καὶ αὐτὸς παρ' ἑαυτοῦ οὐ τοῦτ' ἤδη λαβὼν³ εἶχεν, ἀλλ' ἵνα καὶ ἐν νόμῳ δὴ τινι⁴ αὐτὸ ποιεῖν δόξῃ). καὶ πολέμων καὶ εἰρήνης κύριον, προφάσει τῶν ἐν τῇ Ἀφρικῇ συνισταμένων⁵, πρὸς πάντας ἀνθρώπους, ἀπέδειξαν⁶ αὐτὸν, καὶ μὴδὲν μῆτε τῷ δήμῳ μῆτε τῇ βουλῇ περὶ αὐτῶν κοινώσεται. Καὶ ἦν μὲν που καὶ τοῦτο καὶ πρὶν ἐπ' ἐκείνῳ, ἅτε καὶ δύναμιν τηλικαύτην ἔχοντι· τοὺς γοῦν πολέμους οὓς ἐπολέμησε πάντας ὀλίγου καθ' ἑαυτὸν ἀνείλετο· ὅμως δ' οὖν αὐτῷ (πολιταί τε⁷ γὰρ καὶ αὐτοτελεῖς ἔτι δοκεῖν εἶναι ἤθελον) ταῦτά τε οὕτως ἐψηφίσαντο, καὶ τὰ ἄλλα πάντα, ἃ⁸ καὶ ἀκόντων αὐτῶν ἔχειν ἐδύνατο. Ἰπατός τε γὰρ ἔτη πέντε ἐφεξῆς γενέσθαι, καὶ δικτάτωρ οὐκ ἐς ἔκμηνον, ἀλλ' ἐς ἐνιαυτὸν ὅλον λεχθῆναι ἔλαβε· τὴν τε ἐξουσίαν τῶν δημάρχων διὰ βίου, ὡς εἰπεῖν, προσέθετο. Συγκαθέζεσθαι τε γὰρ ἐπὶ τῶν αὐτῶν βάθρων, καὶ ἐς

1. D'après A, F, comme Sturz et M. Imm. Bekker, au lieu de la leçon vulgaire εἰ μή, conservée par Reimarus Xylander avait déjà remarqué que la particule μή devait être supprimée. Leunclavius propose εἰ γε.

2. Avec A, B, F et M. Imm. Bekker, au lieu de la leçon vulgaire μόνα δὲ ὄσα. — 3. Comme dans A, B, F, et dans M. Imm. Bekker, au lieu de

tés par César : je craindrais d'ennuyer en les énumérant. J'agirai de même dans la suite, avec d'autant plus de raison qu'ils furent toujours plus nombreux et plus extraordinaires. Je me contenterai de mentionner ceux qu'un caractère particulier éleva au-dessus des autres.

20. Les Romains permirent à César de traiter comme il le voudrait les partisans de Pompée ; non qu'il ne se fût pas déjà arrogé lui-même ce droit, mais afin qu'il parût l'exercer en vertu d'une loi. A l'occasion des troubles d'Afrique, ils le proclamèrent maître absolu de faire la paix et la guerre avec toutes les nations, sans en référer au peuple ni au sénat. Ce pouvoir était déjà dans ses mains, puisqu'il disposait de troupes considérables. Aussi avait-il entrepris de son autorité presque toutes les guerres qu'il avait faites jusqu'alors. Mais les Romains, qui voulaient paraître encore agir en citoyens et conserver leur indépendance, lui conférèrent par des décrets ces droits et tous les autres qu'il aurait pu prendre malgré eux. Il accepta le consulat pour cinq ans consécutifs, la dictature, non plus pour six mois, mais pour l'année entière, et s'attribua la puissance tribunitienne, pour ainsi dire à vie ; car on l'autorisa à s'asseoir sur le même siège que les tribuns et à leur être adjoind dans tous leurs actes ; ce qui n'était permis à personne. Tous les comices, à l'exception des comices plébéiens,

τοῦτο λαβών. — 4. D'après Reimarus, au lieu de ἤδη τινί. Sturz et M. Imm. Bekker adoptent aussi ce changement. — 5. Cf. § 56 et suiv.

6. A, F : ἐπέδειξαν. D, G, H : ἔδειξαν. — 7. Omis dans C.

8. D'après Xylander. Reimarus, Sturz et M. Imm. Bekker adoptent cette leçon ; & manque dans les mss.

τάλλα συνεξετάζεσθαι σφίσιν (ὁ μηδενὶ ἐξῆν) εὔρετο¹. Αἵ τε γὰρ ἀρχαιρεσίαι πᾶσαι², πλὴν τῶν τοῦ πλήθους, ἐπ' αὐτῷ ἐγένοντο. Καὶ διὰ τοῦτο ἐς τὴν παρουσίαν αὐτοῦ ἀναβληθεῖσαι, ἐπ' ἐξόδῳ τοῦ ἔτους ἐτελέσθησαν. Τὰς τε ἡγεμονίας τὰς ἐν τῷ ὑπηκόῳ ταῖς μὲν ὑπάτοις αὐτοὶ δῆθεν ἐκλήρωσαν, ταῖς δὲ δὴ στρατηγοῖς τὸν Καῖσαρα ἀκλήρωτι δοῦναι ἐψηφίσαντο· ἔς τε γὰρ τοὺς ὑπάτους καὶ ἐς τοὺς στρατηγούς αὐθις παρὰ τὰ δεδομένα³ σφίσιν ἐπανῆλθον. Καὶ ἕτερον δέ τι, εἰθισμένον μὲν⁴ γίγνεσθαι, ἐν δὲ δὴ τῇ τοῦ καιροῦ διαφθορᾷ καὶ ἐπίφθονον καὶ νε-
 R. p 318. μεσητὸν ὄν, ἔγνωσαν. Τοῦ γὰρ πολέμου τοῦ πρὸς τε τὸν Ἰόβαν καὶ πρὸς τοὺς Ῥωμαίους τοὺς μετ' αὐτοῦ πολεμήσαντας, ὃν ὁ Καῖσαρ οὐδέπω τότε, οὐδ' ὅτι γενήσοιτο, ἠπίστατο, πέμψαι τινὰ αὐτῷ νικητήρια, ὡς⁵ κεκρατηκότι, προσέταξαν.

21. 'Γαῦτ' οὖν οὕτω καὶ ἐψηφίσθη καὶ ἐκυρώθη· καὶ ὁ τε Καῖσαρ τὴν⁶ δικτατορίαν παραχρῆμα (καίπερ ἔξω τῆς Ἰταλίας ὦν) ὑπέστη, καὶ τὸν Ἀντώνιον, μηδὲ ἐστρατηγηκότα, ἵππαρχον προσελόμενος. Καὶ εἶπε καὶ τοῦτο⁷ ὁ ὑπάτος· καίτοι τῶν οἰωνιστῶν σφοδρότατα ἀντειπόντων, μη-

1. A B : εὔρητο. Avec Sturz, je substitue εὔρετο à l'ancienne leçon εὔρατο, maintenue par Reimarus et par M. Imm. Bekker.

2. Reimarus : « Ait Dio Cæsarem omnibus præfuisse *comitiis curiatis et centuriatis*, non autem *comitiis tributis plebis*, in quibus eligebantur magistratus minores, vel condebantur plebiscita. »

3. C : δεδομένα. — 4. Omis dans C, D, H. — 5. Ou bien, suivant Reiske : ὡς καί.

6. Καί τὴν, dans le ms. de Munich n° 2. — 7. Sturz défend l'an-

furent mis sous sa main ; et c'est pour cette raison que ceux qui avaient été ajournés à cause de son absence furent tenus à la fin de l'année. Les provinces soumises à la domination romaine avaient été déjà distribuées par le sort aux consuls ; mais on décréta que César les répartirait entre les préteurs sans recourir au sort ; car on était revenu aux consuls et aux préteurs, quoique le contraire eût été décidé. On adopta une autre résolution conforme, il est vrai, à l'usage, mais qui, dans ce temps de corruption, devait soulever la haine et l'envie : un décret ordonna qu'à l'occasion de la guerre contre Juba et contre les Romains qui combattaient avec lui, César, qui ne savait pas même que cette guerre devait avoir lieu, recevrait les honneurs du triomphe, comme s'il l'avait terminée par une victoire.

21. Telles furent les mesures décrétées et sanctionnées. César, qui se trouvait alors hors de l'Italie, accepta sur-le-champ la dictature, et prit pour maître de la cavalerie Antoine, qui n'avait pas été préteur. Le consul donna son adhésion, malgré les vives réclamations des Augures, qui répétaient que personne ne pouvait être

cienne leçon και εἶπετο τοῦτω ὁ ὕπατος : « *Et consul (Servilius) hujus (Cæsaris) judicium secutus est, huic assensus est, nempe de Antonio magistro equitum assumendo. Ex hac ratione patet και post ὑπέστη significare etiam, neque adeo cum Reiskio delendum, aut προσελάμενος in προσείλετο mutandum.* » Elle est confirmée par Nic. Leonicensio : *E ἡ consule sequiva costui*. M. Imm. Bekker lit : και εἶπε και τοῦτον ὁ ὕπατος, qui aboutit au même sens et qui se trouve dans A, B, F. D'après H, je préfère και εἶπε και τοῦτο ὁ ὕπατος.

δενί ἐξεῖναι πλείω τοῦ ἑξαμήνου χρόνον ἱππαρχῆσαι. Ἄλλ' ἐκεῖνοι μὲν γέλωτα ἐπὶ τούτῳ πολὺν ὠφλίσκανον, αὐτὸν μὲν τὸν δικτάτορα εἰς ἑνιαυτὸν παρὰ πάντα τὰ πάτρια¹ λεχθῆναι γνόντες, περὶ δὲ δὴ τοῦ ἱππάρχου ἀκριβολογούμενοι.

22. Ὁ δὲ δὴ Καίλιος² ὁ Μάρκος καὶ ἀπόλετο, τολμήσας τὰ περὶ τῶν δανεισμάτων ὑπὸ τοῦ Καίσαρος ὀρισθέντα, καθάπερ ἠττημένου τε αὐτοῦ καὶ ἐφθαρμένου, λύσαι· καὶ διὰ τοῦτο καὶ τὴν Ῥώμην καὶ τὴν Καμπανίαν ἐκταράξας. Οὗτος γὰρ ἔπραξεν ἀνὰ πρῶτους τὰ τοῦ Καίσαρος³· δι' ἃ⁴ καὶ στρατηγὸς ἀπεδείχθη. Ὀργισθεῖς δὲ ὅτι τε μὴ ἡστυνόμησε, καὶ ὅτι καὶ⁵ ὁ Τρεβώνιος ὁ συνάρχων αὐτοῦ οὐ κληρωτὸς (ὥσπερ εἴθιστο), ἀλλ' αἰρετὸς ὑπὸ τοῦ Καίσαρος ἐς τὴν ἀστυνομίαν προεκρίθη, ἠναντιοῦτο πρὸς πάντα τῶ συνάρχοντι· καὶ οὔτ' ἄλλο τι τῶν ἐπιβαλλόντων οἱ ποιεῖσθαι ἐπέτρεπεν, οὔτε τὰς δίκας κατὰ τοὺς τοῦ Καίσαρος νόμους τελεῖσθαι συνεχώρει· καὶ προσέτι ταῖς ὀφείλουσί τι⁶ βοηθήσειν ἐπὶ τοὺς δεδανεικότας, καὶ τοῖς R. p. 319. ἐν ἀλλοτρίων οἰκοῦσι τὸ ἐνοίκιον ἀφήσειν ἐπηγγέλλετο. Προσθήμενος δὲ ἐκ τούτου συχνοῦς, ἐπῆλθε μετ' αὐτῶν τῶ

1. Reiske propose de remplacer l'ancienne leçon πάντα πάτρια par πάντα τὰ πάτρια. J'adopte sa correction d'après A, F, avec Sturz et M. Imm. Bekker. — 2. L'ancienne leçon Κελίλιος, ici et plus loin, est confirmée par A, D, E, F, H. Robert Étienne lui substitue Καικίλιος, adopté par Reimarus et par Sturz. Avec M. Imm. Bekker, je préfère Καίλιος, d'après Fabricius : « Verum nomen est M. Caelius Rufus, idem pro quo Ciceronis oratio, et ejus exstant ad Ciceronem epistolæ, quarum postrema, lib. VIII, epist. 17, ad hanc ipsam rem, quam hic narrat Dio,

maître de la cavalerie pendant plus de six mois ; mais on se moqua d'eux, parce qu'après avoir proclamé César dictateur, au mépris de la coutume des ancêtres, ils se montraient si scrupuleux, au sujet d'un maître de la cavalerie.

22. M. Cœlius fut mis à mort, pour avoir violé les règlements de César sur les dettes, comme si celui-ci était vaincu et mort, et pour avoir excité ainsi des troubles à Rome et dans la Campanie. Cœlius avait été l'un des plus zélés partisans de César, et ce dévouement l'avait fait nommer préteur ; mais, irrité de ce qu'il n'avait pas été créé préteur urbain, et de ce que Trébonius, devenu son collègue, non par le sort (comme c'était l'usage), mais par le choix de César, lui avait été préféré pour la préture urbaine, il lui fut opposé en toutes choses, ne lui laissa remplir aucune des fonctions de sa charge et ne lui permit pas de rendre la justice d'après les lois de César. De plus, il promit aux débiteurs de les soutenir contre les créanciers, et de rendre à ceux qui habitaient les maisons d'autrui le prix des loyers. Par là, il attira autour de lui une multitude considérable, avec la-

respicions ait se effecisse, ut præter paucos fœneratores, nec homo nec ordo quisquam esset Romæ nisi Pompeianus. » Cf. Drakenborch. ad Livii Epitom. CXI. — 3. L'ancienne leçon ἀντίπραξε πρώτος τοῖς τοῦ Καίσαρος, confirmée par C, D, E, G, H, I, est contraire à l'enchaînement des idées. D'après A, B, F, je lis, comme Reimar, Sturz et M. Imm. Bekker : ἐπραξεν ἀνὰ πρώτους τὰ τοῦ Καίσαρος. Cf. la note de Reimar.

4. Ou mieux διὸ, d'après F, adopté par M. Imm. Bekker.

5. Omis dans H. — 6. Omis dans C, G, H.

Τρεβωνίῳ¹· κἀν ἀπέκτεινεν αὐτὸν, εἰ² μὴ τήν τε ἐσθῆτα³ ἠλλάξατο, καὶ διέφυγε σφᾶς ἐν τῷ ὄχλῳ. Διαμαρτῶν δὲ τούτου, νόμον ἰδίᾳ ἐξέθηκε⁴, προῖκά τε πᾶσιν οἰκεῖν διδούς, καὶ τὰ χρέα⁵ ἀποκόπτων.

23. Ὁ οὖν Σερουίλιος στρατιώτας τέ τινας ἐς Γαλατίαν κατὰ τύχην παριόντας μετεπέμψατο, καὶ τὴν βουλὴν τῇ παρ' αὐτῶν φρουρᾷ συναγαγὼν, προσέθηκε γνώμην περὶ τῶν παρόντων· καὶ κυρωθέντος μὲν μηδενὸς (οἱ⁶ δῆμαρχοι γὰρ ἐκώλυσαν) συγγραφέντος δὲ τοῦ δόξαντος⁷, ἐκέλευσε τοῖς ὑπηρέταις καθελεῖν τὰ πινάκια· ἐπειδὴ τε ὁ Καίλιος ἐκείνους τε ἀπῆλασε, καὶ αὐτὸν τὸν ὑπάτον ἐς θόρυβον κατέστησε, συνῆλθον αὐθις φραζάμενοι τοῖς στρατιώταις, καὶ τὴν φυλακὴν τῆς πόλεως⁸ τῷ Σερουίλιῳ (ὥσπερ ἄνω μοι πολλάκις περὶ αὐτῆς εἴρηται⁹) παρέδωσαν. Καὶ ὁ μὲν οὐδὲν ἐκ τούτου τῷ Καίλιῳ ὡς καὶ στρατηγοῦντι, πρᾶξαι ἐφῆκεν, ἀλλὰ τά τε προσήκοντα τῇ ἀρχῇ αὐτοῦ ἄλλῳ τῶν στρατηγῶν προσέταξε, καὶ αὐτὸν ἐκεῖνον τοῦ τε συνεδρίου εἴρξε, καὶ ἀπὸ τοῦ βήματος καταβοῶντά τι¹⁰ κατέσπασε¹¹, τὸν τε δίφρον αὐτοῦ συνέτριψεν¹².

1. Cæs. l. I. III, 21 : « Coelius, impetu multitudinis in C. Trebonium facto et nonnullis vulneratis, eum de tribunali deturbavit. »

2. Suivant Sturz, ἂν manque dans A. Il devait dire que ce ms., ainsi que B, F, porte κἀν ἀπέκτεινεν αὐτὸν, εἰ κτλ. J'adopte cette leçon.

3. D'après A, F, comme M. Imm. Bekker, à la place de la leçon vulgaire τὴν ἐσθῆτα, conservée par Reimaros et par Sturz.

4. Cf. Cæs. l. I.; Vell. Paterc. II, 68. — 5. Comme mes devanciers, d'après Xylander et Leunclavius, au lieu de la leçon vulgaire χρέσσεια, qui se trouve dans les mss. — 6. Omis dans A, B, F. — 7. — Erudite Xylander, dit Reimaros : *auctoritas senatus perscripta est*. Nam *senatus consultum* vocabatur, quod frequente senatu, nemine intercedente per-

quelle il attaqua Trébonius, et il lui aurait ôté la vie, si celui-ci n'avait changé de vêtement et ne lui avait échappé en se cachant dans la foule. Après cet échec, Cœlius porta, de sa propre autorité, une loi qui supprimait le prix des loyers et abolissait les dettes.

23. Des soldats se rendaient dans la Gaule : Servilius les appela auprès de lui et en forma une garde pour le sénat, qu'il convoqua et auquel il fit un rapport sur la situation de la République. Il ne fut point rendu de sénatus-consulte, parce que les tribuns s'y opposèrent ; mais l'avis du sénat fut enregistré, et Servilius ordonna à ses licteurs d'enlever les tablettes. Cœlius les repoussa par la force et excita du tumulte contre le consul lui-même. Alors le sénat, entouré de sa garde, s'assembla de nouveau, et, par un décret dont j'ai souvent rapporté la teneur, il chargea le consul de veiller à la sûreté de Rome. En vertu de ce décret, Servilius défendit à Cœlius de rien faire en qualité de préteur, chargea un autre préteur de toutes ses fonctions, le chassa du sénat, après l'avoir arraché de la tribune, au moment où il faisait entendre des plaintes, et brisa sa chaise curule.

ferebatur. Si vero intercessum esset, vel senatus infrequentia *senatus consultum* fieri prohibuisset, sententia sive δόξα senatus dicta est *auctoritas*, perscriptaque, appositis eorum qui præsentés adfuere nomini-bus. » Cf. les passages nombreux qu'il cite. — 8. D'après la formule solennelle : *videret consul ne quid Respublica detrimenti caperet*.

9. Avec A, B, F, au lieu de l'ancienne leçon : πολλάκις εἴρηται.

10. D, H : καταβιῶντά τε. La même leçon est dans C, G, mais avec une faute de copiste ; ils portent καταβιῶντά τε. M. Imm. Bekker lit : βιῶντά τι.

11. C : ἀπέσπασε. — 12. Quintilien, VI, 3 : « Marcus Cœlius prætor, quum sellam ejus curulem consul Isauricus fregisset, alteram posuit loris intentam. Dicebatur autem consul a patre cæsus flagris. »

24. Ὁ δὲ ὄργην μὲν πολλὴν καθ' ἕκαστον αὐτῶν ἐποιεῖτο, δεδιώς ¹ δὲ μὴ καὶ κολασθῆ (δύναμιν γὰρ ἀξιόμαχον ἐν τῇ πόλει οὐκ εἶχεν), ἐς Καμπανίαν πρὸς Μίλωνα νεωτερίζοντά τι ἀπάραι ἐγνώ. Ἐκεῖνος γὰρ, ἐπειδὴ μόνος τῶν φευγόντων οὐ κατήχθη πρὸς τοῦ Καίσαρος, ἕς τε τὴν Ἰταλίαν ἀφίκετο, καὶ πολλοὺς ἀνθρώπους, τοὺς μὲν, βίου δεομένους, τοὺς δὲ, καὶ τιμωρίαν τινὰ δεδιότας, συλλέξας, τὴν τε χώραν ἐκακούργει, καὶ ταῖς πόλεσι ταῖς τε ἄλλαις καὶ τῇ Καπύῃ προσέβαλλε ². Πρὸς οὖν τοῦτον ὁ Καίλιος ἀφορμησάμενος θελήσας ³, ὥστε μετ' αὐτοῦ πᾶν ὃ τι δύναίτο τὸν Καίσαρα λυπῆσαι, ἔπειτ' ἐπειδὴ μῆτε ἐκ τοῦ προφανοῦς ἐκδημησάμενος ἐδύνατο (παρητηρεῖτο γὰρ), μῆτ' αὖ ἐκδράναι ἐτόλμα, διὰ τε τὰλλα, καὶ ὅτι πολλῶ πλείω ἔν τε τῷ σχήματι καὶ ἐν τῷ ὀνόματι τῷ ⁴ τῆς στρατηγίας ὧν καταπράξιν ἠλιπίζε· τῷ τε ὑπάτῳ προσῆλθε, καὶ παρητεῖτο αὐτὸν, λέγων πρὸς τὸν ⁵ Καίσαρα ἀπελθεῖν βούλεσθαι ⁶. Ὑποτοπήσας οὖν ἐκεῖνος τὴν διάνοιαν αὐτοῦ, ἐπέτρεψε μὲν οἱ τοῦτο ποιῆσαι, ἄλλως τε καὶ ⁷ ὅτι πολὺς ἐνέκειτο ⁸, τό τε τοῦ Καίσαρος ὄνομα ἐπικαλούμενος, καὶ πρὸς τὴν ἀπολογίαν δὴ ἐπείγεσθαι σκηπτόμενος. Συνέπεμψε δὲ αὐτῷ δῆμαρχόν τινα, ἵν' εἴ τι ⁹ νεοχμῶσαι τολμήσεις, κωλυθείη.

25. Ὡς δὲ ἐν τῇ Καμπανίᾳ ἐγένοντο, καὶ ὁ τε Μίλων

1. Δεδειώς, et plus bas δεδειότας, dans A, C, F. — 2. Avec A, B, F, je remplace la leçon vulgaire προσέβαλε par προσέβαλλε à cause de l'imparfait ἐκακούργει. — 3. Ἐθέλησας dans les mêmes. — 4. Omis dans F. — 5. A, F :

24. Chacun de ces actes irritait Cœlius; mais, craignant d'être puni, car il n'avait pas assez de forces à Rome pour tenir tête au consul, il résolut de se retirer dans la Campanie auprès de Milon, qui tentait d'exciter des troubles. Milon, le seul des exilés qui n'eût pas été rappelé par César, était venu en Italie avec une troupe de gens affamés ou qui craignaient les châtimens. Il y commettait des dégâts et attaqua plusieurs villes, entre autres Capoue. Cœlius avait donc résolu de se rendre auprès de Milon, pour inquiéter César le plus qu'il le pourrait, de concert avec lui; mais il ne pouvait sortir ostensiblement de Rome, parce qu'il était surveillé, et il n'osait s'échapper clandestinement par divers motifs, mais surtout parce qu'il espérait réussir beaucoup plus facilement avec le titre et les insignes de préteur. Il alla donc trouver le consul, lui adressa des prières et déclara qu'il désirait se rendre auprès de César. Servilius pénétra ses intentions: il consentit néanmoins, parce que Cœlius insistait et mettait en avant le nom de César, prétendant qu'il avait hâte de se justifier; mais il lui adjoignit un tribun du peuple, chargé de réprimer les mouvemens que Cœlius pourrait tenter d'exciter.

25. Lorsqu'ils furent arrivés dans la Campanie et que

καὶ πρὸς τόν. — 6. Cf. *Cæs.* l. I. 21-22. — 7. Omis dans G. — 8. Sur la locution πολλὸς ἐνέκειτο, Cf. Wesseling. et Schweighæus. ad Herodot. VII, 158. Sturz. — 9. G : τε.

πταίσας πρὸς τῇ Καπύῃ¹ ἕς τὰ Τιφατηνὰ² ὄρη κατεπεφεύγει, καὶ ὁ Καίλιος οὐκέτι περαιτέρω προὔχῳρει, δαίσας ὁ δῆμαρχος οἶκαδε ἐπαναγαγεῖν αὐτὸν ἠθέλησε. Προπυθόμενος οὖν ταῦθ' ὁ Σερουίλιος, τῷ μὲν Μίλωνι πόλεμον ἐν τῇ βουλῇ ἐπήγγειλε³, τὸν δὲ δὴ Καίλιον ὑπομεῖναι μὲν ἐν τῷ προαστείῳ, μὴ καὶ ταράξῃ τι, ἐκέλευσεν· οὐ μέντοι διὰ φυλακῆς ἀκριβοῦς, ἅτε καὶ στρατηγοῦντα, ἐποίησατο. Ἀπέδρα τε οὖν, καὶ πρὸς τὸν Μίλωνα ἠπειέγετο. Κἂν ἐπραξέ τι ταραχῶδες, εἰ ζῶντα αὐτὸν εὐρήκει· νῦν δὲ, ἐκ τῆς Καμπανίας ἐκπεσόντος αὐτοῦ, καὶ ἐν Ἀπουλία φθαρέντος⁴, ἕς τε τὴν Βρεττίαν⁵ ἤλθεν, ὡς ἐνταῦθά γέ τι συστήσων· καὶ ἐκεῖ, πρὶν ποιῆσαι τι λόγου ἄξιον⁶, ἀπώλετο. Συστραφέντες γὰρ οἱ τὰ τοῦ Καίσαρος πράττοντες, ἀπέκτειναν αὐτόν. Καὶ οἱ μὲν οὕτως ἀπέθανον.

26. Οὐ μέντοι καὶ ἡσυχία παρὰ τοῦτο ἐν τῇ Ρώμῃ ἐγένετο, ἀλλὰ πολλὰ καὶ δεινὰ συνηνέχθη, ὥσπερ που καὶ R. p. 321. τὰ τέρατα προεδῆλωσεν. Ἐκείνῳ τε γὰρ τῷ⁷ ἔτει τελευτῶντι ἄλλα τέ τινα συνέβη⁸, καὶ μέλισσαι ἐν τῷ Καπιτωλίῳ παρὰ τὸν Ἡρακλέα ἰδρῦθησαν. Καὶ (ἐτύγχανε γὰρ ἱερὰ Ἴσιδι τότε⁹ γιγνόμενα) ἔδοξε γνώμη τῶν μάντεων πάντα αὐθις τά τε ἐκείνης καὶ τὰ τοῦ Σαράπιδος τεμενίσματα κα-

1. Cf. Cæs. l. 1. III, 22. — 2. Ce mot est altéré dans l'ancienne leçon Τιφατηνὰ, confirmée par D, E, H. On lit Τιφατηνὰ dans A, B, F, et Φατριὰ dans G. — 3. A, F : ἐπηγγείλει. — 4. Cf. Cæs. l. 1. 22; Vell. Paterc. II, 68. Plin. II, 27. — 5. Comme mes devanciers, d'après Xylander. La leçon vulgaire Βρεττανίαν, qui se trouve dans tous les mss., est évidemment fautive.

Milon, après avoir échoué sous les murs de Capoue, se fut réfugié sur les monts Tiphate, Cœlius n'osa pas aller plus loin, et le tribun du peuple, saisi de crainte, voulut le ramener à Rome. Servilius, instruit de ce qui s'était passé, déclara la guerre à Milon en plein sénat, et ordonna à Cœlius de s'arrêter dans les faubourgs, de peur qu'il n'excitât quelque trouble dans la ville; mais il ne le soumit pas à une surveillance rigoureuse, à cause de sa qualité de préteur. Cœlius prit la fuite et se rendit auprès de Milon à marches forcées. Il aurait excité quelques mouvements, s'il l'avait trouvé en vie; mais Milon, chassé de la Campanie, avait été tué dans l'Apulie. Dans cette situation, Cœlius gagne le Brutium, espérant y soulever des troubles; mais, avant d'avoir fait rien d'important, il périt sous les coups des partisans de César, qui s'étaient ligués contre lui. Telle fut la fin de Milon et de Cœlius.

26. Toutefois la tranquillité ne régna pas dans Rome : il s'y passa de sinistres événements, comme des prodiges l'avaient annoncé. Plusieurs arrivèrent à la fin de cette année. Des abeilles s'établirent dans le Capitole, auprès de la statue d'Hercule : c'était au moment où l'on célébrait des sacrifices en l'honneur d'Isis, et les devins ordonnèrent de nouveau de détruire tous ses temples et ceux de Sérapis. En les démolissant, on détruisit, à leur

6. D'après A, F, au lieu de $\tau\iota$ ἄξιον.

7. Omis dans le ms. de Munich n° 2. — 8. D'après A, B, F, avec M. Imm. Bekker, au lieu de ἄλλα τε συνέβη.

9. A, B, F, : ἐνταῦθα τότε. Reimarus rejette cette variante : « Non crederim in Capitolio. Ceterum scribendum puto : καὶ (ἐτύγχανε. . . γιγνώμενα) ἔδοξε, κτλ. » Comme Sturz, j'ai suivi son opinion.

τασκάψαι. Γενομένου δὲ τούτου, καὶ Ἐννεϊὸν τι¹ λαθὼν σφᾶς προσκαθηρέθη· καὶ ἐν αὐτῷ κεράμεια² ἀνθρωπέων σαρκῶν μεστὰ εὗρέθη. Τῷ τε ἐχομένῳ σεισμός τε ἰσχυρός³ ἐγένετο, καὶ βύας ὄφθη, κεραυνοὶ τε ἔς τε τὸ Καπιτώλιον καὶ ἔς τὸν τῆς Τύχης⁴ τῆς δημοσίας καλουμένης ναὸν, ἔς τε τοὺς τοῦ Καίσαρος κήπους κατέσκηψαν. Κάνταῦθα ἵππος τις τῶν οὐκ ἡμελημένων ἀπέθανεν ὑπ' αὐτῶν, καὶ τὸ Τυχαῖον αὐτόματον ἀνεῶχθη. Πρὸς δὲ τούτοις, αἱμά τε ἐξ ἐργαστηρίου σιτοποιοῦ προχυθὲν ἀφίκετο πρὸς νεῶν ἕτερον Τύχης, ἣν ἐκ τοῦ πάντα τά τε ἐν τοῖς ὀφθαλμοῖς καὶ τὰ κατόπιν καὶ ἐφορᾶν καὶ ἐκλογίζεσθαι χρῆναί τινα, μηδὲ ἐπιλανθάνεσθαι ἐξ οἴων οἷος ἐγένετο, καὶ ἰδρῦσαντο, καὶ ἐπεκάλεσαν τρόπον τινὰ οὐκ εὐαφήγητον Ἕλλησι⁵. Καὶ βρέφη τινὰ τὰς ἀριστερὰς χεῖρας ἐπὶ τῆς κεφαλῆς⁶ ἔχοντα ἐγεννήθη· ὥστε ἔκ τε τῶν ἄλλων μηδὲν ὑγιᾶς ὑποπτεύεσθαι, καὶ ἐκ τούτων μάλιστα, τὴν τῶν ὑποδεστέρων κατὰ τῶν προτετιμημένων ἐπανάστασιν, τοὺς τε μάντεις προειπεῖν, καὶ τὸν δῆμον προσδέχεσθαι.

27. Ταῦτα μὲν οὖν οὕτως⁷ ὑπὸ τοῦ δαιμονίου προδειχθέντα ἐτάραττεν αὐτούς· συνεπελάβετο δὲ σφίσι τοῦ φόβου καὶ ἡ ὄψις αὐτῆ τῆς πόλεως καὶ δεινὴ καὶ ἀήθης⁸,

1. Altéré dans tous les mss. — 2. A, F : κεράμια, peut-être préférable. Cf. Lobeck. ad Phrynich. Eclog. p. 147. — 3. D'après A, B, F, G, avec M. Imm. Bekker, au lieu de σεισμός ἰσχυρός, conservé par Reimarus et Sturz. — 4. Avec B, comme M. Imm. Bekker, au lieu de ἔς τὸν Τύχης.

5. Fabricius : « Si *Primigeniam Fortunam* Dio intellexisset, ut Xylander sibi persuasit, non video quare non potuisset græce eam πρωτογένητον vel πρωτοτόχον appellare. Sed descriptio quam addit propius con-

insu, un temple de Bellone, et l'on y trouva des vases en terre remplis de chair humaine. L'année suivante, eut lieu un violent tremblement de terre, un hibou parut, et la foudre tomba sur le Capitole, sur le temple de la Fortune publique, et sur les jardins de César, où elle tua un cheval d'un grand prix. Le temple de la Fortune s'ouvrit de lui-même. De plus, il sortit de la boutique d'un boulanger du sang qui coula vers un autre temple de la Fortune, à laquelle il a été élevé, parce que tout homme doit avoir sous les yeux le présent et le passé, en tenir compte et ne pas oublier ce qu'il était à son début dans la vie et ce qu'il est devenu; mais on l'a désignée par un nom qu'il n'est pas facile de rendre en grec. Plusieurs enfants vinrent au monde avec la main gauche fixée sur la tête. Déjà les autres prodiges ne laissaient prévoir rien de bon, mais celui-ci parut aux devins annoncer le soulèvement des pauvres contre les Grands. Le peuple l'interpréta dans le même sens.

27. Ces signes funestes, envoyés par les dieux, troublaient les esprits : l'aspect triste et inaccoutumé que la ville présente au commencement de janvier et longtemps après, accrut leurs inquiétudes. Il n'y avait ni consul ni

gruit Fortunæ Respicenti, quam non satis exprimit ἀποβλεπούσης vel aliud hujusmodi vocabulum. Penzelius intelligit Antevortam et Postvortam, de quibus Macrob. Saturnal. I, 7. » Sturz.

6. Avec A, F : τὰς ἀριστερὰς χεῖρας ἐπὶ τῆς κεφαλῆς, au lieu de τὰς ἀριστερὰς ἐπὶ τῆς κεφαλῆς χεῖρας. — 7. D'après H, au lieu de la leçon vulgaire : ταῦτα μὲν οὕτως. — 8. A, B, F et M. Imm. Bekker, au lieu de δεινὴ καὶ ἀήθης, conservé par Reimarus et par Sturz.

ἐν τε τῇ νομηνίᾳ, καὶ ἔπειτα ἐπὶ πολὺ γενομένη. Ἰπάτος μὲν¹ γὰρ οὐδεὶς, οὐδὲ στρατηγὸς οὐδέπω ἦν. Ὁ δὲ δὴ Ἀντώνιος τῆς μὲν ἐσθῆτος ἕνεκα² (τῇ γὰρ περιπορφύρω ἐχρῆτο), καὶ ῥαβδούχων (τοὺς γὰρ ἕξ μόνους εἶχε), τοῦ τε τὴν βουλὴν ἀθροίζειν, εἰκόνα τινὰ τῆς δημοκρατίας παρείχετο. Τῷ δὲ δὴ ξίφει ὁ παρέζωστο³, καὶ τῷ πλήθει τῶν συνόντων οἱ στρατιωτῶν, τοῖς τε ἔργοις αὐτοῖς ὅτι μάλισ-
 R.p.322. στα τὴν μοναρχίαν ἐνεδεικνυτο. Καὶ γὰρ ἀρπαγαὶ καὶ ὕβρεις καὶ σφαγαὶ πολλαὶ ἐγίγοντο⁴. καὶ ἦν οὐ τὸ παρὸν μόνον τοῖς Ῥωμαίοις χαλεπώτατον, ἀλλ' ὅτι⁵ καὶ ἐς τὸν Καίσαρα πολὺ πλείω καὶ δεινότερα ὑπωπτεύετο. Ὄπου γὰρ ὁ ἵππαρχος οὐδὲ ἐν ταῖς πανηγύρεσι τὸ ξίφος κατετίθετο (τὰς γὰρ πλείους ταῖς τοῦ Καίσαρος παρασκευαῖς ἐπετέλεσεν· ὀλίγας γὰρ τινὰς καὶ οἱ δῆμαρχοὶ ἐποίησαν), τίς οὐκ ἂν αὐτὸν τὸν δικτάτορα ὑπετόπησεν; Εἰ γὰρ τις καὶ τὴν χρηστότητα αὐτοῦ, ὕφ' ἧς πολλῶν καὶ ἀντιπολεμησάντων οἱ ἐπέφειστο, ἐνενοεῖ, ἀλλ' οὔτοι καὶ ἐπὶ τῶν ὁμοίων τοὺς τε ἐφιεμένους ἀρχῆς καὶ τοὺς καταπράξαντας αὐτὴν, μένοντας ἰδόντες, καὶ ἐκεῖνον ἀλλοιωθήσεσθαι προσεδόκων.

28. Ἐλυποῦντό τε οὖν, καὶ πολλὰ πρὸς ἀλλήλους, αἷς

1. D : ὁ Ἰπάτος μὲν.

2. L'ancienne leçon οὐδέπω μὲν, ἐσθῆτος ἕνεκα, évidemment corrompue, a donné lieu à diverses conjectures; cf. la note de Sturz, p. 42-43 de son édition. Comme M. Imm. Bekker, j'adopte celle de Turnèbe : τῆς μὲν ἐσθῆτος ἕνεκα. La version de Nic. Leonicensi, *Ma Antonio benche con l'habito della veste*, prouve que οὐδέπω μὲν est une répétition fautive de οὐδέπω ἦν, ainsi que l'a remarqué Xylander.

préteur : Antoine, par son vêtement (c'était la toge bordée de pourpre), par ses licteurs (il n'en avait que six) et par la convocation du sénat, offrait une image du gouvernement démocratique; mais le glaive dont il était ceint, la multitude de soldats qui lui servaient d'escorte, et surtout ses actes (il se commettait fréquemment des rapines, des violences et des meurtres), donnaient à son administration le caractère du gouvernement despotique. Ce n'était pas seulement le présent qui affligeait les Romains : César leur faisait craindre de plus grands maux pour l'avenir; car, lorsque le maître de la cavalerie ne déposait pas le glaive, même pendant les jeux publics (Antoine les faisait célébrer le plus souvent aux dépens de César, et les tribuns du peuple en donnaient rarement à leurs frais), que ne devait-on pas attendre du dictateur lui-même? On se rappelait bien la clémence de César envers la plupart de ceux qui avaient porté les armes contre lui; mais on n'oubliait pas que les hommes ne se montrent pas les mêmes quand ils aspirent à la puissance et lorsqu'ils l'ont obtenue, et on s'attendait à ce qu'il changerait aussi.

28. Les Romains étaient pleins de tristesse et se con-

3. D'après Sturz, je substitue, comme M. Imm. Bekker, cette leçon à l'ancienne *ἡ παρέλκωστο*. Cf. l'Index de Dion dans l'édition de Reimarus.

4. Le passage *καὶ γὰρ ἀρπαγαὶ — ἐγίνοντο* a été ajouté par Gronove, d'après A. Il manque dans les anciennes éditions.

5. Comme Sturz, d'après Reimarus et Reiske, à la place de la leçon vulgaire *ἄλλ' ἔτι*.

γε καὶ ἀσφαλείᾳ τις ἦν, διελάουν. Οὐ γὰρ που¹ καὶ πᾶσιν ἀδελῶς συγγίνεσθαι² ἐδύναντο. Κἂν γὰρ πάνυ φίλοι ἐδόκουν τινῶν³ εἶναι, συγγενεῖς τε ἕτεροι, διέβαλλον⁴ σφᾶς, τὰ μὲν παρατρέποντες, τὰ δὲ καὶ παντάπασι καταψευδόμενοι. Ὅθεν οἱ λοιποὶ καὶ κατὰ τοῦτο οὐχ ἥκιστα ἐκακοπάθουν, ὅτι μῆτε προσολοφύρασθαι μῆτ' ἐπικοινωνῶσαι⁵ ἔχοντες, οὔτ' ἀπαλλαγῆναί ποτε αὐτοῦ⁶ ἐδύναντο. Ἡ μὲν γὰρ πρὸς τοὺς ὁμοπαθεῖς συνουσία ἔφερε τινα αὐτοῖς κούφισιν· καὶ τις ἀσφαλῶς ἐκλάλησας τέ τι, καὶ ἀντακούσας οἷα ἔπασχον⁷, ῥάων ἐγίγνετο. Ἡ δὲ δὴ πρὸς τοὺς οὐχ⁸ ὁμοῦθεις ἀπιστία καθείργνυ τε⁹ ἐν ταῖς ψυχαῖς αὐτῶν τὴν ἀνίαν, καὶ ἐπὶ πλείον αὐτὰς ἐξέκαε, μῆτε τὰ πόρρητα λεγούσας¹⁰, μῆτ' ἀνάπαυσίν τινα λαμβανούσας. Πρὸς γὰρ τῶ κατεχόμενα ἔνδον τὰ παθήματα σφᾶς τηρεῖν, καὶ εὐλογεῖν αὐτὰ καὶ θαυμάζειν, ἐορτάζειν τε καὶ βουθυτεῖν, εὐθυμεῖσθαι¹¹ τε ἐπ' αὐτοῖς ἠναγκάζοντο. Οὕτω μὲν οἱ Ῥωμαῖοι οἱ ἐν τῇ πόλει τότε ὄντες διετίθεντο.

29. Ὡσπερ δὲ οὐκ ἀποχρῶν αὐτοῖς ὑπὸ τοῦ Ἀντωνίου κακοῦσθαι, Λούκιός τε τις Τρεβέλλιος καὶ Πούπλιος Κορ-

1. Omis dans C. — 2. D'après A, F et M. Imm. Bekker, au lieu de la leçon vulgaire συγγίνεσθαι. I porte συγγίνεσθαι. — 3. Ou mieux τινές, conjecture d'Oddey, approuvée par Reimarus : je l'aurais adoptée si elle était confirmée par les mss. Au lieu de κἂν γὰρ πάνυ φίλοι, Reiske propose πολλοὶ γὰρ, κἂν πάνυ φίλοι, κτλ. Le sens est plus net. — 4. A, F, G, H, I : διέβαλον.

5. B, C, G : μῆτε ἐπικοινωνῶσαι. — 6. Scilicet, dit Reiske, τοῦ παρόντος vel ἐνοχλοῦντος πράγματος. Mallem tamen οὐδ' ἀπαλλαγῆναί πη τοῦ ἀνιαρῶ, vel τοῦ ἐνοχλοῦντος, vel τοῦ λυποῦντος.

7. Oddey propose ἔπασχε. Je maintiens la leçon vulgaire : « Ἐπασχον refero ad utrumque complorantium calamitates suas. » Reimarus.

faient mutuellement leurs peines, quand ils le pouvaient sans danger; car on n'osait pas converser librement avec tout le monde. Plusieurs étaient dénoncés par ceux qui paraissaient être leurs amis intimes, ou même par des parents, qui donnaient à ce qui avait été dit un sens détourné, ou qui imaginaient des mensonges. Les autres étaient d'autant plus malheureux qu'ils n'osaient ni se lamenter, ni partager leur chagrin avec personne, ni s'en affranchir. Un libre épanchement avec ceux qui souffraient les mêmes maux en allégeait le poids; et, quand on pouvait confier ses peines à un autre et apprendre de lui ses souffrances, on se sentait plus résigné; mais la défiance envers ceux qui ne montraient aucune sympathie, renfermant le chagrin dans les âmes, les brûlait davantage, par cela même qu'elles n'osaient faire connaître leurs secrètes pensées ni goûter du repos. On n'était pas seulement forcé de comprimer et de refouler sa douleur au fond de son cœur; il fallait encore louer, admirer, célébrer des fêtes, des sacrifices, et se réjouir. Voilà quel était alors l'état de Rome.

29. Mais, comme s'il ne suffisait pas à ses habitants d'être ainsi traités par Antoine, L. Trébellius et P. Cor-

8. Comme mes devanciers, j'ajoute cette négation d'après B, C, H. Elle manque dans l'ancienne leçon : « Male omissum, dit Reiske, in omnibus editionibus. Nam si et adversus ὁμοίθεις diffidentiam habuissent, nemo jam erat cujus in sinum querelas effunderent; quod tamen factum esse modo dixerat Dio. » La version de Nic. Leonicensi, *ma non confidandosi, di quegli i quali non avevano simili costumi con loro*, confirme οὐχ ὁμοίθεις. — 9. F : καθείργονται. Le copiste a réuni les deux mots et confondu ε avec αι. — 10. M. Imm. Bekker lit μήτε τἀπτόβρητα στεγούσας, qui donne un tout autre sens. — 11. D'après Xylander, au lieu d'ἐνθυμῆσθαι.

νήλιος Δολοβέλλας¹ δῆμαρχοι ἐστασίασαν. Οὗτος μὲν γὰρ τοῖς ὀφείλουσιν (ἐξ ὧν καὶ² αὐτὸς ἦν· διὸ³ καὶ ἐκ τῶν εὐπατριδῶν ἐς τὸ πλῆθος ἐπὶ τῆς δημαρχίας μετέστη⁴) συνηγωνίζετο. Ἐκεῖνος δὲ ἔλεγε μὲν τῶν ἀμεινόνων προ-
 ἴστασθαι⁵· ἐκ δὲ δὴ τοῦ ὁμοίου αὐτῷ καὶ γράμματα ἐξε-

R. p. 323. τίθει, καὶ σφαγαῖς ἐχρῆτο⁶. Ταραχὴ τε οὖν καὶ ἐκ τούτων πολλὴ ἐγίγνετο, καὶ ὄπλα πολλὰ καὶ πανταχοῦ ἐωρᾶτο· καίτοι τῶν τε βουλευτῶν⁷ ἀπαγορευσάντων, μηδὲν πρό τῆς τοῦ Καίσαρος ἀφίξεως καινοτομηθῆναι, καὶ τοῦ Ἀντωνίου, μηδένα ἐν τῷ ἄστει ἰδιώτην ὀπλοφορεῖν. Καὶ (οὐ γὰρ ἐσήκουον, ἀλλὰ πάντα δὴ πάντως καὶ ἐπ' ἀλλήλοις καὶ ἐπ' ἐκείνοις ἐποίουν) τρίτη στάσις τοῦ τε Ἀντωνίου καὶ τῆς γερουσίας ἐγένετο. Ἴνα γὰρ καὶ παρ' αὐτῆς τά τε ὄπλα καὶ τὴν ἐξουσίαν τὴν ἀπ' αὐτῶν⁸, ἧ φθάσας ἐχρῆτο, προσθεθεῖσθαι νομισθεῖν, στρατιώτας τε ἐντὸς τοῦ τείχους τρέφειν, καὶ τὴν πόλιν διὰ φυλακῆς μετὰ τῶν ἄλλων δημάρχων ποιεῖσθαι ἔλαβε. Καὶ τούτου Ἀντωνίου μὲν ἐν νόμῳ δὴ τιμὴν πάνθ' ὅσα ἐπεθύμει ἔδρα. Δολοβέλλας δὲ καὶ Τρεβέλλιος ὄνομα μὲν βιαίου πράξεως εἶχον, ἀντηγωνίζοντο δὲ, ὑπὸ τε τῆς θρασύτητος καὶ ὑπὸ τῆς παρασκευῆς, καὶ ἀλλήλοις καὶ ἐκείνῳ, ὥσπερ τινὰ καὶ αὐτοὶ ἡγεμονίαν παρὰ τῆς βουλῆς εἰληφότες.

1. Cf. Cic. Epist. ad Attic. XI, 12, 14; XIV, 21.

2. M. Imm. Bekker supprime cette conjonction. — 3. D'après Reiske, comme Sturz et M. Imm. Bekker, au lieu de καὶ διό. — 4. Comme autrefois Clodius. Cf. Dion Cassius, liv. XXXVII, 51. — 5. C, G, H : προσίστασθαι. — 7. T. Liv. Epitom. CXIII : « Quum seditiones Romæ a P. Dolabella, tribuno plebis, legem ferente de novis tabulis, excitatæ essent,

nélius Dolabella, tribuns du peuple, troublèrent la ville par des séditions. Celui-ci soutenait les débiteurs, au nombre desquels il était lui-même, et avait quitté l'ordre des nobles pour celui des plébéiens, afin d'obtenir le tribunat. Trébellius, au contraire, se disait le défenseur de la noblesse; mais, comme son collègue, il publiait des décrets et faisait couler le sang. De là, mille scènes de désordre : on ne voyait qu'armes sur tous les points de Rome; quoique le sénat eût ordonné de ne rien changer jusqu'au retour de César et qu'Antoine eût défendu aux particuliers de porter des armes dans la ville. Loin de tenir compte de ces ordres, les séditieux se livraient à tous les excès les uns contre les autres, comme envers le sénat et envers Antoine. Ainsi se forma une troisième faction, celle d'Antoine et du sénat. Afin qu'Antoine parût tenir du sénat les armes et la puissance qu'elles confèrent et dont il avait déjà fait usage, on l'autorisa à entretenir une armée dans l'intérieur de Rome et à veiller à sa sûreté avec les autres tribuns. De cette manière, Antoine fit avec une sorte de légalité tout ce qu'il voulait. Dolabella et Trébellius étaient regardés comme des infracteurs de la loi; mais, grâce à leur audace et aux moyens dont ils disposaient, ils purent se faire la guerre et la firent aussi à Antoine, comme s'ils tenaient eux-mêmes certains pouvoirs du sénat.

et ex ea causa plebs tumultuaretur, inductis a M. Antonio, magistro equitum, in urbem militibus, octingenti e plebe caesi sunt. » — 7. D'après A, B, F, je lis ici τῶν τε βουλευτῶν, au lieu de τῶν βουλευτῶν, et un peu plus loin τὰ τε ὄπλα, au lieu de τὰ ὄπλα. — 8. L'ancienne leçon ἐπ' αὐτῷ est remplacée dans A, B, F par ἐπ' αὐτῶν. Avec Sturz et M. Imm. Bekker, je préfère, d'après Reiske, τῶν ἀπ' αὐτῶν (sous-entendu ὄπλων).

30. Κὰν τούτῳ Ἀντώνιος, πυθόμενος τὰ στρατόπεδα, ἀ μετὰ τὴν μάχην ὁ Καῖσαρ ἐς τὴν Ἰταλίαν, ὡς καὶ ἐφεψόμενος σφίσι, προσέπεμψε ¹, μηδὲν ὑγιᾶς δρᾶν, καὶ φοβηθεῖς μὴ τι νεωτερίσωσι, τὸ μὲν ἄστῳ τῷ Καίσαρι τῷ Δουκίῳ ἐπέτρεψε, πολίαρχον αὐτὸν ἀποδείξας (ὃ μὴ πώποτε πρὸς ἱππάρχου ἐγεγόνει) ². αὐτὸς δὲ ³ πρὸς τοὺς στρατιώτας ἐξώρμησεν. Οἱ οὖν δῆμαρχοι, οἱ ἀντιστασιάζοντες σφίσι, τοῦ τε Δουκίου διὰ τὸ γῆρας κατεφρόνησαν, καὶ πολλὰ καὶ δεινὰ, μέχρις οὗ τὸν Καίσαρα τὰ τε ἐν τῇ Αἰγύπτῳ διωκηκότα καὶ ἐς τὴν Ῥώμην ὠρμηκότα ἐπύθοντο, καὶ ἑαυτοὺς καὶ τοὺς ἄλλους ἐξεργάσαντο. Ὡς γὰρ οὐκέτ' αὐτοῦ ἐπανάηζοντος, ἀλλ' ἐκεῖ πού πρὸς τῶν Αἰγυπτίων, ὥσπερ που ἤκουον, ἀπολουμένου ⁴, διεφέροντο. Τότε δὲ χρόνον μὲν τινα ἐμετρίασαν· ἐπεὶ δὲ ἐπὶ τὸν Φαρνάκην ἐκαῖνος πρότερον ἐπεστράτευσεν, ἐστασίασαν αὐθις.

31. Ὁ οὖν Ἀντώνιος, μήτε ἐπισχεῖν αὐτοὺς δυνάμενος, καὶ τῷ πλήθει διὰ τὴν πρὸς τὸν Δολοβέλλαν ἐναντίωσιν προσκρούων, τὰ μὲν πρῶτα τούτῳ προσέθετο, καὶ τὸν Τρεβέλλιον ἄλλα τε ἐπητιᾶτο, καὶ ὅτι τοὺς στρατιώτας σφετερίζοιτο· ἔπειτα δὲ αἰσθόμενος τὸν ὄμιλον αὐτοῦ μὲν μηδὲν προτιμῶντα, τῷ δὲ δὴ Δολοβέλλα μόνῳ προσκειμενον, ἠχθῆσθη, καὶ μετεβάλετο ⁵, ἄλλως τε καὶ ὅτι τῆς

1. A, F, H, I : προσέπεμψε. — 2. Sturz cite la leçon πρὸς ἱππάρχου ἐγεγόνει que je substitue, avec M. Imm. Bekker, à l'ancienne τῷ ἱππάρχῳ ἐξουσία ποιεῖν ἦν, comme appartenant à A, B : elle se trouve aussi

30. Sur ces entrefaites, Antoine, instruit que les légions envoyées en Italie, après la bataille de Pharsale, par César qui semblait devoir les suivre bientôt, ne se conduisaient pas convenablement, craignit qu'elles n'excitassent des troubles. Il confia Rome à Lucius César qu'il nomma poliarque, quoique le maître de la cavalerie n'eût jamais ce droit, et se rendit en toute hâte auprès des soldats. Les tribuns du peuple, à la tête de factions contraires, méprisant Lucius à cause de sa vieillesse, se firent beaucoup de mal et en firent beaucoup aux autres, jusqu'au moment où ils apprirent que César avait réglé les affaires d'Égypte et regagnait Rome : ils avaient fomenté des troubles, dans la pensée qu'il ne reviendrait pas d'Égypte et qu'il y avait été même tué par les Égyptiens, comme le bruit en avait couru. A la nouvelle de son retour, ils se continrent pendant quelque temps; mais, César ayant marché contre Pharnace avant de revenir à Rome, ils excitèrent encore des séditions.

31. Antoine, ne pouvant les maîtriser et voyant qu'il choquait le peuple par son opposition contre Dolabella, s'attacha d'abord à celui-ci et dirigea diverses accusations contre Trébellius : il lui reprocha surtout de capter les soldats. Puis, voyant qu'il n'était l'objet d'aucune prédilection de la part de la multitude, et qu'elle penchait tout entière du côté de Dolabella, il en conçut du mécontentement et changea de tactique. Il s'y déter-

dans F. — 3. Omis dans C. — 4. A, B, E, F, H : ἀπολουμένου que j'adopte avec M. Imm. Bekker, au lieu de l'ancienne leçon ἀπολομένου.

5. D'après M. Imm. Bekker, au lieu de μετεβάλλετο.

μὲν παρὰ τοῦ πλήθους χάριτος οὐκ ἐκοινωνεῖ οἱ¹, τῆς δὲ
 R. p. 324. παρὰ τῶν βουλευτῶν αἰτίας τὸ πλεῖστον μετελάμβανε.
 Καὶ τῷ μὲν λόγῳ, ἐν μέσῳ ἀμφοῖν ἔσθη². τῷ δὲ ἔργῳ,
 τὸν Τρεβέλλιον κρύφα ἀνθείλετο³, καὶ τὰ τε ἄλλα αὐτῷ
 συνηγωνίζετο, καὶ στρατιώτας λαβεῖν ἐπέτρεψε. Καὶ ὁ
 μὲν, θεατῆς ἐκ τούτου καὶ ἀγωνοθέτης⁴ αὐτῶν ἐγίγνετο·
 ἐκεῖνοι δὲ ἐμάχοντο, καὶ τῆς τε πόλεως τὰ ἐπικαιρότατα
 ἀντικατελάμβανον, καὶ φόνους τε καὶ⁵ ἐμπρήσεις ἐποίουν·
 ὥστε καὶ τὰ ἱερά ποτε ἐκ τοῦ Ἐστιαίου ὑπὸ τῶν ἀειπαρ-
 θένων ἐκχομισθῆναι.

32. Αὐθίς τε οὖν φυλακὴν οἱ βουλευταὶ τῆς πόλεως
 ἀκριβεστέραν τῷ ἱπάρχῳ ἐψηφίσαντο, καὶ στρατιωτῶν
 ἅπασα, ὡς εἰπεῖν, ἡ πόλις ἐπληρώθη. Οὐ μέντοι καὶ παῦλά
 τις ἐγένετο. Ὁ γὰρ Δολοβέλλας ἀπογνοὺς συγγνώμης τινὸς
 παρὰ τοῦ Καίσαρος τεύξασθαι, μέγα τι κακὸν ἐπεθύμει
 δράσας ἀπολέσθαι, ὡς καὶ ὄνομα ἐκ τούτου ἐς αἰεὶ σχή-
 σων⁶ (ἤδη γὰρ τινες καὶ τῶν κακίστων ἔργων ἐρασταὶ
 ἐπὶ τῇ φήμῃ γίγνονται)· ὑφ' οὗπερ καὶ ἐκεῖνος τὰ τε ἄλλα
 ἐτάραττε, καὶ τοὺς νόμους, τὸν τε περὶ τῶν χρεῶν καὶ τὸν
 περὶ τῶν ἐνοικίων, ἐν ῥητῇ τινὶ ἡμέρᾳ θήσειν ὑπέσχετο. Ὡς
 οὖν τοῦτό τε προεπηγγέλλετο, καὶ ὁ ὄχλος τὰ τε περὶ τὴν
 ἀγορὰν ἀποφράξας, καὶ πύργους ἔστιν ἧ ξυλίνους ἀποκα-
 ταστήσας, ἔτοιμος παντὶ τῷ ἐναντιωθησομένῳ σφίσι ἐπι-

1. L'ancienne leçon χάριτος ἐκοινωνεῖ οἱ est contraire à l'enchaînement des idées. Avec Reimarus, dans ses *Addenda*, je lis, comme M. Imm. Bekker : χάριτος οὐκ ἐκοινωνεῖ οἱ. — 2. Je substitue à l'ancienne leçon μέσον ἀμφοῖν ἔσθηκε, maintenue par Reimarus et Sturz, ἐν μέσῳ ἀμφοῖν

mina, parce qu'il ne partageait pas avec Dolabella la faveur populaire; tandis que les plaintes du sénat retombaient principalement sur lui. En apparence, il resta neutre entre les deux tribuns, mais en réalité il embrassa secrètement les intérêts de Trébellius, le soutint par divers moyens et lui permit de lever des soldats. Il fut dès lors comme le spectateur et le régulateur de leur lutte; Dolabella et Trébellius combattirent, en choisissant dans Rome les lieux les plus favorables pour eux, et y répandirent le carnage et l'incendie, à tel point que les Vestales durent enlever de leur temple les objets sacrés.

32. Le sénat chargea de nouveau le maître de la cavalerie de veiller avec plus de vigilance à la sûreté de Rome, et toute la ville, pour ainsi dire, fut remplie de soldats; mais le calme ne fut pas rétabli. Dolabella, désespérant de trouver grâce auprès de César, désirait terminer sa vie par un crime éclatant, dans l'espoir d'immortaliser ainsi sa mémoire (car il est des hommes qui aiment à arriver à la renommée, même par le crime). Dans ce but, il excita des troubles, et promit de proposer, à jour fixe, la loi sur les dettes et sur les loyers. A cette nouvelle, la multitude obstrua les issues du Forum, éleva çà et là des tours de bois et se montra prête à tomber sur tous ceux qui s'opposeraient à ces lois.

ἔστη, d'après A, B, F et M. Imm. Bekker. — 3. C : ἀνείλετο. — 4. Avec Sturz et M. Imm. Bekker, d'après A, F, au lieu de ἐκ τούτου ἀγωνοθέτης.

5. D'après A, B, C, F, I, au lieu de φόνους καί.

6. D'après A, B, C, F, G et M. Imm. Bekker, au lieu de ἀεὶ σήσω.

χειρῆσαι¹ ἐγένετο, ἐνταῦθα ὁ Ἀντώνιος στρατιώτας ἅμα τῇ ἡμέρᾳ πολλοὺς ἐκ τοῦ Καπιτωλίου καταγαγὼν, τάς τε σανίδας τῶν νόμων κατέκοψε, καί τινας καὶ μετὰ τοῦτο ταραχώδεις ἀπ' αὐτοῦ² τοῦ Καπιτωλίου κατεκρήμνισεν.

33. Οὐ μέντοι καὶ ἐπαύσαντο διὰ τοῦτο στασιάζοντες³, ἀλλ' ὅσῳ πλείους ἀπώλλυντο⁴ τούτων, τόσῳ μᾶλλον οἱ περιλιπεῖς⁵ ἐθορύβουν, νομίζοντες τὸν Καῖσαρα μεγίστῳ τε καὶ⁶ δυσχερεστάτῳ πολέμῳ συμπεπλέχθαι. Οὐδὲ ἐπέσχον, πρὶν αὐτὸν ἐκεῖνον ἐξαπιναιῶς σφίσιον ὀφθῆναι. Οὕτω δὲ καὶ ἄκοντες ἠσύχασαν. Καὶ οἱ μὲν πᾶν ὃ τι ποτὲ ἐνεδέχετο πείσεσθαι προσεδόκων· λόγος τε ἐπ' αὐτοῖς κατὰ πᾶσαν ὁμοίως τὴν πόλιν [ἦν]⁷, τῶν μὲν τὰ, τῶν δὲ τὰ, δικαιούντων. Ὁ δὲ δὴ Καῖσαρ, τῷ συνῆθει οἱ τρόπῳ καὶ τότε ἐχρήσατο. Τῇ τε γὰρ παρουσίᾳ αὐτῶν καταστάσει ἠρκέσθη⁸, καὶ οὐδὲν τῶν προγενομένων ἐπολυπραγμόνησεν, ἀλλὰ

R. p. 325. πάντων τε ἐφείσατο, καί τινας αὐτῶν καὶ ἐτίμησεν⁹, ἄλλους τε καὶ τὸν Δολοβέλλαν¹⁰. Εὐεργεσίαν γὰρ τινα αὐτῷ ὀφείλων, οὐκ ἠξίωσεν αὐτῆς ἐκλαθέσθαι, οὐ γὰρ ὅτι ἠδικήθη, διὰ τοῦτο καὶ ἐκείνης ὀλιγόρησεν, ἀλλ' ἐξ ὧν εὖ ἐπεπόνθει, καὶ ἐπὶ τούτῳ οἱ συνέγνω· καὶ τὰ τε ἄλλα αὐτὸν ἐν τιμῇ ἤγαγε, καὶ ὑπατον οὐ πολλῷ ὕστερον, μηδὲ στρατηγήσαντα, ἀπέδειξε¹¹.

1. Gronove a ajouté, d'après A, ce verbe, qui se trouve aussi dans F : il manque dans les autres mss. et dans l'ancienne leçon. — 2. E, G, H : ἐπ' αὐτοῦ. — 3. Ou mieux, οἱ στασιάζοντες, proposé par Wagner.

4. A, B, F : αὐτῶν ἀπώλλυντο. — 5. C, D : περιλιπεῖς. — 6. D'après A, F, comme M. Imm. Bekker, au lieu de μεγίστῳ καί. — 7. Xylander fait remarquer avec raison qu'il manque ici un verbe, par exemple, ἦν ou

Antoine, à la pointe du jour, descendit du Capitole avec des troupes nombreuses et mit en morceaux les tablettes sur lesquelles ces deux lois étaient écrites; et, comme plusieurs continuaient à faire du tumulte, il les précipita du Capitole.

33. Cependant les séditions ne s'apaisaient pas : plus les factieux voyaient leurs rangs s'éclaircir par la mort, plus ceux qui survivaient excitaient du désordre, persuadés que César était engagé dans une guerre terrible et difficile. Ils ne cessèrent qu'après l'avoir vu paraître soudain au milieu d'eux; et alors même ils eurent beaucoup de peine à se tenir tranquilles. Ils s'attendaient à subir les plus grands supplices : dans la ville on s'entretenait de tous également et l'on assignait tel châtiment à celui-ci et tel autre à celui-là. Mais César agit, dans cette circonstance, comme il avait coutume de le faire : content d'avoir fait rentrer les factieux dans l'ordre, il ne s'inquiéta pas de ce qui s'était passé, fit grâce à tous, accorda même des honneurs à plusieurs et surtout à Dolabella. Lié envers lui par la reconnaissance, il ne crut pas devoir en perdre le souvenir. Les torts dont il avait à se plaindre ne lui firent pas oublier les services qu'il avait reçus; bien au contraire, il pardonna à Dolabella en considération de ses services. et, outre les honneurs qu'il lui accorda dans le moment, il le nomma consul bientôt après, quoiqu'il n'eût pas été préteur.

ἐποίησεν. Avec M. Imm. Bekker, j'insère ἔην dans le texte; mais je le place entre crochets. — 8. Reiske aimerait mieux ἠρέσθη, acquiescebat. L'ancienne leçon doit être maintenue. — 9. D'après A, B, C, comme M. Imm. Bekker, au lieu de la leçon vulgaire αὐτῶν ἐτίμασθαι, conservée par Reimarus et par Sturz. — 10. Cf. Plutarq. Vie d'Antoin. XI. et Vie de Cés. LI.

11. Cf. Dion Cass. liv. XLIV, 22, 53.

34. Ταῦτα μὲν ἐν τῇ Ρώμῃ παρὰ τὴν τοῦ Καίσαρος ἀπουσίαν ἐγένετο. Χρόνιος δὲ ἐπ' αὐτὴν, καὶ οὐκ εὐθὺς ἐπὶ τῷ τοῦ Πομπηίου θανάτῳ, ἤλθε, διὰ τὰδε· οἱ Αἰγύπτιοι, ταῖς τῶν χρημάτων ἐσπράξῃσι βαρυνόμενοι ¹, καὶ δεινῶς φέροντες, ὅτι μηδὲ τῶν ἱερῶν τι ἀπέιχετο ² (θηρσκεύουσί τε γὰρ πολλὰ, περισσότατα ἀνθρώπων, καὶ πολέμους ὑπὲρ αὐτῶν καὶ πρὸς ἀλλήλους ³, ἅτε μὴ καθ' ἓν ἀλλὰ καὶ ἐκ τοῦ ἐναντιωτάτου ⁴ καὶ αὐτοῖς ⁵ τιμῶντες τινὰ, ἀναιροῦνται)· τούτοις τε οὖν ἀγανακτήσαντες, καὶ προσέτι φοβηθέντες, μὴ τῇ Κλεοπάτρᾳ, ἅτε μέγα παρὰ τῷ Καίσαρι δυναμένη ⁶, παραδοθῶσιν, ἐταράχθησαν. Ἐκείνη τε γὰρ τέως μὲν δι' ἐτέρων παρ' αὐτῷ διὰ τὸν ἀδελφὸν ἐδικάζετο· ἔπειτα δὲ ὡς τάχιστα τὴν φύσιν αὐτοῦ κατέμαθεν (ἦν γὰρ ἐρωτικώτατος, καὶ πλείσταις καὶ ἄλλαις, ὅσαις που περιτύχοι, συνεγίγνετο ⁷) πέμπει πρὸς αὐτὸν, καὶ ⁸ προδίδουσαί τε ὑπὸ τῶν φίλων λέγουσα, καὶ ἀξιούσα αὐτὴ δι' ἑαυτῆς ἀγωνίσασθαι. Ἄλλως τε γὰρ περικαλλεστάτη γυναικῶν ἐγένετο, καὶ τότε τῇ τῆς ὥρας ἀκμῇ ⁹ πολὺ διέπρεπε. Τό τε φθέγμα ἀστείωτατον εἶχε, καὶ ¹⁰ προσομιλῆσαι παντὶ τῷ διὰ χαρίτων ἠπίστατο· ὥστε λαμπρὰ τε ἰδεῖν καὶ ἀκου-

1. Cf. § 9. — 2. L'ancienne leçon τις ἐπέιχετο parut, avec raison, suspecte à Xylander, qui proposa de remplacer τις par τινός. J'ai mieux aimé adopter τι, d'après Oddey, approuvé par Reimarus et confirmé par Nic. Leonicensi: *Gli Egitti... essendo molto tristi che non s'era astenuto dalle cose sucre.* — 3. Cf. Juvénal, Sat. XV, 33. — 4. F: ἐναντίου.

5. A, F, I: αὐτοῖς. Reiske propose ἐαντοῖς.

6. De là, les paroles que Lucain met dans la bouche de Pothin, X, 355 :
Invasit Cleopatra domum : nec prodita tantum est,
Sed donata Pharos, etc.

34. Tels sont les événements qui se passèrent à Rome, en l'absence de César. Il n'y revint pas à la mort de Pompée, mais quelque temps après; voici pour quel motif. Les Égyptiens, épuisés par les exactions de César et mécontents de ce qu'il ne respectait pas leur religion (ils sont le peuple le plus superstitieux de la terre, et souvent il éclate entre eux des guerres religieuses; parce que, loin d'avoir le même culte, ils adorent des dieux tout à fait opposés), craignaient, en outre, d'être livrés à Cléopâtre, qui avait un grand crédit sur César : de là naquirent des troubles. Jusqu'alors Cléopâtre s'était servie d'intermédiaires pour soumettre à César ses démêlés avec son frère; mais, aussitôt qu'elle connut son caractère (il était très-enclin à l'amour et avait eu commerce avec la plupart des femmes que le hasard lui avait fait connaître), elle lui envoya un messenger pour se plaindre d'être trahie par ses amis et pour demander à plaider elle-même sa cause. C'était la plus belle des femmes, et elle était alors à la fleur de l'âge; elle avait une voix séduisante, et par le charme de sa parole elle savait gagner tous ceux qui s'entretenaient avec elle. Ravissante à voir et à entendre, capable de dompter les

7. D'après A, B, F, comme M. Imm. Bekker, à la place de l'ancienne leçon συνγενετο, conservée par Reimarus et par Sturz.

8. M. Imm. Bekker supprime cette conjonction, d'après Leunclavius et Reiske, qui pense qu'on ne pourrait la conserver qu'en lisant ἄτε. Je la maintiens, comme Reimarus et Sturz, en lui donnant le sens de *etiam* . . . *præter alia*.

9. Avec A, F, H, Sturz et M. Imm. Bekker, au lieu de τότε τῆς ὥρας ἀμῆ. — 10. Reimarus a inséré cette conjonction dans le texte, d'après le ms. de Peiresc.

σθῆναι¹ οὔσα, καὶ τούτου πάντα τινὰ καὶ δυσέρωτα καὶ ἀφηλικέστερον ἐξεργάσασθαι δυναμένη, πρὸς τρόπου² τε ἐνόμισε τῷ Καίσαρι ἐντευξεσθαι, καὶ πάντα ἐν τῷ κάλλει τὰ δικαιώματα ἔθετο. Ἠτήσατο τε οὖν ἐς ὄψιν αὐτοῦ³ εἰθεῖν, καὶ τυχοῦσα, κατεκόσμησέ τε ἑαυτὴν καὶ ἐξήσκησεν, ὥστε σεμνοπρεπεστάτη καὶ οἰκτροτάτη αὐτῷ ὀφθῆναι. Καὶ R.p.326. ἡ μὲν, ταῦτα μηχανησαμένη, ἐς τε τὴν πόλιν ἄμα (ἕξω γὰρ καὶ ἐκείνης⁴ ἦν) καὶ ἐς τὰ βασιλεία λάθρα τοῦ Πτολεμαίου νυκτὸς ἐσῆλθεν⁵.

35. Ὁ δὲ δὴ Καῖσαρ, ἰδὼν τε⁶ αὐτὴν, καὶ τι⁷ φθειγξαμένης ἀκούσας, οὕτως εὐθύς ἐδουλώθη, ὥστε αὐτίκα ὑπὸ τε τὴν ἕω τόν τε Πτολεμαῖον μεταπέμψασθαι, καὶ συναλλάξαι⁸ σφᾶς ἐπιχειρήσαι. Ἦς γὰρ δικαστὴς πρότερον ἤξιοῦτο εἶναι, τότε ταύτη συνεδίδει⁹. Ὁ οὖν παῖς, διατε τοῦτο, καὶ ὅτι τὴν ἀδελφὴν αἰφνιδίως εἶδεν¹⁰ ἔνδον οὔσαν, ὀργῆς τε ἐπληρώθη, καὶ ἐκπηδήσας ἐς τὸ πλῆθος, ἐβόα, λέγων προδίδοσθαι· καὶ τέλος τὸ διάδημα ἀπὸ τῆς κεφαλῆς περισπάσας ἔρριψε. Θορύβου δὲ ἐπὶ τούτῳ μεγάλου συμβάντος, ἐκεῖνον μὲν οἱ Καισαρίετοι¹¹ στρατιῶται συνήρπασαν· τὸ δὲ δὴ Αἰγύπτιον ἐταράσσετο¹². καὶ αὐ-

1. Ou mieux, suivant Sturz : λαμπρὰ ἰδεῖν τε καὶ ἀκουσθῆναι.

2. Sur cette locution, que Reiske voulait à tort remplacer par πρὸς τρόπου, cf. la note de Reimarus dans ses *Addenda*.

3. Sturz adopte αὐτῷ. Cf. sa note, p. 55, tom. II de son édition. Ce changement n'est pas nécessaire; avec Reimarus et M. Imm. Bekker, je maintiens l'ancienne leçon. — 4. Ἐξω καὶ ἐκείνη, dans l'ancienne leçon, où ἐκείνη doit s'entendre de Cléopâtre. Sturz se contente de substituer, d'après C et le ms. de Peiresc, ἐκείνης (sous-entendu πόλεως) à ἐκείνη. Comme M. Imm. Bekker, je lis : ἕξω γὰρ καὶ ἐκείνης, avec A, F, H.

cœurs les plus rebelles à l'amour ou refroidis par l'âge, elle croyait fort important pour elle de se trouver en face de César et regardait sa beauté comme son plus puissant appui. Elle demanda donc à être introduite devant lui, et, quand elle l'eut obtenu, elle s'étudia à paraître par sa parure et par son extérieur non moins imposante que digne d'intérêt. Après avoir ainsi préparé son triomphe, elle pénétra, de nuit et à l'insu de Ptolémée, dans la ville, qu'elle n'habitait pas alors, et jusque dans le palais du roi.

35. César, après l'avoir vue et entendue, fut tellement subjugué que, dès l'aurore, il manda Ptolémée et tenta de les réconcilier; car il n'était plus que l'avocat de celle dont il se croyait naguère le juge. Ce changement et la vue inattendue de sa sœur dans le palais remplirent de colère le jeune prince : il s'élança au milieu du peuple, en s'écriant qu'il était trahi, arracha son diadème de son front et le jeta à ses pieds. Cette scène fit éclater un violent tumulte. Les soldats de César emportèrent Ptolémée dans l'intérieur du palais; mais les Égyptiens furent vivement émus. Ils accoururent en même temps du côté de la terre et du côté de la mer

5. Cf. Lucain, X, 53 et suiv. — 6. Omis dans C. — 7. Reiske : καί τι καί.

8. D'après A, F, I, comme Sturz (cf. sa note l. l. p. 55) et M. Imm. Bekker, au lieu de συλλέξασθαι.

9. L'ancienne leçon συνεδόμεναι ne se trouve que dans E, H. Les autres mss. portent συνεδίζει que j'adopte, comme Sturz et M. Imm. Bekker.

10. A, C, D, F, G : ἴδεν.

11. A, B, C, D, F, G portent Καίσαριος.

12. A, B, F : ἐταράττετο.

τοβοεὶ ¹ τὰ ² βασιλεία, καὶ ἐκ τῆς γῆς καὶ ἐκ τῆς θαλάσσης ³ ἅμα προσβάλλοντες, εἶλον (τοῖς γὰρ Ῥωμαίοις οὐδὲν ἀξιόμαχον, ἄτε καὶ φίλων σφῶν δοκούντων εἶναι, παρῆν)· εἰ μὴ φοβήθεις ὁ Καῖσαρ προῆλθέ τε ἐς αὐτούς, καὶ ἐν τῷ ἀσφαλεῖ στὰς ⁴, πάντα σφίσιν, ὅσα ἂν ἐθελήσωσι, πράττειν ὑπέσχετο. Καὶ μετὰ τοῦτο ἐς ἐκκλησίαν ἐσελθὼν ⁵, τὸν τε Πτολεμαῖον καὶ τὴν Κλεοπάτραν παρεστήσατο· καὶ τὰς διαθήκας τοῦ πατρὸς αὐτῶν ἀνέγνω, ἐν αἷς ἐκείνους μὲν συνοικῆσαι τε ἀλλήλοις ⁶ κατὰ τὰ τῶν Αἰγυπτίων πάτρια ⁷, καὶ βασιλεύειν ἅμα, τὸν δὲ δὴ ⁸ τῶν Ῥωμαίων δῆμον τὴν ἐπιτροπείαν σφῶν ἔχειν, ἐγγέγραπτο ⁹. Πράξας δὲ τοῦτο, καὶ ἐπειπὼν, ὅτι ἑαυτῷ, δικτάτορι ὄντι, καὶ πᾶν τὸ τοῦ δήμου κράτος ἔχοντι, τὴν τε ἐπιμέλειαν τῶν παιδῶν ποιεῖσθαι, καὶ τὰ δόξαντα τῷ πατρὶ αὐτῶν ¹⁰ ἐπιτελεῖν προσήκει ¹¹· ἐκείνοις τε τὴν βασιλείαν ἀμφοτέροις ἔδωκε, καὶ τῇ Ἀρσινόῃ τῷ τε Πτολεμαίῳ τῷ νεωτέρῳ, τοῖς ἀδελφοῖς σφῶν, τὴν ¹² Κύπρον ἐχαρίσατο. Τοσοῦτον γάρ που δέος αὐτὸν ἔσχεν, ὥστε μὴ μόνον μηδὲν τῶν τῆς Αἰγύπτου προσλαβεῖν, ἀλλὰ καὶ τῶν οἰκείων τι αὐτοῖς προσδοῦναι.

36. Καὶ ¹³ τότε μὲν οὕτως ἐπαύσαντο· αὐθις δὲ οὐ

1. A, B, F, H: αὐτοεὶ. — 2. Omis dans G. — 3. Cf. Lucain, X, 478.

4. Cf. le même, l. l. 459.

5. D: ἐλθὼν. — 6. D'après A, B, F et M. Imm. Bekker, au lieu de συνοικῆσαι ἀλλήλοις, maintenu par Reimarus et Sturz. — 7. Avec A, F, au lieu de κατὰ τῶν Αἰγυπτίων τὰ πάτρια, conservé par Reimarus, et M. Imm. Bekker. L'article τὰ manque dans C. — 8. Comme M. Imm. Bekker, je substitue cette leçon, proposée par Reiske et approuvée par Sturz, à l'an-

vers le palais et ils s'en seraient emparés sur-le-champ (les Romains, qui les regardaient comme des amis, n'étaient pas en nombre pour leur tenir tête), si César, saisi de crainte, ne s'était pas avancé vers eux, et ne leur avait point promis, d'un lieu où il ne courait aucun danger, de faire tout ce qu'ils voudraient. Ensuite il se rendit dans l'assemblée publique, accompagné de Ptolémée et de Cléopâtre, lut le testament de leur père, dans lequel il était dit qu'ils devaient, suivant la coutume des Égyptiens, se marier et régner ensemble, et se placer sous la tutelle des Romains. Puis, ajoutant qu'en sa qualité de dictateur, investi de toute la puissance du peuple, il lui appartenait de prendre soin de leur enfance et d'exécuter les volontés de leur père, il leur défera la couronne et donna l'île de Cypré à Arsinoé et à Ptolémée le jeune, qui étaient leur sœur et leur frère. César était alors tellement dominé par la crainte que, loin de rien enlever aux Égyptiens, il leur donna même quelque chose de ce qui lui appartenait.

36. Les troubles cessèrent en ce moment; mais ils

cienne : βασιλεύειν, ἀλλὰ τὸν θεόν. — 9. Cæs. de Bell. Civ. III, 108 : « In testamento Ptolemæi patris heredes erant scripti ex duobus filiis major, et ex duabus filiabus ea, quæ ætate antecedebat. Hac ut fierent, per omnes deos, perque fœdera quæ Romæ fecisset, eodem testamento Ptolemæus populum Romanum obtestabatur. » — 10. F : αὐτῶ. Le copiste a pris le v final pour l'i paragogique devenu plus tard l'i souscrit.

11. Cf. Cæs. l. l. 107. — 12. Omis dans A, B. — 13. Omis dans A, F.

πολλῶ ὕστερον ἐκινήθησαν, ὥστε καὶ πολεμῆσαι. Ὁ γὰρ Ποθεινὸς ¹ ὁ τὴν διοίκησιν τῶν τοῦ Πτολεμαίου χρημάτων προστεταγμένος (εὐνοῦχος δὲ ἦν, καὶ τοὺς Αἰγυπτίους ἐν τοῖς μάλιστα ² συνετεταράχει), δέσας μὴ καὶ δίκην ποτὲ ἐπὶ τούτῳ δῶ, πέμπει κρύφα πρὸς τὸν Ἀχιλλᾶν, περὶ τὸ Πηλούσιον ἔτι καὶ τότε ὄντα, καὶ αὐτὸν ἐκφοβήσας τε ἅμα καὶ ἐπελπίσας ³ προσηταιρίσατο· καὶ μετὰ τοῦτο καὶ τοὺς ἄλλους τοὺς τὰ ὄπλα ἔχοντας ὤκειώσατο. Πᾶσί τε γὰρ ὁμοίως δεινὸν ἐδόκει εἶναι ὑπὸ γυναικὸς ἄρχεσθαι, ὑποψία τοῦ τὸν Καῖσαρα τότε μὲν ἐπὶ τῇ καταστάσει σφῶν, ἀμφοτέροις δῆθεν αὐτοῖς τὴν βασιλείαν δεδωκέναι ⁴, προϊόντος δὲ δὴ τοῦ χρόνου, μόνῃ Κλεοπάτρα αὐτὴν προσθήσειν· καὶ ἀντίπαλοι τῷ τότε παρόγτι αὐτοῦ στρατῷ ἐνόμιζον εἶναι. Καὶ οἱ μὲν ἐπὶ τὴν Ἀλεξάνδρειαν εὐθὺς ἄραντες ἤμυνον ⁵.

37. Πυθόμενος δὲ τοῦτο ὁ Καῖσαρ, καὶ καταδείσας τό τε πλῆθος αὐτῶν καὶ τὰς τόλμας, ἔπεμψε τινὰς πρὸς τὸν Ἀχιλλᾶν, οὔτοι γε ⁶ τῷ αὐτοῦ ⁷ ἀλλὰ τῷ τοῦ Πτολεμαίου ὀνόματι, κελεύοντος ⁸ αὐτῷ τὴν ἡσυχίαν ἄγειν. Καὶ ὁς, συνιείς ὅτι οὐ τοῦ παιδὸς, ἀλλ' ἐκείνου ἢ πρόσταξις ἦν,

1. Cf. Cæs. l. l. 108; Lucain, X, 333. — 2. D'après A, B, F, j'adopte, comme M. Imm. Bekker, cette leçon, plus élégante que l'ancienne μάλιστα, maintenue par Reimarus et par Sturz. — 3. C : ἐπίσας.

4. D'après A, B, F : cette leçon a été adoptée par Reimarus et Sturz à la place de l'ancienne δοῦναι, confirmée par les autres mss., sauf C, qui porte δοθῆναι, faute du copiste. — 5. Cette leçon parut justement suspecte à Xylander, qui supposa ici une lacune. Les mss. n'en indiquent point; mais ils ne sont d'aucun secours pour arriver à la véritable leçon. Wes-

recommencèrent bientôt, et l'on en vint même à une guerre. Pothin, chargé des finances de Ptolémée (c'était un eunuque, et il avait été le principal moteur de la révolte des Égyptiens) craignit d'être enfin puni. Il envoya un émissaire à Achilles, qui était encore aux environs de Péluse, lui fit concevoir tout à la fois des craintes et des espérances et l'associa à ses projets. Ensuite il gagna ceux qui avaient des armes; car tous les Égyptiens regardaient comme indigne d'eux d'être gouvernés par une femme, se doutant bien que César avait partagé le trône entre Cléopâtre et Ptolémée pour rétablir la tranquillité, mais qu'avec le temps il le donnerait à Cléopâtre seule. Ils se croyaient d'ailleurs en état de tenir tête aux troupes qu'il avait alors auprès de lui, et ils se rendirent en toute hâte à Alexandrie.

37. A cette nouvelle, César, qui redoutait leur nombre et leur audace, envoya des messagers à Achilles pour l'inviter, non pas en son nom, mais au nom de Pompée, à se tenir tranquille. Celui-ci comprit que cet ordre ne venait pas du jeune prince, mais de César :

seling me semble s'en être approché en proposant ἤνυσον (sous-ent. ἔδον, cf. Schneider, Wörterbuch. t. I, p. 149), d'après Lucien, Navig. 35 : εἶτα οὕτως ἀνιστάντας ἀνύειν τὸ λοιπὸν ἐς τὸ ἄστυ. Sa conjecture aboutit au même sens que celle de Wagner, qui propose ἤλασαν οὐ ὤρησαν, et de M. Imm. Bekker : ἠπαίγοντο : je l'ai suivie dans la traduction; mais j'ai conservé dans le texte la leçon vulgaire, comme Reimarus et Sturz.

6. A, F : οὐ τί γε. — 7. C, D, G, I : αὐτοῦ. — 8. Reiske propose, sans nécessité, κελεύσαντας, ou ὡς κελεύοντας.

οὐχ ὅπως οὐκ ἐπήκουσεν αὐτοῦ¹, ἀλλὰ καὶ προσκαταφρονήσας ὡς καὶ φοβουμένου, τοὺς τε στρατιώτας συνήγαγε, καὶ πολλὰ μὲν ὑπὲρ τοῦ Πτολεμαίου, πολλὰ δὲ καὶ κατὰ τοῦ Καίσαρος τῆς τε Κλεοπάτρας εἰπὼν, τέλος καὶ ἐπὶ τοὺς πεμφθέντας, καίπερ Αἰγυπτίους ὄντας, παρώξυνεν αὐτούς, ὅπως τοῦ τε φόνου σφῶν ἀναπλησθῶσι², καὶ ἐς ἀνάγκην ἀσπόνδου³ πολέμου καταστῶσι. Μαθὼν οὖν ταῦτα ὁ Καῖσαρ, τοὺς τε ἐκ τῆς Συρίας στρατιώτας μετεπέμψατο, καὶ τὰ βασίλεια, τὰ τε ἄλλα τὰ πλησίον αὐτῶν οἰκοδομήματα, διατάφρευσε καὶ ἀπετείχισε μέχρι τῆς θαλάσσης.

38. Κὰν τούτῳ καὶ ὁ Ἀχιλλᾶς, μετὰ τε τῶν ἄλλων, καὶ μετὰ τῶν Ῥωμαίων⁴ τῶν ὑπὸ τοῦ Γαουίνιου σὺν τῷ Σεπτίμιῳ πρὸς τὴν τοῦ Πτολεμαίου φρουρὰν καταλειφθέντων⁶, ἐπελθὼν⁷ (ἐκ γὰρ δὴ τῆς⁸ ἐκεῖ διατριβῆς καὶ τοὺς τρόπους ἐς τὸ ἐπιχώριον μετεβεβλήκεσαν), τῶν τε Ἀλεξανδρέων τὸ πλεῖστον εὐθὺς προσεποιήσατο, καὶ τὰ ἐπικαιρότατα ἐκρατύνατο. Καὶ τούτου πολλὰ μὲν μάχαι καὶ μεθ' ἡμέραν καὶ νύκτωρ αὐτοῖς ἐγίγοντο, πολλὰ δὲ καὶ κατεπίμπρατο⁸. ὥστε ἄλλα τε καὶ τὸ νεώριον, τὰς τε ἀποθή-

R.p.328. κας καὶ τοῦ σίτου καὶ τῶν βίβλων (πλείστων δὴ καὶ ἀρίστων, ὡς φασι, γενομένων) καυθῆναι⁹. Ἐκράτει δὲ τῆς μὲν

1. Omis dans G. — 2. Cf. Cæs. l. I. III, 109.

3. M. Imm. Bekker adopte ἀσπίστον, qui donne le même sens. Cette leçon est confirmée par B, où ἀσπίστον est une faute du copiste, et par le ms. de Munich n° 3. — 4. Comme M. Imm. Bekker, au lieu de la leçon vulgaire μετὰ τε τῶν Ῥωμαίων καὶ μετὰ τῶν ἄλλων, où la transposition des mots est évidente. — 5. Cf. Cæs. l. I. III, 110. — 6. H : ἀπελθὼν.

loin de lui obéir, il le méprisa comme un homme en proie à la crainte, rassembla ses soldats, leur parla longuement en faveur de Ptolémée et non moins longuement contre César et contre Cléopâtre; enfin il les excita contre les envoyés de César quoiqu'ils fussent Égyptiens, et engagea ses soldats à se baigner dans leur sang, afin de les entraîner dans une guerre implacable. César, aussitôt qu'il en fut instruit, fit venir les soldats qui étaient en Syrie et entoura de retranchements et de murs qui s'étendaient jusqu'à la mer, le palais du roi et les édifices voisins.

38. Sur ces entrefaites Achillas arriva avec une troupe à laquelle s'étaient joints les Romains que Gabinius avait laissés en Égypte, sous les ordres de Septimius, pour défendre Ptolémée (leur séjour dans ce pays leur en avait fait prendre les mœurs). Aussitôt la plupart des habitants d'Alexandrie se déclarèrent pour lui et il s'empara des positions les plus avantageuses. Plusieurs combats furent livrés, pendant le jour et pendant la nuit, et la ville devint le théâtre de nombreux incendies, qui causèrent de grands ravages et dévorèrent l'arsenal maritime, l'entrepôt des blés et les bibliothèques, où se trouvaient, dit-on, une grande quantité de livres précieux. Achillas était maître de la terre ferme, à l'except-

7. Avec A, F, I et M. Imm. Bekker, au lieu de l'ancienne leçon *ἐκ γὰρ τῆς* conservée par Reimarus et par Sturz. D'après les mêmes autorités, je substitue plus loin *μεθ' ἡμέραν* à *καθ' ἡμέραν*. — 8. Comme Sturz et M. Imm. Bekker, au lieu de *κατεπίμπεραντο*. Cf. M. Boissonade, sur Eunape, p. 601 et suiv. — 9. Cf. Sénèq. de Tranquill. IX; Plutarq. Cés. XLIX; Aul. Gell. VI, 17; Ammien Marcell. XXII, 17; Orose, VI, 15.

ἡπείρου ὁ Ἀχιλλᾶς, χωρὶς ὧν ὁ Καῖσαρ ἐνετετείχιστο¹. τῆς δὲ δὴ θαλάσσης ἐκεῖνος, ἄνευ τοῦ λιμένος². Καὶ ναυμαχία τε ἐνίκησε, καὶ ἐπειδὴ διὰ τοῦτο φοβηθέντες οἱ Αἰγύπτιοι μὴ ἐς τὸν λιμένα σφῶν ἐπιπλεύσῃ³, τὸ στόμα αὐτοῦ, πλὴν βραχέος, ἔχωσαν, καὶ ἐκεῖνο προσαπέφραξαν, ὀγκάδας λίθων πλήρεις προσκαταποντώσας⁴, ὥστ' αὐτοὺς, μῆδ' εἰ πάνυ τι⁵ βούλοιντο ἐκπλεῦσαι, δυνηθῆναι ποι ἀπάραι. Ποιήσας δὲ τοῦτο, ῥᾶον τὰ ἐπιτηδεια τὰ τε ἄλλα καὶ ὕδωρ ἐπήγετο. Τὴν γὰρ αὐτόθεν ὑδρεῖαν ὁ Ἀχιλλᾶς σφᾶς ἀφήρητο, τοὺς ὄχετοὺς διακόψας.

39. Τούτων δὲ οὕτω πραττομένων, Γανυμήδης τις⁶ εὐνοῦχος τὴν Ἀρσινόην οὐ πάνυ⁷ φρουρουμένην ἐς τοὺς Αἰγυπτίους ὑπεξήγαγε· καὶ ταύτην ἐκεῖνοι βασιλίδα ἀποδείξαντες, προθυμότερον τοῦ πολέμου, ὡς καὶ προστάτιν⁸ τινα ἐκ τοῦ τῶν Πτολεμαίων γένους ἔχοντες, ἀντελάβοντο. Ὁ οὖν Καῖσαρ, φοβηθεὶς μὴ καὶ ὁ Ποθεινὸς τὸν Πτολεμαῖον ἐκκλέψῃ⁹, τὸν μὲν ἀπέκτεινε¹⁰, τὸν δὲ, οὐκέτ' ἐπικρυπτόμενος, ἀκριβῶς ἐφρούρει¹¹. Παροξυνθέντων δὲ καὶ ἐπὶ τούτοις τῶν Αἰγυπτίων, καὶ ἐκεῖνοις μὲν πλειόνων ἀεὶ¹² προσγιγνομένων¹³, τοῖς δὲ δὴ Ῥωμαίοις μῆδέπω τῶν στρατιω-

1. A, F : ἐνετετείχιστο. — 2. Cf. Cæs. I. I. 111. — 3. B : ἀποπλεύσῃ. A, F, I : ἐπεσπλεύσῃ.

4. D'après A, B, F, au lieu de la leçon vulgaire προσαπέφραξαν. . . . προσκαταποντώσαντες, qui se trouve dans les autres mss. Elle est manifestement fautive, puisqu'il ne s'agit que de César.

5. D'après A, F et M. Imm. Bekker, au lieu de la leçon vulgaire, πάνυ τοι, maintenue par Reimarus et par Sturz. — 6. Cf. Cæs. I. I. 112; Lucain, X, 519. — 7. Reimarus propose d'ajouter ἀκριβῶς pour plus de

tion des lieux que César avait fortifiés, et César de la mer à l'exception du port. Il gagna une bataille navale, et les Égyptiens ayant bouché l'entrée du port, à l'exception d'une petite ouverture, dans la crainte que César n'y pénétrât, celui-ci l'obstrua complètement, en plongeant dans l'eau des vaisseaux de transport chargés de pierres, afin que les Alexandrins, s'ils voulaient sortir du port, ne pussent se frayer un passage d'aucun côté. Dès lors, il lui fut plus facile de se procurer ce dont il avait besoin et de faire des provisions d'eau; car Achillas, en coupant les conduits, avait privé les Romains de l'eau qui venait du continent.

39. Après ces événements, un eunuque nommé Gany-mède, conduisit clandestinement chez les Égyptiens Arsinoé, qui n'était pas bien gardée. Ils la proclamèrent reine et firent la guerre avec plus d'ardeur; parce qu'ils avaient à leur tête une princesse du sang des Ptolémée. César tua Pothin, dans la crainte qu'il n'enlevât Ptolémée, et exerça ouvertement sur ce jeune prince une surveillance rigoureuse. Les Égyptiens en furent très-courroucés; et, comme leurs forces s'accroissaient de jour en jour, tandis que la Syrie n'envoyait point de soldats aux Romains, César tenta de les amener à la paix. Il fit

clarté : cette addition n'est pas nécessaire. — 8. Avec A, F, Sturz et M. Imm. Bekker, à la place de l'ancienne leçon *προστάτην*, qui pourtant peut être maintenue. Cf. la note de Sturz, p. 61, tom. II de son édition.

9. D'après H et Xylander, au lieu de *ἐκλείψη*. Leunclavius propose *κλείψη*, moins rapproché de la leçon primitive.

10. Cf. Plutarq. Vie de Cés. XLIX; Cæs. l. l.; Lucain, X, 515.

11. Omis dans C.

12. C, D, G : *ἐφροῦρει ἀκριβῶς*. — 13. I : *προγιγνομένων*.

τῶν ἐκ τῆς Συρίας παρόντων, ἐς φιλίαν αὐτοὺς ὑπαγαγέσθαι¹ ἠθέλησε. Καὶ τὸν Πτολεμαῖον ἀναβιδάσας που, ὅθεν ἐξακουσθήσεσθαι ἔμελλεν, εἰπεῖν σφίσιν ἐκέλευσεν, ὅτι οὔτε τι κακὸν ἔχοι, οὔτε πολεμεῖν δέοιτο· πρὸς τε τὰς σπονδὰς αὐτοὺς² παρεκάλει, καὶ προσυπισχνεῖτο διαπράξειν αὐτάς. Καὶ, εἶγε ἐκὼν ταῦτα οὕτω³ διείλεκτο, ἔπεισεν ἂν σφᾶς καταλύσασθαι· νῦν δ' ὑποτοπήσαντες⁴ αὐτὰ ὑπὸ τοῦ Καίσαρος κατεσκευάσθαι, οὐκ ἐνέδωσαν.

40. Προϊόντος δὲ τοῦ χρόνου στάσις τοῖς περὶ τὴν
 R.p.329. Ἀρσινόην οὔσιν ἐνέπεσε· καὶ αὐτὴν ὁ Γανυμήδης ἔπεισε τὸν Ἀχιλλᾶν, ὡς καὶ τὸ ναυτικὸν προδιδόντα⁵, ἀποκτεῖναι. Γενομένου δὲ τούτου, τὴν τε ἡγεμονίαν τῶν στρατιωτῶν παρέλαβε, καὶ τὰ πλοῖα, ὅσα ἐν τῷ ποταμῷ καὶ ἐν⁶ τῇ λίμνῃ ἦν, συνήγαγεν· ἄλλα τε προσκατεσκεύασε, καὶ πάντα αὐτὰ ἐς τὴν θάλασσαν διὰ τῶν διωρύχων κομίσας, τοῖς τε Ῥωμαίοις μὴ προσδεχομένοις προσέβαλε, καὶ τὰς μὲν κατέπρησε τῶν ὀλκάδων αὐτῶν, τὰς δὲ ἀνεδήσατο· καὶ μετὰ τοῦτο τὸν τε εἰσπλουν τοῦ λιμένος ἐξεκάθηρε, κἀνταῦθα ναυλοχῶν, πολλὰ σφᾶς ἐλύπει. Τηρήσας οὖν ποτε αὐτοὺς ὁ Καῖσαρ ἀμελῶς ὑπὸ τοῦ κρατεῖν ἔχοντας, ἐς τε τὸν λιμένα ἀιφνιδίως ἐπεσέπλευσε, καὶ συχρὰ πλοῖα καύσας, ἐς τε τὴν Φάρον ἀπέβη, καὶ τοὺς ἐνοικοῦντας ἐν αὐτῇ ἐφόνευσεν. Ἰδόντες δὲ τοῦτο οἱ ἐν τῇ ἡπείρῳ Αἰγύπτιοι,

1. A, B, F : ἐπαγαγέσθαι. — 2. C : αὐτός. — 3. Omis dans C.

4. C, G : νῦν δὲ ὑποτοπήσαντες.

5. L'ancienne leçon προδοῦσαν est fautive. Hirtius, de Bell. Alexand. IV, ne permet pas d'en douter : « Præoccupat Arsinoë per Ganymedem

monter Ptolémée sur un lieu élevé, d'où sa voix pouvait se faire entendre assez loin, et l'invita à déclarer qu'il ne lui était fait aucun mal et qu'il n'avait pas besoin de faire la guerre. En même temps il les engagea à traiter et s'offrit pour intermédiaire. S'il avait tenu volontairement ce langage, il leur aurait persuadé de faire la paix; mais, dans les circonstances présentes, ils supposèrent que c'était un artifice de César, et ne cédèrent pas.

40. Le temps, dans sa marche, fit éclater des dissensions parmi les partisans d'Arsinoé. Ganymède lui persuada de faire périr Achillas, qui devait livrer la flotte. Après sa mort, Ganymède eut le commandement de l'armée et rassembla les vaisseaux qui étaient dans le fleuve et dans le lac. Il en fit construire d'autres, les amena tous dans la mer au moyen de tranchées qu'il fit ouvrir, tomba inopinément sur les Romains, brûla plusieurs de leurs navires de charge et en traîna d'autres à la remorque. Puis il nettoya l'entrée du port, s'y tint en mouillage et fit beaucoup de mal aux Romains. Mais César profita du moment où ils n'étaient pas sur leurs gardes par suite des succès qu'ils venaient d'obtenir, pénétra soudainement dans le port, brûla plusieurs de leurs vaisseaux, prit terre à Pharos et fit main basse sur les habitants. A la vue de ce massacre, les Égyptiens

eunuchum, nutritium suum, atque Achillam interficit. Hoc occiso, ipsa sine ullo socio et custode omne imperium obtinebat. » Xylander propose de la remplacer par *προδόντα*. Sturz adopte *προδώσοντα*, d'après Reimarus; avec M. Imma. Bekker, je lis *προδιδόντα*. — 6. Omis dans G.

κατά τε τὰς¹ γεφύρας ἐπεβοήθησαν αὐτοῖς, καὶ συχνοὺς τῶν Ῥωμαίων ἀνταποκτείναντες, τοὺς λοιποὺς ἐς τὰς ναῦς ἐσήραξαν. Καὶ αὐτῶν ὅπουδῆποτε καὶ αθρόως ἐσβιαζομένων² ἐς αὐτάς, ἄλλοι τε πολλοὶ ἐς τὴν θάλασσαν ἐξέπεσον, καὶ ὁ Καῖσαρ³. Κὰν διέφθαρτο κακῶς, ὑπὸ τε τῶν ἱματίων βαρυνόμενος, καὶ ὑπὸ τῶν Αἰγυπτίων βαλλόμενος (ἀλουργῶν γὰρ αὐτῶν ὄντων ἐστοχάζοντο⁴), εἰ μὴ καὶ ἐκεῖνα ἀπερρίφει, καὶ μετὰ τοῦτο διανεύσας πη, ἐς ἀκτίον ἐσεβεδῆκει⁵. Καὶ ὁ μὲν οὕτως ἐσώθη, μηδὲν τῶν γραμμάτων βρέξας⁶ ἢ πολλὰ ἐν τῇ ἀριστερᾷ χειρὶ ἀνέχων⁷ ἐνήξατο· τὴν δὲ δὴ ἐσθῆτα⁸ αὐτοῦ οἱ Αἰγύττιοι λαβόντες⁹, πρὸς τὸ τρόπαιον, ὃ ἔστησαν τῆς τροπῆς ταύτης, ἀνεκρέμασαν, ὡς καὶ αὐτὸν ἐκεῖνον ἡρηκότες. Καὶ (ἥδη γὰρ καὶ τὰ στρατεύματα, ἃ ἀπὸ τῆς Συρίας μετεπέμπετο¹⁰, ἐπλησίασε) τὰς τε κατάρσεις ἐτήρουν, καὶ πολλὰ αὐτοὺς ἔβλαπτον. Τοῖς μὲν γὰρ πρὸς¹¹ τὴν Λιβύην σφῶν προσπίπτουσιν ὁ Καῖσαρ τρόπον τινὰ ἤμυνε· συχνοὺς δὲ δὴ περὶ τὰς τοῦ Νείλου ἐκβολὰς, πυρσοῖς, ὡς καὶ Ῥωμαῖοι ὄντες, ἐξηπάτων¹² τε καὶ συνελάμβανον· ὥστε τοὺς λοιποὺς¹³ μηκέτι τολμαῖν παρακομίζεσθαι· μέχρις

1. Xiphilin, l. 1., p. 20 : κατὰ τέ γε τὰς. — 2. D'après Xylander et A, F, au lieu de ἐσβιαζομένους, leçon fautive dans les autres mss.

3. Cf. Lucain, X, 535. — 4. Xiphilin, l. 1. : κατεστοχάζοντο.

5. Cf. Hirtius, de Bell. Alexandr. XXI. — 6. Cf. Sueton. Caes. LXIV; Plutarq. Vie de Cés. XLIX; Orose, VI, 15. — 7. Ἐχων, dans Xiphilin, l. 1., et dans C.

8. D'après A, F et M. Imm. Bekker, au lieu de la leçon vulgaire τὴν δὲ ἐσθῆτα, maintenue par Reimarus et par Sturz.

9. Appien, Guer. Civ. II, 90; et Florus, IV, 2, 59, sont d'accord avec

qui étaient sur la terre ferme volèrent à leur secours; au moyen de ponts, passèrent à leur tour un grand nombre de Romains au fil de l'épée, et repoussèrent les autres dans leurs vaisseaux. Comme ils s'y précipitaient en désordre et pressés les uns contre les autres, plusieurs tombèrent dans la mer. De ce nombre fut César : il aurait péri misérablement dans les flots, sous le poids de ses vêtements et sous les coups des Égyptiens, qui dirigeaient leurs traits sur lui, à cause de son manteau de pourpre; mais il le rejeta loin de lui, échappa au danger et monta sur un esquif. C'est ainsi que César se sauva, sans mouiller aucun des nombreux papiers qu'il tenait hors des flots dans sa main gauche, en nageant. Les Égyptiens s'emparèrent de ce manteau et le suspendirent au trophée qu'ils élevèrent en l'honneur de la fuite des Romains, comme s'ils avaient pris César lui-même. Cependant les troupes qu'il faisait venir de la Syrie approchaient : les Égyptiens gardèrent avec soin tous les points où elles pouvaient débarquer, et leur firent beaucoup de mal. César porta du secours à celles qui abordaient sur les côtes de l'Afrique; mais, aux environs des bouches du Nil, les Égyptiens les trompaient par des signaux de feu, comme s'il y avait là des Romains, et faisaient un grand nombre de prisonniers; en sorte qu'elles n'osèrent plus se diriger de ce côté, jusqu'au moment

Dion; mais Suétone, l. I., suit une autre tradition : « Paludamentum mordicus trahens, ne spolio potiretur hostis. »

10. D'après A, B, C, F, I et M. Imm. Bekker, au lieu de μετεπέμφετο, maintenu par Reimarus et par Sturz.

11. D'après Reiske, approuvé par Sturz, qui respecte pourtant la leçon vulgaire τοῖς μὲν πρῶς.

12. A, B, F : ἡπάτων.

13. Ὡστε καὶ τοὺς λοιποὺς. Avec A, F, G, I, je supprime καὶ, comme M. Imm. Bekker.

R.p.330. οὗ Τιβέριος Κλαύδιος ὁ ¹ Νέρων ἐς αὐτὸν τότε ² τὸν ποταμὸν ἀναπλεύσας ³ ἐκείνους τε μάχῃ ἐκράτησε, καὶ τοῖς σφετέροις ἀδεέστερον τὸν πρόσπλουν ἐποίησε.

41. Κάν τούτῳ Μιθριδάτης, ὁ Περγαμηνὸς ἐπικληθεὶς ⁴, ἐπεχείρησε μὲν ἐς τὸ στόμα τοῦ Νεῖλου, τὸ κατὰ Πηλοῦσιον, ταῖς ναῦσιν ἀναβῆναι ⁵. ἀποφραζάντων δὲ τῶν Αἰγυπτίων τοῖς πλοίοις τὸν ἔσπλουν ⁶, προσεκομίσθη νυκτὸς ἐπὶ τὴν διώρυχα· καὶ ναῦς ἐς αὐτὴν ὑπερνεγκῶν (οὐ γὰρ ἐξίησιν ἐς τὴν θάλασσαν), οὕτω διὰ ταύτης ἐς τὸν Νεῖλον ἀνέπλευσε. Καὶ μετὰ τοῦτο αἰφνίδιον ἔκ τε τῆς θαλάσσης καὶ ἐκ τοῦ ποταμοῦ ἅμα τοῖς φρουροῦσι τὸ στόμα αὐτοῦ προσμίξας, τὴν τε ἀπόκλεισιν σφῶν ⁷ ἔλυσε, καὶ τὸ Πηλοῦσιον τῷ τε πεζῷ ἅμα καὶ τῷ ναυτικῷ προσβαλὼν εἶλε. Προχωρῶν τε ἐπὶ τὴν Ἀλεξάνδρειαν, καὶ πυθόμενος Διοσκορίδην ⁸ τινὰ ἀπαντήσειν σφίσιν, ἐνήδρευσέ τε αὐτὸν καὶ κατειργάσατο.

42. Αἰσθόμενοι δὲ ταῦθ' οἱ Αἰγύπτιοι, τὸν πόλεμον οὐδ' ὥς κατελύσαντο· ἀχθεσθέντες ⁹ δὲ ἐπὶ ¹⁰ τῇ τοῦ εὐνοῦχου καὶ τῆς γυναικὸς ¹¹ ἀρχῇ, καὶ νομίσαντες, ἂν τὸν Πτολεμαῖον προστήσωνται, καθυπέρτεροι τῶν Ῥωμαίων ἔσεσθαι, ἔπειτ' ἐπειδὴ ¹² οὐδένα τρόπον ἐξαρπάσαι αὐτὸν ἠδυνήθησαν (δεινῶς γὰρ ἐφυλάσσετο), ἐπλάσαντο ταῖς τε ¹³

1. Omis dans A, C, D, F, G. — 2. Reiske propose de supprimer ce mot ou de le remplacer par *ποτέ, tandem, aliquando*.

3. Cf. Hirtius, l. I. XXV. — 4. Cf. Hirtius, l. I. XXVI.

5. D'après A, B, F et M. Imm. Bekker, au lieu de *κατὰ Πηλοῦσιον ἀναβῆναι*. — 6. Avec les mêmes, à la place de *τὸν ἔσπλουν τοῖς πλοίοις*.

où Tibérius Claudius Néron pénétra dans le fleuve, battit les Égyptiens et mit les siens à même de débarquer sans danger.

41. Sur ces entrefaites, Mithridate de Pergame (c'était son surnom) essaya de pénétrer avec ses vaisseaux dans l'embouchure du Nil près de Péluse; mais, les Égyptiens en ayant fermé l'entrée avec leurs navires, il se dirigea, pendant la nuit, vers le canal et y transporta ses vaisseaux, attendu qu'il n'aboutit pas à la mer, et entra dans le Nil par ce canal. Ensuite il attaqua à l'improviste, du côté de la mer et du côté du fleuve, ceux qui en gardaient l'embouchure, brisa la clôture, attaqua Péluse avec ses forces de terre et de mer, et s'en rendit maître; puis il s'avança vers Alexandrie, où il apprit qu'un certain Dioscoride devait venir à sa rencontre. Il lui tendit des pièges et le fit périr.

42. Malgré cette nouvelle, les Égyptiens ne renoncèrent pas à la guerre. Mécontents d'être gouvernés par un eunuque et par une femme, ils s'imaginaient que, s'ils plaçaient Ptolémée à leur tête, ils auraient l'avantage sur les Romains; mais, n'ayant pu s'emparer de sa personne (il était gardé avec le plus grand soin), ils feigni-

7. C : αὐτῶν. — 8. Cf. Cæs. de Bell. Civ. III, 109. Il est appelé Διοσκούριδην dans A, C, E, F. — 9. Comme mes devanciers, d'après R. Étienne et Leunclavius, au lieu de ἀγθεντες, qui se trouve dans A, F, H, I.

10. Omis dans A, D, F, G, I. — 11. Ganymede et Arsinoé.

12. C : ἑπειτα ἑπειδῆ. — 13. Omis dans le même.

συμφοραῖς πεπονῆσθαι, καὶ τῆς εἰρήνης ἐπιθυμεῖν· καὶ ἔπεμψαν πρὸς τὸν Καίσαρα, ἐπικηρυκευόμενοί τε, καὶ τὸν Πτολεμαῖον αἰτοῦντες ¹, ὅπως δὴ σὺν αὐτῷ περὶ τῶν σπονδῶν, ἐφ' οἷς γενήσονται, βουλευσῶνται. Ὁ οὖν Καῖσαρ ἐνόμισε μὲν καὶ ὡς ἀληθῶς αὐτοὺς μεταβεβλήσθαι (ἄλλως τε γὰρ καὶ δειλοὺς καὶ ὄξυρρόπους ὄντας ἤκουε, καὶ τότε πρὸς τὰ πταίσματα καταπεπληγμένους ἦσθετο)· εἰ δὲ δὴ καὶ τεχνάζοιτό τι ², ἀλλ' ὅπως μὴ διὰ τοῦτ' ἐμποδίζων τὴν εἰρήνην νομισθῆ, συνεπαινεῖν τε σφίσι ἐφη, καὶ τὸν Πτολεμαῖον ἔπεμψεν. Οὔτε ³ γὰρ ἐν ἐκείνῳ τι ἰσχυρὸν ἐκ τε τῆς ἡλικίας καὶ ἐκ τῆς ἀπαιδευσίας ἐνεώρα ὄν ⁴· καὶ τοὺς Αἰγυπτίους ἦτοι συναλλαγῆσεσθαι οἱ ἐφ' οἷς ἐβούλετο ⁵, ἢ δικαιότερον καὶ πολεμηθῆσεσθαι ⁶ καὶ καταστραφῆσεσθαι ἤλπισεν, ὥστε ἀπ' εὐλόγου δὴ τινος προφάσεως τῇ Κλεοπάτρᾳ παραδοθῆναι. Οὐ γάρ που καὶ ἠττηθῆσεσθαι ⁷ ποτε ὑπ' αὐτῶν, ἀλλως τε καὶ τῆς δυνάμεως οἱ ⁸ προσγεγεννημένης, προσεδόκησε.

43. Παραλαβόντες δὲ τὸ παιδάριον οἱ Αἰγύπτιοι, τῶν μὲν σπονδῶν οὐδὲν ἐφρόντισαν, ἐπὶ δὲ τὸν Μιθριδάτην παραχρῆμα ὄρμησαν, ὡς καὶ δὴ μέγα τι ἐν τε τῷ ὀνόματι καὶ ἐν τῷ γένει τοῦ Πτολεμαίου ⁹ κατορθώσοντες·

1. Cf. Hirtius, de Bell. Alexandr. XXIII. — 2. Cf. le même l. I. XXIV.

3. Correction de M. Imm. Bekker, au lieu de οὐδὲ, maintenu par Reimarus et Sturz.

4. Cf. Jul. Celsus, p. 162. — 5. G : ἐφ' οἷς ἐβούλοντο.

6. Proposé par Reiske, au lieu de καταπολεμηθῆσεσθαι, attendu que καταπολεμεῖν et καταστρέφειν ont le même sens. J'adopte sa conjecture

rent de succomber sous le poids de leurs maux et de désirer la paix. Ils envoyèrent donc à César des députés, chargés de négocier et de demander que Ptolémée leur fût rendu, afin de délibérer avec lui sur les conditions auxquelles ils pourraient traiter. César, qui avait entendu dire que les Alexandrins étaient fort timides et d'un caractère très-mobile, et qui savait aussi qu'ils étaient abattus par les revers, crut qu'il s'était opéré chez eux un changement sincère. D'ailleurs, alors même que leur démarche n'eût pas été exempte d'artifice, il ne voulait pas être regardé comme un obstacle à la paix. Il accueillit donc leur demande et leur envoya Ptolémée; car il voyait bien qu'en raison de son âge et de sa mauvaise éducation, les Égyptiens ne trouveraient pas en lui un appui solide, et il espérait traiter avec eux aux conditions qu'il voulait, ou avoir un plus juste motif de leur faire la guerre et de les subjuguier, ou tout au moins un prétexte plausible de les livrer à Cléopâtre. Il n'avait du reste aucune crainte d'être vaincu, surtout à cause des renforts qu'il avait reçus.

43. Les Égyptiens, une fois qu'ils eurent recouvré le jeune prince, ne songèrent plus à la paix; ils se mirent aussitôt en marche contre Mithridate, espérant remporter des succès éclatants avec le nom et le descendant de Ptolémée. Ils le surprirent auprès du lac, dans un lieu

avec M. Imm. Bekker. — 7. D'après B, et non d'après A, comme le dit Sturz, je substitue, avec M. Imm. Bekker, cette leçon à l'ancienne : οὐ γὰρ ἤ-τηθή-σεσθαι.

8. Ajouté, d'après A, B, F, à la leçon vulgaire τῆς δυνάμεως προσγενη-μένης. — 9. Avec A, F, et M. Imm. Bekker, au lieu de ἐν τῷ γένει τοῦ Πτολεμαίου.

καὶ αὐτὸν πρὸς τῇ λίμνῃ ¹ ἐν μέσῳ τοῦ τε ποταμοῦ καὶ τῶν ἐλῶν ἀπολαβόντες, ἐθορύβουν ². Ὁ οὖν Καῖσαρ ἐκείνους μὲν οὐκ ἐπεδίωξε, δεδιὼς μὴ λοχισθεῖη ³. Ἀναχθεὶς δὲ νυκτὸς, ὡς πρὸς ἐκβολὴν τινα τοῦ Νείλου ἐπειγόμενος, καὶ φῶς, ὅπως ἐπὶ πλεῖστον ταύτῃ προιέναι ⁴ νομισθῆ, πάμπλου καθ' ἐκάστην ναῦν ἀνάψας, τὸ μὲν πρῶτον ἐπιπλεῖν ⁵ ὤρμητο, ἔπειτα δὲ ἀποσβέσας αὐτὸ, ἀνεκομίσθη. Καὶ παραπλεύσας τὴν πόλιν, πρὸς τε τὴν χερσόνησον τὴν πρὸς τῇ Λιβύῃ οὔσαν κατῆρε ⁶, κἀνταῦθα τοὺς στρατιώτας ἐκβιδάσας, περιῆλθέ τε τὴν λίμνην ⁷. καὶ τοῖς Αἰγυπτίοις ἀπροσδοκῆτως ⁸ ὑπὸ τὴν ἕω ⁹ προσπεσὼν, εὐθύς τε αὐτοὺς κατέπληξεν, ὥστε καὶ ἐπικηρυκείσασθαι· καὶ μετὰ τοῦτο (τὴν γὰρ ἰκετείαν αὐτῶν οὐκ ἐδέξατο) μάχῃ τε ὀξείᾳ κατεκράτησε, καὶ παμπληθεῖς ἐφόνευσε· καὶ τινες καὶ ἐν τῷ ποταμῷ μετὰ τοῦ Πτολεμαίου, σπουδῆ δι' αὐτοῦ φυγόντες, ἐφθάρησαν ¹⁰.

44. Οὕτω μὲν τὴν Αἴγυπτον ὁ Καῖσαρ ἐχειρώσατο· οὐ μέντοι καὶ ὑπήκοον αὐτὴν τῶν Ῥωμαίων ἐποιήσατο,

1. D'après A, B, F et M. Imm. Bekker, à la place de la leçon vulgaire πρὸς τὴν λίμνην, qui provient de la confusion du ν avec l'ι paragogique, devenu plus tard l'ι souscrit. Reimarus et Sturz l'ont conservée. Reiske avait deviné πρὸς τὴν λίμνην.

2. Reiske propose, sans y attacher beaucoup d'importance, ἐφώρμουν, *subsidiabant in portu, insidiabantur, obsidebant*.

3. C : οχισθεῖη, par l'omission de la lettre initiale λ. D'où la leçon vulgaire σχισθεῖη, qui se trouve dans D, H, par la confusion d'ο avec σ. La leçon que j'adopte est confirmée par A, B, F. — 4. Avec A, B, F et M. Imm. Bekker, au lieu de προσίεσθαι, maintenu par Reimarus et Sturz. D, H portent : προίεσθαι.

situé entre le fleuve et les marais, et le mirent dans une position difficile. César ne les poursuivit pas : il craignit de tomber dans un piège. Ayant levé l'ancre, comme s'il se fût dirigé vers une des bouches du Nil, il alluma plusieurs lumières, sur chaque vaisseau, afin de paraître se porter de ce côté : mais, après avoir navigué dans ce sens, il éteignit les lumières et rebroussa chemin, navigua autour de la ville, aborda auprès de la presqu'île qui touche à l'Afrique, y débarqua ses soldats et fit le tour du marais. Au point du jour, il fondit à l'improviste sur les Égyptiens et les frappa d'un tel effroi qu'ils demandèrent la paix. César rejeta leur demande, les vainquit après un combat acharné et en fit un grand carnage. Plusieurs cherchèrent à fuir en toute hâte, à travers le fleuve; mais ils y trouvèrent la mort. Ptolémée fut de ce nombre.

44. C'est ainsi que César subjuga l'Égypte. Toutefois il ne la mit pas sous la domination des Romains : il

5. Mieux ἀποπλεῖν d'après Reiske : j'aurais adopté sa conjecture, comme M. Imm. Bekker, si elle était confirmée par les mss.

6. Cf. Hirtius, l. I. XXVIII. « Id, dit Leunclavius à propos de τῆν χερρόνησον, ceu proprium nomen et scripsit et reddidit interpres, ad Cheronosum, quum Dio de Africae adhaerente peninsula loquatur; » et il traduit avec raison : *ad peninsulam Africae adhaerentem adpulit.*

7. D'après A, F et M. Imm. Bekker, au lieu de περιῆλθε τὴν λίμνην, conservé par Reimarus et Sturz. — S. A, B, F : ἀπροσδόκητος.

9. Conjecture de Reiske, approuvée par Reimarus dans ses *Addenda*. Je la substitue, comme M. Imm. Bekker, à l'ancienne leçon ἐπὶ τὴν ἕω.

10. Cf. Hirtius, l. I. XXXI; Florus, IV, 2, 60; Orose, VI, 16.

ἀλλὰ τῇ Κλεοπάτρα, ἥσπερ ἕνεκα καὶ ἐπεπολεμήκει, ἐχαρίσατο¹. Φοβηθεὶς μέντοι μὴ οἱ Αἰγύπτιοι² νεωτερίσωσιν αὐθις, γυναικὶ ἄρχειν παραδοθέντες, καὶ οἱ Ῥωμαῖοι διὰ τε τοῦτο καὶ ὅτι καὶ συνῆν αὐτῷ³, χαλεπήνωσι, τῷ τε ἐτέρῳ ἀδελφῷ συνοικῆσαι δῆθεν αὐτὴν ἐκέλευσε, καὶ τὴν βασιλείαν ἀμφοτέροις σοῖσιν, ὥσγε καὶ λόγῳ εἰπεῖν, ἔδοξε· τῷ γὰρ ἔργῳ, ἡ Κλεοπάτρα μόνη πᾶν τὸ κράτος σχήσειν ἔμελλεν. Ὁ τε γὰρ ἀνὴρ αὐτῆς παιδίον ἔτι ἦν, καὶ ἐκείνη πρὸς τὴν παρὰ τοῦ Καίσαρος εὐνοίαν οὐδὲν ὅ τι οὐκ ἐδύνατο. Ὡστε πρόσχημα μὲν, ὡς καὶ τῷ ἀδελφῷ συνοικουσα, καὶ τὴν ἀρχὴν ἐπίκεινον αὐτῷ ἔχουσα, ἐκέκτητο· τὸ δ' ἀληθές, μόνη τε ἐβασίλευε, καὶ τῷ Καίσαρι συνδιητάτο.

45. Καὶ αὐτὸν ἐπὶ⁴ πλείον ἂν ἐν τῇ Αἰγύπτῳ κατέσχευεν, ἢ καὶ ἐς τὴν Ῥώμην εὐθύς αὐτῷ συνάπηρεν, εἰ μὴ περ ὁ Φαρνάκης καὶ ἐκεῖθεν πάνυ ἄκοντα⁵ τὸν Καίσαρα ἐξήγαγε, καὶ ἐς τὴν Ἰταλίαν ἐπειχθῆναι⁶ ἐκώλυσεν. Οὗτος μὲν γὰρ παῖς τοῦ Μιθριδάτου ἦν, καὶ τοῦ Βοσπόρου τοῦ Κιμμερίου ἦρχεν, ὥσπερ εἴρηται⁷. ἐπιθυμήσας δὲ πᾶσαν τὴν πατρῶαν βασιλείαν ἀνακτήσασθαι, ἐπανάστη κατ' αὐτὴν τὴν τε τοῦ Καίσαρος καὶ τὴν τοῦ Πομπηίου⁸ στάσιν. Καὶ, οἷα τῶν Ῥωμαίων τότε μὲν πρὸς ἀλλήλους ἀσχόλων γενομένων, αὐθις δὲ ἐν τῇ Αἰγύπτῳ κατασχεθέντων, τὴν

1. Cf. Hirtius, l. I. — 2. D'après A, B, F, I, Sturz et M. Imm. Bekker, au lieu de la leçon vulgaire μὴ Αἰγύπτιοι. — 3. Avec B et M. Imm. Bekker, au lieu de ὅτι συνῆν αὐτῷ. Oddey voudrait remplacer αὐτῷ par αὐτῆ, mais, suivant la remarque de Reimarus, ce changement n'est pas nécessaire.

4. Comme Sturz et M. Imm. Bekker, d'après Reiske, au lieu de ἔτι.

la donna à Cléopâtre, pour laquelle il avait fait cette guerre. Mais, craignant que les Égyptiens, livrés à l'empire d'une femme, n'excitassent de nouveaux troubles, et que les Romains ne fussent mécontents de l'état de l'Égypte et des relations intimes que Cléopâtre entretenait avec lui, il lui fit épouser son autre frère, et partagea le trône entre eux, du moins en apparence; car, au fond, Cléopâtre seule devait avoir toute l'autorité. Son mari était un enfant, et Cléopâtre, par la faveur dont elle jouissait auprès de César, pouvait tout faire. Ainsi, en apparence, elle était la femme de son frère et partageait l'empire avec lui; mais en réalité, elle régnait seule et entretenait un commerce avec César.

45. Elle l'aurait retenu plus longtemps en Égypte, ou même elle se serait embarquée immédiatement pour Rome avec lui, si Pharnace, qui avait forcé César de quitter l'Égypte, ne l'avait empêché de faire voile vers l'Italie. Il était fils de Mithridate, et régnait, comme je l'ai dit, dans le Bosphore Cimmérien. Jaloux de recouvrer tous les états de son père, il avait pris les armes, pendant que César et Pompée étaient en lutte. Puis, pendant que les Romains étaient livrés à la guerre civile, et lorsqu'ils furent plus tard retenus en Égypte, il ramena

5. D'après B, comme M. Imm. Bekker, au lieu de ἐκεῖθεν ἄγοντα. A, F portent : ἐκεῖθεν καὶ ἄγοντα.

6. I : ἐπαχθῆναι. — 7. Cf. Liv. XXXVII, 14, tom. III, p. 170 et suiv. de cette édition. — 8. D'après A. F. comme Sturz et M. Imm. Bekker, au lieu de καὶ τοῦ Πουππίου.

R.p.332. τε Κολχίδα ἀκονιτι¹ προσηγάγετο, καὶ τὴν Ἀρμενίαν, ἀπόντος τοῦ Δηϊοτάρου, πᾶσαν². τῆς τε Καππαδοκίας καὶ τῶν τοῦ Πόντου πόλεων τινας, αἱ τῷ τῆς Βιθυνίας νομῷ προσετέταχτο, κατεστρέψατο².

46. Πράσσοντος δὲ αὐτοῦ ταῦτα, ὁ Καῖσαρ, αὐτὸς μὲν οὐκ ἐκινήθη (οὔτε γὰρ ἡ Αἴγυπτος πω⁴ καθειστήκει, καὶ ἐλπίδα τε εἶχε⁵ δι' ἐτέρων αὐτὸν χειρώσεσθαι⁶). Γναῖον δὲ Δομίτιον Καλουῖνον ἔπεμψε, τὴν τε Ἀσίαν οἱ καὶ τὰ ἐκεῖσε στρατόπεδα⁷ προστάξας⁸. Καὶ ὅς τὸν Δηϊόταρον καὶ τὸν Ἀριοβαρζάνην προσλαβὼν, ἤλασεν εὐθύς ἐπὶ τὸν Φαρνάκην ἐν τῇ Νικοπόλει ὄντα. Καὶ γὰρ ταύτην προκατελήφει. Καὶ καταφρονήσας, ἐπειδὴ ἐκεῖνος, τὴν παρουσίαν αὐτοῦ φοβηθεὶς, ἀνοχὴν ἐπὶ πρεσβεύσει ἐτοίμως ἔσχε ποιήσεσθαι⁹, οὔτε ἐσπέισατο αὐτῷ, καὶ συμβαλὼν ἠττήθη¹⁰. Καὶ ὁ μὲν ἐκ τούτου ἐς τὴν Ἀσίαν, ἐπειδὴ μήτε ἀξιόμαχος οἱ ἦν, καὶ ὁ χειμῶν προσῆι, ἀνεχώρησε. Φαρνάκης δὲ, μεγάλα δὴ φρονῶν, τά τε ἄλλα τὰ ἐν τῷ Πόντῳ προσκατεστήσατο¹¹, καὶ Ἄμισόν, καίπερ ἐπὶ πλείστον¹² ἀντισχοῦσαν, εἶλέ τε καὶ διήρπασε, τοὺς τε ἡβῶντας ἐν αὐτῇ πάντας ἀπέκτεινε· καὶ ἐς τὴν Βιθυνίαν, τὴν τε Ἀσίαν, ἐπὶ ταῖς αὐταῖς τῷ πατρὶ ἐλπίσιν, ἠπέιγετο.

1. Ἀκοντι, dans A, B, C, D, F, G. — 2. Cf. Hirtius, l. I. XXXIV; Plutarq. Vie de Cés. L. — 3. Cf. Hirtius, l. I. Florus, IV, 2, 62. — 4. Omis dans B.

5. Ou bien ἐλπίδα ἐτ' εἶχε, adopté par M. Imm. Bekker. Au lieu de ἐλπίδα, A, B, F, donnent ἐλπίδος, d'où Sturz tire δι' ἐλπίδος τε εἶχε, conjecture ingénieuse; mais aucun changement n'est nécessaire. — 6. Avec A, F et M. Imm. Bekker, à la place de l'ancienne leçon χειρώσεσθαι, conservée par

sous ses lois, sans coup férir, la Colchide et toute l'Arménie, en l'absence de Déjotarus. Il soumit aussi plusieurs villes de la Cappadoce et du Pont, qui avaient été placées dans la province de Bithynie.

46. Pendant ces succès de Mithridate, César ne bougea pas; car les affaires de l'Égypte n'étaient pas réglées, et il avait l'espérance de le vaincre par ses lieutenants. Il chargea donc Cn. Domitius Calvinus de cette guerre, et mit sous son commandement l'Asie et les troupes qui s'y trouvaient. Celui-ci, après s'être adjoint Déjotarus et Ariobarzane, marcha sans délai contre Pharnace, qui était à Nicopolis, qu'il avait déjà prise. Pharnace, effrayé de sa présence, s'empressa de lui envoyer une ambassade pour demander une trêve. Calvinus, le regardant comme un ennemi peu redoutable, refusa de traiter, l'attaqua et fut vaincu. Après cet échec, n'ayant plus assez de forces pour lui tenir tête, et voyant l'hiver approcher, il rentra en Asie. Pharnace, enflé de ses succès, recouvra le reste du Pont, s'empara d'Amisus, qui avait opposé une longue résistance, la livra au pillage, et fit mettre à mort tous ceux qui étaient en âge de puberté, puis il gagna en toute hâte la Bithynie et l'Asie, plein des mêmes espérances que son père. Mais, informé qu'A-

Reimarus et par Sturz. — 7. A, B, F : τὴν Ἀσίαν καὶ στρατόπεδα.

8. Προστάξας λαβεῖν, dans l'ancienne leçon, maintenue par Reimarus et par Sturz : avec M. Imm. Bekker, je supprime λαβεῖν, qui ne se trouve pas dans A, B, F. — 9. Cf. Hirtius, l. I. XXXV-XXXVI. — 10. Cf. le même, l. I. XXXIX et suiv. — 11. Cf. le même, l. I. XLI; LXI; Sueton. Caes. XXXV; Appien, Guer. Civ. II, 91. — 12. A, F : ἐπὶ πλείων.

Κάν τούτῳ μαθὼν, τὸν Ἄσανδρον, ὃν ἐπίτροπον τοῦ Βοσπόρου καταλελοίπει ¹, νενεοχμωκότα, οὐκέτι περαιτέρω προεχώρησεν. Ἐκεῖνος γὰρ, ἐπειδὴ τάχιστα πόρρω τε ὁ Φαρνάκης ἀπ' αὐτοῦ προῖων ἠγγέλθη, καὶ ἐδόκει, εἰ καὶ τὰ μάλιστα ἐν γε τῷ παρόντι ἀνθοῖ ², ἀλλ' οὔτι ³ γε καὶ ἔπειτα καλῶς ἀπαλλάξῃεν, ἐπανέστη αὐτῷ, ὡς καὶ τοῖς Ῥωμαίοις τι χαριούμενος, τὴν τε δυναστείαν τοῦ Βοσπόρου παρ' αὐτῶν ληψόμενος.

47. Τοῦτ' οὖν ⁴ ὁ Φαρνάκης ἀκούσας, ὄρμησεν ἐπ' αὐτὸν μάτην. Τὸν γὰρ Καίσαρα ἐν τῇ ὁδῷ εἶναι, καὶ ἐς τὴν Ἀρμενίαν ἐπιείγεσθαι πυθόμενος, ἀνέστρεψε ⁵. κἀνταῦθα αὐτῷ περὶ Ζήλαν ⁶ συνέτυχεν. Ὁ γὰρ Καῖσαρ, τοῦ τε Πτολεμαίου τελευτήσαντος, καὶ τοῦ Δομιτίου νικηθέντος, οὔτε εὐπρεπῆ οὔτε λυσιτελῆ οἱ τὴν ἐν τῇ Αἰγύπτῳ διατριβὴν R. p. 333. ἐνόμισεν εἶναι. ἀλλ' ἀφωρμήθη ⁷, καὶ τάχει πολλῷ χρῆσάμενος, ἐς τὴν Ἀρμενίαν ἀφίκετο. Ἐκπλαγείς οὖν ὁ βάρβαρος ⁸, καὶ πολὺ μᾶλλον τὴν ὁρμὴν ἢ τὸν στρατὸν αὐτοῦ καταδείσας, προσέπεμψεν αὐτῷ, πρὶν πλησιάσαι, πολλακίς, προκηρυκευόμενος ⁹, εἴ πως τὸ παρὸν ἐφ' ὄτωδῃ συνθέμενος ἐκφύγοι. Προΐσχετο δὲ ἄλλα τε, καὶ ἐν τοῖς μάλιστα, ὅτι

1. A, F : καταλελοίπει.

2. Reiske propose d'ajouter, ou tout au moins de sous-entendre ici un participe qui complète le sens; par exemple, κατορθῶν ou εὐπορῶν. M. Imm. Bekker, regardant avec raison la leçon ἐν λάθοι comme suspecte, la remplace par ἀνθοῖ, correction ingénieuse qui n'exige que la suppression de la syllabe λα. Je l'ai adoptée, pour cette raison et parce qu'elle fournit un sens conforme à l'enchaînement des idées.

3. Ou mieux, avec M. Imm. Bekker : οὔτοι γε. — 4. D'après A, B, F et M. Imm. Bekker, au lieu de la leçon vulgaire ταῦτ' οὖν, maintenue par

sandre, qu'il avait chargé du gouvernement du Bosphore, avait fait défection, il s'arrêta. En effet, au premier bruit que Pharnace s'était éloigné, Asandre avait levé l'étendard de la révolte, persuadé qu'alors même que Pharnace réussirait dans le moment, il ne pouvait pas compter sur l'impunité dans l'avenir. Il espérait d'ailleurs se faire bien venir des Romains et obtenir d'eux le Bosphore pour royaume.

47. A cette nouvelle, Pharnace marcha contre lui ; mais ce fut en vain, car, ayant appris que César était en route et se dirigeait vers l'Arménie, il revint sur ses pas et le rencontra aux environs de Zéla. Après la mort de Ptolémée et la défaite de Domitius, César pensa qu'il n'était ni glorieux ni profitable pour lui de rester plus longtemps en Égypte : il en sortit et se rendit dans l'Arménie. Le barbare, effrayé, et redoutant beaucoup plus son impétuosité que son armée, lui envoya des députés avant qu'il fût plus près, et demanda la paix, pour échapper au danger présent, n'importe à quelles conditions. Il s'appuyait principalement sur ce qu'il n'avait point prêté son appui à Pompée, espérant amener

Reimarus et par Sturz. — 5. A, F : ἀνέτραψε. — 6. Oddey propose Ζιελαν, sans doute d'après Hirtius, l. l. LXXII : « Ziela est oppidum in Ponto, positum ipso, ut in plano loco munitum. » Cf. Plin. VI, 3. J'ai préféré remplacer l'ancienne leçon Ζέλαιαν par Ζήλαν, d'après Plutarq. Vie de Cés. I : Εὐθύς οὖν ἐπὶ τὸν ἄνδρα τρισὶν ἡλίαισι πάμπαν, καὶ περὶ πόλιν Ζήλαν μάχην μεγάλην συνάψας, αὐτὸν μὲν ἐξέβαλε τοῦ Πόντου φεύγοντα, τὴν δὲ στρατιάν ἀνέειλε. Elle est confirmée par Strabon. XII, p. 559, éd. de Paris, 1620, et par Etienne de Byzance, p. 375, éd. B. rkel. A, F portent Ζέλαν. — 7. Cf. §§ 44 et 46 — 8. Ὁ Φαρνάκης dans le ms. de Munich n° 1. — 9. C : κεκρυμμένος.

οὐ συνήρατο τῷ Πομπηίῳ¹. Καὶ ἤλπιζεν ὑπάξεσθαί² τε αὐτὸν ἐς σπονδὰς, ἅτε καὶ ἐς τὴν Ἰταλίαν τὴν τε Ἀφρικὴν ἐπειγόμενον, καὶ ἀπελθόντος³ αὐτοῦ, βραδίως αὐθις πολεμήσειν. Ὑποπτεύσας οὖν τοῦτο ὁ Καῖσαρ, τοὺς μὲν πρώτους καὶ τοὺς⁴ δευτέρους πρέσβεις ἐφιλοφρονήσατο, ὅπως ὅτι μάλιστα ἀπροσδοκῆται οἱ τῇ τῆς εἰρήνης ἐλπίδι προσπέση· τῶν δὲ τρίτων ἐλθόντων, τά τε ἄλλα ἐπεκάλεσεν αὐτῷ, καὶ ὅτι τὸν Πομπηῖον τὸν εὐεργέτην ἐγκατέλιπε· καὶ οὐκ ἀνεβάλετο⁵, ἀλλ' εὐθὺς αὐθημερόν⁶, ὥσπερ εἶχεν ἐκ τῆς ὁδοῦ, συνέμιξε. Καὶ τινα χρόνον ὑπὸ τε τῆς ἵππου καὶ ὑπὸ τῶν δρεπανηφόρων ἐκταραχθεῖς⁷, ἔπειτα τοῖς ὀπλίταις ἐκράτησε⁸· καὶ ἐκεῖνον μὲν ἐκφυγόντα⁹ ἐπὶ τὴν θάλασσαν, καὶ ἐπὶ τὸν Βόσπορον μετὰ τοῦτο ἐσβιάζόμενον, ὁ Ἄσανδρος εἰρξέ τε καὶ ἀπέκτεινε.

48. Καῖσαρ δὲ ἐπὶ τῇ νίκῃ, καίπερ οὐ πάνυ διαπρεπεῖς γενομένη, πολὺ καὶ ὅσον ἐπ' οὐδεμιᾶ ἄλλῃ ἐφρόνησεν¹⁰, ὅτι ἐν τε τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ καὶ ἐν τῇ αὐτῇ ὥρᾳ καὶ ἦλθε πρὸς τὸν πολέμιον, καὶ ἶδεν¹¹ αὐτὸν, καὶ ἐνίκησε. Καὶ τά τε λάφυρα πάντα, καίτοι πλεῖστα γεγόμενα, τοῖς στρατιώταις ἐδώρησατο, καὶ τρόπαιον ἐπειδὴ περ ὁ Μιθριδάτης ἀπὸ τοῦ Τριαρίου ἐνταυῦθ' αὐθ' ἐγηγέρκει¹², ἀντανέστησε. Καθ-

1. Cf. Dion Cass. XLI, 63; Hirtius, l. I. LXX. — 2. Ὑπέξεσθαι dans A, B, F et dans le ms. de Munich n° 1.

3. Comme mes devanciers, au lieu de la leçon vulgaire ἐπελθόντος, contraire à l'enchaînement des idées. — 4. Omis dans le même ms. de Munich. — 5. Ἀνεβάλλετο dans A, B, C, F, G, H, I. — 6. Cf. Hirtius, l. I. LXIII; Dion Cass. XLIV, 46. — 7. Cf. Hirtius, l. I. LXXV. — 8. Cf. le

adroitement César à traiter, parce qu'il avait hâte de se rendre en Italie et en Afrique : il s'imaginait aussi qu'après son départ, il lui serait facile de recommencer la guerre. César, qui avait pénétré ses intentions, fit bon accueil à ses députés une première et une seconde fois, afin de tomber sur lui au moment où, comptant sur la paix, il ne se tiendrait pas sur ses gardes ; mais, lorsque la troisième ambassade se présenta, César reprocha entre autres choses à Pharnace d'avoir abandonné Pompée, son bienfaiteur, et l'attaqua sans délai, ce jour même et dès son arrivée. Il fut un moment ébranlé par la cavalerie du barbare et par ses chariots armés de faux ; mais bientôt ses légionnaires lui assurèrent la victoire. Pharnace prit la fuite du côté de la mer et tenta de s'ouvrir par la force un chemin vers le Bosphore ; mais Asandre l'en empêcha et le tua.

48. Cette victoire n'avait pas un grand éclat ; cependant elle fit à César beaucoup de plaisir, et même plus de plaisir qu'aucune autre, parce que, le même jour et à la même heure, il avait rencontré l'ennemi, l'avait vu et l'avait vaincu. Les dépouilles furent considérables : César les distribua néanmoins toutes à ses soldats, et il éleva un trophée, parce que Mithridate en avait érigé un dans cet endroit, en souvenir de sa victoire sur Triarius.

même, LXXVI. — 9. D'après A, B, F, et M. Imm. Bekker, au lieu de la leçon vulgaire ἐχείνον συγόντα, maintenue par Reimarus et par Sturz, qui approuve néanmoins l'addition de μέν. — 10. Cf. Hirtius, l. I. LXXVII ; Plutarq. Vie de Cés. L ; Suéton. Cés. XXXVII, Appien, Guer. Civ. II, 91.

11. D'après A, F, au lieu de εἰδέν, maintenu par mes devanciers.

12. Cf. Hirtius. l. I. LXXII-LXXIII ; Appien, Mithrid. 89, 112. 120.

ελεῖν μὲν γὰρ τὸ τοῦ βαρβάρου οὐκ ἐτόλμησεν, ὡς καὶ τοῖς ἐμπολεμίοις θεοῖς ἱερωμένον· τῇ δὲ δὴ τοῦ ἰδίου παραστάσει καὶ ἐκεῖνο συνεσχίασε, καὶ τρόπον τινὰ καὶ κατέστρεψε. Καὶ μετὰ τοῦτο τὴν χώραν ὅσων τῶν τε Ῥωμαίων καὶ τῶν ἐνόρκων ὀφίσιν ἀποτετμημένος ὁ Φαρνάκης ἦν, ἐκομίσαστο· καὶ αὐτὴν πᾶσαν ὡς ἐκάστοις τοῖς ἀπολέσασιν ἔδωκε· πλὴν μέρους τινὸς τῆς Ἀρμενίας, ὃ τῷ Ἀριοβαρζάνῃ¹ ἐχαρίσαστο. Τοὺς τε Ἀμισινοὺς² ἐλευθερίᾳ ἡμίψαστο· καὶ τῷ Μιθριδάτῃ τῷ Περγαμηνῷ τετραρχίαν τε ἐν Γαλατία καὶ βασιλείας ὄνομα ἔδωκε³, πρὸς τε τὸν Ἄσανδρον πολεμῆσαι ἐπέτρεψεν, ὅπως καὶ τὸν Βόσπορον κρατήσας αὐτοῦ λάβῃ, ὅτι πονηρὸς ἐς τὸν φίλον ἐγένετο.

49. Πράξας δὲ ταῦτα, καὶ τὰ λοιπὰ τῷ Δομιτίῳ καταστήσασθαι κελεύσας, ἐς τὴν Βιθυνίαν ἦλθε, κἀντεῦθεν ἐς τε⁴ τὴν Ἑλλάδα καὶ ἐς τὴν Ἰταλίαν ἐπλευσε, πολλὰ καὶ ἐπὶ πάσῃ προφάσει χρήματα παρὰ πάντων, ὥσπερ καὶ πρὶν, ἐκλέγων⁵. Τοῦτο μὲν γὰρ, ὅσα τινὲς τῷ Πομπηίῳ προὔπεσχοντο, ἐπράξατο· τοῦτο δὲ, καὶ ἄλλα ἐξῶθεν⁶, προσεπικαλῶν τινὰ, ἤτει. Γὰρ τε ἀναθήματα τοῦ ἐν τῇ Τύρῳ Ἡρακλέους πάντα ἀνείλετο, ὅτι τὴν τε γυναῖκα καὶ τὸν παῖδα τοῦ Πομπηίου ὑπεδέξαντο, ὅτε ἔφυγον⁷. Καὶ στεφάνους ἐπὶ ταῖς νίκαις συχοῦς καὶ παρὰ τῶν δυναστῶν τῶν τε βασιλέων⁸ χρυσοῦς ἔλαβε. Ταῦτα⁹ δὲ

1. A, F: Ἀριοβαρζάνει. — 2. A, F: Ἀμισινοῦς. C, E: Ἀμισινοῦς. G, I: Ἀμισινοῦς. — 3. Cf. Hirtius, l. I. LXXVIII. Les mots Περγαμηνῷ... καὶ βασιλείας manquent dans G. — 4. Omis dans C. — 5. Cf. Dion Cass. XLI, 24; XLII, 6. — 6. Les mots προὔπεσχοντο... ἐξῶθεν manquent dans G.

Il n'osa pas faire disparaître celui du roi barbare, parce qu'il était consacré aux dieux de la guerre; mais il l'obscurcit, et, jusqu'à un certain point, il le renversa, en plaçant le sien à côté. Ensuite il reprit toutes les terres que Pharnace avait enlevées aux Romains et à leurs alliés et les distribua à ceux qui les avaient perdues, excepté une partie de l'Arménie, qu'il donna à Ariobarzane. Il rendit la liberté aux habitants d'Amisus pour les récompenser, et donna à Mithridate de Pergame une tétarchie dans la Galatie avec le titre de royaume. Il le chargea, en outre, de la guerre contre Asandre, afin qu'après l'avoir vaincu, il lui enlevât le Bosphore, pour le punir de sa perfidie envers son ami.

49. Cela fait, il chargea Domitius de régler le reste et se dirigea vers la Bithynie : de là, il fit successivement voile vers la Grèce et vers l'Italie, levant des sommes considérables partout et sous tous les prétextes, comme il l'avait fait auparavant. Tantôt il les exigeait sous prétexte qu'elles avaient été promises à Pompée; tantôt il en demandait de nouvelles, à l'aide de certains griefs. Il enleva de Tyr toutes les offrandes consacrées à Hercule, parce que cette ville avait reçu, au moment de leur fuite, Pompée, sa femme et son fils. Il reçut des princes et des rois de nombreuses couronnes d'or pour sa victoire. Ce n'était point par méchanceté qu'il agissait

7. Cf. Dion Cass. XLII, 5. — 8. D'après A, F, I, Leunclavius, Starz et M. Imm. Bekker, au lieu de τῶν βασιλέων, conservé par Reimarus.

9. Avec A, B, F, comme mes devanciers. L'ancienne leçon τούτο se trouve dans les autres mss.

οὐχ ὑπὸ κακίας ἐποίει, ἀλλ' ὅτι καὶ ἐδαπάνη παμπληθῆ¹, καὶ ἀνάλωσιν πολὺ πλείω ἔς τε τὰ στρατόπεδα καὶ ἔς τὰ ἐπινίκια, τὰ τε ἄλλα² ὅσα ἐλαμπρύνετο, ποιήσιν ἔμελλε. Τό τε σύμπαν εἰπεῖν, χρηματοποιὸς ἀνὴρ ἐγένετο³, δύο τε εἶναι λέγων τὰ τὰς δυναστείας παρασκευάζοντα καὶ φυλάσσοντα καὶ ἐπαύζοντα, στρατιώτας καὶ χρήματα· καὶ ταῦτα δι' ἀλλήλων συνεστηκέναι. Τῇ τε γὰρ τροφῇ τὰ στρατεύματα συνέχεσθαι, καὶ ἐκείνην ἔκ τῶν ὄπλων συλλέγεσθαι· κἂν θάτερον ὀποτερουοῦν αὐτῶν ἐνδεὲς ἦ, καὶ τὸ ἕτερον συγκαταλυθήσεσθαι. Περὶ μὲν οὖν τούτων οὕτω καὶ ἐφρόνει αἰεὶ καὶ ἔλεγεν⁴.

50. Ἐς δὲ δὴ τὴν Ἰταλίαν⁵, ἀλλ' οὐκ ἔς τὴν Ἀφρικὴν, καίπερ πεπολεμωμένην οἱ, ἠπέιχθη, ὅτι ταραττόμενα τὰ ἐν τῷ ἄστει πυθόμενος⁶, ἐφοβήθη μὴ καὶ ἔς ἀνήκεστον προχωρήσῃ· οὐ μέντοι καὶ κακὸν οὐδένα οὐδὲν (ὥσπερ εἶπον) εἰργάσατο, πλὴν ὅτι κἀνταῦθα πολλὰ ἠργυρολόγει⁷, τὰ μὲν τινα ἐν δωρεᾷς μέρει, στεφάνους καὶ ἀγάλματα, καὶ ὅσα ἄλλα τοιαῦτα, λαμβάνων· τὰ δὲ καὶ δανειζόμενος

R.p.335. δῆθεν, οὐχ ὅτι παρὰ τῶν ἰδιωτῶν, ἀλλὰ καὶ παρὰ τῶν πόλεων. Τοῦτο γὰρ τὸ ὄνομα ταῖς ἐκλογαῖς τῶν χρημάτων, ἐφ' αἷς μηδεμία ἄλλη πρόφασις εὐλογος ἦν, ἐτίθετο· ἐπεὶ τὴν γε ἄλλως⁸ καὶ βιαίως, οὐδὲν ἦττον τῶν

1. Cf. Sueton. Cæs. LV. — 2. Omis dans H. — 3. Xiphilin, l. I. p. 21 : γέγονε δὲ ὁ ἀνὴρ οὗτος χρηματοποιὸς μάλιστα.

4. D'après A, F, I et M. Imm. Bekker, au lieu de ἐφρόνει καὶ ἔλεγεν αἰεὶ, maintenu par Reimarus et par Sturz.

5. D'après les mêmes et H, au lieu de la leçon vulgaire ἔς δὲ τὴν Ἰταλίαν, conservée par Reimarus et par Sturz.

ainsi, mais parce qu'il dépensait beaucoup, et devait dépenser encore davantage pour ses armées, pour ses triomphes et pour des fêtes où il voulait étaler sa magnificence. Pour tout dire, en un mot, il était toujours en quête d'argent, parce que, suivant lui, deux choses procurent, conservent et accroissent la puissance : les soldats et l'argent, et que ces deux choses se soutiennent mutuellement. En effet, c'est l'abondance des vivres qui retient le soldat sous le drapeau, et c'est par les armes qu'on se les procure : si l'une de ces deux choses vient à manquer, l'autre fait défaut. Tels étaient constamment les sentiments et le langage de César à ce sujet.

50. Il se dirigea vers l'Italie, et non pas vers l'Afrique, quoique la guerre y fût allumée contre lui. Instruit des troubles qui avaient éclaté à Rome, il craignit que le mal ne devînt incurable. Il n'y maltraita personne, ainsi que je l'ai dit, mais là aussi il leva de l'argent : tantôt demandant, à titre de don, des couronnes, des statues et d'autres offrandes; tantôt faisant des emprunts, non-seulement aux particuliers, mais aux villes. C'est le nom qu'il donnait à ses exactions, quand il ne pouvait pas les couvrir d'un prétexte plausible. Du reste, il les exigeait avec la même rigueur que s'il s'était agi de sommes dues, et il ne devait jamais les rembourser, répé-

6. Cf. Hirtius, l. I. LXV. — 7. A, F : ἡγορευολόγησε.

8. Sturz : « Quum τῆν in τὴν ἄλλως re vera sit articulus, quod Berglerus ad Alciphron. p. 72, demonstravit, non video cur tmesis in τῆν γὰρ ἄλλως ferri non possit. » D'après cette remarque, je conserve l'ancienne leçon comme mes devanciers. Reiske propose ἀρχὴν ὁμῶς, beaucoup moins satisfaisant.

ὀφειλομένων, καὶ ἐκεῖνα ἐπράττετο, καὶ ἔμελλε μηδέποτε ἀποδοθῆσθαι. Ἐλεγε μὲν γὰρ ὑπὲρ τοῦ¹ δημοσίου τὰ οἰκεῖα δεδαπανηκέναι, καὶ διὰ τοῦτο καὶ δανείζεσθαι ὅθενπερ καὶ χρεῶν ἀποκοπὰς ἀξιοῦντος τοῦ πλήθους γενέσθαι, οὐκ ἐποίησεν, εἰπὼν, ὅτι καὶ αὐτὸς πολλὰ ὀφείλω. Εὐδήλος δὲ ἐγίνετο καὶ τὰ ἀλλότρια τῆς δυναστείας παρασπώμενος. Οἱ τε οὖν ἄλλοι διὰ τοῦτο ἤχθοντο αὐτῷ, καὶ οἱ ἐταῖροι. Τῶν γὰρ δεδημευμένων συχνὰ, καὶ ὑπὲρ τὴν ἀξίαν γε ἔστιν ἃ, ἐλπίδι τοῦ προῖκα αὐτὰ ἔξειν, ἀγοράσαντες², πᾶσαν τὴν τιμὴν ἀποτίνειν ἠναγκάζοντο.

51. Ἀλλὰ τούτους μὲν ἐν³ οὐδενὶ λόγῳ ἐποιεῖτο· καίτοι καὶ ἐκείνους τρόπον τινὰ ὡς ἐκάστους ἐθεράπευσε. Τοῖς τε γὰρ πολλοῖς ἐχαρίσατο τὸν τε τόκον τὸν ἐποφειλούμενον σφίσι, ἐξ οὗ πρὸς τὸν Πομπηῖον ἐξεπολεμώθη, πάντα, καὶ τὸ ἐνοίκιον ὅσον ἐς πεντακοσίας δραχμὰς ἦν, ἐνιαυτοῦ ἐνὸς ἀφείρι, καὶ προσέτι καὶ τὰς τιμήσεις τῶν κτημάτων, ἐν οἷς τὴν ἀπόδοσιν τῶν δανεισμάτων κατὰ τοὺς νόμους γίγεσθαι ἔδει, πρὸς τὴν ἐν τῷ χρόνῳ ἀξίαν⁴ ἐπαναγαγών· ἐπὶ γὰρ⁵ τῷ πλήθει τῶν δεδημοσιωμένων πολὺ πάντα ἐπευώνιστο. Τούτους τε οὖν ταῦτα πράξας ἀνηρτήσατο, καὶ τῶν προσεταιριστῶν τῶν τε συναγωνιστῶν τοὺς μὲν βουλευτὰς ἱερωσύναις τε καὶ ἀρχαῖς, ταῖς τε ἐς τὸν λοιπὸν τοῦ ἔτους ἐκείνου χρόνον, καὶ ταῖς ἐς

1. A, F: ὑπὸ τοῦ. — 2. Allusion à Antoine, qui avait acheté les biens de Pompée. Cf. les notes de Reimarus. — 3. Omis à tort dans B, C, H.

4. Reimarus: « Quod autem mox Cæsar dicitur, æstimationes possessionum πρὸς τὴν ἐν τῷ χρόνῳ ἀξίαν, ad temporis illius rationem

tant sans cesse qu'il avait épuisé ses ressources pour la République et qu'il était forcé de contracter des emprunts. Aussi, malgré les instances du peuple, il n'abolit point les dettes, sous prétexte qu'il devait beaucoup lui-même. Il était évident qu'il abusait de sa puissance pour prendre le bien d'autrui. Par là il s'attira la haine de tout le monde et même de ses amis, car ils avaient acheté, quelquefois au-delà de leur valeur, les biens confisqués par César, dans l'espérance qu'ils les auraient gratuitement, tandis qu'il leur en faisait payer intégralement le prix.

51. César était peu touché de ces mécontentements. Cependant il chercha à s'attacher chaque classe de citoyens par des bienfaits. Ainsi, il fit remise à la multitude des intérêts dus depuis le commencement de la guerre contre Pompée, et d'une année de loyer, lorsqu'il ne dépasserait pas cinq cents drachmes. De plus il estima, d'après leur valeur actuelle, les immeubles pour lesquels les lois exigeaient des intérêts ; car, à cause de la quantité des biens confisqués, ils s'étaient tous vendus à très-bas prix. Par là il gagna la multitude : quant à ceux qui avaient embrassé son parti et qui avaient combattu avec lui, il donna aux sénateurs les sacerdoces et les magistratures, pour la fin de l'année courante ou pour la nouvelle année, et, afin de témoigner sa reconnaissance à un plus grand nombre, il nomma dix pré-

accommodasse, inde est, quoniam ante bellum civile longe pluris aestimata fuerant. » Cette explication dispense de recourir à la conjecture de Reiske : πρὸς τὴν ἐν τῷ τότε χρόνῳ κτλ. — ὁ M. Imm. Bekker lit : ἐπειδὴ τῷ πλῆθει. Je me contente de remplacer δε par γὰρ dans l'ancienne leçon, d'après Reiske.

νέωτα (ἵνα γὰρ πλείους αὐτῶν ἀμείψῃται, στρατηγούς τε δέκα ἐς τὸ ἔπιόν ἔτος ἀπέδειξε, καὶ ἱερέας ὑπὲρ τὸ νενομισμένον¹· τοῖς τε γὰρ ποντίφιξι, καὶ τοῖς οἰωνισταῖς, ὧν καὶ αὐτὸς ἦν, τοῖς τε πεντεκαίδεκα καλουμένοις, ἓνα ἑκάστοις προσέειπε, καίπερ αὐτὸς βουλευθεὶς πάσας τὰς ἱερωσύνας λαβεῖν, ὥσπερ ἐψήφιστο)· τοὺς δὲ ἱππέας [ἐκ] τοῦ τέλους², τοὺς τε ἑκατοντάρχους, καὶ τοὺς ὑπομείονας, ἄλλοις τέ τισι, καὶ τῷ καὶ ἐς³ τὸ συνέδριόν τινας ἀπ' αὐτῶν ἀντὶ τῶν ἀπολωλότων καταλέξει.

52. Τὰ δὲ δὴ στρατόπεδα οὐχ ἡσυχῇ αὐτὸν ἐτάραξε⁴. Πολλὰ γὰρ λήψεσθαι ἐλπίσαντες, καὶ εὐράμενοι⁵ τῆς μὲν ἀξίας οὐκ ἐλάττω, τῆς δὲ προσδοκίας καταδέεστερα, ἐθορύβησαν⁶. Ἐν Καμπανίᾳ δὲ οἱ πλείους αὐτῶν, ὡς καὶ ἐς τὴν Ἀφρικὴν προπλευσούμενοι, ἦσαν. Οὗτοι οὖν Σαλούστιον⁷ παρ' ὀλίγον ἀπέκτειναν (στρατηγὸς γὰρ ἐπὶ τῷ τὴν βουλήν ἀναλαβεῖν ἀπεδέδεικτο⁸), καὶ ἐπειδὴ καὶ ἐκεῖνος, διαφυγὼν αὐτούς, ἐς τὴν Ῥώμην πρὸς τὸν Καίσαρα⁹

1. L'ancienne leçon ὑπὲρ τὸν νενομισμένον tirée de E, ne pourrait se justifier que par l'ellipse de ἀριθμὸν. Avec mes devanciers j'adopte la correction de Robert Étienne.

2. Oddey avait proposé τὸ τέλος, *demum, denique*; conjecture réprouvée par Reimarus: « Præteriiissem hoc, dit-il, Oddeyi causa, nisi ad aliorum etiam locorum illustrationem faceret: ἱππεῖς τοῦ τέλους sunt militantes, oppositi ceteris non militantibus. », A l'appui de cette interprétation, il cite Dion, liv. LVI, 42; LXIII, 14; mais, dans ces deux passages, le texte de Dion porte οἱ ἱππεῖς οἱ ἐκ τοῦ τέλους. J'insère donc la préposition ἐκ, mais en la plaçant entre crochets.

3. D'après A, F et M. Imm. Bekker, au lieu de καὶ τῷ ἐς.

4. Ἡσυχῇ ταρατέειν, dit Reiske, videtur consistere non posse. Reimarus a levé la difficulté dans ses *Addenda*: « Ita est, præsertim si quiete interpreteris. Verum intellige ἡσυχῇ, clam; οὐχ ἡσυχῇ, palam, non

teurs pour l'année suivante et porta le nombre des prêtres au delà des limites fixées par les lois. En effet, il ajouta un membre au collège des pontifes, à celui des augures, dont il faisait partie, et à celui des quindécemvirs ; quoiqu'il eût l'intention de réunir tous les sacerdoce dans ses mains, comme le portait un décret du sénat. Il gagna les chevaliers qui étaient sous les drapeaux, les centurions et les officiers d'un rang inférieur, par diverses faveurs, et en faisant entrer plusieurs d'entre eux dans le sénat, à la place des sénateurs qui avaient été tués.

52. Mais ses troupes lui causèrent des inquiétudes manifestes. Espérant obtenir beaucoup, ayant obtenu, non pas moins qu'elles ne méritaient, mais moins qu'elles n'avaient espéré, elles excitèrent des troubles. La plus grande partie se trouvait dans la Campanie, d'où elles devaient s'embarquer avec César pour l'Afrique. Peu s'en fallut qu'elles ne missent à mort Salluste, qui avait été nommé préteur afin de recouvrer la dignité sénatoriale ; mais il s'échappa de leurs mains, et se rendit à Rome auprès de César pour lui faire connaître ce

pugnabit negans sententia, ουχ ἡσυχη αὐτὸν ἐτάραξε, palam eum perturbarunt. » Wagner et M. Tafel ont suivi la version de Xylander : *milites suis motibus non mediocriter eum perturbarunt.*

5. Sturz a mieux aimé εὐρόμενοι. L'ancienne leçon peut être maintenue. Je la conserve comme Reimarus et M. Imm. Bekker

6. Avec A, B et M. Imm. Bekker, au lieu de ἐφοροθήθησιν. Sturz est favorable à ce changement, tout en conservant la leçon vulgaire. Sur les troubles dont il est question, cf. Sueton. Cæs. LXX ; Plutarq. Vie de Cés. LI ; Appien, Guer. Civ. II, 92.

7. D'après M. Imm. Bekker, au lieu de οὐτοί τε οὖν τὸν Σαλούστιον.

8. A, F : ἀποδείκνυτο.

9. D'après les mêmes et B, C, D, G, I ; M. Imm. Bekker adopte aussi cette leçon : Reimarus et Sturz conservent l'ancienne : πρὸς τὸν Καίσαρα ἐς τὴν Ἱώμαον.

ᾠρμησε, τὰ γιγνόμενά¹ οἱ δηλώσων, ἐφέσποντό² τε αὐτῶ³ συχνοὶ μηδενὸς φειδόμενοι, καὶ ἄλλους τε τῶν ἐντυχόντων σφίσι, καὶ βουλευτάς δύο ἔσφαξαν. Ὁ οὖν Καῖσαρ ὡς τάχιστα τῆς προσόδου αὐτῶν ἤσθετο, ἠθέλησε μὲν τὸ δορυφορικὸν ἐπ' αὐτοὺς ἀντιπέμψαι· φοβηθεὶς δὲ μὴ καὶ ἐκεῖνοι συστασιάσωσι σφίσιν, ἡσύχασε, μέχρις οὐ ἐς τὸ προάστειον ἀφίκοντο⁴. Ἐνταῦθα δὲ δὴ οὖσιν αὐτοῖς προσέπεμψε, καὶ ἐπύθετο, τί βουλόμενοι, καὶ τίνος χρήζοντες ἦκοιεν. Ἀποκριναμένων τε σφῶν ὅτι αὐτῶ ἐκείνω ἐροῦσιν, ἐπέτρεψε μὲν αὐτοῖς ἐς τὴν πόλιν ἄνευ τῶν ὄπλων, πλήν τῶν ξιφῶν, ἐσελθεῖν· ταῦτα γὰρ καὶ ἄλλως καὶ ἐν τῷ ἄστει⁵ φορεῖν εἰώθησαν, καὶ τότε οὐκ ἂν ὑπέμειναν καταθέσθαι.

53. Εἰπόντων δὲ αὐτῶν πολλὰ μὲν περὶ ὧν καὶ ἐπόνησαν⁶ καὶ ἐκινδύνευσαν, πολλὰ δὲ καὶ περὶ ὧν ἠλπισαν, ἀξίους τε σφᾶς τυχεῖν ἔφασκον εἶναι· καὶ μετὰ τοῦτο ἀφελθῆναί τε τῆς στρατείας ἀξιούντων, καὶ δεινῶς διὰ τοῦτ' αὐτῶ ἐγκειμένων, οὐχ ὅτι καὶ ἰδιωτεῦσαι ἐβούλοντο (ἦκιστα γὰρ, ἅτε καὶ συνήθεις ταῖς πλεονεξίαις ἐκ πολλοῦ γεγονότες, τοῦτ' ἤθελον), ἀλλ' ὅτι καταπλήξειν τε ἐξ αὐτοῦ τὸν Καίσαρα, καὶ πᾶν ὀτιοῦν καταπράξειν⁷, ἅτε καὶ ὑπογίου⁸ οἱ τῆς ἐς τὴν Ἀφρικὴν στρατείας οὔσης, ἐνόμιζον·

1. Mieux, τὰ γενόμενα, dans B. — 2. D'après le même, Sturz et M. Imm. Bekker, au lieu de ἐφέσποντο. — 3. C, G, H : οἱ. — 4. Cf. Sueton. l. l.

5. Avec A, B, F et M. Imm. Bekker, au lieu de καὶ ἐν τῷ ἄστει ἄλλως, maintenu par Reimarus et par Sturz. — 6. D'après les mêmes, au lieu

qui s'était passé. Aussitôt les soldats, en grand nombre, se mirent à sa poursuite, commirent des massacres, sans épargner personne sur leur passage, et tuèrent même deux sénateurs. César, dès qu'il fut instruit de leur approche, voulut envoyer contre eux ses prétoriens ; mais, craignant que ceux-ci ne s'associassent à leur révolte, il ne bougea pas, jusqu'à ce que les rebelles fussent arrivés dans les faubourgs. Alors il leur envoya des messagers, chargés de leur demander ce qu'ils voulaient et pourquoi ils étaient venus. Les soldats ayant répondu qu'ils le diraient à lui-même, il leur permit d'entrer dans Rome après avoir déposé leurs armes, à l'exception de leurs épées : ils avaient déjà coutume de les porter, même dans l'intérieur de la ville, et ils n'auraient pas consenti alors à s'en séparer.

53. Les soldats parlèrent longuement des fatigues qu'ils avaient endurées, des dangers qu'ils avaient courus, des récompenses qu'ils avaient espérées et dont ils se jugeaient dignes. Puis ils demandèrent à être libérés du service militaire et ils insistèrent vivement sur ce point : non qu'ils eussent le désir de rentrer dans la vie privée (ils n'y songaient pas même, habitués, comme ils l'étaient depuis longtemps, à s'enrichir par la guerre); mais ils voulaient effrayer César et tout obtenir de lui, s'imaginant qu'ils lui étaient nécessaires pour une campagne immédiate en Afrique. César, sans

de περι ὧν ἐπόνησαν. — 7. Le passage τε ἐξ αὐτοῦ... καταπράξειν manque dans l'ancienne leçon. Il a été ajouté par Gronove, d'après A. Il se trouve aussi dans B et dans Xiphilin, l. l. — 8. Avec M. Imm. Bekker, au lieu de ὑπογίου.

περὶ μὲν τῶν ἄλλων οὐδὲν σφίσι¹ τοπαράπαν ἀπεκρίνατο, αὐτὰ δὲ ταῦτα εἰπὼν μόνα « Ἄλλ' ὀρθῶς γε, ὦ Κυϊρίται, λέγετε· καὶ γὰρ κεκμήκατε, καὶ κατατέτρωσθε². » πάντας αὐτοὺς παραχρῆμα, ὡς μηδὲν δῆθεν αὐτῶν δεόμενος, διῆκε· καὶ τοῖς τὸν τεταγμένον χρόνον ἔστρατευ-
 R.p.337. μένοις καὶ τὰ γέρα ἐντελῆ δώσειν ὑπέσχετό³. Λεχθέντων δὲ τούτων, κατεπλάγησαν ἕκ τε τῆς ἄλλης αὐτοῦ δια-
 νοίας, καὶ μάλιστα ὅτι Κυϊρίτας, ἄλλ' οὐ στρατιώτας, σφᾶς⁴ ὠνόμασε. Καὶ ταπεινωθέντες, φοβηθέντες τε μὴ πάθωσί τι δεινόν, μετεβάλλοντο⁵. καὶ πολλὰ μὲν ἰκε-
 τεύοντες αὐτὸν εἶπον⁶, πολλὰ δὲ καὶ⁷ ἐπαγγελλόμενοι, καὶ συστρατεύσειν⁸ οἱ ἐθέλονται, καὶ τὸν πόλεμον μόνοι δια-
 πολεμήσειν ὑπέσχοντο. Ὡς οὖν ἐνταῦθα ἦσαν, καὶ τις καὶ τῶν⁹ στρατιάρχων ἐν τοσοῦτῳ, ἧ καὶ ἀφ' ἑαυτοῦ γνώμης, ἧ χαριζόμενος¹⁰ τῷ Καίσαρι, διελέχθη τέ τινα ὑπὲρ αὐτῶν¹¹, καὶ ἐδεήθη· « Ἀφίημι μὲν (ἔφη) καὶ ὑμᾶς τοὺς παρόντας, καὶ τοὺς ἄλλους πάντας, ὅσοις τὰ τῆς στρατείας ἔτη ἐξήκει· οὐδὲ γὰρ οὐδὲ δέομαί¹² τι ὑμῶν. Τὰ μέντοι γέρα καὶ ὡς ὑμῖν ἀποδώσω· ἵνα μὴ ποτέ τις εἶπη, ὅτι ἐγὼ¹³ χρησάμενος ὑμῖν ἐν τοῖς κινδύνοις, ἔπειτα ἀχάριστος ἐγε-

1. Avec le même, d'après A, B, F, au lieu de la leçon vulgaire : οὐδὲ σφίσι, maintenue par Reimarus et par Sturz. — 2. Omis dans C, H.

3. Suétone, I. 1. : « Una voce qua Quirites eos pro militibus appellarat, tam facile circumegit et flexit, ut ei milites esse responderint. »

4. D'après A, B, C, D, F, G et M. Imm. Bekker, au lieu de αὐτούς. Sturz n'attribue σφᾶς qu'au ms. A. — 5. Avec M. Imm. Bekker, au lieu de la leçon μετεβάλλοντο, maintenue par les autres éditeurs. — 6. D'après A, B, F, j'ajoute ce verbe qui manque dans l'ancienne leçon. Sturz ne le regarde pas comme nécessaire. — 7. Omis dans G, H. — 8. C, I : συστρατεύειν.

répondre à leurs réclamations, se borna à dire : « Vous
 « avez raison, Romains, vous êtes épuisés de fatigues et
 « couverts de blessures ; » et à l'instant il les congédia,
 comme s'il n'avait pas besoin d'eux, et promit des ré-
 compenses entières à ceux qui avaient passé sous les dra-
 peaux le temps fixé par les lois. Ils furent consternés de
 ce qu'il avait dit, et surtout de ce qu'il les avait appelés
Romains et non pas *soldats*. Abattus et craignant qu'il
 ne sévît contre eux, ils se montrèrent tout autres, se con-
 fondirent en protestations, et promirent de rester vo-
 lontairement sous les drapeaux et d'achever seuls cette
 guerre. En ce moment, un des officiers, touché de l'état
 où ils s'étaient réduits, prit la parole, soit par sympathie
 personnelle, soit pour complaire à César, et lui adressa
 de vives instances en leur faveur : « Eh bien ! répliqua
 « César, je vous congédie, vous qui êtes ici présents ; je
 « congédie également tous ceux qui ont atteint la limite
 « légale du service militaire, car je n'ai plus besoin de
 « vous. Je vous distribuerai les récompenses, quoique
 « vous n'avez pas voulu combattre avec moi, alors que

9. D'après A, F, I et M. Imm. Bekker, au lieu de *καί τις τῶν*.

10. Le passage *ἐν τοσούτῳ . . . χαριζόμενος* a donné lieu à diverses con-
 jectures rapportées par Sturz, cf. sa note, p. 83, tom. II de son édition ; mais
 elles offrent peu d'intérêt. Suivant Reimar, *ἐν τοσούτῳ* a ici, comme
 dans beaucoup d'autres passages, le sens d'*interca*, et il suffit d'ajouter
 ἢ avant *χαριζόμενος*. C'est ce que j'ai fait, comme M. Imm. Bekker.

11. Les mots *ἐν τοσούτῳ . . . αὐτῶν* manquent dans C.

12. Reiske aimerait mieux *οὐδὲν ἔδομαι*. Ce changement n'est pas néces-
 saire. Cf. la note de Sturz, l. I. — 13. Omis dans G.

νόμην· εἰ καὶ τὰ μάλιστα καὶ τοῖς σώμασιν ἐβρώμενοι, καὶ πάντα καὶ τὰ λοιπὰ προσδιαπολεμηῆσαι δυνάμενοι, οὐκ ἠθέλησατέ¹ μοι συστρατεῦσαι.»

54. Καὶ ὁ μὲν ταῦτά τε σοφιζόμενος εἶπε (πάνυ γὰρ αὐτῶν ἔχρηζε), καὶ χώραν ἔκ τε τῆς δημοσίας, καὶ ἐκ τῆς ἑαυτοῦ δὴ πᾶσι σφίσιν ἔνειμεν, ἄλλους ἄλλη², καὶ πάνυ πόρρω ἀπ' ἀλλήλων, ἀπαρτήσας· ὥστε μήτε τοῖς ὁμοχώροις σφᾶς φοβερούς, μήτ' αὖ πρὸς νεωτερισμὸν ἐτοιμούς, καθ' ἓν που συνοικοῦντας, γενέσθαι. Τῶν τε ἐποφειλομένων σφίσι χρημάτων, ἃ πολλὰ καὶ καθ' ἑκάστην, ὡς εἰπεῖν, πρᾶξιν ὑπέσχητο³ δώσειν, τὰ μὲν εὐθύς ἀπαλλάξαι, τὰ δὲ οὐκ ἐς μακρὰν καὶ σὺν τόκῳ γε διαλύσειν⁴ ἐπηγγείλατο. Εἰπὼν δὲ ταῦτα, καὶ δουλωσάμενος αὐτούς, ὥστε μήτε τι θρασύνεσθαι, καὶ προσέτι καὶ χάριν εἰδέναι, προσεπέειπεν· « Ἄπέχετε μὲν παρ' ἐμοῦ πάντα, καὶ οὐδένα ἔθ' ὑμῶν ἀναγκάσω στρατεῦσασθαι⁵· εἰ μὲντοι τις ἐκούσιος ἐθέλοι καὶ τὰ λοιπὰ μοι συγκατεργάσασθαι, ἠδέως αὐτὸν δέξομαι⁶. » Ἀκούσαντες δὲ τοῦτο ἐκείνοι, ὑπερήσθησαν, καὶ πάντες ὁμοίως ἀναστρατεῦσασθαι ἠθέλησαν.

55. Ὁ οὖν Καῖσαρ τοὺς ταραχώδεις αὐτῶν, οὐ πάντας, ἀλλ' ὅσοι μετρίως πως ὄντες γεωργίαις ζῆν ἐδύνατο⁷, ἀπολέξας, τοῖς λοιποῖς ἐχρήσατο· καὶ τοῦτο καὶ ἐπὶ τῶν

1. Le même : οὐκ ἐθέλησατε. — 2. Pour plus de clarté, Reiske propose d'ajouter *κατατάξας*, ou un verbe ayant un sens analogue. Il suffit de le sous-entendre. Dans G, ἄλλους ἄλλοι, faute du copiste. — 3. D'après A, B, F et M. Imm. Bekker, au lieu de ὑπέσχητο, conservé par Reimarum et par Sturz. — 4. D'après les mêmes, au lieu de σὺν τόκῳ διαλύσειν.

« vous étiez encore pleins de force et capables de faire la
 « guerre. Je ne veux pas qu'on dise qu'après m'être servi
 « de vous au moment du danger, je me suis montré in-
 « grat. »

54. Après ces paroles, remplies d'artifice (car il avait le plus grand besoin de ces soldats), il leur donna des terres appartenant au domaine public ou à lui-même, et les envoya de divers côtés, en les séparant par de grandes distances, afin qu'ils n'inspirassent point de craintes à leurs voisins et qu'ils ne cherchassent pas à se révolter encore, comme ils auraient pu le faire s'ils avaient été réunis sur un seul point. Quant aux sommes qui leur étaient dues et qu'il leur avait promises avec prodigalité, pour ainsi dire, à chacun de leurs exploits, il annonça qu'il allait les compter en partie sur-le-champ et qu'il payerait le reste, sous peu de temps, avec les intérêts. Ces paroles les subjuguèrent, au point qu'il n'y eut plus parmi eux le moindre signe de sédition, et qu'ils se montrèrent pleins de reconnaissance. « Vous avez tout
 « reçu de moi, poursuivit César, et désormais je ne for-
 « cerai personne à rester sous les drapeaux ; mais, s'il en
 « est parmi vous qui veulent s'associer encore à mes
 « exploits, je les recevrai avec plaisir. » A ces mots, transportés de joie, ils demandèrent tous également à servir de nouveau sous ses ordres.

55. Parmi ces turbulents, César choisit ceux qui paraissaient assez raisonnables pour vivre de la culture des terres et retint les autres sous les drapeaux. Il en fit

5. C, H : στρατεύεσθαι. — 6. Cf. Sueton. Cæs. LXX.

7. Reiske propose : ὅσοι μετρίως πως ὄντες ἐν ταῖς γεωργίαις ζῆν ἐδύναντο, *quos sperabat modeste et quiete in agro colendo vitam exactuuros esse*. J'aurais adopté cette conjecture si elle était confirmée par les mss., mais en remplaçant ὄντες par ἔχοντες, d'après Oddey.

ἄλλων στρατιωτῶν ἐποίησε. Τοὺς γὰρ πάνυ τε θρασεῖς, καὶ ἱκανοὺς μέγα τι κακὸν δράσαι, ἐκ μὲν τῆς Ἰταλίας ἐξήγαγεν, ὅπως μηδὲν ἐκεῖ καταλειφθέντες νεοχμῶσωσιν·

R p. 338. ἐν δὲ δὴ τῇ Ἄφρικῇ καὶ μάλα ἠδέως, ἄλλους κατ' ἄλλην πρόφασιν, ἀνάλωσε. Τοὺς τε γὰρ ἐναντίους ἅμα δι' αὐτῶν κατειργάζετο, καὶ ἐκείνων ἀπηλλάττετο. Φιλανθρωπότατός τε¹ γὰρ ἀνδρῶν ὦν², καὶ πολλὰ κεχαρισμένα τοῖς τε ἄλλοις καὶ τοῖς στρατιώταις μάλιστα ποιῶν, δεινῶς τοὺς στασιάζοντας σφῶν ἐμίσει, καὶ ἰσχυρότατα αὐτοὺς ἐκόλαζε. Ταῦτα ἐν ἐκείνῳ³ τῷ ἔτει, ἐν ᾧ δικτάτωρ μὲν ὄντως αὐτὸς τὸ δεύτερον ἤρξεν, ὑπατοὶ δὲ ἐπ' ἐξόδῳ αὐτοῦ ἀποδειχθέντες ὁ τε Καλῆνος καὶ ὁ Οὐατίνιος ἐλέγοντο εἶναι, ἐποίησε.

56. Καὶ ἐς τὴν Ἄφρικὴν, καίτοι τοῦ χειμῶνος μεσοῦντος⁴, ἐπεραιώθη⁵. Καὶ οὐκ ὀλίγα δὲ ἐκ τούτου, ἀνέλπιστος τοῖς ἐναντίοις προσπεσὼν, κατώρθωσε. Πλεῖστον γὰρ παρὰ πάντα καὶ τῷ τάχει καὶ ταῖς ἐκ τοῦ ἀπροσδοκῆτου⁶ στρατείαις κατέπραττεν· ὥστ' εἴ τις ἐκλογίζοιτο⁷, ὅτῳ τοσοῦτον τῶν καθ' ἑαυτὸν ἐν τοῖς πολέμοις ὑπερήνεγκεν, οὐδὲν ἄλλο τούτου μᾶλλον ἢ ἐμπροσθεν⁸ παραβαλῶν⁹ εὔροι. Ἡ δὲ δὴ Ἄφρικῇ ἦν μὲν οὐδὲ ἐν τῷ πρόσθεν¹⁰ χρόνῳ φίλη τῷ Καίσαρι, μετὰ δὲ δὴ τὸν τοῦ Κουρίωνος θάνατον καὶ πάνυ ἐχθρὰ ἐγένετο¹¹. Ὁ τε γὰρ Οὐάρος καὶ ὁ Ἰόβας τὰ

1. Omis dans G.

2. D'après A, B, F et M. Imm. Bekker, au lieu de la leçon vulgaire γὰρ ὦν, maintenue par Reimarus et Sturz. — 3. M. Imm. Bekker adopte, de sa propre autorité, ταῦτά τε ἐν ἐκείνῳ. — 5. A, B, F : ἐνεστηκότος.

6. Cf. Hirtius, de Bell. African. I-VI; Cicéron, de Divin. II, 24, Sueton. Caes. LVI; Minucius Felix, XXVI.

autant pour le reste de son armée. Il emmena hors de l'Italie les plus audacieux, qui lui paraissaient capables de faire beaucoup de mal, dans la crainte qu'ils n'excitassent des troubles, s'il les y laissait, et il les sacrifia sans regret en Afrique, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre. Leur mort avait le double avantage de le débarrasser d'eux et de causer des pertes à l'ennemi. César était le plus humain des hommes, très-porté à se faire bien venir de tout le monde et particulièrement des soldats; mais il avait une haine profonde pour ceux qui manquaient à leur devoir, et il les punissait très-sévèrement. Voilà ce qu'il fit cette année, pendant laquelle il fut réellement investi de la puissance dictatoriale pour la seconde fois, et à la fin de laquelle Calénius et Vatinus, élus consuls, n'en eurent que le nom.

56. Il passa en Afrique, quoiqu'on fût au milieu de l'hiver, tomba sur les ennemis à l'improviste et remporta des succès importants; car, dans toutes ses entreprises, il devait surtout ses avantages à sa célérité et à l'imprévu de ses attaques. Si l'on examine en quoi César eut une si grande supériorité sur les généraux de son temps, on ne trouvera, dans cette comparaison, rien qu'on doive mettre avant son activité. Déjà, dans les temps antérieurs, l'Afrique ne lui était pas dévouée; après la mort de Curion, elle se déclara hautement

7. D'après Reimarus, comme M. Imm. Bekker, au lieu de τοῦ ἀπροσδοκῆτου, maintenu par Sturz. — 8. A, B: ἐλόγιστο. — 8. C, D, G: ἐμπροσθε. — 9. B, G: παραβάλων: « Ἐμπροσθεν, dit Reimarus dans ses *Addenda*, procul dubiò, ad παραβάλων pertinet, quasi *adversos ἐμπροσθίου*; dixerit. Ita evanescit animo non occupato omnis difficultas. »

10. C, D, G: προσθε. — 11. Cf. Dion Cass., XLI, 42, 43.

πράγματα εἶχον, καὶ προσέτι καὶ ὁ Κάτων καὶ ὁ Σκηπίων¹, οἳ τε ἄλλοι οἱ μετ' αὐτῶν ὄντες, ἐκεῖσε (ὥσπερ εἶπον²) συγκατέφυγον. Κακὸν τούτου κοινωσάμενοι τὸν πόλεμον, τά τε ἐν τῇ ἠπειρῷ ἐξηρτύσαντο³, καὶ τῇ τε Σικελίᾳ καὶ τῇ Σαρδοῦ ἐπίπλους ἐποιοῦντο· καὶ τὰς τε πόλεις ἐλύπουν, καὶ τὰ πλοῖα κατήγον⁴, καὶ ἀπ' αὐτῶν καὶ ὄπλα, τὸν τε σίδηρον τὸν ἄλλον⁵, οὐπὲρ που καὶ μόνου⁶ ἔχρηζον. Τελευταῖοι τε ἐς τοῦτο⁷ καὶ τῆς παρασκευῆς καὶ τῆς διανοίας (οἷα μῆτε στρατοῦ σφίσιν ἐναντιουμένου, καὶ τοῦ Καίσαρος ἐν τε τῇ Αἰγύπτῳ καὶ ἐν τῷ ἄστυ χρονίσαντος) ἀφίκοντο, ὥστε καὶ ἐς τὴν Ἰβηρίαν τὸν Πομπηῖον ἀποστεῖλαι. Στασιάζειν τε γὰρ αὐτὴν πυνθανόμενοι, καὶ ἐκεῖνον ἐτόιμως, ἅτε τοῦ Πομπηῖου τοῦ Μάγνου παῖδα ὄντα, δέξασθαι⁸ νομίσαντες, παρεσκευάζοντο, ὁ μὲν, ὡς τὴν τε Ἰβηρίαν⁹ διάβραχέων κατασχίσων¹⁰, καὶ πρὸς τὸ ἄστυ ἐκεῖθεν ὀρμήσων· οἱ δὲ, ὡς τὸν πλοῦν ἅμα¹¹ τὸν ἐς τὴν Ἰταλίαν ποιησόμενοι.

57. Κατ' ἀρχὰς¹² μὲν γὰρ διατριβὴ τις αὐτοῖς ἐγένε-

1. D'après C, E, G, H, I. Les autres mss. confirment la leçon vulgaire Σκιπίων. Il est question de L. Métellus Scipion, devenu deux ans auparavant beau-père de Pompée. Cf. Vell. Patern. II, 54; Plutarq. Cat. Min. LVI. — 2. Cf. §§ 9 et 13 de ce livre. — 3. Oddey propose ἐξηρτήσαντο, conjecture confirmée par B. Je respecte l'ancienne leçon, d'après Reimarus : « Non sollicitanda est lectio : ἐξαρτύειν de apparatu bellico frequens, et huic loco aptum. » — 4. Ou bien, ἀπήγον, proposé par Leunclavius. — 5. Xylander propose de sous-entendre ἐλαβον. Leunclavius et Reiske voudraient même substituer ce verbe aux mots τὸν ἄλλον, qui leur paraissent altérés. Suivant Reimarus et Sturz, l'accusatif dépend de κατήγον, et les mots τὸν ἄλλον doivent être conservés : « Τὸν ἄλλον σίδηρον, dit-il, opponitur armis ex ferro. »

contre lui. Varus et Juba en étaient les maîtres : de plus, Caton, Scipion et leurs adhérents s'y réfugièrent, comme je l'ai dit. Ils s'unirent pour combattre contre César, firent leurs préparatifs sur terre, et dirigèrent plusieurs attaques contre les côtes de la Sicile et de la Sardaigne, inquiétant les villes, enlevant les vaisseaux, et se procurant ainsi des armes et le fer dont ils avaient grandement besoin. Enfin, tandis qu'on ne leur opposait aucune armée et que César était retenu en Égypte ou à Rome, leurs préparatifs et leurs projets grandirent au point qu'ils envoyèrent Pompée en Espagne : ils avaient appris que des troubles venaient d'y éclater, et, persuadés qu'elle recevrait avec empressement le fils du grand Pompée, ils prirent leurs arrangements comme si celui-ci devait être bientôt maître de l'Espagne et de là se rendre à Rome, et comme s'ils devaient en même temps faire eux-mêmes voile vers l'Italie.

57. L'exécution de leur projet fut différée tout d'a-

6. D'après A, F, I, Sturz et M. Imm. Bekker, au lieu de μόνον.

7. Avec les mêmes et B, C, D, G, au lieu de τελευτώντες ἐς τοῦτο. Après τελευτώντες, M. Imm. Bekker place plusieurs points, comme signes d'une lacune : il n'y en a pas d'indiquée dans les mss.

8. Comme Sturz et M. Imm. Bekker, je substitue cette leçon à l'ancienne ἐξασθαι. — 9. D'après Reiske, suivi par Sturz et par M. Imm. Bekker, au lieu de ὡς τε τῶν Ἰβηρίων.

10. Avec A, B, F et M. Imm. Bekker, au lieu de l'ancienne leçon, maintenue par Reimarus et par Sturz. Nic. Leonicensio confirme celle que j'adopte : *Costui per assettare la Spagna per se in breve tempo.*

11. Reiske propose d'ajouter τῶ ἔργῳ. Rien dans les mss. n'autorise cette addition. — 12. Ou bien κατασχας, d'après D, G.

νετο, τοῦ τε Ουάρου τῷ Σκηπίωνι ¹ τῆς ἡγεμονίας ἀμ-
φισβητήσαντος, ἐπειδὴ αὐτὸς ἐκ πλείονος ἐν τοῖς ταύτη
χωρίοις ἤρχε, καὶ τοῦ Ἰόβου τῇ νίκῃ ἐπαιρομένου, καὶ τὰ
πρῶτα δι' αὐτὴν ἀξιούντος φέρεσθαι. Συμφρονήσαντες δὲ ²
ὁ τε Σκηπίων καὶ ὁ Κάτων, οἷα ὁ μὲν τῇ ἀξιώσει, ὁ δὲ
τῇ συνέσει πολὺ πάντων σφῶν προήκοντες ³, τοὺς τε ἄλ-
λους προσεποιήσαντο, καὶ ἐκείνους ἔπεισαν τῷ Σκηπίωνι
πάντα ἐπιτρέψαι. Ὁ γὰρ Κάτων δυνηθεὶς ἂν ἐξ ἴσου αὐτῷ
ἢ καὶ μόνος ἄρξει, οὐκ ἠθέλησε ⁴. τὸ μὲν, ὅτι βλαβερώ-
τατον τοῖς τοιούτοις ⁵ ἡγεῖτο εἶναι· τὸ δὲ, ὅτι τῷ πολι-
τικῷ ἀξιώματι ἠλαττοῦτο αὐτοῦ ⁶. Πολὺ γὰρ ἄλλως τε
καὶ ἐν τοῖς στρατιωτικοῖς ἐώρα δυνάμενον τὸ τὸν ἄρχοντα
καὶ νόμῳ δὴ τινι τῶν ἄλλων προκεκρίσθαι· καὶ διὰ τοῦτο τῆς
τε ἀρχῆς ἐκὼν αὐτῷ παρεχώρησε, καὶ προσέτι καὶ τὰ στρα-
τεύματα, ἃ ἐπηγάγετο, παρέδωκε. Καὶ ὁ μὲν ἐκ τούτου
τὴν τε Οὐτικὴν, ὑποπτευθεῖσαν τὰ τοῦ Καίσαρος φρονεῖν,
καὶ ὀλίγου καὶ ἀνάστατον ὑπὸ τῶν ἄλλων ἐπὶ τούτῳ
γενομένην, ἐξαιτησάμενος, εἰς φυλακὴν ὑπεδέξατο, καὶ τὴν
χώραν τὴν τε θάλασσαν τὴν ταύτη πᾶσαν φρουρεῖν ἐπ-
ετρέπη. Τῶν δὲ ἄλλων ὁ Σκηπίων αὐτοκράτωρ ἤρχε· καὶ
αὐτοῦ καὶ τὸ ὄνομα πολὺ πάντας τοὺς ὁμογνωμονοῦντάς
οἱ ἐπεβρόννυε, νομίζοντας, οὐκ οἶδ' ὅπως ἀλόγῳ τινὶ πίστει,
μηδένα ἂν Σκηπίωνα ἐν τῇ Ἀφρικῇ κακῶς πράξει.

1. Comme Sturz et M. Imm. Bekker, d'après Leunclavius, au lieu de τῷ τε Σκηπίωνι. Ici et ailleurs je suis l'écriture la plus usitée dans les mss.

2. A l'ancienne leçon συμφρονήσαντες γὰρ Leunclavius et Oddey proposent de substituer συμφρονήσαντες γούν. A cause de μὲν qui précède, j'aime mieux συμφρονήσαντες δὲ, conseillé par Reimarus et adopté par

bord, parce que Varus disputait le commandement à Scipion, sous prétexte qu'il commandait depuis plus longtemps dans ce pays, et parce que Juba, fier de sa victoire, croyait qu'elle lui donnait droit au premier rang. Mais Scipion et Caton, placés au-dessus de tous, l'un par sa dignité, l'autre par ses lumières, se mirent d'accord, amenèrent les autres à leur opinion et leur persuadèrent de confier l'autorité suprême à Scipion. Caton aurait pu la partager avec lui, ou même l'exercer seul, mais il ne le voulut pas : d'une part, une telle combinaison lui paraissait dangereuse dans de semblables circonstances, et, d'autre part, il était au-dessous de Scipion par sa position politique, et il savait combien il importe à la guerre que le chef soit placé au-dessus de tous par les lois. Pour ce motif, Caton lui céda volontiers l'autorité souveraine et lui livra en outre les troupes qu'il avait emmenées avec lui; mais, comme il avait sauvé Utique, soupçonnée d'être favorable à César et qui s'était vue au moment d'être détruite par le parti contraire, on le chargea de la défendre et de veiller sur les terres et sur la mer voisines de cette ville. Scipion reçut un pouvoir absolu sur tout le reste : son nom seul inspirait la plus grande confiance à tous ses partisans, qui, je ne sais d'après quelle opinion singulière, s'imaginaient qu'un Scipion ne pouvait échouer en Afrique.

M. Imh. Bekker. — 3. C, I. προήκων, et un peu plus loin προσικουροῦστο. L'ancienne leçon est préférable. — 4. Cf. Vell. Paterc. II. 54. — 5. Reiske propose d'ajouter στασιάζων.

6. En effet Scipion avait été consul; Caton, au contraire, n'avait géré que la préfecture. Cf. Plutarch. Cat. Min. LVII.

58. Μαθὼν οὖν τοῦτο ὁ Καῖσαρ, καὶ ἰδὼν ὅτι καὶ οἱ μεθ' ἑαυτοῦ στρατευόμενοι πεπεισμένοι τε αὐτὸ οὕτως ἔχειν εἰσι, καὶ φοβοῦνται¹. προσπαρέλαθέ τινα ἕκ τε τοῦ γένους τοῦ τῶν Σκηπιόνων ὄντα, καὶ τὴν προσηγορίαν ταύτην R.p.340. φέροντα (ἐπεκαλεῖτο δὲ Σαλάττων²), καὶ οὕτω τὸν τε πλοῦν πρὸς Ἀδρυμῆτον ἐποίησατο³ (τὰ γὰρ ἐν τῇ Οὐτικῇ ἰσχυρῶς ἐφρουρεῖτο), καὶ ἔλαθεν αὐτοὺς ἀνέλπιστος⁴ ὑπὸ τοῦ χειμῶνος περαιωθείς. Ἐκβάντι δὲ αὐτῷ τῆς νεῶς συντυχία τοιάδε ἐγένετο, ὑφ' ἧς, εἰ καὶ τι φοβερόν ὑπὸ τοῦ δαιμονίου σφίσιν ἐσημαίνετο, ἀλλὰ καὶ αὐτό γε ἐκεῖνο ἐς ἀγαθὸν ἔτρεψεν⁵. Ἐπειδὴ γὰρ ἅμα τῷ τῆς γῆς ἐπιβῆναι, προσέπταισε, καὶ αὐτὸν πεσόντα ἐπὶ στόμα οἱ στρατιῶται ἰδόντες ἠθύμησαν, καὶ δυσανασχετήσαντες ἐθορόβησαν· οὐ διηπορήθη, ἀλλ' ἐκτείνας τὴν χεῖρα, τὴν τε γῆν, ὡς καὶ ἐκὼν δὴ πεσὼν, περιέλαβε καὶ κατεφίλησε· καὶ ἀναβοήσας εἶπεν, « Ἐχω σέ, Ἀφρικῆ⁶. » Ἐκ δὲ τούτου προσέβαλε μὲν τῷ Ἀδρυμῆτῳ· ἀποκρουσθεῖς δὲ, καὶ προσέτι καὶ ἐκ τοῦ στρατοπέδου βιαίως ἐκβλήθει, μετέστη πρὸς πόλιν ἑτέραν Ρούσπινα⁷. Καὶ δεχθεῖς ὑπ' αὐτῶν, χειμᾶδιόν τε ἐν αὐτῇ κατεσκευάσατο, καὶ ἐκεῖθεν ὀρμώμενος ἐπολέμει. Τότε μὲν ταῦτ' ἐπραξεν.

1. Mieux, suivant Reiske : ἦσαν, καὶ ἐφοβοῦντο. — 2. Ou plutôt Σαλουσιῶν, d'après Plutarq. Vie de Cés. LII. Cf. Sueton. Cæs. LIX et les notes de Baumgarten-Crusius; Plin. VII, 12; XXXV, 2. — 3. Cf. Hirtius, De Bell. Afric. III. — 4. Avec A, B, F et M. Imm. Bekker, au lieu d'ἀνελπίστως, conservé par Reimarus et par Sturz. — 5. Sueton. Cæs. l. l :

58. César ne l'ignorait pas : voyant d'ailleurs que ceux qui servaient sous ses ordres avaient la même conviction et qu'ils éprouvaient des craintes, il prit avec lui un homme de la race des Scipions et qui portait leur nom (Salatton était son surnom), et fit voile vers Adrumète, parce qu'Utique était gardée avec le plus grand soin. A la faveur de l'hiver, il fit la traversée à l'insu des ennemis et contre leur attente. Au moment où il débarqua, il lui arriva un accident qui semblait être un présage sinistre envoyé par les dieux ; mais il le fit tourner à son avantage. En effet, il tomba à terre en descendant de son vaisseau. Ses soldats, le voyant renversé, perdirent courage et exprimèrent leur mécontentement par des cris tumultueux. César, loin de se déconcerter, étendit la main, saisit la terre, comme s'il était tombé à dessein, la couvrit de baisers et dit à haute voix : « Je te tiens, Afrique. » Ensuite il attaqua Adrumète, mais il fut repoussé. Chassé même de son camp par la force, il se dirigea vers une autre ville, appelée Ruspina, où il fut bien reçu. Il y établit ses quartiers d'hiver et partit de là pour la guerre. Voilà ce que César fit alors.

« Prolapsus in egressu navis, verso ad melius omine : *Teneo te, Africa.* »

6. Le passage Ἐπειδὴ γὰρ... Ἀφρικῆ est cité dans les Anecd. Gr. de M. Imm. Bekker, tom. I, p. 140. — 7. Cf. Hirtius, l. I. III; X.

(Ici s'arrête la traduction de M. GROS : à partir du livre suivant, traduction et notes sont de M. BOISSÉE.)

ΤΩΝ
ΔΙΩΝΟΣ
ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΡΩΜΑΙΚΩΝ

ΤΟ ΤΕΣΣΑΡΑΚΟΣΤΩ ΤΡΙΤΩ ΒΙΒΑΙΟΝ ¹.

Τάδε ἔνεστιν ἐν τῷ τεσσαρακοστῷ τρίτῳ τῶν Δίωνος Ῥωμαϊκῶν.

Ὡς Καῖσαρ Σκηπίωνα καὶ Ἰόβαν ἐνίκησεν.

Ὡς Νουμιδίαν ² οἱ Ῥωμαῖοι ἔσχον.

Ὡς Κάτων ἑαυτὸν ἀπέκτεινεν.

Ὡς Καῖσαρ ἐς Ῥώμην ἐπανῆλθε, καὶ τὰ ἐπινίκια ἔπεμψε,
καὶ τὰλλα κατεστήσατο.

Ὡς ἡ τε ἀγορὰ Καίσαρος καὶ ὁ ναὸς ὁ ³ τῆς Ἀφροδίτης
καθιερώθη.

Ὡς Καῖσαρ τὸν ἐνιαυτὸν ἐς τὸν νῦν τρόπον κατε-
στήσατο.

Ὡς Καῖσαρ Γναῖον Πομπηῖον τὸν τοῦ Πομπηίου υἱὸν
ἐν Ἰθηρίᾳ ἐνίκησεν.

1. J'ai consulté pour ce livre les mss. indiqués par M. Gros en tête du livre précédent, et, de plus, le ms. de Munich, n° 2, que je désigne

HISTOIRE ROMAINE

DE DION.

LIVRE QUARANTE-TROISIÈME.

Matières contenues dans le quarante-troisième livre de l'Histoire romaine de Dion.

Comment César vainquit Scipion et Juba, § 1-8.

Comment les Romains s'emparèrent de la Numidie, § 9.

Comment Caton se donna lui-même la mort, § 10-13.

Comment César revint à Rome, triompha et régla le reste des affaires, § 14-21.

Comment furent dédiés le Forum de César et le temple de Vénus, 22-25.

Comment César régla l'année en la manière actuelle, § 26-27.

Comment César vainquit en Espagne Cnèius Pompée, fils de Pompée, § 28-45.

par la lettre J. — 2. F. F : Νουαηδίαν.

3. F; vulg. om

Ὡς πρῶτον ὕπατοι εἰς οὐχ ὄλον τὸ ἔτος ἀπεδείχθησαν.

Ὡς Καρχηδῶν καὶ Κόρινθος ἀπωκίσθη.

Ὡς οἱ Κερεάλιοι ἀγοράνομοι κατεστάθησαν.

Χρόνου μῆκος ⁴ ἔτη τρία, ἐν οἷς ἄρχοντες οἱ ἀριθμούμενοι οἶδε ἐγένοντο

Ἰούλιος Γ. υἱ. Καῖσαρ δικτάτωρ, μετὰ Αἰμιλίου Λεπίδου ἱππάρχου, καὶ ὕπατος τὸ γ', μετὰ τοῦ αὐτοῦ.

Γάιος Ἰούλιος ² Καῖσαρ δικτάτωρ τὸ δ', μετὰ Αἰμιλίου ἱππάρχου, καὶ ὕπατος τὸ δ', μόνος.

Ἰούλιος Καῖσαρ δικτάτωρ τὸ ε', μετὰ Αἰμιλίου Λεπίδου ἱππάρχου, καὶ ὕπατος τὸ ε', μετὰ Ἄντωνίου.

- R.p.341. 1. Τῷ δὲ ἐχομένῳ ἔτει καὶ ἐδικτατόρευσεν ἅμα καὶ ὑπάτευσε, τρίτον ἐκάτερον, τοῦ Λεπίδου οἱ ἀμφοτέροις συνάρχαντος. Ἐπειδὴ γὰρ δικτάτωρ ὑπ' αὐτοῦ τὸ πρῶτον ἐλέ-
- R.p.342. χθη, παραχρῆμά τε αὐτὸν μετὰ τὴν στρατηγίαν ἐς τὴν Ἰβηρίαν τὴν πλησιαιτέραν ⁵ ἔστειλε, καὶ ἐπανελθόντα ἐπινικίους, μήτε τινὰς νικήσαντα, μήτ' ἀρχὴν μαχεσάμενον τισιν, ἐτίμησε· πρόφασιν, ὅτι τοῖς ὑπὸ τὴν Λογγίνου καὶ ὑπὸ τοῦ Μαρκελλοῦ πραχθεῖσι ⁴ παρεγένετο ⁵. Οὐκ οὐδὲ ἔπεμψε τι ἐπ' ἀληθείας, πλὴν τῶν χρημάτων, ἀ τοῖς συμμάχοις ἐσεσυλήκει. Τούτοις τε ⁶ οὖν αὐτὸν ἤγηλε ⁷, καὶ μετὰ τοῦτο καὶ συνάρχοντα ἐκάτέρωθι ⁸ προσεῖλετο.

1. F. πλῆθος. — 2. G : Οὐλιος, et de même plus bas.

3. Cf. XLI, 36. G : πλησιαιτέραν. — 4. Cf. XLII, 15 et XLIII, 29.

5. A, B, F : παρεγένοντο, corrigé par une main plus moderne. — 6. G om.

Comment, pour la première fois, les consuls ne furent plus élus pour une année entière, § 46-48.

Comment Carthage et Corinthe reçurent des colonies, § 49-50.

Comment les édiles de Cérés furent établis, § 51.

Laps de temps : trois années, durant lesquelles les consuls furent :

Julius César, fils de C., dictateur, avec Émilius Lépидus pour maître de la cavalerie, et consul III avec le même pour collègue.

Caius Julius César, dictateur IV, avec Émilius Lépидus pour maître de la cavalerie, et consul IV seul.

Julius César, dictateur V, avec Émilius Lépидus pour maître de la cavalerie, et consul V avec Antoine.

1. L'année suivante, César fut dictateur et consul tout ensemble, l'un et l'autre pour la troisième fois, avec Lépидus pour collègue dans les deux magistratures. Proclamé dictateur une première fois par Lépидus, il l'envoya immédiatement au sortir de la préture dans l'Espagne citérieure, et, à son retour, lui décerna les honneurs du triomphe, sans qu'il eût ni vaincu ni combattu aucun ennemi, donnant pour prétexte qu'il avait assisté aux opérations de Longinus et de Marcellus. Aussi Lépидus, à ce triomphe, ne fit en réalité porter devant lui que l'argent volé aux alliés. César, après l'avoir ainsi comblé de faveurs, se l'adjoignit pour collègue dans l'une et l'autre magistrature.

An de Rome
708.

César dictateur III et consul III, avec Lépидus maître de la cavalerie, consul III.

7. Bekk.; vulg. et les mss. : ἡγγελία; Fabr., Bos, Reim. et Sturz : ἡγάλα.

8. Reimarus : « Ut tanquam tertium dictator Lepidum magistrum equitum, et tanquam tertium consul sibi collegam adoptaret. »

2. Καὶ αὐτῶν ἀρχόντων ἤδη, οἳ τε ἐν τῇ Ῥώμῃ ἐταράχθησαν ὑπὸ σημείων. Λύκος τε γὰρ ἐν αὐτῇ ὤφθη, καὶ χοῖρος ἐλέφαντι, πλὴν τῶν ποδῶν, ὅμοιος ἐγεννήθη. Κἂν τῇ Ἀφρικῇ ὁ τε Πετρεῖος καὶ ὁ Λαβιῆνος, τηρήσαντες τὸν Καίσαρα πρὸς κώμας ἐπὶ σῖτον ἐξεληλυθότα¹, τὴν τε ἵππον αὐτοῦ μηδέπω καλῶς ἐκ τῆς θαλάσσης ἐβρώμενην, ἐς τοὺς πεζοὺς τοῖς Νομάσι κατῆξαν²· καὶ συνταραχθείσης³ πρὸς τοῦτο τῆς ἀσπίδος, πολλοὺς μὲν αὐτῶν ἐν χερσὶν ἀπέκτειναν· πάντας δ' ἂν καὶ τοὺς λοιποὺς, ἀνειληθέντας ἐπὶ μετέωρόν τι, ἐξέκοψαν, εἰ μὴ ἰσχυρῶς ἐτρόθησαν. Ἐπὶ πλεῖον δ' οὖν καὶ ὡς, τούτου συμβεβηκότος, τὸν Καίσαρα κατέπληξαν. Λογιζόμενος μὲν γάρ, ὡς ὑπὸ ὀλίγων⁴ ἔπταισε, προσδεχόμενος δὲ καὶ τὸν Σκηπίωνα τὸν τε Ἰόβαν πάσαις⁵ (ὥσπερ ἠγγέλλοντο) ταῖς δυνάμεσιν εὐθύς⁶ ἀφίξασθαι, διηπόρει, καὶ οὐκ εἶχεν ὁ τι πράξῃ· τὸν τε γὰρ πόλεμον μηδέπω καλῶς διενεγκεῖν δυνάμενος, καὶ τὴν ἐν ταῦτῳ μονὴν χαλεπὴν (κἂν οἱ πολέμιοι σφῶν ἀπέχωνται) διὰ τὴν τῆς τροφῆς ἀπορίαν, τὴν τε ἀνάστασιν ἀδύνατον (τῶν πολεμίων καὶ ἐκ τῆς ἠπείρου καὶ ἐκ τῆς θαλάσσης ἐπικειμένων οἱ) ὄρων οὔσαν, ἠθύμει.

3. Ἐνταῦθ' οὖν αὐτῷ ὄντι Πούπλιός τις Σίττιος⁷ (εἴ γε R.p.343. ἐκεῖνον, ἀλλὰ μὴ τὸ δαιμόνιον δεῖ λέγειν) τὴν τε σωτηρίαν ἅμα καὶ τὴν ἐπικράτησιν ἔδωκεν. Οὗτος γὰρ ἐξέπεσε

1. C, D, G : ἐξεληλυθότα ἐπὶ σῖτον.

2. Vulg. : κατῆξαν; A, B, F : κατῆρξαν; Turn. et Bekk. : κατῆραξαν.

3. A, B, F, G, H et Bekk.; vulg. : ταραχθείσης.

2. Ils étaient déjà entrés en charge, lorsque des prodiges jetèrent le trouble parmi les habitants de Rome. Un loup fut vu dans la ville ; il y naquit un pourceau ressemblant, moins les pieds, à un éléphant. En Afrique, Pétréius et Labiénus, ayant remarqué que César était sorti de son camp pour aller fourrager dans la campagne, et que sa cavalerie n'était pas bien remise de la fatigue de la mer, firent charger son infanterie par les Numides. Jetant, par cette agression, le désordre dans les rangs, ils firent un grand carnage pour l'instant : ils auraient même taillé en pièces le reste de l'armée, qui s'était retiré sur une hauteur, s'ils n'avaient pas été grièvement blessés. Cet échec suffit pour frapper César d'une vive impression. La pensée qu'il avait été battu par des troupes peu nombreuses, l'arrivée prochainement attendue (on l'annonçait) de Juba et de Scipion avec toutes leurs forces, le jetaient dans la perplexité, et il ne savait à quelle résolution s'arrêter. Ne pouvant pas encore, en effet, soutenir avantageusement la lutte, voyant et la difficulté de rester, par suite du manque de vivres, dans ses positions (même en supposant qu'on s'abstint de l'attaquer), et l'impossibilité de la retraite, les ennemis le pressant du côté de la terre et du côté de la mer, il se sentait découragé.

3. Dans ces conjonctures, un certain P. Sittius (si c'est lui qu'il faut citer ici, et non pas une intervention divine) vint le sauver et lui assurer la victoire. Sittius

4. C, G : ἐπὶ ὀλίγων; D : ἐπ' ὀλίγων.

5. G om. — 6. C, D, G, H om. — 7. Cf. App., Guer. Civ. IV, 54; Hirtius, Guer. d'Af. 25. Salluste, Catil. 21, l'appelle P. Sittius Numerinus.

μὲν ἐκ τῆς Ἰταλίας, παραλαβὼν δὲ συμφυγάδας τινὰς, καὶ περαιωθεὶς ἐς Μαυριτανίαν, χεῖρά τε ἤθροισε¹, καὶ παρὰ τῷ Βόρχῳ στρατηγῆσας², ἐπεχείρησε τῷ Καίσαρι, μήτε τινὰ εὐεργεσίαν αὐτοῦ προέχων, μήτ' ἄλλως ἐν γνώσει οἰῶν, τοῦ τε πολέμου συνάρασθαι, καὶ τὰ παρόντα συγκαταεργάσασθαι. Καὶ τούτου αὐτῷ μὲν ἐκείνῳ οὐκ ἐπήμυνε. Πόρρω τε γὰρ αὐτὸν ἤκουεν ὄντα, καὶ βραχὺ τι ὑφ' ἑαυτοῦ³ (οὐ γὰρ πω μεγάλην ἰσχὺν εἶχεν) ὠφελήσεσθαι ἐνόμιζε· τὸν δὲ δὴ Ἰόβαν ἐκστρατεύσαντα τηρήσας⁴, ἐς τὴν Νουμιδιάν ἐνέβαλε⁵, καὶ ταύτην τε καὶ τὴν Γαιτουλίαν⁶, μέρος τῆς ἀρχῆς αὐτοῦ οὔσαν, ἐλυμήνατο· ὥστε τὸν βασιλέα τῶν τε ἐν χερσὶν ἀφέςθαι, καὶ ἐκ μέσης τῆς ὁδοῦ μετὰ τοῦ πλείονος στρατοῦ ἀναστρέψαι· ἔστι γὰρ ὅτι⁷ καὶ τῷ Σκηπίωνι ἀπ' αὐτοῦ⁸ συνέπεμψεν. Ἐξ οὐπερ καὶ τὰ⁹ μάλιστα διεφάνη, ὅτι εἰ καὶ ἐκείνος ἐληλύθει, οὐκ ἂν ποτε αὐτοῖς ὁ Καῖσαρ ἀντέσγεν· Οὐκουν οὐδὲ μόνῳ τῷ Σκηπίωνι συμβαλεῖν¹⁰ εὐθὺς ἐτόλμησε. Τὰ τε γὰρ ἄλλα καὶ τοὺς ἐλέφαντας, τὸ μὲν τι καὶ ἐπὶ τῇ μάχῃ, τὸ δὲ δὴ πλεῖον ὅτι τὸ ἰππικὸν αὐτοῦ ἐτάρασσον, δεινῶς ἐδεδίει¹¹.

4. Ἐν φυλακῇ οὖν τὸ στρατόπεδον ἐς ὅσον ἐδύνατο ποιῶν ὁ Καῖσαρ, στρατιώτας τε ἐκ τῆς Ἰταλίας καὶ ἐλέ-

1. Bekk.; vulg. : ἤτησε; Reiske : ἤλισε ou συνήλισε. — 2. A, B, F, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. om. — 3. A, B, F, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. : ἐφ' ἑαυτοῦ. — 4. A, B, F et Bekk.; vulg. : ἐπιτηρήσας. — 5. Cf. Hirtius, 25 et 26; App. II, 96.

6. A, B, F, G, Sturz et Bekk., Reim. et vulg. : Γετουλίαν (de même) plus

avait été chassé de l'Italie ; mais, se mettant à la tête de quelques exilés comme lui et passant en Mauritanie, il ramassa une poignée d'hommes, et, devenu lieutenant de Bocchus, entreprit, sans avoir auparavant reçu aucun bienfait de César, sans en être autrement connu, de s'unir à lui dans cette guerre et de l'aider à la terminer. Dans le moment, il est vrai, il n'alla pas à son secours ; car il entendait dire que César était loin, et d'ailleurs il pensait, comme il n'avait pas de grandes forces, lui être d'une faible utilité. Mais, ayant saisi le moment où Juba venait de sortir de son royaume avec ses troupes, il se jeta sur la Numidie et la ravagea, ainsi que la Gétulie, qui était au nombre des possessions de ce prince ; ce qui fit que le roi renouça à l'expédition commencée et s'arrêta au milieu de sa marche pour revenir avec le gros de son armée, dont une partie cependant fut par lui envoyée à Scipion. Ce fut la preuve la plus claire que, s'il eût effectué sa jonction, César n'aurait jamais tenu devant eux. Cependant César n'osa pas en venir immédiatement aux mains avec Scipion tout seul ; car il y avait, entre autres choses, les éléphants, qui, à cause de leur manière de combattre, et, plus encore, à cause du trouble qu'ils jetaient dans sa cavalerie, lui inspiraient une crainte sérieuse.

4. Aussi, gardant son camp le mieux qu'il put, il fit venir d'Italie des soldats et des éléphants, non qu'il se

loin, Γαυτούλοι, au lieu de Γετούλοι) ; sur cette orthographe, cf. la note de Sturz, et, sur le fait historique, Hirtius, 25. — 7. A. B. C. D. E. F. H. Reiske et Bekk. ; vulg. : ὅτι. — 8. G. om. : ἀναστρέψαι... ἀπ' αὐτοῦ.

9. E, G, H om. — 10. C, G, H et Bekk. ; vulg. : συμβάλλειν. — 11. E : τήρασσον ζεινώς, ἰδεοῖσι.

φαντας μετεπέμπετο ¹, οὐχ ὡς καὶ ἀξιόμαχόν τι δι' αὐτῶν δράσων (οὐδὲ γὰρ πολλοὶ ἦσαν), ἀλλ' ἵνα οἱ ἵπποι πρὸς τὴν ὄψιν καὶ πρὸς ² τὴν φωνὴν αὐτῶν ἐκμελετήσωσιν οὐδὲν ἔτι τοὺς τῶν πολεμίων φοβεῖσθαι. Κὰν τούτῳ οἱ τὸ Γαιτουλοὶ που ³ προσεχώρησαν αὐτῷ, καὶ ἕτεροὶ τινες τῶν πλησιοχώρων ⁴, τὰ μὲν δι' ἐκείνους, ἐπειδὴ σφᾶς μεγάλως τιμηθέντας ἤκουσαν· τὰ δὲ καὶ τῆ τοῦ Μαρίου μνήμη, R.p.344. ὅτι προσήκων αὐτοῦ ἦν ⁵. Ὡς δὲ ταῦτά τε ⁶ ἐγένετο, καὶ οἱ ἐκ τῆς Ἰταλίας βραδέως μὲν καὶ ἐπικινδύνως ὑπὸ τοῦ χειμῶνος καὶ ὑπὸ τῶν πολεμίων περαιωθέντες, ὅμως δ' οὖν ἤλθόν ποτε ⁷, οὐκέθ' ἠσύχασεν, ἀλλὰ καὶ τούναντίον ἠπέιχθη πρὸς τὴν μάχην, ὅπως πρὶν τὸν Ἰόβαν ἐπελθεῖν, φθάσῃ τὸν Σκηπίωνα προκατεργασάμενος. Καὶ προχωρήσας ἐπ' αὐτὸν πρὸς πόλιν Οὐζίττα ⁸, ἐπὶ λόφου τινὸς ὑπὲρ τε ἐκείνης καὶ ὑπὲρ τοῦ στρατοπέδου ἅμα αὐτῶν ὄντος, ἰδρῦθη, προεκκρούσας ⁹ τοὺς κατέχοντας αὐτόν. Καὶ μετὰ τοῦτο προσπεσόντα οἱ τὸν Σκηπίωνα ἀπὸ τοῦ μετεώρου ἀπεδίωξε, καὶ τοῖς ἵππευσιν ἐπικαταδραμῶν ἐκάκωσε. Τοῦτό τε οὖν τὸ χωρίον κατέσχε καὶ ἐνετειχίσασατο, καὶ ἕτερον ἐπὶ θάτερα τῆς πόλεως, τὸν Λαβιῆνον ἀπ' αὐτοῦ κρατήσας ¹⁰, ἔλαβε· καὶ τούτου καὶ πᾶσαν αὐτὴν ἀπετειχίσεν. Ὁ γὰρ Σκηπίων, δείσας μὴ προαναλωθῆ, ἐς

1. Cf. Hirtius, 72. — 2. G om. — 3. A, F om. — 4. Cf. Hirtius, 32, 34 et 56. — 5. A, F, I et Bekk.; vulg.: αὐτοῦ. Nicolas de Damas: προσήπτετο τὸ γένος τὸ Καίσαρός τε καὶ τὸ Μαρίου. Cf. Vell. Paterc. II, 41; et Plut. (Marius, 6, et César, 1). — 6. A, F om. — 7. C: ἤλθόν τε; D: ἤλθόν γε.

8. A, C, F, H, I: Οὐζίττα. — 9. A, F: προσεκκρούσας. — 10. Reima-

flattât d'obtenir par eux quelque résultat important, car ils étaient peu nombreux ; mais pour que les chevaux, habitués d'avance à la vue et au cri de ces animaux, ne fussent en rien effrayés par ceux de l'ennemi. Sur ces entrefaites, les Gétules passèrent de son côté, ainsi que quelques autres peuples limitrophes, partie à cause des Gétules qui, à ce qu'ils entendaient dire, avaient été comblés d'honneurs par lui, partie à cause du souvenir de Marius, dont César était le parent. Cependant, après une traversée lente et rendue dangereuse par les tempêtes et par les croisières ennemies, les soldats d'Italie arrivèrent enfin. César alors ne resta plus dans l'inaction ; il se hâta, au contraire, de livrer bataille, afin d'écraser Scipion avant l'arrivée de Juba. S'étant avancé contre lui dans la direction d'Uzitta, le long d'une colline d'où il dominait tout à la fois la ville et le camp ennemi, il s'y établit après avoir culbuté ceux qui occupaient la colline. Ensuite, de cette hauteur, il poursuivit Scipion, qui était venu l'attaquer, et lui fit, par une charge de cavalerie, éprouver de grosses pertes. César donc s'empara de la position et s'y établit fortement ; puis, après avoir, de l'autre côté de la ville, emporté sur Labiénus une autre colline, il l'occupa et entoura la place d'ouvrages ; car Scipion, de crainte d'être écrasé tout d'abord, ne

rus doute que cette locution soit correcte ; Reiske propose *ἐκρούσας* ou *ἐκράνισας*, expression poétique. Avec Bekker, je maintiens la vulgate. Sturz : « *Mihi nihil mutandum videbatur, nisi ἀπ' αὐτοῦ in ἰπ' αὐτοῦ. Séd fortassis, modo verbum κραιτίσας per prægnantiam explices postquam vicerat, ex eo pepulit, ἀπ' αὐτοῦ sanum est.* »

χην μὲν οὐκέτ' αὐτῷ¹ ἤει². τὸν δὲ δὴ³ Ἰόβαν μετεπέμπετο, καὶ αὐτῷ, ἐπειδὴ μὴ ὑπήκουέν οἱ, πάντα τὰ⁴ ἐν τῇ Ἀφρικῇ τοῖς Ῥωμαίοις ὄντα χαρίσασθαι⁵ ὑπέσχετο. Καὶ ὁ μὲν ἐκ τούτου τῷ μὲν Σιττίῳ ἄλλους ἀντέταξεν⁶, αὐτὸς δὲ ἐπὶ τὸν Καίσαρα αὐθις ὤρμησεν.

5. Ἐν ᾧ δὲ ταῦτ' ἐγίγνετο, ὁ Καίσαρ ἐπέειπε μὲν πάντα τρόπον ἐς χεῖρας τὸν Σκηπίωνα ὑπαγαγέσθαι· μὴ δυνηθεὶς δὲ, λόγους τε φιλίους ἐς τοὺς στρατιώτας αὐτοῦ⁷ καθῆκε, καὶ βιβλία βραχέα διέβριψεν, ὑπισχνούμενος δι' αὐτῶν τῷ μὲν ἐπιχωρίῳ τὰ τε οἰκεία ἀκέραια τηρήσειν καὶ αὐτοὺς ἐλευθέρους ἀφήσειν· τῷ δὲ Ῥωμαίῳ τὴν τε ἄδειαν, καὶ τὰ γέρα, καὶ τἄλλα⁸, ἃ καὶ τοῖς συνοῦσιν οἱ ὄφειλε, δώσειν· καὶ συχνοὺς γε ἐκ τούτου προσποιήσατο. Σκηπίων δὲ ἐπεχείρησε μὲν καὶ αὐτὸς καὶ βιβλία καὶ λόγους ἐς τοὺς ἐναντίους ἐσβαλεῖν⁹, ὡς¹⁰ καὶ σφετεριούμενος τινας, οὐ μέντοι καὶ μεταστῆσαι αὐτοὺς ἠδυνήθη· οὐχ ὅτι οὐκ ἂν καὶ τὰ ἐκείνου τινὲς ἀνείλοντο, εἴπερ τι τῶν ὁμοίων ἐπηγγέλλετο· ἀλλ' ὅτι ἄθλον μὲν σφίσις οὐδὲν ὑπισχνεῖτο, τὸν δὲ δὴ¹¹ δῆμον τὸν¹² τῶν Ῥωμαίων τὴν τε γερουσίαν ἄλλως ἐλευθερῶσαι αὐτοὺς παρεκάλει. Καὶ οὕτως, ἐν ᾧ δὴ τὰ εὐπρεπέστερα τῷ λόγῳ μᾶλλον ἢ τὰ χρησιμώτερα τοῖς παροῦσιν ἤρεῖτο, οὐδένα αὐτῶν ὠκείωσατο.

6. Μέχρι μὲν οὖν μόνος ὁ Σκηπίων ἐν τῷ στρατοπέδῳ

1. G : οὐκ ἔτι αὐτῷ. — 2. Cf. Hirtius, 42. — 3. A, F, H, I om. — 4. H om.

5. Reim. propose χαρίσασθαι, qui est peut-être préférable.

6. Cf. Hirtius, 48. — 7. A, B, F, I, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. om.

lui livrait plus de combat et appelait Juba à son secours. Comme Juba ne répondait pas à cet appel, il promit de lui donner tout ce que les Romains possédaient en Afrique. Séduit par cette promesse, Juba opposa d'autres troupes à Sittius, et marcha lui-même de nouveau contre César.

5. Pendant que ces choses se passaient, César tenta tous les moyens pour amener Scipion à un engagement. N'ayant pu y réussir, il se mit à faire circuler parmi les soldats ennemis des paroles de paix, et à jeter de tous côtés des billets dans lesquels il promettait aux indigènes de leur conserver intactes leurs possessions et de les laisser s'en aller en liberté ; aux Romains, de leur accorder l'impunité, les récompenses et autres avantages qu'il devait donner aux siens : par ce moyen il en gagna un assez grand nombre. Scipion, lui aussi, entreprit de répandre des billets et des paroles de séduction parmi les ennemis, dans l'espoir de s'en concilier quelques-uns ; mais il ne put les ébranler. Ce n'est pas que plusieurs n'eussent embrassé son parti, s'il eût fait quelque promesse semblable à celles de César ; mais, au lieu de parler d'aucune récompense, il les engageait mal à propos à délivrer le peuple et le sénat romain. Aussi, comme il prenait le parti le plus noble selon la raison, de préférence au plus efficace dans ces circonstances, il n'attira personne à lui.

6. Tant que Scipion fut seul dans son camp. les choses

8. A, B, F om. : xxi: τζλλζ. — 9. C : ἐμβελισίiv. — 10. A, F, H, Reim., Sturz et Bekk. ; vulg. : ὤστζ. — 11. B om. — 12. A, B, F et Bekk ; vulg. om.

ἦν, ταῦθ' οὕτως ἐγίγνετο ¹. ἐπεὶ δὲ καὶ ὁ Ἰόβας ἐπῆλθεν, ἠλλοιώθη. Ἐκεῖνοι μὲν γὰρ καὶ προσκαλοῦντο τοὺς ἐναντίους ἐς μάχην, καὶ μὴ βουλομένους συμβαλεῖν ἐλύπουν ², τῷ τε ἰππικῷ τοὺς ἀποσκεδαννυμένους σφῶν ἰσχυρῶς ἔβλαπτον· ὁ δὲ δὴ Καῖσαρ οὐδὲ ἐς χεῖρας αὐτοῖς ἐκὼν ἦει, καὶ τὴν περιτείχισιν ἐπέσχε ³, καὶ τὴν τροφὴν ἀγαπητῶς ἤρπαζε, καὶ δυνάμεις ἄλλας οἰκοθεν προσμετεπέμπετο ⁴. Καὶ ὁψὲ μὲν καὶ χαλεπῶς ἐλθούσας αὐτάς ⁵ (οὔτε γὰρ ἀθρόαι ἦσαν, ἀλλὰ καὶ ⁶ κατὰ βραχὺ συνελέγοντο, καὶ πλοίων ὥσθ' ἅμα περαιωθῆναι ἠπόρουσαν), ἐλθούσας δ' οὖν ποτε προσλαβὼν, ἀνεθάρσησεν αὐθις, καὶ ἐπεξαγαγὼν παρετάξατο πρὸ τῆς ταφρείας. Ἰδόντες δὲ τοῦτο ⁷ οἱ ἐναντίοι ἀντιπαρατάξαντο μὲν ⁸, οὐ μὴν καὶ συνέβαλον ⁹ σφίσι. Καὶ τοῦτο ἐπὶ πλείους ἡμέρας ἐγένετο. Πλὴν γὰρ ὅτι τοῖς ἰππεῦσιν ἐπὶ βραχὺ συμμιγνύντες ἀνεχώρουν, οὐδὲν οὐδέτεροι μέγα παρέβαλον ¹⁰.

7. Ὁ οὖν Καῖσαρ, ἐννοήσας ὅτι οὐκ ἂν δύναίτο ἄκοντας αὐτοὺς ὑπὸ τῶν χωρίων ἐς χεῖρας ἐλθεῖν ἀναγκάσαι, πρὸς Θάψον ὤρμησεν ¹¹, ἐν ἧ προσβοηθησάντων αὐτῶν τῇ πόλει, συμβάλῃ σφίσιν, ἢ ¹² περιϋδόντων, ἐκείνην γε ἔλη. Ἡ δὲ δὴ Θάψος κεῖται μὲν ἐν χερρόνησῳ τρόπον τινα, ἐνθεν μὲν τῆς θαλάσσης, ἐνθεν δὲ λίμνης παρηκούσης· στενὸν δὲ δὴ τὸν ἰσθμὸν ¹³ καὶ ἐλώδη διὰ μέσου οὕτως ἔχει,

1. G : ἐγίγνοντο; C : ἐγένετο. — 2. A, B, F et Bekk.; vulg. : ἐκάχουν.

3. G om. : καὶ περιτείχισιν ἐπέσχε. — 4. H : μετεπέμπετο.

5. Cf. Hirtius, 34 et 53. — 6. A, F om. — 7. A, F : τοῦτον. — 8. Cf. Hirtius, 58, 59 et 61. — 9. A, B, F, I : συνέβαλλον. — 10. A, B, F, I, G :

se passèrent de la sorte ; mais elles changèrent à l'arrivée de Juba. Ils se mirent à provoquer, à harceler l'ennemi, qui ne voulait pas combattre ; et leur cavalerie fit beaucoup de mal à ceux qui s'écartaient. Quant à César, il n'en venait aux mains que malgré lui ; mais il empêchait qu'on ne l'enfermât, se contentant d'enlever les convois de vivres, et faisant venir d'autres troupes d'Italie. Quand elles furent arrivées, après bien des lenteurs et des difficultés (car elles n'étaient pas réunies et ne se rassemblaient que peu à peu, et, en outre, on manquait d'embarcations suffisantes pour les transporter toutes à la fois), quand donc elles furent arrivées, César, avec ce secours, reprit courage, et, menant son armée hors des retranchements, la rangea en bataille. Les ennemis, ayant vu ce mouvement, se mirent également en ligne, sans cependant engager le combat. Cette manœuvre se répéta pendant plusieurs jours ; mais, sauf quelques courtes escarmouches entre les deux cavaleries, il n'y eut aucune action sérieuse.

7. César, ayant réfléchi qu'il ne pourrait, à cause de leur position, les forcer à en venir aux mains malgré eux, marcha sur Thapsus, afin de leur livrer bataille s'ils venaient au secours de cette ville, ou de s'en emparer s'ils le laissaient faire. Or Thapsus est située dans une sorte de presqu'île, longée qu'elle est, d'un côté par la mer, de l'autre, par un marais ; le milieu forme un isthme étroit et marécageux, de telle sorte que, de

κρήβλον. Reiske : περιβόλον, *audebant* ; Sturz et Bekk. conservent la vulgate, justement défendue par Reimar. us.

11. Cf. Hirtius, 79.

12. C, om. : ἢ προσβοηθήσιντω. . . σίσιν, ἦ. — 13. Cf. Hirtius, 80.

ὥστε διχῆ μὲν, δι' ἐλαχίστου δὲ, ἐφ' ἐκάτερα τοῦ ἔλους παρ' αὐτὴν τὴν βραχίαν ἀμφοτέρωθεν παριέναι. Πρὸς ταύτην οὖν τὴν πόλιν ὁ Καῖσαρ¹ εἴσω τῶν στενῶν χωρήσας, ἐτάφρευε καὶ ἐσταύρου. Καὶ ἐκεῖνοι μὲν οὐδὲν πρᾶγμα αὐτῷ παρεῖχον (οὐ γὰρ ἦσαν ἀξιόμαχοι), ὁ δὲ δὴ Σκηπίων καὶ ὁ Ἰόβας ἐπεχείρησαν τὸ στόμα τοῦ ἰσθμοῦ, καθ' ὃ πρὸς τὴν ἡπειρον τελευτᾶ, σταυρώμασι καὶ ταφρεύμασι διχῆ διαλαβόντες, ἀνταποτειχίσαι.

8. Ἐν ἔργῳ δὲ αὐτῶν ὄντων, καὶ πολὺ καθ' ἐκάστην ἡμέραν ἀνυόντων (ὅπως γὰρ τοι θᾶσσον διατειχίσωσι, τοὺς τε ἐλέφαντας καθ' ὃ μηδέπω διετετάφρευτο², ἀλλ' εὐέφοδόν³ τι τοῖς πολεμίαις ἦν, προσέταξαν, καὶ τὰ λοιπὰ πάντες ἐργάζοντο), ἐπέθετο ὁ Καῖσαρ⁴ αἰφνίδιον τοῖς ἐτέροις περὶ τὸν Σκηπίωνα. καὶ τοὺς ἐλέφαντας πόρρωθεν σφενδόναις καὶ τοξεύμασιν ἐκταράξας, ἐφέσπετό⁵ τε αὐτοῖς ἀναχωρήσασιν· καὶ παρὰ δόξαν τοῖς ἐργαζομένοις προσμίξας, καὶ ἐκείνους ἐτρέψατο, καὶ σφίσι φυγοῦσιν ἐς τὸ ἔρυμα συνεσπεσῶν, αὐτοβοεῖ αὐτὸ⁶ εἶλεν⁷. Ἰδὼν δὲ ταῦτα ὁ Ἰόβας, οὕτως ἐξεπλάγη καὶ ἔδεισεν, ὡς⁸ μήτε ἐς χειράς

R.p.346. τινι ὑπομείναι ἐλθεῖν, μήτε τὸ στρατόπεδον διὰ φυλακῆς ποιήσασθαι. Ἐκεῖνος μὲν οὖν, φυγὼν καὶ οἴκαδε ἐπειχθεὶς⁹, ἔπειτ' ἐπειδὴ¹⁰ μηδεὶς αὐτὸν, ἄλλως τε καὶ τοῦ Σιτίου¹¹ τοὺς ἀντικαταστάντας οἱ προνευικηκότος¹², ἐδέξατο,

1. C om. : ὁ Καῖσαρ. — 2. Reiske, Sturz et Bekk.; vulg. : διετάφρευτο.

3. B : εὐ ἐροδόν. — 4. Cf. Hirtius, 83.

5. A, B, F, Sturz et Bekk.; vulg. : ἐφέπετο. — 6. A, D, F, H, I, om.

deux côtés, mais par un chemin très-resserré, on a, par chaque bord du marais, le long du rivage, accès dans la ville. César, s'étant donc avancé vers la place par ces voies étroites, s'y fortifia et y assit son camp. Les habitants ne lui suscitèrent aucun obstacle, vu qu'ils n'étaient pas en état de soutenir la lutte; mais Scipion et Juba essayèrent, en s'emparant de l'isthme des deux côtés à l'endroit où il finit par se rattacher au continent, d'y enfermer César en creusant des fossés et en élevant des deux côtés des palissades contre lui.

8. Tandis qu'ils étaient occupés à ce travail et que chaque jour ils en exécutaient une portion notable (car, pour pousser avec plus de célérité l'établissement de ces fortifications, ils avaient rangé leurs éléphants à l'endroit où le retranchement, non encore élevé, livrait un accès facile à l'ennemi, et tout le reste de l'armée était employé à cet ouvrage), César attaqua à l'improviste les troupes qui étaient avec Scipion, et, après avoir de loin, à coups de frondes et de flèches, jeté le désordre parmi leurs éléphants, les poursuivit dans leur retraite. Fondant ensuite sur les travailleurs, au moment où l'on s'y attendait le moins, il les mit en fuite; et, se précipitant avec les fuyards dans leur camp, il l'emporta d'emblée. Juba, à cette vue, fut tellement frappé de crainte, il fut saisi d'une telle frayeur, qu'il n'osa ni en venir aux mains avec aucun ennemi, ni songer même à la garde de son camp. Revenu dans ses États par une fuite précipitée, comme personne ne voulait le recevoir (surtout parce que déjà auparavant Sittius

7. Cf. Hirtius, 86. — 8. C : ὄσπτι. — 9. Cf. Hirtius, 91. I : ἐπαχθεῖς.

10. G : ἐπαχθῆ τ' ἐπαχθῆ. — 11. A, B, F : Σιτίου, et partout de même.

12. Cf. Hirtius, 95.

ἀπέγνω τε τὴν σωτηρίαν, καὶ τῷ Πετρεῖῳ, μηδεμίαν μὴδ' αὐτῷ ἐλπίδα ἀδείας ἔχοντι, ἐμονομάχησε καὶ συναπέθανε ¹.

9. Καῖσαρ δὲ τό τε σταύρωμα εὐθὺς ² μετὰ τὴν φυγὴν αὐτοῦ ³ ἔλαβε, καὶ φόνον πλείστον τῶν προστυχόντων ἀπάντων σφίσιν ἐποίησεν· οὐδὲ γὰρ τῶν μεταστάντων ἐφείσατο· κακὸν τούτου τάς τε ἄλλας πόλεις, μηδενὸς ἀνθισταμένου, παρεστήσατο, καὶ τοὺς Νομάδας λαβὼν, ἕς τε τὸ ὑπήκουον ἐπήγαγε, καὶ τῷ Σαλουστίῳ ⁴, λόγῳ μὲν, ἄρχειν, ἔργῳ δὲ ⁵, ἄγειν τε καὶ φέρειν, ἐπέτρεψεν. Ἀμέλει δὲ καὶ ἐδωροδόκησε πολλὰ καὶ ἤρπασεν· ὥστε καὶ κατηγορηθῆναι καὶ ⁶ αἰσχύνῃν αἰσχίστην ὀφλῆσαι, ὅτι τοιαῦτα συγγράμματα συγγράψας, καὶ πολλὰ καὶ πικρὰ περὶ τῶν ἐκκαρπουμένων τινὰς εἰπὼν, οὐκ ἐμμήσατο τῷ ἔργῳ τοὺς λόγους. Ὄθεν εἰ καὶ τὰ μάλιστα ἀφείθη ὑπὸ τοῦ Καίσαρος, ἀλλ' αὐτός γε ἑαυτὸν καὶ πάνυ τῇ συγγραφῇ ἐστηλοκόπησε· Τοῦτό τε οὖν οὕτως ἐγένετο, καὶ τὰ ἔθνη ἐν τῇ Λιβύῃ ταῦτα ⁷, τὸ μὲν περὶ τὴν Καρχηδόνα (ὃ δὴ καὶ Ἀφρικὴν καλοῦμεν) παλαιὸν, ὅτι ἐκ πολλοῦ κατείργαστο· τὸ δὲ δὴ τῶν Νομάδων νέον, ὅτι νεωστὶ εἰληπτο, ἐπωνομάσθη. Σκηπίων δὲ ἐκ μὲν τῆς μάχης ἔφυγε, καὶ πλοίου ἐπιτυχὼν, ἕς τὴν Ἰβηρίαν πρὸς τε τὸν Πομπηῖον ⁸ ἀπῆρεν· ἐκπεσὼν δὲ ἐς τὴν Μαυριτανίαν, καὶ τὸν Σίττιον φοβηθεὶς, ἑαυτὸν διεχρήσατο ⁹.

1. Cf. Hirtius, 94. — 2. G om. — 3. D om. — 4. Cf. Hirtius, 97.

5. H et J.; vulg. om. — 6. Xyl. et Bekk.; Sturz ne désapprouve pas cette addition. — 7. A, B, F et Bekk.; vulg.: τὰ ἐν Λιβύῃ ἔθνη ταῦτα.

avait vaincu les forces qui lui avaient été opposées), il désespéra de son salut, se battit en combat singulier avec Pétréius, qui n'avait, lui aussi, aucun espoir de pardon, et périt avec lui.

9. César, aussitôt après la fuite de Juba, s'empara du retranchement et fit un grand carnage de tous ceux qui se rencontraient devant lui, sans accorder aucun quartier, pas même à ceux qui se rendaient. A partir de ce moment, il s'empara des autres villes sans résistance ; et, réduisant la Numidie en province romaine, il lui imposa Salluste, sous prétexte de la gouverner, mais en réalité pour la piller et la rançonner : car Salluste y commit des actes de corruption et de violence si nombreux qu'il fut traduit en justice et couvert de honte et d'infamie pour n'avoir pas, lui qui, dans ses ouvrages, a poursuivi de nombreuses et amères déclamations quelques hommes coupables de s'enrichir aux dépens de leur province, conformé sa conduite à ses discours. Aussi, quoiqu'il ait été absous par César, il n'en a pas moins lui-même, dans son Histoire, gravé son propre arrêt comme sur un monument. Voilà comment les choses se passèrent. De plus, les peuplades de Libye qui avoisinent Carthage, dans la partie que nous appelons l'Afrique, furent nommées l'*Ancienne Province*, parce qu'elles étaient soumises depuis longtemps ; la Numidie, parce qu'elle avait été récemment conquise, prit le nom de *Nouvelle Province*. Quant à Scipion, il s'enfuit du champ de bataille, et, rencontrant par hasard une embarcation, il fit voile pour aller en Espagne rejoindre Pompée ; mais, rejeté sur les côtes de la Mauritanie et redoutant Sittius, il se donna la mort.

8. Cn. Pompee, fils du grand Pompee. — 9. Cf. Hirtius, 96 ; Tite-Live, Epit. CXIV ; Sénèque, Lettre 2 ; Val. Max, III, 2, 13 ; Florus, IV, 2. Suivant Appien, II, 100. il se précipita dans la mer.

10. Ὁ τε Κάτων, τὸ μὲν πρῶτον, συγκαταφυγόντων
 R.p.347. πρὸς αὐτὸν πολλῶν, παρεσκευάζετο τῶν τε πραγμάτων
 ἀντιλαβέσθαι, καὶ τὸν Καίσαρα τρόπον τινὰ ἀμύνασθαι.
 Ὡς δὲ οἱ τε ¹ Οὐτικῆσιοι, ἅτε μηδὲ ἐν τῷ πρὶν ἐχθρωδῶς
 τῷ Καίσαρι ἔχοντες, καὶ τότε νενικηκότα αὐτὸν ὀρώντες,
 οὐκ ἐπέιθοντο αὐτῷ ², καὶ οἱ ἐκ τῆς γερουσίας τῶν τε
 ἰππέων παρόντες ἐφοβήθησαν μὴ συλληφθῶσιν ὑπ' αὐτῶν,
 καὶ δρασμὸν ἐβουλεύσαντο· αὐτὸς μὲν οὔτ' ἀντιπολεμῆσαι
 (οὔτε γὰρ οἴος τε ἦν) οὔτ' αὖ προσχωρῆσαι τῷ Καίσαρι
 ἔγνω· οὐχ ὅτι ἐδεδίει (καὶ γὰρ εὖ ἠπίστατο καὶ πάνυ ἀν-
 σπουδάσαντα αὐτὸν ἑαυτοῦ τῆς ἐπὶ φιλανθρωπία δόξης
 ἕνεκα φείσασθαι), ἀλλ' ὅτι τῆς τε ³ ἐλευθερίας ἰσχυρῶς ἦρα,
 καὶ ἠττᾶσθαι οὐδενὸς ἐς οὐδὲν ⁴ ἐβούλετο, τοῦ τε θανάτου
 πολὺ τὸν παρὰ τοῦ Καίσαρος ἔλεον χαλεπώτερον ἠγεῖτο
 εἶναι· Συγκαλέσας δὲ τοὺς παρόντας τῶν πολιτῶν, καὶ
 διερωτήσας ὅπη ⁵ ἕκαστος αὐτῶν ὄρμηται, ἐκείνους μὲν
 μετ' ἐφοδίων ἐξέπεμψε, τῷ δὲ υἱεῖ πρὸς τὸν Καίσαρα ἐλθεῖν
 ἐκέλευσε. Πυθομένου τε τοῦ νεανίσκου· « Διὰ τί οὖν οὐχὶ καὶ
 σὺ τοῦτο ποιεῖς; » ἀπεκρίνατο αὐτῷ· « Ὅτι ἐγὼ μὲν ἐν τε
 ἐλευθερίᾳ καὶ ἐν ⁶ παρρησίᾳ τραφεῖς, οὐ δύναμαι τὴν δου-
 λείαν ἐκ μεταβολῆς ἐπὶ γήρωσ μαθεῖν ⁷. σοὶ δ' ἐν τοιαύτῃ
 καταστάσει καὶ γεννηθέντι καὶ τραφέντι, τὸν δαίμονα τὸν
 λαχόντα ⁸ σε θεραπεύειν προσήκει. »

11. Ταῦτ' οὖν πράξας, καὶ τοῖς Οὐτικησίοις τὴν τε

1. G et H om. : οἱ τε. — 2. Cf. Hirtius, 87 et suiv.; Plut., Caton, 63.

3. A, F, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. om. — 4. A, C, D, F, G, I : ἐς

10. Caton, dans le premier moment, se disposait, avec les nombreux fugitifs qui accouraient à lui, à prendre en main la direction des affaires et à repousser César par tous les moyens. Mais les habitants d'Utique, qui auparavant n'avaient point de haine pour César et le voyaient maintenant victorieux, refusaient d'obéir; les sénateurs et les chevaliers présents appréhendaient d'être mis en arrestation par les habitants et songeaient à fuir : il prit alors la résolution de ne point faire la guerre à César (il n'était pas en état de la soutenir) et de ne point se rallier à lui, non qu'il craignît quelque chose (il savait bien que César, dans l'intérêt de sa réputation de clémence, serait jaloux de lui faire grâce); mais il aimait vivement la liberté, ne voulait en rien céder à personne, et croyait la mort beaucoup moins difficile à supporter que la pitié de César. Après avoir convoqué ceux de ses concitoyens qui étaient à Utique, et avoir demandé à chacun d'eux où il comptait se retirer, il les renvoya avec des secours pour leur route, et ordonna à son fils d'aller trouver César. « Pourquoi ne le fais-tu pas, toi aussi? » lui demanda le jeune homme : « C'est que, moi, répondit-il, élevé dans la liberté d'actions et de paroles, je ne puis, arrivé à la vieillesse, apprendre, par un changement de principes, à me façonner à l'esclavage, tandis que toi, né et élevé dans cet état, il te convient de t'attacher à la divinité à laquelle le sort t'a livré. »

11. Cela fait, après avoir rendu compte aux habitants

οὐδενός οὐδέν. — 5. A, F : ὅμοι. — 6. A, F, I et Bekk. : vulg. om.

7. A, B, C, F : καταμαθήσειν. — 8. G, H, I : τοῦόντα.

διοίκησιν ἀπολογισάμενος ¹, καὶ τὰ λοιπὰ χρήματα καὶ τὰ τε ἄλλα ² ὅσα αὐτῶν εἶχεν ἀποδοῦς, προαπαλλαγῆναι πρὸ τῆς τοῦ ³ Καίσαρος ἀφίξεως ἠθέλησε. Καὶ μεθ' ἡμέραν μὲν οὐκ ἐπεχείρησε τοῦτο ποιῆσαι (ὃ τε γὰρ υἱὸς καὶ οἱ ἄλλοι οἱ περὶ αὐτὸν ὄντες φυλακὴν αὐτοῦ εἶχον), ἐπεὶ δὲ ἐσπέρα ἐγένετο, ξιφίδιον τέ τι κρύφα ὑπὸ τὸ προσκεφάλαιον ὑ-
 R.p.348. ἐθήκε, καὶ τὸ τοῦ Πλάτωνος βιβλίον τὸ περὶ τῆς ψυχῆς αὐτῷ γεγραμμένον ἤτησεν· εἴτ' οὖν πόρρω τῆς ὑποψίας τοῦ τι τοιοῦτο βουλευσασθαι ⁴ τοὺς παρόντας ἀπαγαγεῖν σπουδάσας, ὅπως ὡς ἥκιστα παρατηρηθῆ· εἴτε καὶ παραμύθιον τι πρὸς τὸν θάνατον ⁵ ἐκ τῆς ἀναγνώσεως αὐτοῦ λαβεῖν ἐπιθυμήσας. Ὡς δὲ ἐκεῖνό τε ἀνελέξατο, καὶ ἡ νύξ ἐμέσου ⁶, τό τε ἐγχειρίδιον ἐφείλκυσε, καὶ ἑαυτὸν ἐπὶ τὴν γαστέρα παίσας, εὐθὺς ἂν ἐτελεύτησεν, ἕξαιμος γενόμενος, εἰ μὴ καταπεσὼν ἐκ τοῦ σκιμποδίου, ψόφον τε ἐποίησε, καὶ τοὺς προκοιτοῦντας ⁷ ἐξήγειρε. Καὶ οὕτως ὃ τε υἱὸς καὶ ἄλλοι τινὲς ἐσπεσόντες, τὰ τε ἔντερα αὐτοῦ ἐς τὴν γαστέρα αὐθις κατέταξαν, καὶ θεραπείαν αὐτῷ προσήγαγον. Καὶ οἱ μὲν τό τε ξιφίδιον ἦραν, καὶ τὰς θύρας ἀπέκλεισαν ⁸, ὅπως ὕπνου λάχῃ (οὐ γὰρ δὴ καὶ ἄλλως πως ἀποθανεῖν αὐτὸν προσεδόκησαν)· ἐκεῖνος δὲ ἕξ τε τὸ τραῦμα τὰς χεῖρας ἐνέβαλε, καὶ τὰς ῥαφὰς διαρρήξας ἀπέψυξεν. Ὁ μὲν οὖν Κάτων, καὶ δημοτικώτατος καὶ ἰσχυρότατος ⁹ καὶ ἰσχυρογωνμονέστατος πάντων τῶν καθ' ἑαυ-

1. C. et Bekk. ; vulg. : ἀπολογησάμενος.

2. Reiske, Sturz et Bekk. ; vulg. : χρήματά τε ἄλλα; Reim. avait proposé χρήματα ἄλλα τε. — 3. A, F, I et Bekk. ; vulg. om. — 4. C : βουλευ-

d'Utique de son administration, après leur avoir remis le reste de l'argent et toutes les autres choses à eux appartenant qu'il avait entre les mains, il voulut en finir avec la vie avant l'arrivée de César. Pendant le jour, il n'essaya pas de le tenter (son fils et ses autres compagnons faisaient bonne garde); mais, quand le soir fut venu, il glissa secrètement un poignard sous son chevet et demanda le livre de Platon sur l'âme, soit qu'il prît soin par là d'écarter loin de ceux qui l'entouraient l'idée d'un pareil projet de sa part, soit qu'il désirât se procurer par cette lecture un adoucissement à sa mort. Lorsqu'il l'eut achevée et que la nuit fut à moitié de sa course, il tira son poignard, et, du coup qu'il se porta dans le ventre, il fût aussitôt mort par la perte de son sang, si, en tombant de son lit, il n'eût fait du bruit et réveillé ceux qui étaient déjà couchés. A l'instant son fils et quelques autres, se précipitant vers lui, lui remirent les entrailles en place et lui prodiguèrent leurs soins. Puis, ils enlevèrent le poignard et fermèrent les portes pour qu'il se livrât au sommeil (ils étaient, en effet, loin de s'attendre qu'il en mourrait); mais Caton plongea ses mains dans sa blessure, et, brisant l'appareil, rendit l'âme. Caton, de tous les hommes de son temps, le plus grand partisan du gouvernement populaire, le

εσθαι. — 5. D om. : τὸ τοῦ Πλάτωνος... πρὸς τὸν θάνατον. — 6. Bekk., vulg. : ἡμεσούτο. — 7. A, F : προσκοιτούνας. — 8. A, B, F : ἐκλίεσθαι.

9. Reiske : « Visum fuit aliquando delendum esse καὶ ἰσχυρώτατος, ut

τὸν ἀνθρώπων γενόμενος, μεγάλην δόξαν καὶ ἀπ' αὐτοῦ τοῦ θανάτου ἔλαβεν· ὥστε καὶ ἐπωνυμίαν Οὐτικῆσιος, ὅτι τε ἐν τῇ Οὐτικῇ οὕτως ἐτελεύτησε, καὶ ὅτι δημοσίᾳ¹ ὑπ' αὐτῶν ἐτάφη², κτήσασθαι.

12. Ὁ δὲ δὴ Καῖσαρ ἐκείνῳ μὲν ὀργίζεσθαι ἔφη, ὅτι οἱ τῆς ἐπὶ τῇ σωτηρίᾳ αὐτοῦ εὐκλείας ἐφθόνησε· τὸν δὲ υἱὸν³ καὶ τῶν ἄλλων τοὺς πλείους ἀφῆκεν, ὥσπερ εἴθιστο· οἱ μὲν γὰρ εὐθύς, οἱ δὲ καὶ ὕστερον, ὅπως ἀμβλυτέρῳ αὐτῷ ὑπὸ τοῦ χρόνου γενομένῳ, προσέλθωσιν, ἐθελονταὶ προσεχώρησαν· καὶ οἱ μὲν ἐσώθησαν. Ἀφράνιος δὲ καὶ Φαῦστος⁴ ἐκόντες μὲν οὐκ ἤλθον πρὸς αὐτὸν (καὶ γὰρ εὐ ἤδεσαν ἀπολούμενοι), φυγόντες δὲ ἐς Μαυριτανίαν, συνελήφθησαν ὑπὸ τοῦ Σιπτιίου. Καὶ ἐκείνους μὲν ἀκρίτους ὁ Καῖσαρ, ὡς καὶ αἰχμαλώτους, ἀπέσφαξε· τὸν δὲ δὴ Καῖσαρ τὸν Λούκιον, καίπερ ἐν γένει οἱ ὄντα, καὶ ἐθελούσιον ἰκετεύσαντα, ὅμως ἐπειδὴ διὰ παντὸς αὐτῷ⁵ προσεπεπο-

R.p.349. λεμήκει, τὸ μὲν πρῶτον ἀποδικῆσαι ἐκέλευσεν, ὥστε ἐν δίκῃ τινὶ κατεψηφίσθαι αὐτοῦ δόξαι· ἔπειτα δὲ ὀκνήσας αὐτὸν τῇ ἑαυτοῦ φωνῇ θανατῶσαι, τότε μὲν ἀνεβάλλετο⁶, ὕστερον δὲ καὶ κρύφα ἀπέκτεινε.

13. Καὶ γὰρ τῶν συνόντων οἱ τοὺς οὐκ ἐπιτηδείους, τοὺς μὲν πρὸς τῶν ἐναντίων οὐκ ἀκουσίως ἀπεβάλλετο·

quæ prava esset scriptio appositæ melioris lectionis καὶ ἰσχυρογνωμονέστατος. Jam vero aliter censeo. Ἴσχυρός sæpe pro ἀνδρείος ponitur. Est igitur ἰσχυρώτατος, hic loci, fortissimus, animi maxime virilis, presentis et firmi. Alterum autem significat Catonis in tenenda sententia semel suscepta constantiam et pertinaciam. » Bekk. supprime καὶ ἰσχυρῶ-

plus énergique et le plus ferme dans ses sentiments, conquit une grande gloire par sa mort, qui lui valut d'être surnommé Caton d'Utique, tant pour y avoir terminé sa vie de la sorte, que pour avoir été par cette ville honoré de funérailles aux frais du trésor public.

12. Quant à César, il dit qu'il en voulait à Caton de lui avoir envié la gloire de le sauver. Il fit grâce, selon sa coutume, au fils et à la plupart des autres ; car ils vinrent à lui de leur propre mouvement, les uns sur-le-champ, les autres plus tard, espérant que le temps avait émoussé son courroux, et ils obtinrent leur pardon. Mais Afranius et Faustus ne le vinrent pas trouver volontairement, sachant bien que, pour eux, c'était la mort ; dans leur fuite en Mauritanie, ils avaient été pris par Sittius. César les fit mettre à mort sans jugement comme captifs. Pour ce qui est de Lucius César, quoiqu'il fût son parent et qu'il se fût de son plein gré rendu son suppliant, comme il n'avait cessé tout le temps de combattre contre lui, il lui ordonna d'abord de se défendre juridiquement, afin de paraître ne le condamner qu'avec une sorte de justice ; puis, craignant de prononcer lui-même sa condamnation à mort, il arrêta pour le moment la procédure, et, plus tard, le fit périr en secret.

13. Car, lorsque parmi ceux de son entourage il y en avait qui n'étaient pas bien disposés en sa faveur, il lais-

τατος. — 1. A, B, F et Bekk. : vulg. : οτι εν τη Ουτικη ετελευτησεν οδ-
 τος και οτι ; Sturz : οτι τε εν τη... le reste comme la vulgate.

2. Cf. Hirtius, 88. — 3. Cf. Hirtius, 89 ; Plut., Cat., 83. — 4. Cf. Suét., 75 ;
 Florus, IV, 2. — 5. A, B, F, Reim., Sturz et Bekk. : vulg. om.

6. A, B, F : ανεβλεπτο.

τοὺς δὲ καὶ δι' αὐτῶν¹ τῶν σφετέρων, ἐξ ἐπιβουλῆς, ἐν αὐταῖς ταῖς μάχαις ἀπόλλυσθαι ἐποίει. Οὐ γάρ τοι καὶ φανερῶς πᾶσι τοῖς λυπήσασί τι αὐτὸν, ὥσπερ εἶπον, ἐπεξῆει, ἀλλ' ὅσους μηδενὶ ἀξιόχρεω ἐγκλήματι μετελθεῖν ἐδύνατο, ἐν τρόπῳ δὴ τινὶ ἀφανεῖ ὑπεξῆρει· καίτοι τότε τὰ γράμματα, ὅσα ἐν τοῖς ἀπορρήτοις τοῦ Σκηπίωνος κιβωτίοις εὔρεθη, πάντα καύσας πρὶν ἀναγνῶναι, καὶ τῶν ἀντιπολεμησάντων οἱ πολλοὺς μὲν δι' αὐτοὺς ἐκείνους, πολλοὺς δὲ καὶ διὰ τοὺς φίλους σώσας· τῶν τε γὰρ συναγωνιστῶν καὶ τῶν ἐταίρων ἐκάστω ἓνα ἐξαιτεῖσθαι, ὥσπερ εἴρηται², ἐπέτρεπε. Καὶ δὴ καὶ³ τὸν Κάτωνα ἔσωσεν ἄν· οὕτω γὰρ αὐτὸν ἐτεθαυμάκει⁴, ὥστε τοῦ Κικέρωνος ἐγκώμιον μετὰ ταῦτα αὐτοῦ γράψαντος⁵, ἀγανακτῆσαι μὲν μηδὲν, καίπερ καὶ ἐκείνου οἱ προσπολεμήσαντος, βιβλίον δέ τι γράψαι⁶, ὃ καὶ⁷ Ἀντικάτωνα⁸ ἐκάλεσε.

14. Καῖσαρ μὲν ταῦτά τε πράξας, καὶ τοὺς ἀφελικεστέρους τῶν στρατιωτῶν παραχρῆμα, καὶ πρὶν ἐς τὴν Ἰταλίαν περαιωθῆναι, μὴ καὶ στασιάζωσιν αὐθις, ἀπαλλάξας, τά τε ἄλλα τὰ ἐν τῇ Ἀφρικῇ διὰ βραχέος, ὡς ἐντῆν μάλιστα, καταστήσας, μέχρι μὲν τῆς Σαρδοῦς⁹ παντὶ τῷ ναυτικῷ ἔπλευσεν· ἐντεῦθεν δὲ ἐκείνους μὲν ἔς τε τὴν Ἰβηρίαν καὶ ἐπὶ τὸν Πομπηῖον μετὰ Γαίτου Διδίου ἔπεμφεν, αὐτὸς

1. A, C, F, I, Reim., Sturz et Bekk.; vulg.: δι' αὐτῶν. — 2. Cf. XLI, 62

3. Bekk.; vulg.: καίτοι καί. — 4. Bekk.; les mss.: οὕτω γὰρ ἀνατεθαυμάκει; Reim. et Sturz, pour se conformer à la grammaire: ἀνετεθαυμάκει; Reiske: ἀπετεθαυμάκει. Leuncl., suivi par les éd. subséq., ajoute αὐτόν; Xyl. propose ἄνδρα. — 5. Tacite, Ann. IV, 34: « M. Ciceronis libro, quo

sait sans regret les uns périr sous les coups de leurs ennemis particuliers, et faisait tomber les autres dans les embûches de ceux de leur parti, au milieu même des combats. En effet, il ne se vengeait pas ouvertement, ainsi que je l'ai déjà dit, de tous ceux qui l'avaient offensé : ceux à qui il ne pouvait reprocher aucun grief qui en valût la peine, il les faisait disparaître secrètement, quoiqu'il eût alors brûlé sans les lire toutes les pièces trouvées dans les papiers de Scipion, et que, parmi ceux qui avaient porté les armes contre lui, il eût accordé la vie à un grand nombre, aux uns en considération d'eux-mêmes, aux autres en considération de ses amis ; car, ainsi qu'il a été dit, il permit à tous ses partisans et à tous ses compagnons de réclamer chacun un des proscrits. Aussi eût-il certainement sauvé Caton : car son admiration pour lui était telle que, Cicéron ayant dans la suite écrit son éloge, loin de s'en irriter, quoique Cicéron eût été, lui aussi, son ennemi, il se contenta d'écrire un traité qu'il intitula l'*Anti-Caton*.

14. César, ces actes accomplis, ayant, immédiatement et avant de passer en Italie, congédié, de peur qu'ils n'excitassent de nouveaux troubles, ceux de ses soldats qui étaient d'un âge trop avancé, et réglé les autres affaires d'Afrique aussi promptement que le lui permettait la situation, fit voile avec toutes ses forces navales vers la Sardaigne. De là il envoya des troupes en Espagne contre Pompée, sous le commandement de C. Didius,

Catonem cælo æquavit, quid aliud dictator Cæsar, quam rescripta oratione, velut apud judices, respondit ? » Cf. Appien, II, 99. — 6. G : ὑπαφαι. — 7. A, F, G om. — 8. A, F, H, I. Leuncl. et Bekk.; vulg. : Ἀντικτων.

9. Cf. Hirtius, dernier chap.

B. p. 350. δὲ ἐς τὴν Ῥώμην ἐκομίσθη, τὸ μὲν πλεῖστον ἐπὶ¹ τῇ τῶν ἔργων λαμπρότητι, ἤδη δὲ καὶ ἐπὶ τοῖς τῇ βουλῇ δόξασι μεγαλοφρονούμενος. Τεσσαράκοντά τε γὰρ ἡμέρας ἐπὶ τῇ νίκη αὐτοῦ θύειν ἔγνωσαν, καὶ τὰ ἐπινίκια τὰ προεψηφισμένα² ἐπὶ τε λευκῶν ἵππων³, καὶ μετὰ ραβδούχων τῶν τε⁴ τότε αὐτῷ συνόντων, καὶ ἐτέρων ὅσοις ἐν τῇ πρώτῃ δικτατορίᾳ ἐκέχρητο, ἄλλων τε αὖ ὅσους ἐν τῇ δευτέρᾳ ἐσχῆκει, πέμψαι οἱ ἔδωκαν. Τῶν τε τρόπων τῶν ἐκάστου ἐπιστάτην⁵ (οὕτω γὰρ πῶς⁶ ὠνομάσθη, ὥσπερ οὐκ ἀξίας αὐτοῦ τῆς τοῦ τιμητοῦ προσηρῆσεως οὔσης) ἐς τρία αὐτὸν ἔτη, καὶ δικτάτορα ἐς δέκα ἐφεξῆς εἶλοντο. Καὶ προσέτι ἐπὶ τε ἀρχικοῦ δίφρου μετὰ τῶν αἰεὶ ὑπάτων ἐν τῷ συνεδρίῳ καθίζειν, καὶ γνώμην αἰεὶ πρῶτον ἀποφαίνεσθαι[†] ἐν τε ταῖς ἵπποδρομίαις ἀπάσαις ἀποσημαίνειν, καὶ τὰς ἀρχὰς τὰ τε ἄλλα, ὅσα τισὶν ὁ δῆμος πρῶτος⁷ ἐνεμεν, ἀποδεικνύειν ἐψηφίσαντο. Ἄρμα τέ τι αὐτοῦ ἐν τῷ Καπιτωλίῳ ἀντιπρόσωπον τῷ Διὶ ἰδρυθῆναι, καὶ ἐπὶ εἰκόνα αὐτὸν τῆς οἰκουμένης χαλκοῦν ἐπιβίβασθῆναι, γραφὴν ἔχοντα, ὅτι ἡμίθεός ἐστι· τό τε ὄνομα αὐτοῦ ἐπὶ τὸ Καπιτώλιον ἀντὶ τοῦ Κατούλου, ὡς καὶ τὸν νεῶν, ἐφ' οὗ τῇ ἐκποιήσει εὐθύνειν ἐκεῖνον ἐπεχείρησεν, ἐκτελέσαντος, ἀντεγγραφῆναι⁸ ἐκέλευσαν. Ταῦτα δὲ μόνον κατέλεξα, οὐχ ὅτι καὶ μόνον ἐψηφίσαντο⁹ (παμπληθῆ τε γὰρ ἐσεφέρετο,

1. Bek., à cause de καὶ ἐπὶ τοῖς τῇ βουλῇ δόξασι; vulg. om. — 2. Cf. XLII, 19. — 3. Ce détail, ici, n'est pas indifférent; il n'était pas permis à tous les triomphateurs d'avoir des chevaux blancs, il fallait pour cela une autorisation spéciale et particulière.

et se transporta lui-même à Rome, fier surtout de l'éclat de ses actions, et déjà aussi des sénatus-consultes rendus en son honneur. On avait décrété quarante jours de supplications à l'occasion de sa victoire; on lui avait permis d'avoir des chevaux blancs aux fêtes du triomphe qui lui avait été précédemment décerné; de se faire accompagner non-seulement de ses licteurs actuels, mais aussi de ceux de sa première dictature et de tous ceux qu'il avait eus dans sa seconde. On l'établit pour trois ans préfet des mœurs (ce fut le nom donné à cette charge, comme si le titre de censeur n'eût pas été digne de lui), et dictateur pour dix années consécutives. De plus, on décréta que, dans l'assemblée du sénat, il serait, avec les consuls, assis sur une chaise curule; qu'il exprimerait son avis le premier; que, dans tous les jeux du cirque, ce serait lui qui donnerait le signal; que les magistratures et tous les autres honneurs que le peuple accordait auparavant seraient à sa nomination. On voulut aussi qu'un char de César fût placé dans le Capitole en face de Jupiter; que lui-même fût représenté en airain, debout sur un globe terrestre, avec une inscription qui lui donnait le nom de demi-dieu, et que, sur le Capitole, son nom fût gravé en place de celui de Catulus, comme si ce temple, pour la construction duquel il avait essayé de demander à Catulus un compte juridique, eût été achevé par lui. Je n'ai relaté que ces honneurs, non qu'ils aient été les seuls décrétés (il y en eut, en effet, un nombre fort considérable de proposés, et,

4. Bekk.; vulg. om.; Reiske: τῶν τότε τε. — 5. Cf. Cic., *Let. Fam.* IX, 15; Suét., 76. — 6. A, F: πω. — 7. Reiske: « Πρωτῶν idem quod πρότερον, olim, antea. » — 8. A, F, Reim, Sturz et Bekk.; vulg.: ἀντιγραφῆναι. — 9. A, F, I: ἐψηφίσθη.

καὶ δῆλον ὅτι καὶ ἐκυροῦτο), ἀλλ' ὅτι τὰ¹ μὲν ἄλλα παρ-
ήκατο, ταῦτα δὲ προσεδέξατο.

15. Δεδογμένων δὲ ἤδη αὐτῶν, ἤλθέ τε ἐς τὴν Ῥώ-
μην, καὶ ἰδὼν τοὺς ἀνθρώπους τὴν τε δύναμιν αὐτοῦ φο-
βουμένους, καὶ τὸ φρόνημα ὑποτοπάζοντας², καὶ τούτου
πολλὰ καὶ δεινὰ (οἷά που καὶ πρὶν ἐγεγόνει) πείσεσθαι
προσδοκῶντας, καὶ διὰ τοῦτο καὶ ὑπερόγκους οἱ τιμᾶς,
κολακεία ἄλλ' οὐκ εὐνοία, ἐψηφισμένους παρεμυθήσατό
τε αὐτούς, καὶ ἐπήλπισεν, εἰπὼν ἐν τῇ βουλῇ τοιαύδε·
« Μηδεὶς ὑμῶν, ὦ Πατέρες, προσδοκῆση, μήτε ἐρεῖν με χα-
λεπὸν μηδὲν, μήτε πράξειν, ὅτι καὶ νενίκηκα, καὶ δύνα-
μαι πᾶν μὲν ὅ τι ἂν ἐθελήσω ἀνεύθυνος εἰπεῖν³, πᾶν δ' ὅτι
ἂν βουληθῶ μετ' ἐξουσίας δρᾶσαι. Μὴ μέντοι μηδ' ὅτι

R. p. 351. καὶ Μάριος καὶ Κίννας καὶ Σύλλας οἳ τε ἄλλοι πάντες,
ὡς εἰπεῖν, ὅσοι πρόποτε τοὺς ἀντιστασιάσαντας σφίσι
ἐκράτησαν, ἐν μὲν ταῖς ἐπιχειρήσεσι τῶν πραγμάτων,
πολλὰ καὶ φιλόανθρωπα καὶ εἶπον καὶ ἔπραξαν, ἐξ ὧν οὐχ
ἤκιστα προσαγόμενοί τινες, μάλιστα μὲν συμμάχοις αὐ-
τοῖς, εἰ δὲ μὴ, οὐκ ἀνταγωνισταῖς γε, ἐχρήσαντο, νικήσαντες
δὲ καὶ ἐγκρατεῖς ὧν ἐπεθύμουν γενόμενοι, πολὺ⁴ τάναντία
ἐκείνων καὶ λόγῳ καὶ ἔργῳ ἔπραξαν⁵. καὶ ἐμέ τις ὑπολάβῃ
τὸ αὐτὸ τοῦτο ποιῆσειν. Οὔτε γὰρ ἄλλως πως πεφυκῶς,
ἔπειτα τὸν μὲν ἔμπροσθεν χρόνον προσποιητῶς ὑμῖν ἐν-
ωμίλησα, νῦν δὲ, ὅτε⁶ ἔξεστιν, ἀσφαλῶς θρασύνομαι·

1. C. om — 2. A, B, F : ὑποτοπουμένους. — 3. Gron. d'après A. et le
éd. subséq.; de même F; vulg. : μετ' ἐξουσίας εἰπεῖν καὶ δρᾶσαι.

cela est évident, de votés), mais parce qu'il refusa tous les autres et n'accepta que ceux-là.

15. Ces décrets étaient déjà rendus quand il vint à Rome. Là, voyant que les citoyens redoutaient sa puissance, suspectaient sa grandeur d'âme, et, par suite, s'attendaient à subir des maux sans nombre, pareils à ceux qu'ils avaient soufferts auparavant; que c'était même dans cette prévision qu'on lui avait décerné ces honneurs exagérés, c'est-à-dire par flatterie et non par bienveillance, il les consola et leur rendit l'espérance par ce discours tenu dans le sénat : « Qu'aucun de vous, « Pères Conscrits, n'attende de ma part une parole « ou un acte qui l'afflige, parce que je suis victorieux et « que je puis, sans avoir de compte à rendre, dire tout « ce qui me plaira, faire avec pleine liberté tout ce que « je voudrai. Non, si Marius, Cinna et Sylla, ainsi que « tous les autres, pour ainsi dire, qui ont jamais vaincu « leurs adversaires, après avoir, dans les commence- « ments de leurs entreprises, par des paroles et des « actes nombreux d'humanité, attiré à eux quelques « citoyens, afin de les avoir pour alliés ou du moins de « ne pas les avoir pour ennemis, ont, une fois victo- « rieux et maîtres des choses qu'ils désiraient, tenu une « conduite bien opposée à leur langage et à leurs ac- « tions, ce n'est pas un motif pour que l'on s'imagine « que, moi aussi, je ferai la même chose. En effet, « de même que je ne me suis pas, changeant mon ca- « ractère naturel, fait autrefois, dans mes rapports avec « vous, autre que je n'étais pour m'abandonner, au- « jourd'hui que cela est possible, à une audace qui est

4. B et B^{kk}. : F : πολλοί; vulg. : πολλά. — 5. A, B, F. Leuncl. et les éd. subseq.; C, E, G, H om. — 6. A, B, F : οὐδ' ὄτι.

οὔτ' αὖ ὑπὸ τῆς πολλῆς εὐπραγίας ἐξῆγμαι καὶ τετύφωμαι, ὥστε καὶ τυρανῆσαι ὑμῶν ἐπιθυμῆσαι (ταῦτα γὰρ ἔμοιγε ἀμφότερα, ἢ τό γε ἕτερον αὐτῶν ἐκεῖνοι παθεῖν δοκοῦσιν), ἀλλ' εἰμί τε τῇ φύσει τοιοῦτος, ὁποίου μου αἰεὶ πεπειρασθε (τί γὰρ δεῖ με καθ' ἕκαστον ἐπεξιόντα, ἐπαχθῆ, ὡς καὶ ἑμαυτὸν ἐπαινοῦντα, γενέσθαι;)· καὶ τὴν τύχην οὐκ ἂν προπηλακίσαιμι, ἀλλ' ὅσῳ μᾶλλον ἀγαθῆς αὐτῆς πεπειραμαι, τόσῳ μᾶλλον πρὸς πάντα κρεῖττον¹ αὐτῇ χρῆσομαι. Οὐδὲ γὰρ οὐδ' ἐπ' ἄλλο τι τοσοῦτό τ' ἰσχύσαι² καὶ τηλικούτον αὐξήθηται ἐσπούδασα, ὥστε πάντας μὲν τοὺς ἀντιπολεμήσαντας κολάσασθαι, πάντας δὲ τοὺς ἀντιστασιάσαντας νοθετῆσαι, ἢ ἵνα καὶ ἀνδραγαθίζεσθαι ἀσφαλῶς, καὶ εὐτυχεῖν εὐκλεῶς δύνωμαι³.

16. « Οὔτε γὰρ ἄλλως καλὸν ἢ δίκαιον⁴, ὅσα τις τοῖς διχογνωμονήσασιν ἐπεκάλεσε, ταῦτα αὐτὸν ποιοῦντα ἐξελεγχθῆναι· οὔτ' ἂν ἔγωγε ἀξιῶσαιμί ποτε, τῇ τῶν ἔργων ζηλώσει ὁμοιωθεὶς αὐτοῖς, μόνῃ τῇ τῆς παντελοῦς νίκης φήμῃ διαλλάξαι. Τίς μὲν γὰρ πλείω καὶ μείζω τινὰς εὖ ποιεῖν ὀφείλει τοῦ μάλιστα δυναμένου; τίς δὲ ἥττον ἐξαμαρτάνειν τοῦ πλείστον ἰσχύοντος; τίς εὐβουλότερον τοῖς ἐκ τοῦ δαιμονίου δοθεῖσι χρῆσθαι⁵ τοῦ τὰ μέγιστα παρ' αὐτοῦ λαβόντος; τίς ὀρθότερον τὰ παρόντα ἀγαθὰ μεταχειρίζεσθαι τοῦ πλείστα τε ἔχοντος, καὶ μάλιστα περὶ

R.p.352.

1. Reiske et Bekk.; vulg. κρείττον; A, F: κρείττω.

2. Bekk., Reiske: τοσοῦτόν τ' ἰσχύσαι; A, C, D, F, I: τοσοῦτό τι ἰσχύσαι, vulg.: τοσοῦτόν τι ἰσχύσαι.

« sans danger ; de même aussi, je ne me laisse ni égarer
 « ni aveugler par le nombre de mes succès au point de
 « me faire votre tyran : car c'est de ces deux faiblesses,
 « ou tout au moins de l'une d'elles, que ces hommes,
 « selon moi, ont été victimes. Loin de là : je suis de ma
 « nature tel que l'expérience vous a appris à me con-
 « naître (qu'est-il besoin, en effet, de reprendre une à
 « une toutes mes actions, pour me rendre importun en
 « faisant moi-même mon éloge ?), et je me garderai
 « d'outrager la fortune : plus j'ai éprouvé ses faveurs,
 « plus j'en userai avec prudence en toutes choses.
 « C'est qu'en m'efforçant d'arriver à être assez puis-
 « sant et assez grand pour châtier tous ceux qui ont
 « combattu contre moi et réprimander sévèrement tous
 « ceux qui ont embrassé le parti opposé, je n'ai eu
 « d'autre but que de pouvoir sans danger me montrer
 « homme de bien, et jouir avec gloire de mes succès.

16. « D'ailleurs, ce ne serait ni beau ni juste pour un
 « homme, si, les actes par lui reprochés à ses adver-
 « saires, on le voyait les commettre. Quant à moi,
 « jamais je ne voudrais, pour m'être rendu semblable
 « à eux en imitant leurs actions, n'en différer que
 « par l'éclat d'une victoire complète. Qui, en ef-
 « fet, mieux que celui qui a le plus de puissance,
 « doit faire aux autres plus de bien et plus sou-
 « vent ? qui doit moins faire le mal que celui qui a le
 « plus d'autorité ? qui doit se servir avec plus de pru-
 « dence des dons qui lui ont été faits par les dieux, que
 « celui qui a reçu d'eux les faveurs les plus grandes ?

3. A, C, D, F, G, H, I : δύνανται. — 4. Gron. d'après A, et les éd. subséq.,
 vulg. et les autres mss. (excepté B et F) : ἄλλως ἢ δίκαιον. — 5. A, B, F et
 Bekk. : vulg. : χρηστῶτα: δοθεῖσι.

αὐτῶν μὴ καὶ ἀπόληται φοβουμένου; Ἡ μὲν γὰρ εὐπραγία, σωφροσύνην λαβοῦσα, διαμένει· καὶ ἡ ἐξουσία μετριάσασα, πάντα τὰ κτηθέντα τηρεῖ· τό τε μέγιστον καὶ ὄπερ ἤκιστα τοῖς εὖ χωρὶς ἀρετῆς φερομένοις¹ ὑπάρχει, καὶ ζῶσιν ἀδόλως φιλεῖσθαι, καὶ τελευτήσασιν ἀληθῶς ἐπαινεῖσθαι διδόσιν. Ὁ δὲ ἀνέδην² ἐς πάντα ἀπλῶς τῇ δυνάμει καταχρώμενος, οὔτε εὐνοίαν ἀληθῆ, οὔτ' ἀσφάλειαν ἀκριβῆ εὐρίσκειται, ἀλλ' ἐν μὲν τῷ φανερῷ πλαστῶς κολλαέεται....³ τὸν γὰρ τῆς ἑαυτοῦ ἐξουσίας ἀκράτορα⁴ οἱ τε ἄλλοι πάντες, καὶ οἱ μάλιστα αὐτῷ χρώμενοι, καὶ ὑποπτεύουσι καὶ φοβοῦνται.

17. « Ταῦτα δὲ οὐκ ἄλλως ἐφιλοσόφησα, ἀλλ' ἵνα εἰδῆτε, ὅτι οὐκ ἐς ἐπίδειξιν, οὐδ' ἀπὸ ταυτομάτου⁵ νῦν προσπεσόντα αὐτὰ, ἀλλὰ ἀπ' ἀρχῆς καὶ πρέπειν μοι καὶ συμφέρειν κρίνας, καὶ φρονῶ καὶ λέγω. Ὡσθ' ὑμᾶς μὴ πρὸς τὸ παρὸν μόνον θαρσεῖν, ἀλλὰ καὶ πρὸς τὸ μέλλον εὐέλπιδας εἶναι⁶, ἐνθυμουμένους ὅτι, εἴπερ τι αὐτῶν ἐπλαττόμην, οὐκ ἂν ἀνεβαλόμην⁷, ἀλλ' ἤδη καὶ τήμερον ἐξέφηνα. Ἀλλ' οὔτε πρότερον ἄλλως πως ἐφρόνησα, ὥσπερ που καὶ αὐτὰ τὰ ἔργα τεκμηριοῖ, νῦν τε⁸ πολὺ μᾶλλον προθυμησομαι

1. Bekk.; les mss. : τοῖς οὐ χωρὶς ἀρετῆς φερομένοις; pour en tirer un sens, Xyl., suivi par Reim. et Sturz, supprime la négation οὐ.

2. Reiske et Bekk.; les mss. et vulg. : ἀναίδην. — 3. Bekk. propose, pour remplir la lacune : ἐν δὲ τῷ ἀφανεῖ ἐτοίμως ἐπιβουλεύεται, « tandis qu'en secret on est disposé à lui dresser des embûches; » Reiske : λάθρα δὲ ὑπὸ πάντων καταράται, — « tandis que secrètement on l'exècre. » César, dans une lettre à Oppius et à Cornélius Balbus, avait écrit : « ... Hæc

« qui doit administrer plus sagement les biens présents, que celui qui en possède le plus et qui redoute le plus de les perdre? Le succès persiste, en effet, quand il est accompagné de la prudence; la puissance, quand elle sait se modérer, conserve ce qu'elle a conquis; et, avantage le plus important, avantage que ne possèdent en aucune façon ceux qui ont la prospérité sans la vertu, on obtient le privilège d'être, pendant sa vie, sincèrement aimé, et, après sa mort, loué avec vérité. Celui, au contraire, qui ne fait qu'abuser sans retenue de sa puissance, ne trouve ni bienveillance véritable ni sûreté réelle : on l'accable de flatteries mensongères.... car cette autorité sans bornes rend tout le monde, et surtout ceux qui l'approchent, soupçonneux et craintif.

17. « Ce n'est pas sans dessein que je vous rappelle ces maximes : c'est pour que vous sachiez qu'il n'y a ici chez moi ni ostentation ni inspiration fortuite d'un moment; que c'est parce que, les ayant, dès le principe, jugées pour moi convenables et utiles, j'y conforme mes pensées et mes paroles. C'est pour ce motif que vous devez non-seulement prendre confiance pour le présent, mais encore être pleins d'espoir pour l'avenir, songeant que, si j'eusse été dissimulé dans ma conduite, j'aurais, loin de différer, aujourd'hui déjà montré ce que je suis. Mais mes pensées d'autrefois n'étaient pas différentes, ainsi que mes actions peuvent en rendre témoignage, et, maintenant en-

nova sit ratio incendi, ut misericordia et liberalitate nos muniamus... »
 Dion s'est emparé de cette pensée et l'a développée en déclamateur.

4. Bekk.; vulg.: αὐτοκράτορα. — 5. A, F: ἀπ' αὐτομάτου. — 6. Sturz: « Accusativi ὑμᾶς et εὐεπιδοῦς, ut infinitivi θαρσεῖν et εἶναι, pendent ab omisso verbo κελύσω vel δεῖ. » — 7. B, G, H, I: ἀνεβαλλόμεν.

8. G: δέ.

μετὰ πάσης ἐπιεικείας, οὐ μὰ Δί' οὐ δεσπόζειν¹ ὑμῶν, ἀλλὰ προστατεῖν· οὐδὲ τυραννεύειν, ἀλλ' ἡγεμονεύειν· πρὸς μὲν τᾶλλα πάνθ', ὅσα ὑπὲρ ὑμῶν δεῖ πράττειν, καὶ ὑπατος καὶ δικτάτωρ· πρὸς δὲ δὴ τὸ κακῶς ποιῆσαί τινα, ιδιώτης ὢν. Τοῦτο γὰρ μόνον οὐ ῥηθῆναι καλὸν εἶναι νομίζω². Πῶς μὲν γὰρ ἂν³ ἀποκτείναιμι τινα ὑμῶν τῶν μηδέν με ἡδικοτότων, ὁ μηδένα μὲν τῶν⁴ ἀντιταξαμένων⁵ μοι⁶ φθειράς, εἰ καὶ τὰ⁷ μάλιστα προθύμως τᾶλλα, τισὶ κατ' ἐμοῦ προσήραντο· πάντας δὲ καὶ τοὺς ἐς⁸ ἄπαξ ἀντικαταστάντας μοι ἐλεήσας, καὶ πολλοὺς καὶ τῶν δευτέρου ἀντιμαχεσαμένων μοι⁹ σώσας; Πῶς δ' ἂν μνησικακήσαιμι τισιν, ὁ καὶ τὰ γράμματα, ὅσα καὶ παρὰ τῷ Πομπηίῳ καὶ παρὰ τῷ Σκηπίωνι ἀπόβροχτα εὐρέθη, μήτ' ἀναγνοὺς, μήτ' ἐγγραψάμενος¹⁰, ἀλλ' εὐθύς κατακαύσας; Ὡστε θαρσούντως¹¹, ὦ Πατέρες, οἰκειωθῶμεν, ἐκλαθόμενοι μὲν πάντων τῶν συμβεβηκότων, ὡς καὶ ἀνάγκη τινὶ δαιμονία γεγονότων, ἀρξάμενοι δὲ ἀνυπόπτως ἀλλήλους, καθάπερ τινὰς καινοὺς πολίτας, φιλεῖν· ἴν' ὑμεῖς τε ὡς πρὸς πατέρα με¹² προσφέρησθε, τὴν μὲν πρόνοιαν τὴν τε κηδεμονίαν τὴν παρ' ἐμοῦ καρπούμενοι, τῶν δὲ δυσχερεστέρων μηδὲν φοβούμενοι· καὶ ἐγὼ ὡς παίδων ὑμῶν ἐπιμελῶμαι¹³, πάντα μὲν τὰ κάλλιστα ἀεὶ γίγνεσθαι ὑφ' ὑμῶν εὐχόμενος, φέρων¹⁴

R. p. 353. γεγονότων, ἀρξάμενοι δὲ ἀνυπόπτως ἀλλήλους, καθάπερ

1. A, B, F et Bekk.; cette leçon ne déplaît pas à Reim.; vulg. : μὰ Δί' οὐ δεσπόζειν. — 2. Les mss. et les éd. L'altération de ce passage a été signalée par Xyl; pour y remédier, diverses conjectures ont été proposées. Leuncl. : μόνον μοι ῥηθῆναι; le critique que Reim. appelle N. : οὐ ῥηθῆναι ἀλλὰ καὶ πράξει; Reim., faisant rapporter τοῦτο à κακῶς ποιῆσαί τινα : ῥηθῆναι κακόν; Reiske : οὐδὲ ῥηθῆναι, sous-entendu μὴ ὅτι γε ποιεῖν, ne

« core, je n'en ferai que plus d'efforts pour être avec
 « toute la modération possible, j'en jure par Jupi-
 « ter, non votre maître, mais votre protecteur; non
 « votre tyran, mais votre chef; pour tout ce qui doit
 « être fait dans vos intérêts, consul et dictateur; mais
 « simple particulier, s'il s'agit de faire du mal à quel-
 « qu'un. Car, à mes yeux, c'est presque une honte d'a-
 « voir à parler de cela. Et comment pourrais-je mettre à
 « mort quelqu'un d'entre vous, qui n'avez aucun tort
 « envers moi, moi qui, loin de faire périr aucun de ceux
 « qui s'étaient rangés du côté ennemi, quoiqu'ils eussent
 « prêté à quelques-uns le concours le plus empressé
 « contre moi, ai fait grâce, au contraire, à tous ceux
 « qui ne s'étaient trouvés qu'une fois dans les rangs
 « opposés, et même donné la vie à un grand nombre de
 « ceux qui avaient deux fois combattu contre moi? Com-
 « ment garderais-je du ressentiment contre quelqu'un,
 « quand, refusant de lire et même de faire transcrire les
 « papiers trouvés dans la correspondance secrète de
 « Pompée et de Scipion, je les ai tous brûlés sur-le-
 « champ? Unissons-nous donc résolûment, Pères Cons-
 « crits, oubliant tout ce qui s'est passé, comme la
 « conséquence nécessaire de quelque intervention sur-
 « naturelle, et commençant à nous aimer les uns les
 « autres, sans arrière-pensée, comme de nouveaux ci-
 « toyens: afin que vous, de votre côté, vous ayez pour
 « moi les sentiments qu'on a pour un père, recueillant ainsi
 « les fruits de ma prévoyance et de ma sollicitude, sans
 « rien craindre de fâcheux; et que moi, du mien,
 « je veille sur vous comme on veille sur ses enfants,

dictu quidem honestum esse, nedum factu. J'ai traduit d'après cette dernière conjecture. — 3. Bekk.: vulg. om. — 4. C om. — 5. A, F: ἀντιπραξίμωνων. — 6. A, B, F om. — 7 F om. — 8. H om. — 9. A, B om.

10. B et Bekk. om. — 11. A, F, I: ἐγγραφάμενος; C, G, H: γραφάμενος.

12. C: θαρσύνετε. — 13. C om. — 14. A, B, F: ἐπιμελούμαι. — 15. A, F, Reim., Sturz et Bekk.: vulg. et les autres mss.: ἐπ' ὑμῶν εὐχόμενος, φέρο.

δὲ ἀναγκαίως τὰ¹ ἀνθρώπινα· καὶ τοὺς μὲν ἀγαθοὺς ταῖς
προσηκούσαις τιμαῖς ἀγάλλων, τοὺς δὲ λοιποὺς ἐπανορθῶν
καθόσον ἐνδέχεται.

18. « Μὴ μέντοι μηδὲ τοὺς στρατιώτας δείσῃτε,
μηδ' ἄλλο² τι αὐτοὺς, ἢ φύλακας τῆς τε ἐμῆς ἀρχῆς καὶ
τῆς ὑμετέρας ἅμα³, νομίσητε εἶναι. Τρέφεσθαι μὲν γὰρ
σφᾶς ἀνάγκη, πολλῶν ἕνεκα· τραφήσονται δὲ οὐκ ἐφ' ὑμᾶς,
ἄλλ' ὑπὲρ ὑμῶν, τοῖς τε διδομένοις ἀρκούμενοι, καὶ
τοὺς διδόντας αὐτὰ ἀγαπῶντες. Διὰ γὰρ τοῦτο καὶ τὰ
χρήματα ἐπὶ πλεῖον τοῦ συνήθους εἰσπέπρακται, ἵνα τό τε
στασιάσαν ἅμα σωφρονισθῇ⁴, καὶ τὸ κεκρατηκὸς, αὐτάρκη
τροφὴν λαβὼν, μὴ στασιάσῃ. Οὐ γάρ που⁵ καὶ ἰδίᾳ τι
αὐτῶν ἀποκεκέρδαγκα⁶, ὅς γε πάντα μὲν τὰ ὑπάρχοντά
μοι, πολλὰ δὲ καὶ δεδανεισμένος⁷, προσανάλωκα ὑμῖν·
ἄλλ' ὄρατε, ὅτι τὰ μὲν τινα αὐτῶν ἐς τοὺς πολέμους⁸
δεδαπάνηται, τὰ δὲ καὶ⁹ ὑμῖν τετήρηται, ἀφ' ὧν ἢ τε
πόλις κοσμηθήσεται¹⁰, καὶ τὰ λοιπὰ διοικηθήσεται¹¹. Ὡστε
τὸ μὲν ἐπίφθονον τῆς ἐσπράξεως αὐτὸς ἀνεδεξάμην, τῆς
δ' ὠφελείας κοινῇ πάντες ἀπολαύσετε, τὰ τε ἄλλα καὶ ἐν
ταῖς στρατείαις· τῶν τε γὰρ ὀπλων αἰεὶ ἡμῖν¹² δεῖ, ἐπειδὴ
μὴ οἷόν τέ ἐστιν ἄνευ αὐτῶν, πόλιν τε τηλικαύτην οἰκοῦν-
τας, καὶ ἀρχὴν τοσαύτην ἔχοντας, ἀσφαλῶς ζῆσαι· καὶ ἢ

1. C om. — 2. C, G: μηδὲ ἄλλο. — 3. A, B, F, om. — 4. Cf. XLII, 42 et suiv. — 5. Bekk.; vulg. : πω. — 6. A, B, F et Bekk.; vulg. : ἀποκεκέρδακα. — 7. A, B, F et Bekk.; vulg. : δανεισάμενος. — 8. Sturz, qui néanmoins conserve la vulgate dans son texte, et Bekk.; vulg. : πολέμιους.

« faisant des vœux pour que tous vos actes soient toujours conformes à la justice, et supportant comme une nécessité les faiblesses humaines, comblant les bons des honneurs qui leur appartiennent, et corrigeant, autant que possible, les méchants.

18. « Mes soldats, non plus, ne doivent vous inspirer aucune crainte; vous ne devez voir en eux que les gardiens de mon autorité et de la vôtre. Plus d'un motif exige qu'on les maintienne sur pied: ils seront entretenus, non contre vous, mais pour vous, se contentant de ce qu'on leur accorde, et chérissant ceux qui le leur donnent. Car, s'il a été levé plus d'argent que de coutume, c'était pour que l'élément séditieux fût ramené à la raison, et, en même temps, pour que l'élément victorieux, recevant une nourriture suffisante, ne se laissât pas aller à la sédition. De cet argent, en effet, je n'ai rien détourné pour mon compte personnel: loin de là, j'ai prodigué pour vous tout ce que je possédais, ainsi que de grosses sommes empruntées à usure. Quelques-unes, vous le voyez, ont été dépensées pour la guerre; les autres ont été mises en réserve pour vous, pour servir à l'ornement de la ville et à son administration. Ainsi, l'odieux de cette contribution, c'est moi qui m'en suis chargé; et vous, vous jouirez tous en commun de ses avantages, tant pour le service militaire que pour le reste: car nous avons à chaque instant besoin d'armées, puisque, sans elles, quand on habite une ville comme la nôtre et qu'on possède un empire aussi étendu, il n'est pas possible

9. G, H : τὰ δὲ ὄη καί. — 10. Wesseling, approuvé par Reiske, et Bekk.; vulg. : κομισθήσεται. — 11. Gron. d'après A, et les éd. subseq.; vulg. et les autres mss. (excepté B), om. : ἀφ' ὧν ἢ τε πόλις . . . διοικηθήσεται. — 12. A, B, C, F, G, I et Bekk.; vulg. : ὑμῖν.

περιουσία τῶν χρημάτων καὶ ἐκεῖνα ἰσχυρῶς ὠφελεῖ. Μὴ μέντοι καὶ ὑποπτεύσῃ τις ὑμῶν, ὅτι ἢ τῶν πλουσίων τινὰ λυπήσω, ἢ¹ καὶ τέλη τινὰ καινὰ καταστήσω· τοῖς τε γὰρ παροῦσιν ἀρκεσθήσομαι, καὶ προθυμήσομαι συνευπορῆσαι τι μᾶλλον ὑμῖν, ἢ διὰ χρήματά τινα ἀδικῆσαι.» Τοιαῦτα ὁ Καῖσαρ ἐν τε τῷ συνεδρίῳ, καὶ μετὰ τοῦτο καὶ ἐν τῷ δήμῳ εἰπὼν, ἐπεκούφισε μὲν πῶς αὐτοὺς τοῦ δέους, οὐ μέντοι καὶ ἠδυνήθη πείσαι παντάπασι θαρσεῖν, πρὶν καὶ τοῖς ἔργοις τὰς ἐπαγγελίας βεβαιώσασθαι.

19. Μετὰ δὲ δὴ² τοῦτο τά τε ἄλλα λαμπρῶς, ὥσπερ εἰκὸς ἐπὶ τε τῶσαύταις καὶ τηλικαύταις³ ἅμα νίκαις ἦν, R. p. 354. ἐποίει, καὶ τὰ ἐπινίκια τῶν τε Γαλατῶν καὶ τῆς Αἰγύπτου τοῦ τε Φαρνάκου καὶ τοῦ Ἰόβου⁴ τετραχῆ χωρὶς τέσσαρσιν ἡμέραις ἔπεμψε⁵. Καὶ τὰ μὲν ἄλλα ἠϋφρανέ που τοὺς ὀρώντας· ἢ δ' Ἀρσινόη ἢ Αἰγυπτία (καὶ γὰρ ἐκείνην ἐν τοῖς αἰχμαλώτοις παρήγαγε⁶), καὶ τὸ πλῆθος⁷ τῶν ραβδούχων, καὶ τὰ ἀπὸ τῶν πολιτῶν τῶν⁸ ἐν τῇ Ἀφρικῇ ἀπολωλότων πομπεῖα δεινῶς αὐτοὺς ἐλύπησεν. Ὁ τε γὰρ ἀριθμὸς ὁ τῶν ραβδούχων ἐπαχθέστατον σφίσιν ὄχλον, ἅτε μηπώποτε⁹ πρότερον τοσούτους ἅμα¹⁰ ἑωρακόσι, παρέσχεν· καὶ Ἀρσινόη, γυνή τε οὔσα, καὶ βασιλὶς ποτε¹¹ νομισθεῖσα, ἐν τε δεσμοῖς¹² (ὃ μηπώποτε¹³ ἐν γε τῇ Ῥώμῃ

1. Reim., Sturz et Bekk.; vulg. om. — 2. A, F et Bekk.; vulg. om.

3. A, F, Sturz et Bekk.; vulg. : νίκαις ἅμα. — 4. Xiph. et Dion lui-même LI, 15; Reim. Sturz et Bekk.; vulg. : Ἰόβα. — 5. Cf. Suét., 37.

6. F : παρ' ἐπήγαγε. — 7. A, F : καὶ τότε πλῆθος. — 8. A, F, G, Sturz

« de vivre en sûreté, et que l'abondance de l'argent et
 • les armées sont d'un puissant secours. Que personne
 « enfin d'entre vous ne me soupçonne de vouloir ou
 • causer aucune peine aux riches, ou établir quelques
 « nouveaux impôts : ceux qui existent me suffiront,
 • et je mettrai tous mes efforts à être riche avec
 « vous, bien plutôt que de ravir injustement à qui
 « que ce soit ses richesses. » César, par ces paroles
 prononcées d'abord dans l'assemblée du sénat, puis
 ensuite dans celle du peuple, allégea bien la crainte
 générale, mais il ne put rassurer complètement les
 esprits avant d'avoir confirmé ses promesses par ses
 actes.

19. Ensuite il déploya en tout une grande magnificence, comme il convenait pour des victoires si nombreuses et si grandes, et célébra son triomphe sur les Gaules, sur l'Égypte, sur Pharnace et sur Juba, triomphe qu'il divisa en quatre parties, pour quatre jours différents. Son faste charma les spectateurs ; mais l'Égyptienne Arsinoé (car elle aussi était menée au milieu des captifs), la multitude de ses licteurs, les dépouilles des citoyens morts en Afrique, portées à cette pompe, causèrent une affliction profonde. En effet, le nombre des licteurs, nombre tel qu'on n'en avait jamais vu tant à la fois, produisait un trouble mêlé d'inquiétude. D'un autre côté, Arsinoé, femme et autrefois traitée de reine, qu'on voyait maintenant enchaînée (ce qui n'était jamais

et Bekk. ; vulg. om. — 9. A, F, G et Bekk. ; vulg. : μήπω. — 10. F om.

11. Xyl., approuvé par Reim. et Bekk. ; vulg. : τότε. — 12. Turn. et Bekk. ; les mss. et vulg. : ὅημοις. (cf. la remarque de Sturz. — 13. A, F et Bekk. ; vulg. : μή ποτε.

ἐγεγόνει) ὀφθεῖσα, πάμπολυν οἶκτον ἐνέβαλε · καὶ τούτου ἐπὶ τῇ προφάσει ταύτῃ καὶ τὰ οἰκεῖα πάθη παρωδύραντο. Οὐ μὴν ἀλλ' ἐκεῖνη μὲν διὰ τοὺς ἀδελφοὺς¹ ἀφείθη, ἄλλοι δὲ καὶ ὁ Οὐερκιγγετόριξ² ἐθανατώθησαν.

20. Δυσχερῶς μὲν οὖν διὰ ταῦθ' ἅπερ εἶπον διετέθησαν³ · ἐλάχιστα δ' οὖν⁴ αὐτὰ πρὸς γε τὸ πλῆθος τῶν ἐαλωκότων καὶ πρὸς τὸ μέγεθος τῶν κατειργασμένων ἐνόμιζον εἶναι. Τούτων τε⁵ οὖν⁶ ἕνεκα καὶ ὑπερεθαύμασαν⁷ αὐτὸν, καὶ ὅτι καὶ τὴν παρρησίαν τοῦ στρατοῦ πραότατα ἤνεγκε. Τούτους γὰρ ἐς τὸ συνέδριον σφῶν ὑπ' αὐτοῦ καταλεχθέντας ἐτάθασαν, καὶ τὰ τε ἄλλα ὅσα ποτ' [ἐχαρι]εντιζετο⁸, καὶ ἐν τοῖς μάλιστα⁹ τὸν τε τῆς Κλεοπάτρας αὐτοῦ ἔρωτα¹⁰, καὶ τὴν παρὰ τῷ Νικομήδει τῷ τῆς Βιθυνίας βασιλεύσαντι διατριβὴν¹¹, ὅτι μειράκιόν ποτε παρ' αὐτῷ ἐγεγόνει, διεκερτόμησαν · ὥστε καὶ εἰπεῖν ὅτι « Καῖσαρ μὲν Γαλάτας ἐδουλώσατο, Καίσαρα δὲ Νικομήδης. » Τέλος δὲ ἐφ' ἅπασιν αὐτοῖς ἀθροοὶ ἀναβοήσαντες εἶπον ὅτι « Ἄν μὲν

R.p.355. καλῶς ποιήσης, κολασθήσης, ἂν δὲ¹² κακῶς, βασιλεύσεις. » Τοῦτο δὲ αὐτοῖς ἐβούλετο δηλοῦν, ὅτι ἂν μὲν ἀποδῶ¹³ τῷ δήμῳ τὴν αὐτονομίαν (ὅπερ που δίκαιον ἐνόμιζον εἶναι), καὶ κριθέσεται ἐφ' οἷς ἕξω τῶν νόμων εἰργάσατο, καὶ δίκην ὑφέξει¹⁴. ἂν δὲ τῇ δυναστείᾳ ἐμμείνη (ὅπερ που ἀδικοῦν-

1. Ptolémée le jeune et Cléopâtre. Cf. XLII, 44.

2. Cf. XL, 41. — 3. C, D, G, H om. : δυσχερῶς . . . διετέθησαν.

4. Bekk.; vulg. : ἐλάχιστα γούν. Après διετέθησαν, Reiske propose d'ajouter : οὐ μὴν ἀλλ' ἐφερόν γε. — 5. J om. — 6. C, G, H om.

7. A, F : ὑπερεθαύμαζον.

encore arrivé à Rome), excitait une vive compassion et servait aux Romains de prétexte pour déplorer leurs propres malheurs. Pourtant Arsinoé fut mise en liberté à cause de son frère et de sa sœur ; mais les autres captifs, ainsi que Vercingétorix, furent mis à mort.

20. Les faits que je viens de rapporter indisposaient bien les esprits ; mais la multitude de ses conquêtes et la grandeur de ses exploits en diminuaient beaucoup l'importance. Aussi l'admiration pour César n'avait pas de bornes, surtout à cause de la douceur avec laquelle il supportait la liberté de langage de son armée. Car les soldats accablaient de propos mordants ceux des leurs qu'il avait fait entrer dans le sénat ; et, entre autres légèretés dont il s'était rendu coupable, c'était surtout son amour pour Cléopâtre et son séjour chez Nicomède, roi de Bithynie, à la cour duquel il avait vécu dans sa jeunesse, qu'ils poursuivaient de leurs railleries, et cela au point de dire : « César a subjugué les Gaulois, mais Nicomède a subjugué César. » Enfin, après tous ces sarcasmes, réunissant ensemble leurs voix, ils lui criaient : « Si tu fais bien, tu seras châtié ; si tu fais mal, tu régneras. » Par là ils voulaient faire entendre que, s'il rendait au peuple sa liberté, ce qu'ils croyaient juste, il serait mis en jugement pour ce qu'il avait fait de contraire aux lois, et en serait puni ; tandis

8. Restitution de Reiske, approuvée par Wagner; vulg. : ἐπιζήτο, évidemment altéré. — 9. H. de Valois, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. : καὶ μάλιστα; A, F : καὶ τοῖς μάλιστα. — 10. Cf. XLIII, 44. — 11. Cf. Suét., 49.

12. J : κἄν δέ. — 13. Sturz et Bekk.; vulg. : ἀποδῶη. — 14. A, B, D, F, I : ὑπέστη; C, G, H : ἐφέστη.

τος ἔργον ἦν), μοναρχήσει¹. Οὐ μέντοι καὶ ἐκεῖνος ἤχθητο ταῦτα αὐτῶν λεγόντων², ἀλλὰ καὶ πάνυ ἔχαιρεν, ὅτι τοσαύτη πρὸς αὐτὸν παρρησία, πίστει τοῦ μὴ ἂν ὀργισθῆναί ποτε ἐπ' αὐτῆς, ἐχρῶντο, πλὴν καθ' ὅσον τὴν συνουσίαν τὴν πρὸς τὸν Νικομήδη διέβαλλον· ἐπὶ γὰρ τούτῳ πάνυ τε ἐδυσκόλαινε, καὶ ἐνδηλος ἦν λυπούμενος, ἀπολογεῖσθαι τε ἐπεχείρει, καὶ κατώμνυε, καὶ τούτου καὶ γέλωτα προσεπωφλίσκανε.

21. Ἐν δ' οὖν τῇ πρώτῃ τῶν νικητηρίων τέρας οὐκ ἀγαθὸν αὐτῷ³ ἐγένετο· ὁ γὰρ ἄζων τοῦ ἄρματος τοῦ πομπικοῦ παρ' αὐτῷ τῷ Τυχαίῳ τῷ ὑπὸ τοῦ Λουκούλλου οἰκοδομηθέντι συνετρίβη, ὥστε ἐφ' ἐτέρου αὐτὸν τὰ λοιπὰ ἐπιτελέσαι. Καὶ τότε μὲν καὶ τοὺς ἀναβασμοὺς τοὺς ἐν τῷ Καπιτωλίῳ τοῖς γόνασιν ἀνεβρίχθησάτο⁴, μηδὲν μῆτε τὸ ἄρμα⁵ τὸ πρὸς τὸν Δία ἀνιδρυθὲν⁶ αὐτῷ, μῆτε τὴν εἰκόνα τῆς οἰκουμένης τὴν ὑπὸ τοῖς ποσὶν αὐτοῦ κειμένην, μῆτε τὸ ἐπίγραμμα αὐτῆς, ὑπολογισάμενος. Ὑστερον δὲ τὸ τοῦ ἡμιθέου ὄνομα ἀπ' αὐτοῦ ἀπῆλειψεν. Οὕτω μὲν δὴ τὰ ἐπινίκια ἔπεμψε· καὶ ἐπ' αὐτοῖς τὸν τε δῆμον λαμπρῶς εἰστίασε, καὶ σῖτον⁷ ἔξω τοῦ τεταγμένου⁸ καὶ ἔλαιον προσέδωκεν αὐτῷ. Καὶ τῷ μὲν σιτοδοτουμένῳ ὄχλῳ τὰς τε ἐβδομήκοντα καὶ πέντε δραχμὰς ἅς προϋπέσχετο, καὶ ἐτέρας πέντε καὶ εἴκοσι, τοῖς δὲ δὴ στρατιώταις πεντα-

1. Les éd.; tous les mss. : μοναρχήση. — 2. C : ἤχθητο ταῦτα ἀκούων.

3. A, F, Reim., Sturz et Bekk.; H, I et vulg. om.

4. Pour tous les détails sur le triomphe, je me contente de renvoyer le lecteur à l'ouvrage de M. Dezobry, Rome au siècle d'Auguste,

que, s'il gardait le pouvoir, ce qui était d'un homme injuste, il serait seul maître de l'État. César n'était pas fâché de les entendre tenir ces propos, et même il se réjouissait fort de cette licence de paroles dont ils usaient à son égard dans la persuasion qu'elle n'exciterait pas son ressentiment, excepté toutefois lorsqu'ils lui reprochaient son commerce avec Nicomède; il s'en offensa vivement et laissait clairement voir qu'il en était affecté; il essayait même de s'en défendre et allait jusqu'à employer le serment, ce qui excitait les rires.

21. Le premier jour de son triomphe, il y eut un présage défavorable pour lui : l'essieu de son char triomphal se brisa devant le temple de la Fortune bâti par Lucullus, en sorte qu'il accomplit le reste de son trajet sur un autre char. Il monta sur les genoux les degrés du Capitole, sans faire attention ni au char placé en son honneur en face de Jupiter, ni à l'image de la terre mise sous ses pieds, non plus qu'à l'inscription. Dans la suite même, il en fit disparaître le titre de demi-dieu. Ce fut de cette manière qu'il célébra son triomphe. A cette occasion, il donna au peuple un banquet magnifique, fit une distribution extraordinaire de blé, et y en ajouta une d'huile. Il donna à la multitude qui prenait part à cette distribution les quatre-vingts drachmes par lui promises et vingt-cinq autres en plus; les soldats eurent cinq mille drachmes.

tome III, Lettre LXXII. — 5. Reiske et Bek.; vulg. : πρὸς τὸ ἄρμα.; A, F : ἐς τὸ ἄρμα.

6. A, D, F, G, I, Sturz et Bek.; vulg. : ἐνεδρυσθέν. — 7. Cf. Suét., 38.

8. Cf. Tite-Liv., Epit., CXV; Plut., 55.

κισχιλίας ὄλας ἔνειμεν. Οὐ μέντοι καὶ ἀπλῶς ἐμεγαλο-
 R. p. 356. φρονεῖτο, ἀλλὰ τά τε ἄλλα διηκριβοῦτο¹· καὶ τοῦ πλήθους
 τοῦ τὸν σῖτον φέροντος ἐπὶ μακρότατον, οὐ κατὰ δίκην,
 ἀλλ' ὥς που ἐν ταῖς στάσεσιν εἴωθε γίγνεσθαι, ἐπαυξη-
 θέντος, ἐξέτασιν ἐποιήσατο· καὶ τοὺς γε ἡμίσεις ὁμοῦ τι
 αὐτῶν προαπήλειψε².

22. Τὰς μὲν δὴ οὖν ἄλλας τῶν νικητηρίων ἡμέρας,
 ὡς που ἐνενομίστο, διήγαγε· τῇ δὲ τελευταίᾳ, ἐπειδὴ ἐκ
 τοῦ δείπνου ἐγένοντο³, ἔς τε τὴν ἑαυτοῦ ἀγορὰν ἐσῆλθε,
 βλαύτας⁴ ὑποδεδεμένος⁵, καὶ ἄνθεσι παντοδαποῖς ἐστε-
 φανωμένος⁶· καὶ ἐκεῖθεν οἴκαδε, παντὸς μὲν, ὡς εἰπεῖν, τοῦ
 δήμου παραπέμποντος αὐτὸν, πολλῶν δὲ ἐλεφάντων λαμπρά-
 δας φερόντων, ἐκομίσθη⁷. Τὴν γὰρ ἀγορὰν τὴν ἀπ' αὐ-
 τοῦ⁸ κεκλημένην κατεσκευάσατο⁹· καὶ ἔστι μὲν περικαλλ-
 λειστέρα τῆς Ῥωμαίας, τὸ δ' ἀξίωμα¹⁰ τὸ ἐκείνης ἐπηύξη-
 σεν, ὥστε καὶ μεγάλην αὐτὴν ὀνομάζεσθαι. Ταύτην τε οὖν,
 καὶ τὸν νεῶν τὸν τῆς Ἀφροδίτης, ὡς καὶ ἀρχηγέτιδος τοῦ
 γένους αὐτοῦ οὔσης¹¹, ποιήσας, καθιέρωσεν εὐθύς τότε·
 καὶ πολλοὺς γε ἐπ' αὐτοῖς καὶ παντοδαποὺς ἀγῶνας ἔθηκε,
 θεάτρον τι¹² κυνηγετικὸν ἰκριώσας, ὃ καὶ ἀμφιθέατρον, ἐκ
 τοῦ πέριξ πανταχόθεν ἔδρας ἄνευ σκηνῆς ἔχειν, προσεβρέ-
 θη. Καὶ ἐν τούτῳ¹³ καὶ ἐπὶ τῇ θυγατρὶ καὶ θηρίων σφα-

1. C, D, G, H, om. — 2. Cf. Suét., 41, — 3. Xiph. : ἐγένετο. Cf. la note de Sturz. — 4. Reimarus : « Blauta sandalii, sive soleæ ac crepidæ, genus, quod pedi subligatum superiorem partem plantæ non tegebat, inferiorem tamen tutam præstabat... Utebantur autem blautis sive soleis Romani in conviviis et domi, post togas depositas, ut calceis togati

Mais il ne se borna pas à se montrer plein de munificence ; il exerça un contrôle sévère sur tous les détails. Ainsi, le nombre de ceux qui recevaient du blé s'étant progressivement accru outre mesure, non pas en vertu de droits acquis, mais par une suite ordinaire des dissensions civiles, il procéda à une révision et en raya de la liste environ la moitié.

22. Les autres jours de son triomphe se passèrent conformément aux usages établis. Le dernier jour, après le souper, il vint à son Forum, des sandales aux pieds et la tête couronnée de fleurs de toute espèce ; de là on l'emporta chez lui, au milieu du peuple presque tout entier, qui lui faisait cortège, et d'un grand nombre d'éléphants portant des flambeaux. Car il avait construit un Forum qui prit son nom, place plus magnifique que le Forum romain ; mais la majesté de ce dernier s'accrut tellement qu'on le surnomma le Grand Forum. César donc, après avoir achevé la construction de ce Forum et celle du temple de Vénus, à laquelle il rapportait l'origine de sa race, en fit sans délai la consécration, et offrit, à cette occasion, des jeux nombreux de toute espèce sur un théâtre de bois élevé pour y donner des chasses, et qu'on appela amphithéâtre, parce qu'il avait des sièges tout autour, et n'avait point de scène. Immédiatement après, il offrit en l'honneur de sa fille un spectacle de bêtes sauvages qui furent mises à

et in publico. • — 5. A, F et Xiph. : ὑποδεσθήμενος. — 6. C, D, G om. : ἀνθεσι. . . . δεσπερνωμένος. — 7. Cf. Suét., 47. — 8. A, B, F : ὑπ' αὐτοῦ.

9. Cf. Suét., 26 ; Plin., XXXVI, 15 ; App., II, 102. — 10. A, D, F : τὸ δὲ ἀξίωμα. — 11. Cf. XLI, 34. — 12. Xiph. : θέατρον τε. — 13. Bekk. ; A, F : ἐπὶ τοῦτο ; les autres mss. et vulg. : ἐπὶ τοῦτοφ.

γὰς καὶ ἀνδρῶν ὀπλομαχίας ἐποίησεν. Ὦν ἕάν τις τὸν ἀριθμὸν γράψαι ἐβελήσῃ, ὄχλον ἂν τῆ συγγραφῆ, οὐδ' ἀληθῆ ἴσως, παράσχοι· πάντα γὰρ τὰ τοιαῦτα ἐπὶ τὸ μείζον αἰετοκομποῦται. Τοῦτο μὲν οὖν καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων τῶν ὁμοίων τῶν ἔπειτα γενομένων ἕασω, πλὴν εἰ μὴ τι πάνυ μοι δόξειεν ἀναγκαῖον εἰπεῖν εἶναι.

23. Περὶ δὲ δὴ τῆς καμηλοπαρδάλεως¹ ὀνομασμένης ἔρω, ἔτι τότε πρῶτον ἕς τε τὴν Ῥώμην ὑπ' αὐτοῦ ἐσήχθη, καὶ πᾶσιν ὑπεδείχθη. Τὸ γὰρ ζῶον τοῦτο τὰ μὲν ἄλλα κάμηλός ἐστι, πλὴν καθ' ὅσον οὐκ ἐκ τοῦ ἴσου τῶν κώλων ἔχει. Τὰ μὲν γὰρ ὀπίσθια αὐτοῦ χθαμαλωτέρα ἐστίν· ἀρχόμενον δὲ ἀπὸ τῶν γλουτῶν² ὑψοῦται κατὰ βραχὺ, ὥστ' ἀναβαίνοντί ποιεῖοικέναι· καὶ μετεωρισθὲν ἐπὶ πλείστον, τὸ μὲν ἄλλο σῶμα ἐπὶ τῶν ἐμπροσθίων σκελῶν, τὸν δ' αὐχένα ἕς ὕψος αὐτοῦ ἀνατείνει. Τὴν δὲ δὴ χροιάν³ κατέστικται, ὥσπερ πάρδαλις· καὶ διὰ τοῦτο καὶ τὸ ὄνομα ἐπίκοινον ἀμφοτέρων φέρει. Τοῦτο μὲν δὴ τοιοῦτόν ἐστι. Τοὺς δ' ἄνδρας συνέβαλλε μὲν καὶ ἓνα ἐνὶ ἐν τῆ ἀγορᾷ, ὥσπερ εἴθιστο· συνέβαλλε δὲ καὶ ἐν τῷ ἵπποδρόμῳ πλείους, καὶ ἱππέας ἱππεῦσι, καὶ πεζοὺς πεζοῖς, ἄλλους τε ἀναμιξῆ ἀλλήλοις ἴσους. Καὶ τινες καὶ ἀπ' ἐλεφάντων τεσσαράκοντα ἐμαχέσαντο. Καὶ τέλος ναυμαχίαν οὐκ ἐν τῇ θαλάσῃ, οὐδὲ ἐν λίμνῃ τινὶ, ἀλλ' ἐν τῇ ἠπείρῳ ἐποίησε· χωρίον γὰρ τι ἐν τῷ Ἀρείῳ πεδίῳ κοιλάνας⁴, ὕδωρ τε ἐς αὐτὸ ἐσῆκε, καὶ

1. A, F et Xiph. : καμηλοπαρδαλίδος. — 2. A, F : γλούτων.

mort, et de combats de gladiateurs. Vouloir en faire l'énumération, ce serait tomber dans un récit fastidieux, sans peut-être atteindre la vérité ; car généralement on exagère ces sortes de choses. Je passerai donc sous silence cette fête, de même que les autres semblables qui eurent lieu dans la suite, à l'exception de celles qu'il pourrait me sembler absolument nécessaire de rapporter.

23. Mais je vais parler de l'animal appelé girafe, parce que ce fut alors pour la première fois qu'il fut amené à Rome et montré en spectacle à tous. Cet animal est de tous points semblable au chameau, si ce n'est que ses membres manquent de proportion. L'arrière-train est plus près de terre ; mais, à partir des fesses, il s'élève petit à petit, de telle sorte qu'il semble monter ; puis, élevant le reste de son corps sur les membres de devant, il allonge son cou à une hauteur qui lui est particulière. Sa peau est tachetée comme celle de la panthère, ce qui lui a valu son nom, formé de celui du chameau et de la panthère. Telle est la girafe. César, en outre, fit combattre des hommes dans le Forum, un contre un, selon la coutume ; il fit également combattre, mais en plus grand nombre, dans le cirque, des hommes à cheval contre des hommes à cheval, des hommes à pied contre des hommes à pied, et d'autres, pêle-mêle, mais en nombre égal de part et d'autre. Il y en eut encore qui combattirent du haut de quarante éléphants. Enfin il donna une naumachie, non pas sur la mer ou dans un marais, mais en terre ferme. Un bassin creusé dans le champ de Mars reçut l'eau et y amena des

R.p.358. ναῦς ἐσήγαγεν¹. Ἐμάχοντο δὲ ἐν πᾶσι τοῖς ἀγῶσιν οἱ τε αἰχμάλωτοι, καὶ οἱ θάνατον ὠφληκότες· καὶ τινες καὶ τῶν ἱππέων, οὐχ ὅτι τῶν ἄλλων, ἀλλὰ καὶ ἐστρατηγηκότες τινὸς ἀνδρὸς² υἱὸς, ἐμονομάχησαν. Καὶ βουλευτῆς δὲ τις Φουλούϊος Σέτινος³ ἠθέλησε μὲν ὀπλομαχηῆσαι, ἐκωλύθη δέ· ἐκεῖνο μὲν γὰρ ἀπηύξατο ὁ Καῖσαρ μὴ ποτε συμβῆναι· τοὺς δ' ἱππέας περιείδε μαχομένους. Τὴν τε ἱππασίαν τὴν Τροίαν καλουμένην οἱ παῖδες οἱ εὐπατρίδαι κατὰ τὸ ἀρχαῖον ἐποίησαντο⁴· καὶ ἐφ' ἀρμάτων οἱ νεανίσκοι οἱ ὁμότιμοι αὐτοῖς ἡμιλλήσαντο⁵.

24. Ἔσχε μὲν οὖν καὶ ἐπὶ τῷ πλήθει τῶν φονευομένων αἰτίαν, ὅτι μὴτ' αὐτὸς διακορῆς σφαγῶν⁶ ἐγεγονέει, καὶ τῷ δήμῳ τὰς τῶν οἰκείων κακῶν εἰκόνας ἐπεδείκνυε· πολὺ δὲ δὴ μείζω, ὅτι ἀμύθητα χρήματα ἐς πάντα ἐκείνα ἀνάλωσεν· ὡς καὶ καθ' ἑκάτερον ἐπεκβοᾶσθαι, ὅτι καὶ⁷ ἀδίκως αὐτῶν τὰ πλείω συνελέξατο, καὶ ὅτι ἐς τὰ⁸ τοιαῦτα αὐτοῖς κατεχρήσατο. Ἐν γάρ τι τῆς πολυτελείας τῆς τότε γενομένης ἐχόμενον εἰπὼν, καὶ τᾶλλα δι' αὐτοῦ πάντα σημακῶ. Ἰνα γὰρ μηδένα τῶν θεωμένων ὁ ἥλιος λυπήσῃ, παραπετάσματα ὑπὲρ αὐτῶν σθηρικὰ, ὡς γέ τινές φασιν, ὑπερέπετασε⁹. Τοῦτο δὲ τὸ ὕφασμα χλιδῆς βαρβάρου ἔργον ἐστὶ¹⁰, καὶ παρ' ἐκείνων καὶ πρὸς ἡμᾶς ἐς τρυφήν τῶν πάνυ γυναικῶν¹¹ περιττὴν ἐσπεφοίτηκεν. Ἐπ' οὖν τούτοις οἱ μὲν

1. A, F, Xiph., Leuncl., Reim., Sturz et Bekk.; vulg.: ἐπήγαγεν.

2. A, B, F et Bekk.; vulg. om.

3. A, B, E, F, G, H, I: Φολούϊος Σέτινος. — 4. Cf. Suét., 19.

5. Cf. Suét., 19.—6. Odd., Reiske et Bekk.; Xiph.: αἵματος; vulg.: σφῶν.

vaisseaux. Dans tous ces jeux, les combattants étaient les captifs ou les condamnés à mort ; il y eut aussi quelques chevaliers, et, pour ne point parler des autres, le fils d'un homme ayant exercé la préture, qui combattirent comme gladiateurs. Un sénateur même, Fulvius Sétinus, voulut entrer en lice, les armes à la main ; mais il en fut empêché. César demanda en grâce que cela n'eût jamais lieu : quant aux chevaliers, il les laissa combattre. Les fils des patriciens donnèrent, selon l'antique coutume, une représentation de la cavalcade appelée *la Troyenne*, et des jeunes gens appartenant au même ordre luttèrent à la course sur des chars.

24. Si, pour le nombre des hommes massacrés, César fut accusé de ne pas être lui-même rassasié de carnage et de mettre sous les yeux du peuple l'image de ses propres malheurs, il le fut bien plus encore d'avoir pour tous ces spectacles dépensé des sommes fabuleuses ; ce qui souleva contre lui des invectives violentes, tant pour avoir amassé la plus grande partie de cet argent par des moyens injustes, que pour en avoir fait un pareil abus. Un seul trait de la somptuosité alors déployée suffira pour donner une idée de tout le reste. Afin qu'aucun des spectateurs ne fût incommodé par le soleil, il fit, au rapport de quelques auteurs, étendre au-dessus de leurs têtes des voiles de soie. Or ce tissu est une œuvre de la mollesse des barbares, et, de chez eux, s'est répandu chez nous par suite du luxe excessif de gens tout à fait efféminés. Les autres citoyens gardèrent par con-

7. G, H om. — 8. A, F, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. : καὶ ὄτι καὶ ἐς τὰ.

9. Cf. Plin., XIX, 1.

10. A, B, C, D, F, Xiph. et Bekk.; vulg. : ἐστὶν ἔργον.

11. H, 1 : ὀνειδιστῶν, condamné par Reim., préféré par Reiske.

ἄλλοι¹ ἀνάγκη² τὴν ἡσυχίαν ἤγον· οἱ δὲ δὴ στρατιῶται ἐθορύβησαν, οὐχ ὅτι ἔμελε³ σφίσι τῶν εἰκῆ δαπανωμένων, ἀλλ' ὅτι οὐκ αὐτοὶ καὶ τὰ ἐκείνων⁴ ἔλαβον. Καὶ οὐ πρότερόν γε ἐπαύσαντο ταραττόμενοι, πρὶν τὸν Καίσαρα ἄφνω τε⁵ αὐτοῖς ἐπελθεῖν, καὶ κρατήσαντα τινὰ αὐτοχειρία, πρὸς τιμωρίαν παραδοῦναι. Οὗτος μὲν οὖν διὰ ταῦτα ἐδι-

R. p. 359. καιώθη, ἄλλοι δὲ δύο ἄνδρες ἐν τρόπῳ τινὶ ἱερουργίας ἐσφάγησαν. Καὶ τὸ μὲν αἴτιον οὐκ ἔχω εἰπεῖν (οὔτε γὰρ ἡ Σιβύλλα ἔχρησεν, οὔτ' ἄλλο τι τοιοῦτο λόγιον ἐγένετο)· ἐν δ' οὖν τῷ Ἀρείῳ πεδίῳ πρὸς τε τῶν ποντιφίκων καὶ πρὸς τοῦ ἱερέως τοῦ Ἄρεως⁶ ἐτύθησαν, καί γε αἱ κεφαλαὶ αὐτῶν πρὸς τὸ βασιλείον⁷ ἀνετέθησαν⁸.

25. Ταῦτά τε ἅμα ἐπράττετο, καὶ ἐνομοθετεῖτο πολλά· ὦν ἐγὼ τὰ μὲν ἄλλα παραλείψω, τῶν δὲ δὴ λόγου μάλιστα ἀξίων μνησθήσομαι. Τὰ τε γὰρ δικαστήρια ταῖς τε βουλευταῖς καὶ τοῖς ἱππεῦσι μόνοις ἐπέτρεψεν⁹, ὅπως τὸ καθαρῶτατον ὅτι μάλιστα αἰεὶ δικάζοι· πρότερον γὰρ καὶ ἐκ τοῦ ὀμίλου τινὲς συνδιεγίνωσκον αὐτοῖς. Καὶ τὰ ἀναλώματα τῶν τι ἐχόντων, ἐπὶ πλείστον ὑπ' ἀσωτίας ἐξηγημένα, οὐκ ἐν νόμῳ μόνον ἐμετρίασεν, ἀλλὰ καὶ¹⁰ τῷ ἔργῳ ἰσχυρῶς ἐν φυλακῇ ἐποίησατο¹¹. Ἐπειδὴ τε δεινὴ ὀλιγανθρωπία¹², διὰ τὸ τῶν ἀπολωλότων πλῆθος, ὡς ἐκ τε τῶν ἀπογρα-

1. A, F, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. : ἐπὶ μὲν οὖν τούτοις οἱ ἄλλοι.

2. B : καὶ ἀνάγκη. — 3. A, C, E, F, G : ἐμελλε. — 4. Reiske : « Ἐκείνων ad οἱ ἄλλοι redit. » — 5. A, B, F, leçon approuvée par Sturz, et Bekk., vulg. : Καίσαρά τε ἄφνω. — 6. A, B, C, D, E, F et Sturz; vulg. et Bekk. : Ἄρεος.

7. Reimarus : « Non Palatium, sed Regia Martis est. »

trainte le silence sur ces prodigalités ; mais les soldats se mutinèrent, non par souci de ces dépenses inconsidérées, mais parce qu'ils n'avaient pas, eux, reçu l'argent distribué aux citoyens. Le désordre ne cessa que lorsque César se fut inopinément présenté au milieu d'eux, et eut saisi de sa propre main un des mutins pour le livrer au supplice. Celui-là fut puni pour ce motif, mais deux autres hommes furent, en outre, égorgés en manière de sacrifice. La cause, je ne saurais la dire (ce ne fut, en effet, ni en vertu d'un oracle sibyllin, ni à raison d'aucun oracle analogue) ; seulement ce fut dans le champ de Mars, par les pontifes et par le flamine de Mars, qu'ils furent immolés, et leurs têtes furent exposées auprès de la basilique de ce dieu.

25. Au milieu de ces occupations, César porta plusieurs lois. Je ne mentionnerai que les choses qui méritent le mieux d'être rapportées, et j'omettrai le reste. Il confia les jugements aux sénateurs et aux chevaliers, afin que la justice fût toujours rendue seulement par la portion la plus honnête des citoyens : auparavant, en effet, il y avait quelques plébéiens qui connaissaient des causes avec eux. Les dépenses de ceux qui possédaient quelque chose étant devenues excessives par suite du luxe, il ne se contenta pas de les modérer par une loi : il les contint fortement par des actes. Rome était affreusement dépeuplée à cause du grand nombre de ci-

8. Ce témoignage peut être utilement ajouté à ceux qu'a réunis M. Alexandre, dans son savant ouvrage des *Oracula Sibyllina*, Excur-sus III, ch. 15 (t. II, p. 216). Vulg. et les éd., jusqu'à celle de Reimar-us, om. : *καὶ γὰρ αἱ κεραιαὶ... ἀνετέθησαν* : Gron. l'a ajouté d'après A.

9. Cf. Suét., 41. — 10. E, G, H, I, om. — 11. Cf. Suét., 43 : Aulu-Gelle, II, 24. — 12. Cf. App. I, 102.

φῶν (καὶ γὰρ ἐκείνας, τὰ τε ἄλλα, ὡσπερ τις τιμητῆς, ἐποίησε) καὶ ἐκ τῆς ὄψεως αὐτῆς ἠλέγγετο, ἦν, πολυπαιδίας ἄθλα ἐπέθηκεν¹. Ὅτι τε αὐτὸς πολλοῖς τῶν Γαλατῶν ἐφεξῆς ἔτεσιν ἄρξας, ἔς τε τὴν ἐπιθυμίαν ἀπ' αὐτοῦ τῆς δυναστείας μᾶλλον προήχθη, καὶ ἐς τὴν παρασκευὴν τῆς ἰσχύος ἐπηυξήθη· κατέκλεισε νόμῳ, τοὺς μὲν ἐστρατηγηκότας ἐπ' ἐνιαυτὸν, τοὺς δὲ ὑπατευκότας ἐπὶ δύο ἔτη κατὰ τὸ ἐξῆς ἄρχειν², καὶ μηδενὶ τοπαράπαν ἐπὶ πλεῖον ἡγεμονίαν τινὰ ἔχειν ἐξεῖναι.

26. Ταῦτά τε ἐνομοθέτησε, καὶ τὰς ἡμέρας τῶν ἐτῶν οὐ πάντη ὁμολογούσας σφίσι (πρὸς γὰρ τὰς τῆς σελήνης περιόδους ἔτι καὶ τότε τοὺς μῆνας ἦγον) κατεστήσατο ἐς τὸν νῦν τρόπον, ἐπτὰ καὶ ἐξήκοντα³ ἡμέρας ἐμβαλῶν, ὅσαιπερ ἐς τὴν ἀπαρτιλογίαν παρέφερον. Ἢδη μὲν γὰρ τινες καὶ πλείους ἔφασαν ἐμβληθῆναι, τὸ δ' ἀληθές οὕτως ἔχει. Τοῦτο δὲ ἐκ τῆς ἐν Ἀλεξανδρείᾳ διατριβῆς ἔλαβε, πλὴν καθόσον ἐκεῖνοι μὲν τριακονθημέρους τοὺς μῆνας λογίζονται, ἔπειτα ἐπὶ παντί τῳ ἔτει τὰς πέντε ἡμέρας ἐπάγουσιν⁴. ὁ δὲ δὴ Καῖσαρ ἐς μῆνας ἐπτὰ ταῦτάς τε καὶ τὰς ἐτέρας δύο⁵, ἅς ἐνὸς μηνὸς⁶ ἀφείλεν⁷, ἐνήρμοσε. Τὴν μὲντοι μίαν τὴν ἐκ τῶν τεταρτημορίων συμπληρουμένην διὰ πέντε⁸ καὶ αὐτὸς ἐτῶν ἐσήγαγεν· ὥστε μηδὲν ἔτι τὰς

1. Xyl. et les éd. subséq.; les mss. : ἠλέγγετο· ἦν πολυπαιδίας ἄθλα ἔθηκεν. — 2. Cf. Cic., Philip. I, 8.

3. Xiph. : ἐπτὰ ταῖς ἐξήκοντα. Cf. Suét., 40; Censorin, du Jour natal, 20; Macrob., Saturn., I, 14; Ovide, Fastes. — 4. Xiph., Xyl., Reim., Sturz et Bekk.; vulg. : ἐξάγουσιν. — 5. Bekk.; Xiph. : ἐς μῆνας ταῦτα; τε καὶ τὰς

toyens qui avaient péri, comme le cens (il procéda à cette opération, ainsi qu'aux autres actes de l'autorité censoriale) et la simple vue le rendaient sensible : il établit des prix pour ceux qui auraient plusieurs enfants. Comme il avait eu lui-même, un grand nombre d'années de suite, le gouvernement des Gaules, qu'il y avait puisé un plus vif désir d'arriver au souverain pouvoir et trouvé le moyen d'augmenter les forces qu'il préparait, il limita par une loi, à un an pour les préteurs, et à deux années consécutives pour les consuls, la durée de leurs gouvernements : nul ne devait, sous aucun prétexte, commander plus longtemps.

26. Telles furent les lois qu'il établit. En outre, comme les jours des années ne concordaient pas bien ensemble (les mois se réglaient encore sur les révolutions de la lune), il établit la manière actuelle de compter, intercalant soixante-sept jours, nécessaires pour rétablir la concordance. Quelques auteurs ont prétendu qu'il en intercala davantage, mais voilà la vérité. Il dut cette réforme au séjour qu'il fit à Alexandrie, avec cette différence toutefois que les Alexandrins font leurs mois de trente jours, puis ajoutent cinq jours à toutes les années, tandis que César répartit sur sept mois cinq jours, ainsi que les deux qu'il retrancha d'un mois. Quant au jour qui se forme à chaque cinquième année par les quatre quarts de jour, ce fut encore lui qui en introduisit la connaissance : de telle sorte que, à fort peu de chose

ἑτέρας δύο; vulg. : ἐς μῆνας τε, ταύτας τε καὶ τὰς ἑτέρας δύο. — 6. Xiph. : ἀφ' ἑνὸς μῆνος. — 7. Cf. tome I, fragment LXII, p. 116-118 de cette édition. — 8. Xiph., Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et les mss. : τεσσαίρων, excepté A, B, F, qui portent πέμπτων; E: δια τε. « Fortasse, dit Fabricius, *confecto quarto anno*, expressius græce diceretur *διὰ πάντα*, ut

ώρας αὐτῶν, πλὴν ἐλαχίστου, παραλλάττειν· ἐν γοῦν χιλίοις καὶ τετρακοσίοις καὶ ἐξήκοντα καὶ ἐνὶ ἔτει ¹ μιᾶς ἄλλης ἡμέρας ἐμβολίου δέονται ².

27. Καὶ ταῦτα μέντοι, τά τε ἄλλα ὅσα ὑπὲρ τοῦ κοινοῦ ἐβουλεύετο, οὔτ' ἰδιογνωμονῶν ³ οὔτ' ἰδιοβουλῶν ἔπραττεν, ἀλλὰ πάντα δὴ πάντως τοῖς πρώτοις τῆς βουλῆς, ἔστι δ' ὅτε καὶ πάσῃ αὐτῇ, ἐπεκοίνου. Καὶ παρὰ τοῦτο οὐχ ἥκιστα, καίτοι τραχύτερον τινὰ νομοθετήσας, ὅμως ἤρεσε σφίσι. Καὶ ἐπὶ μὲν τούτοις καὶ ἔπαινον ἐλάμβανεν· ὅτι δὲ δὴ τῶν φευγόντων ἐκ δικαστηρίου πολλοὺς διὰ δημάρχων δὴ τινων κατήγαγε, καὶ ὅτι τοῖς δεκάσμου ἐπ' ἀρχῆς ἀποδείξει ἀλοῦσιν ⁴ ἐν τῇ Ἰταλίᾳ διαιτᾶσθαι ἐπέτρεψεν ⁵, ἔτι τε ἐς τὴν βουλὴν αὐθις ἐγκατέλεξε, πολλὰ καὶ παντοδαπὰ ἐθρυλεῖτο. Πλείστην δ' οὖν ὅμως αἰτίαν

R.p.361. ἐπὶ τῷ τῆς Κλεοπάτρας ἔρωτι, οὐ τῷ ἐν τῇ Αἰγύπτῳ ἔτι (ἐκεῖνος γὰρ ἠκούετο ⁶), ἀλλὰ τῷ ἐν αὐτῇ τῇ Ῥώμῃ, παρὰ πάντων ἔσχεν. Ἡθέ τε γὰρ ἐς τὸ ἄστυ μετὰ τοῦ ἀνδρός, καὶ ἐς αὐτοῦ τοῦ ⁷ Καίσαρος ἐσφικίσθη· ὥστε καὶ ἐκεῖνον ἐπ' ἀμφοτέροις σφίσι κακῶς ἀκοῦσαι. Οὐ μὴν καὶ ἑμελέν οἱ οὐδὲν, ἀλλὰ καὶ ἐς τοὺς φίλους σφᾶς τοὺς τε συμμάχους τοὺς τῶν Ῥωμαίων ἐσέγραψε.

Scaliger ex Herodoti (II, 4) observat : διὰ τρίτου ἔτους, post annum secundum exactum. Sed quod Cæsar anno quarto dixerat, Dio existimavit se etiam διὰ τεσσάρων posse reddere. » Cf. Solin, 3.

1. A, F : καὶ ἐν ἐνὶ ἔτει.

2. Tout ce chapitre manque de clarté. Dion ne nous dit pas d'où provenait l'erreur dans le comput des jours; il ne nous explique pas suffisamment, non plus, la manière dont César en prévint le retour. Peut-être y

près, les saisons ne sont plus en désaccord avec les jours, et que, dans l'espace de mille quatre cent soixante et un ans, on n'a besoin que d'un seul jour intercalaire.

27. Ces réformes et toutes les autres qu'il méditait d'introduire dans l'État n'étaient pas simplement le fruit de ses propres pensées et de ses propres réflexions : il ne procédait en tout cela que d'accord avec les premiers du sénat, quelquefois même avec le sénat tout entier. Cette conduite, plus que tout le reste, bien que quelques-unes des lois portées fussent un peu dures, le fit fort approuver du sénat. Il reçut même des éloges à cette occasion ; mais le retour accordé par l'entremise de tribuns du peuple à un grand nombre de gens exilés par les tribunaux, la faculté de vivre en Italie concédée à des hommes condamnés pour brigue dans la recherche d'une magistrature, la réintégration dans le sénat de gens indignes, donnèrent naissance à mille bruits de toute espèce. Mais ce furent ses amours avec Cléopâtre, non plus en Égypte (alors on en entendait seulement parler), mais dans Rome même, qui lui attirèrent le plus le blâme général. Cléopâtre, en effet, vint à Rome avec son mari, et fut logée dans la maison de César ; circonstances qui, toutes les deux, lui firent une fâcheuse réputation. Mais César, sans aucunement s'en inquiéter, alla jusqu'à inscrire Cléopâtre et son mari au nombre des amis et des alliés du peuple romain.

a-t-il une lacune ; du reste, sur cette réforme, on peut, outre les auteurs anciens cités note 3 de la page 172, consulter le Manuel de Chronologie par Ideler, tome II, p. 119 et suiv. — 3. Sturz et Bekk. : vulg. : ἰδιογλωσσῶν.

4. Paulmier et les éd. ; les mss. : τοῖς δεκασμοῖς . . . ἰσοῦσιν.

5. Cf. Suét., 41.

6. A, B, F, I et Bekk. ; vulg. : Αἰγύπτῳ (ἐπεὶ γὰρ ἐκεῖνος ἠχούετο.

7. Peir. : αὐτοῦ γὰρ τοῦ.

28. Κὰν τούτῳ¹ ἐμάνθανε μὲν πάντα καθ' ἕκαστον ὧν ὁ Πομπήϊος ἐν τῇ Ἰβηρίᾳ ἐποίει· οὐ καὶ μέντοι² καὶ δυσνίκητον αὐτὸν εἶναι νομίζων, πρότερον μὲν τὸ ναυτικὸν ἐκ τῆς Σαρδεύς ἐπ' αὐτὸν ἀπέστειλεν, ὕστερον δὲ καὶ τὰ στρατεύματα τὰ³ ἐκ καταλόγου ἔπεμψεν, ὡς καὶ δι' ἐτέρων διαπολεμῆσων. Ἐπεὶ δὲ ἤσθετο ἐκεῖνόν τε ἐπὶ μέγα προχωροῦντα, καὶ τοὺς πεμφθέντας οὐχ ἱκανοὺς ἀντιπολεμεῖν αὐτῷ ὄντας, οὕτω δὴ καὶ αὐτὸς ἐξεστράτευσεν, τὴν πόλιν τῷ Λεπίδῳ, καὶ πολιανόμοις τισὶν ὀκτῶ, ὡς τισὶ δοκεῖ, ἢ⁴ ἐξ⁵, ὡς μᾶλλον πεπίστευται, ἐπιτρέψας.

29. Ἐπειδὴ γὰρ ἐπὶ τε τοῦ Λογγίνου καὶ ἐπὶ τοῦ Μαρκέλλου τὰ στρατόπεδα τὰ ἐν τῇ Ἰβηρίᾳ ἐκινήθη⁶, καὶ τινες καὶ τῶν πόλεων ἐνεωτέρισαν, ἡμέρας μὲν τινας, τοῦ τε Λογγίνου ἀπαλλαγέντος⁷, καὶ τοῦ Τρεβωνίου τὴν διαδοχὴν αὐτοῦ λαβόντος⁸, ἡσύχασαν· ἔπειτα δέει τῆς ἐκ τοῦ Καίσαρος τιμωρίας, ἐπρεσβεύσαντο κρύφα πρὸς τὸν Σκηπίωνα, μεταστῆναι βουλόμενοι· καὶ ὡς ἄλλους τε σφίσι καὶ τὸν Πομπήϊον τὸν Γναῖον ἀπέστειλε. Προσέχων δὲ ἐκεῖνος ταῖς Γυμνησίαις νήσοις, τὰς μὲν ἄλλας ἀμαχί, τὴν δὲ Ἔβησον σὺν πόνῳ παρεστήσατο. Κάνταυθα νοσήσας, μετὰ τῶν στρατιωτῶν διέτριψε. Χρονίζοντος οὖν⁹ αὐτοῦ, πυθόμενοι οἱ στρατιῶται οἱ ἐν τῇ Ἰβηρίᾳ τὸν τε Σκηπίωνα ἀπολωλότα, καὶ τὸν Δίδιον ἐπιπλέοντα σφίσι, καὶ φοβηθέν-

1. Bekk.; vulg.: καὶ τούτου.

2. Bek.; vulg.: καὶ μέντοι. Reim. (cf. sa note), tout en conservant la vulg., traduit: *Interim eum hostem superatu haud difficilem arbitratus.*

28. Au milieu de ces occupations, César ne laissait pas d'être instruit en détail de tout ce que faisait Pompée en Espagne : mais, pensant qu'il serait peu difficile à vaincre, il fit d'abord partir de Sardaigne sa flotte contre lui ; puis il envoya les légions qu'il avait levées, dans l'intention de laisser à d'autres la tâche de terminer cette guerre. Mais, quand il s'aperçut que Pompée faisait de grands progrès et que les lieutenants qu'il avait envoyés contre lui étaient incapables de lui tenir tête, il se décida à marcher en personne, après avoir confié Rome à Lépidus et à huit préfets urbains, suivant quelques auteurs, ou à six, suivant une croyance plus générale.

29. En Espagne, en effet, sous le commandement de Longinus et sous celui de Marcellus, les légions soulevées et quelques villes révoltées s'étaient soumises après la mort de Longinus et l'entrée en charge de Trébonius ; mais ensuite, craignant d'être punies par César, elles avaient envoyé secrètement à Scipion des députés pour traiter de leur défection. Scipion leur envoya, entre autres, Cn. Pompée. Celui-ci attaqua les îles Baléares, dont il s'empara sans coup férir, à l'exception d'Ébuse, qu'il ne réduisit qu'avec peine. Là, une maladie l'arrêta avec ses soldats. Pendant qu'il s'attardait, les soldats qui étaient en Espagne, ayant entendu dire que

3. Reiske et Bekk., vulg. om. — 4. Cf. Suét., 76. Xyl., Reim., Sturz et Bekk.; vulg. : μη. — 5. Cf. XLII, 15. — 6. Cf. XLII, 16. — 7. Cf. XLII, 22.

8. A, F et Bek.; vulg. : δε. — 9. Cf. XLIII, 9.

τες μὴ διαφθαρήσι πρὶν τὸν Πομπηϊὸν ἐλθεῖν¹, οὐκ ἔμειναν αὐτὸν, ἀλλὰ Τίτον τε² Κυίντιον³ Σκαποῦλαν, καὶ Κύντων Ἀπόνιον, ἄνδρας ἱππέας, προστησάμενοι, τὸν τε Τρεβόνιον ἐξέβαλον, καὶ τὸ ἔθνος τὸ Βαιτικὸν πᾶν συναπέστησαν.

30. Πραξάντων δὲ ταῦτα αὐτῶν⁴, Πομπηϊὸς βραΐσας ἐς τὴν ἤπειρον τὴν κατ' ἀντιπέρας διέπλευσε. Καὶ ἄλλας μὲν τινὰς πόλεις εὐθύς ἐκουσίας προσεποιήσατο (ταῖς τε γὰρ ἐπιτάξεισι τῶν ἐφεστηκότων σφίσιν ἀχθόμενοι, καὶ ἐς ἐκείνον οὐκ ὀλίγα ἐκ τῆς τοῦ πατρὸς αὐτοῦ μνήμης ἐπελπίζοντες⁵, ἐτοίμως αὐτὸν ἐδέξαντο). Καρχηδόνα δὲ, οὐκ ἐθέλησασαν ὁμολογήσαι, ἐπολιόρκει. Μαθόντες οὖν⁶ τοῦτο οἱ περὶ τὸν Σκαποῦλαν, ἤλθόν τε ἐνταῦθα, καὶ στρατηγὸν αὐτοκράτορα αὐτὸν ἐλόμενοι, προσεῖχόν τε αὐτῷ τὰ μάλιστα, καὶ προεθυμοῦντο ἰσχυρότατα, τὰ κέρδη τὰ ἐκείνου ἴδια καὶ τὰς συμφορὰς οἰκείας ποιούμενοι, ὥστ' ἀφ' ἐκατέρου, τὰ μὲν ὅπως λάβωσι, τὰ δ' ὅπως μὴ πάθωσιν, ἐβρόσθαι. Καὶ γὰρ ὁ Πομπηϊὸς (οἷα ἐν τοιαύταις ἀρχαῖς καὶ καταστάσεισι πάντες εἰώθασιν⁷ ποιεῖν, καὶ μάλιστ' ἐπειδή τινες τῶν Ἀλλοβρίγων, οὗς οἱ⁸ Ἰόβας ἐκ τοῦ πρὸς τὸν Κουρίωνα παλέμου⁹ ζωγρήσας ἐδεδώκει, ἠύτομολησαν) οὐδὲν ὅ τι οὐχὶ καὶ λόγῳ καὶ ἔργῳ τοῖς λοιποῖς ἐχαρίζετο. Οὗτοί τε οὖν αὐτῷ καὶ διὰ ταῦτα πολὺ¹⁰ προθυμότεροι

1. A, F, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. : ἐσελθεῖν. — 2. A, F, Reim., Sturz et Bekk.: vulg. om. — 3. A, F : Κύντων; les autres mss. : Κόντων. Cf. la note de Reimar. — 4. A, B, F et Bekk.; vulg. : αὐτῶν ταῦτα.

Scipion avait péri et que Didius s'avancait contre eux avec une flotte, craignant d'être écrasés avant que Pompée arrivât, ne l'attendirent pas; mais, mettant à leur tête Titus Quintius Scapula et Quintus Aponius, tous deux de l'ordre équestre, ils chassèrent Trébonius et entraînèrent toute la Bétique dans leur défection.

30. Pendant que cela se passait, Pompée, s'étant rétabli, fit voile vers la rive opposée et se rendit maître de quelques autres villes qui, dès le premier instant, se soumirent volontairement à lui (accablées par les exactions de leurs gouverneurs, et fondant sur lui de grandes espérances, en souvenir de son père, elles l'accueillirent avec empressement); mais il dut assiéger Carthage, qui n'avait pas voulu traiter avec lui. A cette nouvelle, Scapula et les siens vinrent trouver Pompée, et, lui ayant déferé le commandement avec une autorité absolue, se montrèrent si dociles à ses ordres et si pleins de dévouement, prenant leur part de ses avantages comme de leurs avantages particuliers et de ses calamités comme de leurs calamités propres, que, pour ces deux causes, c'est-à-dire afin d'obtenir les uns et d'éviter les autres, ils déployèrent toute leur valeur. Pompée, en effet, comme il arrive d'ordinaire à ceux qui commandent dans de telles circonstances, mais surtout parce que quelques-uns des Allobroges que Juba avait pris dans la guerre contre Curion, et qui lui avaient été donnés par ce prince, s'étaient enfuis, Pompée, par toutes ses paroles et par toutes ses actions, s'efforça de se concilier l'affec-

5. A, B, F, H et Bekk.; vulg.: ἐπιζοντες. — 6. A, F et Bekk.; vulg.: δέ

7. G, om.: πάντες εὐώθει. — 8. Reiske, approuvé par Sturz, et Bekk. vulg.: οὐς δ. — 9. Cf. XI.1, 41 et 42. — 10. D, E, G, H: πολλοί.

ἐγένοντο· καὶ τῶν ἐναντίων συχοὶ, καὶ μάλισθ' ὅσοι σὺν τῷ Ἀφρανίῳ ποτὲ ἐστρατεύοντο, προσεχώρησαν· τῶν τε ἐκ τῆς Ἀφρικῆς ἄλλοι τε, καὶ ὁ ἀδελφὸς Σέξτος ¹ ὃ τε Οὐάρος καὶ ὁ Λαβιῆνος σὺν τῷ ναυτικῷ πρὸς αὐτὸν ἤλθον. Καὶ τούτου τῷ τε πλήθει τοῦ στρατοπέδου καὶ τῇ προθυμίᾳ ἀρθεῖς, τὴν τε χώραν ἀδεῶς διεπορεύετο, καὶ πόλεις, τὰς μὲν ἐκούσας, τὰς δὲ ἀκούσας, προσετίθετο· καὶ ἐδόκει καὶ ὑπὲρ τὸν πατέρα ἰσχύειν ².

R. p. 363. 31. Ἦσαν μὲν γὰρ ἐν τῇ Ἰβηρίᾳ καὶ τοῦ Καίσαρος στρατηγοὶ Κύντος τε Φάβιος Μάξιμος καὶ Κύντος Πέδιος ³. Οὐ μέντοι καὶ ἀξιόμαχοί οἱ νομίζοντες εἶναι, αὐτοὶ τε ἡσύχαζον, καὶ ἐκεῖνον σπουδῇ μετεπέμποντο. Τέως μὲν δὴ ταῦτ' ἐγίγνετο. Ἐπεὶ δὲ τῶν τε ⁴ προπεμφθέντων τινὲς ἐκ τῆς Ρώμης ἀφίκοντο, καὶ προσεδοκῆθη καὶ ὁ Καῖσαρ ἤξειν, φοβηθεὶς ὁ Πομπήϊος, καὶ νομίσας οὐκ ἱκανὸς ⁵ εἶναι πᾶσαν τὴν Ἰβηρίαν κατασχεῖν, οὐκ ἀνέμενε ⁶ πταίσας γε μεταγῶναι, ἀλλ' εὐθύς, πρὶν πειραθῆναι τῶν ἐναντίων ⁷, ἐς τὴν Βαιτικὴν ἀνεχώρησε. Καὶ αὐτῷ ἡ μὲν θάλασσα παραυτίκα ἠλλοτριώθη· Οὐάρος δὲ ὑπὸ τοῦ Διδίου περὶ Καρταίαν ⁸ ἐναυκρατήθη. Καὶ, εἴ γε μὴ προκαταφυγῶν ἐς τὴν γῆν, ἀγκύρας ἐς τὸ στόμα τοῦ λιμένος ἄλλας πρὸς ἄλλαις ⁹ προσενεβέβληκει, καὶ περὶ αὐτὰς οἱ πρῶτοι τῶν διωκόντων σφᾶς, ὥσπερ περὶ ἔρμα, ἐπταίκεσαν, πᾶν ἂν τὸ

1. Cf. XLII, 6. — 2. Odd., approuvé par Reim. : ἰσχύσειν. — 3. Cf. Hirtius, Guerre d'Esp., 2. — 4. A, F et Bekk.; vulg. om. — 5. A, F, H : ἱκανὸν. 6. H : ἀνέμενε. — 7. A, B, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. : καὶ τῶν ἐναντίων.

tion de ceux qui restaient. Leur dévouement s'en augmenta davantage, et un assez grand nombre de ceux du parti opposé, principalement ceux qui avaient servi sous Afranius, passèrent dans ses rangs. Parmi les combattants d'Afrique, il y eut, entre autres, Sextus, son frère, Varus et Labiénus, qui vinrent le trouver avec la flotte. De ce moment, fier du nombre et de l'ardeur de son armée, il traversait le pays sans crainte, il réduisait, bon gré mal gré, les villes sous sa domination, et semblait être plus puissant que ne l'avait été son père.

31. César avait pour lieutenants en Espagne C. Fabius Maximus et Q. Pédius. Ceux-ci, ne se croyant pas assez forts pour tenir la campagne, restaient tranquilles et mandaient à César de venir en toute hâte. Voilà ce qui s'était passé jusqu'à ce moment; mais, quand furent venus quelques-uns de ceux que César avait dépêchés en avant, et que l'on pensa qu'il allait lui-même arriver, Pompée, effrayé et ne se croyant pas en état d'occuper toute l'Espagne, n'attendit pas un échec pour changer son plan : à l'instant même, et avant d'avoir rien tenté contre l'ennemi, il se retira dans la Bétique. Toute la côte aussitôt se détacha de lui. Varus fut battu par Didius dans un combat naval, près de Cartéja; et, si, après s'être réfugié à terre avant les autres, il n'eût jeté à l'entrée du port des ancrs enchaînées, contre lesquelles les premiers de ceux qui le poursuivaient vinrent se heurter comme contre une digue, c'en était fait

8. D'après Appien (éd. Didot : Καρθαίαν), II, 105; Bekk. : Καρχηίαν; vulg. : Κραντίαν.

9. Les mss., excepté E : πρός ἄλλα;

ναυτικὸν ἀπολωλέκει. Ἡ δὲ δὴ ἤπειρος ἢ ἐκεῖ πᾶσα, πλὴν Οὐλίας πόλεως, συνεμάχει. Ταύτην γὰρ μὴ ἐθελήσασάν¹ οἱ προσχωρῆσαι, ἐπολιόρκει.

32. Κάν τούτω καὶ ὁ Καῖσαρ μετ' ὀλίγων ἐξαίφνης ἀδοκῆταις, οὐχ ὅτι τοῖς περὶ τὸν Πομπηῖον, ἀλλὰ καὶ τοῖς ἑαυτοῦ στρατιώταις ἐπήλθε. Τοσούτω γὰρ τῷ τῆς πορείας τάχει ἐχρήσατο, ὥστε καὶ τοῖς οἰκείοις ἅμα καὶ τοῖς ἐναντίοις ὀφθῆναι², πρὶν καὶ ὅτι³ ὄλως ἐν τῇ Ἰβηρία γέγονεν ἀκουσθῆναι⁴. Καὶ ὁ μὲν καὶ ἀπ' αὐτοῦ τούτου, τῆς τε παρουσίας τῆς⁵ αὐτοῦ μόνης, καὶ ἐς τὰ ἄλλα καταπλήξει τὸν Πομπηῖον, καὶ ἀπὸ τῆς πολιορκίας ἀπαλλάξει⁶ ἤλπισε· τὸ γὰρ πλεῖον στρατεύμα κατὰ τὴν ὁδὸν ὑπελείπειτο. Ἐκεῖνος δὲ ἓνα τε ἄνδρα ἐνός οὐ⁷ πολὺ διαφέρειν νομίζων, καὶ τῇ ἰσχυί ἑαυτοῦ πάνυ θαρσῶν, οὐκ ἐξεπλάγη πρὸς τὴν ἄφιξιν αὐτοῦ, ἀλλὰ καὶ προσήδρευε τῇ πόλει, καὶ τὰς προσβολὰς ὁμοίως ὥσπερ καὶ πρὶν ἐποιεῖτο. Ὁ οὖν Καῖσαρ ἐκεῖ μὲν ὀλίγους στρατιώτας ἐκ τῶν προαφιγμένων⁸ κατέλιπεν, αὐτὸς δὲ ἐπὶ Κορδούβαν ὤρμησε⁹, τὸ μὲν τι¹⁰ καὶ ἀφῆσειν αὐτὴν ἐκ προδοσίας ἐλπίσας, τὸ δὲ δὴ πλεῖστον, ἀπάξειν ἀπὸ τῆς Οὐλίας τὸν Πομπηῖον

R. p. 364. τῷ περὶ αὐτῆς φόβῳ προσδοκῆσας. Καὶ ἔσχεν οὕτω τὸ μὲν γὰρ πρῶτον, μέρος τι¹¹ τοῦ στρατοῦ κατὰ χώραν ἐάσας, ἐς τε τὴν Κορδούβαν ἦλθε, καὶ κρατυνάμενος αὐ-

1. A, F et Bekk., vulg. : θελήσασαν.

2. Cf. Hirtius, 2. — 3. A, B et Bekk.; vulg. : ὅτι καί. — 4. F om. : εἰν.
πρὶν . . . ἀκουσθῆναι. — 5. A, F et Bekk.; vulg. om. — 6. G : ἀπαλλάξαι.

de la flotte entière. Toute cette partie du continent, à l'exception de la ville d'Ulia, était alliée avec Pompée : Ulia n'ayant pas voulu se ranger de son parti, il en fit le siège.

32. Sur ces entrefaites, César, avec une faible escorte, survint tout à coup, sans être attendu non-seulement des Pompéiens, mais même de ses propres soldats. Il avait, en effet, mis à faire la route une vitesse telle que et les siens et les ennemis le virent avant d'avoir eu la moindre nouvelle de son arrivée en Espagne. Il espérait, par cette célérité et rien que par sa seule présence, frapper Pompée d'épouvante et lui faire lever le siège ; car il avait laissé la plus grande partie de son armée sur la route. Mais Pompée, persuadé qu'un homme n'est guère plus qu'un homme, plein d'ailleurs de confiance en ses forces, loin de s'épouvanter de l'arrivée de César, poursuivit le siège de la ville et continua, tout comme auparavant, à s'en rendre les approches praticables. César laissa là un détachement de soldats qui s'y trouvaient déjà, et se porta de sa personne sur Cordoue, dans l'espérance de la prendre par trahison, et surtout dans l'attente que la crainte ferait abandonner à Pompée Ulia. C'est ce qui arriva : Pompée, d'abord, après avoir laissé devant la place une partie de son armée, se rendit à Cordoue, et, l'ayant fortifiée, en confia la garde à son

7. Leuncl. et Bekk.; vulg. om. Fabr. blâme Leuncl. de cette addition; Sturz pense qu'on peut s'en dispenser. — 8. H : προσεγγυμένω. — 9. Cf. Hirtius, 4.

10. C, D, G, H : τῶν. — 11. A, F, Leuncl., Sturz et Bekk.; les autres : τῶν.

τὴν, οὐχ ὑπομείναντος σφᾶς τοῦ Καίσαρος, τῷ ἀδελφῷ τῷ Σέξτω προσέταξεν· ἔπειτα δὲ ὡς οὔτε τι πρὸς τῇ Οὐλίᾳ ἐπέβαινον, ἀλλὰ καὶ πύργου τινὸς, καὶ τούτου οὐχ ὑπὸ σφῶν κατασεισθέντος¹, ἀλλ' ὑπὸ τοῦ πλήθους τῶν ἀπ' αὐτοῦ² ἀμυνομένων καταρραγέντος, ἐσῆλθον μὲν τινες, οὐ μὴν καὶ καλῶς ἀπῆλλαξαν, καὶ ὁ Καῖσαρ πλησιάσας σφίσι, ἐκείνοις τε βοήθειαν νυκτὸς λαθῶν ἐσέπεμψε, καὶ αὐτὸς πρὸς τε τὴν Κορδούβαν αὐθις ἐστράτευσε, καὶ ἐς πολιορκίαν αὐτὴν ἀντικατέστησεν· οὕτω δὲ τῆς τε³ Οὐλίας παντελῶς ἀπανέστη⁴, καὶ ἐκεῖσε παντὶ τῷ στρατῷ οὐ μάτην ἠπέιχθη. Προφυθόμενος γὰρ τοῦτο ὁ Καῖσαρ ἀπεχώρησε· νοσῶν γὰρ ἐτύγχανε· μετὰ δὲ ταῦτα αὐτὸς τε ἀναρρώσθεις, καὶ τὰ στρατεύματα ἐπακολουθήσαντά οἱ προσλαβῶν, ἠναγκάσθη καὶ ἐν τῷ χειμῶνι πολεμῆσαι· ἐν τε γὰρ⁵ σκηνιδίοις φαύλοις αὐλιζόμενοι ἐκακοπάθουν, καὶ τῆς τροφῆς ἐνελείποντο⁶.

33. Ἐδικτατόρευε δὲ δὴ τότε, καὶ ὑπατος ὀφέ ποτε καὶ ἐπ' ἐξόδῳ τοῦ ἔτους ἀπεδείχθη, τοῦ Λεπίδου ἐν τῇ ἱππαρχίᾳ τὸν δῆμον ἐς τοῦτο συναγαγόντος· ἱππάρχησε γὰρ καὶ τότε, αὐτὸς ἑαυτὸν ἐν τῇ ὑπατείᾳ ἐπειπῶν ἱππαρχον παρὰ τὰ πάτρια. Ἀναγκασθεὶς οὖν ὁ Καῖσαρ, ὥσπερ εἶπον, καὶ ἐν τῷ χειμῶνι πολεμῆσαι, τῇ μὲν Κορδούβῃ οὐ προσέβαλεν⁷ (ἰσχυρῶς γὰρ ἐφυλάττετο)· πυθό-

1. A, B, F, Reim., Sturz et Bekk.; les autres mss. et vulg. om.

2. A, B, F: ἐπ' αὐτοῦ.

3. A, F et Bekk.; vulg. om.

frère Sextus, sans que César eût attendu leur arrivée. Ensuite, voyant que, loin de faire aucun progrès devant Ulia, quelques-uns des siens, qui, à la faveur d'une tour tombée non pas sous les coups des assiégeants, mais écroulée sous la multitude de ses défenseurs, avaient pénétré dans la ville, s'étaient retirés avec perte; que, d'un autre côté, César, s'étant approché de la place, y avait, la nuit, à son insu, jeté des renforts, était retourné devant Cordoue et l'avait investie, Pompée résolut d'abandonner complètement Ulia, et précipita vers Cordoue, avec son armée entière, une marche qui ne fut pas sans résultat. En effet, César, instruit à l'avance de ce mouvement, fit retraite; il était alors malade, et, plus tard, quand il fut revenu à la santé et qu'il se trouva à la tête de ses troupes, qui l'avaient suivi de près, il fut contraint de faire une campagne d'hiver; car les soldats, logés sous de méchantes tentes, souffraient beaucoup et manquaient de vivres.

33. César était alors dictateur, et ce ne fut que plus tard, vers la fin de l'année, qu'il fut élu consul dans une assemblée du peuple, convoquée exprès par Lépidus, maître de la cavalerie; car Lépidus la commandait en ce moment, ayant profité de son consulat pour se donner lui-même ce titre, contre la coutume des ancêtres. César donc, forcé de faire une campagne d'hiver, ainsi que je l'ai dit, n'attaqua point Cordoue, qui était fortement

4. G, H : ἐπανεστῆ. — 5. Leuncl. : γούν.

6. A, F et J R.-Étienne : ἐνελίποντο.

7. G : προσελθέν.

μενος δὲ ἐν¹ Ἄττεγούα πόλει σῖτον πολὺν εἶναι, πρὸς ἐκείνην, καίτοι καρτεράν οὔσαν, ἐτράπετο², ἐλπίσας, τῷ τε πλήθει τοῦ στρατοῦ³ καὶ τῇ παρ' ἑαυτοῦ αἰφνιδίῳ ἐκπλήξει καταφοβήσας σφᾶς, αἰρήσειν· καὶ αὐτὴν διὰ βραχείως⁴ καὶ ἀπεσταύρωσε καὶ περιετάφρευσε. Ὁ γὰρ Πομπήϊος, τῇ φύσει τοῦ χωρίου θαρσῶν, καὶ τὸν Καίσαρα οὐκ ἐπὶ πολὺ διὰ τὸν χειμῶνα προσεδρεύσειν αὐτῷ νομίζων, τοὺς τε ἑαυτοῦ⁵ στρατιώτας μὴ βουληθεὶς ἐν τῷ ῥίγῃ κακῶσαι, περιεῖδε⁶ καὶ οὐκ ἐπήμυεν αὐτοῖς τὴν γε πρώτην· ὕστερον γὰρ, ὡς τό τε πόλισμα ἀπετετείχιστο, καὶ ὁ Καίσαρ αὐτῷ προσεκάθητο, δείσας ἐπεβοήθησε σφίσι, καὶ νυκτὸς ἐξαίφνης ὀμιχλώδους τοῖς προφύλαξι προσμίξας, συχνοὺς ἔφθειρεν. Ἐπειδὴ τε ἀστρατήγητοι οἱ ἔνδον ἦσαν, Μουνάτιον⁷ αὐτοῖς Φλάκκον ἐσέπεμψεν.

34. Ἡδυνήθη γὰρ ἐκεῖνος ὧδε εἴσω παρελθεῖν. Νύκτωρ R. p 365. τῶν φυλάκων τινὰς μόνος, ὡς καὶ ὑπὸ τοῦ Καίσαρος ἐς ἐφοδεῖαν ἀπεσταλμένος, ἀνήρετο τὸ σύνθημα⁸. καὶ μαθὼν (οὔτε γὰρ ἐγινώσκετο, καὶ καταμόνας οὐκ ἂν ποτε ὑπαπτεύθη, μὴ φίλιος⁹ σφισιν ὢν, τοῦτο ποιῆσαι) ἐκείνους μὲν εἶασεν· ἐκπεριελθὼν δὲ ἐτέρωσε τοῦ περιτειχίσματος, ἄλλοις τισὶ φύλαξιν ἐνέτυχε. Καὶ τό τε σύνθημα αὐτοῖς εἰπὼν, καὶ ἐπὶ προδοσίᾳ τῆς πόλεως ἰέναι¹⁰ πλάσάμενος¹¹, δι' ἐκόν-

1. A, B, F, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et les autres mss. om.

2. A, B, D, F, G, H, I et Bekk.; Reim. et Sturz: ἀπετράπετο; vulg.: ἐπετράπετο. — 3. G, H om.: τοῦ στρατοῦ.

4. G: βραχείως. — 5. A, B, F, Reim., Sturz et Bekk.; vulg.: τοὺς αὐτοῦ. — 6. Reiske, approuvé par Reim. (Addenda) et par Sturz,

gardée ; mais, instruit qu'Attégua renfermait du blé en abondance, il tourna ses efforts contre cette ville, quoiqu'elle fût fortifiée, dans l'espoir que le nombre de ses soldats et la terreur dont la soudaineté de son attaque frapperait les habitants, l'en rendraient maître ; bientôt il l'eut entourée d'un retranchement et d'un fossé. Pompée, se confiant dans la force naturelle de la place, et pensant que César, à cause de l'hiver, n'en maintiendrait pas longtemps le siège, ne voulant pas lui-même d'ailleurs exposer ses soldats au froid, ne s'occupa pas de la défendre dans le premier moment ; plus tard, quand la place fut entourée d'ouvrages et cernée par César, saisi de crainte, il courut à son secours, et, tombant inopinément, à la faveur d'une nuit nébuleuse, sur les avant-postes, y fit un grand carnage. Enfin, comme les assiégés manquaient de chef, il leur en envoya un dans la personne de Munatius Flaccus.

34. Voici comment Flaccus parvint à entrer dans la ville. Seul, la nuit, comme s'il eût été chargé par César de faire une ronde, il demanda à quelques gardes le mot d'ordre ; puis, après l'avoir appris (il n'était pas connu, et, seul comme il l'était, on n'aurait jamais supposé qu'il fit cela sans être un ami), les quitta, et, se détournant vers un autre endroit du retranchement, rencontra d'autres gardes. Leur ayant, à son tour, donné le mot d'ordre, et

et Bekk. ; Xyl., H. Etienne et Leuncl. : παρῆδε. ; R. Etienne et les mss. : προῆδε. — 7. Xyl. et Fabr. : Μινούκιον, d'après Birtius 19. — 8. A, F : σύνθεμα (ici et plus bas). — 9. A, B, F, G, H et Bekk. ; vulg. : φίλος.

10. Reim., dans ses *Addenda* (il avait d'abord proposé παρῆναι), Sturz et Bekk. ; vulg. : εἶναι. — 11. C : πλάσσομενος.

των τε αὐτῶν καὶ παραπεμπόντων γε ἐσῆλθεν. Οὐ μέντοι καὶ περιεποιήσατο αὐτήν· τὰ τε γὰρ ἄλλα πολλὰ, καὶ ποτε πῦρ ἔς τε τὰς μηχανὰς καὶ ἐς τὰ σταυρώματα τὰ¹ τῶν Ῥωμαίων ἐμβαλόντες², ἐκείνους μὲν οὐδὲν ὅτι καὶ ἀξιόλογον ἔβλαψαν³· αὐτοὶ δὲ, ἀνέμου σφίσιν ἐξ ἐναντίας ἐν τούτῳ σφοδροῦ προσπεσόντος, κακῶς ἀπήλλαξαν. Τὰ τε γὰρ οἰκοδομήματα ἐπεφλέχθη, καὶ ἄνθρωποι συχνοί, τοῖς τε λίθοις καὶ τοῖς βέλεσι, μὴδὲ⁴ προιδέσθαι τι ὑπὸ τοῦ καπνοῦ δυνηθέντες, ἐξώλοντο⁵. Ὡς οὖν τοῦτό τε αὐτοῖς συνεβεβήκει, καὶ ἡ γῆ ἐπορθεῖτο, τοῦ τε τειχίσματός τι ἐξ ὑπονόμων ἔπιπτεν, ἐστασίασαν· καὶ πρότερος⁶ μὲν ὁ Φλάκκος ἐπ' ἀδεία αὐτοῦ καὶ τῶν συνόντων οἱ πρὸς τὸν Καίσαρα διεκηρυκεύσατο⁷· ἔπειτα δὲ οὗτος μὲν (οὐ γὰρ ἠθέλησε τὰ ὄπλα παραδοῦναι) διήμαρτεν αὐτῆς· οἱ δὲ ἄλλοι οἱ⁸ ἐπιχώριοι μετὰ τοῦτο καὶ ἐπρεσβεύσαντο⁹, καὶ συνέβησαν ἐφ' οἷς ἐκελεύοντο.

35. Ἐκείνης δὲ τῆς πόλεως ἀλούσης, οὐκέτ' οὐδ'¹⁰ οἱ ἄλλοι ἠτρέμιζον· ἀλλὰ πολλοὶ¹¹ μὲν, αὐτοὶ πρὸς τὸν Καίσαρα πρεσβευσάμενοι, μεθίσταντο¹², πολλοὶ δὲ καὶ ἐπιόντα αὐτὸν τοὺς τε ὑποστρατήγους αὐτοῦ ἐδέχοντο· ὥστε τὸν Πομπηϊὸν ἀπορήσαντα ὅτι χρὴ πράττειν, τὸ μὲν πρῶτον

1. A, F et Bekk.; vulg. om. — 2. A, B, F: ἐμβάλλοντες.

3. A, B, C, D, F, G, H, I et Bekk.; vulg.: ὅτι καὶ ἀξιόλογον ἔβλαψαν.

4. Bekk.; A, B, F: μήτε; vulg.: μή. — 5. A, B, F et Bekk.; vulg.: ἀπόλωντο. — 6. G, H: πρότερον. — 7. Hirtius, 19: «Hoc tempore tabellæ de muro sunt dejectæ, in quibus scriptum inventum: L. Minutius (cf. note 7, page 187) Cæsari. Si mihi vitam tribuis, quoniam a Cn. Pom-

feignant d'aller dans la ville pour la trahir, il y entra de leur consentement et sous leur escorte. Il ne la sauva pas, malgré cela ; car, entre autres accidents, les assiégés, ayant lancé le feu sur les machines et les palissades des Romains, ne leur causèrent aucun dommage notable, et, surpris eux-mêmes par un vent violent qui, dans ce moment, s'éleva du côté opposé, se retirèrent avec perte. Les maisons furent brûlées, et des hommes tués en grand nombre par les pierres et les traits, parce que la fumée ne leur permettait pas de voir devant eux. Cet échec, leur territoire dévasté, un pan de muraille écroulé sous la sape, mirent la division parmi les assiégés ; et Flaccus, le premier, afin de s'assurer l'impunité, à lui et aux siens, envoya un héraut à César : mais, comme il refusait de livrer ses armes, il n'obtint pas ce qu'il demandait. Les habitants, après cela, envoyèrent à leur tour des députés, et accédèrent aux conditions qui leur furent imposées.

35. Cette ville prise, les autres peuples, à leur tour, ne se tinrent plus en repos : beaucoup lui envoyèrent d'eux-mêmes des députés pour se ranger à son parti ; beaucoup aussi le reçurent, lui ou ses lieutenants, dès qu'ils se présentèrent ; de telle sorte que Pompée, ne sachant que

peio sum desertus, qualem me illi præstiti, tali virtute et constantia usum me in te esse, præstabo. * — 8. A, F et Bekk. ; vulg. *om.*

9. C, G, H, I : ἐπρέσθευσαν.

10. Sturz et Bekk. ; vulg. : οὐδέν.

11. Bekk. ; vulg. : οἱ πολλοί. — 12. A, B, F et Bekk. ; vulg. : μεθίσταντο κρέσθυσάμενοι.

ἄλλατε¹ ἄλλη τῆς χώρας μεθιστάμενον πλανᾶσθαι, ἔπειτα δὲ, φοβηθέντα μὴ καὶ ἐξ αὐτοῦ τούτου καὶ οἱ λοιποὶ αὐτὸν ἐγκαταλίπωσι, διακινδυνεῦσαι ἐθελῆσαι, καίτοι τοῦ δαιμονίου τὴν ἦτταν ἐναργέστατα αὐτῷ² προσημῆναντος. Οἱ μὲν γὰρ ἰδρῶτες τῶν ἀγαλμάτων, καὶ αἱ ἠχὰὶ τῶν στρατοπέδων, τά τε ζῶα ἃ³ πολλὰ παρὰ τὴν ἑαυτῶν φύσιν ἐγεννήθη, καὶ αἱ δᾶδες αἱ πρὸς τὰς δυσμὰς ἐκ τῶν ἀνατολῶν ἄπτουσαι⁴ (ταῦτα γὰρ ἐν τῇ Ἰβηρίᾳ τότε ἅμα πάντα⁵ συνηνέχθη) σαφὲς οὐδὲν, ὅποτέροις σφῶν προφαίνοιτο⁶, διεδήλου· οἱ δὲ δὴ ἄετοι τῶν στρατοπέδων αὐτοῦ⁷, τὰς τε πτέρυγας σείσαντες, καὶ τοὺς κεραυνοὺς, αὖς ἐν τοῖς πασί τινες αὐτῶν⁸ χρυσοῦς ἔφερον, ἐκβαλόντες, ἐκείνῳ τε τὸ κακὸν ἀντικρυς ἐνέσκηπτον, καὶ αὐτοὶ πρὸς τὸν Καίσαρα ἀπεπέτοντο. Ἄλλ' ὃ γε Πομπηΐας ἐν τε ὀλιγοῦρά τὸ δαιμόνιον ἐποίησατο, καὶ ὁ πόλεμος πρὸς μάχην δὴ κατέστη⁹.

R.p.366. 36. Εἶχον μὲν δὴ, πρὸς τοῖς ἄλλοις τοῖς τε πολιτικοῖς καὶ τοῖς ξενικοῖς στρατεύμασι, πολλοὺς μὲν τῶν ἐπιχωρίων, πολλοὺς δὲ καὶ Μαύρων, ἀμφοτέρω. Βόχχος μὲν γὰρ τοὺς υἱεῖς τῷ Πομπηΐῳ ἔπεμψε, Βογούας δὲ αὐτὸς τῷ Καίσαρι συνεστράτευσεν. Ὁ δὲ ἀγὼν οὐχ ὡς τῶν ἄλλων, ἀλλ' ὡς αὐτῶν τῶν Ῥωμαίων ἐγένετο. Οἷ τε γὰρ Καισα-

1. A, F et Bekk.; vulg. : ἄλλοσε. — 2. A, B, F, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. om. — 3. A, B, F, G, H, I om. — 4. A, F, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. : ἄπτουσαι. — 5. Les mss. (excepté A, B, F) om.

6. Reiske : « Mallem προφαίνοι, subaudi τὰ μέλλοντα. Nam προφαίνεν τινὲ futuros eventus dicuntur portenta, non προφαίνεσθαι, et ambas partibus illa portenta προφαίνετο quidem, hoc est, *apparebant*, sed

faire, se mit d'abord à errer de côté et d'autre dans le pays, puis, craignant que cette incertitude ne le fit abandonner par le reste de ses soldats, il voulut tenter le sort d'une bataille, quoique les dieux lui présageassent bien clairement une défaite. Les statues des dieux couvertes de sueur, un bruit d'armées se choquant, des animaux monstrueux qui naissaient en grand nombre, des torches allumées s'élançant de l'orient vers l'occident (tous ces prodiges se passaient alors à la fois en Espagne), n'annonçaient point, il est vrai, d'une manière précise auquel des deux partis s'adressaient leurs présages; mais les aigles des légions de Pompée, agitant leurs ailes et jetant, quelques-unes, les foudres d'or qu'elles portaient dans leurs serres, lançaient ouvertement le malheur sur lui et s'envolaient vers César. Pompée dédaigna les avertissements des dieux, et une bataille décida de la guerre.

36. Les deux armées comptaient, outre les citoyens et les alliés, beaucoup d'indigènes et de Maures : Bocchus avait envoyé ses fils à Pompée; Bogud en personne était dans les rangs de César. Toutefois le combat ne fut pas une affaire entre étrangers, mais bien comme entre Romains. Les soldats de César, pleins de confiance dans

non προύφαινε, seu *portendebant*, ambabus pariter, verum uni solummodo. » J'ai traduit d'après cette conjecture. — 7. Cf. Julius Obsequens, 126.

8. A, F et Bekk.; vulg. : ἐν τοῖς ποσίν αὐτῶν τινας.

9. A, B, F : ἀλλή γάρ τὸ δαιμόνιον ἐν τῇ ὀλιγομίᾳ αὐτὸ ἐποήσατο. Κα: ἐς πόλεμον μάχην δὲ κατέστη. leçon évidemment altérée.

ρίειοι στρατιῶται τῷ τε πλήθει καὶ τῇ ἐμπειρίᾳ, καὶ παρὰ πάντα τῇ αὐτοῦ ἐκείνου παρουσίᾳ θαρσοῦντες, ἀπαλλαγῆναι ποτε τοῦ τε¹ πολέμου καὶ τῶν ἐν αὐτῷ κακῶν ἐσπούδαζον· καὶ οἱ Πομπηῖοι, τούτοις μὲν ἐλαττούμενοι, τῇ δ' ἀπογνώσει τῆς σωτηρίας, ἂν μὴ κρατήσωσιν, ἐρρωμένοι, προεθυμοῦντο. Οἷα γὰρ μετὰ τε τοῦ Ἀφρανίου καὶ μετὰ τοῦ Οὐάρρωνος οἱ πλείους² αὐτῶν καὶ ἀλόγτες καὶ σωθέντες, καὶ μετὰ τοῦτο³ τῷ τε Λογγίνῳ ἀποδοθέντες, καὶ ἀπ' αὐτοῦ ἀποστάντες, οὔτε τινα ἐλπίδα συγγνώμης ἠττηθέντες⁴ εἶχον, κακ' τούτου πρὸς ἀπόνοιαν, ὡς καὶ θαρσῆσαι τότε⁵ ἢ πάντως γε ἀπολέσθαι δεόμενοι, προήχθησαν. Συμμιζαντες οὖν ἐμάχοντο· οὐδὲ γὰρ οὐδὲ αἰδῶ τινα ἀλλήλων εἶχον ἔτι, τσαυτάκις ἀντιπεπολεμηκότες, καὶ διὰ τοῦτο μηδὲ παραινέσεώς τινος δεόμενοι⁶.

37. Κὰν τούτῳ τὰ μὲν συμμαχικὰ ταχέως ἐκατέρωθεν ἐτράπη καὶ ἔφυγεν, αὐτοὶ δὲ ἐκείνοι, συσταδὸν ἀντικίπτοντες⁷ ἀλλήλους ἐπὶ πλείστον ἠγωνίσαντο. Οὐδὲ⁸ γὰρ ἐνέδωκεν αὐτῶν οὐδεὶς, ἀλλ' ἐν χώρᾳ μένοντες, ἔσφαζον, ἔθνησκον, ὡς καὶ αὐτὸς ἕκαστος ἢ τῆς νίκης ἢ τῆς ἠττης καὶ τοῖς ἄλλοις ἅπασιν αἷτιος ἐσόμενος. Καὶ διὰ τοῦτο οὐδὲ ἔμελεν αὐτοῖς ὄρᾳ ὅπως οἱ σύμμαχοι σφῶν ἐμάχοντο, ἀλλ' ὡς καὶ μόνοι κινδυνεύοντες ὑπερεθυμοῦντο. Καὶ οὔτε ἐπαινιζέτο⁹ τις αὐτῶν, οὔτε ἔστενεν, ἀλλὰ τοσοῦτο μόνον ἐκά-

1. A, F et Bekk.; vulg. om. — 2. A, B et Reim. : πλείστοι. — 3. A, B, F, I et Bekk.; vulg. : ταῦτα. — 4. Gron. d'après A.; les autres mss. (excepté B et F) et les anciennes éd. om. : μετὰ τοῦτο . . . ἠττηθέντες.

leur nombre et leur expérience, et, par-dessus tout, dans la présence de leur chef, avaient hâte d'en finir avec la guerre et ses misères ; les Pompéiens, inférieurs, sous ce rapport, à leurs adversaires, mais soutenus par la pensée qu'il n'y avait de salut pour eux que dans la victoire, étaient remplis d'ardeur. La plupart d'entre eux, en effet, pris avec Afranius et Varron, et ayant eu la vie sauve, puis livrés à Longinus et l'ayant abandonné, n'avaient nul pardon à attendre après une défaite, et, par suite, ils en étaient réduits à n'écouter que leur désespoir, c'est-à-dire qu'ils n'avaient plus qu'à être braves, en ce moment, ou à mourir. Lors donc qu'ils en furent aux mains, ils combattirent avec animosité ; car ils n'avaient plus à rougir vis-à-vis les uns des autres, s'étant rencontrés si souvent dans les rangs opposés, et n'ayant, par conséquent, nul besoin d'être exhortés.

37. L'action engagée, les auxiliaires, de part et d'autre, ne tardèrent pas à tourner le dos et à prendre la fuite ; mais les légions, se pressant corps à corps, prolongèrent la lutte. Personne ne reculait : fermes à leur poste, tous tuaient, mouraient, comme si chacun en particulier devait être pour tous les autres la cause de la victoire ou de la défaite. Aussi ne s'occupaient-ils pas de voir de quelle manière leurs alliés combattaient ; mais, comme s'ils eussent été seuls engagés, ils déployaient le plus grand courage. Pas un cri de guerre, pas

5. Bekk. ; vulg. : θαρσύναι ποτε. — 6. Cf. Hirtius, 31 ; App. II, 104.

7. A, B, F, Reim., Sturz et Bekk. ; vulg. et les autres mss. : ἀποκόπτοντες.

8. A, B, F : οὔτε. — 9. Bekk. ; A, B, F : ἐκταυνίζετο ; vulg. : ἐκταυνίζετο.

τεροι βοῶντες « Παῖσον, ἀπόκτεινον », πολὺ τῷ ἔργῳ τὰς γλώσσας σφῶν ἔφθανον. Ὄρωντες οὖν ταῦτα ἀπὸ τε ἵππων καὶ ἀπὸ μετεώρων τινῶν χωρίων ὃ τε Καῖσαρ καὶ ὁ Πομπήιος, οὐκ εἶχον οὐθ' ¹ ὅπως ἀπογνῶσιν· ἀλλ' ἀμφίβολοι ταῖς γνώμαις γιγνόμενοι, δι' ἴσου καὶ τῷ δέει καὶ τῷ θάρσει ἑκακοπάθουν· ἀντιπάλου γὰρ τῆς μάχης οὔσης, ταῖς τε ὄψεσι δεινῶς ἔκαμνον ², ἐπιθυμοῦντές τι ἰδεῖν πλεονέκτημα, καὶ ὀκνοῦντές τι ἰδεῖν ἐλάττωμα, καὶ ταῖς ψυχαῖς, εὐχόμενοί τε τι ἄμα καὶ ἀπευχόμενοι, καὶ ῥωννύμενοι καὶ φοβούμενοι. Οὐκουν ³ οὐδ' ἠδυνήθησαν ἐπὶ πολὺ καρτερῆσαι, ἀλλὰ καταπηδήσαντες ⁴ ἀπὸ τῶν ἵππων ⁵ συμμετέσχον αὐτῆς, οὕτω που τῷ τοῦ σώματος καὶ πόνῳ καὶ κινδύνῳ μᾶλλον, ἢ τῇ τῆς ψυχῆς συντάσει συνεῖναι ⁶ εἴλοντο, ῥοπὴν τινα τοῖς ἑαυτοῦ στρατιώταις ἑκάτερος τῇ τῆς μάχης κοινωνίᾳ παρέξειν ἐλπίσαντες· ἢ, εἴγε ἐκείνης ἀμάρτοιεν, συντελευτῆσαί γε αὐτοῖς ἠθέλησαν.

38. Καὶ οἱ μὲν καὶ αὐτοὶ ἐμάχοντο· τοῖς δὲ δὴ στρατοπέδοις πλεονεξία μὲν οὐδεμία οὐδετέροις ἐκ τούτου ἐγένετο· μακρῶ δὲ δὴ πλείων ⁷, ὡς ἐκείνους συγκινδυνεύοντας σφίσι εἶδον, τοῦ τε ⁸ σφετέρου θανάτου καταφρόνησις, καὶ τοῦ τῶν ἐναντίων ὀλέθρου ἔφρασις, ἀμφοτέροις ὁμοίως ἐνέπεσε. Καὶ διὰ τοῦτο οὐτε ἔφυγον τότε γε οὐδέτεροι, ἀλλ' ἰσοπαλεῖς ταῖς γνώμαις ὄντες, ἰσοκρατεῖς

1. Reimarus : « Scriberem οὐδ' pro οὐθ', sed est potius hiatus, quem sic explevit vir doctus N. : οὐκ εἶχον οὐθ' ὅπως ἀπογνῶσιν. Pro ἐλπίσασιν tamen malim θαρσῆσασιν. »

2. C : ἔπασχον, et, en marge, ἔκαμνον.

un gémissement ; mais, de part et d'autre, ces paroles sans cesse répétées : « Frappe ! tue ! » et le bras devant de beaucoup la langue. César et Pompée, à cheval, contemplant l'action d'une hauteur, n'avaient pas lieu de désespérer ; mais, l'esprit partagé également entre la crainte et la confiance, ils étaient en proie à de pénibles émotions : car, les chances se balançant, leurs yeux souffraient cruellement, parce qu'ils désiraient voir un succès, et craignaient de voir un échec ; leurs âmes aussi, parce qu'ils formaient des vœux pour et contre tout à la fois, se rassuraient et s'effrayaient. Aussi ne purent-ils longtemps se contenir ; sautant à bas de leurs chevaux, ils s'engagèrent dans la lutte, tellement ils préféraient prendre part à la fatigue et au danger, de leur propre personne plutôt que par cette tension d'esprit, espérant, chacun de son côté, faire pencher la balance pour ses soldats en se mêlant à la bataille : ils voulaient, tout au moins, s'ils échouaient, périr avec eux.

38. César et Pompée combattirent donc eux-mêmes ; mais il n'en revint aucun avantage à l'une ni à l'autre des deux armées : en voyant leurs chefs partager leurs périls, elles n'en furent pareillement que plus acharnées à mépriser la mort pour soi et à désirer la perte de l'ennemi. Aussi ni les uns ni les autres ne prirent alors la fuite ; et, comme leurs âmes luttèrent à chances égales,

3. A, B, F; les autres mss. om. — 4. A, B, F, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. : καὶ κηδόμενοι. — 5. Cf. Vell. Patere., II, 55; Florus IV, 2; App. II, 104; Plut. 56. — 6. Leuncl. et Bekk.; vulg. : συνέβαι. — 7. A, F: κλίμα. — 8. A, F; vulg. et les autres mss. om.

καὶ τοῖς σώμασιν ἐγένοντο¹. Καὶ πάντες ἀπέθανον, ἢ καὶ ὑπὸ τῆς νυκτὸς ἀγχώμαλοι διεκρίθησαν, εἰ μὴ ὁ τε² Βογούας, ἕξωθέν που τῶν συνεστηκότων ὦν, ἐπὶ τὸ τοῦ³ Πομπηίου στρατόπεδον ὤρμησε, καὶ ὁ⁴ Λαβιῆνος, ὡς τοῦτο ἴδε⁵, τὴν τε τάξιν ἐξέλιπε, καὶ πρὸς ἐκεῖνον ἐτράπετο. Φεύγειν γὰρ αὐτὸν οἱ Πομπηῖοι νομίσαντες ἠθύμησαν. Καὶ ἔμαθον μὲν που τὸ ἀληθὲς ὕστερον, οὐ μέντοι καὶ ἀναλαβεῖν ἑαυτοῦς⁶ ἔτ' ἠδυνήθησαν· ἀλλ' οἱ μὲν ἐς τὴν πόλιν⁷, οἱ δὲ ἐς τὸ τάφρευμα ἀποφυγόντες, οὗτοί τε τοὺς προσμίζαντας σφίσιν ἰσχυρῶς ἀπεμαχέσαντο, καὶ οὐ πρότερόν γε ἔπεσον, πρὶν ἀμφίβολοι⁸ γενέσθαι· καὶ ἐκεῖνοι τὸ τεῖχος ἐπὶ πολὺ διέσωσαν, ὥστε μὴ πρότερον αὐτὸ ἀλῶναι, πρὶν πάντας σφᾶς ἐν ταῖς ἐκδρομαῖς ἀπολέσθαι. Τοσοῦτο δ' οὖν τὸ σύνολον τῶν Ῥωμαίων πάθος ἐκατέρωθεν ἐγένετο⁹, ὥστ' ἀπορήσαντας¹⁰ ὅπως τὴν πόλιν, μὴ καὶ νυκτὸς ἐκδρῶσι¹¹ τινες, ἀποτειχίσωσιν, αὐτὰ τὰ σώματα τῶν νεκρῶν αὐτῇ περιῆσαι¹².

R. p. 368. 39. Κρατήσας δὲ οὕτως ὁ Καῖσαρ, καὶ τὴν Κορδοῦβαν εὐθύς ἔλαβεν¹³. ὁ τε γὰρ Σέξτος οἱ προεξεχώρησε¹⁴ καὶ οἱ¹⁵ ἐπιχώριοι, καίτοι τῶν δούλων ἀνθισταμένων σφίσιν, ἐπειδήπερ ἠλευθέρωντο, προσεχώρησαν αὐτῷ. Καὶ ὁς τοὺς

1. A, B, F : ἐγίνοντο. — 2. Bekk. ; vulg. : ὁ τέ γε ; H : ὁ γε.

3. A, F ; les autres mss. om.

4. A, B, E, F, Reim., Sturz et Bekk. ; vulg. om. — 5. A, B, F ; vulg. et Bekk. : εἶδε. — 6. A, B, F et Bekk. ; vulg. : αὐτούς. — 7. Munda, suivant Xylander ; Cordoue, suivant Reimarus ; cf. sa note. — 8. Sturz prouve, contrairement à l'opinion de Reiske, que ce mot s'emploie bien dans le sens

leurs corps aussi eurent des forces égales. Tous seraient morts, ou, à la nuit, se seraient séparés avec des succès balancés, si Bogud, qui était en dehors des lignes, ne se fût jeté sur le camp de Pompée, et si Labiénus, à cette vue, n'eût quitté son poste et ne se fût retourné contre lui. Les Pompéiens, croyant qu'il prenait la fuite, perdirent courage. Plus tard ils apprirent la vérité, mais néanmoins ils ne purent se rallier : réfugiés, les uns dans la ville, les autres dans le retranchement, ceux-ci repoussèrent avec vigueur les assaillants, et ne tombèrent du moins qu'après avoir été percés de traits de toutes parts; ceux-là défendirent longtemps la muraille, qui ne put être prise que lorsqu'ils eurent tous péri dans les sorties. La perte des Romains, des deux côtés, fut, à tout compter, telle que, ne sachant comment bloquer la ville pour empêcher que personne s'en échappât pendant la nuit, on amoncela des cadavres tout à l'entour.

39. César, ainsi maître de la victoire, s'empara incontinent de Cordoue; car Sextus en était sorti avant son arrivée, et les habitants, bien que les esclaves, affranchis à cette intention, fissent résistance, se soumi-
rent à lui. Il fit mettre à mort ceux qui avaient les

undique cincti. — 9. Cf. Hirtius, 31; Plut. 56. — 10. A, F et Bekk.; vulg. : ἀπορήσαντες.

11. A, B, F et Bekk.; vulg. : ἀποδράσωσι.

12. Cf. Hirtius, 32; Florus, IV, 2; et App., II, 105. Bekk.; A, F: ἐπινησαι; vulg. : ἐπαισι. — 13. Cf. Hirtius, 34. — 14. Xyl. et les éd. subséq.: A, E, F, G, H. I. προστώρησε. — 15. G om.

μὲν ἐν τοῖς ὄπλοις ὄντας ἀπέσφαξε, τοὺς δὲ λοιποὺς ἐξηργυρίσατο. Τὸ δ' αὐτὸ τοῦτο καὶ τοὺς τὴν Ἰσπαλιν ἔχοντας ἔδρασεν ¹, οἱ ² τὸ μὲν πρῶτον ὡς καὶ ἐκούσιοι φρουρὰν παρ' αὐτοῦ ἐσεδέξαντο, ἔπειτα δὲ διαφθείραντες τοὺς ἐλθόντας, ἐπολέμησαν. Ἐπεστράτευσέ τε οὖν ἐπ' αὐτούς, καὶ ἀμελέστερον δῆθεν προσεδρεύων, ἐλπίδα σφίσιν ὡς καὶ διαφυγεῖν δυνησομένοις παρέσχε ³. Καὶ τούτου περιορῶν δὴ τοὺς ἐκ τοῦ τείχους ἐξιόντας, ἐκείνους τε ἐλόχιζε καὶ ἀπόλλυε, καὶ τὴν πόλιν οὕτως ἀνδρῶν κατὰ βραχὺ ἐρημωθεῖσαν εἶλε. Καὶ μετὰ τοῦτο καὶ τὴν Μούνδαν ⁴, καὶ τᾶλλα ⁵, τὰ μὲν ἀκούσια σὺν πολλῷ φόνῳ, τὰ δὲ καὶ ἐθελούσια παρέλαβε. Καὶ ἠργυρολόγησεν, ὥστε μηδὲ τῶν τοῦ Ἡρακλέους ἀναθημάτων τῶν ἐν τοῖς Γαδείροις ἀνακειμένων φείσασθαι· χώρας τέ τινων ἀπετέμετο, καὶ ἐτέροις τὸν φόρον προσεπηύξησε. Ταῦτα μὲν τοὺς ἀντιπολεμήσαντάς οἱ ἔδρασε· τοῖς δὲ εὐνοϊάν τινα αὐτοῦ σχοῦσιν ἔδωκε μὲν καὶ ⁶ χωρία καὶ ἀτέλειαν, πολιτείαν τέ τισι, καὶ ἄλλοις ἀποίκους τῶν Ῥωμαίων νομίζεσθαι. Οὐ μὴν καὶ προῖκα αὐτὰ ἐχαρίσατο. Καῖσαρ μὲν δὴ ταῦτα ἔπραττε.

40. Πομπήσιος δὲ διαφυγῶν πως ἐν τῇ τροπῇ, ἦλθε μὲν ἐπὶ τὴν θάλασσαν, ὡς καὶ τῷ ναυτικῷ τῷ ἐν τῇ Καρτηνῇ ὀρμουῖντι χρησόμενος· εὐρῶν δὲ αὐτοὺς πρὸς τὸν κρατοῦντα ἀποκεκλιότας, ἐπέβη μὲν πλοίου τινός, προσ-

1. Cf. Hirtius, 34. — 2. Bekk.; vulg. : ἔδρασε καί.

3. A, B, C, D, F, H : ἐλπίδας. — 4. Cf. Hirtius, 32, 37 et suiv.

armes à la main, et vendre les autres. Il traita de même ceux d'Hispalis, qui, dans le principe, avaient paru volontairement accepter de lui une garnison; puis, après avoir massacré les soldats qui y étaient venus, avaient ouvert les hostilités. Il marcha donc contre eux, et, par un siège peu rigoureux, leur donna comme une espérance de pouvoir s'échapper. Dans cette vue, il les laissait sortir des murailles, afin de les prendre dans des embuscades et de les y faire périr; de cette façon, il réduisit la ville en sa puissance, après l'avoir petit à petit dépeuplée. Après cela, il s'empara aussi de Munda et d'autres villes, les unes, malgré elles, après un grand carnage; les autres, sans résistance. Il leva sur elles des contributions, sans même respecter les dons consacrés à l'Hercule de Gadès; il amoindrit le territoire de quelques-unes, augmenta le tribut des autres. Voilà comment il traita ceux qui avaient fait la guerre contre lui. Quant à ceux qui lui avaient témoigné quelque bienveillance, il leur donna des terres et l'immunité; à quelques-uns, le droit de cité; à d'autres, le droit de colonies romaines. Cependant il n'accorda pas gratuitement ces faveurs. Telle était la conduite de César.

40. Pompée, fuyant comme dans une déroute, se dirigea vers la mer, dans l'intention de faire usage de sa flotte, mouillée à Cartéja. Ayant appris qu'elle avait tourné du côté du vainqueur, il monta sur une barque avec la quelle il comptait s'échapper: mais, ayant reçu

5. A, F, G : τὰ ἄλλα.

6. A, F; les autres mss. om.

δοκήσας ἐπ' αὐτοῦ διαδράσασθαι¹· πληγεῖς δὲ ἐν τούτῳ, καὶ ἀθυμήσας, τῇ τε γῆ αὔθις προσέσχε, κἀνταῦθα συνελθόντας τινὰ παραλαβὼν πρὸς τὴν μεσόγειαν ὥρμησε. Καὶ αὐτός τε Καισεννίω² Λέντωνι περιπεσὼν ἠττήθη, καὶ ἐς ὕλην τινὰ καταφυγὼν ἐφθάρη. Καὶ ὁ Δίδιος ἀγνοῶν τε τοῦτο, καὶ πλανώμενος, ὡς καὶ συμμίζων πού αὐτῷ, συνέτυχεν ἐτέροις τισὶ καὶ ἀπώλετο.

R.p.369. 41. Εἴλετο δ' ἂν καὶ ὁ Καῖσαρ ἐκεῖ που³ πρὸς τε⁴ τῶν ἔτι ἀνθεστηκότων καὶ ἐν τῇ τοῦ πολέμου δόξῃ πεπτωκέναι μᾶλλον, ἢ, ὅπερ οὐκ ἐς μακρὰν ἔπαθεν, ἐν τε τῇ πατρίδι καὶ ἐν τῷ συνεδρίῳ πρὸς τῶν φιλότατων σφαγῆναι. Τοῦτον γὰρ τὸν πόλεμον τελευταῖον κατώρθωσε, καὶ ταύτην τὴν νίκην ἐσχάτην ἀνείλετο, καίπερ οὐδὲν ὅ τι οὐχὶ καὶ τῶν ἄλλων τῶν μεγίστων καταπράξιν ἐλπίσας, διὰ τε τᾶλλα, καὶ οὐχ ἥκιστα ὅτι βλαστός τις ἐκ φοινίκος, ἐν τῷ τῆς μάχης χωρίῳ ὄντος, εὐθύς ἐπὶ τῇ νίκῃ ἐξέφυ⁵. Καὶ οὐ λέγω μὲν ὅτι οὐκ ἔφερε⁶ ποι τοῦτο⁷, ἀλλ' οὐκ ἐκείνῳ γε ἔτι, ἀλλὰ τῷ τῆς ἀδελφῆς αὐτοῦ ἐγγόνῳ τῷ Ὀκταουτῷ. Συνεστρατεύετό τε γὰρ αὐτῷ, καὶ ἐκ τῶν πόνων τῶν τε κινδύνων αὐτοῦ ἐκλάμψιν ἔμελλεν. Ἀγνοῶν δ' οὖν τοῦτο, καὶ ἐφ' ἑαυτῷ ἔτι πολλὰ καὶ μεγάλα ἐλπίζων, οὐδὲν μέτριον⁸ ἔπραττεν, ἀλλ' ὡς καὶ ἀθάνατος ὢν ὑπερεφρόνησε.

1. Bekk.; vulg. et les mss. : διαδράσασθαι. — 2. C, D, E, G, H, I : Καισεννίω. Florus, IV, 2, le nomme Césonius. Sur ce personnage, cf. Cicéron, Philipp. XI, 6, et XII, 8, 9. — 3. A, F, I, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et les autres mss. om.

une blessure sur cette barque et perdant courage, il regagna les côtes, et, à la tête de quelques partisans réunis en cet endroit, se dirigea vers l'intérieur des terres. Il fut défait dans une rencontre avec Césennius Lenton, et périt dans une forêt où il s'était réfugié. Didius, qui ignorait ces événements et courait çà et là pour engager une action avec Pompée, trouva sur son chemin d'autres soldats et fut tué.

41. César aussi aurait certainement préféré succomber en cet endroit sous les coups d'ennemis qui résistaient encore, et s'ensevelir dans sa gloire militaire, plutôt que d'être, ce qui lui arriva peu après, égorgé au sein de la patrie par ses plus intimes amis. Cette guerre, en effet, fut son dernier succès, et cette victoire, la dernière qu'il remporta, bien qu'il n'y eût pas de grandes choses qu'il ne se fût flatté d'accomplir, surtout parce que, entre autres motifs, un palmier qui était sur le champ de bataille avait poussé un rameau aussitôt après sa victoire. Je ne prétends pas dire que ce ne fût pas là un présage; seulement il n'était pas pour lui, mais pour Octave, petit-fils de sa sœur. Cet Octave servait alors sous les ordres de César, et il devait, grâce aux travaux et aux dangers de son oncle, briller d'un grand éclat. Mais César, faute de comprendre le présage, et espérant encore pour lui-même de grandes choses, ne fit rien avec modération, et, comme s'il eût été immortel, s'abandonna dès lors à l'orgueil.

4. A, B, F, Reiske et Bekk.; vulg. : γε. — 5. Cf. Suét. (Aug., 94).

6. Casaubon sur Suétone (Aug. 94), approuvé par Reim. et Sturz et suivi par Bekk.; vulg. : ὅτι συνέφερε. — 7. Bekk.; vulg. : πη τοῦτω. — 8. Gron. d'après A. et les éd. subséq.; vulg. et les autres mss. (excepté B et F) om.

42. Τά τε γὰρ ἐπινίκια (καίτοι μηδενὸς ἀλλοτρίου κρατήσας, ἀλλὰ καὶ τοσοῦτο πλῆθος πολιτῶν ἀπολέσας) οὐ μόνον αὐτὸς ἔπεμψεν, πάντα τὸν δῆμον ἐν αὐτοῖς¹, ὡς καὶ ἐπὶ κοινοῖς τισιν ἀγαθοῖς, αὐθις ἐστιάσας, ἀλλὰ καὶ τῷ Φαβίῳ τῷ τε Κυνίῳ, καίτοι ὑποστρατηγήσασιν αὐτῷ καὶ μηδὲν ἰδίᾳ κατορθώσασι, διορτάσασι ἐπέτρεψε. Καὶ ἦν μὲν που γέλως ἐπὶ τε τούτῳ, καὶ ὅτι καὶ² ξυλίαις, ἀλλ' οὐκ ἐλεφαντίαις ἔργων τέ τινων εἰκόσιν, ἄλλοις τε τοιοῦτοις πομπεῖοις ἐχρήσαντο. Οὐ μὲν ἀλλ' ἐμφανεστάτα τριττά τε νικητήρια καὶ τριτταὶ πομπαὶ τῶν Ῥωμαίων ἐπ' αὐτῶν ἐκείνων ἐποιήθησαν, καὶ προσέτι καὶ ἱερομηνίαι ἐπὶ πεντήκοντα ἡμέρας ἤχθησαν. Τά τε Παρίλια³ ἵπποδρομία ἀθανάτῳ⁴ οὔτοι γε⁵ καὶ διὰ τὴν πόλιν, ὅτι ἐν αὐτοῖς ἔκτιστο, ἀλλὰ διὰ τὴν τοῦ Καίσαρος νίκην, ὅτι ἡ ἀγγελία αὐτῆς τῇ προτεραίᾳ πρὸς ἐσπέραν ἀφίκετο, ἐτιμήθη.

R.p.370.

43. Τοῦτο μὲν δὴ τῇ Ῥώμῃ ἔδωκεν· αὐτὸς δὲ τὴν τε στολὴν τὴν ἐπινίκιον ἐν πάσαις ταῖς πανηγύρεσι κατὰ δόγμα ἐνεδύετο, καὶ τῷ στεφάνῳ τῷ δαφνίνῳ αἰεὶ καὶ πανταχοῦ ὁμοίως ἐκοσμεῖτο. Καὶ πρόφασιν μὲν ἐποιεῖτο τούτου⁶ ὅτι ἀναφαλαντίας ἦν· παρεῖχε δὲ καὶ ἀπ' αὐτοῦ ἐκείνου λόγον τινὰ, ὅτι⁷ καὶ τότε ἔτι, καίπερ παρηθηκῶς,

1. A, B, F et Bekk.; vulg. : ἐν αὐτοῖς πάντα τὸν δῆμον. — 2. A, F et Bekk.; vulg. om. — 3. Reiske et Bekk.; vulg. : τά τε γὰρ Παρίλια. Les Parélies (ou Palilies) étaient une fête en l'honneur de Palès, déesse des troupeaux et des bergers chez les anciens Latins. Romulus ayant fondé Rome le jour des Parilies (xi des calendes de mai, c'est-à-dire, 21 avril), cette fête devint dès-lors celle de l'anniversaire de la ville. On la célé-

42. Il ne se borna pas (quoiqu'il n'eût vaincu aucune nation étrangère, mais fait périr tant de citoyens) à triompher lui-même, donnant de nouveau, comme dans une prospérité commune, un banquet à tout le peuple; il permit encore à Fabius et à Quintus, qui n'étaient que ses lieutenants et n'avaient personnellement remporté aucun succès, de prendre part à la fête. Ils excitèrent par là la risée universelle, et aussi parce que, pour représenter leurs exploits, ils se servirent, en place d'ivoire, d'images de bois et d'un mobilier d'apparat en pareille matière. Il n'y en eut pas moins trois triomphes et trois pompes consacrés avec le plus grand éclat par les Romains à des victoires remportées sur eux-mêmes; de plus, les supplications se prolongèrent pendant cinquante jours. L'éclat des Palilies fut rehaussé de jeux du cirque perpétuels, pour honorer l'anniversaire non de la fondation de Rome, mais de la victoire de César, dont la nouvelle était arrivée la veille de cette fête vers le soir.

43. Voilà ce qu'il fit pour Rome; quant à lui, conformément au décret du sénat, il parut, dans tous les jeux, revêtu de la toge de triomphateur, et se montra, en tout temps et en tout lieu, décoré de la couronne de laurier. Il donnait, il est vrai, pour prétexte qu'il avait le front chauve; cependant cela fit dire que, malgré son âge avancé, il songeait encore à être beau. En effet,

braut par des processions animées de chants et de musique, et par la cavalcade appelée la Troyenne, exécutée dans le cirque. — 4. A, B, F, Leuncl., Reim., Sturz et Bekk.: vulg.: ἀβανίων. Sur l'expression ἱεροδομίαι ἀβανίων, *ludi circenses perennes*, h. e., *perpetuo celebrandi*, cf. la note de Leuncl. et celle de Reim. (*Atidenda*). — 5. C, D, G, H et Bekk., vulg.: οὐρανός. — 6. Reiske et Bekk.: vulg.: οὐρανός. — 7. Leuncl., Sturz et Bekk.: vulg.: οὐρανός.

ἐς κάλλος ἦσκει. Τῇ τε γὰρ ἐσθῆτι χαυνοτέρα¹ ἐν πᾶσιν ἐνηθρύνετο· καὶ τῇ ὑποδέσει καὶ μετὰ ταῦτα ἐνίοτε καὶ ὑψηλῇ καὶ ἐρυθροχρόῳ, κατὰ τοὺς βασιλέας τοὺς ἐν τῇ Ἄλβῃ ποτὲ γενομένους², ὡς καὶ προσήκων³ σφίσι διὰ τὸν Ἰούλον⁴, ἐχρῆτο. Τό τε ὄλον τῇ τε⁵ Ἀφροδίτῃ πᾶς ἀνέκειτο⁶, καὶ πείθειν πάντας ἤθελεν⁷ ὅτι καὶ ἄνθος τι ὥρας⁸ ἀπ' αὐτῆς ἔχοι⁹· καὶ διὰ τοῦτο καὶ γλύμμα¹⁰ αὐτῆς ἔνοπλον ἐφόρει, καὶ σύνθημα αὐτὴν ἐν τοῖς πλείστοις καὶ R.p.371. μεγίστοις κινδύνοις¹¹ ἐποιεῖτο¹². Τὸ δ' οὖν χαῦνον τοῦ ζώματος¹³ αὐτοῦ ὃ μὲν Σύλλας ὑπετόπησεν, ὥστε καὶ ἀποκτεῖναι αὐτὸν ἐβελῆσαι, τοῖς τε ἐξαιτησαμένοις εἰπεῖν¹⁴ ὅτι « Ἐγὼ μὲν χαριοῦμαι τοῦτον ὑμῖν, ὑμεῖς μέντοι καὶ πάνυ τοῦτον τὸν κακῶς ζωννύμενον φυλάττεσθε. » Ὁ δὲ Κικέρων οὐ συνενόησεν, ἀλλὰ καὶ σφαλεῖς ἔφη ὅτι « Οὐκ ἂν ποτε προσεδόκησα τὸν κακῶς οὕτω ζωννύμενον Πομπηίου κρατήσῃν¹⁵. » Τοῦτο μὲν οὖν ἐν ἐκβολῇ τοῦ λόγου, ὥστε μηδένα μηδὲν τῶν περὶ τοῦ Καίσαρος λεγομένων ἀγνοῆσαι¹⁶ ἔγραψα¹⁷.

44. Ἐπὶ δὲ δὴ τῇ νίκῃ ἐκεῖνά τε, ὅσα εἶπον, ἡ γερουσία ἔγνω, καὶ προσέτι αὐτόν τε ἐλευθερωτὴν καὶ ἐκάλου

1. Suét. (César, 45) : « Etiam cultu notabilem ferunt, usum enim lato clavo ad manus fimbriato, nec ut unquam aliter quam super eum cingeturo, et quidem fluxiore cinctura. » — 2. Festus : « Mulleos genus calceorum aiunt esse, quibus reges Albanorum primi, deinde patricii usi sunt. » — 3. Turn. et les éd. subséq.; au lieu de προσήκων.

4. On sait que la famille Julia, à laquelle appartenait César, prétendait descendre d'Iule, fils d'Ascagne. Virgile donne le nom d'Iule à Ascagne lui-même.

il se plaisait à porter en toutes circonstances sa toge flottante, et même parfois, dans la suite, une chaussure haute et de couleur rouge, à la manière des anciens rois d'Albe, dont il prétendait descendre par Iule. En somme, il était tout entier dévoué à Vénus, et voulait persuader à tout le monde qu'il tenait d'elle une fleur de beauté : aussi portait-il sur son anneau une Vénus armée, et donnait-il, la plupart du temps, dans les plus grands dangers, le nom de cette déesse pour mot d'ordre. Au reste, cette ceinture mal serrée inspira à Sylla des soupçons tels qu'il voulut le faire mettre à mort, et répondit à ceux qui intercédèrent pour lui : « Je lui ferai grâce par considération pour vous ; mais vous, prenez bien garde au jeune homme qui porte la ceinture si mal serrée. » Cicéron, lui, ne comprit pas cet avertissement ; mais, trompé dans son opinion : « Jamais, dit-il, je ne me serais attendu à ce que Pompée fût vaincu par l'homme à la ceinture si mal attachée. » J'ai rapporté tout cela en manière de digression, afin que personne n'ignore rien de ce qu'on dit sur César.

44. Le sénat rendit, à l'occasion de cette victoire, les décrets dont j'ai parlé ; de plus, il donna à César le nom

5. A, F, Reiske et Bekk. ; vulg. : γε. — 6. Xyl. et les éd. subséq., au lieu de : ἀνεκινεῖτο des mss. — 7. A, F : πάντες ἤθελον. — 8. J : ἄνθος τῆς ὥρας. — 9. A, F et Bekk. ; vulg. : ἔχει. — 10. A, C, F et Bekk. ; vulg. : τὸ γλῶμμα. — 11. Gron. d'après A, et les éd. subséq. ; les autres mss. (excepté B) om. — 12. Cf. App. II, 75. — 13. Xyl et les éd. subséq. ; les mss. et Xiphil. : σώματος. — 14. Xiph. et Bekk. ; vulg. : εἶπεν. — 15. Cf. Macrobr. Saturn. II, 3 — 16. C et G om. : τῶν . . . ἀγοῆσαι. — 17. Reiske et Bekk. ; vulg. : δ'ἐγραψα.

καὶ ἐς τὰ γραμματεῖα ἀνέγραφον, καὶ νεῶν Ἐλευθερίας δημοσίᾳ ἐψηφίσαντο. Τὸ τε τοῦ αὐτοκράτορος ὄνομα, οὐ κατὰ τὸ ἀρχαῖον ἔτι μόνον, ὥσπερ ἄλλοι τε καὶ ἐκεῖνος ὡς¹ πολλάκις ἐκ τῶν πολέμων ἐπεκλήθησαν², οὐδ' ὡς οἱ τινα αὐτοτελεῖ ἡγεμονίαν ἢ καὶ ἄλλην τινὰ ἐξουσίαν λαβόντες, ὠνομάζοντο, ἀλλὰ καθάπαξ τοῦτο δὴ, τὸ καὶ νῦν τοῖς τὸ κράτος αἰεὶ³ ἔχουσι διδόμενον, ἐκείνω τότε πρώτω τε καὶ πρώτον, ὥσπερ τι κύριον, προσέθεσαν⁴. Καὶ τοσαύτη γε⁵ ὑπερβολὴ κολακείας ἐχρήσαντο ὥστε καὶ τοὺς παῖδας τοὺς τε ἐγγόνους⁶ αὐτοῦ οὕτω καλεῖσθαι ψηφισασθαι, μῆτε τέκνον τι αὐτοῦ ἔχοντας, καὶ γέροντος ἤδη ὄντος. Ὅθεν περ καὶ ἐπὶ πάντας τοὺς μετὰ ταῦτα αὐτοκράτορας ἢ ἐπίκλησις αὕτη, ὥσπερ τις ἰδίᾳ τῆς ἀρχῆς αὐτῶν οὔσα, καθάπερ καὶ ἡ τοῦ Καίσαρος, ἀφίκετο⁷. Οὐ μέντοι καὶ τὸ ἀρχαῖον ἐκ τούτου κατελύθη, ἀλλ' ἔστιν ἐκάτερον· καὶ διὰ τοῦτο καὶ δεύτερον ἐπ' αὐτῶν ἐπάγεται, ὅταν νίκην τινὰ τοιαύτην ἀνέλωνται. Οἱ μὲν γὰρ αὐτὸ τοῦτο⁸ αὐτοκράτορες, ἅπαξ τῇ προσηγορίᾳ ταύτῃ, ὥσπερ ταῖς ἄλλαις⁹, καὶ πρώτη γε χρῶνται· οἷς δ' ἂν καὶ διὰ πολέμων ἄξιόν τι¹⁰ αὐτῆς κατορθωθῆ, οὔτοι δὴ καὶ ἐκείνην τὴν ἀπὸ τοῦ ἀρχαίου προσλαμβάνουσι· καὶ τούτου καὶ δευτέρον τις καὶ τρίτον, πλεονάκις τε¹¹, ὡσάκις ἂν παρά-

1. Bekk. om. — 2. H : ὑπεκλήθησαν. — 3. A, B, F, Xiph., Sturz et Bekk.; vulg. om. — 4. Casaubon (sur Suét. 76) : προσέθεσαν. — 5. Leuncl. et les éd. subséq. au lieu de τε. — 6. Leuncl. : ἐγγόνους. — 7. Leuncl., Sturz et Bekk.; vulg.: τῇ ἐπικλήσει αὐτῆ. . . ἀφίκετο.

8. Sturz : « Αὐτὸ τοῦτο bene habet, estque elegans et notat simplici-

de Libérateur, l'inscrivit avec ce titre dans les Fastes, et vota l'érection, aux frais du trésor public, d'un temple à la Liberté. Le titre d'*Imperator*, non plus seulement dans le sens antique, tel que souvent d'autres et lui-même l'avaient reçu à la suite de guerres, ni dans le sens qu'on lui donnait en le décernant à des citoyens qui avaient exercé quelque autorité suprême ou quelque autre commandement, mais au sens où l'on désigne aujourd'hui ceux qui se succèdent au pouvoir, lui fut alors, à lui le premier, attribué comme premier nom et même comme nom propre. L'excès de la flatterie alla jusqu'à décréter que ses enfants et ses descendants seraient ainsi appelés, bien qu'il n'eût pas d'enfants et qu'il fût déjà vieux. C'est de là que ce titre passa, dans la suite, à tous les empereurs, comme désignation particulière de leur souveraineté, de même que le nom de César. Cependant l'ancienne signification ne fut pas abolie pour cela : l'une et l'autre subsistent ; et c'est pour cette raison qu'on donne une seconde fois ce titre aux empereurs quand ils ont remporté quelque victoire qui le leur mérite. Les empereurs, en effet, prennent ce nom une seule fois, comme les autres, et le mettent en premier ; tandis que ceux qui l'ont mérité par quelques succès à la guerre prennent ce titre avec son ancienne acception, ce qui fait qu'on est deux fois, trois fois et plus, selon qu'on en a l'occasion, nommé

ter... Nimirum quam αὐτός sæpe sit *solus*, ἀπὸ τοῦτο est *hanc solam ob causam*, nempe qui summum imperium tenent, et subaudiri *debet* ἐπικαλούμενοι, vel simile quid. » — 9. Bekk.; vulg. : ὡςπερ ἐν ταῖς ἑλλάσι; Leuncl. : ὡςπερ ἄν; Reiske : ὡςπερ οὖν. — 10. G om. — 11. C : καὶ κλη-
νομένοι; τε.

σχη¹ οί, αὐτοκράτωρ ἐπονομάζεται. Ταῦτά τε οὖν τότε τῷ Καίσαρι, καὶ οἰκίαν, ὥστε ἐν τῷ δημοσίῳ οἰκεῖν², ἱερομνηϊαν τε ἐξαιρέτον, ὁσάκις ἂν νίκη γέ³ τις συμβῆ⁴, καὶ θυσίαι ἐπ' αὐτῇ γίγνωνται⁵, καὶ μήτε συστρατηῆσαι τινα⁶, μὴθ' ὄλως ἐπικοινωνῆσαι τῶν καταπραχθέντων, ἔδοσαν.

45. Οὐ μὴν ἄλλ' ἐκεῖνα μὲν, εἰ καὶ ὑπέρογκα ἔξω τε τοῦ καθεστηκότος σφίσιν ἐδόκει εἶναι, οὗτοι γε⁷ καὶ ἀδημοκράτητα ἦν· ἕτερα δὲ δὴ τοιαῦδε ἐψηφίσαντο, δι' ὧν καὶ μόναρχον αὐτὸν ἀντικρυς ἀπέδειξαν. Τὰς τε γὰρ ἀρχὰς αὐτῷ καὶ⁸ τὰς τοῦ πλήθους⁹ ἀνέθεσαν, καὶ ὑπατον αὐτὸν ἐπὶ δέκα ἔτη¹⁰, ὥσπερ¹¹ καὶ δικτάτορα πρότερον, B.p.373. προεχειρίσαντο· στρατιώτας τε μόνον ἔχειν, καὶ τὰ δημόσια χρήματα μόνον διοικεῖν ἐκέλευσαν· ὥστε μηδενὶ ἄλλῳ μηδετέρῳ αὐτῶν, ὅτῳ μὴδὲ ἐκεῖνος ἐπιτρέψειεν, ἐξεῖναι χρῆσθαι. Καὶ τότε μὲν ἀνδριάντα αὐτοῦ ἐλεφάντινον, ὕστερον δὲ καὶ ἄρμα ὄλον¹² ἐν ταῖς ἵπποδρομίαις μετὰ τῶν θείων ἀγαλμάτων πέμπεσθαι ἔγνωσαν. Ἄλλην τε τινα εἰκόνα ἐς τὸν τοῦ Κυρίου¹³ ναὸν « Θεῷ ἀνικῆτῳ¹⁴ » ἐπι-

1. A, F : παράσχου. — 2. Cf. Suét., 46. — 3. Reiske et Sturz; vulg. et Bekk. : τε. — 4. Xylander : *Dies quibus vicisset*, sens que Reimarus explique : « Quotannis recolendos esse jusserunt tanquam festos, non qualescumque, sed ἐξαιρέτους et insigniores dies illos quibus Cæsar ambitioni suæ vel sanguine civium vel aliarum gentium clade litavisset. 'App. II, 106, θύειν... τὴν πόλιν ἀνά ἔτος ἕκαστον αἰς αὐτὸς ἡμέραις ἐν παρατάξεσιν ἐνίκα. » Sturz traduit : *quoties victoria reportaretur*.

5. A, B, F et Bekk.; vulg. : θυσίαν... γίγνεσθαι. — 6. Sturz (*Ad-denda*), Bekk.; vulg. : συστρατεύσαι; A, B, F : συστρατεύσῃ τις.

Imperator. Telles furent les distinctions pour lors décernées à César. On lui accorda, en outre, une maison, afin qu'il fût logé aux frais de l'État; le privilège d'une supplication extraordinaire pour chaque nouvelle victoire à l'occasion de laquelle auraient lieu des sacrifices publics; celui de ne pas avoir de collègue dans le commandement des armées, et de n'avoir personne qui pût en rien s'attribuer une part de ses actions.

45. Tous ces honneurs, quelque excessifs et quelque insolites qu'ils paraissent, n'étaient pas cependant inconciliables avec un gouvernement républicain; mais on lui en décréta d'autres tels que c'était, à la face de tous, déclarer César seul maître de l'État. On abandonna à sa discrétion toutes les magistratures, même celles qui se conféraient dans les comices par tribus; on le nomma consul pour dix années, comme auparavant on l'avait nommé dictateur; on ordonna que lui seul aurait les soldats à sa disposition, et que seul il administrerait les finances, de sorte que personne n'eût le droit d'user ni des uns ni des autres, sans qu'il le permit. Dans le moment on décréta que sa statue en ivoire et, plus tard, que son char complet seraient amenés, aux jeux du cirque, parmi les statues des dieux. On lui érigea, dans le temple de Quirinus, une autre statue avec cette inscription :

7. Bekk.; vulg. : οὐτι γε. — 8. Reiske, approuvé par Sturz, supprime cette conjonction; Bekk. la conserve. — 9. Reimarus : « Magistratus qui comitiis tributis creabantur, ut tribuni plebis, ædiles, quæstores. Suet. 41. »

10. Cf. App. II, 106. — 11. Sturz et Bekk.; vulg. : ὠστει; Reim. propose ὠς. — 12. Reimarus : « Ἄρμα ὄλον dicitur *thensa integra* ut opponatur ferculo. » Suét. 76 : « Sedem auream in curia, thensam et ferculum in circensi pompa... recepit. » — 13. A, B, F : Κuirίνου.

14. Sur ce titre d'*invincible*, cf. Ezech. Spanheim, tome 1, de *Usu numismatum*, p. 414.

γράψαντες, καὶ ἄλλην ἐς τὸ Καπιτώλιον παρὰ τοὺς βασιλεύσαντάς ποτε ἐν τῇ Ῥώμῃ ἀνέθεσαν¹. Καὶ μοι θαυμάσαι τῆς συντυχίας ἐπέρχεται· ὁκτὼ γὰρ ἅμα αὐτῶν (ἑπτὰ μὲν ἐκείνοις, ὀγδόη² δὲ τῷ γε³ Βρούτῳ τῷ τοὺς Ταρκυνίους καταλύσαντι) οὐσῶν, παρὰ ταύτην τότε τὴν τοῦ Καίσαρος ἔστησαν· καὶ δῆτα καὶ ἐκ τούτου ὅτι μάλιστα ὁ Βρούτος ὁ Μάρκος κινηθεὶς ἐπεβούλευσεν αὐτῷ.

46. Ταῦτ' ἐπὶ νίκῃ (λέγω δὲ οὐ πάντα, ἀλλ' ὅσα ἀξιόλογα εἶναι μοι ἔδοξεν) οὐκ ἐν μιᾷ γε ἡμέρᾳ, ἀλλ' ὥσπου καὶ ἔτυχεν, ἄλλο ἄλλῃ ἐκυρώθη· καὶ σφῶν ὁ Καῖσαρ τοῖς μὲν χρῆσθαι ἤρξατο, τοῖς δὲ ἔμελλεν· εἰ καὶ τὰ μάλιστα τινα αὐτῶν παρήκατο. Τὴν δ' οὖν ἀρχὴν τὴν ὑπατον παραχρῆμα μὲν, καὶ πρὶν ἐς τὴν πόλιν ἐσελεθεῖν⁴, ἀνέλαβεν· οὐ μέντοι καὶ διὰ τέλους ἔσχεν, ἀλλ' ἐν τῇ Ῥώμῃ γενόμενος, ἀπειπέ τε αὐτὴν, καὶ τῷ Φαβίῳ τῷ Κουίντῳ, τῷ τε Τρεβωνίῳ τῷ Γαίῳ ἐνεχείρισε. Καὶ ἐπειδὴ γε ὁ Φάβιος τῇ τελευταίᾳ τῆς ὑπατείας ἡμέρᾳ ἀπέθανεν, εὐθὺς ἀντ' αὐτοῦ ἕτερον πρὸς τὰς περιλοιπούς ὥρας Γάϊον Κανίνιον Ῥήβιλον⁵ ἀνθίετο⁶. Πρῶτον μὲν δὴ τότε τοῦτο παρὰ τὸ καθεστηκὸς ἐγένετο, τὸ μῆτε ἐτησίαν μῆτε ἐς πάντα τὸν λοιπὸν χρόνον τοῦ ἔτους τὴν ἀρχὴν ἐκείνην τὸν αὐτὸν ἔχειν· ἀλλὰ ζῶντά τινα αὐτῆς, καὶ μὴ ἀναγκασθέντα, μῆτε

R. p. 374. ἐκ τῶν πατρίων⁷, μῆτε ἐξ ἐπιγορίας τινὸς, ἐκστῆναι, καὶ

1. Cf. Suét., 76. — 2. Bekk.; vulg. : ὀγδόη. — 3. A, C, F, G, H, I : τε.

4. G : ἐλθεῖν.

5. Sturz et Bekk.; vulg. : Γάϊον Κάννιον Ῥήβιον.

6. Cf. Cic., Lett. Famil., VII, 30; Macrobe, Saturn., II, 3.

« Au Dieu invincible, » et une autre encore, dans le Capitole, auprès de celles des anciens rois de Rome. Je me prends ici à admirer l'effet du hasard : ces statues étant au nombre de huit (sept représentaient les rois, et la huitième, Brutus, qui renversa les Tarquins), ce fut à côté de la statue de Brutus qu'on plaça alors celle de César, circonstance qui, plus que toute autre sans doute, poussa Marcus Brutus à conspirer contre lui.

46. Ces distinctions accordées à César, à la suite de sa victoire (je ne les relate pas toutes ici, mais seulement celles qui m'ont paru mériter d'être citées), ne furent pas décrétées en une seule fois, mais à peu près suivant le hasard des circonstances, l'une un jour, l'autre un autre. César usa immédiatement des unes, il devait plus tard user des autres ; mais il y en eut plusieurs auxquelles il renonça. Ainsi, il prit possession de la dignité de consul sans délai et avant d'être entré dans Rome ; mais, au lieu de la garder jusqu'au terme légal, une fois dans Rome, il l'abdiqua, pour se substituer Q. Fabius et C. Trébonius. Fabius étant mort le dernier jour de sa charge, César nomma sur-le-champ à sa place un autre consul, C. Caninius Rébilus, pour le peu d'heures qui restaient. La première dérogation alors à la coutume établie, ce fut qu'un même citoyen ne conservât cette magistrature ni l'année entière, ni le reste de l'année, mais en sortit plein de vie, sans y être forcé ni par les institutions de la patrie, ni par une accu-

An de
Rome
709.

César dictateur IV,
et consul IV
sans
collègue.

7. Reiske, approuvé par Sturz, et Bekk.; vulg. : παρῶν. « Τὰ παρῶν, dit Sturz, facultates, honores, jura privatorum a majoribus relicta; sed τὰ παρῶν, ritus et instituta publica a vetustate accepta et propagata. »

ἕτερον ἀντ' αὐτοῦ ἀντικαταστῆναι. Δεύτερον δὲ, ὅτι ὁ Κανίνιος¹ ἀπεδείχθη τε ἅμα ὑπατος, καὶ ὑπάτευσε, καὶ ἐπαύσατο· ὅπερ καὶ ὁ Κικέρων διασκώπτων, τοσαύτη ἔφη τὸν ὑπατον καὶ ἀνδρία καὶ φροντίδι ἐν τῇ ἀρχῇ κε-
 χρῆσθαι, ὥστε μηδὲ τὸ βραχύτατον ἐν αὐτῇ κεκοιμηῆσθαι. Ἐκ δ' οὖν τοῦ χρόνου ἐκείνου οὐκέτι² οἱ αὐτοὶ διὰ παντὸς τοῦ ἔτους, πλὴν ὀλίγων πάνυ³ γε, ὑπάτευσαν· ἀλλ' ὡς⁴ που⁵ καὶ ἔτυχον, οἱ μὲν ἐπὶ πλείους, οἱ δ' ἐπ' ἐλάττους, οἱ μὲν μῆνας, οἱ δὲ ἡμέρας· ἐπεὶ νῦν γε οὐδεὶς οὔτε ἐπ' ἐνιαυτὸν, οὔτε⁶ ἐς πλείω διμήνου χρόνον ὡς πλήθει σὺν ἐτέρῳ τινὶ ἄρχει. Καὶ τὰ μὲν ἄλλα οὐδὲν διαφέρομεν ἀλλήλων· τὴν δὲ ἐξαρίθμησιν τῶν ἐτῶν οἱ κατὰ πρώτας αὐτῶν ὑπατεύοντες καρποῦνται. Καὶ ἐγὼ οὖν τῶν μὲν ἄλλων⁷ τοὺς τοῖς πράγμασιν ἀναγκαίους ὀνομάσω· πρὸς δὲ δὴ τὴν τῶν ἀεὶ πραττομένων δήλωσιν, τοὺς πρώτους⁸ ἄρξαντας⁹, κἂν μηθὲν ἔργον ἐς αὐτὰ παράσχωνται.

47. Περὶ μὲν οὖν τοὺς ὑπάτους ταυθ' οὕτως ἐγένετο· οἱ δὲ δὴ ἄλλοι ἄρχοντες, λόγῳ μὲν ὑπὸ τε τοῦ πλήθους¹⁰ καὶ ὑπὸ τοῦ δήμου¹¹ κατὰ τὰ πάτρια (τὴν γὰρ ἀποδείξιν αὐτῶν ὁ Καῖσαρ οὐκ ἐδέξατο), ἔργῳ δὲ ὑπ' ἐκείνου κατέστησαν, καὶ ἕξ γε τὰ ἔθνη ἀκληρωτὶ ἐξεπέμφθησαν. Ἀριθμὸν δὲ οἱ μὲν ἄλλοι ὅσοιπερ καὶ πρότερον, στρατηγοὶ δὲ τεσσαρεσκαίδεκα, ταμιαὶ τε τεσσαράκοντα ἀπεδείχθησαν·

1. Bekk.; A, B, F: ὁ Κάννιος; vulg. om. — 2. D, E, G, J: οὐτ' ἐπι.

3. A, F: πάλαι.

4. J om. — 5. H om. — 6. Bekk.; vulg.: οὐδέ.

7. A, F et Bekk.; vulg.: ἐγὼ μὲν οὖν τῶν ἄλλων. — 8. G om.

sation, et qu'on en mit un autre à sa place. La seconde, c'est que Caninius fût nommé consul, qu'il exerçât le consulat et le quittât, le tout à la fois; ce qui fit dire en raillant à Cicéron que le consul avait déployé tant de courage et de sollicitude dans ses fonctions, qu'il n'avait pas pris un instant de repos pendant toute leur durée. A partir de cette époque, les mêmes consuls, à un très-petit nombre d'exceptions près, ne restèrent plus en charge toute l'année : suivant les caprices du hasard, les uns restèrent plus, les autres moins de mois ou de jours; car maintenant personne n'exerce le consulat avec son collègue, ni une année entière, ni, pour l'ordinaire, l'espace de plus de deux mois. Du reste, les consuls n'ont aucune prérogative à l'égard les uns des autres; seulement, celle de servir à la supputation des années est un privilège réservé aux consuls en charge au commencement de chacune d'elles. Quant à moi, je ne citerai que ceux qu'il sera nécessaire de nommer pour l'intelligence des faits; et, pour l'indication chronologique dans la succession des événements, je relaterai les premiers consuls de l'année, alors même qu'ils n'auront exercé aucune action sur les événements.

47. Voilà ce qui eut lieu pour les consuls : les autres magistrats furent, en apparence, élus dans les comices par tribus et dans les comices par centuries, suivant les anciens usages de Rome (César n'accepta pas de les nommer), mais, en réalité, choisis par César, et envoyés dans les provinces sans les avoir tirées au sort. Le nombre des autres fut ce qu'il était auparavant; seulement on nomma quatorze préteurs et quarante questeurs; car, ayant fait à

9. Xyl. et les ed. subseq.; les mss. : πρῶτοντας. — 10. Reimarus : « In comitiis tributis creabantur tribuni plebis, ædiles, questores, etc. »

11. « In comitiis centuriatis creabantur consules, prætores, censores, etc. » Πρῶτος, dit Fabricius, est plebs, ὄψιμος, plebs cum equitibus et patriciis.

πολλοῖς γὰρ δὴ πολλὰ ὑπεσχημένος, οὐκ εἶχεν ὅπως σφᾶς ἄλλως ἀμείψεται¹, καὶ διὰ τοῦτο ταῦτ' ἐποίει. Καὶ προσέτι παμπληθεῖς μὲν ἐπὶ τὴν γερουσίαν, μηδὲν² διακρίνων, R. p. 375. μήτ' εἴ τις στρατιώτης, μήτ' εἴ τις ἀπελευθέρου παῖς ἦν, ἐσέγραψεν³, ὥστε καὶ ἑνακοσίους τὸ κεφάλαιον αὐτῶν γενέσθαι. Πολλοὺς δὲ καὶ ἐς τοὺς εὐπατρίδας τοὺς τε ὑπατευκότας, ἧ καὶ ἀρχὴν τινα ἄρξαντας, ἐγκατέλεξεν⁴· εὐθυνομένους τε ἐπὶ δώροις τινὰς καὶ ἐξελεγγομένους γε ἀπέλυσεν⁵, ὥστε καὶ αἰτίαν δωροδοκίας ἔχειν. Προσσυελάβετο γὰρ τοῦ λόγου τούτου, ὅτι καὶ τοὺς χώρους τοὺς δημοσίους, οὐχ ὅτι τοὺς βεβήλους, ἀλλὰ καὶ τοὺς ἱεροὺς πάντας τε.... πρατήριον⁶, καὶ ἀπεκέρυξε τοὺς πλείονας. Συχνὰ δ' ἀνόμως⁷ καὶ ἐν ἀργυρίῳ τῇ τε πράσει τῶν χωρίων ἔστιν οἷς ἔνειμε· καὶ Λουκίῳ τινὶ Βασίλλῳ⁸ ἡγεμονίαν μὲν ἔθνους οὐδεμίαν, καίτοι στρατηγοῦντι, ἐπέτρεψε, χρήματα δὲ ἀντ' αὐτῆς πάμπολλα ἐχαρίσατο· ὥστε καὶ ἐπιβόητον αὐτὸν ἐν τε⁹ τούτῳ γενέσθαι, καὶ ὅτι προπηλακισθεὶς ἐν τῇ στρατηγίᾳ ὑπ' αὐτοῦ, ἀπεκαρτέρησε. Ταῦτα δὴ πάντα τοῖς μὲν λαμβάνουσί τι, ἧ καὶ προσδοκῶσι λήψεσθαι, ἀρεστὰ ἐγίγνετο, μηδὲν τοῦ κοινοῦ προτιμῶσι πρὸς τὸ αἰεὶ δι' αὐτῶν αὔζεσθαι· οἱ δὲ δὴ ἄλλοι πάντες¹⁰ δεινῶς ἔφερον, καὶ πολλὰ γε ἐλογοποιοῦν πρὸς τε

1. A, B, F, I : ἀμείψεται. — 2. A, F : οὐδέν. — 3. Cf. Suét., 41.

4. Les patriciens étaient élus dans les comices par centuries, sur la proposition des consuls. — 5. Suétone, 41 : « Nudatos opere censorio, aut sententia judicium de ambitu condemnatos restituit. » — 6. On peut voir dans Reimarus les nombreuses conjectures destinées à combler cette lacune; toutes aboutissent au même sens. Leuncl., se guidant sur l'indica-

nombre de gens de nombreuses promesses, il était dans l'impossibilité de s'acquitter autrement envers eux, et c'est pour cela qu'il en agissait ainsi. De plus, il introduisit sans distinction dans le sénat une foule de personnes, jusqu'à des soldats et des fils d'affranchi; de sorte que le sénat se trouva porté à neuf cents membres. Il incorpora aussi dans l'ordre des patriciens beaucoup de citoyens qui, ou bien avaient été consuls, ou avaient exercé une magistrature. Quelques-uns, atteints et convaincus de brigue, furent absous par lui; ce qui le fit accuser de vénalité. Une chose confirma encore ce bruit : c'est que des propriétés de l'État, profanes et sacrées, furent toutes mises par lui sous la haste, et, pour la plupart, vendues à l'encan. Il fit aussi nombre de largesses irrégulières, soit en argent, soit en terres ainsi adjudgées. Un certain L. Basillus n'eut, quoique préteur, le gouvernement d'aucune province; mais il reçut, en compensation, une forte somme d'argent : aussi devint-il fameux pour ce fait et parce que, ayant été outragé par César pendant sa prèture, il se laissa mourir de faim. Tous ces actes de César étaient du goût de ceux qui recevaient ou s'attendaient à recevoir, parce qu'ils s'inquiétaient fort peu de l'intérêt public, pourvu que leur fortune personnelle allât s'accroissant; les autres citoyens les supportaient avec peine et ne leur épargnaient pas entre eux les satires, tant par de libres pa-

tion que semble lui fournir la syllabe π, propose τέρπειν ἐπὶ τὸ πρᾶξιον; Bekk. donne en note celle de R. Et. et de Xyl. : ἐξέρπειν ἐς τὸ πρᾶξιον. — 7. Conjecture, pour ἀν' ὁμοῦς, que donnent les mss. et les éditions. — 8. Les mss., et Bekk. d'après Orose, VI. 18; vulg. : Βασιλάφ.

9. Bekk.; vulg. : γα.

10. A. B. C. F. H. I. Reim., Sturz et Bekk.; vulg. om.

ἀλλήλους, καὶ ὅσοις γε ἀσφάλεια¹ τις ἦν, παρρησιαζόμενοι, καὶ βιβλία δὲ² ἀνώνυμα ἐκτιθέντες.

48. Ἐν δ' οὖν τῷ ἔτει ἐκείνῳ ἐκεῖνά τε ἐπράχθη, καὶ ἐπὶ τῆς διοικήσεως³ δύο τῶν πολιανομούντων, ἐπειδὴ ταμίας οὐδεὶς προεχειροτόνητο⁴, ἐγένοντο⁵. ὥσπερ γάρ ποτε πρότερον, καὶ τότε ἐν τῇ ἀποδημίᾳ τῆ⁶ τοῦ Καίσαρος, οἱ πολιανόμοι πάντα τὰ ἐν τῷ ἄστει πράγματα μετὰ τοῦ Λεπίδου ἱππαρχοῦντος ἔσχον. Καὶ αἰτιαθέντες γε⁷, ὅτι καὶ ραβδούχοις, καὶ τῇ ἐσθῆτι, τῷ τε δίφρῳ, τοῖς ἀρχικοῖς, ὥσπερ καὶ ὁ ἱππαρχος, ἐκέχρητο, ἀφείθησαν, νόμον τινὰ προβαλλόμενοι, δι' οὗ πᾶσι τοῖς παρὰ δικτάτορος ἀρχὴν τινα λαβοῦσι χρῆσθαι αὐτοῖς ἐδίδοδο. Τὸ δ' οὖν κατὰ τὴν διοίκησιν ἐξ ἐκείνου, δι' ἃπερ εἶπον, παρατραπὲν, οὐκέτι τοῖς ἀεὶ ταμίαις⁸ ἐπετρέπη, ἀλλὰ τὸ τελευταῖον τοῖς ἐστρατηγηκόσι προσετάχθη. Τούς τε οὖν θησαυροὺς τοὺς δημοσίους δύο τότε τῶν πολιανομούντων διώκησαν, καὶ τὰ Ἀπολλώνεια⁹ ὁ ἕτερος αὐτῶν τῇ τοῦ Καίσαρος παρασκευῇ ἐπετέλεσε. Καὶ οἱ ἀγορανόμοι οἱ ἐκ τοῦ πλήθους τὰ Μεγαλήσια κατὰ δόγμα ἐποίησαν¹⁰. Πολιάρχός τέ τις ἐν ταῖς Ἀνοχαῖς καταστάς, ἕτερον αὐτὸς τῆς ὑστεραίας

1. B : γε καὶ ἀσφάλεια. — 2. Sturz et Bek.; vulg. : τε. — 3. Reimarus : « Absolute interdum διοικήσεις pro œconomia publica, si fas est ita loqui, seu ærarii administratione. » — 4. A, F et Bek.; vulg. : προεχειροτόνητο. — 5. C om.—6. C, D, G, H om. — 7. A, F et Bek.; vulg. om.—8. Fabr.; vulg. : τοῖς ταμίαις ἀεὶ. Reiske combat Fabricius : « Ἀεὶ ejiciendum, dit-il, ut ortum e fine proximi vocabuli ταμίαις. Interpretatio Fabricii locum habere nequit, quia Dio, si id voluisset, dicturus fuisset τοῖς ἀεὶ ταμίαις. Atqui si hoc necessarium ipsi fuisset, etiam τοῖς ἀεὶ ἐστρατηγηκόσι de-

roles, quand ils le pouvaient sans danger, que par la publication de libelles anonymes.

48. Tels furent donc les événements de cette année. Quant au trésor public, on y préposa deux des préfets urbains, attendu qu'aucun questeur n'avait été élu; car, de même qu'on l'avait fait parfois auparavant, de même alors, pendant l'absence de César, les préfets furent, conjointement avec Lépидus, maître de la cavalerie, chargés de toutes les affaires à Rome. Accusés pour avoir fait usage, comme le maître de la cavalerie, des licteurs, de la toge et de la chaise curule, insignes des magistratures suprêmes, ils furent absous, parce qu'une certaine loi, qu'ils invoquèrent, accordait le droit de s'en servir à tous ceux qui avaient reçu leur pouvoir d'un dictateur. L'administration du trésor public ayant été, depuis cette époque, pour les motifs que j'ai fait connaître, enlevée aux questeurs, ne leur fut jamais rendue dans la suite; elle finit par être attribuée à d'anciens préteurs. Les deniers de l'État furent donc administrés par deux des préfets urbains, dont l'un donna, aux frais de César, les jeux Apollinaires. Les édiles plébéiens célébrèrent les jeux Mégalésiens, en vertu d'un sénatus-consulte. Un préfet urbain, nommé pour les Fêtes Latines, s'en substitua lui-même un autre le lendemain, et celui-ci un autre; ce qui n'avait pas eu lieu auparavant,

buisset dicere, quod neque fecit, neque probandum esset, si fecisset. »

9. Les mss. : Ἀπολλώνια. — 10. Les jeux Mégalésiens, fête romaine en l'honneur de Cybèle, dite la Grande Déesse, passaient pour les plus saints et les plus religieux de tous. Ils duraient sept jours. Les édiles curules étaient spécialement chargés de leur célébration (Cf. Cicér., sur la Réponse des Aruspices, 13; contre Verrès, V, 14; Tite-Live, XXXIV, 44.). Si ces édiles se trouvaient empêchés, on avait alors recours aux édiles plébéiens, mais seulement par occasion, et, comme ici, en vertu d'un sénatus-consulte.

ἀνθειέτο, καὶ ἐκεῖνος ἄλλον ¹. ὃ μήτε πρότερον μήθ' ὕστερόν ποτε ἐγένετο. Ταῦτα μὲν τότε ἐπράχθη.

49. Τῷ δὲ ἐχομένῳ ἔτει, ἐν ᾧ ὁ Καῖσαρ ἐδικτατόρευσέ τε ἅμα τὸ πέμπτον, ἵππαρχον τὸν Λέπιδον προσλαβὼν, καὶ ὑπάτευσε τὸ πέμπτον ², συνάρχοντα τὸν Ἀντώνιον προσελοόμενος, στρατηγοὶ τε ἑκκαίδεκα ἤρξαν ³, καὶ τοῦτο καὶ ἐπὶ πολλὰ ἔτη ⁴. Καὶ τὸ βῆμα, ἐν μέσῳ που πρότερον τῆς ἀγορᾶς ὄν, ἐς τὸν νῦν τόπον ἀνεχωρίσθη ⁵, καὶ αὐτῷ ἢ τοῦ Σύλλου τοῦ τε Πομπηίου εἰκὼν ἀπεδόθη ⁶. Καὶ ἐπὶ τε ⁷ τούτῳ εὐκλειαν ὁ Καῖσαρ ἔσχε, καὶ ὅτι τῷ Ἀντωνίῳ καὶ τῆς δόξης τοῦ ἔργου ⁸, καὶ τῆς ἐπ' αὐτῷ ἐπιγραφῆς παρεχώρησε. Θεάτρον τέ τι κατὰ τὸν Πομπηίου οἰκοδομησάσαι ἐβελήσας, προκατεβάλετο ⁹ μὲν, οὐκ ἐξετέλεσε R. p. 377. δέ· ἀλλὰ τοῦτο μὲν ὁ Αὐγουστος μετὰ ταῦτα ἐκποιήσας, ἀπὸ Μάρκου Μαρκέλλου τοῦ ἀδελφιδοῦ ἐπωνόμασε ¹⁰. Τὰς δὲ οἰκίας τοὺς τε ναοὺς τοὺς ἐν τῷ χωρίῳ ἐκείνῳ ὄντας ὁ Καῖσαρ καθελὼν, αἰτίαν ἔλαβεν, ὅτι τε τὰ ἀγάλματα, ξύλινα, πλὴν ὀλίγων, ὄντα, κατέκαυσε, καὶ θησαυροὺς χρημάτων συχοῦς εὐρῶν, πάντας αὐτὸς ¹¹ ἐσφετερίσατο.

50. Ταῦτά τε ἐποίει, καὶ νόμους ἐσέφερε ¹², τό τε πω-

1. Ce préfet était un lieutenant des consuls à Rome pendant qu'ils allaient, sur le mont Albain, présider les Fêtes Latines, fête annuelle, commémorative de la fédération des peuples du Latium, à la tête de laquelle Rome s'était placée. Il était nommé par les comices par centuries; sa charge ne durait que trois jours, comme les Fêtes.

2. Gron. d'après A, et les éd. subséq.; les autres mss. (excepté B et F) om. : ἵππαρχον... πεμπτόν. — 3. A, B, F et Bekk.; vulg. : ἦσαν.

4. Bekker indique ici une lacune qu'il propose, en note, de combler

et ce qui n'eut jamais lieu dans la suite. Tels furent les événements de ce temps.

49. L'année suivante, année dans laquelle César fut tout ensemble dictateur pour la cinquième fois, avec Lépidus pour maître de la cavalerie, et consul, aussi pour la cinquième fois, avec Antoine pour collègue, il y eut seize prêteurs en charge, et de même pendant plusieurs années. La tribune aux harangues, placée auparavant au milieu du Forum, fut transportée à la place qu'elle occupe aujourd'hui, et les bustes de Sylla et de Pompée furent rétablis auprès d'elle. On loua César pour cet acte, et aussi pour avoir cédé à Antoine la gloire d'achever cette œuvre et d'y inscrire son nom. De plus, César jeta les fondements d'un théâtre qu'il voulait construire, à l'exemple de Pompée; mais il ne l'acheva pas. Auguste, qui le termina dans la suite, en fit la dédicace sous le nom de M. Marcellus, fils de sa sœur. Quant à César, il fut blâmé pour avoir, en démolissant les maisons et les temples situés en cet endroit, jeté au feu les statues des dieux, qui, à peu d'exceptions près, étaient en bois, et s'être approprié l'argent des nombreux trésors qu'il y trouva.

An de Rome 710.
César dictateur V, et consul V, avec Antoine.

50. Telles furent et la conduite qu'il tint et les lois

par l'addition de ἐπιμεμένηκε. Cette conjecture n'est pas autorisée; la vulgate d'ailleurs peut se défendre. — 5. César transporta les rostres à l'extrémité occidentale du Forum, au pied du mont Capitolin. — 6. Cf. Suét. 75.

7. Bekk.; vulg. om. — 8. A, B, F, Leuncl. et les éd. subséq.; les autres mss. : τὸ ἔργον. — 9. A, F : προκατελάβετο. Pompée avait le premier doté Rome d'un théâtre permanent. Originellement, les jeux scéniques se donnaient dans le cirque même. — 10. Cf. Suét. (Aug.). 29. — 11. A, B, F : αὐτοῦς. — 12. Cf. Suét. (Cés.), 42).

μήριον ἐπὶ πλεῖον ἐπεξήγαγε¹. Καὶ ἐν μὲν τούτοις, ἄλλοις τέ τισιν, ὅμοια τῷ Σύλλα πράξει ἔδοξεν· ἐκ δὲ τοῦ τοῖς τε² περιλειφθεῖσι τῶν ἀντιπολεμησάντων οἱ τὰς τε αἰτίας ἀφεῖναι, καὶ ἄδειαν ἐπὶ τε τῇ ἴσῃ καὶ ἐπὶ τῇ ὁμοίᾳ δοῦναι, καὶ ἐκεῖνων τε τὰς ἀρχὰς προαγαγεῖν, καὶ ταῖς γυναιξὶ τῶν ἀπολωλότων τὰς προῖκας ἀποδοῦναι³, τοῖς τε παισὶν αὐτῶν μέρη τῶν οὐσιῶν χαρίσασθαι, τὴν τε⁴ τοῦ Σύλλου μισοφονίαν μεγάλως ἤλεγξε, καὶ αὐτὸς οὐκ ἐπ' ἀνδρεία μόνον, ἀλλὰ καὶ ἐπὶ χρηστότητι, ἰσχυρῶς εὐδοκίμησε· καίτοι χαλεπὸν ὄν ὡς πλήθει⁵ τὸν αὐτὸν καὶ ἐν πολέμῳ καὶ ἐν εἰρήνῃ διαπρέψαι. Τούτοις τε οὖν ἐσεμνύνετο, καὶ ὅτι καὶ τὴν Καρχηδόνα τὴν τε Κόρινθον ἀνέστησε⁶. Πολλὰς μὲν γὰρ καὶ ἄλλας ἐν τῇ Ἰταλίᾳ καὶ ἔξω πόλεις, τὰς μὲν ἀνωκοδόμησε, τὰς δὲ καὶ ἐκ καινῆς κατεστήσατο⁷. ἀλλὰ τοῦτο μὲν καὶ ἄλλοις τισὶν ἐπέπρακτο·

R. p. 378. τὴν δὲ Κόρινθον τὴν τε Καρχηδόνα, πόλεις ἀρχαίας, λαμπρὰς, ἐπισήμους, ἀπολωλυίας, ἧ μὲν ἀποικίας Ῥωμαίων ἐνόμισεν⁸, ἀπόκισεν· ἧ δὲ τοῖς ἀρχαίοις ὀνόμασιν ἐτίμησεν⁹, ἀπέδωκε τῇ μνήμῃ τῶν ἐνοικησάντων ποτὲ αὐτὰς, μηδὲν διὰ τὴν ἐκεῖνων ἔχθραν τοῖς χωρίοις τοῖς μηδὲν σφᾶς ἀδικήσασι [μνησικακήσας. Καὶ αἱ μὲν, ὥσπερ ἄμα

1. Dion est, avec Aulu-Gelle (XIII, 14), le seul auteur qui fasse mention de ce reculement du pomerium par César. Le pomerium était une espèce de grand chemin large d'environ 50 mètres tracé autour et à l'extérieur de la ville, dont il formait l'enceinte religieuse et marquait les limites. Là se prenaient les auspices qui intéressaient la cité. Il fut reculé trois fois : d'abord par Romulus et Tatius ; ensuite par Ancus Martius, Servius Tullius, Sylla, Auguste, Claude et Trajan. D'après les lois sacrées, il ne pouvait être reculé que par le citoyen dont les conquêtes avaient agrandi le terri-

qu'il porta. De plus, il recula le pomœrium. Par ces actes et par plusieurs autres, il sembla imiter Sylla ; mais, en faisant grâce à ceux de ses ennemis qui vivaient encore, en leur pardonnant à de mêmes et semblables conditions pour tous, en les élevant aux honneurs, en rendant la dot aux femmes de ceux qui avaient péri, et en donnant à leurs enfants une portion de patrimoine, il condamna énergiquement la cruauté de Sylla, et s'acquitta une haute renommée non-seulement pour sa bravoure, mais aussi pour sa bonté, quoique, d'ordinaire, il soit difficile à un même homme de briller à la guerre et dans la paix. César était fier de ces actes, et aussi de ce qu'il avait relevé Carthage et Corinthe. En effet, si, au dedans comme au dehors de l'Italie, il avait rebâti quelques villes et en avait rétabli quelques autres, plusieurs en avaient fait autant, tandis que Corinthe et Carthage, villes antiques, magnifiques, célèbres, qui étaient détruites, obtinrent de lui le droit de colonies romaines et des colons ; et que, de plus, il leur accorda l'honneur de leurs noms antiques, pardonna à la mémoire de leurs anciens habitants, sans que leur haine lui fit garder aucun ressentiment contre des places qui n'étaient pas coupables envers les Romains. Ces villes donc, jadis détruites ensemble,

toire de la république. Il serait possible, comme le fait observer Reimarus (*Addenda*), que César ait eu ce projet, mais que la mort l'ait empêché de l'exécuter, ce qui aurait donné lieu à l'erreur de Dion. — 2. H om.

3. Gron. d'après A, et les éd. subséq. ; vulg. et les autres mss. (excepté B et F) om. : καὶ ἐκείνων... ἀποδοῦναι. — 4. D om. — 5. A, B, F, Reim., Sturz et Bekk. ; les autres mss. : ἐν πλῆθει. — 6. Cf. Plut., 60.

7. A, F et Bekk. ; vulg. om. — 8. A, F, Reim., Sturz et Bekk. ; vulg. : ἐνόμισα δεῖν. — 9. A, B, C, D, F, G et Bekk. ; vulg. : ἐτίμησεν ὀνόμασιν.

πρότερον καθηρέθησαν, οὕτω καὶ τότε ἅμα ἀνεδιώσκοντο, καὶ ἔμελλον καὶ αὖθις ἀνθήσειν.

51. Πράττοντος δὲ αὐτοῦ ταῦτα, ἐπιθυμία τε πᾶσι τοῖς Ῥωμαίοις ὁμοίως ἐσῆλθε, τιμωρῆσαι τῷ τε Κράσσῳ καὶ τοῖς σὺν αὐτῷ φθαρῆσι, καὶ ἐλπίς τότε¹, εἴπερ ποτὲ, τοὺς Πάρθους καταστρέψασθαι. Τόν τε οὖν πόλεμον τῷ Καίσαρι ὁμοθυμαδὸν ἐψηφίσαντο, καὶ τὴν παρασκευὴν² αὐτοῦ πολλὰν ἐποιοῦντο. Τὰ τε γὰρ ἄλλα, καὶ ὅπως ἐκεῖνός τε³ πλείοσιν ὑπηρέταις χρῆσθαι ἔχη, καὶ ἡ πόλις⁴ μὴτ' ἀνευ ἀρχόντων ἐν τῇ ἀπουσίᾳ αὐτοῦ γένηται, μὴτ' αὖ καθ' ἑαυτὴν αἰρουμένη τινὰς στασιάζῃ, διενουοῦντο μὲν καὶ ἐς τρία ἔτη αὐτοὺς προκαταστῆσαι (τοσοῦτου γὰρ χρόνου πρὸς τὴν στρατείαν χρῆζειν ἐδόκουν)· οὐ μέντοι καὶ πάντας προαπέδειξαν. Ἡρεῖτο γὰρ τῷ μὲν λόγῳ⁵ τοὺς ἡμίσεις ὁ Καῖσαρ⁶ (ἐν νόμῳ δὴ τινι τοῦτο ποιησάμενος), ἔργῳ δὲ, πάντας. Καὶ ἐς μὲν τὸ πρῶτον ἔτος ταμίαι τεσσαράκοντα προεχειρίσθησαν, ὥσπερ καὶ⁷ πρότερον· καὶ ἀγορανόμοι, τότε πρῶτον, δύο μὲν καὶ ἐξ εὐπατριδῶν, τέσσαρες δὲ ἐκ τοῦ πλήθους, ὧν οἱ δύο τὴν ἀπὸ τῆς Δήμητρος ἐπίκλησιν φέρουσιν, ὅπερ που καὶ ἐς τὸδε ἐξ ἐκεῖνου καταδειχθὲν ἐμμεμένηκε. Στρατηγοὶ δὲ ἀπέδειχθησαν μὲν ἑκκαίδεκα· ἀλλ' οὐ τοῦτο γράφω (καὶ γὰρ πρόσθεν

1. Sturz (leçon proposée par Reim.) et Bekk.; vulg. : ἡλιπistö τε.

2. Reim. (*Addenda*) et Bekk., vulg. : κατασκευήν. — 3. A, B, F et Bekk., vulg. om. — 4. Bekk.; vulg. : καὶ ἡ τε πόλις. Reiske avait proposé de retrancher le τε ou le καί.

reprenaient vie à la fois, et allaient redevenir florissantes.

51. Tandis que César était ainsi occupé, les Romains concurent tous également le désir de venger Crassus et ceux qui avaient péri avec lui, et, plus que jamais, l'espoir de soumettre les Parthes. La guerre fut donc, d'un accord unanime, confiée à César par un décret, et l'on fit d'immenses préparatifs. Entre autres mesures, pour que César eût plus de serviteurs sous ses ordres, et que la ville, en son absence, ne fût ni privée de magistrats, ni exposée à des dissensions, si elle en choisissait elle-même quelques-uns, on imagina de les désigner pour trois ans, durée présumée de l'expédition ; néanmoins on ne les nomma pas tous. En apparence, César en désignait la moitié (il y était autorisé par une loi) ; mais, en réalité, il les nommait tous. Pour la première année, on nomma quarante questeurs, comme auparavant, et pour la première fois alors on institua deux édiles patriciens et quatre édiles plébéiens ; les deux édiles patriciens portent le titre d'édiles de Cérès, et cette institution s'est maintenue depuis cette époque jusqu'à nos jours. On créa aussi seize préteurs, circonstance dont je parle (ce nombre avait été atteint aupara-

5. A, F et Bekk. ; vulg. : ἤρειτο μὲν τῷ λόγῳ.

6. Cf. Suét., 41.

7. Gron. d'après A ; les autres mss. (excepté B et F) om. : ταμίαι . . . ὄσκις καί.

ἐγεγόνεσαν), ἀλλ' ὅτι ¹ καὶ ὁ Πούπλιος ὁ Οὐεντίδιος ἐν αὐτοῖς ἤρέθη. Οὗτος γὰρ τὸ μὲν ἀρχαῖον ἐκ τοῦ Πικῆνου, ὡς ² εἴρηται μοι, ἦν ἀντιπολεμησας δὲ τοῖς ³ Ῥωμαίοις, R.p. 379. ὅτε οἱ σύμμαχοι σφίσι ἐπολεμώθησαν, ἤλω τε ὑπὸ τοῦ Πομπηίου τοῦ Στράβωνος, καὶ ἐν τοῖς νικητηρίοις αὐτοῦ δεδεμένος ⁴ ἐπόμπευσε ⁵· καὶ μετὰ τοῦτο ἀφθεῖς, ἕς τε τὸ συνέδριον χρόνῳ ὕστερον ἐνεγράφη, καὶ στρατηγὸς τότε ὑπὸ ⁶ τοῦ Καίσαρος ἀπεδείχθη. Καὶ ἕς τοσοῦτόν γε προῶν ἐπηξήθη, ὥστε καὶ τοὺς Πάρθους νικῆσαι, καὶ ἐπινίκια αὐτῶν ⁷ πέμψαι. Οἱ μὲν οὖν τῷ πρώτῳ μετ' ἐκεῖνο ἔτει ἄρξοντες ⁸ πάντες προκατέστησαν· ἕς δὲ δὴ τὸ δεύτερον, οἱ τε ὑπατοὶ καὶ οἱ δήμαρχοι μόνοι, τοσοῦτον ἐδέησε καὶ ἕς τὸ τρίτον τινὰ ἀποδειχθῆναι. Καὶ ἔμελλε καὶ αὐτὸς δικτάτωρ ἐν ἀμφοτέροις αὐτοῖς ἄρξεν. Τούς τε ἱππαρχήσοντας ἄλλον τέ τινα ⁹, καὶ τὸν Ὀκταούϊον, καίπερ μειράκιον ἔτι καὶ τότε ὄντα, προσχειρίσατο. Ἐς τε τὸ παρὸν, ἐν ᾧ ταῦτα ἐγίγνετο ¹⁰, ὑπατόν τε ἀνθ' ἑαυτοῦ τὸν Δολοβέλλαν ἀντικατέστησε, καίτοι τοῦ Ἀντωνίου πάντα τὸν ἐνιαυτὸν μέλλοντος ἄρξεν· καὶ τῷ Λεπίδῳ τὴν τε Γαλατίαν τὴν περὶ Νάρβωνα, καὶ τὴν Ἰβηρίαν τὴν πλησιόχωρον

1. Bekk.; vulg. : ἀλλ' οὐ τοῦτο. . . γράφω. Καὶ πρόσθεν ἐγεγόνεσαν. Ἄλλοι τε καὶ, leçon des mss. qui, cependant, ne reconnaissent pas la lacune. Pour les nombreuses conjectures auxquelles a donné lieu cette leçon, je renvoie à l'éd. de Sturz, t. II, p. 183. A, B, F, I autorisent l'addition de γὰρ avant πρόσθεν; ἐγεγόνεσαν est une correction de Sturz.

2. A, F : ὥσπερ.

3. A, B, E, F, G et Sturz; vulg. et Bekk. om.

4. G : δεδομένος. — 5. Cf. XLIX, 21.

6. Reiske, Sturz et Bekk.; vulg. : ἐπί.

vant) seulement parce que P. Ventidius fut élu parmi eux. Ce Ventidius, ainsi que je l'ai dit plus haut, était d'une antique famille du Picénum; dans la guerre Sociale, où il combattit contre les Romains, il fut fait prisonnier par Pompéius Strabon, et figura enchaîné dans la pompe de son triomphe; rendu ensuite à la liberté, il fut plus tard admis dans le sénat, et alors nommé préteur par César. Sa fortune monta successivement si haut qu'il vainquit les Parthes et obtint le triomphe. C'est ainsi donc que les magistrats qui devaient entrer en charge l'année suivante furent tous nommés. Pour la seconde année, les consuls et les tribuns le furent seuls, bien loin qu'il y en ait eu aucun de désigné pour la troisième. César devait lui-même, pendant ces deux années, exercer la dictature. Il se choisit deux maîtres de cavalerie, un autre citoyen et Octave, bien que ce dernier ne fût encore alors qu'un adolescent. Pour la présente année, celle où se passaient ces événements, César fit Dolabella consul à sa place, bien qu'Antoine dût rester en charge l'année tout entière, et il confia à Lépidus le gouvernement de la Gaule Narbonnaise et celui de l'Espagne citérieure, afin de

8. Wagner, approuvé par Sturz: αὐτόν. — 9. A, B, F, H, I, Leuncl., Sturz et Bekk.; vulg. : ἀρέαντες.

10. Leuncl. et Bekk.; vulg. : τοῦ τε ἱππαρχήσαντος ἄλλον τινα. Le τε après ἄλλον a été ajouté par Bekk.; il se trouve dans A, B, C, F, G, H, I. Sturz défend la vulgate: « Genitivi pendent a verbo προσχευρίσαστο, sic: *pro Lepido, qui magister equitum erat, elegit, nempe in duos annos sequentes.* » Par ἄλλον τέ τινα, il faut entendre Cn. Domitius; quant à Octave, cf. la note de Reimarus.

11. A, F, I et Bekk. : ταῦτ' ἐτίγητο.

προστάξας, δύο ἀντ' αὐτοῦ ¹ ἑτέρους, ἰδίᾳ γε ἑκάτερον, ἰππαρχῆσαι ἐποίησεν. Ὡς γὰρ εἴρηται ², πολλοῖς εὐεργεσίας ³ ὀφείλων, διὰ τε τῶν τοιούτων αὐτὰς καὶ διὰ τῶν ἱερωσυνῶν ἀπεδίδου ⁴. ἔς τε τοὺς πεντεκαίδεκα ἕνα, καὶ ἔς τοὺς ἑπτὰ αὖ ⁵ καλουμένους, τρεῖς ἑτέρους προσαποδείξας ⁶.

1. Sturz et Bekk. ; vulg. : αὐτῶν. « Pro ἀντ' αὐτῶν, dit Sturz, reponendum videtur ἀντ' αὐτοῦ, quod ad Lepidum pertineat. »

2. A, B, F om. : ὥς γὰρ εἴρηται.

3. Leuncl. et Bekk., d'après Xyl. qui traduit : *quum enim plurimis*

mettre à leur place deux maîtres de la cavalerie qui devaient commander chacun séparément. Car, ainsi qu'il a été dit, comme il était redevable de services à beaucoup de gens, il les payait par ce moyen et en distribuant des sacerdoces, en adjoignant un membre aux quindécemvirs, et trois autres aux septemvirs.

beneficia deberet, correction d'ailleurs justifiée par le mot *αὐτάς*, qui suit ; vulg. : *εὐεργεσίαν* ; A, B, F : *πολλοῖς γὰρ εὐεργεσίαν*.

4. Cf. XLII, 51. — 5. Wagner, approuvé par Sturz : *ἄνδρας*. — 6. J : *προαποδείξας*.



ΤΩΝ
ΔΙΩΝΟΣ
ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΡΩΜΑΙΚΩΝ
ΤΟ ΤΕΣΣΑΡΑΚΟΣΤΩ ΤΕΤΑΡΤΩ ΒΙΒΑΙΟΝ.

Τάδε ἐνεστιν ἐν τῷ τεσσαρακοστῷ τετάρτῳ τῶν Δίωνος Ῥωμαϊκῶν.

Περὶ τῶν Καίσαρι ψηφισθέντων.

Περὶ τῆς ἐπιβουλῆς τῆς ἐπ' αὐτὸν συστάσεως.

Ὡς Καῖσαρ ἐσφάγη¹.

Ὡς δόγμα ἐγένετο μὴ μνησικακεῖν αὐτοὺς ἀλλήλοις.

Περὶ τῆς τοῦ Καίσαρος ταφῆς, καὶ τοῦ λεχθέντος ἐπ' αὐτῷ λόγου.

R. p. 389. Χρόνου πλήθος μέχρι τῆς Ιουλίου Καίσαρος δικτατορίας τὸ πέμπτον² μετὰ τοῦ Λεπίδου ἱπάρχου, καὶ ὑπατείας τὸ ε'³ μετὰ Μάρκου Ἄντωνίου.

1. G donne à ces mots le quatrième rang au lieu du troisième. — 2. Il serait plus exact, suivant Reimarus, de lire : τὰ λοιπὰ τῆς ... δικτατορίας,

HISTOIRE ROMAINE

DE DION.

LIVRE QUARANTE-QUATRIÈME.

Matières contenues dans le quarante-quatrième livre de l'Histoire romaine de Dion.

Décrets rendus en l'honneur de César, § 1-11.

Conjuration ourdie contre lui, § 12-18.

Comment César fut assassiné, § 19-22.

Comment fut rendu un décret portant oubli des injures de part et d'autre, § 23-34.

Enterrement de César et discours prononcé en son honneur, § 35-53.

Espace de temps qui s'écoule jusqu'à la cinquième dictature de Jules César, avec Émilius Lépidus pour maître de la cavalerie, et son cinquième consulat, avec Marc-Antoine pour collègue.

comme en tête d'autres livres. Dion ayant déjà commencé dans le précédent livre à raconter les faits de cette année. — 3. E om. : μέτα... τὸ ε'.

1. Ὁ ¹ μὲν οὖν Καῖσαρ ταῦθ' οὕτως, ὡς καὶ ἐπὶ τοὺς Πάρθους στρατεύσων, ἔπραξεν· οἷστρος δέ τισιν ἀλιτηριώδης, φθόνῳ τε τοῦ προήκοντος ², καὶ μίσει τοῦ προτετιμημένου σφῶν, προσπεσὼν ³, ἐκεῖνόν τε ἀνόμως ἀπέκτεινε, καινὸν ⁴ ἀνοσίου δόξης ὄνομα ⁵ προσλαβὼν, καὶ τὰ ψηφισθέντα διεσχέδασε, στάσεις τε ⁶ αὐθις ἐξ ὁμονοίας καὶ πολέμους ἐμφυλίους τοῖς Ῥωμαίοις παρεσκεύασεν. Ἐλεγον μὲν γὰρ καθαιρέται τε τοῦ Καίσαρος καὶ ἐλευθερωταὶ τοῦ δήμου γεγονέναι, τὸ δ' ἀληθές ⁷, ἐκεῖνῳ τε ἀσεβῶς ἐπεβούλευσαν, καὶ τὴν πόλιν ὀρθῶς ἤδη πολιτευομένην ἐστασίασαν.

2. Δημοκρατία γὰρ ὄνομα μὲν ⁸ εὐσχημον ἔχει, καὶ τινα καὶ ⁹ ἰσομοιρίαν πᾶσιν ἐκ τῆς ἰσονομίας φέρειν δοκεῖ, ἐν δὲ δὴ τοῖς ἔργοις ἐλέγχεται μηδὲν ὁμολογοῦσα τῷ προσήματι· καὶ τούναντίον ἡ μοναρχία, δυσχερές μὲν ἀκοῦσαι, χρησιμώτατον δὲ ἐμπολιτεύσασθαι ¹⁰ ἐστὶ. Ῥᾶόν τε γὰρ ἓνα τινα χρηστὸν ἢ πολλοὺς εὐρεῖν. Ἄν τε ¹¹ καὶ τοῦτο χαλεπὸν τισιν εἶναι δοκῆ, πᾶσα ἀνάγκη ἐκεῖνό γε ἀδύνατον ὁμολογηθῆναι εἶναι· οὐ γὰρ προσήκει τοῖς πολλοῖς ἀρετὴν κτᾶσθαι. Εἰ δ' οὖν καὶ φαῦλός τις αὐταρχήσειεν, ἀλλὰ τοῦ γε ¹² πλῆθους τῶν ὁμοίων αἰρετώτερός ἐστιν· ὥσπερ που καὶ τὰ ἔργα τὰ τε τῶν Ἑλλήνων καὶ τὰ τῶν βαρβάρων, τῶν τε Ῥω-

1. E om. — 2. Les mss., Leuncl. et les éd. subséq.; vulg. : προσήκοντος. — 3. G om. — 4. Reiske : κενόν. — 5. C om. — 6. C, G, H : δέ.

7. A, D, F, G, I : τὸ δὲ ἀληθές. — 8. A, F et Bekk.; vulg. om.; Sturz reconnaît que ce mot doit, tout au moins, être sous-entendu.

1. Telles furent les mesures prises par César au moment de marcher contre les Parthes; mais une fureur exécrationnelle, née de l'envie pour sa supériorité et de la haine contre son élévation, s'étant tout à coup emparée de quelques hommes, sous le nom nouveau d'une gloire sacrilège, il fut assassiné au mépris des lois; ses décrets furent déchirés, des séditions et des guerres civiles furent, après la concorde, préparées de nouveau aux Romains. Ils se disaient meurtriers de César et libérateurs du peuple, mais, en réalité, ils ne furent que des conspirateurs impies et livrèrent aux factions la république qui commençait à jouir d'une administration régulière.

An de Rome 710.
César dictateur V.
et consul V
avec Antoine pour collègue

2. Le gouvernement républicain impose par son nom, et semble, par suite de l'égalité devant la loi, donner à tous l'égalité des droits; mais les faits démontrent qu'il n'est nullement conforme à son nom. Tout au contraire, le mot de monarchie sonne péniblement aux oreilles; mais c'est la forme de gouvernement qui offre le plus d'avantages. Il est plus facile, en effet, de trouver un seul homme de bien que d'en trouver plusieurs. Si l'une de ces choses paraît être difficile, on avouera de toute nécessité que l'autre, du moins, est impossible; car la vertu n'est pas un bien qui appartienne à la foule. Si donc c'est un méchant qui exerce l'autorité, mieux vaut que ce soit lui que la multitude de ses pareils, ainsi qu'en témoigne l'histoire des Grecs, des Barbares et des Romains

9. A, F et Bekk.; vulg. om. — 10. G : ἐμπολιτεύσασθαι; C : ἐμπολιτεύσθαι.

11. Bekk.; Reiske : δε; vulg. : γε. — 12. Leuncl. et les éd. subséq.; vulg. et les mss. : τε

μαίων αὐτῶν, τεκμηριοῖ. Τά τε γὰρ ἀμείνω, πολὺ μείζω καὶ πλείω, καὶ πόλεσι καὶ ιδιώταις, ἐκ βασιλέων, ἢ δῆμων, αἰεὶ ποτε ἐγένετο· καὶ τὰ [χειρῶ] δυσχερέστερα¹ ἐν ταῖς μοναρχίαις ἢ ταῖς ἀγλοκρατίαις συμβαίνει. Εἰ γὰρ πού καὶ δημοκρατία τις ἦνθησεν, ἀλλ' ἐν γε² βραχεῖ χρόνῳ ἤκμασε, μέχρις οὗ μήτε μέγεθος, μήτε ἰσχὺν³ ἔσχον⁴, ὥστε ἢ ὕβρεις σφίσι ἐξ εὐπραγίας, ἢ φθόρους ἐκ φιλοτιμίας ἐγγενέσθαι. Πόλιν δὲ⁵, αὐτὴν τηλικαύτην οὔσαν, καὶ τοῦ τε καλλίστου τοῦ τε πλείστου τῆς οἰκουμένης τῆς ἐμφανοῦς⁶ ἄρχουσαν⁷, καὶ πολλὰ μὲν ἀνθρώπων ἦθη⁸ καὶ διάφορα κεκτημένην, πολλοὺς δὲ καὶ μεγάλους πλοῦτους ἔχουσαν, ταῖς τε πράξεις καὶ ταῖς τύχαις παντοδαπαῖς καὶ ἰδία καὶ δημοσία χρωμένην, ἀδύνατον μὲν ἐν δημοκρατίᾳ σωφρονῆσαι, ἀδυνατώτερον δὲ, μὴ σωφρονοῦσαν, ὀμονοῆσαι. Ὡστ' εἴπερ ταῦτα οὕτως ὅ τε Βροῦτος ὁ Μάρκος καὶ ὁ Κάσσιος ὁ Γάιος ἐξελογίσαντο, οὐκ ἂν ποτε τὸν τε προστάτην καὶ τὸν κηδεμόνα αὐτῆς ἀπέκτειναν, οὐδ' ἂν μυρίων αἰτίοι κακῶν καὶ ἑαυτοῖς καὶ τοῖς ἄλλοις τοῖς τότε ἀνθρώποις⁹ ἐγένοντο.

3. Ἔσχε δὲ ὧδε, καὶ αἰτίαν τήνδε ὁ θάνατος αὐτοῦ ἔλαβεν· οὐ γὰρ δὴ καὶ ἀναίτιον πάντῃ τὰ ἐπίφθονον ἐκτίσατο, πλὴν καθ' ὅσον αὐτοὶ οἱ βουλευταὶ¹⁰ ταῖς τε καινότησι

R. p. 382.

1. Bekk.; Reiske: τὰ δεῖνὰ δυσχερέστερα; vulg.: τὰ δυσχερέστερα, qui ne peut s'expliquer qu'en ajoutant ἦττον avec Xyl. ou πολὺ ἐλάττω avec Odd.; A, F, G, H, I: τὰ δυσχερέστατα.

2. A, B, F et Bekk.; vulg. om. — Sur les diverses circonstances qui précédèrent et qui suivirent la mort de César, le lecteur consultera avec intérêt un curieux fragment de la Biographie d'Auguste, récemment découvert, et publié pour la première fois par M. Ch. Müller dans le tome III

eux-mêmes. Les avantages pour les villes et pour les particuliers ont toujours été plus grands et plus nombreux avec la royauté qu'avec la république; les revers sous une monarchie arrivent plus difficilement que sous un gouvernement populaire. Si, en effet, une démocratie a été quelque part florissante, elle n'a subsisté que peu de temps, c'est-à-dire tant qu'elle n'a eu ni assez de grandeur ni assez de force pour que la prospérité donnât naissance aux violences, l'ambition aux rivalités. Or Rome elle-même, dans l'état où elle était, Rome, qui commandait à la partie la plus belle et la plus grande du monde connu, qui avait conquis des peuples de mœurs si diverses, qui renfermait des trésors si nombreux, qui se distinguait, État et particuliers, par des hauts faits et des exploits de toute espèce, ne pouvait garder la modération sous un gouvernement républicain; elle pouvait bien moins encore, en s'écartant de la modération, conserver la concorde. Ainsi donc, si Marcus Brutus et Caius Cassius eussent fait ces réflexions, jamais ils n'auraient assassiné le chef et le tuteur de Rome, et ne seraient devenus pour eux-mêmes et pour tous les autres hommes de ce temps la cause de maux sans nombre.

3. Voici, du reste, comment se passa la chose, et la raison qu'on donna du meurtre de César : car ce ne fut pas tout à fait sans motif que l'envie s'attacha à lui, quoi-

des *Fragmenta Historicorum Græcorum* de la collection Didot, réédité ensuite séparément par M. Piccolos, avec une traduction française en regard, due à M. Alfred-Firmin Didot.

3. A, B, F : μήτε ἰσχυόν — 4. C, G, H : ἔσχεν.

5. A, F, Reiske et Bekk ; vulg. : τε. — 6. A, B, C, F, G, H : τῆς ἀποδοῦς οἰκουμένης. — 7. C om. — 8. Leuncl. : ἐβντ. — 9. A, B om. : τοῦ τότε ἀνθρώπου. — 10. Cf. ci-après ch. 8. et Plut. ch. 57.

καὶ ταῖς ὑπερβολαῖς τῶν τιμῶν¹ ἐξάραντες τε αὐτὸν καὶ φυσῆσαντες, ἔπειτα ἐπ' αὐταῖς ἐκείναις καὶ ἐμέμφοντο καὶ διέβαλλον, ὡς ἡδέως τε σφᾶς λαμβάνοντα καὶ ὀγκηρότερον ἀπ' αὐτῶν ζῶντα. Ἔστι μὲν γὰρ ὅτε² καὶ ὁ Καῖσαρ ἤμαρτε, δεξάμενός τέ³ τινα τῶν ψηφισθέντων οἱ, καὶ πιστεύσας ὄντως αὐτῶν ἀξιοῦσθαι· πλεῖστον⁴ δὲ ὅμως ἐκείνοι, οἵτινες ἀρξάμενοι τιμᾶν αὐτὸν ὡς καὶ ἄξιον, προήγαγον ἐς αἰτίαν οἷς ἐψηφίζοντο. Οὐτε⁵ γὰρ διωθεῖσθαι πάντα αὐτὰ ἐτόλμα, μὴ καὶ ὑπερφρονεῖν νομισθεῖη· οὐτ' αὖ, λαμβάνων, ἀσφαλῆς εἶναι ἡδύνατο⁶· τὸ γὰρ ὑπερβάλλον τῶν τε τιμῶν καὶ τῶν ἐπαίνων⁷ χαυνοτέρους πως καὶ τοὺς πάνυ σώφρονας, ἄλλως τε καὶ ἀληθῶς⁸ γίγνεσθαι δοκῶσι, ποιεῖ.

4. Ἐγένετο δὲ τὰ δοθέντα αὐτῷ μετ' ἐκείνα, ὅσα εἰρηται⁹, τοσάδε καὶ τοιάδε· καθ' ἓν γὰρ, εἰ καὶ μὴ πάντα ἅμα μῆτε ἐσπνήχθη¹⁰ μῆτε ἐκυρώθη, λελέξεται. Τὰ μὲν γὰρ πρῶτα φέρεσθαι τε αὐτὸν¹¹ αἰεὶ, καὶ ἐν αὐτῇ τῇ πόλει τὴν στολὴν τὴν ἐπινίκιον ἐνδεδυκότα, καὶ καθέζεσθαι ἐπὶ τοῦ ἀρχικοῦ δίφρου πανταχῇ, πλὴν ἐν ταῖς πανηγύρεσιν, ἐψηφίσαντο· τότε¹² γὰρ ἐπὶ τε τοῦ δημαρχικοῦ βήθρου καὶ μετὰ τῶν αἰεὶ δημαρχούντων θεάσασθαι¹³ ἔλαβε. Σκυλά τέ τινα ὀπίμα ἐς τὸν τοῦ Διὸς τοῦ Φερετριίου νεῶν ἀναθεῖναι οἱ, ὥσπερ τινὰ πολέμιον στρατήγον¹⁴ αὐτοχειρίᾳ ποι πε-

1. A, F om. — 2. Bekk. : ὅτι. — 3. G : δέ. — 4. A, B, C, D, F, I, R. Et. et Bekk. ; Reim. et Sturz : πλεῖστον. — 5. Bekk. ; vulg. : οὐ.

6. B et Sturz : ἐδύνατο. — 7. Reiske et Bekk. ; vulg. : ὥστε. — 8. A, B, C, F, H, I et Bekk. ; vulg. : καὶ τῶν ἐπαίνων. — 9. Cf. XLII, 20 et XLIII, 14, 42 et suiv.

que les sénateurs eux-mêmes semblaient l'élever à ces honneurs nouveaux et excessifs qui le remplirent de vanité, tout exprès pour le blâmer ensuite et le calomnier à cause de ces mêmes honneurs, prétendant qu'il les recevait avec plaisir et qu'il n'en devenait que plus orgueilleux. Sans doute, César commit une faute en acceptant quelques-uns des décrets en son honneur, et en s'imaginant qu'on l'en jugeait véritablement digne; mais la plus grande faute, cependant, fut à ceux qui, lui ayant, dès le principe, décerné des honneurs comme s'il en était digne, l'exposèrent au blâme par leurs décrets. En effet, César n'osait les repousser tous dans la crainte de paraître les dédaigner, et, en les recevant, il ne pouvait échapper à bien des dangers; car des honneurs et des éloges excessifs rendent vain même l'homme le plus sage, surtout quand ces honneurs semblent mérités.

4. Voici quels furent, à la suite de celles que j'ai déjà rapportées, le genre et la nature des distinctions qu'on lui décerna; je les relaterai ici en une seule fois, bien qu'elles n'aient été ni proposées, ni décrétées toutes simultanément. D'abord on décida qu'il aurait toujours le premier rang dans l'État, qu'il se montrerait, même dans Rome, revêtu de la robe triomphale; qu'il serait assis sur la chaise curule partout, excepté dans les jeux publics, auxquels on lui permit d'assister sur le banc réservé au tribunat, au milieu des tribuns en charge. On lui permit de suspendre des dépouilles opimes dans le temple de

10. Gron. d'après A, et les ed. subseq.; les autres mss. (excepté B et F) om. : μήτε ἐστηνάχθη. — 11. G om. — 12. Xyl., H. Et., Leuncl. et les éd. subseq., au lieu de : τὸ τε. — 13. Reiske : θεῶσθε, à cause des infinitifs présents qui précèdent. — 14. Reiske et Bekk.; vulg. : τῶσπαι-
ρηρον. Cf. Sturz, t. V, note 10°.

R. p. 383. φονευκῶτι, καὶ τοῖς ῥαβδούχοις δαφνηφοροῦσιν αἰεὶ χρῆσθαι· μετὰ τε τὰς ἀνοχὰς τὰς Λατίνας ἐπὶ κέλητος ¹ ἐς τὴν πόλιν ἐκ τοῦ Ἄλθανοῦ ἐσελεύνην ἔδοσαν. Πρὸς τε τούτοις τοιούτοις ² οὔσι, πατέρα τε αὐτὸν τῆς πατρίδος ἐπωνόμασαν, καὶ ἐς τὰ νομίσματα ἐνεχάραξαν. Τὰ τε γενέθλια αὐτοῦ δημοσίᾳ θύειν ἐψηφίσαντο· καὶ ἐν ταῖς πόλεσι, τοῖς τε ναοῖς τοῖς ἐν τῇ Ῥώμῃ πᾶσιν, ἀνδριάντα τινὰ αὐτοῦ εἶναι ἐκέλευσαν καὶ ἐπὶ γε ³ τοῦ βήματος δύο, τὸν μὲν, ὡς τοὺς πολίτας σεσωκότος, τὸν δὲ, ὡς τὴν πόλιν ἐκ πολιορκίας ἐξηρημένου, μετὰ τῶν στεφάνων τῶν ἐπὶ τοῖς τοιούτοις νενομισμένων, ἰδρύσαντο. Νεῶν τε Ὀμονοίας Καινῆς ⁴, ὡς καὶ δι' αὐτοῦ ⁵ εἰρηνοῦντες, οἰκοδομηῆσαι, καὶ πανηγυρίν αὐτῇ ⁶ ἐτησίαν ἄγειν ἔγνωσαν.

5. Ὡς δὲ ⁷ ταῦτα ἐδέξατο, τὰ τε ἔλη οἱ τὰ Πομπτῖνα ⁸ χῶσαι, καὶ τὸν ἰσθμὸν τὸν τῆς Πελοποννήσου διορύξει, βουλευτήριόν τε τι καινὸν ποιῆσαι προσέταξαν, ἐπειδὴ τὸ Ὀστίλιον, καίπερ ἀνοικοδομηθὲν, καθηρέθη ⁹, πρόφασιν μὲν τοῦ ναὸν Εὐτυχίας ἐνταῦθα οἰκοδομηθῆναι ¹⁰, ὃν καὶ ὁ Λέπιδος ἱππαρχήσας ἐξεποίησεν, ἔργῳ δὲ, ὅπως μήτε ἐν ἐκείνῳ τὸ τοῦ Σύλλου ὄνομα σώζοιτο, καὶ ἕτερον ἐκ καινῆς κατασκευασθὲν, Ἰούλιον ὀνομασθεῖη· ὥσπερ που καὶ τὸν τε μῆνα

1. Reim., Sturz et Bekk.; A, B, F: ἐπὶ κέλητα; C, E, G, H, I, J et vulg.: ἐπίκλησιν.

2. J om. — 3. C, G, J: τε. — 4. Reimarus: « Appellat Novæ Concordiæ templum Dio, quod ab Opimio (Cf. Plut. C. Gracch., 27) in Foro conditum fuit post Gracchum Juniorem interfectum; vocatque Ὀμονοίας Καινῆς, quia jam a longo tempore Romæ fuerat templum Concordiæ vetus

Jupiter Férétrien, comme s'il eût tué de sa propre main quelque général ennemi, d'avoir toujours des lauriers aux faisceaux de ses licteurs, et, au retour du mont Albain, après les Fêtes Latines, de faire à cheval son entrée dans Rome. En outre, on lui donna le nom de père de la patrie, et on grava ce titre sur les monnaies. On décréta que le jour de sa naissance des sacrifices seraient célébrés aux frais du trésor public; on ordonna qu'il aurait une statue dans toutes les villes et dans tous les temples de Rome; on lui en éleva deux sur la tribune aux harangues, l'une comme ayant sauvé la vie à ses concitoyens, l'autre comme ayant délivré la ville d'un siège, l'une et l'autre avec la couronne donnée par la loi pour ces sortes d'actions. Il fut encore résolu qu'on bâtirait un temple à la Concorde Nouvelle, en souvenir de la paix rendue à Rome par César, et que, tous les ans, on y célébrerait des jeux publics.

5. Quand il eut accepté ces honneurs, on le chargea de combler les marais Pontins, de percer l'isthme du Péloponnèse, de construire une nouvelle curie, car la curie Hostilia avait été détruite après sa restauration, sous le prétexte d'y bâtir un temple de la Fortune-Prospère, temple qu'acheva Lépidus pendant qu'il était maître de la cavalerie, mais, en réalité, pour que le nom de Sylla ne fût pas conservé, même sur cet édifice, et qu'une nouvelle curie portât le nom de curie Julia; de même aussi que le mois dans lequel César était né fut appelé

quod vovit Camillus; Cf. Plut. 42; Ovid. Fast. I, 640. » — 5. A, B, F : αὐτῶν.

6. Leuncl. et Bekk. : vulg. : αὐτῶν. — 7. Bekk. : vulg. ὡς τα.

8. Bekk. d'après Suét. 44; A, B, F, H : Πόμπινα; vulg. et les autres mss. : Πόντινα. — 9. Cf. Suét. 44; Plut. 48; Plin. Hist. Nat. IV, 4.

10. A, F : ἐν τῷ οἰκοδομηθῆναι.

ἐν ᾧ ἐγεγένητο ¹ Ἰούλιον ², καὶ τῶν φυλῶν μίαν τὴν κλήρω
 R.p.384. λαχοῦσαν, Ἰουλίαν ἐπεκάλεσαν. Καὶ αὐτὸν μὲν τιμητὴν καὶ
 μόνον καὶ διὰ βίου εἶναι ³. τά τε τοῖς δημάρχοις δεδομένα
 καρποῦσθαι· ὅπως ἂν τις ἢ ἔργῳ ἢ καὶ ⁴ λόγῳ αὐτὸν ὑβρίση,
 ἱερός τε ἦ ⁵ καὶ ἐν τῷ ἅγει ἐνέχηται, τὸν δὲ δὴ υἱὸν (ἂν
 τινα γεννήσῃ, ἢ καὶ ἐσποιησῆται ⁶) ἀρχιερέα ἀποδειχθῆναι
 ἐψηφίσαντο.

6. Ὡς δὲ καὶ τούτοις ἔχαιρε ⁷, δίφρος τέ οἱ ἐπίχρου-
 σος ⁸, καὶ ⁹ στολὴ, ἣ ποτε οἱ βασιλεῖς ἐκέχρητο, φρουρά
 τε ἐκ τῶν ἰππέων καὶ ἐκ τῶν βουλευτῶν ἐδόθη ¹⁰. καὶ προσ-
 ἐτι καὶ εὐχεσθαι ὑπὲρ αὐτοῦ δημοσίᾳ κατ' ἔτος ἕκαστον,
 τὴν τε τύχην αὐτοῦ ὀμνῦναι, καὶ τὰ πραχθησόμενα αὐτῷ
 πάντα, κύρια ἕξειν ¹¹ ἐνόμισαν. Καὶ τούτου καὶ πενταετη-
 ρίδα ¹² οἱ, ὡς ἡρωῖ, ἱεροποιούς τε ἐς τὰς τοῦ Πανὸς γυμνο-
 παιδίας, τρίτην τινὰ ἑταιρίαν ¹³, ἣν Ἰουλίαν ὠνόμασαν ¹⁴.
 καὶ ταῖς ὄπλομαχίαις μίαν τινὰ ἀεὶ ἡμέραν, καὶ ἐν τῇ Ῥώμῃ
 καὶ ἐν τῇ ἄλλῃ Ἰταλίᾳ, ἀνέθεσαν ¹⁵. Καὶ, ἐπειδὴ καὶ ¹⁶ τού-
 τοις ἠρέσκετο, οὕτω δὴ ἕς τε τὰ θεάτρα τὸν τε δίφρον αὐτοῦ
 R.p.385. τὸν ἐπίχρυσον, καὶ τὸν στέφανον τὸν διάλιθον καὶ δια-
 χρυσον, ἐξ ἴσου τοῖς τῶν θεῶν, ἐσκομίζεσθαι ¹⁷. καὶ ταῖς

1. A, F, Sturz et Bekk.: vulg.: ἐγεγένητο. — 2. D, G, H: Ἰούλιος. Cf. Suét. 76. — 3. G om.

4. A, F et Bek.; vulg. om. — 5. A, B, F, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et les autres mss. om. — 6. C, H: ἐσποιησῆται. — 7. Cf. Suét. 76.

8. Cf. Suét. 76; Val. Max. I. 6, 13; Pline, Hist. Nat., XI, 37; App. II, 106. — 9. Vulg. om. Cf. la note de Reimarus. — 10. César refusa cette garde. Cf. le ch. suiv. — 11. A, F, I: ἀεὶν.

Julius, et l'une des tribus fut désignée par le sort pour devenir la tribu Julia. On décréta encore qu'il serait censeur seul et à vie, qu'il jouirait des privilèges accordés aux tribuns du peuple, c'est-à-dire que celui qui lui ferait injure par action ou par parole serait sacrilège et encourrait l'exécration publique; que son fils, s'il venait à en avoir ou même à en adopter un, serait nommé grand pontife.

6. César prenant plaisir à ces honneurs, on lui donna un siège doré, une toge pareille à celles qu'avaient jadis portée les rois, une garde composée de chevaliers et de sénateurs; de plus, il fut résolu que, chaque année, on ferait des prières publiques pour sa personne, qu'on jurerait par sa fortune, qu'on ratifierait tous ses actes. On institua en outre en son honneur, comme en l'honneur d'un héros, des fêtes quinquennales, un troisième collège de prêtres chargés de célébrer les Lupercales, et qui reçut le nom de collège des Juliens; et à perpétuité, dans les combats de gladiateurs, soit à Rome, soit en Italie, un jour qui lui était spécialement consacré. César ayant également accueilli avec plaisir ces nouveaux honneurs, on décréta que dans les théâtres il aurait un siège doré, une couronne enrichie de pierreries et d'or, pareille à celles des dieux, et qu'un char de César serait amené dans les

12. Sous-entendu : πανήγυριν. — 13. Les Luperques, ou flamines de Pan, formaient deux collèges, l'un des *Quintiliens*, l'autre des *Fabiens*. Le troisième collège, celui des *Juliens*, dont il est ici question, ne paraît pas avoir survécu à César.

14. Les mss. : ὀνομάσαντες.

15. F : ἐνέθεσαν. Cf. Cic., Philipp. II, 43. — 16. A F, om.

17. C : ἐκρούζετο

ἵπποδρομαίαις ὄχον¹ ἐσάγεσθαι ἐψηφίσαντο. Καὶ τέλος Δία² τε αὐτὸν ἄντικρυς Ἰούλιον προσηγόρευσαν, καὶ ναὸν αὐτῷ τῆ τ' ἐπιεικείᾳ αὐτοῦ³ τεμενισθῆναι ἔγνωσαν⁴, ἱερέα σφίσι⁵ τὸν Ἀντώνιον, ὥσπερ τινὰ διάλιον, προχειρισάμενοι.

7. Καὶ (ἄγε μάλιστα τὴν διάνοιαν αὐτῶν ἐξέφηνεν) ἅμα τε ταῦτα ἐψηφίζοντο, καὶ τάφον αὐτῷ ἐντὸς τοῦ πωμηνίου ποιήσασθαι ἔδοσαν⁶. τὰ τε δόγματα τὰ περὶ τούτων γιγνόμενα ἐς μὲν στήλας ἀργυρᾶς χρυσεῖς⁷ γράμμασιν ἐνέγραψαν, ὑπὸ δὲ δὴ τοὺς πόδας τοῦ Διὸς τοῦ Καπιτωλίου⁸ ὑπέθεσαν· δηλοῦντές οἱ⁹, καὶ μάλα¹⁰ ἐναργῶς, ὅτι ἄνθρωπος εἶη. Ἡρξάντο μὲν γὰρ τιμᾶν αὐτὸν ὡς καὶ μετριάσοντα· προχωροῦντες δὲ, ἐπειδὴ χαίροντα τοῖς ψηφιζομένοις ἐώρων (πλὴν γὰρ ὀλίγων τινῶν, πάντα αὐτὰ ἐδέξατο), αἰεὶ τι μειζρον¹¹ ἄλλος ἄλλο καθ' ὑπερβολὴν ἐσέφερον, οἱ μὲν ὑπερκολακεύοντες αὐτὸν, οἱ δὲ καὶ διασκόπτοντες. Ἀμέλει καὶ γυναιξίν, ὅσαις¹² ἂν ἐβελήσῃ¹³, συνεῖναί οἱ ἐτόλμησαν¹⁴ τινες ἐπιτρέψαι, ὅτι πολλαῖς καὶ τότε ἔτι, καίπερ πεντηκοντούτης ὦν, ἐχρῆτο. Ἔτεροι δὲ, καὶ οἷγε πλείους, ἔς τε τὸ ἐπίφθονον καὶ ἐς τὸ νεμεσητὸν προάγειν αὐτὸν ὅτι τάχιστα¹⁴ βουλόμενοι, τοῦτ' ἐποίουν¹⁵, ἵνα θάσσον ἀπόληται. Ὅπερ που ἐγένετο, καίτοι τοῦ Καίσαρος καὶ δι' αὐτὰ ταῦτα

1. Cf. Suét. 76. Les mss. : ὄχλον. « Est autem, dit Reimarus, ὄχος, *thensa, deorum vehiculum*, ἄρμα θεῶν. » — 2. Xiph. et Zonaras. Cf. la note de Reimarus. — 3. Cf. App. II, 106. — 4. Conjecture de Reim., approuvée par Baumgarten-Crusius (Suét. César, 76), et adoptée par Sturz et Bekk.; vulg. om. — 5. Xiph. : τούτου. — 6. Ce qui était défendu par les lois; on ne s'en écartait qu'en faveur des grands hommes. Cf. la note 45 de Reimarus.

jeux du cirque. Enfin on le proclama ouvertement Jupiter Julius, et l'on décida qu'un temple, avec une enceinte sacrée, serait élevé à César et à sa clémence, avec Antoine pour prêtre, comme une sorte de flamme dial.

7. Mais (et c'est ce qui mit le mieux en lumière l'intention de ses flatteurs), en même temps qu'ils lui décernaient ces distinctions, ils permirent de lui construire un tombeau dans l'enceinte du Pomérium, gravèrent les décrets relatifs à ces honneurs en lettres d'or sur des plaques d'argent, et les placèrent sous les pieds de Jupiter Capitolin, lui montrant ainsi, de la manière la plus significative, qu'il n'était qu'un homme : car, d'abord, ils lui accordèrent ces privilèges dans la pensée qu'il se conduirait avec modération ; puis, allant plus loin, quand ils virent que leurs décrets lui faisaient plaisir (à l'exception d'un petit nombre, il les accepta tous), ils se mirent à accumuler sur lui outre mesure des honneurs de plus en plus grands, les uns par excès de flatterie, les autres aussi par raillerie. Quelques-uns osèrent lui permettre d'avoir commerce avec toutes les femmes qu'il voudrait ; car, alors encore, quoiqu'il fût sur la cinquantaine, il en avait plusieurs. D'autres, et c'était le plus grand nombre, agissaient ainsi dans l'intention d'attirer sur lui au plus vite l'envie et la haine, afin de hâter sa perte. C'est ce qui arriva en effet, bien

7. A, F et Xiphilin : χρυσείοις. — 8. Les mss., Sturz et Bekk. ; vulg. : Καπιτωλίνου.

9. C, G, H : δηλοῦντές τέ οί. — 10. A, F et Bekk. ; vulg. : μάλιστα.

11. Les éd. ; vulg. : ἀλλ' εἴ τι μείζον; C : ἀλλ' οὐ τι μείζον.

12. Suét. 52 : « Quas et quot vellet, » d'où Casaubon propose : ὁποῖαις καὶ ὅσαις. — 13. Bekk. ; vulg. : θελήσῃ. — 14. Xiph. om. : ὅτι τάχιστα.

15. C : τοῦτο ἐποίουν; Xiph. : τοῦτο ἐποίησαν.

θαρσήσαντος ὡς οὐκ ἂν ποτε οὐθ' ὑπ' ἐκείνων, τοιαῦτά γε ψηφιοζομένων, οὐθ' ὑπ' ἄλλου τινὸς δι' αὐτοὺς ἐπιβουλευθσομένου, καὶ τούτου οὐδὲ σωματοφύλαξιν ἔτι χρησαμένου ¹. τῷ γὰρ δὴ λόγῳ τὸ ² πρὸς τε τῶν βουλευτῶν καὶ πρὸς τῶν ἱππέων τηρεῖσθαι προέμενος, καὶ τὴν ἐκ τοῦ πρὶν φρουρὰν προσκατέλυσεν.

8. Ἐπειδὴ γοῦν ³ ἐν μιᾷ ποτε ἡμέρᾳ τὰ τε πλείω καὶ τὰ μείζω σφῶν ψηφισάμενοι (πλὴν γὰρ τοῦ Κασσίου, καὶ τινων ἄλλων, οἱ περιβόητοι ἐπὶ τούτῳ ἐγένοντο, οὐ μέντοι καὶ ἔπαθόν τι, ἐξ οὐπερ καὶ τὰ μάλιστα ἢ ἐπιείκεια αὐτοῦ διεφάνη, τοῖς γε ⁴ ἄλλοις ὁμοθυμαδὸν ἐγνώσθη) προσῆλθον αὐτῷ ἐν τῷ τοῦ Ἄφροδισίου προνάῳ ⁵ καθήμενῳ, ὡς καὶ πάντες ἅμα τὰ δεδογμένα σφίσιν ἀπαγγελοῦντες (ἀπόντος γὰρ αὐτοῦ τὰ τοιαῦτα, τοῦ μὴ δοκεῖν ἀναγκαστοὶ ἄλλ' ἐθελονταὶ αὐτὰ ποιεῖν, ἐχρημάτιζον)· καθήμενος σφᾶς, εἴτ' οὖν θεσθλαβεῖα ⁶ τινὶ, εἴτε καὶ περιχαρῖα, προσεδέξατο· καὶ ὀργὴν ἐκ τούτου πᾶσιν, οὐχ ὅτι τοῖς βουλευταῖς ἀλλὰ καὶ τοῖς ἄλλοις, τοσαύτην ἐπέβαλεν, ὥστ' ἐν ⁷ τοῖς μάλιστα πρόφασιν τῆς ἐπιβουλῆς τοῖς ἀποκτεῖναςιν αὐτὸν παρασχεῖν ⁸. Ἐλέγον μὲν γὰρ ἀπολογούμενοί τινες ὑπὲρ αὐτοῦ μετὰ ταῦτα ὅτι ⁹, τῆς τε κοιλίας ἀκρατῆς ὑπὸ διαβροῖας ἐγεγόνει, καὶ διὰ τοῦτο, ἵνα μὴ ἐξιδίσῃ ¹⁰, κατέμεινεν·

1. Bekk., A, B, C, D, F, H, I: οὐδὲ ἔτι χρησαμένου; vulg.: οὐδὲ σωματοφύλαξιν οὐκέτι χρησαμένου.

2. Leuncl., approuvé par Reim., Sturz et Bekk.; vulg.: τῷ.

3. Le Critique appelé N dans Reimarus; vulg. et Bekk.: γὰρ.

que ces honneurs fissent croire à César que les hommes qui les lui décernaient, loin de conspirer contre lui, empêcheraient tous les autres de le faire, et qu'il eût, pour ce motif, cessé d'avoir des gardes autour de sa personne; car, sous le prétexte qu'il avait refusé l'escorte des sénateurs et des chevaliers, il licencia également la garde qu'il avait auparavant.

8. Les plus nombreux et les plus importants de ces décrets avaient été rendus le même jour (ces décisions avaient été prises à l'unanimité des voix, moins celle de Cassius et de quelques autres, circonstance qui fit beaucoup de bruit autour d'eux, sans cependant leur attirer aucun mal, et ne montra que mieux la douceur de César); les sénateurs étant venus en corps le trouver dans le vestibule du temple de Vénus, où il était assis, pour lui faire part des décrets rendus par eux (ces sortes de délibérations avaient lieu en son absence, afin de ne point paraître le résultat d'une violence, mais celui de leur libre volonté), César, soit aveuglement causé par les dieux, soit excès de joie, les reçut assis, et excita par là l'indignation générale, non-seulement des sénateurs, mais aussi de tous les autres citoyens, au point de fournir à ses assassins un des prétextes les plus spécieux pour leur conspiration. Quelques-uns, dans la suite, pour le justifier, dirent qu'une diarrhée lui avait occasionné une incontinence de ventre, et que ce fut pour cela que,

4. A, B, C, F, G, H : τε. — 5. Cf. Tite-Live, Epitome CXVI, Suét. 78.

6. Leuncl., Sturz et Bekk.; vulg. : θεολαβία; cf. la note de Sturz.

7. A, B, F : ὥστε ἐν. — 8. Cf. Suét. 78. — 9. C : τοιαῦτα. — 10. A, F, Syll., Reim., Sturz et Bekk., C : ἐξιδήση; vulg. et les autres mss. : ἐξοιδήση.

οὐ μέντοι καὶ πείθειν τοὺς πολλοὺς ἐδύνατο, διὰ τὸ ¹ μετ' οὐ πολὺ ἐξεγερθέντα αὐτὸν αὐτοποδιά οἴκαδε κομισθῆναι· ἀλλ' ὑπετόπουν γε αὐτὸν ὑπεραυχεῖν, καὶ δὴ ἐμίσουσιν ² ὡς ὑπερήφανον, ὃν αὐτοὶ ταῖς ὑπερβολαῖς τῶν τιμῶν ὑπέρφρονα ἐπεποιήκεσαν. Τούτου δὴ τοιούτου γενομένου, προσεπηύξησε τὴν ὑποψίαν, ὅτι καὶ δικτάτωρ διὰ βίου μετὰ ταῦτα ἀποδειχθεὶς ἠνέσχετο ³.

R. p. 387. 9. Ἐνταῦθα οὖν αὐτοῦ ὄντος, οὐδὲν ἔτι ἐνδοιαστῶς οἱ ἐπιβουλεύοντές οἱ ⁴ ἔπραττον· ἀλλ' ὅπως δὴ καὶ τοῖς πάνυ φίλοις ἐν μίσει γένηται, ἄλλα τε ἐπὶ ⁵ διαβολῇ αὐτοῦ ἐποίουν, καὶ τέλος βασιλέα αὐτὸν προσηγόρευον, καὶ πολὺ τοῦτο τοῦνομα καὶ κατὰ σφᾶς διεθρύλουν. Ἐπειδὴ τε ἐξίστατο μὲν αὐτὸ, καὶ ἐπετίμα πῆ τοῖς οὕτως αὐτὸν ἐπικαλοῦσιν, οὐ μέντοι ⁶ καὶ ἔπραξέ τι δι' οὗ ἂν ἄχθεσθαι τῷ προσρήματι ὡς ἀληθῶς ἐπιστεύθη· τὴν εἰκόνα αὐτοῦ τὴν ἐπὶ τοῦ βήματος ἐστῶσαν διαδήματι λάθρα ἀνέδησαν. Καὶ αὐτὸ Γαίτου τε Ἐπιδίου Μαρούλλου ⁷, καὶ Λουκίου Καισητίου Φλάβου ⁸ δημάρχων καθελόντων, ἰσχυρῶς ἐχαλέπηνε· καίτοι μήτε τι ὑβριστικὸν αὐτῶν ⁹ εἰπόντων, καὶ προσέτι καὶ ἐπαινεσάντων αὐτὸν ἐν τῷ πλήθει ὡς μηδενὸς τοιούτου δεόμενον. Καὶ τότε μὲν, καίπερ ἀσχάλλων, ἡσύχασεν.

1 A, F, Xiph., Xyl., H. Etienne, Leuncl., Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et les autres mss. : τοῦτο. — 2. Reiske et Bekk.; vulg. : διεμίσουσιν.

3. C, H : ἐνέσχετο.

4 C om. — 5. C : ἄλλα τε οὖν ἐπὶ. — 6. A, F : οὐ μέν τι.

crainte d'accident, il resta assis. Ils ne purent cependant le persuader au plus grand nombre, parce que César, s'étant levé peu après, revint à pied chez lui; loin de là, ils soupçonnèrent d'un orgueil excessif et haïrent comme fier à l'excès l'homme dont eux-mêmes, par des honneurs sans mesure, avaient excité l'arrogance. Après cet incident, César accrut encore les soupçons en se laissant créer dictateur à vie.

9. César étant dans cette situation, ceux qui conspiraient contre lui n'hésitèrent plus. Afin de le rendre odieux à ses plus grands amis, entre autres moyens employés pour le décrier, ils finirent par le saluer du titre de roi et par le nommer fréquemment ainsi dans leurs discours. César ayant refusé ce titre et adressé quelques reproches à ceux qui le lui donnaient, sans faire rien cependant qui donnât véritablement lieu de croire qu'il lui était odieux, ils ceignirent secrètement d'un diadème une de ses statues placée sur la tribune aux harangues. Les tribuns C. Épidius Marullus et L. Cæsétius Flavius ayant enlevé ce diadème, il en fut vivement affligé, quoique, loin de rien dire d'injurieux pour lui, ils l'eussent, au contraire, loué devant le peuple de n'avoir besoin d'aucune distinction de cette sorte. Pour le moment, malgré son chagrin, il sut se contenir.

7. A, B, F, Reim., Sturz et Bekk.; les autres mss. om.

8. Sur ce personnage, cf. la note 56 de Reimar; et, sur l'orthographe de son nom, le tome II, p. 202, de l'édition de Sturz, qui lit : Φλαουτου.

9. C, G, J : ἀτόν.

10. Ὡς μέντοι μετὰ τοῦτο ἐσιππεύοντα αὐτὸν ἀπὸ¹ τοῦ Ἀλβανοῦ βασιλέα αὐθίς τινες ὠνόμασαν, καὶ αὐτὸς μὲν οὐκ ἔφη βασιλεὺς, ἀλλὰ Καῖσαρ καλεῖσθαι², οἱ δὲ δὴ δήμαρχοι³ ἐκεῖνοι καὶ δίκην τῷ πρώτῳ⁴ αὐτὸν εἰπόντι βασιλέα⁵ ἔλαχον· οὐκέτι τὴν ὄργην κατέσχευεν, ἀλλ' ὥς καὶ ὑπ' αὐτῶν⁶ ἐκείνων προσστασιαζόμενος⁷, ὑπερηγανάκτησε. Καὶ ἐν μὲν τῷ παρόντι οὐδὲν δεινὸν αὐτοὺς ἔδρασεν, ὕστερον δὲ σφῶν προγραφὴν ἐκθέντων, ὥς οὔτε ἐλευθέραν οὔτ' ἀσφαλῆ τὴν ὑπὲρ τοῦ κοινοῦ παρρησίαν ἔχόντων, περιαλγῆς ἐγένετο· καὶ παραγαγὼν σφᾶς ἐς τὸ βουλευτήριον, κατηγορίαν τε αὐτῶν ἐποίησατο, καὶ ψῆφον ἐπήγαγε. Καὶ οὐκ ἀπέκτεινε μὲν αὐτοὺς (καίτοι καὶ τούτου τινῶν τιμησάντων σφίσι⁸)· προαπαλλάξας δὲ ἐκ τῆς δημαρχίας διὰ Ἐλουτίου Κίννου συνάρχοντος αὐτῶν⁹, ἀπῆλειψεν ἐκ τοῦ συνεδρίου¹⁰. Καὶ οἱ μὲν ἔχαιρόν τε ἐπὶ τούτῳ, ἢ καὶ ἐπλάττοντο, ὥς οὐδεμίαν ἀνάγκην ἔξοντες παρρησιαζόμενοι κινδυνεῦσαι· καὶ ἔξω τῶν πραγμάτων ὄντες, τὰ γιγνόμενα ὥσπερ ἀπὸ σκιάς¹¹ καθεώρων. Ὁ δὲ δὴ Καῖσαρ καὶ ἐκ R.p.388. τούτου διεβλήθη, ὅτι δέον αὐτὸν τοὺς τὸ ὄνομά οἱ τοῦ βασιλέως προστιθέντας μισεῖν, ὁ δὲ¹² ἐκείνους ἀφείς, τοῖς δημαρχοῖς ἀντ' αὐτῶν ἐνεκάλει.

1. A, F, Xyl. et les éd. subséq.; les autres mss.: μετὰ. — 2. Cf. Suét. 76; App. II, 107; Plut. 60. — 3. A et Bekk.; F, Reim. et Sturz: οἱ δὲ δήμαρχοι; vulg.: οἱ δήμαρχοι. — 4. A, F, Peiresc, Reim., Sturz et le Grammairien cité dans les Anecd. gr. de Bekker, tome I, p. 155; vulg. et les autres mss.: τῷ πρώτῳ.

5. A, F om. — 6. A, F: ἀπ' αὐτῶν.

7. A, E, F, I: προσστασιαζόμενος.

10. Après cette affaire cependant, tandis qu'il revenait à cheval du mont Albain, quelques-uns lui avaient encore donné le nom de roi, et, comme il avait répondu qu'il ne s'appelait pas roi mais César, ces mêmes tribuns intentèrent une action à celui qui, le premier, l'avait appelé de ce nom; alors il ne contint plus sa colère et laissa éclater toute son indignation, se plaignant qu'ils excitaient une sédition contre lui. Sur l'instant, il ne prit aucune mesure de rigueur contre eux; mais, dans la suite, les tribuns ayant fait par écrit une proposition au peuple pour se plaindre de ce qu'il n'y avait pour eux ni liberté ni sûreté à parler dans l'intérêt public, il fut pénétré de douleur, les amena devant le sénat où il se fit leur accusateur, et demanda qu'il fût statué sur leur compte. Il ne les fit pourtant pas mettre à mort, bien que quelques sénateurs eussent opiné pour cette peine; mais, les ayant fait destituer par Helvius Cinna, leur collègue, il les exclut du sénat. Pour eux, ils furent bien aises de cette destitution, ou du moins ils feignirent de l'être, parce qu'il n'y avait plus désormais aucune nécessité pour eux de s'exposer au danger en parlant librement, et qu'étant hors des affaires, ils contemplaient les événements comme d'un lieu abrité. Quant à César, l'opinion le blâma de ce que, au lieu de haïr comme il le devait ceux qui lui donnaient le nom de roi, il avait, laissant de côté les coupables, accusé les tribuns à leur place.

8. Sturz (cf. sa note) démontre la légitimité de cette leçon vainement combattue par Leunclavius.

9. A, F, H, Leuncl., Sturz et Bekk.; vulg. : αὐτῶν.

10. Cf. Suét. 76.

11. Hemsterhuis, Reiske et Bekk. : σκοπιᾶς. Cf. la note 61 de Reimarüs.

12. Sturz propose de supprimer les mots ὃ δὲ comme inutiles: je n'ai pas osé le faire.

11. Τούτων δ' οὖν οὕτω γενομένων, τοιόνδε τι ἕτερον, οὐκ ἐς μακρὰν συνενεχθὲν, ἐπὶ πλέον ἐξήλεγξεν, ὅτι λόγῳ μὲν διεκρούετο τὴν ἐπίκλησιν, ἔργῳ δὲ λαβεῖν ἐπεθύμει. Ἐπειδὴ γὰρ ἐν τῇ τῶν Λυκαίων γυμνοπαιδίᾳ¹ ἕς τε τὴν βασιλείαν² ἐσῆλθε, καὶ ἐπὶ τοῦ βήματος, τῇ τε ἐσθῆτι τῇ βασιλικῇ κεκοσμημένος, καὶ τῷ στεφάνῳ τῷ διαχρῡσῷ λαμπρυνόμενος, ἐπὶ τὸν δίφρον³ τὸν κεχρυσωμένον ἐκαθίζετο, καὶ αὐτὸν ὁ Ἀντώνιος βασιλέα τε⁴ μετὰ τῶν συνιερέων⁵ προσηγόρευσε, καὶ διαδήματι ἀνέδησεν, εἰπὼν ὅτι « Τοῦτο σοὶ ὁ δῆμος δι' ἐμοῦ δίδωσιν· » ἀπεκρίνατο μὲν, ὅτι Ζεὺς⁶ μόνος τῶν Ῥωμαίων βασιλεὺς εἶη⁷, καὶ τὸ διαδήμα αὐτῷ⁸ ἐς τὸ Καπιτώλιον ἔπεμψεν· οὐ μέντοι καὶ ὄργῃν ἔσχεν, ἀλλὰ καὶ ἐς τὰ ὑπομνήματα ἐγγραφῆναι ἐποίησεν, ὅτι τὴν βασιλείαν παρὰ τοῦ δήμου διὰ τοῦ ὑπάτου διδομένην⁹ οἱ οὐκ ἐδέξατο. Ὑπωπτεύθη τε οὖν ἐκ συγκειμένου τινὸς αὐτὸ πεποιηκέναι, καὶ ἐφίεσθαι μὲν τοῦ ὀνόματος, βούλεσθαι δὲ ἐκβιασθῆναί πως λαβεῖν αὐτό· καὶ δεινῶς ἐμισήθη. Καὶ τούτου ταῦς τε δημάρχους ἐκείνους ὑπάτους τινὲς ἐν ταῖς ἀρχαιρεσίαις προεβάλλοντο, καὶ τὸν Βροῦτον τὸν Μάρκον¹⁰, τοὺς τε ἄλλους τοὺς φρονηματώδεις ἰδίᾳ τε¹¹ προσιόντες ἀνέπειθον¹², καὶ δημοσίᾳ προσπαρώξυνον.

1. Cf. Suét. 76; Vell. Paterc. II, 56; Plut. 61; App. II, 109.

2. Xyl. : ἀγοράν; Leuncl. : βουλείαν, in *senatum*. Mais la vulgate doit être maintenue.

3. A, B, F : καὶ τὸν δίφρον. — 4. A; vulg. et les autres mss. om. : τε; F om. βασιλέα τε — 5. A, F : ἐπείρων. — 6. A, F, G, H, I om.

11. Ces faits ainsi accomplis, un autre vint peu de temps après prouver davantage encore que le titre de roi choquait César en apparence, mais qu'en réalité il désirait le prendre. Aux courses nues des Lupercales, lorsque, après être entré dans la basilique et s'être assis devant la tribune aux harangues sur sa chaise dorée, paré de sa toge royale et tout éclatant de sa couronne d'or, Antoine, avec les prêtres ses collègues, le salua roi et lui ceignit le diadème en disant : « Le peuple te le donne par mes mains ; » il répondit que Jupiter seul était roi des Romains, et il lui renvoya le diadème au Capitole. Toutefois, au lieu de montrer de la colère, il fit insérer dans les actes publics que, le peuple lui ayant offert la royauté par les mains du consul, il l'avait refusée. Aussi le soupçonna-t-on de s'être entendu avec Antoine et de convoiter ce titre, mais de vouloir se faire faire en quelque sorte violence pour le prendre, et cela excita contre lui une haine violente. Quelques-uns prirent de là motif de proposer pour consuls, dans les comices, les tribuns déposés ; ils allaient trouver chez eux M. Brutus et les autres citoyens connus pour gens de cœur, afin de les séduire, et, de plus, ils les stimulaient en public.

7. Baumgarten-Crusius (Suét. Cés. 79) : ἐστὶ, peut-être préférable.

8. Reiske et Bekk. ; vulg. : αὐτό. — 9. Baumgarten-Crusius (Suét. Cés. 79) : δεδομένην. — 10. Gron., d'après A ; les autres mss. (excepté B et F) om. : τοὺς τε δημάρχους . . τὸν Μάρκον. — 11. G, H om. — 12. A, B : ἀνέπιθον.

12. Γράμματά τε γάρ, τῇ ὁμωνυμίᾳ αὐτοῦ τῇ πρὸς τὸν πάνυ Βροῦτον, τὸν τοὺς Ταρκυνίους¹ καταλύσαντα, καταχρώμενοι, πολλὰ² ἐξετίθεσαν, φημιζόντες αὐτὸν ψευδῶς ἀπόγονον ἐκείνου εἶναι· ἀμφοτέρους γὰρ τοὺς παῖδας, τοὺς μόνους οἱ γενομένους, μειράκια ἔτι ὄντας, ἀπέκτεινε, καὶ οὐδὲ³ ἔγγονον ὑπελίπετο⁴. Οὐ μὴν ἀλλὰ τοῦτό τε οἱ πολλοὶ, ὅπως, ὡς καὶ⁵ γένει προσήκων⁶ αὐτῷ, ἐς ὁμοίωτροπα ἔργα προαχθείη, ἐπλάττοντο· καὶ συνεχῶς ἀνεκάλουν αὐτὸν, « ὦ Βροῦτε, Βροῦτε⁷, » ἐκβοῶντες⁸· καὶ προσ-

R.p.389. ἐπιλέγοντες, ὅτι « Βρούτου χρῆζομεν. » Καὶ τέλος τῆς τε τοῦ παλαιοῦ Βρούτου εἰκόνι ἐπέγραψαν, « Εἶθε⁹ ἔζη¹⁰. » καὶ τῷ τούτου βήματι ἐπέρριψαν¹¹ (ἐστρατήγει γάρ· καὶ βῆμα καὶ τὸ τοιοῦτον ὀνομάζεται, ἐφ' οὗ¹² τις ἐξόμενος δικάζει), ὅτι « Καθεύδεις, ὦ Βροῦτε· » καὶ, « Βροῦτος οὐκ εἶ. »

13. Ταῦτά τε οὖν αὐτὸν, ἄλλως τε καὶ ἀπ' ἀρχῆς ἀντιπολεμήσαντα τῷ Καίσαρι, ἀνέπεισεν ἐπιθέσθαι οἱ, καίπερ εὐεργέτη μετὰ τοῦτο γενομένῳ· καὶ ὅτι τοῦ Κάτωνος τοῦ Οὐτικησίου κληθέντος, ὡσπερ εἶπον¹³, καὶ ἀδελφιδοῦς καὶ γαμβρὸς ἦν. Καὶ μόνη γε¹⁴ γυναικῶν ἢ γαμετῆ αὐτοῦ ἢ Πορκία¹⁵ τὴν ἐπιβουλήν, ὡς φασι, συνέγνω. Φροντίζοντι γάρ τι αὐτῷ περὶ αὐτῶν τούτων ἐπιστάσα, ἀνεπύθετο ὅτι σύννους¹⁶ εἶη· καὶ ἐπειδὴ μηδὲν ἀπεκρίνατο, ὑπώπτευσέ

1. A, B: Ταρκυνίους. — 2. Reiske: πολλοί. — 3. Reiske: οὐδένα.

4. A, D, F, I: ὑπελίπετο. — 5. G om. — 6. Leuncl. et les éd. subséq.; vulg. et les mss.: προσήκων. — 7. G om. — 8. Cf. App. II, 112; Plut. (Cés. 72, et Brutus 9).

9. A, D, E, F, I, Sturz et Bekk; vulg.: εἶτε.

12. Ils placardaient de nombreux écrits, où, abusant de la similitude de son nom avec celui du fameux Brutus qui avait renversé les Tarquins, ils publiaient qu'il était un de ses descendants : assertion mensongère, puisque ce Brutus fit mettre à mort ses deux enfants encore tout jeunes, les seuls qu'il ait eus, et qu'il ne laissa pas de postérité. Ce n'en était pas moins la fiction que l'on répandait partout afin de le pousser, par l'influence de cette parenté, à des entreprises pareilles, et sans cesse ils l'appelaient à haute voix, criant : « Brutus, Brutus, » et ajoutant : « Nous avons besoin d'un Brutus. » Enfin ils écrivirent sur la statue de l'ancien Brutus : « Plût aux dieux que tu fusses en vie ! » et ils jetèrent sur le tribunal de Marcus (il était alors préteur, et on donne le nom de tribunal à l'endroit où siège un magistrat pour rendre la justice) un billet avec ces mots : « Tu dors, Brutus ; » et « Tu n'es pas Brutus. »

13. Par suite de ces excitations, Brutus, qui d'ailleurs avait, dès le principe, porté les armes contre César, se décida à tramer sa perte, quoiqu'il en eût depuis reçu des bienfaits ; d'ailleurs il était neveu et gendre de Caton, surnommé, comme je l'ai dit, Caton d'Utique. Seule de toutes les femmes, son épouse Porcia fut, dit-on, initiée à la conspiration. L'ayant surpris songeant à ce projet, elle lui demanda pourquoi il était tout pensif, et, comme il ne lui répondit rien, elle supposa qu'il se défiait d'elle à cause de sa faiblesse physique,

10. Suét. 80 : « Subscripsere quidam L. Bruti statuæ : Utinam viveres ! » — 11. A, B, F et Bekk. om. — 12. H, I : ἀφ' οὗ.

13. Cf. XLIII, 11. — 14. A, F, Reim., Sturz et Bekk. ; vulg. et les autres mss. om. — 15 Cf. Plut. (Brutus 13) ; Val. Max. III, 2, 15. — 16. A, B, F : συννοῦς.

τε διὰ τὴν τοῦ σώματος ἀσθένειαν ἀπιστεῖσθαι, μὴ καὶ ἄκουσά τι ¹ ἐκ βασάνων ἐξείπη· καὶ πρᾶγμα μέγα ἐτόλμησε. Τὸν γὰρ μηρὸν τὸν ἑαυτῆς κρύφα κατέτρωσεν, ὅπως πειραθείη εἰ δύναίτο πρὸς αἰκισμοὺς ἀντικαρτερεῖσθαι· καὶ ἐπειδὴ μὴ περιήλγησε, κατεφρόνησε τοῦ τραύματος· καὶ προσελθοῦσα αὐτῷ ἔφη, « Σὺ μὲν, ὦ ἄνερ, καίτοι τῇ ψυχῇ μου πιστεύων, ὅτι οὐδὲν ² ἐκλαλήσει, ὅμως ἠπίστεις ³ τῷ σώματι, καὶ ἔπασχες γέ τι ἀνθρώπινον· ἐγὼ δὲ καὶ τοῦτο εὔρηκα σιωπᾶν δυνάμενον. » Ταῦτα εἰποῦσα, τὸν τε μηρὸν ἐπέδειξεν οἱ, καὶ τὴν αἰτίαν τοῦ γεγονότος ἐκφήνασα, ἔφη· « Λέγε τοίνυν θαρσῶν πάνθ' ὅσα ⁴ συγκρύπτεις. Ἐμὲ γὰρ οὐ πῦρ, οὐ μάστιγες, οὐ κέντρα ἀναγκάσει τι ἐκλαλήσαι· οὐχ οὔτω ⁵ γυνὴ γεγένημαι ⁶. Ὡς ⁷, ἂν γε ἀπιστήσῃς μοι ἔτι, καλῶς ἔχει ⁸ μοι τεθνάναι μᾶλλον ἢ ζῆν. Ἡ μηκέτι με ⁹ μηδεὶς μήτε Κάτωνος θυγατέρα, μήτε σὴν γυναῖκα νομιζέτω. »

14. Ἀκούσας δὲ ταῦτα ὁ Βροῦτος ἐθαύμασε, καὶ οὐδὲν ἔτ' αὐτὴν ἀπεκρύψατο, ἀλλ' αὐτὸς τε ¹⁰ ἐπὶ μᾶλλον ἐβρόσθη, καὶ ἐκείνη πάντα διηγήσατο. Καὶ μετὰ τοῦτο τὸν Κάσσιον τὸν Γάϊον, σωθέντα μὲν καὶ αὐτὸν ὑπὸ τοῦ Καίσαρος, καὶ προσέτι καὶ στρατηγία τιμηθέντα, τῆς τε ἀδελφῆς ἄνδρα ὄντα, προσέλαβε. Κακ τούτου καὶ τοὺς ἄλλους τοὺς τὰ αὐτὰ σφίσι βουλομένους ἤθροιζον. Καὶ ἐγένοντο

1. A, B, Reim., Sturz et Bek.; vulg. et les autres mss. om.

2. A, C, E, F, G, I, Reim., Sturz et Bekk.; vulg.: ὅτ' οὐδέν.

3. Le Grammairien cité dans le tome I, p. 166, des Anecd. gr. de Bekk. :

dans la crainte que les tortures ne lui arrachassent malgré elle quelque révélation, et elle osa une grande chose. Elle se fit elle-même secrètement une blessure à la cuisse pour essayer si elle pourrait résister aux tourments; puis, après qu'elle eut vaincu la douleur, elle méprisa sa blessure, et allant trouver son mari : « Brutus, lui dit-elle, quoique bien persuadé que mon âme ne parlerait pas, tu te défiais cependant de mon corps; tu as fait comme font tous les hommes, mais moi, j'ai trouvé que mon corps aussi est capable de silence. » A ces mots, elle lui montra sa cuisse, et lui ayant expliqué la cause de la blessure qu'elle s'y était faite : « Et maintenant, continua-t-elle, dis hardiment tout ce que tu caches; ni le feu, ni les fouets, ni les aiguilles ne me forceront à rien dévoiler; je ne suis pas femme à ce point. Si donc tu te défies encore de moi, mieux me vaut mourir que de vivre. Que personne désormais ne me tienne pour la fille de Caton ni pour ta femme. »

14. Brutus, en entendant ces paroles, admira sa femme et ne lui cacha plus rien; lui-même se sentit affermi davantage et lui raconta tout. Après cela, il s'adjoignit Caius Cassius, mari de sa sœur, qui, lui aussi, devait la vie à César, et, de plus, avait été honoré de la préture. A partir de ce moment, ils s'occupèrent de réunir les autres citoyens qui partageaient leurs sentiments. Le

ἠπίσται. — 4. C : πάντα ὄσα. — 5. A, B, F : οὐχ ὄτι. — 6. A, F, Sturz et Bekk.; vulg. : γεγέννημαι. — 7. C : ὥστε. — 8. A, B, F : έχοιμι.

9. C om. — 10. A, F, I : ἀλλὰ αὐτός τε.

μὲν οὐκ ὀλίγοι¹. Ἐγὼ δὲ τὰ μὲν τῶν ἄλλων ὀνόματα οὐδὲν δέομαι καταλέγειν, ἵνα μὴ καὶ δι' ὄχλου γένομαι· τὸν δὲ δὴ Τρεβώνιον, τὸν τε Βροῦτον τὸν Δέκιμον², ὃν καὶ Ἰούνιον, Ἀλθινόν³ τε ἐπεκάλουν, οὐ δύναμαι παραλιπεῖν. Πλείστα γὰρ καὶ οὗτοι εὐεργετηθέντες ὑπὸ τοῦ Καίσαρος, καὶ ὄγε Δέκιμος καὶ ὕπατος ἐς τὸ δεύτερον ἔτος ἀποδεδειγμένος, καὶ τῇ Γαλατία τῇ πλησιοχώρῳ προστεταγμένος⁴, ἐπεβούλευσαν αὐτῷ.

15. Καὶ ὀλίγου γε ἐφωράθησαν, ὑπὸ τε τοῦ πλήθους τῶν συνειδόντων, καίτοι τοῦ Καίσαρος μῆτε λόγον τινὰ περὶ τοιούτου⁵ τινὸς προσδεχομένου, καὶ πάνυ ἰσχυρῶς τοὺς ἐσαγγέλλοντάς τι τοιουτότροπον κολάζοντος, καὶ ὑπὸ τοῦ διαμέλλειν. Αἰδῶ τε γὰρ αὐτοῦ⁶ καὶ ὡς ἔχοντες, καὶ φοβούμενοι, καίπερ μηδεμιᾶ ἔτι φρουρᾶ χρωμένου, μὴ καὶ ὑπὸ τῶν ἄλλων τῶν περὶ αὐτὸν αἰεὶ ποτε ὄντων φθαρῶσι, διτῆγον⁷, ὥστε καὶ κινδυνεῦσαι ἐλεγχθέντες ἀπολέσθαι. Καὶ ἔπαθον ἂν τοῦτο, εἰ μὴ συνταχῆναι τὸ ἐπιβούλευμα καὶ ἄκοντες ἠναγκάσθησαν. Λόγου γάρ τινος, εἴτ'

R. p. 391. οὖν ἀληθοῦς εἶτε καὶ ψευδοῦς, οἷά που φιλεῖ λογοποιεῖσθαι, διελθόντος, ὡς⁸ τῶν ἱερέων τῶν πεντεκαίδεκα καλουμένων διαθροούντων⁹, ὅτι ἡ Σίβυλλα εἰρηκυῖα εἶη, μήποτ' ἂν τοὺς Πάρθους ἄλλως πως, πλὴν ὑπὸ βασιλέως, ἀλῶναι¹⁰,

1. Cf. Suét. Cés. 80, et surtout App. II, 110. — 2. Les mss. : Δέκιον, et un peu plus bas Δέκιος.

3. A, B, F et Zon.; vulg. : Ἄλθιον. — 4. A, C, F, H, I, Reiske, Sturz et Bekk.; Leuncl. et Reim. προτεταγμένος.

nombre en fut considérable. Je n'ai pas besoin de citer le nom des autres, ce serait une énumération fastidieuse ; mais Trébonius, Décimus Brutus, qu'on surnommait aussi Junius, et celui qu'on appelait Albinus, ne sauraient être passés sous silence ; car ce fut après avoir, eux aussi, reçu de César de nombreux bienfaits, après même que Décimus avait été désigné consul pour l'année suivante et nommé gouverneur de la Gaule citérieure, qu'ils conspirèrent contre lui.

15. Peu s'en fallut qu'ils ne fussent découverts, et à cause du nombre des complices (bien que César, loin d'accueillir aucune ouverture sur un tel sujet, punît très-sévèrement ceux qui venaient lui faire quelque révélation de la sorte), et aussi parce qu'ils hésitèrent. En effet, le respect qu'ils conservaient encore pour lui et la crainte d'être, quoiqu'il n'eût plus aucune garde autour de sa personne, accablés par les autres citoyens qui étaient continuellement à l'entour de lui, les entraînaient dans des délais tels qu'ils couraient risque d'être mis à mort à la suite de la découverte de leurs projets. La chose serait certainement arrivée s'ils n'eussent été forcés de presser malgré eux l'exécution de leur complot ; car un bruit, vrai ou faux, tel qu'on a coutume d'en faire circuler, s'étant répandu, que les prêtres appelés les Quindécemvirs publiaient un oracle de la Sibylle aux termes duquel les Parthes ne pourraient jamais être subjugués par

5. C : τοῦ τοιούτου. — 6. A, F : αὐ̄ που. — 7. A, F om.

8. C : ὥστε.

9. Cf. Cic. De Divin. II, 54 ; Suét. 79 ; Plut. (Cés. 60) ; App. II, 110.

10. C : ἀλωθῆναι.

καὶ μελλόντων διὰ τοῦτο αὐτῶν τὴν ἐπίκλησιν ταύτην τῷ Καίσαρι δοθῆναι ἐσηγήσεσθαι¹, τοῦτό τε πιστεύσαντες ἀληθὲς εἶναι, καὶ ὅτι καὶ τοῖς ἄρχουσιν, ὧν περ καὶ ὁ Βροῦτος καὶ ὁ Κάσσιος ἦν, ἢ ψῆφος, ἅτε καὶ ὑπὲρ τηλικούτου βουλευμάτος, ἐπαχθήσοιτο, καὶ οὐτ' ἀντειπεῖν τολμῶντες, οὔτε σιωπῆσαι ὑπομένοντες, ἐπέσπευσαν² τὴν ἐπιβουλήν, πρὶν καὶ ὀτιοῦν περὶ αὐτοῦ χρηματισθῆναι.

16. Ἐδέδοκτο δὲ αὐτοῖς ἐν τῷ συνεδρίῳ τὴν ἐπιχείρησιν ποιήσεσθαι. Τόν τε³ γὰρ Καίσαρα, ἥμιστα ἐνταῦθ' ὑποτοποῦντά τι⁴ πείσεσθαι, εὐαλωτότερον ἔσεσθαι, καὶ σφίσι εὐπορίαν ἀσφαλῆ ξιφῶν, ἐν κιβωτίοις ἀντὶ γραμματείων τινῶν ἐσκομισθέντων, ὑπάρξειν, τοὺς τε ἄλλους οὐ δυνήσεσθαι⁵, οἷά που καὶ ἀόπλους ὄντας, ἀμῦναι προσεδόκων· εἰ δ' οὖν τις καὶ τολμήσειε που, ἀλλὰ τοὺς γε μονομάχους, οὓς πολλοὺς ἐν τῷ Πομπηίου θεάτρῳ⁶, πρόφασιν ὡς καὶ ὄπλομαχήσοντας, προπαρεσκευάσαντο, βοηθήσειν σφίσι ἤλπιζον· ἐκεῖ γὰρ που ἐν οἰκῆματί τινι τοῦ περιστώου συνεδρεύειν ἔμελλον⁷. Καὶ οἱ μὲν, ἐπειδὴ ἡ κυρία ἦκεν, ἔς τε τὸ⁸ βουλευτήριον ἅμα ἔφ'⁹ συνελέγησαν, καὶ τὸν Καίσαρα παρεκάλουν.

17. Ἐκείνῳ δὲ προέλεγον μὲν καὶ μάντις τὴν ἐπιβουλήν, προέλεγε δὲ καὶ ὀνειράτα. Ἐν γὰρ τῇ νυκτὶ, ἐν ἧ

1. C : ἐσηγήσεσθαι ; A, F : ἐσηγήσασθαι δοθῆναι.

2. A, F et Bekk. : vulg. : ἔσπευσαν, regardé par Reim. et Sturz comme plus conforme au style de Dion.

3. C : γε. — 4. A, C, D, F, G, I : ἐνταῦθα ὑποτυποῦντα.

tout autre que par un roi, et devaient en conséquence proposer de donner ce titre à César, les conjurés, qui crurent ce bruit fondé, et aussi parce que les magistrats (Brutus et Cassius étaient de ce nombre) devant avoir à voter sur un projet de cette importance, n'eussent pas osé parler ni consenti à garder le silence, les conjurés, dis-je, se hâtèrent d'exécuter leur dessein avant que rien fût mis en délibération.

16. Ils résolurent de l'attaquer en plein sénat. En effet, ils comptaient que César, qui là n'avait nulle appréhension, serait plus aisé à surprendre; qu'ils se procureraient eux-mêmes facilement et sans danger leurs épées, en les apportant en place de stylets dans des étuis; que les autres sénateurs ne pourraient le défendre puisqu'ils seraient sans armes; d'ailleurs, si quelqu'un l'osait faire, ils espéraient que les gladiateurs qu'ils avaient postés d'avance en grand nombre dans le théâtre de Pompée, sous prétexte de les faire combattre, viendraient à leur secours. C'était là, en effet, dans une salle du péristyle, que le sénat devait tenir sa séance. Quand le jour fixé fut venu, ils se réunirent dès l'aurore dans la curie, et invitèrent César à s'y rendre.

17. La conspiration fut annoncée à César par les devins; elle lui fut aussi annoncée par des songes. En effet,

8. A, F : δυνηθήσασθαι. — 9. Cf. Suét. 81; et Plut. (Cés. 66, et Brutus 19). — 10. Gron. d'après A, et les éd. subséq.; les autres mss. (excepté B et F) om. : ἐν οἰκίῳ... ἐμελλον; vulg. : ἐκεῖ γάρ που ἠϋλίζοντο.

11. A, F, I et Bekk.; vulg. om. — 12. Reiske et Bekk.; vulg. : ἅμα ὤς.

ἐσφάγη ¹, ἢ τε γυνὴ ² αὐτοῦ τὴν τε ³ οἰκίαν σφῶν συμπεπτω-
 R.p. 392. κέναι, καὶ τὸν ἄνδρα συντετρῶσθαι τε ὑπὸ τινων, καὶ ἐς
 τὸν κόλπον αὐτῆς καταφυγεῖν ἔδοξε· καὶ ὁ Καῖσαρ, ἐπὶ τε
 τῶν νεφῶν μετέωρος αἰωρεῖσθαι, καὶ τῆς τοῦ Διὸς χειρὸς
 ἄπτεσθαι. Πρὸς δ' ἔτι καὶ σημειᾶ οὐτ' ὀλίγα οὐτ' ἀσθενῆ
 αὐτῷ ἐγένετο. Γὰ τε ⁴ γὰρ ὄπλα τὰ Ἄρεια παρ' αὐτῷ τότε,
 ὡς καὶ παρὰ ἀρχιερεῖ, κατὰ τι πάτριον, κείμενα ψόφον τῆς
 νυκτὸς πολλὴν ἐποίησε· καὶ αἱ θύραι τοῦ δωματίου, ἐν ᾧ
 ἐκάθευδεν, αὐτόμαται ἠνεώχθησαν. Γὰ τε ἱερά, ἃ ⁵ ἐπ' αὐ-
 τοῖς ἐθύσατο, οὐδὲν αἴσιον ὑπέφηνε ⁶, καὶ οἱ ὄρνιθες, δι' ὧν
 ἐμαντεύετο ⁷, οὐκ ἐπέτρεπον ⁸ αὐτῷ ἐκ τῆς οἰκίας ἐξελθεῖν ⁹.
 Ἦδη δέ τισι καὶ τὸ τοῦ δίφρου τοῦ ἐπιχρύσου, ἐνθύμιον
 μετὰ γε τὴν σφαγὴν αὐτοῦ ἐγένετο ¹⁰, ὅτι αὐτὸν ὁ ὑπηρέτης,
 βραδύνοντος τοῦ Καίσαρος, ἐξεκόμεσεν ἐκ τοῦ συνεδρίου,
 νομίσας μηκέτ' αὐτοῦ χρεῖαν ἔσεσθαι.

18. Χρονίζοντας δ' οὖν διὰ ταῦτα τοῦ Καίσαρος, δεῖ-
 σαντες οἱ συνωμόται, μὴ ἀναβολῆς γενομένης (θροῦς γάρ
 τις διῆλθεν ὅτι οἴκοι τὴν ἡμέραν ἐκείνην μενεῖ) τό τε ἐπι-
 βούλευμα σφίσι διαπέση ¹¹, καὶ αὐτοὶ φωραθῶσι, πέμπουσι
 τὸν Βροῦτον τὸν Δέκιμον, ὅπως, ὡς καὶ πάνυ φίλος αὐτῷ
 δοκῶν εἶναι, ποιήσῃ αὐτὸν ἀφικέσθαι. Καὶ ὅς, τά τε προ-

1. Vulg., Baumgarten-Crusius (sur Suétone 81 : *oratione, ut dicunt, prægnante, nox sequentem diem comprehendit*) et Bekk.; Leuncl. : ἐν γὰρ τῇ νυκτὶ πρὸ τῆς ἡμέρας ἐν ἣ ἐσφάγη; Reim. (*Addenda*) propose, d'après L. Cedrenus, tome I, p. 171 A : ἐν γὰρ τῇ νυκτὶ μεθ' ἣν ἐσφάγη, adopté par Sturz et cité en note par Bekker. — 2. Cf. Suét. 81, Val. Max. I, 7, 2; Jul. Obsequens, ch. 127; Plut., Cés. 63. — 3. A, F, Reim., Sturz et Bekk.;

la nuit qui précéda son assassinat, il sembla à sa femme que leur maison s'était écroulée, que son mari avait été blessé par quelques citoyens, et qu'il s'était réfugié entre ses bras. César, de son côté, s'imagina qu'il était au haut des airs sur les nuages, et qu'il touchait la main de Jupiter. En outre, il lui advint des présages nombreux et non équivoques : les boucliers de Mars qui, suivant la coutume des ancêtres, étaient déposés chez lui en sa qualité de souverain pontife, retentirent la nuit avec grand bruit, et les portes de la chambre où il dormait s'ouvrirent d'elles-mêmes. Les victimes qu'il immola en expiation de ces prodiges ne lui annonçaient rien de favorable ; les oiseaux qui servent à prendre les auspices le détournèrent de sortir de sa maison. L'incident relatif à son siège doré devint également, après le meurtre, un présage aux yeux de quelques-uns : César, en effet, ayant tardé, le licteur avait emporté ce siège hors de la salle, pensant qu'il n'en serait plus besoin.

18. Tandis que César se laissait arrêter par ces prodiges, les conjurés, de crainte qu'un ajournement (car le bruit avait couru qu'il demeurerait chez lui ce jour-là) ne fit avorter leur complot, et qu'eux-mêmes, par suite, ils ne fussent découverts, lui envoient Décimus Brutus, parce qu'il passait pour être son plus grand ami, afin qu'il

vulg. et les autres mss. om. — 4. Gron. d'après A, et les éd. subséq., Xiphil.; vulg. et les autres mss. (excepté B et F) om. : δ' ἐπι.... Τά τε.

5. C, D om. — 6. A, B, F, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et les autres mss. : ἀπέφηνε. — 7. C, I : ἐμαντεύοντο. — 8. C : ἔτρεπον. — 9. A, F et Bekk.; vulg. : ἀπελθεῖν. — 10. A, B, F et Bekk.; vulg. om. — 11. C, D, E, G : διαπέσοι.

ταθέντα $\frac{1}{3}$ ὑπ' αὐτοῦ φαυλίσας, καὶ τὴν γερουσίαν σφόδρα ἐπιθυμεῖν ἰδεῖν αὐτὸν ἐπειπὼν ², ἔπεισε προελθεῖν. Κἀν τούτῳ εἰκὼν τις αὐτοῦ ³, ἣν ἐν τοῖς προθύροις ἀνακειμένην εἶχε, κατέπεσεν ἀπὸ ταυτομάτου, καὶ συνεθραύσθη ⁴. Ἄλλ' (ἔδει γὰρ αὐτὸν τότε μεταλλάξαι ⁵) οὐδὲν οὐδὲ τούτου ἐφρόντισεν· οὔτε τινὸς τὴν ἐπιβουλὴν οἱ μηνύοντος ⁶

R. p. 393. ἤκουσε. Καὶ βιβλίον τι παρ' αὐτοῦ λαβὼν, ἐν ᾧ πάντα τὰ πρὸς τὴν ἐπίθεσιν παρεσκευασμένα ἀκριβῶς ἐνεγέγραπτο, οὐκ ἀνέγνω, νομίσας ἄλλο τι αὐτὸ τῶν οὐκ ἐπειγόντων ἔχειν. Τό τε σύμπαν, οὕτως ἐθάρσει, ὥστε καὶ πρὸς τὸν μάντιν, τὸν τὴν ἡμέραν ἐκείνην φυλάσσεσθαι ποτε αὐτῷ προαγορεύσαντα, εἰπεῖν ἐπισκώπτων, « Ποῦ δῆτα σοῦ τὰ μαντεύματα; ἢ οὐχ ὄραξ ὅτι τε ⁷ ἡ ἡμέρα, ἣν ἐδεδίεις, πάρεστι, καὶ ἐγὼ ζῶ; » καὶ ἐκεῖνος τοσοῦτον, ὡς φασι, μόνον ⁸ ἀπεκρίνατο, ὅτι « Πάρεστιν ⁹, οὐδέπω δὲ παρελήλυθεν. »

19. Ὡς δ' οὖν ἀφίκετό ποτε πρὸς τὸ συνέδριον, Τρεβώνιος ¹⁰ μὲν Ἀντώνιον ἔξω που ἀποδιέτριψεν ¹¹. Ἐβουλεύσαντο γὰρ ¹² καὶ τοῦτον καὶ τὸν Λέπιδον ¹³ ἀποκτεῖναι· φοβηθέντες δὲ, μὴ καὶ ἐκ τοῦ πλήθους τῶν ἀπολομένων διαβληθῶσιν, ὡς καὶ ἐπὶ δυναστεία, ἀλλ' οὐκ ἐπ' ἐλευθε-

1. A, F, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et les autres mss. : προτεθέντα.

2. A, F, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. : εἰπὼν.

3. A, B, F et Bekk.; vulg. : εἰκὼν αὐτοῦ τις. — 4. E : συνετρίβη, et, en marge, d'une main plus moderne : συνεθραύσθη.

5. Cf. App. II, 116; Plut. Cés. 66; Manilius, IV, v. 59 et suiv.; Vell. Paterc. II, 57. — 6. Artémidore de Cnide. Cf. Plut. 65; App. II, 116.

le décidât à venir. Brutus, après avoir mis à néant tous les prétextes allégués par César, et ajouté que le sénat désirait vivement le voir, le persuada de sortir. Tout juste à ce moment sa statue, placée dans le vestibule, tomba d'elle-même et se brisa en morceaux. Mais (le destin voulait qu'il pérît ce jour-là) il ne tint aucun compte de ce présage, et n'écouta pas un homme qui lui dénonçait la conspiration ; il ne lut même pas un billet qui lui fut remis par cet homme, billet dans lequel toutes les dispositions du complot étaient exactement consignées, pensant qu'il s'agissait de quelque affaire peu urgente. En un mot, il avait une telle confiance que, s'adressant au devin qui l'avait autrefois averti de prendre garde à ce jour, il lui dit en raillant : « Où en sont tes prédictions ? Ne vois-tu pas qu'il est arrivé, ce jour que tu redoutais, et que je suis en vie ? » Celui-ci, à ce que l'on rapporte, se contenta simplement de répondre : « Il est arrivé, mais il n'est pas encore passé. »

19. Lorsque César fut enfin entré dans le sénat, Trebonius occupa Antoine au dehors ; car les conjurés avaient songé un instant à le tuer ainsi que Lépidus, mais, craignant que le nombre des victimes ne les fit accuser de viser au pouvoir suprême et non à l'affranchissement de

7. A, B, F et Xiph. ; vulg., les autres mss. et Bekk. om.

8. G om. — 9. A, B, F : ὅτι καὶ παρῆστιν ; Bekk. propose, en note : παρῆστι μὲν, conjecture ingénieuse. — 10. A, F : ὁ Τρεβώνιος.

11. Cf. Plut., Brutus 17 ; App. II, 117. Leuncl., Sturz et Bekk. ; vulg. : ἀπειδιέτριψεν.

12. B : ἐβουλεύσαντο μὲν γάρ. — 13. A, B, F : τὸν τε Λέπιδον.

ρώσει τῆς πόλεως, ἦν ¹ προεβάλλοντο, τὸν Καίσαρα πεφονευκότες, οὐδὲ παρεῖναι τὸν Ἀντώνιον τῇ σφαγῇ αὐτοῦ ἠθέλησαν· ἐπεὶ ὄγε Λέπιδος ἐξεστράτευτο, καὶ ἐν τῷ προαστείῳ ἦν. Ἐκείνῳ μὲν δὴ ² Τρεβόνιος διελέγετο· οἱ δὲ δὴ ἄλλοι τὸν Καίσαρα ἐν τούτῳ ἀθροοὶ περιστάντες (εὐπρόσδοξός τε γὰρ καὶ φιλοπροσήγορος· ἐν τοῖς μάλιστα ἦν), οἱ μὲν ἐμυθολόγουν, οἱ δὲ ἐκέτεον δῆθεν αὐτὸν, ὅπως ἤμιστά τι ὑποπτέυσῃ. Ἐπεὶ τε ὁ καιρὸς ἐλάμβανε ³, προσῆλθέ τις αὐτῷ, ὡς καὶ χάριν τινὰ γινώσκων, καὶ τὸ ἱμάτιον αὐτοῦ ἀπὸ τοῦ ὤμου ⁴ καθείλκυσε, σημεῖόν τι ⁵ τοῦτο κατὰ τὸ συγχεόμενον τοῖς συνωμότησις αἴρων· καὶ τούτου προσ-

R.p.394. πεσόντες αὐτῷ ἐκεῖνοι πολλαχόθεν ἅμα, κατέτρωσαν αὐτόν· ὥσθ' ὑπὸ τοῦ πλήθους αὐτῶν ⁶ μήτ' εἰπεῖν μήτε πρᾶξαι τι τὸν Καίσαρα δυνηθῆναι, ἀλλὰ συγκαλυψάμενον σφαγῆναι πολλοῖς τραύμασι ⁷. Ταῦτα μὲν τᾶληθέστατα· ἤδη δέ τινες καὶ ἐκεῖνο εἶπον, ὅτι πρὸς τὸν Βροῦτον ἰσχυρῶς ⁸ πατάξαντα ἔφη· « Καὶ σὺ, τέκνον; »

20. Θορύβου δ' οὖν ⁹ πολλοῦ παρὰ τῶν ἄλλων τῶν τε ἔνδον ὄντων, καὶ τῶν ¹⁰ ἔξωθεν προσεστηκότων ¹¹, πρὸς τε τὸ αἰφνίδιον τοῦ πάθους, καὶ ὅτι ἠγνόουν τοὺς τε σφαγέας καὶ τὸ πλήθος, τὴν τε διάνοιαν αὐτῶν, γενομένου, πάντες ὡς καὶ κινδυνεύοντες ¹² ἐταράσσοντο, καὶ αὐτοὶ τε ἐς φυγὴν

1. R. Étienne et les éd. subséq.; les mss. om. — 2. G, H om.

3. Reiske: κατελάμβανε, *advenit*; mais, dit Sturz: « Verbum simplex etiam saepius pro composito ponitur, imprimis apud Demosthenem. »

4. C: τῶν ὤμων. — 5. H. Étienne, Leuncl. et Bekk.; Reim: τε; Sturz: γε, d'après Reiske qui propose: σημεῖον ὁ γε.

Rome, ainsi qu'ils le prétextaient en tuant César, ils ne voulurent même pas qu'Antoine fût présent au meurtre; quant à Lépidus, il était parti pour l'armée et se tenait dans les faubourgs. Trébonius conversait donc avec Antoine; les autres, pendant ce temps, entourant en foule César (car on l'abordait et on lui parlait avec la plus grande facilité), se mirent les uns à s'entretenir avec lui, les autres à lui adresser des prières afin d'écarter tout soupçon de sa part; puis, quand le moment fut venu, l'un d'eux s'avança comme pour le remercier de quelque faveur, et lui tira sa toge de dessus l'épaule, donnant ainsi à ses complices le signal convenu. Ceux-ci, se précipitant aussitôt de tous les côtés à la fois sur César, le percèrent de coups; si bien que le nombre de ses agresseurs l'empêcha de rien dire ou de rien faire, et que, s'étant enveloppé dans sa toge, il se laissa percer de coups. Telle est la version la plus vraie; quelques-uns cependant ont ajouté qu'à la vue de Brutus qui lui portait un grand coup, il s'écria : « Et toi aussi, mon fils ! »

20. Un affreux tumulte s'étant élevé, tant parmi ceux qui étaient dans l'intérieur du sénat que parmi ceux qui se tenaient au dehors, à cause de l'imprévu de cette catastrophe, et aussi parce qu'on ne connaissait ni les meurtriers, ni leur nombre, ni leur pensée, tous se croyant en danger, se troublèrent, prirent eux-mêmes

6. Com. — 7. Cf Suét. 82.

8. Reiske, approuvé par Reim. (*Addenda*), et Bekk.; vulg.: τὸν ἰσχυρῶς.

9. A, F et Bekk.; vulg.: γούν. — 10. A, B, C, D, F, I om.

11. Leuncl.: προεστηχότων. — 12. Bekk., d'après Reiske qui propose : καὶ αὐτοὶ κινδυνεύοντες; vulg.: κινδυνεύοντες.

ώρμησαν ἢ ἕκαστος ἐδύνατο ¹, καὶ τοὺς προστυγχάνοντας σφίσιν ἐξέπλησσον, σαφῆς μὲν οὐδὲν λέγοντες, αὐτὰ δὲ ταῦτα μόνον βοῶντες, « Φεῦγε, κλεῖτε, φεῦγε ², κλεῖτε. » Καὶ αὐτὰ καὶ οἱ λοιποὶ παραλαμβάνοντες παρ' ἀλλήλων ὡς ἕκαστος διεβῶν ³, καὶ τὴν τε πόλιν θρήνων ἐπλήρουν, καὶ αὐτοὶ ἕς τε τὰ ἐργαστήρια καὶ ἕς τὰς οἰκίας ἐσπίπτοντες ἀπεκρύπτοντο ⁴, καίτοι τῶν σφαγῶν ἕς τε τὴν ἀγορὰν, ὥσπερ εἶχον, ὄρμησάντων, καὶ τοῖς τε σχήμασιν ἐνδεικνυμένων, καὶ προσεχρῶντων μὴ φοβεῖσθαι ⁵. Ἐκεῖνοι μὲν γὰρ ⁶ τοῦτο τε ἅμα ἔλεγον, καὶ τὸν Κικέρωνα συνεχῶς ἀνεκάλουν. Ὁ δὲ ὄμιλος οὔτ' ἄλλως ⁷ ἐπίστευε σφίσιν ἀληθεύειν, οὔτε ῥαδίως καθίστατο· ὁψέ δ' οὖν ποτε καὶ μόλις, ὡς οὔτε τις ἐφονεύετο, οὔτε συνελαμβάνετο, θαρσῆσαντες ἡσύχασαν.

21. Καὶ συνελθόντων αὐτῶν ἐς ἐκκλησίαν, πολλὰ μὲν κατὰ τοῦ Καίσαρος, πολλὰ δὲ καὶ ὑπὲρ ⁸ τῆς δημοκρατίας οἱ σφαγεῖς εἶπον· θαρσεῖν τε σφᾶς, καὶ μηδὲν δεινὸν προσδέχεσθαι ἐκέλευον. Οὔτε γὰρ ἐπὶ δυναστεία, οὔτ' ἐπ' ἄλλη ⁹ πλεονεξία οὐδεμίᾳ ἀπεκτονέσθαι αὐτόν ἔφασαν, ἀλλ' ἵνα ἐλεύθεροί ¹⁰ τε καὶ αὐτόνομοι ὄντες, ὀρθῶς πολιτεύωνται. Τοιαῦτα ἄττα εἰπόντες, τοὺς μὲν πολλοὺς κατέστησαν, καὶ μάλιστα ¹¹ οὐδένα ¹² ἠδίκουν· αὐτοὶ δὲ δὴ, φοβούμενοι καὶ ὡς, μὴ τις σφίσιν ἀντεπιβουλεύσῃ, ἀνῆλθον ἐς τὸ

1. Gron. d'après A, et les éd. subséq.; les autres mss. (excepté B et F) om. : καὶ αὐτοὶ . . . ἐδύνατο. — 2. A, B, C, D, F, G, I om.

3. A, B, F : διαβῶν. — 4. A, B, F et Bekk.; vulg. : ἐκρύπτοντο.

précipitamment la fuite, chacun par où il put, et frappèrent de terreur ceux qui se rencontraient sur leurs pas, ne disant rien que d'obscur, et criant seulement : « Fuis, ferme; fuis, ferme. » Le reste des citoyens, recueillant successivement ces mêmes clameurs, les répétaient chacun çà et là, remplissaient la ville de lamentations, et se jetaient eux-mêmes dans les boutiques et dans les maisons pour s'y cacher, quoique les meurtriers fussent accourus dans le Forum et s'efforçassent de faire comprendre par leurs gestes et par leurs cris qu'on n'avait rien à craindre. Ils le disaient en effet à haute voix et ne cessaient d'invoquer le nom de Cicéron. La foule cependant ne croyait pas à la vérité de leurs paroles et ne se calmait pas facilement; ce ne fut que tard et avec peine, quand elle vit que personne n'était mis à mort ni arrêté, que, reprenant confiance, elle se tranquillisa.

21. Le peuple s'étant donc réuni en assemblée, les meurtriers parlèrent longuement contre César, longuement en faveur du gouvernement démocratique, et engagèrent les citoyens à prendre confiance et à ne rien redouter de fâcheux. Ce n'était pas, disaient-ils, pour s'emparer du pouvoir ni en vue de quelque autre avantage particulier qu'ils avaient tué César, c'était afin que, rendus à la liberté et à la seule domination des lois, les Romains fussent gouvernés avec sagesse. Ces paroles apaisèrent le peuple, surtout parce qu'on ne faisait de mal à personne; cependant, de crainte que, même dans cet état de choses, on ne leur tendît aussi à eux-mêmes

5. A, F : μή φοβείσθε. — 6. A, F om. — 7. Bekk.; vulg. οὐδ' ἄλλως.

8. D, H : ὑπό. — 9. A, F : οὔτε ἐπ' ἄλλη. — 10. A, F, I : ἐν' ἐλεύθεροι.

11. C : μάλιστα οὔτι. — 12. C : μηδένα.

Καπιτώλιον, ὡς καὶ τοῖς θεοῖς προσευξόμενοι, καὶ ἐκεῖ¹ τὴν τε ἡμέραν καὶ τὴν νύκτα ἐνδιέτριψαν. Καὶ αὐτοῖς² καὶ ἄλλοι τινὲς τῶν πρώτων, ἀφ' ἑσπέρας, τῆς μὲν ἐπιβουλῆς οὐ συμμετασχόντες, τῆς δὲ ἀπ' αὐτῆς δόξης, ὡς καὶ ἐπαι-
 R. p. 395. νουμένους σφᾶς ἐώρων, καὶ τῶν ἄθλων ἀπροσεδέχοντο, μετα-
 ποιησόμενοι³, συνεγένοντο. Καὶ συνέβη γε αὐτοῖς ἐς τοῦναν-
 τίον τὸ πρᾶγμα δικαιοτάτα περιστῆναι. Οὔτε γὰρ τὸ ὄνο-
 μα τοῦ ἔργου, ἅτε καὶ⁴ μηδὲν αὐτοῦ προσκοινωνήσαντες,
 ἔλαβον, καὶ τοῦ κινδύνου τοῦ τοῖς δράσασιν αὐτὸ συμβάντος,
 ὡς καὶ ἐπιβουλεύσαντες, σφίσι μετέσχον⁵.

22. Ἰδὼν δὲ ταῦτα ὁ Δολοβέλλας, οὐδ' αὐτὸς ἤξιου τὴν ἡσυχίαν ἄγειν. Ἄλλ' ἐς τε τὴν ὑπατον ἀρχὴν, καίπερ μηδέπω οἱ προσήκουσαν⁶, ἐσῆλθε, καὶ δημηγορήσας τι περὶ τῶν παρόντων, ἐς τὸ Καπιτώλιον ἀνέβη. Τούτων δὲ ἐν-
 ταῦθα ὄντων, ὁ Λέπιδος, μαθὼν τὰ γεγενημένα, τὴν τε⁷ ἀγορὰν μετὰ τῶν στρατιωτῶν τῆς νυκτὸς κατέλαβε, καὶ κατὰ τῶν σφαγέων ἅμα ἔω ἐδημηγόρει. Ὁ οὖν Ἀντώνιος, καίτοι παραχρῆμα μετὰ τὸν τοῦ Καίσαρος θάνατον φυγῶν, καὶ τὴν τε ἐσθῆτα τὴν ἀρχικὴν, ὅπως διαλάβῃ, ῥίψας⁸, καὶ τὴν νύκτα κρυφθεὶς, ὁμῶς ἐπειδὴ τοὺς τε σφαγῆς ἐν τῷ Καπιτωλίῳ, καὶ τὸν Λέπιδον ἐν τῇ ἀγορᾷ⁹ ὄντα¹⁰ ἤσθετο, τὴν τε γερουσίαν ἐς τὸ τῆς Γῆς τέμενος ἤθροισε¹¹, καὶ γνώ-

1. A, B, F, Sturz et Bekk.; vulg. : κεῖσε. — 2. Cf. App. II, 120. H : αὐτοί.

3. A, E, H : ἐμεταποιησάμενοι. — 4. A, F, I om. — 5. Punctuation de Reimarus (cf. sa note) et de Sturz.

6. César avait désigné Dolabella pour être consul à sa place (cf. XLIII, 51) pendant son expédition contre les Parthes. Dolabella, d'ailleurs,

des embûches, ils montèrent au Capitole comme pour adresser des prières aux dieux, et ils y passèrent le jour et la nuit. Sur le soir, quelques autres des premiers citoyens, sans avoir participé au complot, quand ils virent ses auteurs comblés d'éloges, voulurent avoir leur part dans la gloire et dans les récompenses qu'ils croyaient devoir en être le fruit, et ils vinrent se joindre à eux. Cependant, par un juste retour de la fortune, ce fut le contraire qui leur arriva. Ils n'obtinent aucun éclat de l'action (ils ne s'y étaient nullement associés), et les dangers qui assaillirent ceux qui l'avaient exécutée furent également leur partage, non moins que s'ils eussent trempé dans la conspiration.

22. Dolabella, voyant ces choses, ne jugea pas à propos de se tenir tranquille; il envahit le consulat, qui ne lui appartenait pas encore, et, après une harangue au peuple sur les circonstances présentes, il monta au Capitole. Les choses étaient en cet état quand Lépidus, instruit de ce qui s'était passé, s'empara, la nuit, du Forum avec ses soldats, et, le matin, fit au peuple une harangue contre les meurtriers. Quant à Antoine qui, aussitôt après la mort de César, avait pris la fuite et avait jeté sa toge de consul afin de ne pas être reconnu, et qui, la nuit, s'était tenu caché, quand il sut que les meurtriers étaient au Capitole et Lépidus sur le Forum, il assembla le sénat dans le temple de la Terre, et proposa de délibérer sur

n'avait que vingt-cinq ans, et il fallait avoir quarante-trois ans révolus, et avoir passé par les magistratures inférieures. Cf. Appien, II, 29 et 32; Cic. Philipp. I, 2, et Vell. Paterc. II, 28. — 7. A, B, om.

8. Cf. Plut. Ant. 14; Cic. Philipp. II, 35. — 9. Cf. App. II, 126.

10. C, G : εἴνασι. — 11. Cf. App. II, 126; Cic. Philip. II, 35 et I, 1.

μας ὑπὲρ τῶν παρόντων προέθηκε¹. Καὶ εἶπον ἄλλοι τε ἄλλα, ὡς ἕκαστος αὐτῶν ἐγίνωσκε², καὶ ὁ Κικέρων τὰδε³, οἷσπερ καὶ ἐπέισθησαν·

23. « Ἄει μὲν ἔγωγε οἶμαι χρῆναι μηδὲν μῆτε πρὸς χάριν⁴ μῆτε πρὸς φιλονεκίαν λέγειν, ἀλλ' ὁ βέλτιστον ἕκαστος εἶναι νομίζει, τοῦτ' ἀποφαίνεσθαι. Δεινὸν γὰρ, εἰ τοὺς μὲν στρατηγοῦντας τοὺς θ' ὑπατεύοντας πάντα ἀπ' ὀρθῆς⁵ τῆς διανοίας ποιεῖν ἀξιόσομεν, κὰν ἄρα πως σφαλῶσιν⁶, εὐθύνας παρ' αὐτῶν καὶ τῆς τύχης ἀπαιτήσομεν· ἐν δὲ δὴ τῷ βουλευέσθαι, ἐν ᾧ κυριώτατοι τῆς ἡμετέρας αὐτῶν γνώμης⁷ ἐσμὲν, τὰ κοινῇ συμφέροντα τῶν ἰδίων ἕνεκα πλεονεξιῶν προησόμεθα. Ἄει μὲν δὴ διὰ ταῦτα, ὦ Πατέρες, πάντα ἀπλῶς καὶ δικαίως ἡγοῦμαι δεῖν ἡμᾶς συμβουλευεῖν ὑμῖν· μάλιστα δὲ ἐν τοῖς παροῦσι πράγμασιν, ἐν οἷς, ἂν μηδὲν⁸ πολυπραγμονήσαντες ὁμονοήσωμεν, αὐτοὶ τε σωθησόμεθα, καὶ τοὺς ἄλλους ἅπαντας⁹ περιποιήσομεν· ἂν δ' ἀκριβῶς πάντα ἐξετάσαι ἐθελήσωμεν¹⁰, δέδοικα μὴ κακῶς... δυσχερὲς¹¹ δ' οὐδὲν, ἀρχόμενος τῶν λόγων, εἰπεῖν βούλομαι.

24. « Πρώτερον μὲν γὰρ, οὐκ ὀλίγος ἐξ οὗ χρόνος, οἱ τὰ ὄπλα ἔχοντες καὶ τῆς πολιτείας ἐγκρατεῖς ὡς τὸ πολὺ

1. Reim. (*Addenda*) et Bekk.; Sturz défend la vulgate : προτέθεικε.

2. G om. : καὶ εἶπον . . . ἐγίνωσκε. — 3. Cf. App. II, 126; Vell. Paterc. II, 58. — 4. Reim. (*Addenda*) et Bekk.; vulg. : μηδένα μηδενὸς χάριν.

5. A, C, F, 1 : ἀπὸ ὀρθῆς. — 6. B : σφάλωσιν. — 7. C, G om.

les affaires présentes. L'un émit un avis, l'autre un autre, chacun suivant sa manière de voir. Cicéron ouvrit le suivant, auquel on se rangea :

23. « Mon opinion est que, dans une discussion
 « publique, nul ne doit jamais avoir en vue ni la
 « faveur ni la haine, mais que chacun doit exprimer
 « l'avis qu'il croit être le meilleur. Ce serait, en effet,
 « chose étrange à nous d'exiger des préteurs et des con-
 « suls qu'ils règlent toutes leurs actions sur la droite
 « raison, et, quand ils s'en écartent, de les rendre respon-
 « sables même des événements qui dépendent de la for-
 « tune, et d'aller, dans une délibération, quand nous
 « sommes complètement maîtres d'avoir notre avis à
 « nous, sacrifier l'utilité générale aux intérêts particu-
 « liers. C'est pour ce motif, Pères Conscrits, que j'ai tou-
 « jours regardé comme un devoir pour moi de ne don-
 « ner que des conseils sincères et justes, mais surtout
 « dans les circonstances actuelles, où, si, laissant de côté
 « des soins inutiles, nous restons unis, nous assurerons
 « notre salut et nous rallierons les autres autour de nous,
 « tandis que, si nous voulons tout scrupuleusement re-
 « chercher, je crains que malheureusement..... mais je
 « ne veux, au début de ce discours, prononcer aucune
 « parole sinistre. »

24. « Autrefois, et cet état n'a pas peu duré, ceux qui
 « avaient les armes entre les mains étaient aussi, la plu-

8. A, C, F, G, H, I : μηδὲ ἐν; Bek. : ἂν μηδέν. — 9. Reiske, Reim. (*Addenda*) et Bekk.; vulg. : ἀκοντας. — 10. Gron. d'après A, et les éd. subséq.; les autres mss. (excepté Bet F) om. : ἂν δ' ἀκριβῶς.... ἐβελήσωμεν.

11. Bekk.; vulg. : δέδοικα, μὴ κακῶς· δυσχερές.

ἐγίνοντο ¹, ὥστ' αὐτοὺς ὃ τι δεῖ βουλεύειν ὑμῖν ² ἐπι-
 τάττειν, ἀλλ' οὐχ ὑμᾶς ὃ τι χρὴν πράττειν ἐκείνους
 προσκοπεῖν· νῦν δ' ἐς τοῦτο καιροῦ ³ πάνθ', ὡς ⁴ εἰπεῖν,
 τὰ πράγματα πάρεστιν, ὥστε ἐφ' ὑμῖν ⁵ τε αὐτὰ εἶναι,
 καὶ ἐς ὑμᾶς ⁶ ἀνακεῖσθαι· καὶ παρ' ὑμῶν ⁷, ἦτοι τὴν
 ὁμόνοιαν, καὶ μετὰ ταύτης τὴν ἐλευθερίαν, ἧ στάσεις καὶ
 πολέμους ἐμφυλίουσιν αὐθις, καὶ ἀπ' αὐτῶν καὶ δεσπότην
 λαβεῖν. Ὅτι γὰρ ἂν τήμερον ψηφίσησθε, τούτῳ καὶ οἱ
 ἄλλοι πάντες ἀκολουθήσουσι. Τούτων οὖν οὕτως (ὡς γε
 ἐμαυτὸν πείθω) ἐχόντων, φημί δεῖν ἡμᾶς τὰς μὲν πρὸς
 ἀλλήλους ἔχθρας, ἧ φιλονεικίας, ἧ ὅπως ἂν τις αὐτὰς
 ὀνομάσῃ, καταλύσασθαι, πρὸς δὲ δὴ τὴν παλαιὰν ἐκείνην
 εἰρήνην καὶ φιλίαν καὶ ὁμόνοιαν ἐπανελθεῖν· ἐνθυμηθέντας
 τοῦτό γε, εἰ μὴδὲν ἄλλο, ὅτι τέως μὲν ἐκείνως ἐπολιτευ-
 ὀμεθα, καὶ χώρας καὶ πλούτους καὶ δόξαν καὶ συμμάχους
 ἐκτησάμεθα· ἀφ' οὗ δὲ ἐς τὰ πρὸς ἀλλήλους κακὰ προ-
 ἤχθημεν, οὐχ ὅσον οὐκ ἀμείνους, ἀλλὰ καὶ πολὺ χείρους
 ἐγενόμεθα ⁸. Καὶ ἔγωγε τοσούτου ⁹ δέω νομίζω ¹⁰ ἄλλο τι
 σῶσαι ¹¹ ἂν ἔν γε τῷ παρόντι ¹² τὴν πόλιν, ὥστ' ἂν μή τι ¹³
 τήμερον, καὶ ἤδη γε ὅτι τάχιστα προβουλεύσωμεν, οὐδ'
 ἀναλαβεῖν ¹⁴ δυνησόμεθα.

25. « Σκοπεῖτε δὲ ὡς ἀληθῆ λέγω, πρὸς τε τὰ παρόντα
 ἀπιδόντες, καὶ τὰ ἀρχαῖα ¹⁵ ἀναλογισάμενοι. Ἡ οὐχ ὄρατε

1. C: ἐγένοντο. — 2. A, D, F, G, H: ἡμῖν. — 3. Sturz: « In talibus saltem τοῦ καιροῦ dici jubet *Phrynichus*, Epit. p. 279. Sed vide quae ibi *Lobeckius* annotavit. » — 4. C, D: ὅσα. — 5. A, F: ἡμῖν. — 6. A, F: ἡμᾶς. — 7. A, B, F: ἡμῶν. — 8 C, D, G om.: ἀφ' οὗ ... ἐγενόμεθα.

« part du temps, les maîtres du gouvernement, en sorte
 « que c'étaient eux qui vous prescrivaient les objets sur
 « lesquels vous deviez délibérer, et non vous qui exami-
 « niez ce qu'ils devaient exécuter. Maintenant les choses
 « en sont toutes, pour ainsi dire, venues à ce point,
 « qu'elles sont en votre pouvoir, et qu'il dépend de vous
 « de faire renaître ou la concorde, et avec elle la li-
 « berté, ou des dissensions et de nouvelles guerres ci-
 « viles qui vous donneront une seconde fois un maître.
 « Ce que vous décréterez aujourd'hui, tous les autres
 « s'y conformeront. Les conjonctures donc étant telles
 « (c'est du moins ma conviction), je prétends que nous
 « devons renoncer à nos inimitiés et à nos rivalités
 « intestines, quelque nom qu'on leur donne, et re-
 « venir à la paix, à l'amitié et à la concorde d'autre-
 « fois, songeant, à défaut d'autre motif, que tout le
 « temps que nous avons été gouvernés de la sorte nous
 « avons conquis des pays, des richesses, de la gloire,
 « des alliés, et que, depuis que nous nous sommes laissé
 « entraîner à nous causer des maux les uns aux autres,
 « notre condition, au lieu de s'améliorer, est, au con-
 « traire, allée en empirant. Pour moi, je suis si loin de
 « croire à un autre moyen de salut dans les circons-
 « tances présentes, que, si nous n'avons pas pris aujour-
 « d'hui, et même au plus vite, une résolution, nous ne
 « pourrons plus relever la République.

25. « Pour juger de la vérité de mes paroles, consi-
 « dérez l'état présent et comparez-le à l'état ancien.

9. Bekk.; vulg. : τοσοῦτον; A. B. C. D. F. G. τοσοῦτα.

10. A. B. C. D. F. G. H : ὀνομαζέτω. — 11. Reim. prefereraiτ οὐδέτω.

12. A. B. F. I : ἐν μὲν ἐν τῷ παρόντι. — 13. C. om. — 14. Odd. propose d'ajouter αὐτῶν. — 15. C. : τὸ ἀπυσίον.

μὲν τὰ γινόμενα· καὶ ὅτι διαιρεῖται τε καὶ περισπᾶται ὁ
 δῆμος αὖθις· καὶ οἱ μὲν ταῦτα, οἱ δὲ ἐκεῖνα προαιρούμε-
 νοι, διχῆ τε ἤδη νενέμνται, καὶ διχῆ στρατοπεδεύονται·
 καὶ οἱ μὲν τὸ Καπιτώλιον προκατειλήφασιν ¹, ὥσπερ τινὰς
 Γαλάτας φοβούμενοι, οἱ δὲ ἐκ τῆς ἀγορᾶς πολιορκεῖν αὐ-
 τοὺς παρασκευάζονται ², καθάπερ Καρχηδόνιοί τινες,
 ἀλλ' οὐ Ῥωμαῖοι καὶ αὐτοὶ ὄντες; Οὐκ ἀκούετε δὲ, ὅτι
 R.p.397. καὶ πρότερον πολλάκις διχογνωμονησάντων τινῶν ὥστε καὶ
 τὸν Ἄουεντινόν ποτε καὶ τὸ Καπιτώλιον, ἔστι δ' οὐς αὐ-
 τῶν καὶ τὸ Ἱερὸν ὄρος κατασχεῖν· ὁσάκις μὲν ἐπὶ τοῖς ἴσοις,
 ἢ καὶ βραχύ τι συγχωρήσαντες οἱ ἕτεροι τοῖς ἑτέροις, κατ-
 ηλλάγησαν, μισοῦντές τε ἀλλήλους εὐθύς ἐπαύσαντο, καὶ
 ἐν εἰρήνῃ καὶ ὁμοσίᾳ τὸ λοιπὸν τοῦ χρόνου διήγαγον οὐ-
 τως, ὥστε καὶ πολλοὺς καὶ μεγάλους πολέμους κοινῇ κατ-
 ορθῶσαι· ὁσάκις δὲ δὴ πρὸς φόνους καὶ σφαγὰς ἐχώρησαν
 (οἱ μὲν δικαιοῦσαι τοῦ ἀμύνεσθαι τοὺς προὑπάρξαντας, οἱ
 δὲ καὶ φιλονεικία τοῦ μηδενὸς ἔλασσοῦσθαι δοκεῖν, ἀπατη-
 θέντες), οὐδὲν πώποτε χρηστὸν ἐγένετο; Τί γὰρ δεῖ πρὸς
 οὐδὲν ἤττον ὑμᾶς εἰδότας ³, τὸν Οὐαλέριον, τὸν Ὁράτιον ⁴,
 τὸν Σατορνῖνον, τὸν Γλαύκιον ⁵, τοὺς Γράκχους λέγοντα
 διατρίβειν; Τοιαῦτ' οὖν παραδείγματα, καὶ ταῦτα οὐκ ἀλ-
 λότρια, ἀλλ' οἰκεῖα ἔχοντες, μὴ μελλήσητε τὰ μὲν ζηλω-
 σαι, τὰ δὲ φυλάσασθαι· ἀλλ' ἄτε ἀπ' αὐτῶν τῶν πραγμά-
 των τὴν πεῖραν τῆς ἐκβάσεως, ὧν βουλεύεσθε, παρειλη-

1. Brutus et Cassius. Cf. ci-dessus ch. 21 et 22. — 2. Lépidus. Cf.
 ch. 22. — 3. Reim., Sturz et Bekk.; vulg. : εἰδότας ὑμᾶς; I : ἡμᾶς.

« Ne voyez-vous pas ce qui arrive ? Ne voyez-vous
 « pas que le peuple est de nouveau divisé et entraîné en
 « sens contraires ? qu'embrassant ici tel parti et là tel
 « autre, il forme déjà deux nations et deux camps ?
 « que les uns occupent le Capitole, comme s'ils crai-
 « gnaient les Gaulois, tandis que, réunis sur le Forum, les
 « autres se préparent à les assiéger, comme s'ils étaient
 « eux-mêmes des Carthaginois et non des Romains ?
 « N'avez-vous pas aussi entendu dire que jadis, à plu-
 « sieurs reprises, lorsque la division des esprits poussa
 « des citoyens à s'emparer de l'Aventin et du Capitole,
 « quelques-uns même du mont Sacré, toutes les fois
 « que, moyennant des conditions égales ou même de
 « légères concessions réciproques, ils se réconcilièrent
 « et renoncèrent sur-le-champ à leur haine mutuelle, ils
 « purent ensuite, grâce à la paix et à la concorde, me-
 « ner à bonne fin, par des efforts communs, des guerres
 « nombreuses et importantes ; tandis que, toutes les fois
 « qu'ils en vinrent aux meurtres et aux massacres, éga-
 « rés, les uns par la pensée de tirer une juste vengeance
 « de ceux qui les avaient les premiers offensés, les au-
 « tres par l'ambition de n'avoir point de supérieurs,
 « jamais il n'est rien arrivé de bon ? Qu'est-il be-
 « soin, en effet, de perdre le temps à vous rappeler,
 « à vous qui ne les connaissez pas moins bien que
 « moi, Valérius, Horatius, Saturninus, Glaucia et les
 « Gracques ? Quand donc vous avez de pareils exem-
 « ples, non pas dans l'histoire étrangère, mais dans
 « vos propres annales, n'hésitez pas à imiter les uns et à
 « vous garder des autres ; et, puisque les événements
 « eux-mêmes vous ont, par l'expérience que vous en
 « avez faite, instruits du résultat des choses sur lesquel-

4. L. Valérius Publicola et M. Hirtius Barhatus, son collègue. Cf. Tite Live, III, 55. — 5. Xyl. : Γρακίζου.

φότες, μηκέτι τοὺς ἐμοὺς λόγους ὡς καὶ ῥήματα, διασκοπεῖτε, ἀλλὰ τὰ¹ τῷ κοινῷ διαφέροντα ὡς καὶ ἐν τῷ ἔργῳ ἤδη ὄντα θεωρεῖτε. Οὐδὲ γὰρ ἀσαφεῖ τι ἐνθυμήσει τὰφανές τῆς ἐλπίδος ἀναρρίψετε, ἀλλ' ἐχεγγύω πίστει τὸ βέβαιον τοῦ λογισμοῦ προνοήσετε.

26. « Ἰπάρχει μὲν οὖν ὑμῖν² τοῦθ', ὅπερ εἶπον, οἴκοθεν καὶ παρὰ τῶν προγόνων λαβοῦσιν, ὀρθῶς βουλευσασθαι, καὶ διὰ τοῦτο οὐδὲ ξενικοῖς παραδείγμασι χρῆσθαι ἠθέλησα, μυρία ἂν εἰπεῖν ἔχων. Ἐν δ' οὖν ὅμως τῆς ἀρίστης καὶ ἀρχαιοτάτης πόλεως, παρ' ἧς οὐδ' οἱ πατέρες ἡμῶν ἐπαγαγέσθαι³ τινὰς νόμους⁴ ἀπηξίωσαν, παρέξομαι· καὶ γὰρ αἰσχρὸν ἂν εἴη, τοσοῦτον ἡμᾶς καὶ τῇ ῥώμῃ καὶ τῇ γνώμῃ⁵ τῶν Ἀθηναίων ὑπερέχοντας, χεῖρον αὐτῶν βουλεύεσθαι. Ἐκεῖνοι τοίνυν (λέγω δὲ ὁ πάντες ἴστε) στασιάζοντες ποτε, καὶ ἐκ τούτου καὶ ὑπὸ⁶ τῶν Λακεδαιμονίων καταπολεμηθέντες, καὶ ὑπὸ τῶν δυνατωτέρων πολιτῶν τυραννηθέντες, οὐ πρότερον ἀπηλλάγησαν τῶν κακῶν, πρὶν συνθέσθαι καὶ διομολογήσασθαι, τῶν τε συμβεβηκότων σφίσι, πολλῶν που καὶ δεινῶν ὄντων, ἐπιλήσεσθαι, καὶ μηδὲν τοπαράπαν ὑπὲρ αὐτῶν μήτε ἐγκαλέσειν ποτὲ, μήτε

R. p. 398. μνησικακήσειν τινί. Τοιγάρτοι σωφρονήσαντες οὕτως, οὐχ ὅτι τυραννούμενοι καὶ στασιάζοντες ἐπαύσαντο, ἀλλὰ καὶ τοῖς ἄλλοις πᾶσιν εὐθήνησαν⁷. καὶ τὴν τε⁸ πόλιν ἀνεκτήσαντο, καὶ τῆς τῶν Ἑλλήνων ἀρχῆς ἀντεποιή-

1. Bekk.; vulg. om. — 2. A, F : ὑμῖν. — 3. A, C, D, F, H, I : ἐπάγεσθαι.

4. F : νόμους τινάς. — 5. A, B, F : καὶ τῇ γνώμῃ καὶ τῇ ῥώμῃ.

« les vous délibérez, ne voyez plus dans mon discours
 « de simples paroles, mais considérez ce qui est utile
 « au bien général comme étant déjà une réalité. Vous
 « n'irez pas, en effet, vous lancer à la légère dans un
 « espoir incertain ; mais c'est sur une foi solide que vous
 « affermirez les prévisions de votre esprit.

26. « Ainsi donc, cette sage résolution que j'ai dite,
 « des exemples domestiques, pris de vos ancêtres, vous
 « autorisent à l'adopter ; et c'est pour cela que je n'ai
 « pas voulu me servir d'exemples étrangers, bien que je
 « puisse en citer mille. J'en rapporterai cependant un,
 « celui de la ville la plus sage et la plus antique, d'une
 « ville à qui nos pères ne dédaignèrent pas d'emprunter
 « quelques lois ; car ce serait une honte pour nous si,
 « avec la supériorité de force et d'intelligence que nous
 « avons sur les Athéniens, nous étions dépassés par
 « eux en prudence dans nos résolutions. Après avoir
 « été autrefois (ce que je dis, vous le savez tous), à la
 « suite de dissensions, vaincus à la guerre par les Lacé-
 « démoniens et avoir subi la tyrannie de citoyens puis-
 « sants, ils ne furent délivrés de l'oppression qu'après
 « s'être engagés par des promesses réciproques à ou-
 « blier les malheurs nombreux et terribles qui leur
 « étaient arrivés, à n'en jamais faire un sujet d'accu-
 « sation, à n'en garder de ressentiment contre personne.
 « Par cette sage conduite, non-seulement ils échappè-
 « rent à la tyrannie comme aux dissensions, mais de
 « plus ils virent renaître leur prospérité, recouvrèrent
 « leur ville, conquirent l'empire de la Grèce et finirent

σαντο· και τέλος, κύριοι και σώσαι και ἀπολέσαι και τοὺς Λακεδαιμονίους αὐτοὺς και τοὺς Θηβαίους πολλάκις ἐγένοντο¹. Καίτοι εἰ ἠθελήκεσαν² ἐκεῖνοι οἱ τὴν Φυλὴν καταλαβόντες³, και ἐκ τοῦ Πειραιῶς καταλθόντες, τιμωρήσασθαι τοὺς ἐκ τοῦ ἄστεος⁴ ὑπὲρ ὧν ἠδίκηθη, εὐλογον μὲν ἂν πρᾶγμα πεποιηκέναι ἐδεδόκεσαν, πολλὰ δ' ἂν και ἐδεδράκεσαν κακὰ, και ἐπεπόνθεσαν. Ὡσπερ γὰρ κρείττους αὐτῶν⁵ παρὰ τὴν ἐλπίδα ἐγένοντο, τάχ' ἂν τι και ἡλαττώθησαν αὐθις.

27. « Οὐ γάρ ἐστιν ἐν τοῖς τοιούτοις βέβαιον οὐδὲν, οὔτε ἐξ ὧν ἰσχύει τις, προσεπεκράτησεν· ἀλλὰ πάμπολλοι μὲν θαρσοῦντες ἔπταισαν, πάμπολλοι δὲ ζητοῦντες ἀμύνασθαι τινα, προσαπώλοντο. Οὔτε γὰρ τὸ πλεονεκτούμενον ἐν τινι πάντως ἀτυχεῖ⁶ διότι και ἀδικεῖται· οὔτε τὸ δυνάμει προὔχον πάντως κατορθοῖ διότι και προήκει· ἀλλ' ἀμφοτέρα ἀπὸ τῆς ἴσης και τῷ παραλόγῳ τοῦ ἀνθρωπίνου και τῷ ἀσταθμῆτῳ τῆς τύχης ὑποκείμενα, και τὴν ῥοπήν πολλάκις οὐ πρὸς τὸ σφέτερον εὐελπι, ἀλλὰ πρὸς τὸ ἐκείνων ἀδόκητον⁷ λαμβάνει. Ὅθεν ἐκ τε τούτων και ἐκ τῆς φιλονεικίας (δεινὸν γὰρ ἐστιν ἀνθρωπος ἀδικηθεῖς, ἢ νομίσας γε ἀδικεῖσθαι ὑπὲρ δύνάμιν θρασύνασθαι⁸)· και πολλοὶ πολλάκις και παρὰ τὴν ἰσχὴν ἐπαίρονται διακινδύ-

1. C : ἠμύναντο. — 2. Sturz et Bekk. ; vulg. : ἐτεθελήκεσαν.

3. Reim., Sturz et Bekk. ; vulg. : φυλακὴν καταλαβόντες, *custodibus captis*. Cf. la note de Reimarus.

4. A, B, F, G : ἄστεως.

5. C, G om. — 6. Xyl., H. Étienne, Leucl., Reim. et Sturz ; R. Étienne,

« par être souvent maîtres de sauver ou de perdre
 « les Lacédémoniens eux-mêmes et les Thébains. Pour-
 « tant, si ceux qui s'emparèrent de Phylé et descendi-
 « rent du Pirée eussent voulu se venger contre les ha-
 « bitants de la ville de l'injustice qu'ils avaient souf-
 « ferte, peut-être eussent-ils fait une chose fondée en
 « raison, mais assurément ils eussent causé et souffert
 « beaucoup de maux; car de même qu'ils avaient eu
 « le dessus contre toute espérance, de même ils auraient
 « pu, dans la suite, avoir le dessous.

27. « En effet, dans de pareilles occurrences, il n'y a
 • rien de stable, et parce qu'un homme est fort, ce n'est
 • pas une raison pour qu'il remporte la victoire; loin
 • de là, bien des gens qui étaient pleins de confiance ont
 • éprouvé un échec, bien d'autres qui cherchaient à se
 • venger se sont perdus eux-mêmes. Une position infé-
 • rieure à certains égards n'est pas, pour être exposée à
 • l'injure, malheureuse de tous points; la supériorité de
 • puissance, non plus, ne donne pas, pour cela même,
 • le succès dans tous les cas: également soumises l'une
 • et l'autre à l'imprévu des choses humaines et à l'in-
 • constance de la fortune, elles voient souvent la ba-
 • lance pencher non du côté de leurs belles espérances,
 • mais du côté des chances inattendues de la fortune et
 • de l'humanité. Aussi ces motifs et l'esprit de vengeance
 • (car un homme qui a éprouvé ou qui croit avoir
 • éprouvé une injustice est porté à oser plus qu'il ne
 • peut) poussent souvent bien des gens à affronter des

A, B, E, F, H, I et Bekk. : εὐτυχεί. — 7. A, B, F et Bekk.; vulg. : τὸ ἀδόκητον ἐξείνων. — 8. Reiske, approuvé par Sturz. et Bekk.; dans la vulgate, la parenthèse se ferme après ἀδικεῖσθαι. De plus, Reiske propose de lire δεινὸς au lieu de δεινόν; Odd. conjecture : ὥστε au lieu de ὅθεν; et Reim. : θρασύνονται au lieu de θρασύνασθαι.

νεύειν, ὡς καὶ κρατήσοντες, ἢ οὔτοι γε καὶ ἀναιμωτῶ δι-
 ολούμενοι· καὶ οὔτοι τὰ μὲν νικῶντες, τὰ δὲ ἠττώμενοι¹,
 καὶ τοτὲ μὲν ἀντεπικρατοῦντες ἄλλων², τοτὲ δὲ ἀντελατ-
 τούμενοι, οἱ μὲν πασσοῦδι συνάπολλονται, οἱ δὲ τὴν τε³
 Καδμείαν λεγομένην νίκην⁴ νικῶντες λανθάνουσι⁵, καὶ ἐν
 τῷ χρόνῳ, ὅτ' οὐδὲν ὄφελός ἐστιν, αἰσθάνονται ὅτι κακῶς
 ἐβουλεύσαντο.

28. « Καὶ ὅτι ταυθ' οὕτως ἔχει, καὶ ὑμεῖς ἔργῳ με-
 R.p.399. μαθήκατε. Σκοπεῖτε δέ· ἴσχυσέ τινα χρόνον ἐν τοῖς στασιω-
 τικοῖς ὁ Μάριος, εἴτ' ἐκπεσὼν, καὶ δύναμιν ἀθροίσας, ἵστε
 οἷα εἰργάσατο. Ὁμοίως ὁ Σύλλας (ἵνα μὴ τὸν Κίνναν, μηδὲ
 τὸν Κάρβωνα, μηδὲ τοὺς ἄλλους τοὺς διὰ μέσου καταλέγω)
 δυνηθεὶς τὴν πρώτην, εἴτ' ἐλαττωθεὶς⁶· ἔπειτα δυνα-
 στεύσας, οὐδὲν ὅ τι οὐχὶ τῶν δεινοτάτων ἔπραξε⁷. Μετὰ
 ταῦτα Δέπιδος ἰδίαν τέ τινα, ὡς δὴ καὶ τούτοις ἐπεξιὼν⁸,
 στάσιν ἤγειρε, καὶ πᾶσαν ὀλίγου τὴν Ἰταλίαν ἐτάραξεν. Ὡς
 δ' ἀπηλλάγημεν ποτε καὶ τούτου, μέμνησθε ὅσα αὖ καὶ
 οἷα πρὸς τε τοῦ Σερτωρίου, καὶ πρὸς τῶν ἄλλων τῶν
 μετ' αὐτοῦ φυγόντων ἐπάθομεν. Τί δ' ὁ Πομπηῖος, τί δ' ὁ
 Καῖσαρ αὐτὸς οὗτος (ἵνα μηδὲν ἐνταῦθα μῆτε τοῦ Κατι-
 λίνου, μῆτε τοῦ Κλωδίου μνημονεύσω), οὐ πρότερον ἐπο-
 λέμησαν ἄλλήλοις, καὶ ταῦτα, συγγενεῖς ὄντες, ἔπειτα μυ-

1. C : ἐλαττούμενοι. — 2. A, B, F et Bekk.; vulg. om.

3. A, C, F et Bekk.; vulg. : γε. — 4. Sur ce proverbe, cf Boissonnade, *Lettres d'Aristénète*, p. 664 et suivantes. — 5. Bekk.; vulg : τυγχάνουσι; A, B, F : νίκην νικῶσι. — 6. A, B, F et Bekk.; vulg. : ἐλαττώθη; Sturz : ἡλαττώθη, cf. sa note. — 7. Après ce mot, la vulgate, confirmée

« dangers au-dessus de leurs forces, dans l'espoir de l'em-
 « porter ou du moins de ne pas périr sans vengeance;
 « vainqueurs ici et là vaincus, tantôt ayant l'avantage,
 « tantôt ayant à leur tour le dessous, les uns sont com-
 « plètement anéantis, les autres ne s'aperçoivent pas
 « qu'ils ont, comme on dit, remporté une victoire Cad-
 « méeenne, et, avec le temps, lorsqu'ils n'en peuvent
 « plus profiter, ils reconnaissent qu'ils ont pris une ré-
 « solution mauvaise.

28. « La vérité de ces considérations, vous l'avez,
 « vous aussi, apprise par expérience. Réfléchissez, en
 « effet. Marius domina pendant quelque temps au milieu
 « des guerres civiles; renversé ensuite et ayant rassemblé
 « une armée, il fit ce que vous savez. De même Sylla,
 « pour ne citer ni Cinna, ni Carbon, ni les autres inter-
 « médiaires, après avoir été d'abord puissant, fut ensuite
 « vaincu; puis, lorsqu'il se fut rendu maître du pouvoir,
 « il n'y eut pas de cruauté qu'il ne commît. Après cela,
 « Lépidus, sous prétexte de venger leurs excès, se mit
 « à la tête d'une faction particulière et troubla l'Italie
 « presque tout entière. Lorsqu'enfin nous fûmes délivrés
 « de lui, vous vous rappelez combien furent nombreux
 « et grands les maux que nous avons eus à souffrir de la
 « part de Sertorius et des compagnons de sa fuite. Et
 « Pompée, et César lui-même, pour ne citer ici ni Cati-
 « lina ni Clodius, ne se sont-ils pas d'abord armés l'un
 « contre l'autre, quoique parents, puis n'ont-ils pas rempli

par les mss., ajoute : Τί γὰρ δεῖ τὸν Μάριον τὸν (A, B, F : τὸ) δεύτερον, ἢ τὸν Κίττιον αὐτὸν (A, F : ἐκείνον αὐτὸν), ἢ τὸν Κάρβωνα ὀνομάζειν; « Qu'est-il besoin, en effet, de parler du second Marius, ou de Cinna lui-même, ou de Carbon? » Avec Bekk., je rejette cette interpolation, née évidemment de ce qui précède. — 8. D, G, H : ἰξίων.

ρίων κακῶν οὐ μόνον τὴν πόλιν ἡμῶν, ἢ καὶ τὴν λοιπὴν Ἰταλίαν, ἀλλὰ καὶ πᾶσαν, ὡς εἶπεν, τὴν οἰκουμένην ἐπέλησαν¹; Ἄρ' οὖν μετὰ τε τὸν τοῦ² Πομπηίου θάνατον, καὶ τὸν πολὺν ἐκείνον³ τῶν πολιτῶν ὄλεθρον, ἡσυχία τις ἐγένετο; Πόθεν; Πολλοῦ γε καὶ δεῖ. Οἶδε δὲ ἡ Ἀφρικῆ, οἶδεν ἡ Ἰβηρία τὸ πλῆθος τῶν ἐκατέρωθι ἀπολομένων. Τί οὖν; Ἐπί γε τούτοις εἰρηνήσαμεν; Καὶ πῶς; ὁπότε κεῖται μὲν αὐτὸς ὁ Καῖσαρ οὕτω σφαγεῖς, κατέχεται δὲ τὸ Καπιτώλιον⁴, καὶ πεπλήρωται μὲν ἡ ἀγορὰ τῶν ὄπλων⁵, πεπλήρωται δὲ καὶ πᾶσα ἡ πόλις τοῦ φόβου.

29. « Οὕτως ἐπειδὴν ἄρξωνταί τινες στασιάζειν, καὶ τὰ βίαια αἰεὶ τοῖς βιαίοις ἀμύνεσθαι ζητῶσι, καὶ τὰς τιμωρίας μῆτε πρὸς τὸ ἐπιεικὲς, μῆτε πρὸς τὸ ἀνθρώπινον, ἀλλὰ πρὸς τε τὴν ἐπιθυμίαν καὶ τὴν ἐξουσίαν τὴν ἐκ τῶν ὄπλων ποιῶνται, κύκλος τις ἐξ ἀνάγκης αἰεὶ τῶν κακῶν γίγνεται, καὶ ἀνταπόδοσις ἐκ διαδοχῆς τῶν δεινῶν συμβαίνει. Τό τε γὰρ εὐτυχῆσαν ὕβρει τε πλεονάζει καὶ οὐδένα ὄρον τῆς πλεονεξίας ποιεῖται, καὶ τὸ πταῖσαν, ὀργῇ τῆς συμφορᾶς, ἃν γε μὴ παραχρῆμα ἀπόληται, ἀντιτιμωρησασθαι τὸν ἀδικήσαντα ἐπιθυμεῖ, μέχρις ἂν τὸν θυμὸν ἐκπλήσῃ. Καὶ αὐτοῖς καὶ τὸ λοιπὸν πλῆθος, κἂν μὴ συμμετάσχη τῶν πραγμάτων, ἀλλὰ τότε γε⁶ τῷ τε ἐλέῳ τοῦ νενικημένου, καὶ τῷ⁷ φθόνῳ τοῦ κεκρατηκότος, δεῖσάν τε

. p.400. ἅμα μὴ καὶ τὰ αὐτὰ ἐκείνω πάθη, καὶ ἐλπίσαν τὰ αὐτὰ

1. A, F: ἀπέλησαν. — 2. A, B, F, H, I et Bekk.; vulg. om.

3. I: ἐκείνων.

« de maux infinis, non pas seulement notre ville et le
 « reste de l'Italie, mais l'univers, pour ainsi dire, tout
 « entier? Après la mort de Pompée et la perte de tant
 « de citoyens, peut-être y a-t-il eu quelque repos? De
 « quelle manière? Il s'en faut de beaucoup. L'Afrique
 « sait, l'Espagne aussi sait le nombre de ceux qui ont
 « péri de part et d'autre. Mais, du moins, nous avons,
 « par suite, eu la paix? Quelle paix, quand César lui-
 « même est là étendu sans vie, quand le Capitole est
 « occupé, quand le Forum est rempli d'armes, quand
 « la ville entière est pleine de terreur!

29. « Ainsi, lorsque quelques citoyens ont une fois
 « commencé à exciter des séditions et cherchent sans
 « cesse à repousser la violence par la violence, lorsque,
 « au lieu de régler leurs vengeances sur la modération
 « et l'humanité, ils n'écoutent que leur passion et la
 « licence des armes, il se produit nécessairement comme
 « un cercle perpétuel de maux, et une période de cala-
 « mités qui se succèdent et s'attirent fatalement l'une
 « l'autre. La bonne fortune, en effet, abuse avec inso-
 « lence de ses avantages et ne met aucune borne à ses
 « abus; l'irréussite, par la colère qu'excite le malheur,
 « inspire, à moins que la ruine ne soit immédiate, le
 « désir de se venger de l'oppresseur jusqu'à ce que ce
 « désir ait été satisfait. Le reste de la multitude, bien
 « qu'il n'ait point pris part à la lutte, par pitié néan-
 « moins pour le vaincu et par envie contre celui qui do-
 « mine, craignant d'éprouver le même sort que l'un, et
 « en même temps espérant faire les mêmes choses que

4. Par Brutus et les conjurés. — 5. Par Lepidus et ses soldats.

6 , B, F et Bekk ; vulg. om. — 7. C om.

τούτῳ δράσειν, συναίρεται. Καὶ οὕτω καὶ τὰ μέσα τῶν πολιτῶν στασιάζειν προάγεται· καὶ ἄλλοι τε ἐπ' ἄλλοις τὸ κακὸν, προφάσει τιμωρίας τῶν αἰεὶ ἐλαττουμένων, ὥσπερ τι ἔννομον καὶ ἐγκύκλιον πρᾶγμα, ἀνταμυνόμενοι διαδέχονται, καὶ αὐτοὶ μὲν ὡς¹ ἕκαστοι ἀπαλλάσσουσι, τὸ δὲ δὴ κοινὸν ἐξ ἄπαιτος τρόπου φθείρουσιν.

30. « Ἡ οὐχ ὄρατε, πόσον μὲν χρόνον κατατετρίμμεθα πολεμοῦντες ἀλλήλοις, ὅσα δὲ καὶ οἶα ἐν αὐτῷ πεπόνθαμεν, καὶ, ὃ γε τούτου δεινότερόν ἐστι, καὶ δεδράκαμεν²; καὶ τίς ἂν ἀριθμῆσαι³ δύναιτο τὸ πλῆθος τῶν χρημάτων, ἃ τοὺς τε συμμάχους περιδύοντες, καὶ τοὺς θεοὺς περισυλῶντες, καὶ προσέτι καὶ αὐτοὶ ἐξ ὧν οὐκ εἶχομεν συνεσφέροντες, ἐπ' ἀλλήλοις δεδαπανήμεθα; Τίς τὸ πλῆθος τῶν ἀνδρῶν τῶν ἀπολωλότων, οὐχ ὅτι τῶν ἄλλων (ἐπεὶ τοῦτο γ' ἀνεξεύρετόν ἐστιν) ἀλλὰ καὶ τῶν ἰππέων καὶ τῶν βουλευτῶν, ὧν⁴ εἷς ἕκαστος καὶ πᾶσαν τὴν πόλιν ἐν τοῖς ὀθνείοις πολέμοις σῶσαι καὶ ζῶν καὶ ἀποθανῶν ἐδύνατο⁵; Πόσοι μὲν γὰρ Κούρτιοι, πόσοι δὲ Δέκιοι, Φάβιοι, Γράκχοι, Μάρκελλοι, Σκηπίωνες τεθνήκασιν, οὐ μὰ Δι', οὐχ ἵνα Σαυνίτας, ἢ Λατίνους, ἢ Ἴβηρας, ἢ Καρχηδονίους ἀμύνωνται, ἀλλ' ἵνα καὶ αὐτοὶ προσαπόλωνται⁶; καὶ τῶν μὲν ἐν τοῖς ὅπλοις τετελευτηκότων, εἰ καὶ τὰ μάλιστα καὶ ἐκεί-

1. G. om. — 2. Bekk.; Leuncl.: καίτοι, ὃ τούτου, κ. τ. λ.; vulg.: καίτοι τί τούτου; Reim. (*Addenda*) et Sturz: καίτοι, τί τούτου δεινότερόν ἐστιν, ὃ καὶ δεδράκαμεν. — 3. Leuncl. et Bekk.; G: τίς ἂν καταριθμῆσαι; Sturz préférait τίς ἂν ἀναριθμῆσαι; vulg. et Reim.: τίς ἀναριθμῆσαι.

« l'autre, ne laisse pas que de secourir les opprimés.
 « C'est ainsi que la partie neutre des citoyens est entraî-
 « née dans les séditions ; que, les uns après les autres,
 « sous prétexte de venger les plus faibles, ils subissent,
 « comme chose légitime et périodique, le mal qu'ils
 « cherchent à repousser ; qu'ils périssent eux-mêmes, et
 « entraînent de toutes les manières l'État à sa perte.

30. « Ne voyez-vous pas combien de temps nous nous
 « sommes épuisés à nous faire la guerre les uns aux
 « autres, quels maux innombrables nous avons soufferts
 « durant cet intervalle, et, ce qui est encore plus af-
 « freux, quels maux nous avons causés ? Qui pourrait
 « calculer la quantité d'argent enlevé aux alliés, sacri-
 « légement ravi aux dieux, ajoutez encore, levé sur
 « nous-mêmes au-delà de ce que permettaient nos res-
 « sources ; dépensé par nous les uns contre les autres ?
 « Qui pourrait dire le nombre de ceux qui ont péri, je
 « ne parle pas des autres hommes en général (on ne
 « pourrait en trouver le nombre), mais parmi les cheva-
 « liers et les sénateurs, dont un seul, dans les guerres
 « étrangères, eût été, vivant ou par sa mort, capable de
 « sauver l'État tout entier ? Combien de Curtius, com-
 « bien de Décius, de Fabius, de Gracques, de Marcellus,
 « de Scipions ont succombé, non pas, par Jupiter ! pour
 « repousser les Samnites, ou les Latins, ou les Espagnols,
 « ou les Carthaginois, mais pour périr eux-mêmes avec
 « leurs adversaires ? Et ceux qui sont morts les armes à
 « la main, quelque regrettables qu'ils soient, sont les

4. C, D, G om. — 5. D, G om.

6. Fabr. croit qu'il manque ici quelque chose ; il propose : ἢ καὶ τὴν πόλιν ἀπολέσῃσι καὶ αὐτοὶ προσκόμενται ; Bekk. (en note) : ἢ καὶ πόλιν ἀπολέσαντες καὶ αὐτοὶ προσκόμενται.

γων ὀδύραϊτο ¹ ἂν τις, ἀλλ' ἤττον γέ ἀξιόν ἐστιν ὀλοφύρασθαι; ἕς τε γάρ τὰς μάχας ἐθελονταὶ (εἶγε ἐθελοντὰς τοὺς ἀναγκασθέντας φόβῳ καλεῖν δεῖ) ἤλθον, καὶ θάνατον εἰ καὶ ἄδικον, ἀλλὰ ἀνδρεῖόν γε ὑπέμειναν· ἐν τε ἀγῶνι ἰσοπαλεῖ, καὶ ἐν ἐλπίδι τοῦ κἂν περιγενέσθαι καὶ κρατῆσαι, ἔπεσον ² ἀναισθήτως. Τοὺς δὲ ἐν τε ³ ταῖς οἰκίαις καὶ ἐν ταῖς ὁδοῖς, τῇ τε ἀγορᾷ, τῷ τε βουλευτηρίῳ αὐτῶ, τῷ τε Καπιτώλιῳ αὐτῷ βιαίως, οὐχ ὅπως ἄνδρας, ἀλλὰ καὶ ⁴ γυναῖκας, οὐχ ὅπως ἀκμάζοντας, ἀλλὰ καὶ γέροντας ⁵ καὶ παῖδας, οἰκτρῶς ἐξολωλότας, πῶς ἂν τις κατ' ἀξίαν θρηνήσειε; Καὶ ταῦτα μέντοι τοιαῦτα ⁶, οἷα καὶ ὅσα οὔτ' αὐτοὶ ποτε πρὸς πάντων ἅμα τῶν πολεμίων ἐπάθομεν, οὔτε ἐκείνους ἐδράσαμεν, διατιθέντες ⁷ ἀλλήλους, οὐχ ὅσον οὐκ ἀχθόμεθα, οὔτ' ἀπαλλαγῆναί ⁸ ποτε αὐτῶν ἀνδρικῶς ἐθέλομεν, ἀλλὰ καὶ χαίρομεν, καὶ ἐορτάζομεν, καὶ εὐεργέτας τοὺς ποιοῦντας αὐτὰ ὀνομάζομεν. Καίτοι ἔγωγε οὐδ' ⁹ ἀνθρώπινόν τινα βίον ἠγοῦμαι τοῦτον ἡμᾶς βεβιωκέναι, ἀλλὰ τινων θηρίων, ἃ δι' ἀλλήλων ρθειρεται.

31. * Καὶ τὰ μὲν ἤδη συμβεβηκότα τί ἂν ἐπὶ πλέον ὀδύραίμεθα; οὐ γάρ που καὶ ἀγέννητα αὐτὰ ¹⁰ ποιησαίμεθα· τῶν δὲ δὴ μελλόντων προῖδόμεθα ¹¹. Διὰ γὰρ ταῦτα καὶ ἐκείνων ἐμνημόνευσα, οὐχ ἵνα τὰς κοινὰς συμφορὰς, ἃς γε μηδὲ γενέσθαι ὄφειλε, καταλέξω, ἀλλ' ἵνα ὑμᾶς ¹² ἐξ αὐτῶν

1. A, B, F, Sturz et Bekk.; vulg. : ὀδύρετο. — 2. Odd. et Bekk.; vulg. : ἐπαιον; Xyl. : ἐπταιον; Reim. propose ἐπαίοντο. — 3. A, F et Bekk.; vulg. om. — 4. C om. — 5. C om. : ἀκμάζοντας, ἀλλὰ καὶ γέροντας. — 6. Bekk. ajoute : καὶ τοσαῦτα. — 7. A, B, C, F, G, H, I, R. Etienne, Sturz et Bekk.;

« moins à plaindre. C'est volontairement (si toutefois ce
 « mot de volontairement doit être appliqué à des hommes
 « contraints par la crainte) qu'ils ont marché au combat
 « et qu'ils ont affronté une mort injuste, il est vrai, mais,
 « du moins, courageuse; c'est dans une lutte à forces
 « égales, c'est avec l'espoir d'échapper et de vaincre,
 « qu'ils sont tombés sans avoir vu venir la mort. Mais
 « ceux qui, dans leurs maisons, dans les rues, dans le
 « Forum, dans le sénat même, et jusque dans le Capi-
 « tole, je ne parle pas seulement des hommes, mais
 « aussi des femmes; je ne dis pas seulement des per-
 « sonnes dans la vigueur de l'âge, mais aussi des vieil-
 « lards et des enfants, ont péri misérablement, victimes
 « de la violence, comment déplorer assez leur triste sort?
 « Cependant ces calamités, si nombreuses et si grandes
 « que jamais tous nos ennemis ensemble ne nous en ont
 « fait éprouver de pareilles, et que jamais nous ne leur
 « en avons causé de semblables, c'est après nous les être
 « mutuellement attirées que, loin de nous en affliger et de
 « vouloir, par un généreux effort, en sortir enfin, nous
 « nous en réjouissons, nous célébrons des fêtes, nous
 « donnons le nom de bienfaiteurs à ceux qui les ont ap-
 « pelées sur nous. Pour moi, je m'imagine que cette vie
 « dont nous avons vécu n'est pas une vie d'hommes,
 « mais de bêtes féroces qui se déchirent entre elles.

31. « Mais pourquoi déplorer plus longtemps le passé?
 « Nous ne ferons pas qu'il n'ait point eu lieu; songeons
 « plutôt à l'avenir. C'est dans cette vue que je vous ai
 « rappelé ces souvenirs, et non pour retracer de com-
 « muns malheurs qui jamais n'auraient dû arriver; c'est
 « pour vous déterminer à en tirer des moyens de sauver

vulg. : διατεθέντες; H. Etienne, Leuncl. et Reim. (*Addenda*) : διαθέντες.

8. G : ούτε ἀπαλλαγῆναι. — 9. A, F : οὐκ. — 10. Sturz propose de lire : ἐν αὐτά. — 11. Le Grammairien publié par Bekker, *Anecd. gr.* T. 1, p. 167 : προειδομέθα; G : προιδόμεθα. — 12. A, F, I et Bekk. : ἐν ὑμῶς.

ἀναπέισω τὰ γοῦν λοιπὰ διασῶσαι· τοῦτο γὰρ ἂν¹ τις² μόνον τῶν κακῶν ἀπόναίτο τὸ μηδὲν αὐθις ὁμοιον σφίσι παθεῖν φυλάσσασθαι. Ἐξέστι δὲ τοῦθ' ὑμῖν ἐν τῷ παρόντι μάλιστα ποιῆσαι, ἕως ἔτι τὸ δεινὸν ἄρχεται, καὶ οὔτε πολλοὶ που³ συνεστήκασιν, οἷτε κεκινημένοι οὔτε πεπλεονεκτήκασιν ἀπ' ἀλλήλων οὔτ' ἠλάττωνται⁴, ὥστ' ἡ ἐλπίδι τοῦ κρείττονος, ἡ ὀργῇ⁵ τοῦ καταδεστέρου, καὶ παρὰ τὸ συμφέρον σφίσιν, ἀπερὶσκέπτως κινδυνεύσαι προαχθῆναι. Καὶ τοῦτο μέντοι τηλικούτο κατορθώσετε, μήτε πόνον τινὰ πονήσαντες⁶, μήτε κινδυνεύσαντες, μὴ⁷ χρήματα ἀναλώσαντες, μὴ σφαγὰς ποιήσαντες· ἀλλ' αὐτὸ τοῦτο μόνον ψηφισάμενοι μὴ μνησικακεῖν ἀλλήλοις.

32. « Εἰ γάρ τοί τινα καὶ ἡμάρτηταί τισιν, ἀλλ' οὔτοι γε καιρὸς ἐστὶν οὔτε πολυπραγμονῆσαι αὐτὰ, οὔτε ἐξελέγξει, οὔτε τιμωρήσασθαι. Οὐδὲ γὰρ δικάζετέ τισιν ἐν τῷ παρόντι, ὥστε τὸ πάνυ ἀκριβὲς δίκαιον ζητηθῆναι δεῖν, ἀλλὰ βουλεύεσθε⁸ περὶ τῶν ἐνεστηκότων, ὅπως ὡς ἀσφαλέστατα καταστῆ. Τοῦτο δὲ οὐκ ἂν ὑπάρξειεν ἡμῖν⁹, εἰ μὴ τι παρίδοιμεν¹⁰, ὥσπερ που καὶ ἐπὶ τῶν παιδῶν ποιεῖν εἰώθαμεν. Οὔτε γὰρ πάντα ἀκριβῶς ἐπ' αὐτῶν ἐκλογιζόμεθα, καὶ

1. Sturz et Bekk.; vulg. om. — 2. A, B, F, G, H, I om. — 3. Bekk.: πολλοὶ πω. — 4. Gron. d'après A, et les éd. subséq.; les autres mss. (excepté B, F) om.: οὔτε πεπλεονεκτήκασιν... ἠλάττωνται.

5. Reiske, Sturz et Bekk.; vulg.: ὡς τῇ ἐλπίδι κρείττονος, ὀργῇ; Turn. propose d'ajouter οἱ δὲ devant ὀργῇ et Reim. ἡ.

6. A, F: ποιήσαντες.

7. A, F, approuvés par Sturz, qui conserve néanmoins la vulgate, et Bekk.; vulg.: μήτε.

• ce qui reste ; car le seul avantage à retirer des mal-
 • heurs, c'est de se préserver d'y tomber une seconde
 • fois. Or il vous est loisible de le faire, en ce moment
 • surtout, tant que le mal n'est encore qu'à son début,
 • qu'il n'y a qu'un petit nombre de citoyens engagés
 • dans la sédition, que ceux qui se sont soulevés n'ont
 • été jusqu'ici ni vainqueurs ni vaincus, de manière que
 • l'espoir du succès ou le ressentiment d'une défaite ne
 • les a pas, contrairement à leur intérêt, poussés à se je-
 • ter inconsidérément dans les dangers. Ce résultat si im-
 • portant, vous l'obtiendrez, sans supporter de fatigues,
 • sans courir de dangers, sans dépenser d'argent, sans
 • verser de sang, par un simple décret portant oubli mu-
 • tuel des injures.

32. « Si certaines fautes ont été commises par quel-
 • ques-uns, ce n'est le moment ni d'informer, ni d'accu-
 • ser, ni de punir. Dans les circonstances actuelles, ce
 • n'est pas une cause que vous jugez, en sorte qu'il vous
 • faille rechercher l'exacte justice ; vous délibérez sur les
 • affaires publiques afin de les régler de la manière la
 • plus sûre possible. Or ce but, nous n'y parviendrons
 • pas, si nous ne fermons les yeux sur certaines choses,
 • comme nous avons coutume de le faire avec les enfants.
 • Loin de leur demander un compte rigoureux de tout,
 • nous passons nécessairement sur bien des choses ; car

8. Sturz et Bekk ; vulg. : δικάζεται τισιν ἂν ἐν τῷ παρόντι. ὡς τό τε πάνυ ἀκριβές, δίκαιον ζητῆναι δεῖν, ἀλλὰ βουλευέσθαι ; Xyl. (conjecture confirmée par A et F) : δικάζετε au lieu de δικάζεται et βουλευέσθε au lieu de βουλεύεσθαι ; Odd. : δικάζεσθαι δεῖν (pour δεῖν), ἀλλὰ βουλευέσθαι ; Leuncl., approuvé par Reiske, met ἂν entre crochets, comme inutile ; enfin ὥστε τὸ est une correction de Xyl. approuvée par Reiske, Leuncl. (en marge) : ὡς τὸ γα. — 9. Reim., Sturz et Bekk. ; vulg. ὑμῖν. — 10. A, B, F, Reim., Sturz et Bekk. ; vulg. : παρίδοιτε.

πολλὰ καὶ παρορωμένον ἀναγκαίως · τῶν γὰρ μετρίων ἀμαρτημάτων ἕνεκα οὐδέν' ἀνηκέστως¹ δεῖ κολάζειν, ἀλλὰ πρῶτος σωφρονίζειν. Καὶ νῦν οὖν, ἅτε καὶ² κοινοὶ³ παντὸς τοῦ δήμου πατέρες οὐ μόνον ὀνομαζόμενοι, ἀλλὰ καὶ ἀληθῶς ὄντες, μὴ καὶ πάντα ἀκριβολογώμεθα⁴, ἵνα μὴ καὶ πάντες ἀπολώμεθα, ἐπεὶ τοὶ πολλὰ μὲν ἂν τις καὶ αὐτῷ τῷ Καίσαρι ἐγκαλέσειεν ὥστε καὶ δικαίως αὐτὸν πεφονεῦσθαι δόξει· πολλὰ δὲ καὶ τοὺς ἀποκτείναντας αὐτὸν αἰτιάσαιτο ὥστε καὶ τιμωρίας αὐτοὺς ἀξίους εἶναι νομισθῆναι. Ἀλλὰ τοῦτο μὲν ἀνδρῶν ἔργον ἐστὶ στασιάσαι αὐθις ἐπιθυμούντων · δεῖ δὲ τοὺς ὀρθῶς βουλευομένους, μὴ τὸ πάντη δίκαιον ἐξακριβοῦντας βλάπτεσθαι, ἀλλὰ καὶ τῷ ἐπιεικεῖ προσχρωμένους σώζεσθαι. Ὡστε τὰ μὲν γεγενημένα ταῦτα χαλάζης τέτινος καὶ κατακλυσμοῦ τρόπον συμβεβηκέναι νομίσαντες, λήθη παράδοτε · γνωρίσαντες δὲ νῦν γε ἀλλήλους, ἅτε καὶ ὁμόφυλοι, καὶ πολῖται, συγγενεῖς τε ὄντες, ὁμονοήσατε.

33. « Καὶ, ὅπως γε μηδεὶς ὑμῶν ὑποπτεύσῃ με χαρίσασθαι τι τοῖς τὸν Καίσαρα ἀποκτείνασιν, ἵνα μὴ δίκην δῶσιν, ὅτι ποτὲ ἐν τῇ τοῦ Πομπηίου μερίδι ἐγεγόνην, βούλεσθαι · ἐν τι ὑμῖν ἐρῶ⁵. Καὶ γὰρ τοὶ καὶ νομίζω πάντας ὑμᾶς πεπεῖσθαι σαφῶς, ὅτι οὔτε φιλίαν, οὔτε ἔχθραν πρὸς οὐδένα πώποτε δι' ἑμαυτὸν ἀνειλόμην, ἀλλ' αἰεὶ πάντας

1. Bekk ; vulg. : οὐδέν' ἀνηκέστως; Reim. proposait οὐδένα ἀνηκέστως, adopté par Sturz, qui cependant, à son tour, propose οὐδέν' ἀνηκέστως.

« il ne faut pas, pour des fautes médiocres, châtier impi-
 « toyablement le coupable, mais le ramener par la dou-
 « ceur. Maintenant donc, nous qui ne sommes pas seu-
 « lement de nom, mais qui sommes aussi en réalité les
 « pères communs de tout le peuple, gardons-nous d'exa-
 « miner toutes choses à la rigueur, de peur de périr
 « tous ensemble : car si, d'un côté, on peut imputer à
 « César lui-même assez de griefs pour qu'il semble avoir
 « été justement mis à mort ; d'un autre côté, on peut diri-
 « ger contre ses meurtriers assez d'accusations pour que,
 « d'après les lois, ils méritent d'être punis. Mais ce serait
 « là le fait d'hommes qui désirent rallumer les dissen-
 « sions, tandis que ceux dont les délibérations sont gui-
 « dées par la sagesse doivent, non se nuire à eux-mêmes
 « par une justice de tout point rigoureuse, mais pourvoir
 « à leur conservation par des mesures équitables. Ainsi
 « donc, ce qui est arrivé, regardez-le comme quelque ef-
 « fet de la grêle ou d'un ouragan, afin de l'ensevelir dans
 « l'oubli ; et, reconnaissant, de part et d'autre, en vous
 « tous des enfants de la même tribu, des concitoyens,
 « des parents, vivez désormais au sein de la concorde.

33. « Et pour que personne ne me soupçonne de vou-
 « loir favoriser les meurtriers de César afin d'empêcher
 « qu'ils soient punis, parce que j'ai été autrefois du parti
 « de Pompée, je ne vous dirai qu'une seule chose : tous,
 « je le présume, vous savez, à n'en pas douter, que ni mon
 « amitié ni mon inimitié ne me furent jamais, à l'égard
 « de personne, inspirées par des considérations particu-
 « lières ; que, loin de là, toujours votre intérêt, celui de

2. C om. — 3. A, F : κοινῶ. — 4. A, F, I et Bekk. ; vulg. διακριτολογώματα.

5. Leuncl. et les éd. subséq., au lieu de ἐγενόμην· βούλοσθε ἐν τι ὑμῖν ἐρῶ

ὕμῶν ἔνεκα¹ καὶ τῆς κοινῆς καὶ ἐλευθερίας, καὶ ὁμονοίας, τοὺς μὲν ἐμίσησα, τοὺς δὲ ἠγάπησα. Δι' οὖν ταῦτα, τὰ μὲν ἄλλα ἐάσω, βραχὺ δὲ τι ὑμῖν μόνον² φράσω. Τοσοῦτου γὰρ δέω τοῦτο ποιεῖν³, καὶ μὴ τῆς κοινῆς σωτηρίας προσκοπεῖν, ὥστε καὶ τοῖς ἐτέροις οὐχ ὅτι τὴν ἄδειαν ἀπάντων, ὧν ἐπιπολάσαντες ἐπὶ τοῦ Καίσαρος ἔξω τοῦ καθεστηκότος ἐποίησαν, δοθῆναι φημί χρῆναι, ἀλλὰ καὶ τὰς τιμὰς, καὶ τὰς ἀρχὰς, καὶ τὰς δωρεὰς⁴, ὅσας ἔλαβον παρ' αὐτοῦ, καίπερ οὐκ ἀρεσκομένός τιςιν αὐτῶν, φυλαχθῆναι. Πρᾶξι μὲν γάρ τι⁵, καὶ προχειρίσασθαι τι τοιοῦτον, οὐκ ἂν ὑμῖν συμβουλεύσαιμι· ἐπειδὴ δὲ γέγονεν, οὐδὲν οὐδὲ ἐκείνων οἶμαι δεῖν ὑμᾶς πολυπραγμονῆσαι. Τί γὰρ ἂν⁶ καὶ ζημιωθείητε τοσοῦτον, ἂν τι⁷ ὁ δεῖνα ἢ ὁ δεῖνα ἔξω τοῦ δικαίου καὶ παρὰ τὴν ἀξίαν λαβῶν ἔχη, ὅσον ὠφεληθείητε μῆτε φόβον μῆτε ταραχὴν τοῖς τι δυνηθεῖσι τότε παρασχόντες⁸; Ταῦτα μὲν ἐν τῷ παρόντι πρὸς τὸ κατεπεῖγον ἤδη⁹ λέγω· ἐπειδὴ δὲ καταστῆ τὰ πράγματα, τότε καὶ περὶ τῶν λοιπῶν σκεψόμεθα¹⁰. »

34. Κικέρων μὲν, τοιαῦτα¹¹ εἰπὼν, ἔπεισε τὴν γερουσίαν μηδένα μηδενὶ μνησιακῆσαι ψηφίσασθαι· ἐν ᾧ δὲ ταῦτ' ἐγίγνετο¹², καὶ οἱ σφαγεῖς ὑπέσχοντο τοῖς στρατιώταις μηδὲν τῶν ὑπὸ τοῦ Καίσαρος πραχθέντων καταλύσειν.

1. I : εἴνεκα. — 2. C om. — 3. A, F, Reim., Sturz et Bekk.; les autres mss. : εἰπεῖν. « Refertur, dit Reimarus, ad χάρισασθαι τι τοῖς τὸν Καίσαρα ἀποκτείνασιν. » — 4. Cf. App. II, 127. — 5. Bekk. : ἔτι. — 6. C om.

7. Bekk.; vulg. om.; Reim. proposait d'insérer ce complément plus

« la liberté publique et de la concorde furent la seule règle
 « de mes haines comme de mes affections. C'est pour-
 « quoi je passerai sur tout le reste, et ne dirai plus que
 « quelques mots. Je suis si loin de tenir une telle conduite
 « et de ne pas songer au salut de l'État, qu'à mon avis,
 « il faut, non-seulement accorder aux autres l'impunité
 « pour toutes les actions contraires aux lois qu'ils ont in-
 « solemment commises sous César, mais encore leur
 « conserver les honneurs, les charges, les dons qu'ils
 « ont reçus de lui, bien qu'il y ait là des choses que je
 « n'approuve pas. Certes je n'aurais pas conseillé un
 « acte ou une résolution de ce genre ; mais, puisque
 « c'est un fait accompli, mon avis est que vous ne devez
 « pas faire de recherches rigoureuses à ce sujet. Pour-
 « quoi, en effet, parce que tel ou tel conserve ce qu'il a
 « reçu injustement et sans le mériter, vous causer un
 « dommage aussi grand que l'avantage que vous recuei-
 « lerez en ne donnant ni crainte ni trouble à ceux qui
 « dominaient hier ? Au reste, mes paroles en ce moment
 « n'ont trait qu'au plus urgent ; quand le calme sera ré-
 « tabli, alors nous examinerons le reste. »

34. Cicéron, par ce discours, obtint du sénat un décret portant que personne ne garderait à personne souvenir du passé. Sur ces entrefaites, les meurtriers, de leur côté, promettaient aux soldats qu'aucune des dispositions de César ne serait rapportée. S'apercevant

bas, après λαβών. — 8. Bekk.; vulg. : τοῖς γε δυνηθεῖσι τι παρασχόντας ; A, B, F, Reim. et Sturz : τοῖς γε δυνηθεῖσι τότε παρασχόντας. — 9. Vulg. et les mss. (excepté A, B, F) om. — 10. A, D, F, G : σκεψώμεθα. — 11. A, C, F, H, I, et Bekk.; vulg. : πῶτα. — 12. A, B, F et Bekk.; vulg. : πῶτα ἰρίγγν ετο.

Ἐπειδὴ γὰρ δεινῶς αὐτοὺς ¹ ἀγανακτοῦντας ἤσθοντο, μὴ καὶ τῶν δοθέντων σφίσι ὑπ' αὐτοῦ ² στερηθῶσιν, ἔσπευσαν, πρὶν καὶ ὀτιοῦν τὴν βουλὴν διαγνῶναι, προκαταλαβεῖν αὐτούς. Καὶ τούτου τοὺς τε παρόντας αὐτοῦ κάτω προκαλοῦντες ³ ἐς ἐπήκοον, διελέγοντο σφίσι τὰ προσήκοντα· καὶ ἐς τὴν ἀγορὰν γράμματα καταπέμποντες, ἐπηγγέλλοντο μὴτ' ἀφαιρησεσθαι ⁴ μηδέν·α μηδέν, μὴτ' ἄλλως λυπήσειν, τό τε κύρος σύμπτει ⁵ τοῖς πραχθεῖσιν ⁶ ὑπὸ τοῦ Καίσαρος ἐκβεβαιοῦν· καὶ ἐς τὴν ὁμόνοιαν αὐτοὺς προετρέποντο ⁷, ὅρκους τοῖς μεγίστοις ἢ μὴν ἀψευδήσειν πάντα πιστούμενοι. Ὡς οὖν καὶ τὰ ⁸ τῇ βουλῇ δόξαντα διηγγέλθη, οὔτε οἱ στρατιῶται τῷ Λεπίδῳ ἔτι ⁹ προσεῖχον, οὔτε ἐκεῖνοι δέος τι αὐτοῦ ἔσχον, ἀλλ' ἐς τὰς καταλλαγὰς, τοῦ Ἀντωνίου τὰ μάλιστα ἐνάγοντος σφῶς ¹⁰, καὶ παρὰ τὴν γνώμην αὐτοῦ, ὥρμησαν. Ὁ μὲν γὰρ Λέπιδος, πρόσχημα τὴν τοῦ Καίσαρος τιμωρίαν ¹¹ ποιούμενος, νεωτέρων πραγμάτων ἐπεθύμει· καὶ, ἅτε καὶ στρατεύματα ἔχων, τὴν τε δυναστείαν αὐτοῦ διαδέξεσθαι ¹², καὶ ἐν κρᾶτει γενήσεσθαι προσεδόκα, καὶ διὰ ταῦτ' ἐπολεμοποιεῖ· ὁ δὲ Ἀντώνιος τὰ τε ἐκείνου τοιαῦθ' ὀρῶν ὄντα, καὶ αὐτὸς μηδεμίαν ἰσχὴν περιβεβλημένος, οὔτε τι ἐτόλμησε τότε γε ¹³ νεοχμῶσαι, καὶ τὸν Λέπιδον ἠττηθῆναι τοῦ πλείονος, ἵνα μὴ μείζων γένηται, προσανέπεισε. Συνέβησαν μὲν οὖν

1. C, H: αὐτοὺς δεινῶς. — 2. C, H et Bekk.; vulg.: δοθέντων ὑπ' αὐτοῦ σφίσι. — 3. Reiske: προσκαλοῦντες. — 4. Bekk.; vulg.: μὴδ' ἀφαιρηθήσεσθαι; D, G: μὴδὲ ἀφαιρηθήσεσθαι; C: μὴδὲν ἀφαιρηθήσεσθαι.

5. A, F, H, I: σὺν πᾶσι. — 6. H, I: προσχθεῖσιν. — 7. A, B, F, H, I:

qu'ils étaient dans une violente irritation par crainte d'être dépouillés des dons que leur avait faits César, ils se hâtèrent, avant que le sénat eût adopté aucune résolution, de les gagner à eux. C'est pourquoi, appelant dans un endroit où ils pouvaient être entendus ceux qui se trouvaient au pied du Capitole, ils leur adressèrent des paroles appropriées à la circonstance, et jetèrent dans le Forum des billets par lesquels ils promettaient de ne rien enlever à personne, de ne leur faire de peine en aucune autre manière et de ratifier tous les actes de César ; ils les engageaient à la concorde, s'obligeant par les plus grands serments à être en tout fidèles à leurs promesses. Aussitôt que la résolution du sénat fut proclamée, les soldats cessèrent d'obéir à Lépидus et les conjurés de le craindre ; à l'instigation d'Antoine surtout et contre le sentiment de Lépидus, ils revinrent à des pensées conciliantes. Lépидus en effet, sous prétexte de venger César, désirait une révolution, et, comme il était à la tête d'une armée, il espérait succéder au pouvoir du dictateur et arriver à la même puissance, et c'était pour cela qu'il poussait à la guerre. Antoine, voyant ses menées et n'ayant par lui-même aucune force, n'osa pour le moment rien innover ; pour empêcher les progrès de Lépидus, il lui persuada de céder à la majorité. La paix se fit donc aux conditions qui avaient

προετρέποντο. — 8. A, F, Reim., Sturz et Bekk. ; vulg. om. Cf. App. II, 131 et 132. — 9. A, B, F et Bekk. ; vulg. : ἐπὶ τῷ Λεπίδῳ. — 10. Cf. Cic. Philipp. I, 1 ; Plut. Brutus, 20 — 11. Com. — 12. A, F, G. I. ἐπὶ τῷ Λεπίδῳ.

ἐφ' οἷσπερ ἐψήφιστο · οὐ μέντοι καὶ πρότερον οἱ ἐν τῷ Καπιτωλίῳ ὄντες κατέβησαν, πρὶν τὸν τε τοῦ Λεπίδου καὶ τὸν τοῦ Ἀντωνίου παῖδα ἐν ὁμήρων ¹ λόγῳ λαβεῖν ². Καὶ Βροῦτος μὲν πρὸς τὸν Λέπιδον (καὶ γὰρ ἐν γένει αὐτῷ ἦν) ³ κάτεισι ⁴, Κάσσιος δὲ πρὸς τὸν Ἀντώνιον, ἐπ' ἀσφαλείᾳ. Συνδειπνούντων δὲ αὐτῶν, ἄλλα τε, ὥσπερ εἰκὸς ἐν τῷ τοιούτῳ, πολλὰ ἐλέγετο, καὶ ἐπήρετο τὸν Κάσσιον ὁ Ἀντώνιος · « Ἄρά γε καὶ νῦν ξιφίδιον τι ὑπὸ μάλης ⁵ ἔχεις; » καὶ ὅς, « Μάλα, ἔφη, μέγα · ἂν γε καὶ σὺ τυρανῆσαι ἐπιθυμήσης. »

35. Τότε μὲν δὴ ταῦθ' οὕτως ἐπράχθη, καὶ δεῖνόν οὐδὲν οὔτε ἐγίνετο ⁶, οὔτε ἠλπίζετο · ἀλλ' οἱ τε πολλοὶ ἔχαιρον, τῆς δυναστείας ⁷ τοῦ Καίσαρος ἀπηλλαγμένοι, καὶ τινες καὶ ἄταφον τὸ σῶμα αὐτοῦ ρίψαι ἐνενόουν ⁸ · καὶ ἐκεῖνοι εὐθυμοῦντο, μῆτε προσπεριεργαζόμενοί τι, καὶ ἐλευθερωταί, τυραννοφόνοι τε ὀνομαζόμενοι. Τῆς δὲ διαθήκης αὐτοῦ μετὰ ταῦτα ἀναγνωσθείσης ⁹, μαθὼν ὁ δῆμος ὅτι

π.ρ.40α. τὸν τε ¹⁰ Ὀκταουῖον υἱὸν πεποιήται, καὶ τὸν Ἀντώνιον, τὸν τε Δέκιμον, καὶ τινὰς ἄλλους τῶν σφαγῶν ἐπιτρόπους τε ¹¹ αὐτοῦ, καὶ κληρονόμους τῆς οὐσίας, ἂν γε μὴ ἐς ἐκεῖνον ἔλθοι, καταλέλοιπε · καὶ προσέτι καὶ δωρεὰς ἄλλοις τέ

1. A, B, F; vulg. et Bekk. : Λεπίδου υἱὸν καὶ τὸν τοῦ Ἀντωνίου, ἐν ὁμήρων. — 2. Cf. Cic. Philipp. I, 13 et III, 36; Epit. de Tite Live. CXVI; Vell. Paterc. II, 58; Plut. Brutus, 20, et Ant. 61.

3. Lépidus avait épousé Junia, sœur de M. Brutus, mais alors elle était déjà morte. Cf. Vell. Paterc. II, 88; Brutus, Lett. à Cic. 17.

4. A, B, F, approuvés par Gron. et Odd., om.; mais cf. la note de

été décidées : toutefois ceux qui étaient dans le Capitole n'en descendirent pas qu'auparavant ils n'eussent reçu comme ôtages le fils de Lépidus et celui d'Antoine. Ils se retirèrent, Brutus chez Lépidus (ils étaient parents) et Cassius chez Antoine, pour raison de sûreté. Pendant le souper, entre autres propos tenus, comme il est naturel, en pareille occurrence, Antoine demanda à Cassius : « Eh bien, as-tu maintenant encore quelque poignard sous ton aisselle ? » — « Oui, répondit Cassius, et un très-grand, si tu aspirés à la tyrannie. »

35. Voilà donc comment les choses se passèrent alors ; il n'y eut aucune violence commise, et on n'en attendait aucune ; la multitude se réjouissait d'être débarrassée de la domination de César, quelques-uns même penchaient pour que son cadavre fût abandonné sans sépulture ; quant aux conjurés, n'étant l'objet d'aucune attention inquiète, ils avaient bon courage en s'entendant donner les noms de libérateurs et de tyrannicides. Mais ensuite, quand le testament de César eut été lu, le peuple, apprenant qu'il avait adopté Octave, qu'il lui avait donné pour tuteurs Antoine, Décimus et quelques autres parmi les meurtriers, et qu'il les avait institués héritiers de sa fortune dans le cas où elle ne parviendrait pas à Octave ; que,

Reimarus. — 5. Xiph., Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et les mss. : *μασχάλη*.

6. C. : *ἔγνετο*. — 7. Bekk.; vulg. : *τῆς τε δυναστείας*; Sturz : *τῆς γε δυναστείας*. — 8. Cf. Suét. 82.

9. Cf. Suét. 83.

10. A, F, G, H, I et Bekk.; vulg. *ὄντι τε τόν*.

11. A, F, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et les autres mss. om.

τινας ¹, καὶ τῇ πόλει τούς τε κήπους τούς παρὰ τὸν Τίβεριν ², καὶ δραχμάς, ὡς μὲν αὐτὸς ὁ Ὀκταουῖος γράφει ³, τριάκοντα, ὡς δὲ ἕτεροι, πέντε καὶ ⁴ ἑβδομήκοντα ἐκάστῳ σφῶν δοθῆναι κεκέλευεν· ἐταράχθησαν. Καὶ αὐτοὺς ὁ Ἄντωνιος ἐπιπαρώξυνε, τὸν τε νεκρὸν ἐς τὴν ἀγορὰν ἀνοητότατα ⁵ κομίσας, καὶ προθέμενος ἡματωμένον τε, ὥσπερ εἶχε, καὶ τραύματα ἐκφαίνοντα· καὶ ⁶ τινα καὶ λόγον ἐπ' αὐτῷ, ἄλλως μὲν ⁷ περικαλλῆ καὶ λαμπρὸν, οὐ μέντοι καὶ συμφέροντα τοῖς τότε παροῦσιν, εἰπών. Ἐλεξε γὰρ τοιαύδε·

36. « Εἰ μὲν οὗτος ἰδιωτεύων ἐτεθνήκει, κάγω ἐν ἰδιωτεία ὡν ἐτύγχανον, οὔτ' ἂν πολλῶν, ὃ Κυῖρῖται, λόγων ἐδεήθην, οὔτ' ἂν ⁸ πᾶσι τοῖς ὑπ' αὐτοῦ πεπραγμένοις ἐπέζηθον· ἀλλ' ὀλίγα ἂν περὶ τε τοῦ γένους, καὶ περὶ τῆς παιδείας τῶν τε τρόπων αὐτοῦ εἰπών, καὶ πῃ καὶ τῶν ἐς τὸ κοινὸν αὐτῷ πεπολιτευμένων μνησθεῖς, ἠρκέσθην, ἵνα μὴ καὶ δι' ὄχλου τοῖς οὐδέν οἱ προσήκουσι γένωμαι. Ἐπειδὴ δὲ οὗτός τε τὴν μεγίστην ἐν ὑμῖν ἡγεμονίαν ἔχων ἀπόλωλε, καὶ ἐγὼ τὴν δευτέραν ἄρχω λαβὼν, τὸν τε λόγον ἀνάγκη μοι διπλοῦν, τὸν μὲν ὡς κληρονόμῳ γεγραμμένῳ, τὸν δὲ ὡς ἄρχοντι, ποιήσασθαι· καὶ μηδ' ὀτιοῦν τῶν λεχθῆναι ὀφειλόντων παραλιπεῖν, ἀλλ' ἅπερ ἂν ὁ σύμπας δῆμος ἀπὸ μιᾶς γλώσσης (εἶγε μίαν φωνὴν ἠδυνήθη λαβεῖν) ὑμνησεν ⁹,

1. Vulg. et les mss. (excepté A, B, F) om. : τέ τινας. — 2. Cf. Suét. 83.

3. Probablement dans ses Commentaires

4. Xiph. om. : πέντε καί.

5. Ici commence le ms. de S.-Marc de Venise, n° 395 (Cf. l'Introduc-

de plus, il avait laissé, entre autres legs, à la ville de Rome, ses jardins le long du Tibre, enfin qu'il avait ordonné de distribuer à chaque citoyen trente drachmes, suivant ce qu'écrivit Octave lui-même, ou soixante-quinze, suivant d'autres, le peuple s'agita. Antoine accrut encore son irritation en apportant inconsidérément le cadavre dans le Forum, l'exposant tout sanglant, comme il était, avec ses blessures en évidence, et en prononçant dessus un discours magnifique et brillant, mais fort inopportun. Voici, en effet, à peu près ses paroles :

36. « Si César était mort simple particulier, et que
 « moi aussi je me trouvasse dans une condition privée,
 « je n'aurais pas besoin, Quirites, de longs discours; je
 « n'exposerais pas en détail tout ce qu'il a fait : quelques
 « mots seulement sur sa naissance, son éducation et ses
 « mœurs; un souvenir donné à ce qu'il a fait, comme
 « citoyen, pour le bien général, auraient suffi, et je me
 « dispenserais d'être importun à ceux qui n'ont aucune
 « parenté avec lui. Mais puisqu'il était, quand il a péri,
 « revêtu de la suprême magistrature parmi vous, et que
 « moi, j'occupe la seconde, il y a double nécessité pour
 « moi de prononcer un discours, et comme héritier ins-
 « crit et comme magistrat, de ne rien omettre de ce qui
 « doit être dit, et de rapporter les choses que le peuple
 « tout entier d'une seule voix, s'il pouvait avoir une
 « seule bouche, ne manquerait pas de célébrer. En outre,
 « il n'est pas aisé d'atteindre à une pareille hauteur (quel

tion de M. Gros, tome I, page XLII de la présente édition), je l'appellerai K.

6. A, F, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et les autres mss. om.

7. Bekk.; vulg.: τε — 8. C: 692.

9. Reim. (*Aldenda*) et Sturz (*profeta*).

εἶπεῖν. Εὐ μὲν γὰρ οἶδα τοῦθ', ὅτι χαλεπὸν ἐστὶ τῆς διανοίας ὑμῶν τυχεῖν, ἄλλως τε γὰρ οὐ ῥᾶδιον τῶν τηλικούτων ἐφικέσθαι, τίς γὰρ ἂν λόγος ἔργοις μεγάλοις ἐξισθεῖη; καὶ ὑμεῖς, τὰ βουλήματα ἅπληστα ἐξ ὧν σύνιστε
 R. p. 405. ἔχοντες, οὐκ εὐχερεῖς αὐτῶν κριταὶ γενήσεσθε. Εἰ μὲν γὰρ ἐν ἀγῶσιν¹ τισιν οἱ λόγοι ἐγίγνοντο, ῥᾶστον ἂν ἦν αὐτοῦς τῷ γε² μεγέθει τῶν ἔργων ἐκπλήξαντα πείσαι· νῦν δ' ὑπὸ τοῦ συνηθους, ἔλαττον ἀνάγκη ἐστὶ³ πᾶν τὸ λεχθησόμενον τοῦ πεπραγμένου νομισθῆναι. Οἱ μὲν γὰρ ἀλλότριον, κἂν ἀπιστήσωσιν αὐτοῖς διὰ φθόνον, ἀλλ' ὑπ' αὐτοῦ γε ἐκείνου πᾶν τὸ ἀκουσθὲν αὐταρκες ἡγοῦνται· τὸ δὲ ὑμέτερον, ἀκόρεστον ὑπὸ τῆς εὐνοίας ἐξ ἀνάγκης γίγνεται. Τῶν γὰρ ἀρετῶν τῶν τοῦ Καίσαρος αὐτοὶ πλείστον ἀπολελαυκότες, καὶ τὸν ἔπαινον αὐτῶν⁴ οὐ φθονερῶς, ὡς οὐδὲν προσήκοντα, ἀλλ' εὐμενῶς, ὡς οἰκεῖον, ἀπαιτεῖτε. Σπουδάσω δ' οὖν ἐπὶ μακρότατον τὰς βουλήσεις ὑμῶν⁷ ἀποπληρῶσαι· εὐ εἰδὼς ὅτι οὐ πρὸς τὴν δύναμίν μου⁸ τῶν λόγων καὶ τὴν προαίρεσιν ἐξετάσετε, ἀλλ' ἐκ τῆς προθυμίας καὶ τὸ κατ' ἐκείνην ἐνδεὲς ἀναπληρώσετε⁷.

37. « Λέξω δὲ περὶ τοῦ γένους αὐτοῦ πρῶτον, οὐχ ὅτι λαμπρότατόν ἐστι· καίτοι καὶ τοῦτο οὐ μικρὸν ἐς ἀρετῆς φύσιν φέρει, τὸ μῆτε ἀπὸ ταυτομάτου τινὰ, ἀλλ' ἐκ παρασκευῆς συγγενοῦς ἀγαθὸν γενέσθαι. Οἱ μὲν γὰρ οὐκ ἐξ εὐγενῶν φύντες⁸ δύναιτο μὲν ἂν καὶ προσποιητῶς ἀνδραγαθί-

1. Xyl. et les éd. subséq., au lieu de ἀγῶσι. — 2. Reiske, Sturz et Bekk.; vulg. : τε. — 3. Les mss. : ἀναγκασθῆ, au lieu de ἀνάγκη ἐστὶ. — 4. Les mss.

« discours en effet pourrait égaler les paroles à la grandeur de telles actions ?), et vous, ce que vous savez de lui vous inspirant une grande exigence, vous rendra des juges redoutables. Si je parlais devant des gens qui n'ont point connu César, il me serait facile de les séduire en les frappant par la grandeur de ses actions; mais pour vous qui êtes familiarisés avec elles, tout ce que je dirai sera nécessairement au-dessous des actions accomplies. Pour les étrangers, si par envie ils refusent d'y ajouter foi, par cela même ils trouveront toujours qu'on en a dit assez; mais vous, votre bienveillance rend nécessairement votre esprit insatiable; car ayant, plus que tous, recueilli le fruit des vertus de César, vous réclamez leur éloge, non par envie, comme s'il ne vous touchait en rien, mais avec des dispositions favorables, comme chose qui vous est propre. Je ferai donc tous mes efforts pour remplir vos désirs, bien persuadé que vous regarderez non pas à mon talent oratoire et au sujet choisi, mais que mon zèle me tiendra lieu près de vous de ce qui manquerait à mon éloquence.

37. « Je parlerai d'abord de sa naissance, non pas parce qu'elle est illustre, quoique cependant il ne soit pas d'une faible importance pour la vertu d'être un produit du hasard, ou une tradition de famille. Ceux qui sont nés de parents obscurs peuvent bien, par un mérite d'emprunt, se montrer honnêtes, mais ils peu-

ζεσθαι, δύναιτο δ' ἂν καὶ ἐλεγχθῆναί ποτε ἐς τὸ κακο-
 γενές ὑπὸ τοῦ συμφύτου¹ · ὅσοις δὲ ἄνωθεν ἐκ πολλοῦ
 σπέρμα ἀνδραγαθίας ὑπάρχει, πᾶσα² αὐτοὺς ἀνάγκη³ καὶ
 αὐτόφυτον καὶ διαρκῆ τὴν ἀρετὴν ἔχειν. Οὐ μὴν ἄλλ' ἔγωγε
 οὐ τοῦτο μάλιστα νῦν ἐπαινώ τοῦ Καίσαρος, ὅτι τὰ μὲν
 νεώτατα ἐκ πολλῶν καὶ γενναίων ἀνδρῶν ἔφυ, τὰ δὲ ἀρ-
 χαιότατα ἐκ βασιλέων καὶ θεῶν ἐγένετο⁴, ἄλλ' ὅτι πρῶ-
 τον μὲν τῆς πόλεως ἡμῶν ὅλης συγγενής ἐστιν. (ἐκ γὰρ ὧν
 οὗτος ἐγεννήθη, πρὸς τούτων ἡμεῖς ὠκίσθημεν) · ἔπειθ' ὅτι
 R.p.406. τῶν προπατόρων αὐτοῦ ἐς τὸ θεῖον δι' ἀρετὴν ἀνήκειν νο-
 μισθέντων, οὐχ ὅπως ἐπληθήευσε τὴν φήμην, ἀλλὰ καὶ
 ἐπηύξησεν · ὥστ' εἰ καὶ τις ἠμφισβῆται πρότερον μὴ
 ποτ' ἂν ἐκ τῆς Ἀφροδίτης τὸν Αἰνεῖαν γενέσθαι, νῦν δὴ
 πιστευσάτω. Θεοῖς μὲν γὰρ ἤδη τινὲς οὐκ ἄξιοι παῖδες
 ἐπεφημίσθησαν⁵ · τούτου δὲ οὐδ' ἂν εἰς ἀπαξιώσειε θεοὺς
 τοὺς προγόνους γεγονέναι. Ἐβασίλευσε μὲν γὰρ καὶ αὐτὸς
 ὁ Αἰνεῖας, καὶ τῶν ἐγγόνων αὐτοῦ τινὲς · τοσοῦτω δὲ οὗ-
 τος ἀμείνων ἐκείνων ἐγένετο, ὅσφ⁶ οἱ μὲν Λαβινίου καὶ
 Ἄλβης ἐμονάρχησαν, οὗτος δὲ τῆς Ρώμης οὐκ ἠθέλησε βα-
 σιλεῦσαι · καὶ οἱ μὲν τὴν κρηπίδα τῆς πόλεως ἡμῶν προ-
 κατεβάλλοντο⁷, οὗτος δὲ ἐς τοσοῦτον αὐτὴν ἐπῆρεν, ὥστε
 τὰ τε ἄλλα, καὶ ἀποικίας μείζους ὧν ἐκεῖνοι πόλεων ἐβα-
 σίλευσαν, καταστήσασθαι.

1. Reiske croit qu'il manque ici un participe, ἐξοκείλαντες ου ἐξενοχθέντες.

2. G om. — 3. A, B, F et Bekk.; vulg. : ἀνάγκη αὐτούς.

4. Cf., dans Suétone 6, les paroles de César lui-même, prononçant

« vent aussi trahir la bassesse de leur race par quel-
 « ques vices de nature ; tandis que ceux qui ont reçu
 « dès l'origine la plus reculée les germes de l'honnê-
 « teté ont nécessairement une vertu spontanée et du-
 « rable. Toutefois, ce que je loue avant tout, en ce mo-
 « ment, dans César, ce n'est pas d'être, par ses parents
 « immédiats, issu d'une foule d'hommes illustres, et
 « d'être, par ses ancêtres les plus reculés, de la race des
 « rois et des dieux : c'est d'abord d'être le parent de
 « Rome tout entière (ceux, en effet, dont il descendait
 « ont été nos fondateurs) ; c'est ensuite que, ses ancê-
 « tres ayant été, par leur vertu, regardés comme des re-
 « jetons divins, il a non-seulement justifié cette opinion,
 « mais il l'a encore fortifiée, de telle sorte que, si quel-
 « qu'un doutait auparavant qu'Énée fût le fils de Vénus,
 « il en a aujourd'hui la certitude. Bien des hommes,
 « jadis et sans le mériter, furent appelés enfants des
 « dieux ; mais lui, personne ne peut lui refuser d'a-
 « voir eu des dieux pour ancêtres. En effet, Énée a ré-
 « gné ainsi que quelques-uns de ses descendants : mais
 « César leur a été d'autant supérieur que, s'ils ont été
 « les souverains de Lavinium et d'Albe, il n'a pas voulu
 « régner sur Rome ; que, s'ils ont jeté les fondements
 « de notre ville, il l'a élevée à un tel point que, sans
 « parler de ses autres actions, il a fondé des colonies
 « plus grandes que les villes sur lesquelles ils régnèrent.

l'éloge funèbre de sa tante. — 5 A, C, D, F, G. Sturz et Bekk. ; vulg. :
 ἐκτεσημισθησαν. — 6. I : ὄσον.

7. C, G, I : προχαιβάλλοντο.

38. « Τὰ μὲν οὖν γένους οὕτως αὐτῷ ἔχει. Ὅτι δὲ δὴ τὴν τε τροφὴν καὶ τὴν παιδείαν ἀκόλουθον τῷ τῆς εὐγενείας ὄγκῳ ἔλαβε, πῶς ἂν τις μᾶλλον κατανοήσειεν, ἢ οἷς τὰ ἔργα πίστιν ἀναγκαίαν αὐτῷ παρέχεται; Ὡς γὰρ τό τε σῶμα διαρκέστατον, καὶ ἡ ψυχὴ πολυαρκεστάτη πρὸς πάνθ' ὁμοίως καὶ τὰ εἰρηναῖα καὶ τὰ πολέμια διαφανῶς¹ ὑπῆρξε, πῶς οὐκ ἀνάγκη τοῦτον καὶ τεθράφθαι ἄριστα; Καίτοι χαλεπὸν μὲν, περικαλλέστατόν τινα ἀνδρῶν ὄντα, καρτερικώτατον γενέσθαι· χαλεπὸν δὲ, ἰσχυριζόμενόν τι² τῷ σώματι, φρονιμώτατον ἐκβῆναι· παγχάλεπον δὲ τὸν αὐτὸν καὶ ἐν τοῖς λόγοις καὶ ἐν τοῖς ἔργοις διαπρέψαι. Οὗτός γε³ μὴν (λέγω δὲ⁴ ἐν εἰδόσιν, ὥστε μῆτε τι ἀρχὴν⁵ ψεύσασθαι, καὶ γὰρ ἂν αὐτόφωρος ἀλισκοίμην· μῆτε ἐπὶ τὸ μεῖζον ὀγκῶσαι, καὶ γὰρ ἂν⁶ ἐς τοῦναντίον οὐ βουλομαι καθισταίμην. Αὐτός τε γὰρ⁷ ἀλαζονεύεσθαι δικαιοτάτα, ἂν γέ τι τοιοῦτο⁸ ποιήσω, ὑποπτευθήσομαι· καὶ τὴν τούτου ἀρετὴν ἐλάσσω τῆς ὑπαρχούσης αὐτῷ παρ' ὑμῖν δόξης φαίνεσθαι ποιεῖν νομισθήσομαι· πᾶς γὰρ λόγος ἐπὶ⁹ τῷ τοιῷδε λεγόμενος, καὶ τὸ βραχύτατον ψεύδους¹⁰ προσλάβῃ, οὐχ ὅσον οὐκ ἔπαινον αὐτῷ φέρει, ἀλλὰ καὶ ἔλεγχον αὐτοῦ¹¹ ἔχει. Τὸ γὰρ συνειδὸς τῶν ἀκρωμένων, οὐχ ὁμολογοῦν τῷ πεπλασμένῳ, πρὸς τε τὴν ἀλήθειαν φέρεται,

1. Reim. (*Addenda*), Reiske et Bekk.; vulg. : διαφανές.

2. Vulg. et Bekk.; Reiske, approuvé par Sturz, aimerait mieux ἰσχυριζόμενόν τινα.

3. A, B, F, G, I : τε. — 4. C om.

5. A, F : τὴν ἀρχήν.

38. « Voilà pour sa naissance. Quant à son éducation et à son instruction, elles répondirent à la noble de son origine : quelle preuve meilleure peut-on en donner que celle d'actions qui imposent la nécessité d'y croire ? Celui en effet qui avait manifestement le corps capable à un très-haut degré, l'âme capable au degré le plus haut de toutes choses également, œuvres de paix et œuvres de guerre, comment n'est-il pas de toute nécessité qu'il ait eu la meilleure éducation ? Sans doute il est difficile, quand on est le plus beau des hommes, d'en devenir le plus vigoureux ; il est difficile, quand on en est le plus fort au physique, d'arriver à en être le plus intelligent : mais il est très-difficile que le même soit un homme supérieur et pour la parole et pour l'action. Quant à César (je parle devant des hommes qui l'ont connu, de sorte qu'il n'y a lieu ni au mensonge, ce serait me faire prendre en flagrant délit ; ni à l'exagération des faits, ce serait aller contre le but que je me propose : moi-même, je serais, avec justice, soupçonné de jactance si je le faisais, et je passerais pour vouloir rendre sa vertu inférieure à l'opinion que vous en avez. Tout discours prononcé sur un pareil sujet, si peu qu'il touche au mensonge, loin d'apporter quelque lustre à celui qui en est l'objet, contient lui-même sa propre réfutation ; car la conscience des auditeurs, ne pactisant pas avec la fiction, se porte vers la vérité, et, s'en contentant

6. Bekk.; vulg. om. — 7. C om. — 8. C, G et Bekk.; vulg. : τοῦτον; A, B, F: τοῦτο.

9. Bekk.; vulg. : ἐν.

10. Bekk.; A, B, F: τὸ βραχὺ τὸ βελῶδες; vulg. : τὸ βραχὺ τοῦ φειδύου.

11. Bekk.; vulg. : αὐτοῦ.

καὶ τάχα ἀρκεσθὲν ¹ αὐτῇ, μανθάνει τε ἅμα ὁποῖόν τινα
 R. p. 407. ἐχρῆν εἶναι, καὶ, παραβάλλον ἐκάτερα, καταφωρᾷ τὸ λεῖ-
 πον). ἀληθεύων οὖν λέγω τοῦθ', ὅτι ὁ Καῖσαρ οὗτος τό-
 τε σῶμα ἅμα ἱκανώτατος ², καὶ τὴν ψυχὴν εὐκολώτατος ³
 ἐγένετο. Τῇ τε γὰρ τῆς φύσεως ἰσχύϊ θαυμαστῇ ἐκέχρητο,
 καὶ παιδείᾳ παντοδαπῇ ἀκριβῶς ἤσκετο· καὶ διὰ τοῦτο
 οὐκ ἀπεικίτως καὶ γινῶναι πᾶν τὸ δέον ὀξύτατα, καὶ ἐρ-
 μηνεῦσαι πιθανώτατα, διαθέσθαι τε καὶ διοικῆσαι φρονιμώ-
 τατα ἀεὶ ἠδυνήθη· καὶ οὔτε τις αὐτὸν ⁴ καιροῦ ῥοπή αἰ-
 φνιδίως οἱ προσπεσοῦσα προκατέλαβεν, οὔτ' ἀπόρρητος
 μέλλησις χρονίσασα διέλαθεν ⁵. Πάντα γὰρ ⁶ ἀεὶ πρὶν
 ἀπαρτισθῆναι ⁷ καὶ προδιεγίνωσκε, καὶ πρὸς πάντα τὰ
 συμβῆναί τινα δυνάμενα προπαρεσκευάστο· τό τε κρυπτό-
 μενον ἰσχυρῶς ἀνευρεῖν, καὶ τὸ φαινόμενον πιθανῶς ψευδ-
 αγνοεῖν, τό τε λανθάνον ⁸ εἰδέναί προσποιήσασθαι καὶ
 τὸ γινωσκόμενον ἐγκρύψασθαι ⁹· τοὺς τε καιροὺς σφισιν
 ἐφαρμόσαι ¹⁰ καὶ τοὺς λογισμοὺς ὑπὲρ αὐτῶν ἀποδοῦναι,
 καὶ προσέτι καὶ ἐπιτελέσαι καὶ ἐπεξελεθεῖν πάνθ' ὡς ¹¹ ἕκαστα
 καλῶς ἠπίστατο.

1. Reiske propose de substituer παραμωσθὲν à τάχα ἀρκεσθὲν, qui peut être maintenu en l'interprétant comme il l'a fait lui même : *Conscientia quæ solius veritatis significatione forsitan fuisset contenta, et aliud comitius nihil postulasset, recurrere ad veritatem per immodicas laudes coacta, discit.*

2. Cf. Suét. 45; App. II, 151.

3. Cf. Pline, Hist. naturelle, VII, 25.

4. Leuncl., A, B, F, Peiresc, Reim., Sturz et Bekk. αὐτοῦ.

5. Reiske, Sturz et Bekk.; vulg. : διέλαθετο.

6. A, B, F, Peiresc, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et les autres mss. om.

« bientôt, reconnaît ce qu'un homme aurait dû être, et,
 « en même temps, comparant l'un avec l'autre, découvre
 « ce qui lui a manqué), quant à César, dis-je, j'affirme-
 « rai avec vérité qu'il eut à la fois un corps robuste et
 « un esprit heureux. Il était, en effet, d'une force na-
 « turelle surprenante et parfaitement exercé dans toute
 « espèce de sciences; c'est pour cela vraisemblablement
 « qu'il pouvait connaître avec promptitude ce qu'il fal-
 « lait faire, l'expliquer de manière à persuader, et tou-
 « jours concevoir et conduire ses plans avec prudence.
 « Jamais en effet circonstance imprévue ne le prit à court
 « d'expédients; jamais retard secret de l'avenir n'échappa
 « à sa pénétration. Devinant toujours, même avant
 « qu'ils fussent accomplis, tous les événements, il était
 « préparé à tout ce qui peut arriver à un homme. Il
 « savait découvrir habilement ce qui était caché, et
 « feindre, de manière à se faire croire, d'ignorer ce qui
 « était manifeste; faire semblant de savoir ce qui lui
 « échappait et renfermer au fond de sa pensée ce qu'il
 « connaissait; saisir les occasions favorables pour agir
 « et en donner la raison; enfin, exécuter et mener à
 « leur fin aussi bien l'ensemble que les détails de ses
 « projets.

7. Wagner, Sturz et Bekk.; vulg. : ἀπαρτηθῆναι; Reiske, d'abord : ἐπαρ-
 τηθῆναι, *antequam immineret*, approuvé par Reim. (*Addenda*); puis
 ἀπαρχθῆναι, *priusquam inciperetur, institueretur*.

8. Leuncl. et les éd. subséq.; les mss. : λανθάνειν.

9. Peiresc et Reiske, qui explique : *in animo suo recondere*; vulg.
 et Bekk. : ἀποκρύψασθαι.

10. C : ἐπαρμόζειν.

11. A, B, C, F. G. K et Bekk.; vulg., Peiresc, approuvé par H de
 Valois et Fabr., Reim. et Sturz : ὄσα.

39. « Τεκμήριον δὲ, τὰ τε ἴδια εὐοικίωτος¹ ἄμα, καὶ εὐδαπανώτατος ἐγένετο, ἀκριβῆς μὲν ὢν ἐς τὸ τὰ ὑπάρχοντα διαρκῶς φυλάξαι, δαψιλῆς δὲ ἐς τὸ τὰ προσήκοντα ἀφειδῶς ἀναλῶσαι· καὶ τοὺς συγγενεῖς πάντας, πλὴν τῶν ἀνοσιωτάτων, ἰσχυρῶς ἠγάπησεν. Οὔτε γὰρ δυστυχῆσαντά τινα αὐτῶν ὑπερεῖδεν, οὔτε εὐτυχῆσαντί τινι ἐφθόνησεν, ἀλλὰ καὶ τούτοις τὰ προϋπάρχοντα συνεπηύξησε², καὶ ἐκείνοις τὰ ἐλλείποντα ἀνεπλήρωσε, τοῖς μὲν χρήματα, τοῖς δὲ χωρία, τοῖς δὲ ἀρχὰς, τοῖς δὲ ἱερωσύνας δούς. Καὶ μέντοι καὶ³ πρὸς τοὺς φίλους, τοὺς τε ἄλλους τοὺς προσομιλοῦντάς οἱ θαυμαστῶς προσεφέρετο· οὔτε γὰρ ὑπερεφρόνει τινὰ αὐτῶν, οὔθ' ὕβριζεν, ἀλλ' εὐπροσήγορος πᾶσιν ὁμοίως ὢν, τοὺς τε ὑπουργοῦντάς τι πολλαπλασίως ἠμείβετο, καὶ τοὺς λοιποὺς εὐεργεσίαις ἀνηρτᾶτο· καὶ οὔτε λαμπρυνόμενόν τινα ἐβάσκηνέ ποτε, οὔτ' αὐξάνομενον ἐταπείνωσεν· ἀλλ' ὡς καὶ αὐτὸς διὰ πάντων σφῶν καὶ ἰσχῶν καὶ κόσμον προσκτώμενος, ἔχαιρε πλείστους ἑαυτῷ παρισούμενος⁴. Τοιοῦτος μέντοι περὶ τοὺς φίλους καὶ περὶ τοὺς γνωρίμους ὢν, οὐδὲ ἐς τοὺς ἐχθροὺς ὠμὸς οὐδ' ἀπαραίτητος ἐγένετο· ἀλλὰ πολλοὺς μὲν καὶ τῶν ἰδία τι⁵ προσκρουσάντων οἱ ἀθῶους ἀφῆκε, πολλοὺς δὲ καὶ τῶν προσπολεμησάντων ἀπέλυσε, καὶ τισιν αὐτῶν καὶ ἀρχὰς ἔδωκεν. Οὕτω πού πᾶς πρὸς ἀρετὴν ἐπεφύκει, καὶ κακίαν

1. Vulg., Reiske, Bekk. et les mss., excepté A et F, qui portent : εὐοικίωτός τε, adopté par Reim. et par Sturz.

2. A, F, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et les autres mss. : συνεπηύξατο.
ησε.

39. « La preuve, c'est qu'il était à la fois sagement
 « économe et sagement prodigue de ses deniers, attentif
 « pour conserver une fortune suffisante, libéral pour
 « dépenser sans mesure quand les circonstances l'exi-
 « geaient. Il aimait vivement tous ses parents, à l'except-
 « tion de ceux qui étaient souillés de crimes. Loin de
 « mépriser aucun d'eux dans leur malheur et de leur
 « porter envie dans leur prospérité, il augmenta les
 « biens de ceux-ci et suppléa aux besoins de ceux-là, en
 « donnant aux uns de l'argent, aux autres des terres, à
 « ceux-ci des charges, à ceux-là des sacerdoces. A l'é-
 « gard de ses amis et des autres qui étaient en relation
 « avec lui, il se comportait d'une façon admirable :
 « point de mépris pour aucun d'eux, point d'insolence ;
 « également affable pour tous, il récompensait au cen-
 « tuple ceux qui avaient fait quelque chose pour lui, et
 « il s'attachait le reste par des bienfaits. Jamais non plus
 « il ne vit d'un œil jaloux ceux qui s'illustraient, jamais
 « il n'abaissa ceux qui s'élevaient : loin de là, comme
 « si toutes ces condescendances le grandissaient lui-même
 « et ajoutaient à sa puissance et à son éclat, il se plaisait
 « à élever beaucoup de gens jusqu'à lui. Tel il était en-
 « vers ses amis et ceux de sa connaissance, et il ne fut ni
 « cruel ni implacable envers ses ennemis : beaucoup de
 « ceux qui l'avaient offensé quand il était simple parti-
 « culier sont restés impunis ; beaucoup de ceux même
 « qui avaient porté les armes contre lui ont reçu de lui
 « leur pardon ; quelques-uns même ont reçu des hon-
 « neurs et des charges : tant il était né tout entier pour
 « la vertu, et non-seulement n'avait lui-même nulle

3. A, F, Reim . Sturz et Bekk. ; vulg. om. — 4. Peiresc, Reim , Sturz et Bekk. ; vulg. et les autres mss. : παρισσομένους ; Reiske, approuvé par Sturz, défend la vulg. : ἐκυστῆ ἰδῶν (οὐ ὄρω) παρισσομένους — 5. C. om.

οὐ μόνον αὐτὸς οὐκ εἶχεν, ἀλλ' οὐδὲ ἐν ἄλλῳ τινὶ ἐνεῖναι ἐπίστευεν.

40. « Ἐπεὶ δὲ εἰς τούτους τοὺς λόγους ἀφικόμην ¹, ἄρξομαι περὶ τῶν κοινῶν αὐτοῦ πολιτευμάτων λέγειν. Καὶ γὰρ εἰ μὲν ἐν ἡσυχίᾳ ἐβειβιώκει, τάχ' ἂν ἀνελεγκτον τὴν ἀρετὴν ἔσχε· νῦν δὲ, ἐπὶ πλείστον αὐξηθεὶς, καὶ μέγιστος οὐχ ὅτι τῶν καθ' ἑαυτὸν ἀνθρώπων, ἀλλὰ καὶ τῶν ἄλλων ἀπάντων τῶν τι δυνηθέντων γενόμενος, ἐκπρεπέστερον ² αὐτὴν ἀπεδείξατο. Ἐκείνους μὲν γὰρ σχεδόν τι πάντας αὕτη ἡ ἐξουσία διήλεγξε, τοῦτον δὲ ἐπὶ μᾶλλον ἐξέφηνε· τῷ γὰρ μεγέθει τῆς ἀρετῆς ἀντιπάλους πράξεις λαβῶν, ἰσοστάσιος αὐταῖς εὐρέθη· καὶ μόνος ἀνθρώπων τηλικαύτην αὐτῷ ἐξ ἀνδραγαθίας κτησάμενος, οὔτε διέβαλεν ³ αὐτὴν, οὔθ' ὕβρισην ⁴. Ὅσα μὲν οὖν ἄλλος στρατευόμενος ἔλαμπρύνετο, ἢ ὅσα ἐν ταῖς ἐγκυκλίαις λειτουργίαις ἐμεγαλοφρονήσατο, παραλείψω· καίπερ τосαῦτα ὄντα ⁵ ὥστ' ἄλλῳ ⁶ τινὶ καὶ πάνυ ἂν ἐς ἔπαινον ἐξαρκέσαι· πρὸς γάρ τοι τὴν ἐπιφάνειαν τῶν μετὰ ταῦτα αὐτοῦ ἔργων, σμικρολογεῖσθαι δόξω, ἂν καὶ ἐκεῖνα ἀκριβῶς ἐπεξίω· ὅσα δὲ ⁷ δὴ ἄρχων ⁸ ὑμῶν ἔπραξε, ταῦτ' ἐρῶ μόνον· καὶ οὐδὲ ταῦτα μέντοι πάντα καθ' ἕναστος ἀκριβῶς διηγήσομαι· οὔτε γὰρ ἐξικέσθαι ποτ' ἂν αὐτῶν δυνηθείην, καὶ πάμπολυν ἂν ὑμῖν ὄχλον ἄλλως τε καὶ εἰδόσι ταῦτα ⁹ παράσχοιμι.

1. A, B, F, I, K : ἀφίκομαι. — 2. Sturz (cf. sa note) : ἐκπρεπεστέραν.

3. B : παρέβαλεν.

4. C om. καὶ μόνος ... ὕβρισην. J'ai suivi, dans ma traduction, le sens donné par la version latine; peut-être pourrait-on, donnant à ὕβρισην un

« méchanceté, mais même ne la soupçonnait pas dans
« les autres.

40. « Mais puisque, dans mon discours, j'en suis ar-
« rivé à ce point, je vais commencer à parler de ses ac-
« tes comme homme public. S'il eût vécu dans le repos,
« peut-être sa vertu n'eût-elle pas été en évidence; mais,
« élevé au faite de la puissance, devenu le plus grand de
« tous les hommes non pas seulement de son siècle, mais
« aussi de tous les autres qui aient jamais été revêtus de
« quelque autorité, il n'en a montré cette vertu que
« plus éclatante. Eux, le pouvoir les a presque tous
« couverts de confusion; lui, le pouvoir l'a fait briller
« davantage: car, ayant entrepris des actions propor-
« tionnées à la grandeur de sa vertu, il a été trouvé
« à leur hauteur, et, seul des hommes, après s'être par
« sa valeur conquis une fortune si élevée, il sut la sous-
« traire à la calomnie, loin de l'outrager. Tout l'éclat
« qu'il jeta dans ses expéditions militaires, toute la gran-
« deur d'âme qu'il montra dans les charges qu'il rem-
« plit successivement, je les laisserai de côté, bien qu'il
« y en ait assez pour suffire à l'éloge d'un autre, mais,
« en comparaison des œuvres glorieuses qui suivirent,
« il semblerait que je m'arrête à des minuties, si j'en-
« traîs dans ce détail. Les choses qu'il a faites étant à
« votre tête seront les seules dont je parlerai, sans ce-
« pendant les raconter toutes non plus une à une en
« détail, car je ne pourrais y arriver, et je vous causerais,
« à vous qui les connaissez aussi, une grande fatigue.

sens absolu, traduire ainsi ce passage: « Il s'en montra digne par son
mérite et sa modestie » ? — 5. A, B, F om. — 6. B: ἄλλως.

7. A, F, Reim., Sturz et Bekk.: vulg. om. — 8. A, F: ὁ ἀρχων. — 9. A,
B, F, K et Bekk., vulg. om.

41. « Ὁ γὰρ ἀνὴρ οὗτος πρῶτον μὲν πάντων στρατηγήσας ἐν Ἰβηρία, καὶ ὕπουλον αὐτὴν εὐρών, οὐ περιεΐδε σφᾶς ὑπὸ τῷ τῆς εἰρήνης ὀνόματι ἀνανταγωνίστους γιγνομένους, οὐδ' εἶλετο αὐτὸς ¹ ἐν ἡσυχίᾳ τὸν τῆς ἀρχῆς χρόνον διαγενέσθαι μᾶλλον, ἢ τὰ κοινῇ συμφέροντα πράττειν· ἀλλ', ἐπειδὴ περ ἐκόντες οὐ μετεμέλοντο, καὶ ἄκοντας σφᾶς ἐσωφρόνισεν· ὥστε καὶ τοὺς πρότερόν ποτε εὐδοκίμησαντας κατ' αὐτῶν ², τοσοῦτον ὑπερβαλέσθαι, ὅσον τὸ φυλάττειν τι τοῦ κτήσασθαι χαλεπώτερόν ἐστι, καὶ τὸ μηδ' αὐθίς ποτε νεωτερίσαι τινὰς δυναθῆναι ἐξεργάσασθαι, τοῦ τὴν ἀρχὴν ὑπηκόους αὐτοὺς, ἀκεραίου τῆς δυνάμεως σφίσι οὔσης, ποιήσασθαι, λυσιτελέστερον. Τοιγάρ τοι καὶ τὰ ἐπινίκια αὐτῷ διὰ τοῦτ' ἐψηφίσασθε, καὶ τὴν ἀρχὴν τὴν ὑπατον εὐθὺς ἐδώκατε. Ἐξ οὗ δὴ καὶ τὰ μάλιστα διεφάνη τοῦθ', ὅτι οὔτε ἐπιθυμίας οὔτε εὐκλείας οἰκείας ἕνεκα τὸν τε πόλεμον ἐκείνον ἐποιήσατο, καὶ πρὸς τὰ λοιπὰ ³ παρεσκευάζετο. Παριδῶν γοῦν ⁴ τὴν πέμψιν ⁵ τῶν νικητηρίων, διὰ τὸ τὰ πράγματα κατεπειγείν, καὶ χάριν μὲν ὑμῖν τῆς τιμῆς γνοὺς, ἀρκεσθεῖς δὲ αὐτῇ ἐκείνῃ πρὸς τὴν δόξαν, ὑπάτευσε.

R.p.409.

42. « Καὶ ὅσα μὲν παρὰ τὴν ἀρχὴν ἐν τῇ πόλει διώκησεν, ἢ μυρία ἂν εἴη λέγειν· ἀλλ' ἐπειδὴ τάχιστα ἐκ τε ἐκείνης ἐξῆλθε, καὶ πρὸς τὸν Γαλατικὸν πόλεμον ἐστάλη, θεωρήσατε ὅσα αὐτῷ καὶ ἡλίκα ἐνταῦθα κατεϊργάσατο. Τοῖς

1. A, C, D, F, I, K : αὐτό. — 2. Cf. Suét. 18 Reiske : τοὺς ἀπ' αὐτῶν, qui ex illis (Hispanis) famam adepti sunt. — 3. Xyl : sed ad re-

41. « Ce grand homme, ce fut là le premier de tous
 « ses hauts faits, dans sa préture en Espagne, ne trou-
 « vant pas cette province d'une fidélité assez sûre, ne la
 « laissa pas, sous le régime d'une paix trompeuse, deve-
 « nir invincible; au lieu de passer au sein de la tranquil-
 « lité le temps de sa magistrature, il préféra travailler dans
 « l'intérêt commun, et, comme les Espagnols ne reve-
 « naient pas volontairement à résipiscence, il les fit ren-
 « trer malgré eux dans le devoir, en sorte qu'il surpassa
 « ceux qui s'étaient illustrés contre ce peuple, d'autant
 « qu'il est plus difficile de conserver que de conquérir,
 « et plus utile de mettre un peuple soumis dans l'impos-
 « sibilité de jamais tenter de nouveaux mouvements
 « que de le subjuguier alors que ses forces sont encôre
 « intactes. Vous lui avez pour cela décerné le triomphe
 « et déferé aussitôt le consulat. De là il ressortit surtout
 « une chose, c'est que ce ne fut pas par ambition ni en
 « vue de son illustration personnelle qu'il a fait cette
 « guerre et qu'il s'est préparé à ses autres entreprises.
 « Ce qui est certain, c'est que, renonçant au triomphe à
 « cause de l'urgence des circonstances qui pesaient sur
 « lui, reconnaissant envers vous de cet honneur et le
 « trouvant suffisant pour sa gloire, il prit le consulat.

42. « Ses actes, pendant l'exercice de cette magistra-
 « ture dans Rome, seraient nombreux à citer. Mais
 « comme, aussitôt après sa sortie de charge, il fut en-
 « voyé à la guerre des Gaules, considérez plutôt le
 « nombre et la grandeur de ses exploits dans cette con-

ligna, comme s'il y avait *ἐξέστη πρὸς τὸν πόλεμον* — 4. Bekk.; vulg. *l. cōm-*
 3. R. Etienne et les éd. subséq. le. m. s. préf.

μὲν γὰρ συμμάχοις οὐχ' ὅπως βαρὺς ἐγένετο, ἀλλὰ καὶ προσεβοήθησεν, ἐπειδὴ μήτε τι αὐτοὺς ὑπώπτεισε, καὶ προσέτι καὶ ἀδικουμένους εἶδε ¹. τοὺς δὲ δὴ πολεμίους, οὐχ ὅτι τοὺς προσοικούντας αὐτοῖς, ἀλλὰ καὶ τοὺς ἄλλους πάντας τοὺς τὴν Γαλατίαν νέμοντας, κατεστρέψατο· καὶ τοῦτο μὲν, χώραν παμπληθῆ, τοῦτο δὲ, καὶ πόλεις ἀναριθμήτους, ὧν οὐδὲ τὰ ὀνόματα πρότερον ἤδειμεν, προσεκτίησάτο. Καὶ ταῦτα μέντοι πάντα, μήτε δύναμιν ἀξιόχρεων, μήτε ² χρήματα αὐτάρκη παρ' ἡμῶν ³ λαβῶν, οὕτω μὲν ταχέως κατέπραξεν, ὥστε καὶ ⁴ πρὶν αἰσθῆσθαι τινὰ ἡμῶν ὅτι πολεμεῖ, νενικηκέναι· οὕτω δὲ ἀσφαλῶς κατέστησάτο, ὥστε καὶ ἐπιβατὴν ἀπ' αὐτῶν καὶ τὴν Κελτικὴν ⁵ καὶ τὴν Βρεττανίαν ποιῆσαι. Καὶ νῦν δεδούλωται μὲν Γαλατία, ἢ τοὺς τε Ἄμβρωνας καὶ τοὺς Κίμβρους ἐφ' ἡμᾶς ἀποστείλασα ⁶, καὶ γεωργεῖται πᾶσα, ὥσπερ αὐτὴ ⁷ ἡ Ἰταλία· πλεῖται δὲ οὐ Ῥοδανὸς ἔτι μόνος, οὐδ' Ἄραρις, ἀλλὰ καὶ Μόσας, καὶ Δίγρος, καὶ Ῥῆνος αὐτὸς, καὶ Ὠκεανὸς αὐτός. Ὡν γὰρ οὐδὲ τὰς ἐπικλήσεις ἀκούοντες ἐπιστεύομεν αὐτὰ εἶναι, ταῦθ' ἡμῖν προσκατείργασται· ἐμβατὰ μὲν τὰ πρὶν ἄγνωστα, πλωτὰ δὲ τὰ πρὶν ⁸ ἀδιερεύνητα, ἀπὸ τε τῆς μεγαλοπρεπειᾶς καὶ ἀπὸ τῆς μεγαλογνωμοσύνης, ποιήσας.

43. « Καὶ, εἶγε μὴ φθονήσαντες αὐτῷ τινες, μᾶλλον,

1. A, F, K : ἴδε. — 2. Proposé par Sturz, adopté par Bekk. ; vulg. : μηδέ.

3. A, B, C, F, G, H, I, K : ὑμῶν, de même plus bas.

4. A, F, K : καὶ ὥστε καί. — 5. Reim. (cf. sa note) combat avec raison

« trée. Loin d'être à charge aux alliés, il les secourut ;
 « car il n'avait contre eux aucun soupçon et il les voyait
 « injustement attaqués. Les ennemis, tant ceux qui ha-
 « bitaient les pays voisins de nos alliés que tous ceux
 « qui peuplaient la Gaule, furent subjugués ; ici un vaste
 « territoire, là des villes sans nombre dont nous ne con-
 « naissions pas même les noms auparavant, furent ajou-
 « tés à notre empire. Tous ces résultats, il les a obtenus
 « sans avoir reçu de nous ni une armée suffisante ni
 « des sommes assez grandes, avec une rapidité telle que
 « personne de nous n'a connu la guerre avant d'ap-
 « prendre la victoire ; il a donné à son établissement
 « une solidité telle qu'il nous a ouvert ainsi le che-
 « min de la Germanie et de la Bretagne. Aujourd'hui
 « elle est enchaînée, cette Gaule qui lança contre nous
 « les Ambrons et les Cimbres ; elle est cultivée dans
 « toute son étendue comme l'Italie elle-même ; ce n'est
 « plus le Rhône seulement qui est sillonné par nos vais-
 « seaux, ou l'Araris, c'est la Meuse, c'est la Loire, c'est
 « aussi le Rhin et même l'Océan. Des lieux dont la re-
 « nommée nous semblait fabuleuse, nous obéissent au-
 « jourd'hui ; et c'est lui qui, par la grandeur de son
 « âme et de son courage, a rendu accessibles des con-
 « trées auparavant inconnues, et navigables des eaux au-
 « paravant inexplorées.

43. « Si même quelques-uns, jaloux de lui, ou plutôt

l'opinion de Leundl., qui voudrait lire, ici et un peu plus loin : Βεργι-
 κήν. — G. A, B, F, K et Bekk. ; vulg. : σταλασ .

7. C om. : οὐκ Γαλατίας . . . ὄπισθε αὐτῶν. 8 Bekk. : πρόσθεν.

δὲ ἡμῖν¹, ἐστασιάκεσαν, καὶ δεῦρο αὐτὸν πρὸ τοῦ προσ-
 ήκοντος καιροῦ ἐπανελθεῖν ἠνάγκασαν, πάντως ἂν καὶ τὴν
 Βρεττανίαν ὅλην μετὰ τῶν ἄλλων νήσων τῶν προκειμέ-
 νων² αὐτῇ, καὶ τὴν Κελτικὴν πᾶσαν μέχρι τοῦ Ἄρκτικοῦ
 ἐκχεῖρωτο· ὥσθ' ἡμᾶς ὄρους, μὴ γῆν, μηδ' ἀνθρώπους τὸ
 λοιπὸν, ἀλλ' αἴρα³ καὶ τὴν ἔξω θάλασσαν ἔχειν. Διὰ γὰρ
 ταῦτα καὶ ὑμεῖς⁴, ὀρῶντες τό τε μέγεθος τῆς διανοίας αὐ-
 τοῦ, καὶ τὰ ἔργα, καὶ τὴν τύχην, ἐπὶ πλεῖστον ἄρξαι
 αὐτῷ προσετάξατε· ὅπερ, ἀφ' οὗ ἐδημοκρατήθημεν, οὐδενὶ
 ἄλλῳ ὑπῆρξε· λέγω δὲ τὸ ὀκτῶ ἔτεσιν ὅλοις ἐφεξῆς ἡγε-
 μονεῦσαι. Οὕτως αὐτὸν πάντα ἐκεῖνα ὑμῖν⁵ ὄντως προσ-
 κτᾶσθαι ἐνομίσατε, καὶ οὐδὲ πώποτε ἐφ' ὑμᾶς⁶ αὐξήθη-
 σεσθαι ὑπωπεύσατε⁷. Ἄλλ' ὑμεῖς⁸ μὲν ἐπὶ μακρότατον
 αὐτὸν ἐγχερόνισαι τοῖς χωρίοις ἐκεῖνοις ἐπεθυμήσατε· οὐ μένοι
 R. p. 410. καὶ ἐπέτρεψαν οἱ τὴν πολιτείαν οὐκέτι⁹ κοινήν, ἀλλ' ἰδίαν
 αὐτῶν¹⁰ νομίζοντες εἶναι, οὔτε τούτῳ τὰ λοιπὰ προσκατα-
 στρέψασθαι, οὔθ' ὑμῖν πάντων αὐτῶν κυριεῦσαι· ἀλλὰ
 τῇ ἀσχολίᾳ αὐτοῦ ἀποχρησάμενοι, πολλὰ καὶ¹¹ ἀνόσια
 ἐτόλμησαν· ὥσθ' ὑμᾶς τῆς παρ' αὐτοῦ βοηθείας δεη-
 θῆναι.

44. « Καὶ διὰ τοῦτο καταλιπὼν τὰ προκείμενα, τα-
 χέως ὑμῖν ἐπεκούρησε, καὶ πᾶσαν τὴν Ἰταλίαν ἐκ τῶν
 ἐπαρτηθέντων αὐτῇ κινδύνων ἠλευθέρωσε· καὶ προσέτι τὴν

1. A, B, C, F, G, H, K, ici et un peu plus loin : ὑμῖν. — 2. A, F, ap-
 prouvés par Reim. ; vulg. et Bekk. : περικειμένων — 3. A, D, F, I : ἀλλὰ
 ἄρα. — 4. G : ἡμεῖς. — 5. B : ἡμῖν. — 6. C, G : ἡμᾶς. — 7. A, B, C, F

« de nous, n'avaient excité des dissensions et ne l'avaient
 « forcé à revenir ici avant le temps marqué, il aurait
 « certainement dompté la Bretagne entière avec les
 « autres îles adjacentes. toute la Germanie jusqu'à l'O-
 « céan arctique, en sorte que pour limites nous aurions
 « eu désormais non plus la terre et les hommes, mais
 « l'air et la mer extérieure. C'est pour cela que vous, à
 « la vue de ses grands desseins, de ses exploits, de sa
 « fortune, vous lui avez prorogé ses pouvoirs pour plus
 « longtemps, chose qui, depuis que nous sommes en
 « république, n'a été accordée à personne, je veux par-
 « ler de ce gouvernement que vous lui avez confié pen-
 « dant huit années consécutives; tant vous étiez con-
 « vaincus que c'était pour vous qu'il faisait toutes ces
 « conquêtes, tant vous étiez loin de penser que jamais
 « sa grandeur fût une menace contre vous. Votre dé-
 « sir, à vous, c'était qu'il séjournât longtemps dans ces
 « régions lointaines; mais ceux qui regardaient le gou-
 « vernement de l'État non plus comme le droit commun
 « de tous, mais comme leur propriété particulière, ceux-
 « là n'ont permis ni à lui d'achever le reste de ses con-
 « quêtes, ni à vous de devenir les maîtres de toutes ces
 « contrées; loin de là, abusant de ce service lointain,
 « ils ont commis tant de forfaits que vous, vous avez eu
 « besoin de l'assistance de César.

44. « Aussi, abandonnant ses projets, il vola à votre
 « secours, délivra l'Italie entière des périls suspendus
 « sur elle, et recouvra l'Espagne qui faisait défection;

om. : καὶ οὐδὲ πάλαι . . . ἐπιπυροῦσθε. — 8. A, D, F, G, I : ἐδὲ βυτί;
 9. A, B, F μυχέτι. — 10. Reim. (Addenda et Bekk : Reiske et Sturz :
 ἀπὸ τοῦ, vulg : ἀπὸ τοῦ. — 11. Bekk : vulg : καὶ πρὸς

τε Ἰβηρίαν ἀλλοτριουμένην ἐκομίσάτο, καὶ τὸν Πομπήϊον, τὴν τε πατρίδα καταλιπόντα, καὶ βασιλείαν ἰδίαν ἐν Μακεδονίᾳ κατασκευάζοντα, καὶ ἐκεῖσε πάντα τὰ ὑμέτερα¹ ἀγαθὰ μεταφέροντα, τοὺς τε ὑπηκόους ὑμῶν ἐφ' ὑμᾶς² συσκευαζόμενον, καὶ τοῖς χρήμασιν ὑμῶν³ ἐφ' ὑμᾶς χρώμενον ἰδῶν, τὸ μὲν πρῶτον πείσαι πῶς ἠθέλησε, καὶ ἰδίᾳ καὶ⁴ κοινῇ προσπέμπων⁵, παύσασθαι⁶ καὶ μεταθέσθαι, πίστεις λαβόντα μεγίστας, ἧ μὴν ἐν τοῖς ἴσοις ὁμοίως⁷ αὐθις αὐτὸν γενήσεσθαι. Ἐπεὶ δ' οὐδένα⁸ τρόπον ἠδυνήθη τοῦτο ποιῆσαι, ἀλλ' ἐκεῖνος, τὰ τε ἄλλα καὶ τὴν συγγένειαν τὴν πρὸς τὸν Καίσαρα αὐτῷ ὑπάρξασαν ὑπερβάς, ἀντιπολεμεῖν ὑμῖν εἴλετο, οὕτω δὲ καταναγκασθεὶς τοῦ ἐμφυλίου πολέμου προσάψασθαι, τί μὲν δεῖ λέγειν, ὡς εὐτόλμως ἐπ' αὐτὸν, καίπερ χειμῶνος ὄντος, ἔπλευσε; τί δὲ, ὡς εὐθαρσῶς αὐτῷ, καίτοι πάντα τὰ ἐπιχώρια ἔχοντι, συνέμιξε; τί δὲ, ὡς ἀνδρικῶς αὐτοῦ, καίπερ πολὺ τῷ πλήθει τῶν στρατιωτῶν ἔλαττούμενος, ἐκράτησεν; ἂν γάρ τις καθ' ἕκαστον αὐτῶν⁹ ἐπεξελεθεῖν ἐθέλησῃ, παῖδα ἂν ἀποδείξειε τὸν θαυμαστὸν ἐκεῖνον Πομπήϊον¹⁰. οὕτως ἐν πᾶσιν αὐτοῖς κατεστρατηγήθη.

45. « Ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἐάσω· οὐδὲ γὰρ οὐδ' ¹¹ αὐτὸς ὁ Καῖσαρ ἐσεμνύνατό ποτε ἐπ' αὐτοῖς, μισῶν αὐτὰ τῆς ἀνάγκης ¹². ἐπεὶ δὲ τὸ δαιμόνιον δικαιοῦτατα τὴν μάχην

1. A; vulg. et C, D, F, G, H: ἡμέτερα. — 2. C, F, ici et un peu plus loin: ἐφ' ἡμᾶς. — 3. C, F: ἡμῶν. — 4. A, B, F om. — 5. Cf. XLI, 12 et 54.

6. A, B, C, D, F, G, I: παύσεσθαι. — 7. Reiske: ἴσοις καὶ ὁμοίως.

« quant à Pompée, qu'il voyait désert^{er} sa patrie, fonder
 « en Macédoine une royauté à son profit, y transporter
 « vos trésors, armer contre vous les peuples soumis à
 « votre obéissance, se servir contre vous de votre argent,
 « il voulut d'abord, par des députations envoyées tant
 « en son propre nom qu'au nom de l'intérêt public, le
 « persuader de renoncer à ses desseins et de changer de
 « conduite, moyennant les promesses les plus formelles
 « de rentrer dans les mêmes conditions d'égalité. N'ayant
 « pu y réussir en aucune façon, et Pompée, après avoir
 « foulé aux pieds tous les liens, même ceux de la parenté,
 « qui l'unissaient à César, ayant pris les armes contre
 « vous ; César, forcé enfin de s'engager dans la guerre
 « civile, fit voile contre lui au cœur de l'hiver, faut-il
 « dire avec quelle audace ? Il en vint aux mains avec lui ;
 « faut-il dire avec quelle hardiesse, quoique son adver-
 « saire fût maître de tout le pays ? Il le battit ; faut-il
 « dire avec quelle bravoure, quoique son armée fût
 « beaucoup moins nombreuse ? Si l'on voulait parcou-
 « rir une à une ses actions, on ferait voir que ce Pom-
 « pée, si admiré, n'était qu'un enfant, tellement il se
 « laissa arrêter dans toutes ses manœuvres.

45. « Mais je laisse ce sujet ; César lui-même ne s'est
 « jamais enorgueilli de ces exploits, qu'il détestait comme
 « l'effet de nécessités fâcheuses. Mais quand la divinité,

8. C, D, H : δὴ οὐδένα. — 9. G om. : Διαπολιόμενος αὐτῶν. — 10. A, D, F, G, K et Bekk. : ἐκείνον τὸν Πομπηϊόν. — 11. A, F om. — 12. Peiresc, Reim. et Sturz ; vulg. et Bekk. : αὐτὰ τῆς ἀνάγκης.

ἔκρινε, τίνα μὲν τῶν τότε πρῶτον ἀλόντων ἀπέκτεινε; τίνα δὲ οὐκ ἐτίμησεν, οὐχ ὅτι τῶν βουλευτῶν, ἢ τῶν ἱππέων, ἢ καὶ ὄλως τῶν πολιτῶν, ἀλλὰ καὶ τῶν συμμαχῶν, τῶν τε ὑπηκόων; Οὐδὲ γὰρ οὐδ' ἐκείνων¹ τις οὐτ' ἀπέθανε² βιαίως, οὔτε αἰτίαν ἔλαβεν, οὐκ ἰδιώτης³, οὐ βασιλεὺς, οὐκ ἔθνος, οὐ πόλις· ἀλλ' οἱ μὲν καὶ συνεξητάσθησαν⁴ αὐτῷ, οἱ δὲ τὴν γοῦν ἄδειαν ἐντίμως ἔσχον⁵, ὥστε τότε δὴ⁶ καὶ πάντα ὀδύρεσθαι τῶν ἀπολωλότων⁷. Τοσαύτη γὰρ περιουσία φιλανθρωπίας ἐχρήσατο, ὥστε τοὺς μὲν συναραμένους τῷ Πομπητῷ ἐπαινέσαι, καὶ πάντα σφίσι R. p. 411. τὰ δοθέντα ὑπ' αὐτοῦ φυλάττει, τὸν δὲ Φαρνάκην⁸ καὶ τὸν Ὀρώδην μισῆσαι, ὅτι οὐκ ἐπεκούρησαν, φίλοι αὐτοῦ ὄντες. Καὶ διὰ τοῦτό γε οὐχ ἥκιστα τῷ μὲν οὐκ ἐς μακρὰν ἐπολέμησε, τῷ δὲ ἐπιστρατεύσειν ἔμελλε. Πάντως δ' ἂν καὶ... ζῶντα εἰλήφει⁹. Τεκμήριον δὲ, ὅτι μῆτε εὐθύς αὐτὸν ἐπεδίωξεν, ἀλλὰ κατὰ σχολὴν εἶασε φυγεῖν, καὶ τὸν θάνατον αὐτοῦ ἀηδῶς ἤκουσε· τοὺς τε φονεύσαντας αὐτὸν οὐκ ἐπῆνεσεν, ἀλλὰ καὶ ἀνταπέκτεινεν¹⁰ οὐ πολλῷ ὕστερον, καὶ αὐτόν γε τὸν Πτολεμαῖον, ὅτι, καίτοι παῖς ὢν, τὸν εὐεργέτην ἀπολόμενον περιεῖδε, προσδιέφθειρε¹¹.

1. A, B, C, D, F, G : οὐδὲ ἐκείνων. — 2. C, D, G : οὔτε ἀπέθανε. — 3. C, D, G : οὐδ' ἰδιώτης. — 4. Peiresc, Reim., Sturz et Bekk. ; vulg. : συνητάσθησαν. — 5. F om. : ἀλλ' οἱ . . . ἔσχον. — 6. A, B, F et Bekk. ; vulg. : δὴ τότε.

7. Reiske : τοὺς ἀπολωλότας, *ut nemo esset qui non deploraret peremptos*, « propterea scilicet quia Cæsaris humanitatem et ignoscendi facilitatem experti non essent. »

8. A, B, D, F, I, K et Bekk. ; vulg. : τὸν δὲ δὴ Φαρνάκην.

9. Vulg. pas de lacune. Le passage. cependant, parait tronqué. Xyl. :

« avec une si grande justice, eut décidé du sort du combat, parmi les hommes qui tombèrent entre ses mains pour la première fois, en est-il un qu'il ait fait mettre à mort? en est-il un à qui il n'ait accordé quelque distinction, je ne dis pas parmi les sénateurs et les chevaliers, ni même parmi les simples citoyens; mais parmi les alliés et les peuples soumis à notre domination? Nul d'entre eux n'a péri de mort violente ni encouru une accusation, particulier, roi, peuple ou ville: les uns passèrent de son côté, les autres obtinrent une honorable impunité, de telle sorte que tous purent alors pleurer les morts. Car sa clémence fut si grande qu'il donna des éloges à ceux qui avaient soutenu Pompée, qu'il les laissa en possession de tout ce qu'ils avaient reçu de lui, et poursuivit de sa haine Pharnace et Orode, qui ne l'avaient pas secouru, quoique étant ses amis. C'est pour cela surtout qu'il fit peu de temps après la guerre à l'un et qu'il se disposait à marcher contre l'autre. Nul doute [qu'il n'eût aussi épargné Pompée] s'il l'eût pris vivant. La preuve, c'est qu'il ne se mit pas immédiatement à sa poursuite, qu'il lui laissa tout le temps de fuir, qu'il apprit sa mort avec déplaisir, et que, loin de donner des éloges à ses assassins, il les fit, bientôt après, périr à leur tour, et mit à mort Ptolémée lui-même, pour avoir, quoique enfant, laissé égorger son bienfaiteur.

πάντως δ' ἂν καὶ ζῶντα τὸν Πομπηίου εὐλόγηι, εἶπερ ἤθελεσσι; Leuncl. approuve cette conjecture, mais il rejette εἶπερ ἤθελεσσι, comme inutile; Reim. : καὶ αὐτὸν τὸν Πομπηίου καὶ ζῶντα διαικείρει, *quia ipsum Pompeium ulique superstitem reliquisset*: Reiske, que Sturz est loin de désapprouver: πάντως δ' ἂν καὶ αὐτοῦ τοῦ Πομπηίου ἐρείσας, εἶγε ζῶντα εὐλόγηι; Bekk. donne en note cette dernière conjecture, je l'ai suivie dans la traduction.

46. « Μετὰ ταῦτα τοίνυν ὅπως μὲν τὴν Αἴγυπτον κατεστήσατο, καὶ ὅσα χρήματα ἐκεῖθεν ὑμῖν ἐκόμισε, περιττὸν ἂν εἶη λέγειν· στρατεύσας δὲ ἐπὶ τὸν Φαρνάκην¹, οὐκ ὀλίγα ἦδη τοῦ τε Πόντου καὶ τῆς Ἀρμενίας ἔχοντα, προσηγγέλθη τε ἅμα αὐτῷ προσιῶν, καὶ ὤφθη παρὼν, καὶ συνέβαλεν αὐθημερόν, καὶ ἐνίκησεν². Ἀφ' ὧν περ οὐχ ἤκιστα διέδειξεν, ὅτι οὐδὲν χείρων ἐν τῇ Ἀλεξανδρείᾳ ἐγένετο, οὐδ' ὑπὸ³ τρυφῆς ἐν αὐτῇ ἐνεχρόνισε. Πῶς γὰρ ἂν βραδίως ἐκεῖνα ἔπραξε⁴, μὴ πολλῇ μὲν παρασκευῇ διανοίας, πολλῇ δὲ καὶ ῥώμῃ χρώμενος; Ὡς δ' οὖν καὶ ὁ Φαρνάκης ἔφυγε, παρεσκευάζετο μὲν εὐθύς ἐπὶ τὸν Πάρθον στρατεῦσαι· στασιασάντων δὲ αὐθις ἐνταῦθ' αἰτιῶν, ἀνεκομίσθη⁵ τε ἄκων, καὶ οὕτως αὖ καὶ ταῦτα διέθετο, ὥστε μηδ' ὅτι ἀρχὴν ἐταράχθη πιστευθῆναι. Οὕτε γὰρ ἀπέθανεν, οὔτε ἔφυγεν, ἀλλ' οὐδ' ἠτιμώθη τοπαράπαν ἐξ ἐκείνων τῶν πραγμάτων οὐδεὶς· οὐχ ὅτι οὐ δικαιοτάτα ἂν πολλοὶ ἐκολάσθησαν, ἀλλ' ὅτι τοὺς μὲν πολεμίους ἀφειδῶς ἀπολλῦναι, τοὺς δὲ δὴ πολίτας σώζειν, κὰν φαῦλοί τινες ὦσιν, ἠγεῖτο δεῖν, καὶ διὰ τοῦτο τῇ μὲν ἀνδρείᾳ τοὺς ἀλλοφύλους⁶ κατηγωνίζετο, τῇ δὲ φιλανθρωπία καὶ τοὺς στασιάζοντας τῶν πολιτῶν, καίτοι καὶ ἀναξίους πολλάκις τούτου γεγονότας ἀφ' ὧν ἔπραττον, διετῆρει. Τὸ δ' αὐτὸ τοῦτο καὶ ἐν τῇ Ἀφρικῇ⁷, τῇ τε Ἰβηρίᾳ αὐθις ἔπραξε⁸, πάντας ὅσοι μὴ καὶ πρότερόν ποτε ἀλόντες ὑπ' αὐτοῦ⁹ ἠλέηντο ἀφείεις. Τὸ μὲν γὰρ τοὺς

1. Cf. XLII, 45. — 2. Cf. XLII, 47. — 3. Sturz: ὑπέρ. — 4. C, D, G om.: ὅτι οὐδὲν ἔπραξε. — 5. C, H; vulg.: ἐκομίσθη.

46. « Il serait superflu de raconter comment, à la suite
 « de ces événements, il organisa l'Égypte, et combien
 « d'argent il vous en rapporta. Marchant alors contre
 « Pharnace, à l'instant où l'on annonça qu'il se mettait en
 « marche, on le vit paraître; le jour même il lui livra
 « bataille, et il le vainquit. Ce n'est pas là certes une
 « des moindres preuves qu'il ne se corrompit point à
 « Alexandrie et que ce ne fut pas par mollesse qu'il y pro-
 « longea son séjour. Comment en effet eût-il accompli fa-
 « cilement ces travaux, s'il n'eût eu à son service un cou-
 « rage et une vigueur depuis longtemps préparés? Lors
 « donc que Pharnace fut en fuite, César se disposa aussitôt
 « à marcher contre le Parthe; mais, quelques hommes
 « ayant de nouveau fomenté ici la sédition, il revint mal-
 « gré lui et rétablit si bien la tranquillité qu'on eût dit
 « qu'elle n'avait jamais été troublée. Personne en ef-
 « fet ne fut mis à mort, personne ne fut exilé, personne
 « même ne fut, à l'occasion de ces mouvements, noté
 « d'infamie. Ce n'est pas que beaucoup n'eussent été jus-
 « tement punis, mais il regardait comme un devoir de
 « faire périr sans ménagement les ennemis et de pardon-
 « ner à des citoyens, même pervers; c'est pour cela
 « que contre les étrangers il luttait avec bravoure, et
 « que son humanité lui faisait sauver même des citoyens
 « séditieux, bien que par leurs actions ils s'en fussent
 « souvent montrés indignes. En Afrique et en Espagne,
 « sa conduite fut encore la même; il rendit la liberté à tous

6. A, F : εἰλου;. — 7. Cf. XLIII, 13. — 8. Cf. XLIII, 28 et suiv.

9. Xyl. et les éd. subséq., au lieu de ἐπ' αὐτοῦ, donné par les mss.

πολλάκις ἐπιβουλεύοντάς οἱ αἰεὶ περιποιεῖσθαι, μωρίαν, οὐ φιλανθρωπίαν, ἐνόμιζε· τὸ δὲ ἐν¹ τοῖς πρώτοις ἀμαρτήμασι συγγινώσκειν τισὶ, καὶ μὴ ἀκατάλλακτον² ὄργην ἔχειν, καὶ προσέτι καὶ τιμὰς νέμειν· ἂν δὲ ἐν τοῖς αὐτοῖς ἐμμένωσιν, ἀπαλλαγὴν αὐτῶν ποιεῖσθαι, καὶ πάνυ ἀνδρὸς

R. p. 412. ἔργον ἠγεῖτο εἶναι. Καίτοι τί τοῦτο εἶπον; πολλοὺς γάρ τοι καὶ ἐκείνων ἔσωσε, δοὺς τοῖς τε ἐταίροις ἅπασι, καὶ τοῖς συννικήσασιν αὐτῶ, ἓνα ἐκάστω τῶν ἀλόντων περιποιήσασθαι³.

47. « Καὶ μέντοι καὶ ὅτι ταῦτα πάντα ἀπ' ἐμφύτου χρηστότητος, καὶ οὔτε προσποιητῶς, οὔτε ἐπὶ κατασκευῇ πλεονεξίας τινὸς (ὥσπερ ἕτεροι συχνοὶ ἐφιλανθρωπεύσαντό τινα⁴) ἔπραξε, μέγιστον μὲν καὶ ἐκεῖνο μαρτύριόν ἐστιν, ὅτι πανταχοῦ καὶ διὰ πάντων ὁμοίος⁵ ἐγένετο, καὶ οὔτ' ὄργη τις αὐτὸν ἠγρίανεν, οὔτε εὐπραγία διέφθειρεν, οὐ⁶ τὸ κράτος ἠλλοίωσεν⁷, οὐχ ἡ ἐξουσία μετέβαλε⁸. Καίτοι χαλεπώτατον⁹, ἐν τοῖς τοσοῦτοις καὶ τοιούτοις, καὶ προσέτι καὶ ἐπαλλήλοις, πράγμασιν ἐξετασθέντα, καὶ τὰ μὲν κωρωθωκότα, τὰ δὲ ἐν χερσὶν ἔτ'¹⁰ ἔχοντα, τὰ δὲ ὑποπτεύοντα, χρηστόν τε αἰεὶ δι' Ἰσοῦ γενέσθαι, καὶ μηδὲν τραχὺ μηδὲ δεινὸν, εἰ καὶ μὴ πρὸς τιμωρίαν τῶν παρεληλυθότων, ἀλλὰ πρὸς γε¹¹ φυλακὴν τῶν μελλόντων, ἐθελῆσαι

1. F om. — 2. Vulg. et Bekk. : καὶ μὴτ' ἀκατάλλακτον; Reiske veut supprimer καὶ ou changer μὴτ' en μὴ; avec Sturz, j'adopte ce second parti.

3. A, B, F, H, Leuncl., Reim., Sturz et Bekk.; vulg. : ἓνα ἐκάστω τῶν ἀλόντων περιποιήσασθαι; Xyl. change ἓνα en ἓνα.

« les captifs, excepté ceux qui, déjà pris une première fois,
 « avaient obtenu leur pardon. Car épargner sans cesse
 « ceux qui plusieurs fois avaient tramé sa perte, c'était,
 « à ses yeux, de la folie et non de la clémence ; tan-
 « dis que pardonner à quelques-uns une première faute,
 « ne pas conserver contre eux un ressentiment implaca-
 « ble, et, en outre, leur accorder des honneurs, mais s'en
 « délivrer quand ils persistaient dans les mêmes erre-
 « ments, c'était, selon lui, se conduire en homme. Et
 « pourtant, que dis-je ? il a accordé la vie à un grand
 « nombre même de ces derniers, donnant à ses amis et
 « aux compagnons de sa victoire le droit de sauver cha-
 « cun un captif.

47. « Tout cela, il le fit par bonté naturelle et non
 « par dissimulation ou par calcul, motifs qui ont inspiré
 « à beaucoup d'autres quelques actes d'humanité ; ce qui
 « le prouve le plus, c'est que, partout et en toute occa-
 « sion, il s'est montré le même, que jamais la colère ne
 « l'a aigri, que jamais la prospérité ne l'a corrompu ; c'est
 « que la puissance ne l'a pas rendu différent, que le pou-
 « voir de tout faire ne l'a pas changé. Et pourtant il est
 « bien difficile, quand on est pris par tant et de si grandes
 « affaires et qu'elles se succèdent sans cesse les unes
 « aux autres, celles-ci achevées, celles-là en cours d'exé-
 « cution, et quand quelques-unes sont un sujet d'in-
 « quiétudes, d'être toujours également bon et de ne
 « consentir à faire rien de dur, rien de rigoureux en vue
 « sinon de se venger, du moins de se défendre. Voilà des
 « témoignages suffisants de sa bonté, car il était si véri-

4. Leuncl., en marge : τινάς. — 5. C : ὁμοίως. — 6. A, B, F, G, I, K, Sturz et Bekk. ; vulg. : ἦ ; C om.

7. C om. — 8. G : μετέβαλλεν. — 9. Cf. la note 197 b de l'édition de Sturz.
 10. A, B, F, K et Bekk. ; vulg. om. — 11. A, D, F, G, I : τε.

ποιῆσαι. Ἰκανὰ μὲν καὶ ταῦτα τὴν¹ χρηστότητα αὐτοῦ τεκμηριώσαι ἐστίν. Οὕτω γὰρ ἐκ θεῶν ὄντως ἔφυ, ὥστε ἐν μόνον ἠπίστατο, σώζειν τοὺς γε σώζεσθαι δυναμένους· προσέτι δὲ καὶ ἐκεῖνα, ὅτι τοῖς τε αὐτῷ πολεμήσασι τὸ μηδ' ὑπ' ἄλλου τινὸς κολασθῆναι παρεσκεύασε, καὶ τοὺς ἐν τῷ πρὶν ἐπταικότας ἀνεκτήσατο. Πᾶσι μὲν γὰρ τοῖς μετὰ τοῦ Λεπίδου καὶ μετὰ² τοῦ Σερτωρίου γενομένοις ἄδειαν δοθῆναι ἐποίησε, πᾶσι δὲ ἐκ τούτου τοῖς ἐκ τῶν ἐπικληρυθέντων ὑπὸ τοῦ Σύλλου περιλειφθεῖσι τὴν σωτηρίαν ὑπάρξει παρεσκεύασε, καὶ αὐτοὺς μετὰ τοῦτο κατήγαγε· τοὺς τε παιῖδας ἀπάντων τῶν ὑπ' ἐκείνου θανατωθέντων, καὶ τιμῶν καὶ ἀρχῶν ἤξιωσε. Καὶ³ τὸ μέγιστόν, πάντα ἀπλῶς τὰ γράμματα, ὅσα ἢ παρὰ τῷ Πομπηίῳ ἢ παρὰ τῷ Σκηπίωνι ἀπόρρητα εὐρέθη, κατέκαυσε⁴, μὴτ' ἀναγνοῦς τι αὐτῶν, μῆτε τηρήσας, ἵνα μὴτ' ἄλλω τινὶ πονηρευθῆναί τι δι' αὐτὰ ἐγγένηται. Ὅτι δὲ ταῦθ' οὕτως οὐκ εἶπε μόνον, ἀλλὰ καὶ ἔπραξε, δηλοῖ τὰ ἔργα⁵. οὐδεὶς γοῦν⁶ ἐκ τῶν γραμμάτων ἐκείνων οὐχ ὅσον οὐκ ἔπαθέ τι⁷ δεινόν, ἀλλ' οὐδ' ἐφοβήθη⁸. Οὐκοῦν οὐδ' οἶδεν⁹ οὐδεὶς τοὺς ἐξ αὐτῶν περιγενομένους¹⁰, πλὴν αὐτῶν ἐκείνων. Τοῦτο γάρ ἐστι παραδοξότατον, καὶ μηδεμίαν ὑπερβολὴν ἔχον, ὅτι τε ἀφείθησαν πρὶν αἰτιαθῆναι, καὶ ὅτι ἐσώθησαν πρὶν κινδυνεῦσαι, καὶ οὐδ' αὐτὸς ὁ περιποίησας¹¹ σφᾶς ἔμαθεν οὐς ἠλέησε.

R. p. 413

1. A, F, G, H et Bekk.; vulg.: τὴν γε; C, D, K: τὴν τε.

2. A, F et Bekk.; vulg. om. — 3. Bekk.; vulg. et les mss.: καίτοι.

4. Cf. XLI, 62 et XLIII, 15. Reiske, Bekk. et Pier.; vulg.: καὶ κατέκαυσε.

5. Peir. om.: Ὅτι δὲ... τὰ ἔργα. — 6. B, F: οὔν. — 7. Peir.: ἔπαθόν τι.

« tablement de race divine qu'il ne savait qu'une seule
 « chose, sauver ceux qui pouvaient être sauvés; il
 « l'était si bien qu'il s'arrangea de façon à ce que
 « ceux qui avaient porté les armes contre lui ne fus-
 « sent pas punis, même par un autre, et qu'il rétablit
 « dans leur état primitif ceux qui, dans les temps pré-
 « cédents, étaient tombés dans le malheur. Il fit accor-
 « der l'impunité à tous ceux qui avaient été avec Lé-
 « pidus et avec Sertorius, il obtint ensuite la vie sauve
 « pour tous ceux qui avaient échappé aux proscriptions
 « de Sylla, et il les rappela plus tard; en outre, il donna
 « des honneurs et des charges aux enfants de ceux qui
 « avaient été mis à mort par Sylla. Enfin, ce qui dit plus
 « que tout le reste, toutes les lettres secrètes trouvées
 « parmi les papiers de Scipion et de Pompée, il les brûla
 « sans en avoir lu ni conservé une seule, de peur qu'elles
 « ne fournissent à quelque autre un moyen de com-
 « mettre une mauvaise action. Et il ne se contenta pas
 « de le dire, il le fit réellement, les actes sont là pour le
 « montrer. Personne à cette occasion non-seulement
 « n'éprouva aucun désagrément, mais ne fut même in-
 « quiété. Aussi personne ne connut ceux qui furent
 « l'objet de cette générosité, à l'exception des seuls
 « auteurs des lettres. Car ce qu'il y a là de plus extraor-
 « dinaire, ce que rien ne peut surpasser, c'est qu'ils fu-
 « rent absous avant d'avoir été en péril, et que lui-
 « même, qui les fit échapper au péril, ignore ceux à
 « qui il avait fait grâce.

8. Sturz, suivi par Bekk., et de même plus bas; vulg. : οὐτε' (Peir. : οὐτε)
 ἐφοδῆθη. — 9. E : εἶδεν, et en marge : οἶδεν. — 10. Leuncl., approuvé par
 Wagner et suivi par Sturz, et Bekk.; vulg. : περὶ γένους.

11. D : ὁ περὶ ποιήσας; E : ὁ περ ποιήσας; H et Peir. : ὅπως ποιήσας.

48. « Καὶ γὰρ τοὶ διὰ τε ταῦτα, καὶ διὰ τᾶλλα, ὅσα ἐνομοθέτησε καὶ ἐπηνώρθωσε¹, μεγάλα μὲν αὐτὰ καθ' ἑαυτὰ² ὄντα, παρὰ μικρὸν δ' ἂν πρὸς ἐκείνα νομισθέντα³, ἃ⁴ οὐ χρὴ ἀκριβῶς ἐπεξιέναι, καὶ ἐφιλήσατε αὐτὸν ὡς πατέρα, καὶ ἠγαπήσατε ὡς εὐεργέτην, τιμαῖς τε οἷαις οὐδένα ἄλλον ἠγήλατε⁵· καὶ προστάτην διατελῆ τῆς τε⁶ πόλεως καὶ τῆς ἀρχῆς ἀπάσης ἔχειν ἐπεθυμήσατε⁷, μηδὲν περὶ τῶν ὀνομάτων διενεχθέντες, ἀλλὰ καὶ πάντα αὐτῷ ὡς καὶ ἐλάττονα αὐτοῦ προσθέντες⁸· ἴν' ὅσον⁹ καθ' ἕκαστον αὐτῶν ἐκ τοῦ νομιζομένου πρὸς τὸ τελειότατον καὶ τῆς τιμῆς καὶ τῆς ἐξουσίας ἐνέδει, τοῦτο ἐκ τῆς παρὰ τῶν ἄλλων συντελείας ἀνταναπληρωθῆ. Διὰ γὰρ τοῦτο ἀρχιερεὺς μὲν πρὸς τοὺς θεοὺς¹⁰, ὑπατος δὲ πρὸς ἡμᾶς¹¹, αὐτοκράτωρ δὲ πρὸς τοὺς στρατιώτας¹², δικτάτωρ δὲ πρὸς τοὺς πολεμίους ἀπεδείχθη¹³. Καὶ τί ταῦτ' ἐξαριθμοῦμαι¹⁴, ὅποτε καὶ πατέρα αὐτὸν ἐν ὀλίγῳ¹⁵ τῆς πατρίδος¹⁶ ἐπεκαλέσατε, ἵνα μὴ τὰς ἄλλας αὐτοῦ προσηγορίας καταλέγω;

49. « Ἄλλ' οὗτος ὁ πατήρ, οὗτος ὁ ἀρχιερεὺς, ὁ ἄστυλος¹⁷,

1. Cf. XLIII, 25. C, D, E, G, H : ἐνομοθέτησεν ἐπανώρθωσε (D : ἐπανώρθωσε). — 2. Peir. : αὐτά. — 3. E om. — 4. Peir. om.

5. Correction de R. Etienne pour ἠγγείλατε; D, H : ἠγήσατε (avec λ ou ρ au-dessus dans D); E : ἠγγήλατε (le premier γ est barré); G : ἠγήλα

σατε. Cf. XLII, 19; XLIII, 14, 44; XLIV, 4 et suiv.

6. C et G om. — 7. En le nommant *Imperator* au sens indiqué XLIII, 44. — 8. En lui donnant (XLIII, 14) le titre de préfet des mœurs au lieu du titre de censeur. — 9. C : ἴνα ὅσον. — 10. Cf. XXXVII, 37.

11. Il fut cinq fois nommé consul. Cf. XLIII, 49. E, F : ὑμᾶς.

48. « Ce sont donc ces actions et aussi ses autres
 « lois et ses autres réformes, importantes si on les
 « considère en elles-mêmes, mais de peu de prix si
 « on les compare à ce que j'ai rapporté, et qu'il
 « n'est pas nécessaire d'ailleurs de rappeler en détail,
 « qui vous l'ont fait chérir comme un père, aimer
 « comme un bienfaiteur, combler d'honneurs comme
 « personne autre n'en fut comblé, qui vous ont inspiré
 « le désir de lui conférer pour toujours le gouverne-
 « ment de Rome et de tout l'empire, sans disputer sur
 « les titres, les lui attribuant tous à la fois comme
 « inférieurs à son mérite, afin que ce qui, d'après nos
 « institutions, manquait à chacun d'eux isolément pour
 « marquer la perfection de l'honneur et de la puissance
 « se complétât par la réunion de tous les autres. C'est
 « pour cela qu'il fut créé grand pontife en vue des dieux,
 « consul en vue de nous, *imperator* en vue des soldats,
 « dictateur en vue des ennemis. Mais à quoi bon cette
 « énumération, quand, pour tout dire en un mot, vous
 « l'avez, afin de ne pas rapporter ses autres surnoms,
 « appelé Père de la patrie ?

49. « Eh bien ! ce père, ce grand pontife, ce citoyen

12. Cf. XLIII, 44. — 13. Dictateur pour la cinquième fois, XLIII, 49; à vie, XLIV, 8. — 14. D : ταύτα ἐξαρθροῦμαι.

15. Sturz suivi par Bekk.; vulg.: ἐν ὀλίγοις; Reiske, approuvé par Wagner : ἐν ὀλίγοις, *unum in paucis quibus illud nomen pater patriæ fuit tributum.*

16. Antoine avait déjà donné ce nom à César sur une statue qu'il érigea en son honneur près des Rostres. Cf. Cicéron, Lettres Fam. XII, 3; Suétone, 85; et la lettre rapportée dans la XIII^e Philipp. 10 et 11. Au rapport de Suét., 88, le jour de la mort de César fut appelé le *jour du parricide*. — 17. Cf. ci-devant ch. 5, et ci-après, ch. 50.

ὁ ἦρως, ὁ θεὸς¹, τέθνηκεν. Οἷ μοι, τέθνηκεν, οὐ νόσφι βιασθεῖς, οὐδὲ γήρα μαρανθεῖς, οὐδὲ ἔξω που ἐν πολέμῳ τινὶ² τρωθεῖς, οὐδὲ ἐκ δαιμονίου τινὸς αὐτομάτως ἀρπασθεῖς³. ἀλλὰ ἐνταῦθα ἐντὸς τοῦ τείχους ἐπιβουλευθεῖς, ὁ καὶ ἐς Βρεττανίαν ἀσφαλῶς στρατεύσας⁴. ἐν τῇ πόλει ἐνεδρευθεῖς, ὁ καὶ τὸ Πωμήριον αὐτῆς ἐπαυξήσας⁵. ἐν τῷ βουλευτηρίῳ κατασφαγεῖς, ὁ καὶ ἴδιον ἄλλο κατασκευάσας⁶. ἄοπλος, ὁ εὐπόλεμος· γυμνός, ὁ εἰρηνοποιός· πρὸς τοῖς δικαστηρίοις, ὁ δικαστής· πρὸς ταῖς ἀρχαῖς, ὁ ἄρχων⁷. ὑπὸ τῶν πολιτῶν, ὃν μηδεὶς τῶν πολεμίων μηδ' ἐς⁸ τὴν θάλασσαν ἐκπεσόντα ἀποκτεῖναι ἠδυνήθη⁹. ὑπὸ τῶν ἐταίρων, ὁ πολλάκις αὐτοὺς ἐλεήσας. Ποῦ δῆτα σοὶ, Καίσαρ, ἡ φιλάνθρωπία; ποῦ δὲ ἡ ἀσυλία; ποῦ δὲ οἱ νόμοι; Ἀλλὰ σὺ μὲν, ὅπως μηδ' ὑπὸ¹⁰ τῶν ἐχθρῶν τις φονεῖται, πολλὰ ἐνομοθέτησας, σὲ δὲ οὕτως οἰκτρῶς ἀπέκτειναν οἱ φίλοι, καὶ νῦν ἐν τε τῇ¹¹ ἀγορᾷ πρόκεισαι¹² ἐσφαγμένος, δι' ἧς πολλάκις ἐπόμπευσας ἐστεφανωμένος¹³, καὶ ἐπὶ τοῦ βήματος ἔρριψαι κατατετρωμένος, ἀφ' οὗ πολλάκις ἐδημηγόρησας. Οἷ μοι πολιῶν ἡματωμένων· ἃ στολῆς¹⁴ ἐσπαραγμένης, ἣν ἐπὶ τούτῳ μόνον, ὡς εἴοικεν, ἔλαβες, ἴν' ἐν ταύτῃ σφαγῆς. »

50. Τοιαῦτα τοῦ Ἀντωνίου λέγοντος, ὁ¹⁵ δῆμος τὰ

1. Cf. XLIII, 14, et XLIV, 6. — 2. D, G om.

3. Allusion à ce qu'on rapportait (cf. Tite Live, I, 16 et 31) de Romulus et de Tullus Hostilius. B, D, E, H, K : ἀρπασθεῖς.

4. Cf. XXXIX, 50; XL, 1. — 5. Cf. XLIII, 50. — 6. Cf. XLIV, 5.

« inviolable, ce héros, ce dieu, il est mort! Il est mort,
 « ô douleur! non pas emporté par une maladie, non pas
 « flétri par la vieillesse, non pas frappé dans une guerre
 « au dehors, non pas fortuitement ravi par quelque
 « coup du ciel, mais ici, dans l'enceinte de nos murs,
 « trompé par la perfidie, lui qui avait en sûreté conduit
 « une expédition jusque dans la Bretagne; victime d'em-
 « bûches dans la ville, lui qui en avait reculé le Pomœ-
 « rium; égorgé dans la curie, lui qui en avait bâti une
 « nouvelle en son nom; sans armes, lui guerrier illustre;
 « sans défense, lui pacificateur; devant les lieux consa-
 « crés aux jugements, lui juge; sous les yeux des ma-
 « gistrats, lui magistrat; sous les coups des citoyens,
 « lui qu'aucun ennemi ne put tuer, même lorsqu'il
 « tomba dans la mer; sous les coups de ses amis, lui qui
 « souvent leur avait pardonné. A quoi t'a servi ta clé-
 « mence, ô César? à quoi t'a servi ton inviolabilité? A
 « quoi t'ont servi les lois? A ce que toi, qui avais porté
 « plusieurs lois pour empêcher que personne ne fût mis
 « à mort par ses ennemis, tu fusses si cruellement assas-
 « siné par tes amis; à ce que tu sois maintenant là,
 « étendu égorgé dans ce Forum que tu as souvent tra-
 « versé avec la couronne de triomphateur; à ce qu'on
 « t'ait jeté percé de blessures au pied de cette tribune
 « d'où tu as souvent harangué le peuple. O douleur!
 « ô cheveux blancs baignés de sang! ô toge en lam-
 « beaux que tu sembles n'avoir revêtue que pour être
 « égorgé dans ses plis! »

50. A ce discours d'Antoine, le peuple s'émut d'abord,

7. G, Hom. — 8. D, G : μηδὲ ἐς. — 9. Cf. XLII, 40.

10. C, G : μηδὲ ὑπό. — 11. K, Sturz et Bekk.; vulg. : ἐν τῇ.

12. D : πρόκειται. — 13. D : ἐστεφανομένοιο. — 14. D : ὃ σπαλῆς. Cf. XLIII, 43. — 15. D, G : ὁ μὲν.

μὲν πρῶτα ἠρεθίζετο ¹, ἔπειτα δὲ ὠργίζετο, καὶ τέλος οὕτως ² ἐφλέγγμηνεν, ὥστε τοὺς μὲν ³ φονέας αὐτοῦ ζητεῖν ⁴, καὶ τοῖς ἄλλοις βουλευταῖς ἐγκαλεῖν, ὅτι οἱ μὲν ἀπέκτειναν, οἱ δὲ ἐπεῖθον ἀποθνήσκοντα ἄνδρα, ὑπὲρ οὗ δημοσίᾳ κατ' ἔτος εὐχεσθαι ἐψηφίσαντο ⁵, καὶ οὐ τὴν τε Ὑγίαιαν ⁶ τὴν τε Τύχην ὤμνυσαν ⁷, καὶ ὃν ἐξ ἴσου τοῖς δημάρχοις ἄσυλον ἐπεποιήκεσαν ⁸. Κακὸν ⁹ τούτου τό τε σῶμα αὐτοῦ ¹⁰ ἀρπάσαντες, οἱ μὲν ἐς τὸ οἶκημα ἐν ᾧ ἀπέσφακτο ¹¹, οἱ δὲ ἐς τὸ Καπιτώλιον κομίσει τε ¹² ἐβούλοντο, καὶ ἐκεῖ καῦσαι· κωλυθέντες δὲ ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν ¹³, φόβῳ τοῦ μὴ καὶ τὸ θέατρον τοὺς τε ναοὺς συγκαταπρησθῆναι, αὐτοῦ ¹⁴ ἐν τῇ ἀγορᾷ, ὥσπερ εἶχον ¹⁵, ἐπὶ πυρὰν ἐπέθηκαν. Πολλὰ δ' ἂν καὶ ὡς τῶν πέριξ οἰκοδομημάτων ἐφθάρη, εἰ μὴ οἷ τε ¹⁶ στρατιῶται ἐμποδῶν ἐγένοντο, καὶ τινες τῶν θρασυτέρων οἱ ὕπατοι κατὰ τῶν τοῦ Καπιτωλίου πετρῶν ὤσαν ¹⁷. Οὐ μέντοι καὶ ἐπαύσαντο διὰ τοῦτο οἱ λοιποὶ ταραττόμενοι ¹⁸, ἀλλ' ἐπὶ ¹⁹ τε τὰς οἰκίας τῶν σφαγέων ὤρμησαν, καὶ ἄλλους τε ἐν τούτῳ, καὶ Ἐλούϊον Κίνναν δημαρχοῦντα ²⁰ μάτην ἀπέκτειναν. Οὐ γὰρ ὅπως ἐπεβούλευσε τῷ Καίσαρι, ἀλλὰ καὶ ἐν τοῖς μάλιστα αὐτὸν ἠγάπα ²¹. Ἐπλανήθησαν

1. G: ἠρεθίζετο. — 2. D: οὔτως. — 3. Bekk.: τοὺς τε. — 4. Cf. Plut., Ant.; et App. II, 147. — 5. Cf. ch. 6. — 6. A, I, K et Bekk.; Sturz est loin d'improver cette leçon; vulg.: Ὑγίαν. — 7. C, G: ὤμνησαν. — 8. Cf. ch. 5. — 9. D, G, H: Καί. — 10. D. om. — 11. La curie de Pompée (cf. ch. 16). — 12. App. II, 148: ὡς εὐαγὲς θάψαι τε ἐν ἱερῷ καὶ μετὰ θεῶν θέσθαι. G: κομίσατε.

13. Par les prêtres, suivant Appien.

14. Les mss., Reim., Sturz et Bekk.; vulg.: συγκαταπρησθῆναι αὐτῷ. Ce passage doit s'entendre partie du Capitole, partie du théâtre de Pompée,

puis se courrouça et à la fin s'enflamma au point qu'il courut à la recherche des meurtriers et accabla de reproches les autres sénateurs pour avoir, ceux-ci assassiné, ceux-là laissé assassiner un homme pour lequel ils avaient décrété qu'on ferait chaque année des vœux publics, par la Santé et la Fortune duquel ils avaient juré, et qu'ils avaient rendu inviolable à l'égal des tribuns. Ensuite de cela, enlevant le cadavre, ils voulaient le porter, les uns dans l'édifice où il avait été assassiné, les autres dans le Capitole, et l'y brûler; mais les soldats s'y étant opposés par crainte que le théâtre et les temples ne fussent en même temps dévorés par les flammes, ils le mirent à l'instant sur un bûcher au milieu du Forum. Cependant plusieurs des édifices environnants auraient été brûlés, si les soldats n'avaient empêché l'exécution de ce dessein et si les consuls n'avaient précipité des rochers du Capitole quelques-uns des plus mutins. Néanmoins les désordres ne s'arrêtèrent pas pour cela; la multitude courut à la demeure des assassins, et, parmi d'autres qu'elle rencontra sur son chemin, massacra gratuitement Helvius Cinna, tribun du peuple. Cinna, en effet, non-seulement n'avait pas conspiré contre César, mais encore il était un de ceux qui l'aimaient

derrière lequel était édifié le portique, sur la gauche duquel se trouvait la curie Pompéïa. Le temple de Venus Genitrix n'était pas non plus éloigné de là. — 15. Xyl. et les éd. subseq.; C, D, E, G, H : εἶπον.

16. C, D, F, H om.

17. Cf. Cic. Philipp. II. 42 et I, 2.

18. Xyl., A, B, C, D, F, H, I. Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et E : παρατατόμενοι. — 19. A, F, I : ἀλλὰ ἐπί.

20. Cf. Val. Max. IX, 9, 2; Plut. Brut. et Cés.; Suét. 85, et App. II, 147. — 21. Cf. ch. 10.

δὲ ὅτι Κορνήλιος Κίννας ὁ στρατηγὸς συμμετέσχε τῆς ἐπιθέσεως.

51. Καὶ μετὰ τοῦτο ἀπειπόντων τῶν ὑπάτων μηδένα ἔξω τῶν στρατιωτῶν ἔνοπλον εἶναι, τῶν μὲν φόνων ἀπέσχον-
 n.p.415. το· βωμὸν δὲ τινα ἐν τῷ τῆς πυρᾶς χωρίῳ ἰδρυσάμενοι ¹
 (τὰ γὰρ ὄστᾶ ² αὐτοῦ οἱ ἐξελυθροὶ προανείλοντο, καὶ ἐς τὸ
 πατρῶον μνημεῖον κατέθεντο) θύειν τε ἐπ' αὐτῷ, καὶ κατ-
 ἀρχεσθαι τῷ Καίσαρι, ὡς καὶ ³ θεῷ, ἐπεχείρουν. Οἱ οὖν
 ὑπατοὶ ἐκεῖνόν τε ἀνέτρεψαν, καὶ τινὰς ἀγανακτήσαντας
 ἐπὶ τούτῳ ἐκόλασαν· καὶ νόμον ἐπέθηκαν, μηδένα αὔθις
 δικτάτορα γενέσθαι· ἀράς τε ποιησάμενοι, καὶ θάνατον
 προειπόντες, ἂν τις ἐσηγήσῃται ⁴ τοῦτο, ἂν θ' ὑποστῇ,
 καὶ προσέτι καὶ χρήματα αὐτοῖς ἀντικρυς ἐπικηρύξαντες ⁵.
 Ταῦτα μὲν ἐς τὸ ἔπειτα προείδοντο ⁶, ὥσπερ ἐν τοῖς ὀνό-
 μασι τῆς τῶν ἔργων δεινότητος οὔσης, ἀλλ' οὐκ ἐκ τῶν
 ὄπλων καὶ ἐκ τῶν ἐκάστου τρόπων καὶ γιγνομένων αὐ-
 τῶν καὶ τὰς ⁷ τῆς ἐξουσίας, ἐν ἧ ποτ' ἂν τύχη δρώμενα,
 προσρήσεις ⁸ διαβαλλόντων ⁹. Ἐν δὲ τῷ τότε παρόντι,
 τοὺς τε κληρούχους τοὺς ὑπὸ τοῦ Καίσαρος προκεχειρισμέ-
 νους ¹⁰ ἐς τὰς ἀποικίας εὐθύς, μὴ καὶ νεοχμώσως ¹¹ τι,
 ἔστειλαν, καὶ τῶν σφαγέων τοὺς μὲν ἄρξαι τινῶν εἰληχό-
 τας, ἐς τὰ ἔθνη ¹², τοὺς δὲ λοιποὺς, ἄλλον ἄλλοσε ἐπὶ προ-

1. App. II, 147, fait mention de cet autel; il ajoute qu'Auguste dédia un temple à César sur le même emplacement. C'est le ἱεῖρον de Dion, XLVII, 18 et 19; LIV, 35.

2. Leuncl. et Bekk., d'après un passage analogue (LVI, 42); vulg. om.

3. F om — 4. G: ἐσηγήσῃ τὰ. — 5. D: ἐπεκηρύξαντες; G: ἐπεκηρύξαντες.

le plus. L'erreur vint de ce que le préteur Cornélius Cinna avait pris part à l'attaque.

51. Après cela, les consuls ayant défendu que personne, excepté les soldats, ne portât des armes, les meurtres cessèrent ; mais on éleva un autel sur l'emplacement du bûcher (les os avaient été enlevés par les affranchis de César et déposés dans le monument de ses pères), avec l'intention d'y offrir des sacrifices et d'immoler des victimes à César comme à un dieu. Mais les consuls renversèrent l'autel et livrèrent au supplice quelques-uns qui se révoltaient contre cet acte ; ils rendirent une loi pour abolir la dictature, ajoutant des imprécations et prononçant peine de mort contre quiconque ferait soit une proposition soit une tentative à ce sujet, et, de plus, mettant publiquement sa tête à prix. Ils prenaient ces précautions pour l'avenir, comme si le crime tenait à des mots et non aux armes, aux intentions de chacun, aux circonstances mêmes qui rendent odieux le titre attribué au pouvoir sous lequel les actes se trouvent être commis. D'abord ils envoyèrent sans retard dans les colonies ceux à qui César avait assigné des terres, de peur qu'ils n'excitassent quelque nouveau soulèvement, firent partir dans leurs gouvernements ceux des meurtriers qui avaient été désignés par le sort pour l'administration des provinces, et le

6. Bekk. ; vulg. : προιδόντες.

7. H : τά. — 8. A, D, E, I, H : προσήσει ; C : πρὸς ῥήσεις ; G : προσήση.

9. F : διαβαλόντων. — 10. C : προσχεχειρισμένους. — 11. D, C et Bekk. ; vulg. : νεωχμώσωσι.

12. Décimus Brutus devait aller gouverner la Gaule citerieure : Cassius,

φάσει τινὶ ἐξέπεμψαν¹. Καὶ αὐτοὺς ὡς καὶ εὐεργέτας σφῶν πολλοὶ ἐτίμησαν.

52. Οὕτω μὲν ὁ Καῖσαρ μετέλλαξε². Καὶ ἐπειδὴ ἔν τε τῷ τοῦ Πομπηίου οἰκοδομήματι, καὶ παρὰ τῷ ἀνδριάντι αὐτοῦ τῷ τότε ἐκεῖ ἐστῶτι ἐσφάγη, ἔδοξε τινα τιμωρίαν αὐτῷ δεδωκέναι, ἄλλως τε καὶ³ ὅτι καὶ βρονταὶ ἄπλεται, καὶ ὑετὸς λάβρος⁴ ἐπεγένετο. Ἐν δ' οὖν τῷ θορύβῳ ἐκείνῳ καὶ τοιούδε τι, οὐκ ἀπάξιον μνήμης, συνήνεχθη. Γάϊος γάρ τις Κάσκας δημαρχῶν, καὶ ἰδὼν ὅτι Κίννας⁵ ἐκ τῆς⁶ πρὸς τὸν στρατηγὸν ὁμωνυμίας ἀπώλετο, ἐφοβήθη μὴ καὶ αὐτὸς ἀποθάνῃ, ὅτι Πούπλιος Σερουτίλιος Κάσκας ἐκ τε τῶν δημάρχων καὶ ἐκ τῶν σφαγέων ἦν· καὶ γράμματα ἐξέθηκε, τὴν τε κοινωνίαν σφῶν ἐκ τῆς μιᾶς προσηγορίας, καὶ τὴν διαφορὰν τῆς γνώμης δηλῶν. Καὶ ἔπαθε μὲν οὐδέτερος δεινὸν οὐδὲν⁷, καὶ γὰρ ὁ Σερουτίλιος⁸ ἰσχυρῶς ἐφυλάσσετο⁹, λόγον δὲ δὴ τινα ὁ Γάϊος, ὥστε καὶ μνημονεύεσθαι διὰ τοῦτο¹⁰, ἔσχε.

53. Τότε μὲν δὴ ταῦτα πρὸς τε τῶν ἄλλων καὶ πρὸς τῶν ὑπάτων¹¹ ἐγένετο. Καὶ γὰρ τὸν Δολοβέλλαν ὁ Ἀντωνίος, καίτοι μὴ βουλευθεὶς¹² τὰ πρῶτα ἐς¹³ τὴν ἀρχὴν, ὡς οὐδέπω καθήκουσάν οἱ, προσλαβεῖν, ὅμως προσέθετο¹⁴, δει-

la Syrie; Trébonius, l'Asie; Tullius Cimber, la Bithynie, M. Brutus, la Macédoine. Mais C. Antoine s'empara de la Macédoine; M. Antoine, de la Gaule; et Dolabella, de l'Asie. Cf. XLV, 9.

1. D, H : ἐπεμψαν; G : ἐξέπεμψαν, correction d'une main plus moderne.

2. H : μετέκλαυσε. — 3. Bekk.; vulg. om. — 4. H : λάβρον.

5. F : ὁ Κίννας.

6. Xyl., d'après Xiph., H. Etienne et les éd. subséq., ainsi que A, B,

reste un ici, un autre là sous divers prétextes. Plusieurs néanmoins les honorèrent comme des bienfaiteurs.

52. Telle fut la fin de César. Comme il fut tué dans la curie construite par Pompée, et au pied d'une statue qui alors y était érigée, il sembla victime de sa vengeance, surtout vu qu'il survint des coups de tonnerre affreux et des pluies torrentielles. Il se passa dans ce tumulte une chose qui n'est pas indigne d'être rapportée. Un certain Caius Casca, tribun du peuple, ayant vu que Cinna avait péri par suite de la ressemblance de son nom avec celui du préteur, craignit d'être tué lui-même aussi, parce qu'il y avait un Servilius Casca au nombre des tribuns et des meurtriers; il fit apposer des affiches pour déclarer la communauté de nom et la différence de sentiments entre eux deux. Il ne fut fait aucun mal ni à l'un ni à l'autre; car Servilius avait une forte garde, et Caius acquit une sorte de célébrité qui lui a valu d'être mentionné dans l'histoire.

53. Voilà ce qui se passait alors tant de la part des autres que de celle des consuls. Antoine, qui dans les premiers moments n'avait pas voulu admettre Dolabella comme consul, sous prétexte qu'il n'avait pas encore droit à cette magistrature, se décida, par crainte d'une

D, C, F, I, K; C, D, E, H, J om. : Κάσκα; ... ἐκ τῆς. Ces mots sont à la marge et d'une autre main dans G.

7. F et Bekk.; vulg.: οὐδὲν δεινόν. — 8. J : Σεβίλιος. — 9. J : ἐφυλάττετο.

10. D, E, G, H, J om.: διὰ τοῦτο. — 11. F : πρὸς τε τῶν ὑπάτων καὶ τῶν ἄλλων. — 12. Xyl. et Bekk.; vulg.: μὴ φοβηθεῖς; Sturz, d'après Odd., *supprime* le μὴ. — 13. C : τὰ τε πρῶτα ἐς; G : τὰ πρῶτα τὰ ἐς. — 14. Cf. ch. 22, et Plut., Ant.: Cic., Philipp. II, 32; I, 13.

σας μὴ στασιάσῃ. Ὡς μέντοι ὁ τε θόρυβος κατέστη, καὶ αὐτὸς ὁ Ἄντωνιος τό τε ἐξετάσαι¹ τὰ διοικηθέντα ὑπὸ τοῦ Καίσαρος, καὶ τὸ πάντα τὰ δόξαντα² αὐτῷ ποιῆσαι³ ἐπετρέπη, οὐκέτ' ἐσωφρόνησεν· ἀλλ' ἐπειδὴ⁴ τάχιστα ἐγκρατῆς τῶν γραμμάτων αὐτοῦ ἐγένετο, πολλὰ μὲν ἀπήλειψε⁵, πολλὰ δὲ ἀντεγράψεν⁶, ἄλλα τε καὶ νόμους. Καὶ προσέτι καὶ χρήματα καὶ ἀρχάς, τὰς μὲν⁷ ἀφείλετό τινων⁸, τὰς δὲ ἔδωκεν ἄλλοις, ὡς καὶ ἐκ τῶν ἐκείνου διαγραμμάτων αὐτὰ ποιῶν⁹. Κάκ τούτου συχὰ μὲν αὐτόθεν ἤρπασε, συχὰ δὲ καὶ παρ' ἰδιωτῶν, τῶν τε¹⁰ δήμων, καὶ τῶν βασιλέων, ἠργυρολόγησε· τοῖς μὲν χώραν¹¹, τοῖς δὲ ἐλευθερίαν, ἄλλοις πολιτείαν, ἄλλοις ἀτέλειαν πωλῶν¹², καίτοι τῆς βουλῆς τὸ μὲν πρῶτον ψηφισαμένης, μηδεμίαν στήλην, ὡς καὶ τοῦ Καίσαρος συγγεγραφότος τι, ἀνατεθῆναι (ἐς γὰρ στήλας χαλκᾶς πάντα τὰ τοιαῦτα ἐσεγράφετο)· ἔπειτα δὲ, ὡς ἐκεῖνος ἐνέκειτο, λέγων πολλὰ καὶ ἀναγκαῖα ὑπ' αὐτοῦ προβεβουλευσθαι, κλευσάσης πάντας τοὺς πρώτους κοινῇ αὐτὰ διακροῖναι. Ἄλλ' οὕτε

R. p. 417. τι τούτων ἐφρόντισε, καὶ τὸ σύμπαν τοῦ Ὀκταουτίου, ἅτε καὶ μειρακίου καὶ πραγμάτων ἀπείρου, τήν τε κληρο-

1. Peir. : Ὅτι Ἄντωνιος μετὰ τὴν σφαγὴν τοῦ Καίσαρος ἐπειδὴ ἐξετάσαι.

2. Reim., Sturz et Bekk.; A, B, C, D, E, F, H, I, K : καὶ ὅτι τὸ πάντα δόξαντα; G : καὶ ὅτι πάντα δόξαντα; Peir. om. : καὶ τὸ πάντα τὰ δόξαντα.

3. Peir. om.

4. La nuit qui suivit le meurtre, Calpurnie avait, au témoignage d'Aprien II, 125 et III, 17, fait porter chez Antoine l'argent et les papiers de César. D, E, H : ἐπέει.

5. G : ἐπέειψε. — 6. Peir. : ἀντέγραψε. — 7. G : τὰς τας (sic), et, en marge : μὲν. — 8. Peir. om.

sédition, à le prendre pour collègue. Mais, quand le trouble fut apaisé et que lui-même eut été commis pour examiner les actes de César et faire exécuter toutes ses résolutions, il ne garda plus de mesure. Aussitôt qu'il fut maître de ses papiers, il en effaça une foule de dispositions et en inséra quantité d'autres tout à fait contraires, même des lois. De plus, il enleva aux uns et donna à d'autres de l'argent et des magistratures, prétendant se conformer aux prescriptions de César. Dès lors, par ce moyen, il commit maintes rapines, tira maintes contributions des particuliers, des peuples et des rois; vendant à ceux-ci des terres, à ceux-là la liberté, à d'autres le droit de cité, à d'autres encore l'immunité, bien que le sénat eût, dans le principe, décrété qu'il ne serait plus dressé aucune plaque sous prétexte des volontés de César (tous les actes de cette nature se gravaient sur des plaques d'airain), et qu'ensuite, comme Antoine insistait, disant que César avait projeté beaucoup de mesures nécessaires, il eût ordonné que les premiers citoyens en décideraient tous ensemble. Mais Antoine n'en tint aucun compte, et, ne voyant dans Octave qu'un tout jeune homme sans expérience des affaires, qui répudierait un héritage

9. Sur toute la conduite d'Antoine dans cette circonstance, cf. XLV, 23 et 41; Plut. Ant.; Cicéron, Philipp. I, 7; II, 36 et suiv.; V, 4; VII, 5; XII, 5; Suét. Aug. 35; Vell. Pat. II, 60.

10. C: τῶν τότε.

11. A, B, F, I, J, K, Reim., Sturz et Bekk.; G: ἡργουλόγησε κ. τ. λ.; vulg. et D, E: συχνά δὲ ἡργουλόγησε παρ' ἰδιωτῶν τε καὶ δήμων· καὶ τῶν βασιλέων, τοῖς μὲν χωρὶς; de même H et C, excepté qu'il n'y a pas de ponctuation après βασιλέων et que C porte: παρ' ἰδιωτῶν τῶν τε καὶ δήμων.

12. Peir.: πολλῶν.

νομίαν, ὡς χαλεπὴν¹ καὶ δυσμεταχείριστον οὔσαν, ἀπωθουμένου, κατεφρόνησεν· αὐτὸς δὲ, ὡς καὶ κληρονόμος οὐ μόνον τῆς οὐσίας, ἀλλὰ καὶ τῆς δυναστείας τῆς τοῦ Καίσαρος ὦν, πάντα διεχείριζε². τὰ τε γὰρ ἄλλα, καὶ φυγάδας τινὰς κατήγαγεν. Ἐπειδὴ τε ὁ Λέπιδος ἰσχύν τε μεγάλην εἶχε, καὶ φόβον αὐτῷ πολὺν ἐπήρτα³, τὴν τε θυγατέρα τῷ υἱεὶ αὐτοῦ συνώκισε⁴, καὶ ἀρχιερέα αὐτὸν ἀποδειχθῆναι παρεσκεύασεν, ἵνα μηδὲν ὦν ἔπραττε πολυπραγμονοίη. Ὅπως γὰρ δὴ βραδίως αὐτὸ ποιήσῃ⁵, ἕς τε τοὺς ἱερέας αὐθις ἀπὸ τοῦ δήμου τὴν αἴρεσιν τοῦ ἀρχιερέως ἐπανήγαγε⁶. καὶ τούτοις αὐτὸν, οὐδὲν ἢ ὀλίγα τῶν νενομισμένων πράξας, ἐτέλεσε, δυνηθεὶς ἂν αὐτὸς ἱερώσασθαι⁷.

1. B, F et Bekk.; vulg. : ὡς καὶ χαλεπὴν. — 2. C, D, G, H: διεχειρίζετο.

3. Lépidus, nommé par César maître de la cavalerie, était avec une armée sous les murs de Rome, et il avait le commandement des légions transalpines. Cf. ch. 22. C, D, H : ἐπήρτα.

4. Les historiens ne donnent que deux filles à Antoine; l'une épousa Drusus, beau-fils d'Auguste, l'autre, L. Domitius Ahenobarbus; ils ne donnent également qu'un fils à Lépidus, lequel, au témoignage de Velleius Paterculus II, 60, eut pour femme Servilia. Il faut donc que Servilia ait épousé plus tard le fils de Lépidus, après la répudiation d'Antonia, qui se maria à Drusus. Dion fait deux fois mention dans la suite (XLVI, 38 et 52) de la parenté de Lépidus et d'Antoine. Périzonius, dans ses *Animad. historicæ*, p. 417, s'efforce de démontrer, d'après Appien, que Dion commet une erreur, ou qu'Antoine ne fit que fiancer sa fille au jeune Lépidus, l'un et l'autre étant encore impubères.

5. C : ποιήσει.

6. « Numa, dit M. Dezobry, dans son *Dictionnaire général de biographie et d'histoire*, Numa, en instituant le collège des pontifes, s'en déclara le chef, et les rois firent sans doute de même. Après l'abolition de la royauté, le collège pontifical dut prendre le droit d'élire son chef. Un plébiscite de l'an 649 lui ravit ce droit, et le conféra, par une élection à

difficile à conquérir et difficile à administrer, il n'eut pour lui que des mépris. Quant à lui, comme s'il eût été héritier non-seulement des biens, mais aussi du pouvoir de César, il disposa de tout selon sa fantaisie, et fit rentrer plusieurs exilés. Comme Lépidus avait une grande puissance et qu'il lui inspirait beaucoup de crainte, Antoine unit sa fille à son fils et s'arrangea pour le faire lui-même nommer souverain pontife, afin qu'il ne contrôlât aucune de ses actions. Pour y réussir aisément, il transféra de nouveau du peuple aux prêtres l'élection du souverain pontife, et, sans avoir accompli aucune des prescriptions légales, ou, du moins, après en avoir accompli seulement quelques-unes, il l'initia. bien qu'il pût alors prendre pour lui ce sacerdoce.

trois degrés, aux comices par tribus; dix-sept tribus tirées au sort parmi les trente-cinq, élisaient le pontife maxime, et l'élection qu'elles avaient faite devait être ratifiée par deux pontifes au moins. Sylla rendit au collège son ancien droit; un nouveau plébiscite le lui reprit l'an 690; le collège le ressaisit pendant les discordes civiles; César, dictateur, le rendit au peuple, auquel il demeura jusqu'à ce que Tibère, ayant transporté les comices dans le sénat, le pontife maxime fut alors naturellement élu par les sénateurs. Le souverain pontificat ne se conférait ordinairement qu'à des citoyens qui avaient passé par les magistratures curules, ce qui excluait les jeunes gens. Il était à vie et donnait entrée au sénat. Quand Lépide, qui fut le dernier pontife maxime élu sous la république, mourut, Auguste, empereur, se fit conférer cette charge, et, depuis lui, le sénat s'empressa toujours de la décerner aux empereurs. » Aussi cette élection de Lépidus, à laquelle le peuple n'avait pas été appelé à concourir, a-t-elle fait dire à Velléius Paterculus II, 61, qu'il avait été *furto creatus*; l'Építome de Tite-Live, livre CXVII, l'appelle *pontificatum tumultu interceptum*.

7. Reim. et Sturz ajoutent ici les mots : 'Αντώνιος μὲν ὃν τὰς ἐποιῖαι, qui commencent le livre XLV dans les mss. et dans toutes les autres éditions.

ΤΩΝ

ΔΙΩΝΟΣ

ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΡΩΜΑΙΚΩΝ

ΤΟ ΤΕΣΣΑΡΑΚΟΣΤΟΝ ΠΕΜΠΤΟΝ ΒΙΒΑΙΟΝ.

Τάδε ἐνεστιν ἐν τῷ τεσσαρακοστῷ πέμπτῳ τῶν Δίωνος Ῥωμαικῶν.

Περὶ Γαίου Ὀκταυίου, τοῦ μετὰ ταῦτα Αὐγούστου ἐπικληθέντος.

Περὶ Σέξτου, τοῦ Πομπηίου¹ υἱέος.

Ὡς Καῖσαρ καὶ Ἀντώνιος στασιάζειν ἤρξαντο.

Ὡς Κικέρων κατὰ Ἀντωνίου ἐδημηγόρησε.

Χρόνου πλῆθος τὰ λοιπὰ ἔτι τῆς Ἰουλίου² Καίσαρος δικτατορίας τὸ ε΄, μετὰ Μάρκου Αἰμιλίου Λεπίδου ἱππάρχου καὶ ὑπατείας τὸ ε΄, μετὰ Μάρκου Ἀντωνίου³.

1. F : Πομπηίου, τοῦ Πομπηίου; D, E : τοῦ Πομπηίου, τοῦ Πομπηίου υἱέος. — 2. E, F, H : ἔτη τρία Ἰουλίου.

3. Après cet alinéa, on lit dans A, B, E, F, G : Πατὴρ Αὐγούστου Ὀκ-

HISTOIRE ROMAINE

DE DION.

LIVRE QUARANTE-CINQUIÈME.

**Matières contenues dans le quarante-cinquième livre de l'Histoire
romaine de Dion.**

Sur C. Octave, qui fut plus tard surnommé Auguste,
§ 1-9.

Sur Sextus, fils de Pompée, § 10.

Comment la division commença à se mettre entre
César et Antoine, § 11-17.

Comment Cicéron parla contre Antoine, § 18-47.

Espace de temps : le reste de la V^e dictature de
Jules César, avec M. Æmilius Lépidus pour maître
de la cavalerie ; et de son V^e consulat, avec Marc-
Antoine.

ταούιος, μήτηρ αὐτοῦ Ἀττία, ἢ ἀδελφὴ Καίσαρος· ὡς εἶναι τὸν Αὐγουστον
ἀδελφιδούν (A, B, F : ἀνεψιόν) Ἰουλίῳ Καίσαρος. Avec Xyl. et les éd. sub-
séq. je supprime cette phrase évidemment interpolée.

R. p. 418. I. Ἀντώνιος μὲν δὴ ταῦτ' ἐποίει · ὁ δὲ δὴ Γάϊος ὁ Ὀκταουῖος ¹ Καιπίας ² (οὕτω γὰρ ὁ τῆς Ἀττίας τῆς τοῦ Καί-
 R. p. 419. σαρος ἀδελφῆς ³ υἱὸς ⁴ ὠνομάζετο) ἦν μὲν ἐξ Οὐελίτρων ⁵
 τῶν Οὐολσικίδων ⁶ · ὄρφανὸς δὲ ὑπὸ τοῦ Ὀκταουῖου τοῦ πα-
 τρός καταλειφθεὶς, ἐτράφη μὲν παρά τε τῇ μητρὶ καὶ παρά
 τῷ ἀδελφῷ ⁷ αὐτῆς Λουκίῳ Φιλίππῳ. Αὐξηθεὶς δὲ, συνδι-
 ἐτριβε τῷ Καίσαρι. Ἄπαις τε γὰρ ἐκεῖνος ὦν, καὶ μεγά-
 λας ἐπ' αὐτῷ ἐλπίδας ἔχων, ἠγάπα τε καὶ περιεΐπεν αὐτὸν,
 ὡς καὶ τοῦ ὀνόματος, καὶ τῆς οὐσίας ⁸, τῆς τε μοναρχίας
 διάδοχον καταλείψων · ἄλλως τε καὶ ὅτι ἡ Ἀττία δεινῶς
 ἰσχυρίζετο ἐκ τοῦ Ἀπόλλωνος αὐτὸν κεκυηκέναι ⁹, ὅτι κατα-
 δαρθουῶσα ¹⁰ ποτε ἐν ναῶ αὐτοῦ, δράκοντι τινὶ μίγνυσθαι
 ἐνόμισε, καὶ διὰ τοῦτο τῷ ἰκνουμένῳ χρόνῳ ἔτεκε. Πρὶν
 τε ἢ ἐς φῶς ἐξίεναι, ἔδοξεν ὄναρ τὰ σπλάγχνα ἑαυτῆς ἐς
 τὸν οὐρανὸν ἀναφέρεισθαι, καὶ ἐπὶ πᾶσαν τὴν γῆν ἐπεκ-
 τείνεσθαι · καὶ τῇ αὐτῇ νυκτὶ καὶ ὁ Ὀκταουῖος ἐκ τοῦ αἰ-
 δοίου ¹¹ αὐτῆς τὸν ἥλιον ἀνατέλλειν ἐνόμισεν. Ἄρτι τε ὁ
 παῖς ἐγεγένητο ¹², καὶ Νιγίδιος Φίγουλος ¹³ βουλευτῆς
 παραχρῆμα αὐτῷ τὴν αὐταρχίαν ἐμαντεύσατο. Ἄριστα γὰρ

1. F : ὁ δὲ Ὀκταουῖος.

2. Bekk. : ὁ Καιπίας. Dion et Xiph. sont les deux seuls auteurs où se trouve ce nom de Caepias. Baumgarten Crusius, notes sur Suétone (Aug. 7), pense qu'il pourrait bien venir de Καῖσαρ, nom que Dion aurait donné à Octave par anticipation.

3. Attia était, au témoignage de Suét., fille de M. Attius Balbus et de Julie sœur de César. Aussi Xyl., H. Étienne et Leuncl. : ἀδελφιδῆς. Les mss., R. Étienne, Reim. (cf. sa note), Sturz et Bekk. : ἀδελφῆς; Bekk. : en note, comme conjecture : ἀδελφιδῆς; Plutarque, Cic. 41 : ἀδελφῆς, et Brut. 22 : ἀδελφιδῆς. Je traduis comme s'il y avait ἀδελφιδῆς, tout en laissant ἀδελφῆς dans le texte. — 4. C : ὁ υἱός. — 5. A, F, H : Οὐαλιτρῶν; D,

1. Voilà ce que faisait Antoine. Quant à Octave Cæpias (c'était ainsi qu'on nommait le fils d'Attia, fille de la sœur de César), il était de Vélitres, au pays des Volsques; laissé orphelin par Octavius son père, il fut élevé auprès de sa mère et de L. Philippus, frère de celle-ci. Devenu grand, il vécut auprès de César. Celui-ci, qui n'avait pas d'enfants et fondait sur lui de grandes espérances, l'entourait de tendresse et de soins dans la pensée d'en faire l'héritier de son nom, de ses biens et de sa puissance, d'autant mieux qu'Attia déclarait l'avoir conçu d'Apollon, parce que, s'étant un jour endormie dans le temple de ce dieu, elle se figura avoir eu commerce avec un serpent, et que, en comptant à partir de ce jour, l'enfant était né à terme. Avant que son fils vît le jour, elle eut un songe où il lui sembla que ses entrailles s'enlevaient au ciel, et se déployaient sur tout l'univers; la même nuit, Octavius aussi se figura que le soleil se levait du sein de sa femme. L'enfant était à peine né que le sénateur Nigidius Figulus lui prédit la souveraine puissance. Figulus, en effet, était parmi les hommes de son temps celui qui connais-

An de Rome
716.

César dictateur V.
et consul V
avec
Antoine
pour
colleague.

E, G, I, K et Zon. : Ουαίετρῶν; Xiph. : Βελιτρῶν. — 6. H : Ουαλκάδων; Xiph. et Zon. : Ουολούσκων; on trouve dans Dion, XXXVIII, 37: Ουολοσκούς.

7. L. Marcius Philippus était, d'après les historiens, le second mari d'Attia et non son frère. Aussi Xyl. et Leuncl. : ἀνδρὶ δευτέρῳ; Reim. propose de lire simplement ἀνδρὶ; Bekk. donne, en note, cette dernière conjecture.

8. D, F, G, H : ἐξουσίας. — 9. Cf. Suét. 99. — 10. B, D, F et Bekk.; Sturz (*Addenda*, tome VIII) regrette de n'avoir pas adopté cette leçon; vulg. : καταδαρθεῖσα.

11. G : αἰδίου. — 12. Sturz et Bekk. : vulg. : ἐγγεγενήσασα.

13. A, F, K : Φιθύλλος; Cf. Suétone.

τῶν ¹ καθ' ἑαυτὸν τὴν τε τοῦ πόλου διακόσμησιν, καὶ τὰς τῶν ἀστέρων διαφορὰς, ὅσα τε καθ' ἑαυτοὺς γιγνόμενοι, καὶ ὅσα συμμιγνύντες ἀλλήλοις ἐν τε ταῖς ὀμιλίαις καὶ ἐν ταῖς διαστάσεσιν ἀποτελοῦσι, διέγνω· καὶ κατὰ τοῦτο καὶ αἰτίαν, ὡς τινὰς ἀπορρήτους διατριβὰς ποιούμενος, ἔσχεν. Οὗτος οὖν τότε τὸν Ὀκταούϊον βραδύτερον ἐς τὸ συν-
 ἔδριον διὰ τὸν τοῦ παιδὸς τόκον (ἔτυχε γὰρ βουλή οὕσα)

R. p. 420. ἀπαντήσαντα ἀνήρετο, διὰ τί ἐβράδυνε· καὶ μαθὼν τὴν αἰτίαν, ἀνεβόησεν ὅτι, « Δεσπότην ἡμῖν ἐγέννησας »· καὶ αὐτὸν ἐκταραχθέντα ἐπὶ τούτῳ, καὶ διασθεῖραι τὸ παιδίον ἐβελήσαντα, ἐπέσχε· εἰπὼν, ὅτι « Ἀδύνατόν ἐστι τοιοῦτό τι αὐτὸν παθεῖν. » Τότε μὲν δὴ ταῦτ' ἐλέχθη.

2. Τρεφομένου δὲ ἐν ἀγρῷ αὐτοῦ, ἀετὸς ἐκ τῶν χειρῶν αὐτοῦ ἐξαρπάσας ἄρτον, ἐμετεωρίσθη· καὶ μετὰ τοῦτο καταπτόμενος ², ἀπέδωκεν ³ αὐτόν ⁴. Παιδίσκου τε αὐτοῦ ὄντος, καὶ τὴν διατριβὴν ἐν τῇ Ῥώμῃ ποιουμένου, ἔδοξέ ποτε ὁ Κικέρων ὄναρ, ἀλύσειί τε αὐτὸν χρυσαῖς ἐς τὸ Καπιτώλιον ἐκ τοῦ οὐρανοῦ καθιμῆσθαι ⁵, καὶ μάστιγα ⁶ παρὰ τοῦ Διὸς εἰληφέναι· καὶ (οὐ γὰρ ἠπίστατο ὅστις ἦν) περιέτυχέ τε αὐτῷ τῆς ὑστεραίας ἐν αὐτῷ τῷ Καπιτωλίῳ, καὶ γνωρίσας αὐτόν, διηγήσατο τοῖς παροῦσι τὴν ὄψιν. Ὁ τε Κάτουλος ⁷, οὐδ' αὐτός πω ⁸ ἔωρακώς τὸν Ὀκταούϊον,

1. B, F, H om. — 2. Les mss. et Bekk.; Reim. et Sturz: καταπτόμενος.

3. C, D: ἔδωκεν; G: ἔδωκεν, et, en marge, d'une autre main, ἀπ.— 4. F: αὐτῷ. — 5. F: καθιμῆσθαι; K: καθυμῆσθαι. — 6. A, C, I, Xiph., Reim., Sturz et Bekk.; B, D, E, F, G, H, K: μάστιγας. Plut. 51 raconte un songe de Cicéron différent de celui-ci, et que Suétone, 95, attribue

sait le mieux l'ordre du ciel, les différences des astres, les influences qu'ils exercent, soit lorsqu'ils tournent séparément, soit lorsqu'ils se mêlent les uns aux autres dans leurs conjonctions et dans leurs oppositions, et cette science le fit accuser de s'adonner à des pratiques occultes. Or donc, Octavius étant, ce jour-là, à cause de la naissance de son fils, arrivé tard au sénat, qui par hasard tenait séance en ce moment. Figulus, qu'il rencontra, lui demanda la cause de son retard, et, quand il en eut appris le motif, il s'écria : « Tu nous as donné un maître; » puis, comme Octavius, troublé de cette parole, voulait tuer l'enfant, il l'en empêcha disant : « Il est impossible que cet enfant subisse un pareil sort. » Voilà ce que l'on racontait.

2. Un jour qu'Octave mangeait dans les champs, un aigle, après lui avoir arraché son pain des mains, s'éleva au haut des airs, puis, rabattant son vol, le lui rendit. Lorsqu'il était encore tout enfant et qu'il résidait à Rome, Cicéron le vit en songe descendre du ciel dans le Capitole le long d'une chaîne d'or, et recevoir un fouet de la main de Jupiter; le lendemain (il ne savait pas qui c'était), il le rencontra, par effet du hasard, au Capitole même, et, l'ayant reconnu, raconta sa vision à ceux qui étaient présents. Catulus, qui, lui non plus, n'avait pas encore vu Octave, se figura en songe que

à Catulus. — 7. Zon. et Bekk.; vulg.: Κατοῦλος: Xiph.: Κάτος. Catulus, suivant Suét. (Aug. 95), eut des rêves deux nuits de suite. Cet auteur donne deux versions différentes du premier. la première version conforme au récit de Dion. la deuxième au songe de Cicéron dans Plutarque. — 8. Bekk.; vulg.: πῶς.

ἐνόμισε τοὺς παῖδας ἐν τοῖς ὕπνοις τοὺς εὐγενεῖς πάντας ἐν τῷ Καπιτωλίῳ πρόσοδον πρὸς τὸν Δία πεποιῆσθαι, καὶ ἐν αὐτῇ τὸν θεὸν εἰκόνα τινὰ τῆς Ῥώμης ἐς τὸν ἐκείνου κόλπον ἐμβεβληκέναί. Ἐκπλαγεῖς δὲ ἐπὶ τούτῳ, ἀνήλθεν ἐς τὸ Καπιτωλίον προσευζόμενος τῷ θεῷ· καὶ ἐκεῖ τὸν Ὀκταούϊον εὐρῶν ἄλλως ἀναβεβηκότα, τό τε εἶδος αὐτοῦ πρὸς τὸ ¹ ἐνούπνιον προσήρμωσε, καὶ τὴν ἀλήθειαν τῆς ὄψεως ἐβεβαιώσατο. Μειρακιωθέντος δὲ μετὰ τοῦτο αὐτοῦ ², καὶ ἐς τοὺς ἐφήβους εἰσίντος, τὴν τε ἐσθῆτα τὴν ἀνδρικήν ἐνδύντος ³, ὁ χιτῶν περιεῤῥάγη ⁴ τε ἐκατέρωθεν ἀπὸ τῶν ἐπωμίδων, καὶ μέχρι τῶν ποδῶν κατεῤῥύη ⁵. Τοῦτο αὐτὸ μὲν καθ' ἑαυτὸ οὐχ ὅπως τέκμαρσίν τινα, ὡς καὶ ἀγαθόν τι προσημαίνει ⁶, ἔφερεν, ἀλλὰ καὶ ἠνίασε τοὺς παρόντας ⁷, ὅτι ἐν τῇ πρώτῃ τοῦ ἀνδρικοῦ χιτῶνος ἐνδύσει συνεβεβή-
 R.p.421. και. Ἐπελθὼν ⁸ δὲ τῷ Ὀκταούϊῳ εἶπεῖν ⁹, ὅτι «Τὸ ἀξίωμα τὸ βουλευτικὸν πᾶν ὑπὸ τοὺς πόδας μου σχίσω,» ἔκβασιν πρὸς τὸ λεχθὲν ἔλαβεν. Ἐξ οὖν τούτων ὁ Καῖσαρ μεγάλα ¹⁰ ἐπ' αὐτῷ ἐπελπίσας ¹¹, ἐς τε τοὺς εὐπατρίδας αὐτὸν ἐσήγαγε ¹², καὶ ἐπὶ τὴν ἀρχὴν ἤσκει, καὶ πάνθ' ὅσα προσήκει τῷ μέλλοντι καλῶς καὶ κατ' ἀξίαν τηλικούτο κράτος

1. C : τόν. — 2. E : αὐτὸ μὲν. — 3. La toge virile était le costume du citoyen romain ; elle marquait le passage de l'enfance à la virilité. L'habit des enfants était une petite toge prétexte ; ils recevaient la toge virile à l'âge de seize ou dix-sept ans, quelquefois à vingt ans seulement. Toute la famille et les amis étaient conviés à la cérémonie. V. Dezobry, Rome au siècle d'Auguste, tome III, Lettre 68.

4. D : ἐπεριεῤῥάγη. — 5. C : κατεῤῥύει.

6. A, B, F, I et Beckk. ; vulg. : προσημαίνει ; Sturz, d'après une con-

les enfants nobles s'étaient tous rendus auprès de Jupiter dans le Capitole, et que le dieu, pendant cette réunion, avait jeté une statuette de Rome dans le sein d'Octave. Frappé de cette vision, il monta au Capitole pour y adresser ses prières au dieu, et là, ayant trouvé Octave qui s'y était aussi rendu sans dessein prémédité, il compara sa figure à celle du songe et se confirma dans la croyance que sa vision était véridique. Lorsque dans la suite, au sortir de l'enfance, à l'âge de puberté, Octave prit la toge virile, sa tunique vint à se découdre des deux côtés sur les épaules et glissa jusqu'à ses pieds. Cet accident en lui-même n'était pas un signe qui présageât bonheur; de plus, il affligea les assistants parce qu'il lui était arrivé au moment où, pour la première fois, il se revêtait de la toge virile. Quant à Octave, le pressentiment qui lui fit dire alors : « C'est marque que j'aurai tout le sénat sous mes pieds, » se réalisa selon ce qu'il avait dit. César, ayant toutes ces raisons de concevoir de lui de grandes espérances, le fit entrer dans la classe des patriciens, le forma au commandement et prit un soin particulier de lui faire apprendre tout ce que devait savoir un homme destiné

jecture de Reim. : προσήμουν. — 7. J, C : πάντας. — 8. Xiph., Xyl., H. Étienne, Leuncl. et les éd. subséq.; E, F, G : Ἐπελθών. — 9. Xiph., Leuncl. en marge, et les éd. subséq.; vulg. et A, E, F, G, I : εἶπεν. — 10. Xiph. : μέγας. — 11. D, H, K et Bekk.; vulg. : ἐλπίζας. — 12. Snét. 2 : « Gens Octavia a Tarquinio Prisco rege inter Romanas gentes allecta in senatum, mox a Servio Tullio in patricias transducta, procedente tempore ad plebem se contulit : ac rursus magno intervallo per divum Julium in patriciatum rediit. »

διοικήσειν ὑπάρχειν, ἀκριβῶς ἐξεπαίδευσε ¹. Λόγοις τε γὰρ ῥητορικοῖς, οὐχ ὅτι τῆ τῶν Λατίνων, ἀλλὰ καὶ τῆδε τῆ γλώττη, ἡσκεῖτο· καὶ ἐν ταῖς στρατείαις ἐρρώμενως ἐξεπονεῖτο, τά τε πολιτικὰ καὶ τὰ ἀρχικὰ ἰσχυρῶς ἐδιδάσκετο.

3. Οὗτος οὖν ὁ Ὀκταούσιος ἔτυχε μὲν τότε, ὅτε ὁ Καίσαρ ἐσφάγη, ἐν τῇ Ἀπολλωνίᾳ ἔτι ² πρὸς τῷ Ἰονίῳ ὦν κόλπῳ ἐπὶ παιδείᾳ ³ (κατὰ γὰρ τὴν στρατείαν αὐτοῦ τὴν ἐπὶ τοὺς Πάρθους ἐκεῖσε προσεπέμπετο ⁴)· πυθόμενος δὲ τὸ συμβεβηκὸς, ἤλγησε μὲν, ὥσπερ εἰκὸς ἦν· οὐ μόντοι καὶ νεωτερίσαι τι εὐθύς ἐτόλμησεν· οὔτε γὰρ ὅτι υἱὸς, οὔθ' ὅτι κληρονόμος κατελείετο ⁵, ἠκηκόει πω ⁶, καὶ προσέτι καὶ ὁ δῆμος ὁμονοῶν ἐπὶ τῷ γεγονότι ἠγγέλλετο τὴν πρώτην. Περαιωθεὶς δὲ ἐς τὸ Βρεντέσιον ⁷, καὶ τὰς τε διαθήκας ἅμα καὶ τὴν γνώμην τοῦ δήμου τὴν δευτέραν ⁸ μαθὼν, οὐκέτ' ἀναβολὰς ἐποιήσατο, καὶ μάλισθ' ὅτι καὶ χρήματα πολλὰ καὶ στρατιώτας συχνούς συμπροπεμφθέντας εἶχεν· ἀλλὰ τό τε ὄνομα τὸ Καίσαρος παραχρῆμα ἀνέλαβε, καὶ τοῦ κλήρου αὐτὸν διεδέξατο ⁹, τῶν τε πραγμάτων εἶχετο.

4. Καὶ τότε μὲν προπετῶς τέ τισι τοῦτο καὶ τολμηρῶς πεποικέναι ἔδοξεν· ὕστερον δὲ, ἐκ τε τῆς εὐτυχίας

1. Cf. Vell. Paterculus, II, 59.

2. Bekk. om. — 3. C, E: παιδείαν.

4. Cf. Vell. Patere. II, 59; Suét. 8 et 89; App. III, 9. D, F, K: προσεπέμπετο; H: προσεπέμποντο. — 5. F: κατελείετο. — 6. Reisk. et Bekk.; vulg.: ἠκηκόετο, E: ἠκόετο; B, F, I, K: ἠκηκόητο; Sturz, d'après Reiske. ἠκηκόει, mais en omettant πω, comme tous ses devanciers.

à gouverner sagement et dignement un si grand empire ; il le fit exercer à l'art oratoire non-seulement en latin, mais aussi dans notre langue, l'endurcit aux travaux militaires, et le fortifia dans la science du citoyen et de l'homme d'État.

3. Octave, lors du meurtre de César, était encore à Apollonie, sur les côtes de la mer Ionienne, où il se livrait à l'étude (il y avait été envoyé en avant par César qui se préparait à marcher contre les Parthes) ; la nouvelle de cet événement l'affligea, comme cela devait être, sans que cependant il osât pour l'instant tenter aucun mouvement. Il n'avait pas encore appris qu'il était institué fils et héritier ; d'ailleurs, on disait que le peuple avait d'abord approuvé unanimement ce qui s'était fait. Mais, quand il eut passé la mer pour gagner Brindes, et qu'il fut instruit du testament et des nouvelles dispositions du peuple, il n'hésita plus, surtout ayant sous la main des sommes considérables et de nombreux soldats qui avaient été envoyés en avant avec lui ; il prit sur-le-champ le nom de César, accepta l'héritage et mit la main aux affaires.

4. Cette conduite parut alors à quelques-uns téméraire et audacieuse ; mais, plus tard, son bonheur et ses

7. Cf. Vell. Paterc. II, 59 ; Jul. Obsèq., 128. D, E : Βραυτήσιον. — 8. Le peuple (cf. XLIV. 34 et 50), qui d'abord avait acquiescé à l'amnistie, était entré en fureur contre les meurtriers à la suite de la lecture du testament de César et de son oraison funèbre par Antoine. — 9. Cf. Vell. Paterc. II, 60 ; Suét. 8 ; App. III, 11. Sur cette construction, cf. Sturz, tome II, p. 291 et les autorités qu'il cite à l'appui.

καὶ ἐξ ὧν ἐπικατέρθωσε, καὶ ἀνδρείας ὄνομα προσεκτή-
 R.p.422. σατο. Πολλὰ γὰρ ἤδη τινὲς οὐκ ὀρθῶς ἐπιχειρήσαντες, δό-
 ξαν, ὅτι ἐπιτυχεῖς αὐτῶν ἐγένοντο, εὐβουλίας ἔσχον· καὶ
 ἕτεροι ἄριστά τινα προελόμενοι, μωρίαν, ὅτι μὴ κατέτυχον
 αὐτῶν, ὄφλον¹. Καὶ ἐκεῖνος σφαλερῶς μὲν καὶ ἐπικινδύ-
 νως ἐποίησεν, ὅτι τὴν τε ἡλικίαν τὴν ἄρτι ἐκ παίδων
 ἄγων (ὀκτωκαιδεκέτης² γὰρ ἦν) καὶ τὴν διαδοχὴν καὶ
 τοῦ κλήρου καὶ τοῦ γένους καὶ ἐπίφθονον καὶ ἐπαίτιον
 ὀρῶν οὔσαν, ἔπειτ' ἐπὶ τοιαῦτα ὥρμησεν³, ἐφ' οἷς ὁ τε
 Καῖσαρ ἐπεφόνευτο, καὶ τιμωρία οὐδεμία αὐτοῦ⁴ ἐγένε-
 το⁵· καὶ οὔτε τοὺς σφαγέας, οὔτε τὸν Λέπιδον, τόν τε⁶
 Ἀντώνιον, ἔδεισεν· οὐ μέντοι καὶ κακῶς βεβουλεῦσθαι⁷
 ἔδοξεν, ὅτι καὶ κατέρθωσε. Τὸ μέντοι δαιμόνιον πᾶσαν οὐκ
 ἀσαφῶς τὴν αὐτόθεν μέλλουσαν σφίσι ταραχὴν ἔσεσθαι
 προεσήμνηεν· ἐς γὰρ τὴν Ῥώμην ἐσιόντος αὐτοῦ, ἶρις⁸
 πάντα τὸν ἥλιον πολλὴ καὶ ποικίλη περιέσχεν.

5. Οὕτω ὁ πρότερον μὲν⁹ Ὀκταούσιος, τότε δὲ ἤδη
 Καῖσαρ, μετὰ δὲ τοῦτο Αὐγούστος ἐπικληθεὶς, ἤψατο τῶν
 πραγμάτων· καὶ αὐτὰ καὶ κατέπραξε καὶ κατειργάσατο,
 πάντος μὲν ἀνδρὸς νεανικώτερον, παντὸς δὲ πρεσβυτέρου¹⁰
 φρονιμώτερον. Πρῶτον μὲν γὰρ, ὡς καὶ ἐπὶ μόνῃ τῇ τοῦ
 κλήρου διαδοχῇ, καὶ ἰδιωτικῶς, καὶ μετ' ὀλίγων, ἄνευ
 ὄγκου τινὸς, ἐς τὴν πόλιν ἐσῆλθεν· ἔπειτ' οὐδ' ἠπειλεῖ¹¹

1. B, G, H, K: ὄφειλον. — 2. Cf. Vell. Paterc. II, 59. — 3. F, H et Bekk.; D, H: ἐπὶ τοιαῦτ' ὥρμησεν; vulg.: ἐπὶ τὰ τοιαῦτα ὥρμησεν, leçon défendue par Sturz (cf. sa note). — 4. F, G: αὐτοῦ οὐδεμία. — 5. C. ἐγένετο. — 6. F om. — 7. F, G (en marge), et Bekk.; leçon approuvée par

succès firent qu'on l'appela du courage. Déjà en effet bien des hommes, quoique ayant formé nombre d'entreprises insensées, ont néanmoins, pour y avoir réussi, acquis la réputation d'hommes prudents, tandis que d'autres, quoique ayant sagement conçu leur projet, ont, pour avoir échoué, encouru le reproche de folie. Au reste, c'était une conduite peu sûre et pleine de danger pour lui, puisque, à son âge, ne faisant que sortir de l'enfance (il avait dix-huit ans), voyant que l'acceptation de l'héritage et de l'adoption l'exposait à l'envie et à des accusations injurieuses, il ne laissa pas de marcher, sans même redouter les meurtriers non plus que Lépidus et Antoine, à un but où César avait trouvé une mort restée impunie. Mais sa résolution parut bonne par cela seul qu'elle réussit. Cependant la divinité lui présagea d'une manière non équivoque tout le trouble que sa conduite devait faire naître, car, au moment où il entra dans Rome, un large halo aux mille couleurs enveloppa le soleil tout entier.

5. C'est ainsi que celui qui était appelé auparavant Octave, qui alors déjà s'appelait César et qui plus tard fut appelé Auguste, mit la main aux affaires ; il les conduisit et les mena à leur fin avec plus de vigueur qu'aucun homme, avec plus de prudence qu'aucun vieillard. En effet, il entra d'abord dans Rome comme s'il ne venait que pour recueillir l'héritage de César, dans l'appareil d'un simple citoyen, avec un petit train et sans faste ;

Reim. ; vulg. : βουλεύσασθαι. — 8. Cf. Jul. Obség. 128 ; Vell. Paterc. II, 59 ; Suét. 95 ; Sénèq., Quest. Nat. I, 2 ; Plin. II, 28 ; Orose, VI, 28.

9. Bekk. ; vulg. : Οὕτω μὲν ὁ πρότερον ; C : Καὶ οὕτω μὲν πρότερον.

10. Bekk. : πρεσβύτου. — 11. D : εὐ διαπέθει ; G : εὐ διαπέθει.

οὐδενὶ οὐδέν, οὔτε ἐνεδείκνυτο ὅτι ἄχθοιτό τε τοῖς γεγρονόσι, καὶ τιμωρίαν αὐτῶν ποιήσοιτο. Τόν τε Ἀντώνιον¹ οὐχ ὅσον οὐκ ἀπήτει τι τῶν χρημάτων ὧν προηρπάκει, ἀλλὰ καὶ ἐθεράπευε, καίτοι καὶ² προπηλακίζόμενος ὑπ' αὐτοῦ καὶ ἀδικούμενος. Τὰ τε γὰρ ἄλλα ἐκείνος καὶ λόγῳ καὶ ἔργῳ αὐτὸν ἐκάκου³, καὶ τὸν νόμον τὸν φρατριατικὸν⁴ ἐσφερόμενον⁵, καθ' ὃν τὴν ἐσποίησιν αὐτοῦ τὴν ἐς τὰ τοῦ Καίσαρος γενέσθαι ἔδει, αὐτὸς μὲν ἐσπουδάζε δῆθεν ἐσνεγκεῖν, διὰ δὲ δημάρχων τινῶν ἀνεβάλλετο· ὅπως, ὡς μηδέπω παῖς αὐτοῦ ἐκ τῶν νόμων ὧν, μήτε τι τῆς οὐσίας πολυπραγμονοίη, καὶ πρὸς τᾶλλα ἀσθενέστερος εἴη.

R. p. 423. 6. Ἐπ' οὖν τούτοις ὁ Καίσαρ ἥσχαλλε⁶ μὲν, οὐ μέντοι καὶ ἀσφαλῶς παρῆρσιάσασθαί τι δυνάμενος, ἠνείχετο· μέχρῃς οὐ τὸ πλῆθος, ὑφ' οὗ τὸν πατέρα αὐξηθέντα ἠπίστατο, προσεποιήσατο. Ὀργὴν τε⁷ γὰρ αὐτοῦς ἐπὶ τῷ ἐκείνου θανάτῳ ἔχοντας εἰδὼς, καὶ ἑαυτὸν ὡς καὶ παῖδα αὐτοῦ σπουδάσειν⁸ ἐλπίσας, τόν τε Ἀντώνιον διὰ τε τὴν ἱππαρχίαν καὶ διὰ τὴν τῶν σφαγῶν οὐ τιμωρίαν μισοῦντας αἰσθόμενος, ἐπεχείρησε μὲν δημαρχῆσαι, πρὸς τε τὴν τῆς⁹ δημαγωγίας ἀφορμὴν, καὶ πρὸς τὴν ὑποδοχὴν τῆς ἐξ αὐτῆς δυναστείας· καὶ διὰ τοῦτο τῆς τοῦ Κίννου¹⁰

1. F: Καὶ μὲν τὸν τε Ἀντώνιον. — 2. B om. — 3. Cf. Plut. 16; Florus, IV, 4; Suét. 10; Jul. Obség. 128; Vell. Patere. II, 60. — 4. L'adoption d'Octave, ou plutôt son adrogation dans la famille de César, devait, pour être valable, être confirmée par une loi curiate, c'est-à-dire rendue par le peuple assemblé par curies. Cf. Ulpien, titre 8, § 3. Octave fit sur-le-champ (App. III, 14) devant le préteur C. Antoine, frère du consul, les démar-

ensuite il ne fit aucune menace à personne, il ne montra ni mécontentement de ce qui s'était passé ni désir d'en tirer vengeance. Loin de rien redemander à Antoine des sommes qu'il avait soustraites, il le caressa, quoiqu'il ne reçût de lui que des outrages et des injustices. Antoine, en effet, non content de le malmener en paroles et en actions, feignait d'avoir à cœur la promulgation de la loi curiate en vertu de laquelle Octave devait entrer par adoption dans la famille de César; mais, sous main, il la faisait retarder par les tribuns du peuple, afin que, n'étant pas encore légalement fils de César, Octave ne l'inquiétât pas pour ses biens et eût moins de force pour tout le reste.

6. Octave en était affligé; mais, comme il n'était pas assez puissant pour élever la voix sans se compromettre, il supportait tout jusqu'à ce que la multitude, à laquelle il savait que son père avait dû son élévation, lui fût acquise. N'ignorant pas qu'elle était irritée de la mort de César, espérant qu'elle embrasserait avec zèle les intérêts de son fils, sentant qu'elle détestait Antoine et pour sa conduite comme maître de la cavalerie et pour avoir laissé les meurtriers impunis, il aspira au tribunat, afin de conquérir la popularité, et, par elle, d'arriver à la domination. Ce fut dans cette vue qu'il brigua la place laissée vacante par Cinna. Ayant échoué par

ches nécessaires; mais la loi ne fut rendue que plus tard, lorsque lui-même fut arrivé au consulat (Dion, XLVI, 47). — 5. Reiske, approuvé par Sturz, voudrait supprimer ce mot à cause de ἐσπνερχεῖν qui est plus bas. — 6. A, I, Sturz et Bekk; vulg : ἤσχαλε. — 7. G : δέ. — 8. C : σπουδάζειν. — 9. F om. — 10. Helvius Cinna, tué par erreur à la suite de la mort de César. Cf. XLIV, 51.

χώρας κενῆς οὔσης ἀντεποιήσατο. Κωλυθεὶς δὲ ὑπὸ τῶν περὶ τὸν Ἀντώνιον, οὐχ ἠσύχασεν, ἀλλὰ Τιβέριον Καννούτιον¹ δημαρχοῦντα ἀναπέισας, ἕς τε τὸν ὄμιλον ὑπ' αὐτοῦ² ἐσήχθη, πρόφασιν τὴν δωρεὰν τὴν καταλειφθεῖσαν ὑπὸ τοῦ³ Καίσαρος ποιησάμενος· καὶ δημηγορήσας ὅσα ἤρμοττε, ταύτην τε⁴ εὐθὺς ἐκτίσειν σφίσις ὑπέσχετο⁵, καὶ ἄλλα αὐτοῦ πολλὰ προσεπήλπισε. Καὶ μετὰ τοῦτο τὴν πανήγυριν τὴν ἐπὶ τῇ τοῦ Ἀφροδισίου ἐκποιήσει καταδειχθεῖσαν, ἣν ὑποδεξάμενοί τινες, ζῶντος ἔτι τοῦ Καίσαρος, ἐπιτελέσειν, ἐν ὀλιγοῦρίᾳ, ὥσπερ που καὶ τὴν τῶν Παριλίων ἵπποδρομίαν⁶, ἐποιοῦντο, αὐτὸς ἐπὶ τῇ τοῦ πλήθους θεραπείᾳ, ὡς καὶ προσήκουσαν διὰ τὸ γένος, τοῖς οἰκείοις τέλεσι διεθήκε⁷. Καὶ τότε μὲν οὔτε τὸν δίφρον τὸν τοῦ Καίσαρος τὸν ἐπίχρυσον, οὔτε τὸν στέφανον τὸν διαλίθον, ἐς τὸ θέατρον ἐσήγαγεν, ὥσπερ ἐψηφιστο, φοβηθεὶς τὸν Ἀντόνιον.

7. Ἐπεὶ μέντοι ἄστρον τι παρὰ πάσας τὰς ἡμέρας ἐκείνας ἐκ τῆς ἄρκτου πρὸς ἐσπέραν ἐξεφάνη⁸. καὶ αὐτὸ κομήτην τε τινῶν καλούντων, καὶ προσημαίνειν οἶά που εἶθε λεγόντων, οἱ πολλοὶ τοῦτο μὲν οὐκ ἐπίστευον⁹. τῷ δὲ δὴ Καίσαρι αὐτὸ¹⁰, ὡς καὶ ἀπῆθανατισμένῳ, καὶ ἐς τὸν τῶν¹¹ ἄστρον ἀριθμὸν συγκατελεγμένῳ, ἀνετίθεσαν·

1. Cic., Philipp. III, 9, donne également à Canutius le prénom de Tibérius; c'est donc à tort que plus loin, XLVIII, 14, Dion lui donne celui de Titus. — 2. F : ἐπ' αὐτοῦ; C : δι' αὐτοῦ. — 3. C, D, G, J, om.

4. D, J : ἔξ. — 5. G : ἐκτίσειν ὑπέσχετο. — 6. Les Palilias, dont la solennité avait lieu le 11 des calendes de mai, n'étaient plus consacrées à

l'opposition d'Antoine, loin de-se tenir en repos, il décida Tibérius Canutius, tribun en charge, à le présenter au peuple sous le prétexte des legs que César lui avait laissés; et, après un discours approprié à la circonstance, il promit de les payer sur-le-champ et donna de lui à la foule beaucoup d'autres espérances encore. Ensuite de cela, les jeux institués pour l'achèvement du temple de Vénus, que ceux qui s'en étaient chargés du vivant de César négligeaient de célébrer, de même que les jeux du cirque pendant les Palilies, lui-même, pour faire sa cour au peuple, comme si c'eût été une charge qui lui revenait par droit de naissance, les fit célébrer à ses propres frais. Cependant ni le siège doré de César, ni la couronne ornée de pierreries, ne furent alors, malgré le décret qui l'ordonnait, portés au théâtre, par crainte d'Antoine.

7. Du reste, une étoile ayant tous ces jours paru du nord au midi, et le peuple, bien que quelques-uns lui donnassent le nom de comète et prétendissent qu'elle n'avait que la signification habituelle, ayant, loin d'ajouter foi à leur opinion, consacré cette étoile à César devenu immortel et mis au nombre des astres, Octave, enhardi, lui éleva dans le temple de Vénus une statue d'airain

célébrer l'anniversaire de la fondation de Rome, mais bien les victoires remportées par César. Cf. XLIII, 42. — 7. Cf. Suét., 10; App. III, 23.

8. C, D, F, G, H, J et Bekk.; vulg. : ἀνεπαύνη. A ce sujet, cf. Suét. 88; Auguste lui-même, dans Plin. II, 25; J. Obséq., 128; Sénèq., Q. Natur. VII. 17. — 9. Cf. la note 41 de Reimarus. — 10. J: ἀνὴρ — 11. G om.

θαρσήσας, χαλκοῦν αὐτὸν ἐς τὸ Ἄφροδίσιον, ἀστέρα ὑπὲρ
 R. p. 424. τῆς κεφαλῆς ἔχοντα ¹, ἔστησεν. Ἐπειδὴ τε οὐδὲ ² τοῦτό
 τις φόβῳ τοῦ ὀμίλου ἐκώλυσεν, οὕτω δὴ καὶ ἄλλα τινὰ ³
 τῶν ἐς τὴν τοῦ Καίσαρος τιμὴν προδεδογμένων ⁴ ἐγένετο.
 Τὸν τε γὰρ μῆνα τὸν Ἰούλιον ⁵ ὁμοίως ἐκάλεσαν, καὶ ἱερο-
 μηνίαις τισὶν ἐπινικίους ἰδίαν ἡμέραν ⁶ ἐπὶ τῷ ὀνόματι αὐ-
 τοῦ ἐβουθύτησαν. Καὶ διὰ ταῦτα καὶ οἱ στρατιῶται ἐτοι-
 μως, ἄλλως τε καὶ χρήμασι θεραπευθέντων τινῶν, συν-
 ἴσταντο πρὸς τὸν Καίσαρα. Θροῦς τε οὖν ἐγίγγετο, καὶ
 ἐδόκει τι νέον ἔσσεσθαι· καὶ μάλιστα ὅτι ὁ Ἀντώνιος αὐτὸν
 ἐν τῷ δικαστηρίῳ ἀπὸ μετεώρου καὶ ἀπὸ περιόπτου ⁷ τι-
 νός, καθάπερ ἐπὶ τοῦ πατρὸς εἴωθει ποιεῖν ⁸, ἐντυχεῖν τι
 ἐβελήσαντα οὐ προσεδέξατο, ἀλλὰ καὶ κατέσπασε καὶ ἐξ-
 ἤλασε διὰ τῶν ραβδούχων.

8. Δεινῶς γὰρ δὴ πάντες ἠγανάκτησαν, καὶ οὐχ ἥκι-
 στα, ὅτι ὁ Καῖσαρ οὐδὲ ἐς τὴν ἀγορὰν ἔτι, πρὸς τε τὸ
 ἐκείνου ἐπίφθονον καὶ πρὸς τὸ τοῦ πλήθους ἐπαγωγὸν ⁹,
 ἐφροίτησε. Φοβηθεῖς οὖν ὁ Ἀντώνιος διελέξατό ποτε τοῖς
 παροῦσιν, ὅτι οὔτε τινὰ ὄργην τῷ Καίσαρι ἔχοι, ἀλλὰ καὶ
 εὖνοιαν αὐτῷ ὀφείλοι ¹⁰, καὶ ἔτοιμος ¹¹ εἶη πᾶσαν τὴν ὑπο-
 ψίαν ἀπολύσασθαι. Ἀγγελθέντων δὲ τούτων ἐκείνῳ, συν-

1. D om. — 2. Reiske, Sturz et Bekk.; vulg.: οὔτε. — 3. D: ἄλλα
 τινα. — 4. H: προσεδογμένων.

5. Reim. croit que le sens exige ici l'addition de quelques mots; ainsi il
 voudrait lire: τὸν μῆνα, τὸν γενέθλιον, Ἰούλιον κ. τ. λ. Il cite à l'appui de
 son opinion le ch. 5 du livre XLIV. — 6. Cf. XLIII, 44. — 7. Le tribunal
 où il siégeait au Forum sur la chaise curule, élevé au-dessus de la multi-
 tude et en vue de tous. Reiske (cf. sa note), approuvé par Sturz, veut

avec une étoile sur la tête. Comme personne ne s'y opposa par crainte de la multitude, il en profita pour faire exécuter plusieurs autres des décrets précédemment rendus en l'honneur de César. Ainsi on donna le nom de Julius à un mois, et, pendant les supplications consacrées à célébrer ses victoires, il y eut un jour où les victimes furent immolées en son nom. C'est pour cela aussi que les soldats, dont quelques-uns d'ailleurs avaient été gagnés à prix d'argent, se rangèrent avec empressement autour d'Octave. Le bruit en conséquence se répandit et l'on crut qu'il se passerait quelque chose de nouveau ; surtout parce que Octave ayant voulu, comme il avait coutume de le faire du temps de son père, converser avec Antoine dans son tribunal du haut d'un lieu élevé et exposé à tous les regards, celui-ci ne l'accueillit pas et alla même jusqu'à l'arracher de sa place et le faire chasser par ses licteurs.

8. Tout le monde en fut vivement indigné, surtout parce que César, pour rendre Antoine odieux et attirer à lui la multitude, cessa de venir au Forum. Antoine effrayé dit à son entourage qu'il n'avait nul ressentiment contre le jeune César, qu'il lui devait de la bienveillance et qu'il était disposé à effacer tout soupçon. Ces propos ayant été rapportés à César, ils en vinrent à un entretien, semblèrent aux yeux de quelques-uns s'être réconciliés, car, sachant exactement leurs intentions, mais ne croyant

supprimer ἀπό devant περιόπτου, ou lire ἀποπεριόπτου en un seul mot.

8. César, pour honorer le jeune Octave, lui avait permis de s'asseoir à côté des magistrats. — 9. G, en marge et d'une main moderne : ἰκαγαγόν.

10. A, B, K et Bekk.; vulg. : ὄρειται. — 11. F : ὅτι ἔτοιμος; dans G ὅτι est en marge, d'une main moderne. Suivant Nicolas de Damas (et c'est là que se termine le fragment dont il a été parlé plus haut), ce furent les soldats qui opérèrent cette réconciliation.

ἤλθον μὲν ἐς λόγους, καὶ κατηλλάχθαι τισὶν ἔδοξαν· τάς τε γὰρ γνώμας σφῶν ἀκριβῶς εἰδότες, καὶ ἐξελέγξει τότε αὐτάς ἄκαιρον εἶναι νομίσαντες, ἀνθυπειζάν τινεσὶ ἀλλήλοις¹ συμβιβαζόμενοι· καὶ ἡμέρας μὲν τινεσὶ ἡσύχασαν, ἔπειτα δὲ ἀνθυποπτεύσαντες ἀλλήλους, εἴτ' ἐξ ἀληθοῦς ἐπιβουλῆς, εἴτε καὶ ἐκ ψευδοῦς διαβολῆς (οἷα ἐν τῷ τοιούτῳ φιλεῖ γίνεσθαι) διηνέχθησαν αὐθις. Ὅταν γὰρ τινεσὶ ἐκ μεγάλης ἔχθρας συνενεχθῶσι, πολλὰ μὲν μηδὲν δεινὸν ἔχοντα, πολλὰ δὲ καὶ ἐκ συντυχίας συμβαίνοντα² ὑποτοποῦσι· πᾶν γὰρ ἐνὶ λόγῳ ὡς καὶ ἐξεπίτηδες καὶ ἐπὶ κακῷ τι γιγνόμενον, πρὸς τὸ προὔπαρξεν³ ἔχθος λαμβάνουσι. Καὶ αὐτοῖς ἐν τούτῳ καὶ οἱ διὰ μέσου ὄντες συνεπιτίθενται· διαγγέλλοντες γὰρ τινεσὶ, προσποιήσει εὐνοίας, ἐπιπαροξύνουσιν αὐτούς. Πλειεστόν τε⁴ γὰρ ἐστὶ⁵ τὸ βουλόμενον πάντας τοὺς τι⁶ δυναμένους ἀλλήλοις διαφέρεισθαι, καὶ διὰ τοῦτ' ἐπιχαῖρόν τε ἐπὶ τῇ ἔχθρᾳ⁷ αὐτῶν, καὶ συνεπιβουλεῦον⁸ σφίσι· καὶ ῥᾶστον ἀπατηθῆναι λόγοις ἐπιτετηδευμένοις⁹ ἐκ φιλίας ἀνυπόπτου τὸ προδιαβεβλημένον. Ἐκ μὲν οὖν τούτου καὶ ἐκεῖνοι, οὐδὲ ἐν τῷ πρὶν πιστεύοντες ἀλλήλοις, ἐπὶ πλέον ἠλλοτριώθησαν.

9. Ὅρῳν οὖν ὁ Ἀντώνιος τὸν Καίσαρα αὐξανόμενον, ἐπεχείρησε δελεάσαι τὸ πλῆθος, εἴ πως¹⁰ ἐκείνου τε αὐ-

1. A, C, I : ἀλλήλους. — 2. Bekk. ; vulg. et les mss. : λαμβάνοντες.

3. D, F, H : τὸ ὑπάρξεν ; E : τοὔπαρξεν. — 4. B, F, om.

5. H : γὰρ τι. — 6. Bekk. ; vulg. om. — 7. Bekk. ; Reiske : διὰ τοῦ ἐπιχαίροντος ἐπὶ τῇ ἔχθρᾳ, et per hunc suum pravum affectum quo

pas le moment alors opportun pour les manifester, ils se rapprochèrent moyennant quelques mutuelles concessions, et ils restèrent quelques jours en paix; puis des soupçons de part et d'autre, soit trahison véritable, soit aussi accusation mensongère, comme cela arrive d'ordinaire en pareille occurrence, les brouillèrent de nouveau. En effet lorsqu'à la suite d'une grande inimitié des hommes se sont réconciliés, une foule de choses qui n'ont rien de sérieux et qui sont l'effet du hasard leur inspirent des soupçons; en un mot, leur haine précédente leur fait voir partout l'effet d'une intention malveillante. Dans ces circonstances, les intermédiaires exercent aussi une certaine action sur eux; leurs rapports, pleins d'une bienveillance simulée, les aigrissent encore davantage. Le nombre est grand, en effet, de ceux qui veulent que les hommes puissants soient en désaccord, et qui, pour ce motif, se font une joie de leur inimitié et s'unissent à ceux qui leur dressent des embûches. En outre, il est facile de se laisser tromper par les paroles calculées d'une amitié qui n'éveille aucun soupçon, lorsqu'une fois on a été préalablement calomnié. Aussi, ces deux hommes, déjà disposés à la défiance, n'en furent que plus aigris dans leur haine mutuelle.

9. Antoine donc, voyant la puissance de César grandir, essaya de séduire la multitude, afin, s'il était possi-

illatantur potentium intestinis odiis, etiam insidiantur ipsis; Sturz cite comme une conjecture du même : δια τὸ ἐπιχαίρον ἐκὶ τῇ ἔχθρῃ; vulg. : διὰ τοῦς ἐπιχαίροντας ἐκὶ τῇ ἔχθρῃ. — 8. C : συνεπιβουλεύοντας.

9. F : ἐπιτηδεύμενοις. — 10. B, F : ὄπω; au lieu de εἰ πως.

τούς ἀποσπάσειε, καὶ ἑαυτῷ προσποιήσειε. Καὶ χώραν ἄλλην τε πολλήν, καὶ τὴν ἐν τοῖς ἔλεσι τοῖς Πομπτήνιοις¹, ὡς κεχωσμένοις ἤδη καὶ² γεωργεῖσθαι δυναμένοις, κληρου-
 γηθῆναι διὰ Λουκίου Ἀντωνίου³ ἀδελφοῦ δημαρχοῦντος ἐσηγήσατο. Τρεῖς γὰρ οἱ ἀδελφοὶ οἱ Ἀντώνιοι οὗτοι ὄντες ἀρχὰς ἅμα πάντες ἔσχον· ὁ μὲν Μάρκος, ὑπατεύων· ὁ δὲ Λούκιος, δημαρχῶν· ὁ δὲ Γάϊος, στρατηγῶν. Ὄθεν οὐχ ἥκιστα ἠδυνήθησαν⁴ τοὺς μὲν τότε τῶν συμμάχων καὶ τῶν ὑπηκόων ἄρχοντας, πλὴν τῶν σφαγέων τῶν πλειόνων, ἄλλων τέ τινων οὓς πιστοὺς σφίσι⁵ ἐνόμιζον εἶναι⁶, παῦσαι, ἑτέρους δὲ ἀντ' αὐτῶν ἀνθελέσθαι· καὶ τισιν ἐπὶ μακρότερον, παρὰ τὰ νενομοθετημένα παρὰ⁷ τοῦ Καίσαρος, ἄρχειν ἐπιτρέψαι· καὶ τὴν μὲν⁸ Μακεδονίαν⁹, τὴν τῷ Μάρκῳ ἐκ τοῦ κλήρου δεδομένην, ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ Γάϊος¹⁰ σφετερίσασθαι· τὴν δὲ Γαλατίαν τὴν ἐντὸς τῶν Ἄλπεων¹¹, ἣ ὁ Βροῦτος ὁ Δέκιμος¹² προσετέτακτο, αὐτὸς ἐκεῖνος, μετὰ τῶν στρατευμάτων τῶν¹³ ἐς τὴν Ἀπολλωνίαν προπεμφθέντων, ὡς καὶ ἰσχυροτάτην καὶ τοῖς στρατιώταις καὶ τοῖς χρήμασιν οὔσαν, ἀντιλαβεῖν. Ταῦτά τε οὖν

1. B, C, D, E, F, J, K et Bekk.; vulg. : Ποπτήνιοις. Cf. XLIV, 5.

2. F et Bekk., leçon déjà proposée par Reim.; vulg. : καίτοι, que Sturz croit pouvoir expliquer par *et jam*, comme καίτοι ὑπὸ τοῦ Καίσαρος... δοθεῖσα du ch. suiv.; A, B : καὶ τε.

3. Ce mot dans G est en marge et d'une main plus moderne.

4. Sturz et Bekk.; vulg. : ἐδυνήθησαν. — 5. J om. — 6. A, B, D, F, G, H, I, J, K et Bekk.; vulg. : εἶναι ἐνόμιζον. — 7. Bekk. : ὑπό. — 8. E om.

9. M. Brutus devait, au sortir de sa préture, aller prendre le gouvernement de la Macédoine (Cic. contre Pison, 36); C. Antoine s'empara de cette province. Ce n'est pas seulement ici, mais encore plus loin, dans le

ble, de la détacher de son ennemi et de se la concilier. Dans cette vue, il fit du partage de terres nombreuses, et, entre autres, de celles des marais Pontins, comme si ces marais eussent été déjà comblés et propres à la culture, l'objet d'une loi, que Lucius Antonius, son frère, alors tribun, présenta au peuple. A cette époque trois Antoine, qui étaient frères, occupaient des charges publiques : Marcus était consul, Lucius tribun et Caius préteur. Ce fut surtout par suite de cette circonstance qu'ils purent destituer ceux qui gouvernaient alors les peuples alliés et les peuples soumis, à l'exception des meurtriers, qui étaient en très-grand nombre, et de quelques autres qu'ils croyaient leur être dévoués, continuer quelques autres dans leurs fonctions au delà du terme fixé par les règlements de César. C'est ainsi que Caius put s'approprier la Macédoine, échue par le sort à son frère Marcus, tandis que la Gaule cisalpine, province fortement pourvue en soldats et en argent, assignée à D. Brutus, passait, avec les légions dirigées en avant sur Apollonie, à Marcus lui-même par voie d'échange. Telles furent les

discours de Cicéron, que notre auteur nomme M. Antoine à la place de M. Brutus.

10. D, H, J : ὁ Γάιος. — 11. La Gaule cisalpine avait été donnée à D. Brutus (XLIV, 14); Antoine, au moyen d'un nouveau sénatus-consulte, résolut de s'en emparer (XLVI, 23); mais Brutus refusa de la lui céder, Dolabella, qui s'était arrogé les provinces d'Asie, fut repoussé par Cassius (XLVII, 34 et suiv.). — 12. A, B, C, E, F, H, J, K : Δείκιος et de même dans la suite. — 13. Reiske, Sturz et Bekk.; vulg. om.; D : Ἀπολλωνίαν μετὰ τῶν στρατευμάτων; G : μετὰ τῶν στρατευμάτων ἐς Ἀπολλωνίαν μετὰ στρατευμάτων (sic).

ἐψηφίσθη· καὶ τῷ Πομπηίῳ τῷ Σέξτῳ, δύναμιν ἤδη πολλήν ἔχοντι, ἣ τε ἄδεια, καίτοι ὑπὸ τοῦ Καίσαρος, ὥσπερ καὶ τοῖς ἄλλοις, δοθεῖσα, ἐβεβαιώθη· καὶ τὰ χρήματα, ὅσα ἔν τε ἀργυρίῳ καὶ ἐν χρυσίῳ τὸ δημόσιον ἐκ τῆς πατρῴας αὐτοῦ οὐσίας εἰλήφει, ἀποδοθῆναι ἐγνώσθη. Τῶν γὰρ χωρίων αὐτῆς¹ τὰ πλείω Ἀντώνιος ἔχων οὐδεμίαν ἀπόδοσιν ἐποίησατο. Ἐκεῖνοι μὲν δὴ ταῦτ' ἔπραττον².

10. Διηγήσομαι δὲ καὶ τὰ κατὰ τὸν Σέξτον γενομένα. Ὡς γὰρ τότε ἀπὸ τῆς Κορδούβης³ ἔφυγε⁴, τὸ μὲν πρῶτον ἐς Λακητανίαν⁵ ἔλθων ἐνταῦθα⁶ ἐκρύφθη· ἐπεδιώχθη μὲν γὰρ, διέλαθε δὲ, εὐνοϊκῶς τῶν ἐπιχωρίων οἱ διὰ τὴν τοῦ πατρὸς μνήμην ἐχόντων· ἔπειτα δὲ ἐπειδὴ ὁ τε Καῖσαρ ἐς τὴν Ἰταλίαν ἀπῆρε, καὶ ἐν τῇ Βαιτικῇ στρατεύμα οὐ πολὺ ὑπελείφθη⁷, συνέστησαν⁸ πρὸς αὐτὸν καὶ ἐκεῖνοι, καὶ οἱ ἐκ τῆς μάχης διασωθέντες. Καὶ οὕτω μετ' αὐτῶν ἕς τε τὴν Βαιτικὴν, ὡς καὶ ἐπιτηδειοτέραν ἐμπολεμῆσαι⁹ οὔσαν, αὐθις ἀφίκετο. Κάνταῦθα καὶ στρατιώτας καὶ πόλεις, ἄλλως τε καὶ ἐπειδὴ ὁ Καῖσαρ ἀπέθανε, τὰς μὲν ἐκούσας, τὰς δὲ καὶ βία προσλαβὼν (ὁ γὰρ ἄρχων αὐτῶν Γάϊος Ἀσίνιος Πωλίων οὐδὲν ἰσχυρὸν εἶχεν), ὤρμησε μὲν ἐπὶ τὴν Καρχηδόνα τὴν Ἰβηρικὴν· ἐπιθεμένου δὲ ἐν τούτῳ τοῦ Πωλίωνος¹⁰ τῇ ἀπουσίᾳ αὐτοῦ, καὶ¹¹ κκῶσαντός τινα, ἐπανῆλθε χειρὶ πολλῇ· καὶ συμβαλὼν,

1. C, D, F, H, K et Xiph. : αὐτοῖς. — 2. Bekk. : τοῦτ' ἔπραττον.

3. G : Καρδούβης. — 4. Après la défaite de Cnèsius, son frère aîné, par César. Cf. XLIII, 38.

5. G : Λαθητανίαν.

mesures que l'on fit décréter. En même temps, on confirma l'impunité accordée par César à Sextus Pompée qui avait déjà une grande puissance, et aux autres; on décida que toutes les sommes en argent et en or que le trésor public avait reçues sur les biens de son père, seraient restituées. Quant aux terres, Antoine, qui en possédait la plus grande partie, n'en rendit aucune. Telle fut la conduite de ces hommes.

10. Je vais maintenant rapporter les événements relatifs à Sextus. Aussitôt qu'il se fut échappé de Cordoue, il gagna d'abord la Lacétanie, où il se tint caché; car on l'y poursuivit, mais les dispositions bienveillantes qu'avaient pour lui les habitants, en mémoire de son père, lui permirent de se dérober à toutes les recherches. Puis, quand César fut repassé en Italie ne laissant dans la Bétique qu'une armée peu considérable, les indigènes et les soldats qui avaient survécu à la bataille se groupèrent autour de Sextus. Ce fut ainsi et à la tête de cette armée qu'il passa de nouveau dans la Bétique comme étant un pays plus favorable à la guerre. Là, s'étant, surtout après la mort de César, rendu maître de soldats et de villes les unes par soumission volontaire, les autres par contrainte (C. Asinius Pollion, gouverneur de la province, n'était nullement en force), il marcha sur la Carthage d'Espagne; pendant ce temps, Pollion ayant profité de son absence pour faire quelques ravages, Sextus revint avec des troupes nombreuses, et, lui ayant

6. A, K et Bekk.; vulg. om.; dans G, ce mot est en marge et d'une main plus moderne. — 7. F : ὑπελείπει; C, D, G : ἐπελείπει.

8. C : συνείστησαν. — 9. D, G, H om. — 10. Cf. Sturz, t. II, p. 302

11. D, H om

αὐτόν τε ἐτρέψατο, καὶ τοὺς λοιποὺς ἰσχυρῶς ἀγωνιζομένους ἔπειτ' ἐκ συντυχίας τοιαύδε ἐξέπληξε καὶ ἐνίκησεν. Ἐπειδὴ γὰρ ἐκεῖνος μὲν τὴν χλαμύδα τὴν στρατηγικὴν¹ ἀπέρριψεν, ὥστε ῥᾶον τῇ φυγῇ λαθεῖν, ἕτερος δέ τις ὁμώνυμός τε αὐτῷ καὶ ἐπιφανῆς ἵππεὺς ἔπεσε, καὶ ὁ μὲν ἔκειτο, ἡ δὲ ἐαλώκει· τὸ μὲν ἀκούσαντες οἱ στρατιῶται, τὸ δὲ ἰδόντες, ἠπατήθησαν ὡς καὶ τοῦ στρατηγοῦ σφῶν ἀπολωλότες, καὶ ἐνέδοσαν. Καὶ οὕτως ὁ Σέξτος νικήσας, πάντα ὀλίγου τὰ ταύτη κατέσχε. Δυνατοῦ δὲ ἤδη αὐτοῦ ὄντος, ὁ Λέπιδος τῆς τε ὁμοχώρου Ἰβηρίας ἄρξων ἀφίκετο², καὶ ἔπεισεν αὐτόν³ ἐς ὁμολογίαν ἐλθεῖν ἐπὶ τῷ⁴ τὰ πατρῶα κομίσασθαι. Καὶ οὕτω καὶ ὁ Ἀντώνιος, διὰ τε τὴν τοῦ Λεπίδου φιλίαν, καὶ διὰ τὴν τοῦ Καίσαρος ἔχθραν, ψηφισθῆναι ἐποίησε. Καὶ ὁ μὲν οὕτω τε καὶ ἐπὶ τούτοις ἐκ τῆς Ἰβηρίας ἀπηλλάγη.

R. p. 427. II. Καῖσαρ δὲ καὶ Ἀντώνιος πάντα μὲν ἐπ' ἀλλήλοις ἔπραττον, οὐ μόντοι καὶ φανερώς πω συνεῤῥώγεσαν⁵· ἀλλὰ καίπερ τῷ ἔργῳ ἐκπεπολεμωμένοι⁶, τῇ γοῦν⁷ δοκῆσει ἐπεκρύπτοντο. Καὶ τούτου καὶ τᾶλλα τὰ ἐν τῇ πόλει πάντα ἐν τε ἀκρισίᾳ⁸ πολλῇ ἦν, καὶ συνεκέχυτο. Εἰρήνουν ἔτι, καὶ ἐπολέμουν ἤδη· τό τε τῆς ἐλευθερίας σχῆμα ἐφαντάζετο⁹, καὶ τὰ τῆς δυναστείας ἔργα ἐγίγνετο. Καὶ ἐν μὲν τῷ ἐμφανεῖ¹⁰ ὁ Ἀντώνιος, ἄτε καὶ ὑπατεύων,

1. Bekk.; vulg. : στρατιωτικὴν. — 2. César avait donné à Lépιδος le gouvernement de la Gaule Narbonnaise et de l'Espagne Citérieure. Cf. XLIII, 51. — 3. F: αὐτῶν. — 4. K: τό.

livré bataille, le mit en fuite; le reste, quoique soutenant vigoureusement la lutte, fut par l'heureux hasard que voici frappé de terreur et vaincu. Pollion avait jeté son manteau de général, afin de demeurer plus facilement inconnu dans sa fuite; un autre, nommé Pollion comme lui, et qui servait avec distinction dans la cavalerie, était tombé; d'un côté, le cavalier restait par terre, tandis que, de l'autre, le manteau avait été pris : les soldats, à cette nouvelle et à cette vue, crurent par erreur que leur général avait péri, et ils reculèrent. Sextus, maître ainsi de la victoire, s'empara de presque toute la contrée. Il était déjà puissant, lorsque Lépidus arriva pour prendre le gouvernement de la partie de l'Espagne qui était limitrophe, et lui persuada de consentir à un accord par lequel les biens paternels lui seraient rendus. Antoine, par amitié pour Lépidus, en haine de César, fit rendre le décret. C'est ainsi et à ces conditions que Sextus quitta l'Espagne.

II. César et Antoine se contrecarraient l'un l'autre en toutes choses, sans cependant avoir encore rompu ouvertement; quoique réellement en état de guerre, ils sauvaient du moins les apparences. Aussi, dans Rome, tout était-il plein de désordre et de confusion. Ils étaient encore en paix, et déjà ils faisaient la guerre; on voyait bien un fantôme de liberté, mais les actes étaient ceux du despotisme. En apparence Antoine, en

5. Sturz et Bekk.; Reim.: συνεββάγεισαν; A, B, E, F, I, K: συνεββαίγησαν. — 6. Pour plus de détails, cf. App. III, 39 et suiv. — 7. F: μὲν.

8. H: ἀπραξία. — 9. C: ἤσανιζετο. — 10. C, H: ἀπραγεί; D: ἀπραγεί.

ἐπλεονέκει, ἡ δὲ δὴ σπουδὴ τῶν ἀνθρώπων ἐς τὸν Καίσαρα ἐποίει¹. τὸ μὲν διὰ τὸν πατέρα αὐτοῦ, τὸ δὲ καὶ διὰ τὰς ἐλπίδας ὧν ὑπισχνεῖτο· μέγιστον δὲ², ὅτι τῷ τε Ἄντωνίῳ πολὺ δυναμένῳ ἤχθοντο, καὶ τῷ Καίσαρι μηδέπω ἰσχύοντι συνήροντο³. Ἐφίλουν μὲν γὰρ οὐδέτερον· νέων δὲ δὴ αἰεὶ⁴ πραγμάτων ἐπιθυμοῦντες⁵, καὶ τὸ μὲν κρεῖττον αἰεὶ⁶ πᾶν καθαιρεῖν, τῷ δὲ πιεζομένῳ βοηθεῖν πεφυκότες, ἀπεχρῶντο αὐτοῖς πρὸς τὰ σφέτερα ἐπιθυμήματα. Ταπεινώσαντες οὖν τότε διὰ τοῦ Καίσαρος τὸν Ἄντωνιον, ἔπειτα κάκεινον καταλῦσαι ἐπεχείρησαν. Τοῖς γὰρ⁷ αἰεὶ δυναμένοις βαρυνόμενοι, τοὺς τε ἀσθενεστέρους προσελάμβανον, καὶ διὰ τούτων αὐτοὺς καθήρουν· ἔπειτα καὶ ἐκείνοις ἠλλοτριοῦντο. Κάκ τούτου ἀντικαθιστάντες σφᾶς ἐς τὸ ἐπίφθονον, τοὺς αὐτοὺς καὶ ἐφίλουν καὶ ἐμίσουν, καὶ ἠϋξον καὶ ἐταπεῖνουν.

12. Οὕτως οὖν αὐτῶν καὶ περὶ τὸν Καίσαρα καὶ περὶ τὸν Ἄντωνιον ἐχόντων, ἀρχὴν τήνδε ὁ πόλεμος ἔλαβεν. Ὁ Καῖσαρ, τοῦ Ἄντωνίου ἐς τὸ Βρεντέσιον πρὸς τοὺς στρατιώτας τοὺς ἐκ τῆς Μακεδονίας περαιωθέντας ἀφορμήσαντος, ἐκεῖσε μὲν ἑτέρους τινὰς μετὰ χρημάτων, ὅπως σφᾶς σφετερίσωσι, προαπέστειλεν· αὐτὸς δὲ μέχρι Καμπανίας ἐλθὼν, πλῆθος ἀνδρῶν ἐκ τῆς Καπύης⁸ μάλιστα, ἄτε καὶ παρὰ τοῦ πατρὸς αὐτοῦ, ᾧ τιμωρεῖν ἔλεγε, τὴν τε

1. A, B, F, K et Bekk.; vulg. : ἐπήει. Sur la faveur dont le peuple entourait César, cf. App. III, 28.

2. Reiske et Sturz; le premier veut même effacer le τε devant Ἄντωνίῳ; vulg. et les mss. : τε. — 3. G : συνήροντι. — 4. G : νέων δὲ αἰεὶ.

sa qualité de consul, avait l'avantage, mais l'affection générale penchait vers César tant à cause de son père que par espoir en ses promesses, d'autant plus que le peuple était fatigué de la grande puissance d'Antoine et favorisait César, qui était encore sans force. Il n'aimait aucun d'eux ; mais, toujours désireux de nouveautés, et naturellement porté à renverser tout ce qui domine et à soutenir l'opprimé, il abusait des deux rivaux pour satisfaire ses désirs. Ainsi, après avoir alors abaissé Antoine par le moyen de César, il essaya ensuite d'abattre ce dernier à son tour. Sans cesse mécontent de ceux qui exerçaient le pouvoir, il prenait les faibles sous sa protection et, par eux, renversait les dominateurs ; puis, il se détachait d'eux également. De cette manière, les mettant tour à tour dans une position qui leur attirait l'envie, on le voyait aimer et haïr les mêmes hommes, les élever et les abaisser.

12. Telles étaient les dispositions du peuple à l'égard de César et d'Antoine, lorsque la guerre éclata ; voici à quelle occasion. Antoine s'étant rendu à Brindes auprès des soldats, qui venaient d'y arriver à leur retour de Macédoine, César de son côté y envoya des gens à lui avec de l'argent pour les gagner ; lui-même, s'étant avancé jusque dans la Campanie, y leva, surtout à Capoue, une grande quantité d'hommes qui avaient reçu de son père, dont il

5. F om. : ἐφίλουν ... ἐπιθυμοῦντες. — 6. Bekk. om. — 7. A, K et Bekk.; vulg. : γάρτοι.

8. Antoine (cf. Philip, II, 39) avait eu l'intention d'y établir une colonie. G : Καπίνα.

χώραν καὶ τὴν πόλιν εἰληφότων, ἤθροισεν. Ὑπισχνεῖτό τε σφίσι¹ πολλὰ, καὶ ἔδωκεν εὐθὺς τότε κατὰ πεντακοσίας δραχμάς. Ἐκ τούτων δὲ² δὴ τῶν ἀνδρῶν καὶ τὸ τῶν Ἡουοκάτων³ σύστημα (οὗς Ἀνακλήτους ἄν τις ἐλληνίσας, ὅτι πεπαυμένοι τῆς στρατείας, ἐπ' αὐτὴν⁴ αὖθις ἀνεκλήθησαν, ὀνομάσειεν) ἐνομίσθη. Καὶ αὐτοὺς παραλαβὼν ὁ Καῖσαρ ἠπειύχθη⁵ τε εἰς τὴν Ῥώμην πρὶν τὸν Ἀντώνιον ἀνακομισθῆναι, καὶ εἰς τὸν ὄμιλον ὑπὸ τοῦ Καννουτίου⁶ παρασκευασθέντα αὐτῷ ἐσελθὼν, πολλὰ μὲν τοῦ πατρὸς αὐτοὺς ἀνέμνησεν, ἐπεζιῶν ὅσα καλῶς ἐπεποιήκει, πολλὰ δὲ καὶ ὑπὲρ ἑαυτοῦ καὶ μέτρια διελέχθη⁷. τοῦ τε Ἀντωνίου κατηγορήσε, καὶ τοὺς στρατιώτας τοὺς ἀκολουθήσαντάς οἱ ἐπήνεσεν, ὡς καὶ ἐθελοντί⁸ πρὸς ἐπικουρίαν τῆς πόλεως παρόντας, καὶ ἑαυτὸν τε ἐπ' αὐτῇ προχειρισμένους, καὶ δι' ἑαυτοῦ πᾶσι ταῦτα δηλοῦντας⁹. Ἐπαίνων τε ἐπὶ τούτοις, ἔκ τε τῆς ἄλλης παρασκευῆς καὶ ἐκ τοῦ συνόντος αὐτῷ πλήθους¹⁰, τυχῶν, ἀπῆρε εἰς τὴν Τυρσηνίαν, ὅπως καὶ ἐκεῖθεν δύναμίν τινα προσλάβῃ. Καὶ ὁ μὲν ταῦτα ἔπραττεν¹¹.

13. Ἀντώνιον δὲ τὴν μὲν¹² ἀρχὴν φιλοφρόνως οἱ στρατιῶται ἐν τῷ Βρεντεσίῳ¹³ ἐδέξαντο¹⁴, προσδοκήσαντες

1. F : αὐτοῖς. — 2. B, F, G, H, K, om. — 3. Xyl., C, H et Bekk. ; vulg. et les autres mss. : ἡουοκάτων ἢ οὐοκάτων ; A, D, I, K : ἡουκάτων ἡθηκάτων ; C : ἡουκάτων ἡθηκότων. C'était le nom donné, à cette époque, aux soldats émérites qui s'enrôlaient de nouveau comme s'ils étaient rappelés à l'armée. Dans l'origine, il désignait les jeunes soldats qui s'étaient engagés volontairement. — 4. A, B, F, I : αὐτόν ; G : αὐτῶν. — 5. C : ἐπέιχθη. — 6. Le même qui (ch. 6) avait déjà produit Octave dans l'assemblée du peuple.

se disait le vengeur, les terres voisines et cette ville elle-même. Il leur fit de nombreuses promesses, et leur distribua sur-le-champ environ cinq cents drachmes. Avec ces hommes il forma le corps des *Evocati*, qu'on pourrait appeler en grec Ἀνάκλητοι, parce que, après avoir obtenu leur congé, ils étaient de nouveau appelés à servir. César, renforcé par eux, se rendit à Rome en diligence avant qu'Antoine y fût de retour; et là, s'avançant au milieu de la multitude travaillée par Canutius en sa faveur, il lui rappela longuement la mémoire de son père, énumérant en détail tout le bien qu'il avait fait, parla longuement aussi de lui-même, quoique en termes mesurés; accusa Antoine, donna des éloges aux soldats qui l'avaient suivi, comme venant volontairement au secours de Rome, comme l'ayant lui-même choisi pour cette œuvre et l'ayant chargé d'en témoigner auprès du peuple. Après avoir reçu pour cette conduite les éloges des gens apostés à cette intention et des troupes qui l'accompagnaient, il partit pour l'Étrurie, afin de lever là encore des soldats. Voilà ce que fit César.

13. Antoine fut d'abord accueilli favorablement des soldats qui étaient à Brindes, parce qu'ils s'attendaient à

7. C : ζηλήχθη. — 8. D, E, F, H : ἐβελοντή; C : ἐβελοντή.

9. A, I, J, Peir., H. Etienne et les éd. subséq.; B, C, D, E, F, G, H : δηλοῦν. — 10. Au lieu de αὐτῶ πλῆθους, C porte αὐτούς.

11. A, D, G, I : ταῦτ' ἐπραττεν. — 12. C, D, J om. — 13. Cf. Vell. Paterc. II, 61, Cic. Philipp. VI, 21, etc. — 14. Le commencement de ce chapitre se lit ainsi dans Peir. : Ὅτι τὴν ἀρχὴν οἱ στρατιῶται τὸν Ἀντώνιον φιλοφρόνως ἐδέξαντο.

πλείω παρ' αὐτοῦ τῶν ¹ προτεινομένων ² σφίσιν ὑπὸ ³ τοῦ Καίσαρος λήψεσθαι, ἐπειδὴ καὶ πολλῶ πλείω κεκτηῖσθαι αὐτὸν ἐκείνου ἐνόμιζον ⁴. Ὡς μέντοι ἑκατόν τε ⁵ ἐκάστῳ δραχμᾶς δώσειν ⁶ ὑπέσχετο, καὶ αὐτῶν ἐπὶ τούτῳ θορυθησάντων σφαγῆναι ἄλλους τέ τινας καὶ ἑκατοντάρχους ⁷ ἔν τε τοῖς ἑαυτοῦ ⁸ καὶ ἐν τοῖς τῆς γυναικὸς ὀφθαλμοῖς ἐκέλευσε ⁹, τότε μὲν ἡσύχασαν· πορευόμενοι δὲ ἐς τὴν Γαλατίαν, καὶ κατὰ τὸ ἄστυ ¹⁰ γεγενημένοι ¹¹, ἐνεωτέρισαν, καὶ καταφρονήσαντες τῶν ὑποστρατήγων τῶν ἐπιτεταγμένων σφίσι, συχνοὶ ¹² πρὸς τὸν Καίσαρα μετέστησαν· καὶ τό γε ¹³ Ἄρειον, τὸ τέταρτον ¹⁴ στρατόπεδον ὠνομασμένον ὄλον ¹⁵ αὐτῷ προσεχώρησε. Παραλαβὼν οὖν αὐτούς, καὶ ἀργύριαν καὶ ἐκείνοις ὁμοίως δοῦς ¹⁶, προσέθετο καὶ ἄλλους ἐκ τούτου πολλοὺς, καὶ τοὺς τε ¹⁷ ἑλέφαντας τοὺς τοῦ Ἄντωνίου πάντας ἔλαβεν ἐξαπίνης, παρακομιζομένοις σφίσι ἐντυχῶν. Ἐπειδὴ τε ἐκείνος ¹⁸ ἄλλα τέ ¹⁹ τινα ἐν ²⁰ τῇ Ῥώμῃ διοικήσας, καὶ τοὺς στρατιώτας τοὺς λοιποὺς, τοὺς τε βουλευτὰς τοὺς σὺν αὐτοῖς ὄντας ὀρκώσας, ἐς τὴν Γαλατίαν ἐφόρμησε, φοβηθεὶς μὴ καὶ αὐτὴ τι νεοχμώσῃ· οὐδ' ὁ Καίσαρ ἀνεβάλετο ²¹, ἀλλ' ἐπηκολούθησεν ²² αὐτῷ.

B. p. 429. 14. Ἦρχε μὲν δὴ τότε τῆς χώρας ἐκείνης ὁ Βροῦτος

1. Peir. : πλείω παρὰ τῶν. — 2. G : προτινομένων. — 3. Peir. : παρὰ.

4. Peir. om. : ἐπειδὴ . . . ἐνόμιζον. — 5. Peir. om. Antoine ne leur offrait que la cinquième partie de ce que César leur avait promis.

6. Peir. : δώσειν δραχμᾶς.

7. A, E, F, G, I, Peir. et les éd.; C, D, H, J, K : ἄλλους τε ἑκατοντάρχους; B : ἄλλους καὶ ἑκατοντάρχους. — 8. A, B, C, F, G, I, K : αὐτοῦ.

9. G : ἐκέλευσε. — 10. Alba Pompeia en Ligurie, d'après App. III. 45.

recevoir de lui plus que César ne leur avait offert, le croyant beaucoup plus riche que son rival. Cependant, comme il ne promit de donner que cent drachmes à chacun, et que, des murmures ayant par suite éclaté, il fit mettre à mort quelques mutins, même des centurions, sous ses yeux et sous ceux de sa femme, ils se tinrent tranquilles pour le moment; mais lorsque, dans leur marche pour la Gaule, ils furent arrivés sous les murs de Rome, ils se révoltèrent; et, au mépris des lieutenants mis à leur tête, ils passèrent en grand nombre du côté de César. La légion de Mars se rendit aussi à lui, même la quatrième tout entière. César, en les recevant et leur accordant les mêmes largesses, en attira beaucoup d'autres à lui; il se rendit maître, sans y penser, de tous les éléphants d'Antoine, sur le passage desquels il se trouva. Puis celui-ci, après avoir réglé certaines affaires dans Rome et reçu le serment du reste des soldats et des sénateurs qui étaient avec eux, s'étant mis en marche pour la Gaule, de crainte de quelque mouvement, César l'y suivit sans tarder un seul instant.

14. Le gouverneur de cette province était Décimus

11. Peir. om. : τότε μὲν . . . γεγεννημένοι. — 12. Peir. om. : καταρρονήσαντες . . . συγνοί. — 13. Reiske et Sturz : τε. — 14. B, D, F, G, H et Bekk.; vulg. : και τὸ τέταρτον.

15. C : ἐχόν. — 16. Suivant App. III, 48, il leur donna également cinq cents drachmes. — 17. E om. — 18. C : ἐκείνου. — 19. F, H om.

20. Leuncl., Reiske et Bekk.; vulg. : και ἐν. — 21. A, G, et Bekk.; vulg. : ἀναβάλλετο. — 22. G, K et Bekk.; vulg. : ἐπικολούθη.

ὁ Δέκιμος, καὶ αὐτοῦ¹ ὁ Ἀντώνιος ἐλπίδα πολλὴν εἶχεν, ἅτε καὶ τὸν Καίσαρα ἀπεκτονότος. Ἐπράχθη δὲ ὧδε. Ὁ Δέκιμος οὔτε τι ἐς τὸν Καίσαρα ὑποπτεύων (οὐδὲ γὰρ ἐπηπείλει τι τοῖς σφαγεῦσι), καὶ τὸν Ἀντώνιον οὐδὲν μᾶλλον ἐκείνου² πολέμιον, ἢ καὶ ἑαυτοῦ, τῶν τε ἄλλων τῶν τι δυναμένων, ὑπ' ἐμφύτου πλεονεξίας ὄρων ὄντα, οὐχ ὑπείξεν αὐτῷ. Μαθὼν οὖν τοῦτο ὁ Καῖσαρ, ἐπὶ πολὺ μὲν ἠπόρησεν ὅ τι πράξῃ³. Ἐμίσει μὲν γὰρ ἀμφοτέρους αὐτούς, οὐ μέντοι καὶ εἶχεν ὅπως ἂν⁴ ἑκατέρῳ ἅμα μάχοιτο· οὐδὲ γὰρ τῷ ἑτέρῳ σφῶν ὀποτερωοῦν⁵ ἀντίπαλος ἤδη ἦν· πρὸς δὲ καὶ ἐδεδίει⁶, μὴ τοῦτο τολμήσας συστήσῃ⁷ τε αὐτούς ἀλλήλοις⁸, καὶ καθ' ἓν ἀμφοτέροις πολεμήσῃ. Λογισάμενος οὖν ὅτι ὁ μὲν πρὸς τὸν Ἀντώνιον ἀγὼν ἤδη τε ἐνέστηκε⁹ καὶ ἐπείγει, τῆς δὲ τιμωρίας τῆς τοῦ πατρὸς οὐδέπω καιρὸς εἴη, τὸν Δέκιμον προσηταιρίσατο. Καὶ γὰρ εὖ ἠπίστατο ὅτι τούτῳ μὲν, ἂν τῶν¹⁰ ἀνθεστηκότων¹¹ δι' αὐτοῦ κρατήσῃ, οὐδὲν μέγα ἔργον μετὰ τοῦτο οἱ προσπολεμήσας ἕξει, ἐκεῖνον δὲ ἰσχυρὸν αὐθις πολέμιον¹² σχήσει· τοσοῦτόν που ἀλλήλων διέφερον.

15. Πέμψας οὖν πρὸς τὸν Δέκιμον, φιλίαν τε αὐτῷ ἐπηγγείλατο, καὶ συμμαχίαν, ἂν μὴ τὸν Ἀντώνιον δέξονται, προσυπισχνεῖτο. Καὶ διὰ τοῦτο καὶ οἱ ἐν τῷ ἄστει¹³

1. B: αὐτῷ. — 2. Reiske lit ici: ἑαυτοῦ, et plus bas: ἐκείνου, transposant ces deux mots entre eux. — 3. A, B, C, D, F, G, I et Bekk.; vulg.: πράξει.

4. B, D, H: ἐν; G, K om. — 5. D: ὀποτέρῳ οὖν. — 6. A, G, K: ἐδεδείει.

7. D: συγῆσῃ. — 8. B: ἀλλήλους. — 9. G. Reim., Sturz et Bekk.; vulg.: ἐνέστησε.

10. C, G, H: αὐτῶν, au lieu de ἂν τῶν.

Brutus, et Antoine avait grand espoir en lui, parce qu'il était un des meurtriers de César. Mais voici ce qui arriva. Décimus n'ayant aucune défiance contre César (il n'avait fait aucune menace contre les meurtriers) et voyant qu'Antoine, par son ambition naturelle, n'était pas plus l'ennemi de César que le sien et celui des autres qui avaient quelque pouvoir, ne lui céda pas. A cette nouvelle, César fut longtemps incertain de ce qu'il ferait. Il les haïssait, il est vrai, tous les deux, mais il lui était impossible de combattre l'un et l'autre à la fois; car il n'était pas assez fort pour lutter contre l'un ou l'autre des deux, et de plus il craignait, s'il l'osait faire, de les réunir contre lui et d'avoir à les combattre ensemble. Calculant donc que la lutte contre Antoine était déjà engagée et pressante, tandis que le moment de venger son père n'était pas encore arrivé, il se réconcilia avec Décimus. Il savait bien en effet que l'un, si, avec son aide, il sortait victorieux des circonstances présentes, ne lui donnerait jamais grande peine à combattre, tandis que l'autre deviendrait pour lui un adversaire puissant, tant leur inimitié était profonde.

15. Il envoya donc vers Décimus pour lui offrir son amitié et lui promettre son alliance, s'il ne recevait pas Antoine. Cette démarche fit que, même à Rome, la faveur

11. Bekk.; Reiske: ἀντικαθεστηκότων; Reim. propose: ἐνεστηκότων; vulg.: καθεστηκότων. — 12. B: πόλεμον. — 13. Ainsi que le prouvent les Philippiques et un passage de Dion lui-même (ch. 24), il s'agit ici des citoyens romains alors présents à Rome, et non, comme le veut Xylander, de Mutina, où Brutus fut assiégé par Antoine, ni de Asta Pompeia en Ligurie, comme le prétend Leunclavius, qui lit ἐν Ἀστῆ.

τὴν χάριν τὴν τοῦ Καίσαρος συνήροντο. Τότε μὲν οὖν (ἤδη γὰρ ὁ τε ἐνιαυτὸς ἐξῆλει, καὶ ὑπατος οὐδεὶς παρῆν· ὁ γὰρ Δολοβέλλας εἰς τὴν Συρίαν ὑπὸ τοῦ Ἀντωνίου προεξεπέμπετο) ἔπαινοι ἐν τῇ βουλῇ αὐτοῖς τε ἐκείνοις, καὶ τοῖς στρατιώταις τοῖς τὸν Ἀντώνιον ἐγκαταλιποῦσι, τῶν δημάρχων ἐπιψηφισάντων, ἐγένοντο¹. Καὶ ὅπως γε μετὰ ἀδείας τοῦ νέου ἔτους ἐνστάτος βουλευσονται περὶ τῶν παρόντων, φρουραῖς σφίσι στρατιωτῶν ἐν τῷ συνεδρίῳ χρῆσθαι ἔδοξε. Ταῦτα γὰρ ἤρεσκε μὲν καὶ τοῖς ἄλλοις τοῖς πλείοσι τῶν ἐν τῇ Ρώμῃ τότε ὄντων (τὸν γὰρ Ἀντώνιον δεινῶς ἐμίσουν), μάλιστα δὲ² δὴ τῷ Κικέρωνι. Διὰ γὰρ τὸ πρὸς αὐτὸν ἔχθος, σφοδρότατον ὑπάρχον, τὸν τε Καίσαρα ἐθεράπευε³, καὶ πᾶν ὅσον ἐδύνατο, καὶ λόγῳ καὶ ἔργῳ, τούτῳ τε⁴ ἐβοήθει, καὶ ἐκείνον ἐκάκου. Καὶ διὰ τοῦτο, καίτοι ἐκχωρήσας ἐκ τῆς πόλεως, ὡς καὶ τὸν υἱὸν Ἀθήναζε ἐπὶ παιδείᾳ προπέμψων, ἐπανῆλθεν, ἐπειδήπερ ἐκπεπολεμωμένους σφᾶς ἤσθετο⁵.

R.p.430.

16. Ἐκείνῳ μὲν οὖν τῷ ἔτει ταῦτ' ἐπράχθη, καὶ ὁ Σερουίλιος⁶ ὁ Ἰσαυρικὸς ὑπὲρ γηρως ἀπέθανε⁷. Διὰ τε οὖν τοῦτο ἐμνημόνευσα αὐτοῦ, καὶ ὅτι οὕτως οἱ τότε Ρωμαῖοι τοὺς τε τῷ ἀξιώματι προήκοντας⁸ ἠδοῦντο, καὶ

1. Cf. Philipp. IV, 2, et V, 2. C, G : ἐγένετο. — 2. D om.

3. Cf. Plutarque, Cic. 45; et Ant. 16; et aussi Cicéron, Philipp. IV, 2.

4. F : ὁ. — 5. Cicéron (Philipp. I, 2) attribue son retour à un motif différent, à l'espoir du rétablissement de la concorde entre les deux adversaires.

6. Xyl. et les éd. subséq.; leçon confirmée par A, C, G, I, J, K; les autres mss. : Σουλπίκιος. Il est ici question de P. Servilius Vatia, sur-

publique fut acquise à César. Alors, comme l'année était sur le point de finir, et qu'aucun des consuls n'était présent (Dolabella avait été envoyé à l'avance en Syrie par Antoine), des éloges furent, sur la proposition des tribuns du peuple, accordés en plein sénat à César et à Décimus, ainsi qu'aux soldats qui avaient abandonné Antoine. Afin de pouvoir, au commencement de la nouvelle année, délibérer sans crainte sur les circonstances présentes, on résolut de faire garder par des troupes l'assemblée du sénat. Ces mesures furent approuvées par le plus grand nombre de ceux qui se trouvaient alors dans Rome et qui haïssaient vivement Antoine, mais surtout par Cicéron, car c'était à cause de son inimitié contre Antoine qu'il servait César, et faisait, par sa parole et par ses actions, tout ce qu'il pouvait pour aider l'un et pour nuire à l'autre. C'est aussi pour ce motif que, après avoir quitté Rome sous prétexte d'accompagner son fils à Athènes, où il allait étudier, il revint sur ses pas dès qu'il eut appris que la guerre avait éclaté entre eux.

16. Voilà ce qui se fit durant cette année; elle fut, en outre, marquée par la mort de Servilius Isauricus : Servilius mourait très-vieux. C'est pour ce motif que je parle de lui, et aussi parce que les Romains, à cette époque, avaient pour les citoyens revêtus des grandes magistratures tant de respect et tant de haine

nommé *Isauricus* pour avoir pénétré dans l'Isaurie en forçant les passages du mont Taurus. Suivant Penzel, il fut consul avec App. Claudius Pulcher, l'an de Rome 675, et par conséquent était déjà consulaire à l'époque de la conjuration de Catiina. Penzel croit aussi que le fils de ce même Servilius fut, en 706, collègue de César dans le consulat.

7. Il avait quatre-vingt-dix ans.

8. D, E, F : προσέχοντας.

τοὺς ἀναιδεῖα τινὶ χρωμένους, καὶ ἐπὶ τοῖς ἐλαχίστοις, ἐμίσουν· ὥστε, ἐπειδὴ ἐκεῖνος τινὰ ἐν ὁδῷ ποτε ἀπαντήσαντά οἱ βαδίζοντι ἱππεύοντα, καὶ μῆτε ἀποπηδήσαντά¹, καὶ προσέτι ἰσχυρῶς προσεξελάσαντα, ἐγνώρισέ τε² μετὰ ταῦτο ἐν δικαστηρίῳ κρινόμενον, καὶ εἶπε τοῖς δικασταῖς τὸ γενόμενον, οὔτε λόγον ἔτ' αὐτῷ³ ἔδωσαν, καὶ κατεψήφισαντο πάντες.

17. Αὐλοῦ δὲ δὴ Ἰρτίου μετὰ Γαίου Οὐίβιου⁴ ὑπατεύσαντος (οὗτος γὰρ, καίτοι τοῦ πατρὸς αὐτοῦ ἐς τὰ λευκώματα τὰ Σύλλεια ἐσγραφέντος⁵, ὑπατος τότε ἀπεδείχθη⁶) βουλή τε ἐγένετο, καὶ γινῶμαι ἐπὶ τρεῖς⁷ ἡμέρας⁸ ἐφεξῆς, ἀπ' αὐτῆς τῆς νομηνίας ἀρξάμεναι, προσετέθησαν. Ἐκ τε γὰρ τοῦ πολέμου ἐν χερσὶν ὄντος, καὶ ἐκ τεράτων⁹, ἃ πλεῖστα καὶ ἐξαισιώτατα ἐγεγόνει, ταρασσόμενοι, οὐδὲ τῆς ἀποφράδος, τὸ μὴ ἐν ἐκείναις βουλευσαί τι τῶν συμφερόντων σφίσι, ἀπέσχοντο. Κεραυνοὶ τε γὰρ παμπληθεῖς ἔπεσον, καὶ τινες αὐτῶν καὶ ἐς τὸν νεῶν τὸν τῷ Διὶ τῷ Καπιτωλίῳ¹⁰ ἐν τῷ Νικαίῳ ὄντα¹¹ κατέσκηψαν¹². Καὶ πνεῦμα μέγα ἐπιγεγόμενον τὰς τε στήλας τὰς

R. p. 431.

1. C, D : ἀποδήσαντα. — 2. Leuncl., approuvé par Reim. (*Addenda*), et Bekk.; vulg. : ἐγνωρίσθαι; de même, plus bas, εἶπε pour la vulg. εἰπόντος. Odd. : ἑώρα, ἐγνωρίσθη τε μετὰ τοῦτο ὁ ἀνὴρ ἐν δικαστηρίοις κρινόμενος; Reiske : ἐγνώρισέ τε . . . κρινόμενον καὶ (scilicet οἱ δικασταὶ) εἰπόντος (scilicet τοῦ Σερουλίου) ἐξήλεγον (scilicet τὸ γινόμενον) οὔτε λόγον ἔτι (sic legendum) αὐτῷ ἔδωσαν. — 3. Reiske, G, F et Bekk.; vulg. et les autres mss. : ἐπ' αὐτῷ. Cf. Val. Max. VIII, 5, 6. — 4. Xyl., H. Étienne, Leuncl., Signonius et Bekk.; A, B, E, F, G, H, I, K : νίου; Reim. et Sturz : Οὐίου.

5. H et Bekk.; vulg. : ἐγγραφέντος. — 6. L'accès aux honneurs était fermé aux enfants des proscrits. — 7. C, D, H, J om. : ἐπὶ τρεῖς.

pour ceux qui se montraient impudents à leur égard, même dans les plus petites choses, que cet Isauricus s'étant une fois trouvé, à pied, dans un chemin en face d'un homme à cheval qui, au lieu de mettre pied à terre, avait piqué vivement, puis ayant, à quelque temps de là, reconnu cet homme, un jour qu'il comparaisait en justice, les juges, sur le simple récit de ce qui s'était passé, ne laissèrent même pas la parole à l'accusé. et le condamnèrent d'une voix unanime.

17. A. Hirtius étant consul avec C. Vibius (ce dernier, quoique son père eût été inscrit sur les tables de prescription de Sylla, fut néanmoins alors créé consul), le sénat s'assembla, et la discussion, ouverte le premier jour du mois, se prolongea trois jours de suite. L'imminence de la guerre et une foule de prodiges sinistres jetèrent dans les esprits un trouble tel que, même les jours néfastes, la délibération sur l'intérêt public ne fut pas interrompue. La foudre tomba souvent, parfois même sur le sanctuaire de Jupiter, dans le temple de la Victoire, au Capitole : un grand vent s'éleva, qui brisa les tables fixées autour du temple de Saturne et de celui

An de
Rome
711.

A. Hirtius
et
C. Vibius
Pens,
consuls

8. G : ἀπεῖρε. — 9. Sur tous ces prodiges, cf. Jul. Obség. 128.

10. D, F, G, K, Sturz et Bekk.; vulg. et les autres mss. : Καπιτωλίον.

11. A, B, C, F, I, K : ὄντι.

12. J'ai suivi le sens de tous les traducteurs, le grec n'en admet pas d'autre; mais il n'y en a pas moins là une grave erreur. D'abord, il n'y avait pas de temple de la Victoire au Capitole; ensuite la théologie romaine, si l'on peut s'exprimer ainsi, ne permettait pas qu'un temple fût consacré à plusieurs divinités. Les exemples que l'on pourrait citer du contraire ne font pas véritablement exception à cette règle. Ainsi le Capitole, où l'on adorait Jupiter, Junon et Minerve, était composé de trois nefs à ciel

περὶ τὸ Κρόνιον καὶ περὶ τὸν τῆς Πίστεως νεὼν προσπεπηγυίας¹ ἀπέρρηξε καὶ διεσκέδασε, καὶ τὸ ἄγαλμα τὸ τῆς Ἀθηνᾶς τῆς Φυλακίδος, ὃ πρὸ τῆς φυγῆς ὁ Κικέρων εἰς τὸ Καπιτώλιον ἀνετίθει², κατέβαλε καὶ κατέθραυσε. Καὶ τοῦτο μὲν καὶ αὐτῷ τῷ³ Κικέρωνι τὸν ὄλεθρον προεδήλωσε· τοὺς δὲ ἄλλους ἐκεῖνά τε ἐτάραττε, καὶ σεισμὸς μέγας γενόμενος· ταῦρός τε τις τυθείς⁴ τε δι' αὐτὸν⁵ ἐν τῷ Ἔστιαίῳ⁶, καὶ ἀναπηδήσας μετὰ τὴν ἱερουργίαν. Πρὸς δὲ δὴ τούτοις, τοιούτοις οὔσι, λαμπὰς ἀπ' ἀνίσχοντος ἡλίου πρὸς δυσμὰς διέδραμε, καὶ τίς ἀστὴρ καινὸς ἐπὶ πολλὰς ἡμέρας ὤφθη. Τό τε φῶς τοῦ ἡλίου ἐλαττοῦσθαί τε καὶ σβέννυσθαι, τοτὲ⁷ δὲ ἐν τρισὶ κύκλοις φαντάζεσθαι ἐδόκει· καὶ ἓνα γε αὐτῶν στέφανος σταχύων πυρώδης περιέσχεν⁸ ὥστ', εἶπερ τι⁹ ἄλλο, καὶ τοῦτο ἐναργέστατα αὐτοῖς ἐκβῆναι. Οἳ τε γὰρ ἄνδρες οἱ τρεῖς ἐδυνάστευον (λέγω δὲ τὸν Καῖσαρα καὶ τὸν Λέπιδον καὶ τὸν¹⁰ Ἀντώνιον), καὶ ἐξ αὐτῶν ὁ Καῖσαρ μετὰ τοῦτο τὴν νίκην ἔλαβε. Τότε δ' οὖν ταῦτά τε ἐγένετο, καὶ λόγια πρὸς κατάλυσιν τῆς δημοκρατίας φέροντα παντοῖα ἤδετο. Κόρακές τε εἰς τὸ Διοσκούρειον ἐσπτόμενοι¹¹, τὰ τῶν ὑπάτων τοῦ τε Ἀν-

ouvert, une pour chacune de ces trois divinités. Celle du milieu était dédiée à Jupiter, les deux autres formaient ce que nous appellerions aujourd'hui des chapelles ; c'était, pour ainsi dire, trois temples. Quant au temple de la Fortune et Rome, c'étaient deux temples adossés, enveloppés par un vaste portique en colonnade, mais ayant chacun son entrée, l'un du côté du Forum, l'autre du côté du Colisée, sans aucune communication extérieure. Aujourd'hui il est impossible de rectifier l'erreur de Dion : on ne peut que la signaler.

de la Bonne Foi, joncha la terre de leurs débris, et, en outre, renversa et mit en morceaux la statue de Minerve Conservatrice, que Cicéron, avant son exil, avait consacrée dans le Capitole. Cet accident fut pour Cicéron lui-même un présage de sa mort; les autres citoyens furent consternés par ces divers prodiges, et aussi parce qu'un violent tremblement de terre était survenu, et qu'un taureau, immolé en expiation dans le temple de Vesta, s'était relevé bondissant après le sacrifice. Outre ces présages, déjà très-significatifs, une torche sillonna les airs du levant au couchant; un astre nouveau se montra pendant plusieurs jours. La lumière du soleil sembla diminuer et s'éteindre, puis présenter l'apparence de trois cercles dont l'un était entouré d'une couronne d'épis enflammée, de telle sorte que, si jamais présage fut clairement réalisé, ce fut celui-là. Trois hommes, en effet (je veux dire César, Lépidus et Antoine), avaient alors le pouvoir en main, et de ces trois César fut celui qui remporta la victoire. Voilà ce qui se passait alors; de plus, partout circulaient des vers prophétiques annonçant la destruction du gouvernement républicain. Des corbeaux, qui volèrent dans le temple des Dioscures, y effacèrent à coups de bec les noms des consuls Antoine et Dola-

1. Les tables ou plaques sur lesquelles on gravait les lois et les plébiscites. — 2. Cf. XXXVIII, 17. — 3. C et Bekk.; vulg. om.

4. C, G, D, Sturz et Bekk.; K, H : τῆς; Leuncl. et Reim. : ἑθῆς. Cf. la note de Sturz. — 5. Reiske, Sturz et Bekk.; vulg. : αὐτῶν; Leuncl. : αὐτά.

6. B, C, D, E, K : Ἔστιδιω; G : ἐστῶ ἐστιδιω (sic); F : ἐ; τὸ Ἰστιδιω.

7. D : τότε; Sturz : ποτέ. — 8. A, B, C, D, F, G : περιέσχον.

9. Reiske, Sturz et Bekk.; vulg. et les mss. : ὡσπερ τι. — 10. D. om.

11. A, B, D, F, I, K et Bekk.; G : ἐπτομενος; vulg. : ἐπτομενος

τωνίου καὶ τοῦ Δολοβέλλου ὀνόματα, ἐνταῦθά που¹ ἐν πι-
νακίῳ ἐγγεγραμμένα², ἐξεκόλαψαν· καὶ κύνες πολλοὶ νυ-
κτὸς κατὰ τε³ τὴν ἄλλην πόλιν, καὶ πρὸς⁴ τῇ τοῦ ἀρχι-
ιερέως τοῦ Λεπίδου οἰκίᾳ⁵ μάλιστα συστρεφόμενοι, ὠρύοντο·
ὃ τε Ἡριδανὸς ἐπὶ πολὺ⁶ τῆς πέριξ γῆς πελαγίσας⁷,
ἐξαίφνης ἀνεχώρησε, καὶ παμπληθεῖς ἐν τῷ ξηρῷ ὄφεις⁸
ἐγκατέλιπε· καὶ ἰχθῦς ἐκ τῆς θαλάσσης ἀμύθητοι⁹ κατὰ
τάς τοῦ Τιβέριδος ἐκβολὰς ἐς τὴν ἤπειρον ἐξέπεσον. Ἐπ-
R. p. 432. εγένετο μὲν οὖν καὶ ὁ λοιμὸς¹⁰ ἐπ' αὐτοῖς¹¹ πάσῃ, ὡς εἰ-
πεῖν, τῇ Ἰταλίᾳ ἰσχυρὸς· καὶ διὰ τοῦτο τό τε βουλευ-
τήριον τὸ Ὀστίλιον ἀνοικοδομηθῆναι, καὶ τὸ χωρίον, ἐν
ᾧ ἡ ναυμαχία ἐγεγόνει¹², συγχωσθῆναι ἐψηφίσθη. Οὐ μὲν-
τοι καὶ ἐνταῦθα στήσεσθαι τὸ δεινὸν ἐδόκει, ἄλλως τε καὶ
ἐπειδὴ, τοῦ Οὐιβίου¹³ τὰ ἐσιτήρια¹⁴ τῇ νομηνίᾳ θύοντος,
ῥαβδοῦχός τις αὐτοῦ ἔπεσεν ἐξαίφνης, καὶ ἀπέθανε. Διὰ
μὲν οὖν ταῦτα καὶ ἐν ἐκείναις ταῖς ἡμέραις ἐβουλεύσαντό
τε, καὶ εἶπον ἄλλοι τε ἐφ' ἑκάτερα πολλοὶ, καὶ ὁ Κικέρων
ᾧδε¹⁵.

18. « Ὦν μὲν ἕνεκα τὴν ἀποδημίαν, ὡς καὶ ἐπὶ πλεῖστον
ἐκδημήσων, ἐστειλάμην, καὶ διὰ σπουδῆς τὴν ἐπάνοδον,

1. E om. — 2. G: ἐγγραμμένα. — 3. Leuncl., approuvé par Reim., Sturz et Bekk.; vulg. om. — 4. F: πρὸ. — 5. C: οἰκίαν.

6. C: πολλά; G: ἐστί, et en marge: πολὺ. — 7. C: πελαγιάσας.

8. C: ἰχθῦς pour ὄφεις; H: ὄφθεις. — 9. C om.

10. C'est à peine si cette peste est mentionnée par les historiens, tellement les malheurs de la guerre civile et des proscriptions en ont détourné leur attention.

11. G: αὐτά. — 12. Cf. XLIII, 23.

bella, gravés sur une table ; un grand nombre de chiens parcoururent le reste de la ville, et, se rassemblant surtout auprès de la maison du grand pontife Lépidus, firent entendre des hurlements ; l'Éridan, après avoir débordé au loin sur ses rives, se retira tout à coup, abandonnant à sec une multitude de serpents. D'innombrables poissons furent jetés de la mer sur le continent, vers l'embouchure du Tibre. Par surcroît, la peste sévit avec violence dans toute l'Italie pour ainsi dire, et, à cause de cela, on décréta que la curie Hostilia serait reconstruite, et que le lieu où s'était donnée la naumachie serait comblé. Le fléau cependant ne semblait pas devoir s'arrêter là, d'autant plus que, Vibius offrant, au renouvellement de l'année, le sacrifice des kalendes, un de ses lieutenants tomba subitement mort. Ce fut par ces motifs que, même ces jours-là, il y eut délibération du sénat, et, entre autres orateurs qui parlèrent dans l'un et l'autre sens. Cicéron s'exprima en ces termes :

18. « Les motifs qui m'ont fait abrégier une absence qui semblait devoir être longue, qui m'ont fait hâter mon

13. Bekk. : A, B, E, F, G, I, K : Ἰουλίου; C, D, H : ἡλίου; Xyl. : Ουίουτου ou Αὔλου; Reim. et Sturz ont adopté Ουίουτου.

14. B, E, K : ἐσπέρεια. Les consuls, en entrant en charge, au 1^{er} janvier, offraient d'abord un sacrifice à Jupiter au Capitole; ils juraient obéissance aux lois; ils descendaient ensuite au Forum, où ils répétaient le même serment. — 15. Sur ce discours et le suivant, cf. l'Introduction mise par M. Gros en tête du tome I^{er} de cette édition, p. xv-xxii. Je citerai les principaux passages des Philippiques imités par Dion

ὡς καὶ πολλὰ ὑμᾶς ὠφελήσων, ἐποιησάμην, ἠκούσατε
 πρῶν, ὦ Πατέρες, ὅθ' ὑμῖν περὶ αὐτῶν τούτων ἀπελο-
 γησάμην. Οὐτε γὰρ ἐν δυναστείᾳ καὶ τυραννίδι ζῆν ὑπο-
 μείναιμ' ἂν, ἐν ἧ μήτε πολιτεύσασθαι, μήτε παρῆσιάσασθαι
 ἀσφαλῶς, μήτε τελευτῆσαι χρησίμως ὑμῖν δύναμαι·
 οὔτ' αὖ, παρασχὸν τῶν δεόντων τι πράξαι¹, κατοική-
 σαιμ' ἂν καὶ μετὰ κινδύνου τοῦτο ποιῆσαι. Νομίζω γὰρ
 ἀνδρὸς ἀγαθοῦ ὁμοίως ἔργον εἶναι, τοῖς τε τῆς² πατρίδος
 συμφέρουσι τηρεῖν ἑαυτὸν, φυλαττόμενον μὴ μάτην ἀπό-
 ληται· κἂν τούτῳ μηδὲν ἐλλείπειν τῶν προσηκόντων μήτε
 λέγοντα μήτε πράττοντα, κἂν ἄρα τι καὶ παθεῖν σώζοντα³
 αὐτὴν ἀναγκαῖον ᾖν.

19. « Οὕτω δὴ τούτων ἐχόντων, ᾗν μὲν που πολλὴ καὶ
 παρὰ τοῦ Καίσαρος καὶ ἐμοὶ καὶ ὑμῖν ἀσφάλεια πρὸς τὸ τὰ
 δεόντα βουλευσασθαι· ἐπεὶ δὲ καὶ μετὰ φρουρᾶς συνελθεῖν
 ἐψηφίσασθε⁴, πάνθ' ἡμᾶς οὕτω δεῖ καὶ εἰπεῖν καὶ πράξαι
 τήμερον, ὥστε καὶ τὰ παρόντα καταστήσασθαι, καὶ τοῦ
 μέλλοντος προῖδέσθαι· ὥστε μὴ καὶ αὖτις ἀναγκασθῶμεν
 ὁμοίως ὑπὲρ αὐτῶν διαγνῶναι. Ὅτι μὲν χαλεπὰ καὶ δεινὰ,
 καὶ πολλῆς ἐπιμελείας καὶ φροντίδος δεόμενα τὰ πράγματα
 ἡμῶν ἐστί, καὶ ὑμεῖς αὐτοὶ δῆλόν, εἰ καὶ ἐκ μηδενὸς
 ἄλλου, ἀλλ' οὖν ἐκ τούτου γε, πεποιθήκατε. Οὐ γὰρ ἂν
 ἐψηφίσασθε φυλακὴν⁵ τοῦ βουλευτηρίου σχεῖν, εἴγε ἐξῆν

1. Reim., Sturz et Bekk. ; B : παρασχόντων δεῖν τι (F : δεόντι) πράξαι ;
 vulg. : παρόντων δεόν τι (G : δεόντι), lesan que R. Etienne, suivi par
 H. Etienne et Leuncl, corrige : παρὸν τῶν δεόντων τι πράξαι. — 2. D om.

3. C, D, H : σώζον. — 4. H : ἂν ἐψηφίσασθαι.

« retour dans l'espoir de vous être utile sous plus d'un
 « rapport, vous les avez entendus récemment, Pères
 « Conscrits, lorsque je vous ai présenté ma justification
 « à ce sujet. En effet, je n'aurais pas supporté de
 « vivre sous la domination d'un tyran sans pouvoir ni
 « m'occuper des affaires publiques, ni parler libre-
 « ment sans danger, ni de mourir utilement pour vous ;
 « et, d'un autre côté, si l'occasion de remplir quel-
 « qu'un de ces devoirs s'était présentée, je n'aurais pas
 « hésité à le faire, même à mon propre péril ; car, se-
 « lon moi, c'est également l'œuvre d'un homme de bien
 « de se conserver pour les intérêts de la patrie, sans tou-
 « tefois sacrifier sa vie en pure perte, et, soit dans ses
 « paroles, soit dans ses actions, de ne rien négliger de
 « ce qui est utile, lors même que, pour sauver l'État,
 « il s'attirerait nécessairement quelque malheur.

* 19. Dans cet état de choses, César avait pourvu à ce
 « que nous pussions, moi et vous, délibérer en sûreté sur
 « les mesures à prendre ; mais, puisque vous avez décrété
 « une garde pour protéger vos assemblées, il nous
 « faut aujourd'hui, par nos paroles et par nos actions,
 « régler le présent et pourvoir à l'avenir de manière à
 « ne plus désormais nous trouver dans la nécessité de
 « prendre une résolution sur ce sujet. La difficulté de
 « nos affaires, leur étrangeté, les soins et les réflexions
 « qu'elles exigent, vous-mêmes, vous en avez témoigné
 « par cette mesure, sans parler des autres. Vous n'eus-
 « siez pas décrété que le sénat aurait une garde, si vous

5. Philipp. III, 5 : « Quam ob rem, tribuni plebis, quamquam vos nihil aliud, nisi de praesidio, ut senatum tuto consules kalendis jan. habere possent, retulistis, tamen mihi videmini magno consilio atque optima mente potestatem nobis de tota republica fecisse dicendi. . . . »

ὕμῃν ἔνγε τῷ εἰωθότι κόσμῳ καὶ ἐν ἡσυχίᾳ ἀδεῶς τι βου-
 λεῦσαι¹. Δεῖ δὲ ἡμᾶς καὶ διὰ τοὺς στρατιώτας τοὺς παρ-
 όντας ἀξιολογόν τι πράξει, ἵνα μὴ καὶ αἰσχύνῃν ὄφλω-
 R. p. 433. μεν², αἰτήσαντες μὲν αὐτοὺς, ὡς καὶ φοβούμενοί τινας,
 ἀμελήσαντες δὲ τῶν πραγμάτων, ὡς ἐν οὐδενὶ δεινῷ καθ-
 εστηκότες, καὶ λόγῳ μὲν σφᾶς ὑπὲρ τῆς πόλεως ἐπ' Ἀντώ-
 νιον προσειληφότες, ἔργῳ δ' ἐκείνῳ³ καθ' ἡμῶν αὐτῶν
 δεδωκότες⁴ ὥσπερ δέον αὐτὸν, πρὸς τοῖς ἄλλοις στρατεύ-
 μασιν, ἃ κατὰ τῆς πατρίδος συγκροτεῖ, καὶ αὐτοὺς τούτους⁵
 προσλαβεῖν, ἵνα μηδὲν μηδὲ τήμερον κατ' αὐτοῦ ψηφί-
 σησθε.

20. « Καίτοι τινὲς ἐς τοῦτ' ἀναιδείας ἐληλύθασιν, ὥστε
 τολμᾶν λέγειν ὡς οὐ πολεμεῖ τῇ πόλει⁶. καὶ τοσαύτην γε
 εὐήθειαν ἡμῶν⁷ κατεγνώκασιν, ὥστε καὶ νομίζειν τοῖς λόγοις
 ἑαυτῶν⁸ πείσειν ἡμᾶς⁹ προσέχειν μᾶλλον, ἢ τοῖς ἔργοις
 τοῖς ἐκείνου. Καὶ τίς ἂν, ἀφείς τὸ τὰς πράξεις αὐτοῦ σκο-
 πεῖν, καὶ τὴν στρατείαν ἣν ἐπὶ τοὺς συμμάχους ἡμῶν,
 μήτε τῆς βουλῆς, μήτε τοῦ δήμου προστάξαντος, πεποι-
 ηται, καὶ τὰς χώρας ἃς κατατρέχει, καὶ τὰς πόλεις ἃς
 πολιορκεῖ, καὶ τὰς ἀπειλὰς ἃς πᾶσιν ἡμῖν¹⁰ ἀπειλεῖ, καὶ

1. Bekk. : βουλεύσασθαι. — 2. F : ὀφείλωμεν. — 3. G : δὲ ἐκείνῳ.

4. Gron. d'après A, de même B, F, G, I, K; vulg. et C, D, E, H om. : καὶ λόγῳ . . . δεδωκότες. — 5. F, G et Bekk.; vulg. : τούτοις. — 6. Philipp. III, 1, Cicéron déclare qu'il a constamment demandé qu'on s'opposât aux entreprises d'Antoine : « Quippe quum bellum nefarium contra aras et focos, contra vitam fortunasque nostras, ab homine profligato ac perdito non comparari, sed geri jam viderem. . . . » Mais il y avait des gens qui, comme Fufius Calenus, vantaient les douceurs de la paix, voulaient né-

« eussiez pu délibérer en sûreté au milieu de l'ordre
 « et du calme habituel. C'est donc un devoir pour nous,
 « à cause des soldats qui nous entourent, de faire quel-
 « que acte considérable, afin de ne pas encourir le ridi-
 « cule pour les avoir demandés comme si quelqu'un
 « nous inspirait des craintes, et pour avoir négligé d'a-
 « gir, comme si nous n'étions pressés par aucun dan-
 « ger ; pour les avoir placés auprès de nous sous pré-
 « texte de défendre Rome contre Antoine, mais, en réa-
 « lité, pour les lui donner contre nous, comme s'il fal-
 « lait qu'il les reçût en surcroît des autres forces qu'il ras-
 « semble contre la patrie, de manière à vous empêcher,
 « même aujourd'hui, de rien décréter contre lui.

20. « Il est cependant des gens qui portent l'impudence
 « jusqu'à dire qu'Antoine ne fait pas la guerre à Rome,
 « des gens qui nous supposent assez simples pour s'ima-
 « giner qu'ils nous persuaderont de faire plus attention
 « à leurs discours qu'à ses actes. Et qui donc, négli-
 « geant d'examiner les actions d'Antoine, cette expédi-
 « tion que, sans en avoir reçu l'ordre ni du sénat ni du
 « peuple, il a entreprise contre nos alliés, ces incursions
 « sur leur territoire, ces villes qu'il assiège, ces menaces
 « qu'il lance contre nous tous, les espérances qui lui font

gocier avec Antoine, interprétaient dans un sens favorable ses projets et ses actes, bien que tous, comme le démontre Cicéron (IV, 5), ne tendissent à rien moins qu'à la domination : « Non est, non est vobis, Quirites, cum eo hoste certamen, quocum aliqua pacis conditio esse possit. Neque enim ille servitutem vestram, ut antea, sed jam iratus sanguinem concupiscit... »

7. C, D, E, G, H : ὁμῶν. — 8. K : ἐαυτῶ.

9. D, E, H : ὁμᾶς. — 10. E : ὁμῶν.

τὰς ἐλπίδας ἐφ' αἷς ἅπαντα ταῦτα ποιεῖ, τοῖς τε ῥήμασι τοῖς ¹ τούτων, καὶ ταῖς ψευδολογίαις αἷς ἀναβάλλουσιν ² ἡμᾶς, σκήψεις καὶ προφάσεις λέγοντες, ἐβελήσειε πεισθεὶς ἀπολέσθαι; Ἐγὼ μὲν γὰρ τοσοῦτου δέω, ταῦτα ποιούντα αὐτὸν, ἔνομόν τι καὶ [παντὶ ³] καλὸν ⁴ πρᾶγμα φάναι πράττειν, ὥστε καὶ ὅτι τὴν τῆς Μακεδονίας ἀρχὴν τὴν ἐκ τοῦ κλήρου προσταχθεῖσαν αὐτῷ κατέλιπε, καὶ ὅτι τὴν τῆς Γαλατίας ἀρχὴν τὴν μηδὲν αὐτῷ προσήκουσαν ἀνθείλετο, καὶ ὅτι στρατεύματα, ἃ ὁ Καῖσαρ ἐπὶ τοὺς Πάρθους προὔπεμψε ⁵, συλλαβὼν, περὶ αὐτὸν ⁶, μηδενὸς ἐν τῇ Ἰταλίᾳ δεινοῦ ὄντος, ἔχει, καὶ ὅτι τὴν πόλιν ἐν τῷ τῆς ὑπατείας χρόνῳ ἐκλιπὼν, ἐκπεριέρχεται ⁷ τὴν χώραν πορθῶν καὶ λυμαινόμενος, πάλαι φημὶ πολέμιον αὐτὸν ἀπάντων ἡμῶν εἶναι.

21. « Εἰ δὲ μὴ παραχοῆμα τότε ἠσθάνεσθε, μηδὲ ἐφ' ἐκάστῳ αὐτῶν ἠγανακτεῖτε, ἐκεῖνον μὲν δὴ καὶ διὰ ταῦτα ἔτι μᾶλλον μισεῖν ἄξιόν ἐστιν, ὅτι τοιούτους ὄντας ὑμᾶς ἀδικῶν οὐ παύεται, καὶ δυνηθεὶς ἂν ἴσως συγγνώμης, ἐφ' οἷς τὸ πρῶτον ἠμαρτε, τυχεῖν, ἐς τοσοῦτο τῇ συνεχείᾳ τῆς πονηρίας προελήλυθεν, ὥστε καὶ ὑπὲρ ἐκείνων χρῆναι δίκην ὑποσχεῖν. Ἰμῶν δὲ ἐς ὑπερβολὴν ἐπιμελητέον ἐστὶ τῶν πραγμάτων, ὁρῶσι καὶ λογιζόμενοις τοῦθ', ὅτι τὸν τοσαυ-

R. p. 434. τάκις ὑμῶν ἐν τοσοῦτοις πράγμασι καταπεφρονηκότα ἀδύ-

1. C, D, F, G, H et Bekk.; vulg. om. — 2. C, E, G, K: ὑμᾶς ἀναβάλλουσι. — 3. Ce mot embarrasse le sens; à l'exemple de Bekk., je le mets entre crochets. Xyl., qui le défend, préférerait παντὴ ou πάνυ.

« suivre une semblable conduite ; qui donc, pour avoir
 « cédé aux paroles de ces gens et aux discours menson-
 « gers par lesquels ils nous arrêtent en alléguant de
 « vains prétextes, voudrait s'exposer à périr ? Pour
 « moi, je suis tellement éloigné de regarder sa conduite
 « comme légale et honnête que, au contraire, pour avoir
 « abandonné le gouvernement de la Macédoine qui lui
 « avait été assigné par le sort, et avoir pris en échange
 « celui de la Gaule sur lequel il n'avait aucun droit ; pour
 « retenir autour de lui, alors qu'on n'appréhende au-
 « cun danger en Italie, les troupes que César avait en-
 « voyées en avant contre les Parthes ; pour avoir quitté
 « la ville à l'époque de son consulat, promené au dehors
 « le ravage et la dévastation, je proclame qu'il est de-
 « puis longtemps notre ennemi à tous.

21. « Si alors vous ne vous en êtes pas sur-le-champ
 « aperçus, si vous n'avez pas fait, à chacun de ses actes,
 « éclater votre indignation, cet homme n'en est que
 « plus haïssable encore, car il ne cesse pas d'abuser de
 « votre indulgence, et quand peut-être il aurait pu ob-
 « tenir le pardon de ses premières fautes, il en est
 « arrivé, à force de persévérance dans la méchanceté,
 « au point qu'il faut absolument le punir. Vous, de
 « votre côté, vous ne pouvez assez veiller à vos af-
 « faires, en voyant et en songeant que l'homme qui
 « tant de fois, dans des circonstances si importantes,
 « vous a tenus en mépris, votre douceur et votre bonté

4. B, G : κατόν — 5. C : προσημαψα. — 6. E, F, G : κατόν.

7. Reim. (cf. sa note et l'addition de Sturz) défend la grecité de ce verbe contre les doutes de Reiske ; Bekk. : παρατηρεται.

νατόν ἐστὶν ἐκούσιον ὑπό τε τῆς αὐτῆς ἐπιεικείας καὶ τῆς αὐτῆς φιλανθρωπίας ὑμῶν σωφρονισθῆναι· ἀλλ' ἀνάγκη καὶ ἄκοντα νῦν, εἰ καὶ μὴ πρότερον, τοῖς ὅπλοις κωλυθῆναι ¹.

22. « Μὴ γὰρ ὅτι καὶ ψηφίσασθαί τινα αὐτῷ τὰ μὲν ἀνέπεισεν ὑμᾶς ², τὰ δὲ ἐξεβιάσατο ³, ἡττόν τι παρὰ τοῦτο ἀδικεῖν αὐτόν, καὶ ἐλάττονος διὰ τοῦτο ἄξιον τιμωρίας εἶναι νομίσητε. Πᾶν γὰρ τούναντίον, καὶ ὑπὲρ αὐτοῦ τούτου μάλιστα δίκην ὀφείλει δοῦναι, ὅτι πολλὰ καὶ δεινὰ προελόμενος δράσαι, δι' ὑμῶν τέ τινα αὐτῶν ἐποιήσατο, καὶ ταῖς παρ' ὑμῶν ἀφορμαῖς, ἃς οὔτε εἰδότας οὔτε προορωμένους τι τοιοῦτον ἐξαπατήσας, ἠνάγκασεν αὐτῷ ⁴ ψηφίσασθαι, ἐφ' ὑμᾶς αὐτοὺς ἀπεχρήσατο. Ποῦ γὰρ ἂν ἐκόντες ὑμεῖς τὰς μὲν παρὰ τοῦ Καίσαρος ἢ καὶ τοῦ κλήρου δοθείσας ἐκάστοις ἡγεμονίας κατελύσατε, τούτῳ δὲ ἐπετρέψατε τὰ τε ἄλλα πολλὰ τοῖς φίλοις καὶ τοῖς ἐταίροις διαδοῦναι, καὶ ἐς μὲν τὴν Μακεδονίαν τὸν ἀδελφὸν τὸν Γαίον πέμψαι ⁵, τὴν δὲ δὴ Γαλατίαν ἑαυτῷ μετὰ τῶν στρατευμάτων, οἷς οὐδὲν ὑπὲρ ὑμῶν χρῆσασθαι εἶχε, προστάξαι; ἢ οὐ μέμνησθε, ὅπως ⁶ ταραττομένους ὑμᾶς ἐπὶ τῇ τοῦ Καίσαρος τελευτῇ λαβῶν, πάνθ' ὅσα ἠβουλήθη ⁷ διεπράξατο, τὰ μὲν ἐπικοινωνῶν ὑμῖν ὑπούλως καὶ ⁸ ἀκαίρως ⁹, τὰ δὲ αὐτὸς ἐφ' ἑαυτοῦ προσκακουργῶν, πάντα ¹⁰ δὲ βιαζόμενος ¹¹. Στρατιώ-

1. Bekk. : κολασθῆναι. — 2. C, D, E : ἡμᾶς.

3. Antoine (Philipp. V, 4) s'était servi de la violence pour faire passer plusieurs lois; il avait occupé avec des gens armés toutes les entrées du Forum. — 4. Bekk.; vulg. : αὐτῷ. — 5. Cf. Philipp. X, 5.

6. Robert et Henri Étienne, Xyl. et les éd. subséq., ainsi que A, C, G, I, K; omis dans D, E, F, H. — 7. G : ἠκολούθη. — 8. A, D, F, G, I om.

« ne sauraient le ramener volontairement à résipiscence, et qu'il faut bon gré malgré maintenant, puisque vous ne l'avez pas fait plus tôt, le réprimer par les armes.

22. « Parce qu'il a obtenu de vous quelques décrets en sa faveur, les uns par la persuasion, les autres par la violence, n'allez pas pour cela croire qu'il est moins coupable et qu'il mérite un moindre châtement. Tout au contraire, il doit surtout être puni de ce qu'ayant dessein de commettre bien des forfaits, il en a accompli quelques-uns par votre moyen, et que les avantages qu'il vous a, contre toute prévoyance, contrainsts par ses tromperies à lui fournir dans vos décrets, il en a abusé contre vous-mêmes. Comment, en effet, eussiez-vous consenti à retirer des gouvernements distribués par César ou par le sénat, pour permettre à cet homme de répartir maintes faveurs à ses amis et à ses compagnons, d'envoyer son frère Caius en Macédoine, de prendre pour lui-même la Gaule avec les armées, quand il n'a pas à s'en servir pour vous? Ne vous souvient-il pas aussi comment, à la faveur du trouble que vous causa la mort de César, il fit tout ce qu'il voulut, vous associant à certains actes avec astuce et à contre-temps, en y ajoutant des attentats commis de sa propre autorité, avec mauvaise foi, remplissant tout de ses violences? car il a employé

9. Les mots *ἄλλοις ταῦτα ὑπέσταντο*, qui se lisent à la fin de ce chapitre, donnent quelque fondement à une conjecture qui remplacerait ici *ἀναίτιος*, « à contre-temps », par *ἀξιοπῶς*, « dans des conditions formelles de nullité ».

10. C : *πάντα*.

11. Philipp. V, 6 : « Quae leges etiam si sine vi, salvis auspiciis essent rogatae, censerem tamen abrogandas. »

ταις γοῦν, καὶ τούτοις βαρβάροις¹, καθ' ὑμῶν ἐχρήσατο. Καὶ τοῦτο² θαυμάσειεν ἂν τις, εἰ κατ' ἐκείνους τοὺς χρόνους ἐψηφίσθη τι οἶον οὐκ ἐχρῆν, ὅποτε μὴδὲ νῦν παρρησίαν ἄλλως εἰπεῖν τι καὶ πράξαι τῶν δεόντων, εἰ μὴ μετὰ φρουρᾶς, ἐσχῆκαμεν; ἦν εἰ τότε περιβεβλημένοι ἦμεν, οὔτ' ἂν ἐκεῖνος ὧν φήσει³ τις αὐτὸν τυχεῖν ἔτυχεν, οὔτ' ἂν μετὰ ταῦτα⁴, αὐξήθεις ἐξ αὐτῶν, ἔπραξεν ὅσα δῆτα καὶ ἔπραξε⁵. Μὴ οὖν ὅσα κελευόμενοι καὶ καταναγκαζόμενοι καὶ θρηνοῦντες δεδωκέναι αὐτῷ ἐδόξαμεν, ταῦτά τις ὡς καὶ νομίμως καὶ δικαίως γεγονότα προβαλλέσθω⁶. οὐδὲ γὰρ ἐν τοῖς ἰδίοις, ὅσα ἂν τις ἕτερος ὑφ' ἐτέρου βιασθεῖς πράξῃ, κύρια ταῦτα τηρεῖται.

h.p.435. 23. « Καίτοι ταῦτα μὲν, ὅσα γε⁷ ψηφισασθαι⁸ δοκεῖτε, καὶ βραχέα, καὶ οὐ πᾶνυ ἕξω τοῦ καθεστηκότος ὄντα⁹ εὐρήσετε. Τί γὰρ δεινὸν, εἰ ἕτερος ἀνθ' ἐτέρου Μακεδονίας ἢ Γαλατίας ἄρξειν ἐμελλεν; ἢ τί χαλεπὸν, εἰ¹⁰ τις στρατιώτας ὑπατεύων ἔλαβεν; Ἄλλ' ἐκεῖνα χαλεπὰ καὶ σχέτλια, τὸ τὴν χώραν ἡμῶν κακουργεῖσθαι, τὸ τὰς πόλεις τὰς συμμαχίδας πολιορκεῖσθαι, τὸ τοὺς στρατιώτας τοὺς ἡμετέρους ἐφ' ἡμᾶς ὀπλίζεσθαι, τὸ τὰ ἡμέτερα καθ' ἡμῶν ἀναλίσκεσθαι· ἃ μῆτε ἐψηφισασθε, μῆτε ἐμελλή-

1. Philipp. II, 8, Cic. se plaint de voir le sénat assiégé par des soldats étrangers : « Ab Ituræis circumsederi, » dit-il; et XIII, 8 : « Hoc archipirata (quid enim dicam tyranno?), hæc subsellia ab Ituræis occupabantur. » II, 42 : « Agmine quadrato cum gladiis sequuntur milites..... »; V, 7 : « Agmine quadrato in ædem Concordiæ venit. »

2. Leuncl. : Καὶ οὐ τοῦτο; Od. : Καὶ μὴδὲ τοῦτο; Xyl. traduit : *neque vero mirari*; le point d'interrogation mis par Reim. (suivi par Sturz et

« contre vous des soldats, et des soldats barbares ! Et l'on
 « s'étonnera qu'à cette époque il ait été décrété quelque
 « mesure qui n'eût pas dû l'être, lorsque aujourd'hui nous
 « n'aurions pas la liberté de parler et d'agir selon notre
 « devoir, si nous n'étions protégés par une garde ? Si
 « nous l'eussions eue alors autour de nous, il n'aurait
 « pas obtenu ce qu'on dira qu'il a obtenu, et, augmen-
 « tant par là sa puissance, fait ce qu'il a fait. Les choses
 « donc que, cédant à des ordres, à la contrainte, et ver-
 « sant des larmes, nous avons paru lui accorder, que
 « personne ne vienne nous les objecter comme des ac-
 « tes légitimes et justes : même entre particuliers, tout
 « ce qui est le résultat d'une contrainte est réputé non
 « obligatoire.

« 23. D'ailleurs ce que vous semblez avoir décrété
 « n'a pas d'importance et ne s'écarte pas beaucoup de
 « nos coutumes : vous pourrez vous en convaincre.
 « Quel mal y a-t-il en effet à ce que tel homme plutôt
 « que tel autre gouverne la Macédoine ou la Gaule ?
 « Qu'y a-t-il de fâcheux à ce qu'un consul ait reçu des
 « soldats ? Ce qu'il y a de fâcheux et de déplorable,
 « c'est que nos terres soient dévastées, les villes de nos
 « alliés assiégées, nos soldats armés contre nous, nos
 « revenus contre nous dépensés : voilà ce que vous
 « n'avez ni décrété, ni voulu décréter. Ainsi, parce
 « que vous lui avez donné certaines prérogatives, ne

Bekk.) après ἐσχέσαμεν, rend toute correction inutile. — 3. H : φέου ;
 Leuncl. : φήσεται. — 4. Bekk. : τα μετὰ ταῦτα. — 5. C, D, E, F, H, K et
 vulg. ; A, B, G et Bekk. : ὅσα ὄντα καὶ ἔπραξε ; à ὄντα Reiske préfé-
 rerait : ὄη ou ὄητοι.

6. Reiske et Bekk. : vulg. : παραδωθένω — 7. Com.

8. Leuncl. et Bekk. ; Sturz, d'après Reim. : ἐψησίοντα ; vulg. : ἐψησίονθη

9. Leuncl. et Bekk. : vulg. : ἔφατο. — 10. A, F, G, K. 2

σατε. Μὴ τοίνυν, ὅτι τινὰ¹ ἐδώκατε αὐτῷ, διὰ τοῦτο αὐτὸν ἔατε² καὶ τὰ μὴ δοθέντα πράττειν· μηδ' ὅτι τινὰ συνεχωρήσατε, παρὰ τοῦτο οἴεσθε δεῖν καὶ τὰ μὴ συγχωρηθέντα αὐτῷ ποιεῖν ἐξεῖναι. Πᾶν γὰρ³ τοῦναντίον, καὶ δι' αὐτὸ τοῦτο καὶ μισεῖν καὶ τιμωρεῖσθαι αὐτὸν ὀφείλετε, ὅτι καὶ τῇ τιμῇ καὶ τῇ φιλανθρωπίᾳ τῇ παρ' ὑμῶν οὐκ ἐν τούτοις μόνοις⁴, ἀλλὰ καὶ ἐν τοῖς ἄλλοις ἅπασι, καθ' ὑμῶν ἐτόλμησε χρῆσασθαι. Σκοπεῖτε δέ· ἐψήφισασθε τὴν τε εἰρήνην καὶ τὴν ὁμόνοιαν τὴν πρὸς ἀλλήλους, καὶ ἐμοὶ πεισθέντες. Ταύτην οὗτος πρυτανεῦσαι κελυθεῖς, οὕτω διῆχε⁵ πρόφασιν τὴν τοῦ Καίσαρος ταφὴν ποιησάμενος, ὥστε πᾶσαν μὲν τὴν πόλιν ὀλίγου καταπρησθῆναι, παμπόλλους δὲ αὖθις φρονεσθῆναι. Ἐβεβαιώσατε πάντα τὰ⁶ δοθέντα τισὶ καὶ νομοθετηθέντα⁷ πρὸς τοῦ Καίσαρος, οὐχ ὡς καλῶς πάντα ἔχοντα⁸ (πολλοῦ γε καὶ δεῖ), ἀλλ' ὅτι μηδὲν αὐτῶν μετακινήθῃναι συνέφερεν, ὅπως ἀνυπόπτως ἄνωγες ὑποῦλου τινὸς ἀλλήλοις⁹ συνῶμεν. Τούτων ἐξεταστής οὗτος γενόμενος, πολλὰ μὲν τῶν πραχθέντων ὑπ' αὐτοῦ καταλέλυκε, πολλὰ δὲ ἕτερα ἀντιγέγραφε¹⁰. Καὶ γὰρ χώρας καὶ πολιτείας καὶ ἀτελείας καὶ ἄλλας τινὰς τιμὰς τοὺς τε ἔχοντας ἀφῆρηται, καὶ ἰδιώτας καὶ βασιλέας¹¹ καὶ πόλεις, καὶ τοῖς μὴ λαβοῦσι δέδωκε, παραποησάμενος¹²

1. Odd., approuvé par Reim., et Bekk.; vulg. om. — 2. D, F, G: ἄτε.

3. G om.: συγχωρηθέντα ... πᾶν γάρ. — 4. B, F: μόνον.

5. Bekk.; vulg.: διῆχε. — 6. G om. — 7. G om.: καὶ νομοθετηθέντα.

8. C, D, G: πάντ' ἔχοντα. Philipp. II, 39: « Acta enim Cæsaris pacis causa confirmata sunt a senatu; quæ quidem Cæsar egisset, non ea quæ

« permettez pas pour cela qu'il fasse ce que vous ne lui
 « avez pas permis ; parce que vous lui avez fait certaines
 « concessions, ne croyez pas qu'il faille l'autoriser à exé-
 « cuter ce que vous ne lui avez pas accordé. Au con-
 « traire, c'est pour cette raison même que vous lui devez
 « votre haine et votre sévérité, puisque les honneurs et la
 « clémence dont il vous est redevable, il a, non-seule-
 « ment dans ces conjonctures, mais encore dans toutes
 « les autres, osé s'en servir contre vous. Examinez en
 « effet : vous avez, cédant à mes conseils, décrété la
 « paix et l'union de tous les citoyens. Nommé par vous
 « pour présider à l'exécution de ce décret, il s'est conduit
 « de telle sorte que, prenant prétexte des funérailles de
 « César, il a failli livrer aux flammes la ville tout entière
 « et provoqué de nouveau une foule de meurtres. Vous
 « avez confirmé toutes les donations faites par César et
 « toutes les lois portées par lui, non pas que tout y fût
 « bon à vos yeux (il s'en faut certes de beaucoup), mais
 « parce qu'il était utile de n'y rien changer, afin de
 « bannir de nos rapports mutuels tout soupçon et toute
 « arrière-pensée. Cet homme, chargé de veiller à l'exé-
 « cution de vos ordres, a supprimé beaucoup d'actes
 « de César, et il y a substitué une foule de dispositions
 « contraires. Territoires, droit de cité, immunités et
 « autres privilèges, il les a ravis à ceux qui en jouis-
 « saient, simples particuliers, rois et villes, et cela, pour
 « les donner à d'autres qui n'en avaient pas été gratifiés,

Cæsarem egisse dixisset Antonius. » I, 7 : « Acta Cæsaris servanda cen-
 seo : non quo probem : quis enim id quidem potest? sed quia rationem
 habendam maxime arbitror pacis et otii. »

9. G : ἀλλήλοισι. — 10. Bekk.; vulg. : ἀποστέλλεται; Reim. propose :
 ἀντιγράφα — 11. E : βροδία. — 12. F, G : παραστήσειν.

τὰ τοῦ Καίσαρος ὑπομνήματα · καὶ τοὺς μὲν μηδὲν ἐβέλησαντας αὐτῷ προτέσθαι, καὶ τὰ δροθέντα αὐτοῖς ἀφελόμενος · τοῖς δ' ὧν αἰτήσας ¹ ἔλαβε ², καὶ ἐκεῖνα καὶ τᾶλλα ³ πάντα πωλήσας. Καίπερ ὑμεῖς αὐτὰ ταῦτα προορώμενοι, ἐψηφίσασθε μηδεμίαν στήλην μετὰ τὸν τοῦ Καίσαρος θάνατον, ὡς καὶ παρ' ἐκείνου τῷ ⁴ δεδομένον τι ἔχουσαν, R. p.436. στήλαι ⁵. Καὶ μέντοι καὶ μετὰ ταῦτα ὡς ⁶ πολὺ τοῦτ' ἐγίγνετο · καὶ ἔλεγεν ἀναγκαῖον εἶναι τινὰ τῶν ἐν τοῖς γράμμασι τοῖς ⁷ τοῦ Καίσαρος εὐρεθέντων ἐκλεχθῆναί τε καὶπραχθῆναι. Ἰμεῖς μὲν οὖν ⁸ μετὰ τῶν πρώτων ἀνδρῶν προσετάξατε αὐτῷ ταῦτα διαλέξει· ἐκεῖνος δὲ, οὐδὲν αὐτῶν φροντίσας, πάνθ' ὅσα ἐβούλετο, μόνος, καὶ περὶ τοὺς νόμους, καὶ περὶ τοὺς φυγάδας καὶ περὶ τᾶλλα, ἃ μικρῷ πρόσθεν εἶπον, ἐξειργάσατο ⁹. Οὕτω που πάντα τὰ δοκούντα ¹⁰ ὑμῖν ποιεῖν βούλεται.

24. « Ἄρ' οὖν ἐν τούτοις μόνον τοιοῦτος γέγονε, τὰ δ' ἄλλα ὀρθῶς διώκηκε ¹¹. Ποῦ; Πόθεν ¹²; Οὐ τὰ χρήματα τὰ κοινὰ τὰ ¹³ καταλειφθέντα ὑπὸ τοῦ Καίσαρος ἐπιζητήσαι καὶ ἀποδείξαι κελευσθεῖς, ἤρπαξε, καὶ τὰ μὲν τοῖς δανεισταῖς ἀποδεδῶκε, τὰ δὲ ἐς τρυφὴν κατανάλωκεν ¹⁴ ὥστε

1. A, F, G, K: ἠτιάσασσι καὶ ἐκεῖνα. — 2. F, G, K om. — 3. A, B, C: τὰ ἄλλα.

4. Bekk.; G: τῷ; B: τῷ; vulg.: τῷ; Reiske et Sturz om.; Reim.: τινί.

5. Antoine lui-même était l'auteur de ce décret. Philipp. II, 36: « Idem tamen... reliquis diebus in Capitolio præclara senatus consulta fecisti. ne qua post idus martias immunitatis tabula, neve cujusquam beneficii figeretur. » Mais, nonobstant ce décret (*ibid*): « Inspectantibus vobis, toto Capitolio tabulæ figebantur. » III, 12: « ... Falsas leges C. Cæsaris nomine, et falsa decreta in res incidenda et in Capitolio figenda curaverit, earumque rerum omnium domesticum mercatum instituerit? » XII, 5:

« s'autorisant faussement des papiers de César, enle-
 « vant à ceux qui ne voulaient rien lui abandonner tout
 « ce qui leur avait été donné, vendant à ceux dont il
 « avait reçu ce qu'il leur avait demandé ces mêmes
 « faveurs et toutes les autres. Pourtant vous aviez, dans
 « cette prévision, décrété après la mort de César qu'il
 « ne serait dressé aucune plaque mentionnant un don
 « fait par le dictateur. Eh bien! malgré cette dé-
 « fense, la chose a eu lieu maintes fois; il était néces-
 « saire, répétait Antoine, de faire un choix parmi les
 « dispositions trouvées dans les papiers de César et de
 « les exécuter. Vous lui aviez prescrit d'en conférer
 « avec les premiers de nos citoyens; mais lui, sans se
 « préoccuper d'eux en aucune façon, tout ce qui lui a
 « plu, par rapport, soit aux lois, soit aux exilés, soit aux
 « autres choses dont je parlais tout à l'heure, il l'a
 « exécuté par lui seul. Voilà comment il entend se con-
 « former à vos décisions.

24. « Mais s'est-il borné à ces abus, et quant au
 « reste son administration a-t-elle été convenable? Où?
 « Comment? Chargé de rechercher les sommes lais-
 « sées par César qui appartenaient à l'État et de les
 « porter au trésor, ne les a-t-il pas enlevées, ne les
 « a-t-il pas ou données à ses créanciers, ou dépensées

« Num ligentur rursus eae tabulae quas vos decretis vestris refixistis? »

6. Bekk.; G: οὕτω; vulg.: οὕτω. — 7. Leuncl., approuvé par Reim., Sturz et Bekk.; vulg.: τῶν. — 8. B om. — 9. F, Sturz et Bekk.; Reim. y trouve de la probabilité; B: ἐξαιρήσατο; G, K: ἐξαιρέσαστο; A, C, D, H, I: ἐξαιρήσατο; E et vulg.: ἐξηρήσατο. — 10. H: οὕτω πάντα ἢ δοκοῦντα.

11. F: διόκησεν. — 12. G: τοῦποθεν, au lieu de Ἡοῦ; Ἡόθεν;

13. G et Bekk.; vulg. om.

14. Philipp. II, 14: « Qui maximo te aere alieno ad aera Opus libera-
 visti: qui per easdem tabulas innumerabilem pecuniam dissipavisti: ad

μηκέτ' αὐτῷ μηδὲ τούτων τι περιεῖναι ; Οὐ τὸ ὄνομα τὸ τοῦ δικτάτορος μισησάντων ὑμῶν, διὰ τὴν ἐκείνου δυναστείαν, καὶ παντελῶς ἐκ τῆς πολιτείας ἐκβαλόντων, τούτο μὲν, ὡσπερ τι αὐτὸ ἐφ' ἑαυτοῦ ἀδικῆσαι δυνάμενον, οὐκ ἐπιτίθεται, τὰ δὲ ἔργα αὐτοῦ καὶ τὴν πλεονεξίαν ἐν τῷ τῆς ὑπατείας προσρήματι ἐπιδέδεικται ; Οὐχ ὑμεῖς μὲν πρύτανιν αὐτὸν τῆς ὁμονοίας¹ ἀπεδείξατε, οὗτος δὲ πόλεμον αὐτὸς ἐφ' ἑαυτοῦ τηλικούτον, οὔτε προσήκοντα, οὔτε ἐγνωσμένον, ἀνήρηται πρὸς Καίσαρα καὶ Δέκιμον, οὐς ὑμεῖς ἐπαινεῖτε ; Μυρία δ' ἂν εἴη λέγειν, εἴ τις ἐπέξιέναι καθ' ἕκαστον ἐβελήσειεν, ὧν ὑμεῖς μὲν ἐπετρέψατε αὐτῷ ὡς ὑπάτῳ διοικῆσαι, ἐκεῖνος δ' οὐδ' ὅτιοῦν² ἐς δέον³ ἔπραξεν· ἀλλὰ⁴ καὶ πάντα τὰναντία καθ' ὑμῶν, τῇ παρ' ὑμῶν ἐξουσίᾳ δοθείσῃ χρώμενος, πεποίηκεν. Ἄρ' οὖν ἐς ὑμᾶς αὐτοὺς ἀναδέξεσθε⁵ καὶ ταῦτα τὰ⁶ κακῶς ὑπ' αὐτοῦ πεπραγμένα, καὶ αὐτοὶ πάντων σφῶν αἴτιοι γεγονέναι φήσετε, ὅτι τὴν διοίκησιν αὐτῶν καὶ τὸν ἐξετασμὸν αὐτῷ προσετάξατε⁷ ; ἀλλὰ ἄτοπον. Οὐδὲ γὰρ, ἂν στρατηγὸς ἦ καὶ πρεσβευτῆς τις αἰρεθεὶς μηδὲν τῶν δεόντων δράσῃ, τούτου τὴν αἰτίαν ὑμεῖς οἱ πέμψαντες αὐτοὺς ἔξετε· καὶ

quem e domo Cæsaris tam multa delata sunt... » et 37 : « Ubi est septies millies sestertium, quod in tabulis, quæ sunt ad Opis, patebat? funestæ illius (Cæsaris) quidem pecuniæ, sed tamen, si iis, quorum erat, non redderetur, quæ nos a tributis posset vindicare Tu autem quadringenties H-S, quod idibus martiis debuisti, quonam modo ante calendas aprilis debere desisti? » 4 : « Illa vero dissipatio pecuniæ publicæ ferenda nullo modo est, per quam H-S septies millies falsis perscriptionibus, donationibusque avertit... » XII, 5 : « Sestertium septies millies avertisse An-

« en débauches, de sorte qu'il ne lui en reste plus rien?
 « Le nom de dictateur qui vous est devenu odieux à
 « cause du despotisme de César, et que vous avez com-
 « plètement banni de la république, ce nom, comme
 « s'il était capable de causer à lui seul quelque dom-
 « mage, il ne l'a pas pris; mais en a-t-il moins,
 « sous le titre de consul, exercé dans ses actes la puis-
 « sance absolue d'un dictateur? Ne l'avez-vous pas,
 « vous, proclamé le régulateur suprême de la concorde?
 « n'a-t-il pas, lui, de son propre chef, entrepris une
 « guerre terrible, injuste, et que vous n'avez pas décrée-
 « tée, contre Octave et Décimus qui ont reçu de vous des
 « éloges? Il y aurait mille faits à citer, si l'on voulait
 « rapporter en détail chacune des choses dont vous lui
 « avez confié l'administration comme consul et dans
 « lesquelles, loin d'agir conformément à son devoir, il a
 « fait tout le contraire, abusant contre vous de la puissance
 « que vous lui aviez donnée. Prendrez-vous donc sur
 « vous ces méfaits, et direz-vous que vous êtes cause de
 « tout puisque vous lui avez confié tout droit d'adminis-
 « tration et de contrôle? Mais ce serait une absurdité.
 « Qu'un général ou un ambassadeur ne fassent pas leur
 « devoir, ce ne sera pas vous, qui les avez envoyés, qui
 « en serez responsables. Il serait étrange, en effet, que

tonium pecuniæ publicæ judicavistis : num fraude poterit carere pecula-
 tus? »

1. C, D, H : ἐκ τῆς ὁμοιοίας. — 2. A, B, C, G, I : δι' οὐδ' ὀτιοῦν.

3. Sturz et Bekk. ; vulg. : εἰς (D : οὐδὲστιοῦν εἰ) θεῶν. — 4. A, B, G, K :
 ἔπραξε ἀλλὰ. — 5. A, C, D, H : ἀναδείξασθε; B : ἀνεδείξασθε; G : ἀναδεί-

ξασθαι (sic). — 6. A, I, Reiske, Sturz et Bekk. ; vulg. om.

7. H : προσεταξίσα.

γὰρ ἂν εἶη δεινὸν, εἰ πάντες οἱ προχειριζόμενοι τι πράττειν, τὰ μὲν κέρδη καὶ τὰς τιμὰς αὐτοὶ λαμβάνοιεν, τὰ δὲ ἐγκλήματα καὶ τὰς αἰτίας ἐφ' ἡμᾶς¹ ἀναφέροιεν.

25. « Οὐκ οὖν οὐδὲ τούτῳ προσέχειν προσήκει, λέγοντι· Ἕμεῖς γὰρ τὴν Γαλατίαν ἄρχειν ἐπετρέψατε², ἡμεῖς τὰ χρήματα τὰ κοινὰ διοικῆσαι ἐκελεύσατε, ἡμεῖς τὰ στρα-
 R.p.437. τεύματα τὰ³ ἐκ τῆς Μακεδονίας ἐδώκατε. Ἐψηφίσθη μὲν γὰρ ταῦτα οὕτως, εἴ γε δεῖ τοῦτο εἰπεῖν, ἀλλὰ μὴ⁴ καὶ ὑπὲρ τούτου δίκην παρ' αὐτοῦ λαβεῖν⁵, ὅτι ταῦθ' ἡμᾶς⁶ ἠνάγκασε γινῶναι· οὐ μέντοι καὶ τὸ τοὺς φυγάδας κατα-
 γειν⁷, οὐδὲ τὸ τοὺς νόμους παρεγγράφειν, οὐδὲ τὸ τὰς πολιτείας καὶ τὰς ἀτελείας πωλεῖν⁸, οὐδὲ τὸ τὰ κοινὰ κλέπτειν, οὐδὲ τὸ⁹ τὰ τῶν συμμάχων ἀρπάζειν, οὐδὲ τὸ τὰς πόλεις κακουργεῖν, οὐδὲ τὸ τῆς πατρίδος τυραννεῖν ἐπιχειρεῖν, ἐδώκατέ ποτε αὐτῷ. Οὐδὲ γὰρ οὐδ' ἄλλῳ τινὶ (καίτοι πολλὰ πολλοῖς ψηφισάμενοι) συνεχωρήσατε ὅσα ἐβούλοντο, ἀλλὰ καὶ δίκην αἰεὶ ποτε παρὰ τῶν τοιούτων, ὅσων¹⁰ γε καὶ ἐδυνήθητε, ἐλάβετε· ὥσπερ που καὶ παρ' αὐτοῦ τούτου λήψασθε, ἅν γε ἐμοὶ νῦν πεισθῆτε. Καὶ γὰρ οὐδὲ ἐπὶ τούτων μόνον¹¹ τοιοῦτος γέγονεν, ὅποιον αὐτὸν ἴστε¹² καὶ ἐωράκατε, ἀλλὰ καὶ ἐπὶ πάντων ἀπλῶς ὅσα πώποτε πρὸς τὰ κοινὰ προσελθῶν πέπραχε.

1. A, B, G, K : ἡμᾶς. — 2. D : ἐπιτρέψατε.

3. Reiske, Sturz et Bekk. ; vulg. om.

4. E, H : μὴν. — 5. C, F, G et Bekk. ; vulg. λαβεῖν δεῖ.

6. A, G : ἡμᾶς. — 7. A : καταγαγεῖν ; F : καταγωγεῖν.

8. Philipp. II, 36 : « Neque solum singulis venibant immunitates, sed

« tous ceux que vous choisissez pour exécuter un des-
 « sein en recueillissent les profits et les honneurs, et re-
 « portassent sur vous les griefs et les accusations qui
 « peuvent en résulter.

25. « Il ne faut donc pas lui accorder votre attention,
 « quand il dit : C'est vous qui m'avez confié le gouver-
 « nement de la Gaule ; c'est vous qui m'avez ordonné
 « de prendre l'administration des finances ; c'est vous
 « qui m'avez donné les troupes revenues de la Macé-
 « doine. Oui, les décrets ont été rendus, s'il faut le
 « dire et s'il ne faut pas plutôt punir Antoine pour vous
 « avoir forcés de prendre ces décisions : mais le rappel
 « des exilés, la substitution de lois à d'autres lois, la
 « vente du droit de cité et des immunités, la dilapida-
 « tion des deniers publics, le pillage de ceux des alliés,
 « la dévastation des villes, la tentative de donner un tyran
 « à sa patrie, voilà ce que jamais vous ne lui avez per-
 « mis. Aucun autre non plus, bien que vous ayez rendu
 « plusieurs décrets en faveur de particuliers, n'a reçu
 « de vous l'autorisation de faire tout ce qu'il vou-
 « lait ; mais toujours vous avez puni ceux qui se com-
 « portaient de la sorte, toutes les fois que vous l'avez
 « pu, de même que vous punirez aussi cet homme, si
 « vous m'en croyez. Car ce n'est pas dans ces circons-
 « tances seulement qu'il s'est montré tel que vous le
 « connaissez, tel que vous l'avez vu, c'est, sans en
 « excepter aucune, dans toutes ses actions, à partir du
 « jour où il est arrivé aux affaires.

etiam populis universis. Civitas non jam singillatim, sed provinciis totis dabatur. . . » et 38 : « *Nuper fixa tabula est, qua civitates locupletissimæ Cretensium vectigalibus liberantur, statuiturque, ne post M. Brutum proconsulem sit Creta provincia. »*

9. C om. — 10. C. E. H : ὁμοῦ — 11. B : μετὰ — 12. C : ἵσθη.

26. « Τὸν γὰρ δὴ ἴδιον αὐτοῦ βίον, τὰς τε ἰδίας ἀσελγείας καὶ πλεονεξίας, ἐκὼν παραλείψω, οὐχ ὅτι οὐχὶ πολλὰ καὶ δεινὰ καὶ ἐν ἐκείνοις εὖροι τις ἂν¹ αὐτὸν πεποικηκότα, ἀλλ' ὅτι αἰδοῦμαι, νῆ τὸν Ἡρακλέα, ἀκριβῶς καθ' ἕκαστον, ἄλλως τε πρὸς οὐδὲν ἤττον εἰδότας ὑμᾶς, λέγειν· ὅπως μὲν τὴν ὥραν τὴν ἐν παισὶν² ὑμῖν διέθετο, ὅπως δὲ τὴν ἀκμὴν τὴν ἐφ' ἧθης³ ἀπεκλήρυξε· τὰς ἐταιρήσεις αὐτοῦ τὰς λαθραίας, τὰς πορνείας τὰς ἐμφανεῖς⁴. ὅσα ἔπαθεν ἕως⁵ ἐνεδέχεται, ὅσα ἔδρασεν ἐφ' οὐπὲρ ἠδυνήθη⁶. τοὺς κώμους, τὰς μέθας, τᾶλλα πάντα τὰ τούτοις ἐπόμενα. Ἀδύνατον γὰρ ἐστὶν ἄνθρωπον ἐν τε ἀσελγείᾳ καὶ ἐν ἀναισχυντίᾳ τοσαύτη τραφέντα, μὴ οὐ πάντα τὸν ἑαυτοῦ βίον μιᾶναι. Ὄθεν περ καὶ ἐπὶ τὰ κοινὰ ἀπὸ τῶν ἰδίων καὶ τὴν κιναιδίαν καὶ τὴν πλεονεξίαν προήγαγε. Ταῦτα μὲν οὖν ἐάσω, καὶ νῆ Δία καὶ τὴν ἐς Αἴγυπτον αὐτοῦ πρὸς Γαουτίνιον⁷ ἀποδημίαν, τὴν τε ἐς Γαλατίαν πρὸς Καίσαρα ἀπόδρασιν⁸, ἵνα μὴ μέ τις⁹ φῆ πάντα ἀκριβολογεῖσθαι· αἰσχυνθεὶς ὑπὲρ ὑμῶν, ὅτι τοιοῦτον αὐτὸν ὄντα εἰδότες, καὶ δήμαρχον, καὶ ἵππαρχον, καὶ μετὰ τοῦτο καὶ ὑπατον ἀπεδείξατε· ἃ δὲ ἐπ' αὐτοῖς τούτοις¹⁰ ἐπαρώνησε¹¹ καὶ ἐκακούργησε, μόνον νῦν ἐρῶ.

1. Désiré par Sturz et adopté par Bekk.; vulg. om. — 2. B: ἐν ποσίν; G: ἔμποσιν; K: ἔμπωσιν.

3. A, H, I, K et Bekk.; D, G: ἐφ' ἧθης; vulg.: ἐφ' ἧθης.

4. F: ἐμφανεῖς. — 5. A, C, F, G, I et Bekk.; vulg.: ἔπαθεν ὡς; C: ἔπαθε ὡς. — 6. A, B et Bekk.; vulg.: ὡς ἠδυνήθη. Reiske défend la vulgate en expliquant ὡς par *quum*. — 7. Bekk.: Γαθίνιον. Sur le fait historique, cf. XXXIX, 56 et suiv., et Plut. Ant., 3. Philipp. II, 19: « Inde iter Alexandriam contra senatus auctoritatem, contra rempublicam et

26. « Quant à sa vie privée, aux dérèglements dont
 « il l'a souillée, et à sa cupidité, je les passerai vo-
 « lontiers sous silence, non pas qu'on ne puisse, là
 « aussi, trouver, et en grand nombre, des actes scan-
 « daleux, mais, par Hercule, je rougis d'entrer dans
 « un détail exact, devant vous surtout qui n'en êtes pas
 « moins bien instruits que moi : la vie qu'il a menée dès
 « son enfance, l'infâme trafic de son adolescence, ses
 « débauches secrètes, sa prostitution publique, les tur-
 « pitudes auxquelles il s'est prêté tout le temps qu'il en
 « a été capable, qu'il a commises aussitôt qu'il l'a pu ;
 « ses orgies, son ivrognerie et tous les excès qui en sont
 « la suite. Il est impossible qu'un homme élevé dans un
 « tel dérèglement et dans une telle impudeur n'en souille
 « pas sa vie tout entière. Aussi a-t-il porté dans la vie
 « publique l'infamie et la cupidité de sa vie privée. Je
 « les laisserai donc de côté. par Jupiter, ainsi que son
 « voyage en Égypte auprès de Gabinus et sa fuite dans la
 « Gaule auprès de César, de peur qu'on ne me reproche
 « de tout examiner avec trop de rigueur ; j'en rougirais
 « pour vous qui, le sachant tel, l'avez néanmoins nommé
 « tribun du peuple, maître de la cavalerie et même, plus
 « tard, consul. Je me bornerai pour le moment à dire
 « les excès où il s'est laissé entraîner, les actes pervers
 « qu'il a commis pendant ces magistratures.

religiones : sed habebat ducem Gabinium, quicum quidvis rectissime fa-
 cere posset. » — 8. Philipp. II. 19 : « Qui tum inde relictus, aut qualis ?
 prius in ultimam Galliam ex Ægypto, quam domum... » et 20 : « Venisti
 e Gallia ad quæsturam petendam... Quæstor es factus. Deinde continuo,
 sine senatus consulto, sine sorte, sine lege ad Casarem concurristi. »

9. C: τε τιγ. — 10. C: imi τοδοου αδαδα. — 11. Bekk. ; Sturz (cf. sa note),
 bien qu'avec B, C, D, F; G, H, il ait écrit παρρησι, préférerait cependant
 cette leçon ; vulg. : παρρησι

R. p. 438. 27. « Οὗτος τοίνυν δημαρχήσας¹, πρῶτον μὲν ἀπάντων ἐκώλυσε νῦν τὰ τότε περιστάντα πράγματα εὖ θέσθαι, βοῶν καὶ κεκραγῶς, καὶ μόνος ἐξ ἀπάντων ἐναντιούμενος τῇ κοινῇ τῆς πόλεως εἰρήνη. Ἐπειτα δὲ, ἐπειδὴ ἀγανακτήσαντες ἐψηφίσασθε δι' αὐτὸν ἅπερ ἐψηφίσασθε, τοῦτο μὲν, ἐκ τῆς πόλεως ἐξέδρα, τὴν ἀρχὴν ἐγκαταλιπὼν, ὧ μὴδεμίαν ἐκ τῶν νόμων νύκτα² ἀποδημῆσαι ἐξῆν· τοῦτο δὲ, ἐς τὰ τοῦ Καίσαρος ὄπλα αὐτομολήσας, ἐκεῖνόν τε ἐπὶ τὴν πατρίδα ἐπήγαγε, καὶ ὑμᾶς³ ἐκ τῆς Ῥώμης καὶ ἐκ τῆς ἄλλης Ἰταλίας ὅλης ἐξῆλασε· καὶ ἐνὶ λόγῳ⁴ πάντων τῶν κακῶν τῶν ἐμφυλίων, τῶν⁵ μετὰ ταῦθ' ὑμῖν⁶ συμβάντων, αἰτιώτατος ἐγένετο. Εἰ γὰρ μὴ τότε τοῖς βουλήμασιν ὑμῶν⁷ ἀντεπεπράχει, οὐκ ἂν ποτε ὁ Καῖσαρ οὔτε⁸ σκῆψιν οὐδεμίαν⁹ τῶν πολέμων εὐρήκει, οὔτε εἰ καὶ τὰ μάλιστα ἀπηναισχύντει, δύναμίν τε τινα ἀξιοχρεῶν παρὰ τὰ δόγματα ὑμῶν¹⁰ ἠθροίκει¹¹. ἀλλ' ἤτοι ἐκὼν ἐκ τῶν ὄπλων [ἀπῆλλακτο¹²], ἢ καὶ ἄκων ἐσεσωφρόνιστο. Νῦν δὲ οὗτός ἐστιν ὁ καὶ ἐκείνω τὰς προφάσεις ἐνδοῦς, καὶ τὸ τῆς βουλῆς ἀξίωμα καταλύσας, τό τε¹³ θράσος τῶν στρατιωτῶν ἐπαυξήσας· οὗτος ὁ τὸ σπέρμα τῶν κακῶν τῶν

1. Philipp. II, 20 : « Advolasti egens ad tribunatum, ut in eo magistratu, si posses, viri tui [Curionis (supra, c. 18)] similis esses... Quum, L. Lentulo, C. Marcello consulibus, kalendis januar. labantem et prope cadentem rempublicam fulcire cuperetis, ipsique Caesari, si sana mente esset, consulere velletis : tum iste venditum atque emancipatum tribunatum consilii vestris opposuit... »

2. A, B, F, G, H, K et Bekk. ; vulg. : νυκτὰ ἐκ τῶν νόμων.

3. A, B, E, G, I : ἡμᾶς. — 4. Bekk. ; vulg. et les mss. : ἐν ὀλίγῳ.

27. « Tribun du peuple, cet homme vous empêcha
 « plus que tous de résoudre convenablement les difficultés
 « du moment, criant, vociférant, et, seul entre tous,
 « s'opposant à l'union commune des citoyens. Puis, quand
 « sous le coup de votre indignation vous eûtes, à cause
 « de lui, rendu les décrets que vous avez rendus, il
 « s'échappa de la ville, abandonnant sa charge, lui à qui
 « les lois ne permettaient pas de s'absenter une seule
 « nuit; transfuge dans le camp de César, il amena ce
 « dernier contre la patrie; et vous, il vous chassa de
 « Rome et de l'Italie; en un mot, toutes les calamités
 « que vous avez ensuite éprouvées durant les guerres
 « civiles, il en a été la cause principale. Car, si alors il
 « n'eût pas agi contrairement à vos desseins, jamais
 « César n'aurait trouvé aucun prétexte à la guerre, ni,
 « malgré son impudence extrême, rassemblé, au mé-
 « pris de vos décrets, une armée suffisante; ou il eût
 « volontairement renoncé au parti des armes, ou il eût
 « été malgré lui ramené à résipiscence. Au contraire,
 « c'est Antoine qui a fourni à César des prétextes,
 « qui a anéanti la dignité du sénat, qui a augmenté
 « l'audace des soldats; c'est lui qui a jeté la semence

5. C : τῶν τε. — 6. A, C, K : ἡμῖν. — 7. B, K : ἡμῶν, G : ἡμῖν.

8. Bekk.; vulg. et les mss. : οὗτος. — 9. Bekk. : οὐδεμίαν γα.

10. C om. : οὔτε εἰ καὶ . . . ἤθροίκει.

11. A, G : ἡμῶν.

12. Vulg. et les mss. om. Je mets entre crochets ce mot ajouté ici par Bekk.; Sturz transpose ἰκῶν et ἰκῶν. Si l'on prend le parti de faire une transposition, je proposerais de transposer ἐκ τῶν ὀπλῶν après ἢ καὶ ἀκῶν.

13. D : τότῃ.

μετὰ ταῦτα ἐκφύντων ἐμβαλὼν¹, οὗτος ὁ κοινὸς ἀλιτήριος² οὐχ ἡμῶν μόνον, ἀλλὰ καὶ τῆς οἰκουμένης ὀλίγου πάσης γενόμενος, ὡς πού καὶ τὸ δαιμόνιον ἐναργῶς³ ἐσήμηνεν. Ὅτε γοῦν τοὺς θαυμαστοὺς ἐκείνους νόμους ἐσέφερε, βροντῶν πάντα καὶ ἀστραπῶν ἐπληρώθη. Ὡν οὐδὲν ὁ μιαιφόνος οὗτος, καίπερ οἰωνιστῆς⁴ εἶναι λέγων, φροντίσας, μεγάλων⁵ κακῶν καὶ πολλῶν, ὥσπερ εἶπον, οὐ τὴν πόλιν μόνον, ἀλλὰ καὶ τὴν οἰκουμένην ἐπλήρωσε.

28. « Μετὰ ταῦτα τοίνυν τί μὲν δεῖ λέγειν ὡς ἐπ' ἐνιαυτὸν ὄλον ἰππάρχησεν⁶, ὃ μῆπω πρότερον ἐγεγόνει; Τί δ' ὅτι καὶ τότε μεθ' ὑμῶν⁷ τε ἐπαρώνει⁸, καὶ ταῖς ἐκκλησίαις τὴν κραυπάλην ἐπ' αὐτοῦ⁹ τοῦ βήματος μεταξὺ δημηγορῶν ἐξήμει¹⁰; τί δ' ὅτι καὶ πόρνους καὶ πόρννας¹¹, καὶ γελωτοποιούς, οὐχ ὅτι ἄνδρας, ἀλλὰ καὶ γυναῖκας, μετὰ τῶν βᾶβδούχων δαφνηφορούντων ἐπαγόμενος¹², τὴν Ἰταλίαν περιήει; τί δ' ὅτι τὴν τοῦ¹³ Πομπηίου οὐ-

1. F : ἐκβαλῶν. Philipp. II, 22 : « Hujus luctuosissimi belli semen tu fuisti. »

2. F, G : ἀλητήριος; D : ἀλητίριος.

3. A, C, D, F, I et Bekk.; vulg. et B, E, K : ἐναργέστατα.

4. Philipp. II, 2 et 32. — 5. B, K om.

6. Le maître de la cavalerie était nommé par le dictateur aussitôt après son élection. Or, le dictateur ne devant pas exercer cette magistrature plus de six mois (on ne cite que Camille comme ayant été, à cause d'une extrême nécessité, prolongé au delà de ce terme), les fonctions du maître de la cavalerie devaient cesser en même temps. Mais, César ayant été nommé dictateur pour une année, ce pouvait être une excuse pour Antoine de conserver plus longtemps sa charge.

7. Vulg. et les mss.; Bekk. : καθ' ὑμῶν; conjecture attribuée à tort à Xyl. par Oddey.

« de tous les maux qui sont nés depuis; c'est lui qui
 « a été le fléau commun, non pas de nous seulement,
 « mais encore de presque tout l'univers, ainsi que les
 « dieux l'avaient clairement annoncé. Car, lorsqu'il
 « portait ses admirables lois, partout éclatèrent éclairs
 « et tonnerre; le scélérat, sans en tenir aucun compte,
 « quoiqu'il prétendît être augure, a, comme je l'ai dit,
 « rempli non-seulement la ville, mais aussi l'univers,
 « d'une foule de maux.

28. « Après cela, qu'est-il besoin de dire comment
 « il est resté maître de la cavalerie pendant une année
 « tout entière, ce qui n'avait pas encore eu lieu aupara-
 « vant? Dirai-je qu'il s'abandonnait devant vous aux
 « indécences de l'ivresse, que, dans les assemblées pu-
 « bliques, du haut de la tribune, au milieu de ses haran-
 « gues, il vomissait l'orgie? Dirai-je que des prostitués
 « et des prostituées, des bouffons, hommes et femmes,
 « étaient traînés par lui à sa suite avec des licteurs aux
 « faisceaux couronnés de lauriers, dans ses promenades
 « par toute l'Italie? Dirai-je que les biens de Pompée, il

8. B, C, D, F, H, K, Sturz et Bekk.; vulg. et A, E, G, I: ἐξαγοίαι.

9. H om. — 10. F: ἐξήμα. Philipp. II, 25: « In cœtu vero populi Ro-
 mani negotium publicum gerens magister equitum, cui ructare turpe
 esset, is vomens frustis esculentis vinum redolentibus gremium suum
 et totum tribunal implevit... » 30: « An tu Narbone mensas hospitum
 convoveres, Dolabella pro te in Hispania dimicaret? »

11. F: πρόβασι καὶ πρόβους.

12. Philipp. II, 25: « Vehabatur in essedo tribunus plebis: lictores
 laureati antecedeabant: in eis quos aperta lectica mimæ portabatur: quam
 ex oppidis municipales, homines honesti, obviam necessario prodeuntēs,
 non noto illo et inimico nomine, sed Volumniam consulabant. Seque-
 batur rheda cum lenombus, etc. » Les faisceaux couronnés de lauriers se
 portaient devant le général qui venait de remporter une victoire.

13. H om.

σίαν μόνος ἀνθρώπων ἀγοράσαι ἐτόλμησε¹, μήτε τὸ ἑαυ-
 R. p. 439. τοῦ ἀξίωμα, μήτε τὴν ἐκείνου μνήμην αἰδεσθεῖς, ἀλλ' ἐφ'
 οἷς² πάντες ἔτι καὶ τότε ἐθρηνοῦμεν, ταῦτα μεθ' ἡδονῆς
 ἀρπάσας; Καὶ γὰρ ἐπ' ἐκεῖνα καὶ ἐπ' ἄλλα πολλὰ ἐπεπή-
 δησεν³, ὡς μηδεμίαν αὐτῶν τιμὴν ἀποδώσω. Ἀλλὰ καὶ
 ταύτην μετὰ πάσης ὕβρεως καὶ βίας ἐσεπράχθη⁴. οὕτως
 αὐτοῦ καὶ ὁ Καῖσαρ κατέγων. Καὶ πάνθ' ὅσα περ ἐκτῆ-
 σατο, παμπληθῆ τε γενόμενα καὶ ἐκ παντὸς τρόπου ἀρ-
 γυρολογηθέντα, κατακεκύβευκε, καὶ καταπεπόρνευκε, καὶ
 καταβέβρωκε, καὶ καταπέπωκεν, ὥσπερ ἡ χάρυβδις⁵. Ταῦτα
 μὲν ἔασω.

29. « Τὰς δὲ δὴ ὕβρεις, ἃς τὸ κοινὸν ὕβρισε, καὶ τὰς
 σφαγὰς, ἃς⁶ κατὰ πᾶσαν ὁμοίως τὴν πόλιν εἰργάσατο, πῶς
 ἂν τις σιωπήσειεν; ἢ οὐ μέμνησθε, πῶς βαρὺς μὲν⁷ ὑμῶν
 καὶ αὐτῇ τῇ ὄψει, βαρύτερος⁸ δὲ τοῖς ἔργοις ἐγένετο; ὅς
 τις, ὦ γῆ καὶ θεοὶ, πρῶτον μὲν ἐτόλμησεν ἐνταῦθα, ἐντὸς
 τοῦ τείχους, ἐν τῇ ἀγορᾷ, ἐν τῷ βουλευτηρίῳ, καὶ ἐν τῷ
 Καπιτωλίῳ, τό τε ἕσθημα ἅμα τὸ περιπόρφυρον ἐνδύεσθαι,
 καὶ ξίφος παραζώννυσθαι, ράβδουχοις τε χρῆσθαι, καὶ
 ὑπὸ στρατιωτῶν δορυφορεῖσθαι⁹. ἔπειτα, δυνηθεῖς ἂν καὶ
 τοὺς τῶν ἄλλων θορύβους καταπαῦσαι, οὐ μόνον οὐκ

1. Philipp. II, 26 : « Exspectantibus omnibus, quisnam esset tam impius, tam demens, tam diis hominibusque hostis qui ad illud scelus sectionis auderet accedere, inventus est nemo præter Antonium, præsertim quum tot essent circum hastam illam, qui alia omnia auderent : unus inventus est, qui id auderet, quod omnium fugisset et reformidasset audacia. » — 2. H : ἀφ' οἷς. — 3. D : ἐπήδησεν.

4. Il n'y eut pas qu'Antoine. Tous les amis de César qui avaient achete

« est le seul qui ait osé les acheter, sans respect, ni pour
 « sa propre dignité, ni pour la mémoire de ce grand
 « homme, se saisissant ainsi avec joie de ce qui fait
 « maintenant encore couler nos larmes? Car il s'est
 « jeté sur ces biens et sur beaucoup d'autres avec l'espé-
 « rance de n'en jamais payer le prix. Mais ce prix fut
 « exigé de lui avec toute sorte d'affronts et de violences,
 « tellement César lui-même le jugea condamnable. Du
 « reste, tous les biens qu'il avait acquis, et ils étaient
 « considérables, toutes les sommes qu'il s'était procurées
 « par des exactions de toute espèce, il les a dépensés en
 « jeux, en prostitutions, il les a mangés, il les a bus comme
 « une Charybde. Je passe tout cela sous silence.

29. « Mais ses offenses envers la république, les
 « meurtres commis sans distinction dans tous les quar-
 « tiers de Rome, comment les taire? Ne vous souvenez-
 « vous pas comment, odieux déjà par son seul aspect, il
 « vous est devenu très-odieux par ses actes: lui qui, ô
 « terre, ô dieux! a osé ici, dans l'enceinte de nos murs,
 « sur le Forum, dans la curie et dans le Capitole, à la fois
 « revêtir la prétexte et ceindre un glaive, se servir de
 « licteurs et prendre une garde de soldats? et lors-
 « que ensuite il aurait pu apaiser les désordres suscités
 « par d'autres, loin de le faire, c'est lui qui a mis la
 « sédition parmi vous au lieu de la concorde, ici par

des biens ainsi mis en vente furent contraints de payer le prix entier de
 l'adjudication. Cf. XLII, 50.

5 Philipp. II, 27 : « Quæ Charybdis tam vorax? Charybdin dico? quem
 si fuit, fuit animal unum : Oceanus, medius fidius, vix videtur tot res,
 tam dissipatas, tam distantibus in locis positas, tam cito absorbere potuisse. »

6. Dom. — 7. B. G., K et Bekk.; vulg. et les autres mss : καὶ πρὶν
 θανάτῳ — 8. G : καὶ βραχύνειτο; — 9. Cf. XII, 27.

ἐποίησε τοῦτο, ἀλλὰ καὶ ὁμονοοῦντας ὑμᾶς ἐστασίασε, τῇ μὲν αὐτὸς, τῇ δὲ καὶ δι' ἐτέρων¹. Καὶ μέντοι καὶ αὐτοὺς ἐκείνους ἐν τῷ μέρει προσλαμβάνων, καὶ τότε² μὲν συναϊρόμενος...³ αἰτιώτατος μὲν ἐγένετο τοῦ⁴ παμπληθεῖς σφῶν σφαγῆναι, αἰτιώτατος δὲ τοῦ μὴ πάντα τὰ τοῦ Πόντου τῶν τε Πάρθων εὐθύς τότε ἐπὶ τῇ κατὰ τοῦ⁵ Φαρνάκου νίκη χειρωθῆναι. Πρὸς γάρ τοι τὰ πραττόμενα ὑπ' αὐτοῦ δεῦρο διὰ ταχέων ὁ Καῖσαρ ἐπειχθεῖς, οὐδὲν ἐκείνων, ὡς γε⁶ καὶ ἡδυνήθη, παντελῶς κατειργάσατο⁷.

3ο. « Καὶ οὐδὲ ταῦτα μέντοι αὐτὸν ἐσωφρόνισεν· ἀλλ' ὑπατεύσας, γυμνός, ὧ Πατέρες, γυμνός καὶ μεμυρισμένος ἕξ τε τὴν ἀγορὰν ἐσῆλθε, πρόφασιν τὰ Λυκαῖα ποιησάμενος⁸, κἀνταῦθα πρὸς τὸ βῆμα μετὰ τῶν ῥαβδούχων προσῆλθε, καὶ ἐκεῖ κάτωθεν ἐδημηγόρησεν· ὅπερ, ἀφ' οὗ γέγονεν ἡ πόλις, οὐδένα ἄλλον οὐχ ὅτι ὑπατον, ἀλλ' οὐδὲ στρατηγόν, οὐδὲ δήμαρχον, οὐδ' ἀγορανόμον οὐδεὶς οἶδε πεποιηκότα. Τὰ γὰρ Λυκαῖα ἦν, καὶ ἐπὶ τοῦ ἑταιρικοῦ τοῦ Ἰουλίου ἐτέτακτο⁹.

R. p. 440. ταῦτα γὰρ ὁ Σέξτος αὐτὸν ὁ Κλώδιος, τῶν δισχιλίων πλέθρων τῶν ἐν τῇ Λεοντίνων γῆ δοθέντων, ἐξεπαίδευσεν¹⁰.

1. Trébellius et Dolabella. Cf. XLII, 29 et suiv. — 2. Bekk.; vulg. τότε.

3. Bekk.; vulg. et les mss., pas de lacune. Reim. (*Addenda*): « Forte totè — totè. Alterum enim membrum deest, sive totè δὲ προδοῦς velis cum Reiskio, sive προίεμος, aut ἀντικαθαιρών, aut ταπεινώσας. Hæc Dio (XLV, 11 et XLVI, 34). » Bekk. propose: σπισι τοτὲ δ' ἐναντιούμενος; j'ai traduit d'après cette dernière conjecture. — 4. Bekk.; vulg. om.

5. F: ἐπὶ τῇ τοῦ κατὰ. — 6. Reiske, Sturz, malgré quelques doutes, et Bekk.; vulg.: ὥστε. — 7. Ce ne fut pas seulement le Pont et la Parthie, mais aussi l'Afrique. — 8. Cf. XLIV, 11. — 9. Cf. XLIV, 5.

10. Philipp. II, 4: « Jam in video magistro tuo, qui te tanta mercede, quan-

« lui-même, là par ses agents? Se mettant tour à tour
 « à la tête de ces factions, tantôt aidant l'une, tantôt se
 « faisant son adversaire, il a été la cause principale que
 « beaucoup de citoyens ont été égoûgés, la cause prin-
 « cipale que toutes les régions du Pont et des Parthes
 « n'ont pas, immédiatement après la victoire remportée
 « sur Pharnace, été soumises à notre empire : ce qu'il
 « faisait ici, forçant César de revenir en hâte, ne permit
 « pas à ce dernier d'achever, comme il le pouvait alors,
 « la soumission d'aucune d'elles.

30. « Tout cela pourtant ne l'a pas rendu sage :
 « pendant qu'il était consul, il est entré nu, oui, pères
 « conscrits, nu et parfumé, dans le Forum sous prétexte
 « des Lupercales, et là il s'est avancé vers la tribune,
 « du pied de laquelle il a harangué le peuple; ce que
 « depuis la fondation de notre ville, jamais homme,
 « ni consul, ni préteur, ni tribun du peuple, ni édile,
 « n'a fait, à la connaissance de personne. Sans doute on
 « célébrait les Lupercales, et il présidait le collége Julien :
 « car c'était ce que lui avait enseigné Clodius, pour prix
 « des deux mille plèthres donnés dans le pays des Léon-
 « tins. Mais tu étais consul, homme de bien (je m'adres-

tam jam proferam, nihil sapere docuit. » 17 : « Et vero adhibes joci causa magistrum, suffragio tuo, et compotorum tuorum, rhetorem, cui concessisti, ut in te, quae vellet, diceret. Salsum omnino hominem! Sed materia facilis in te et in tuos dicta dicere... At quanta merces data est rhetori! Audite, audite, Fatres Conscripti, et cognoscite reipublicae vulnera. Duo millia jugerum campi Leontini Sex. Clodio rhetori assignasti, et quidem immunita, ut populi Romani tanta mercede nihil sapere disceres. » 31 : « Quae potest esse turpitudinis tanta defensio? Cupio audire : ut videam, ubi rhetoris tanta merces, ubi campus Leontinus appareat. » 39 : « Quid jam querar de agro Leontino? ... Medico tria millia jugerum, quasi te sanum

Ἄλλὰ καὶ ὑπάτευες ¹, ὧ χρηστὲ (ἐρῶ γὰρ ὡς πρὸς παρόντα σε), καὶ οὔτε ² ἐπρεπέ σοι, οὔτε ἐξῆν τοιούτω ὄντι, ἐν ³ τῇ ἀγορᾷ πρὸς τῷ βήματι, πάντων ἡμῶν ⁴ παρόντων, τοιαῦτ' εἰπεῖν ⁵, ἢν' ἅμα ⁶ τε τὸ θαυμαστόν σου σῶμα καὶ εὐσαρκον καὶ βδελυρὸν θεωρῶμεν, καὶ τῆς μιαραῶς σου φωνῆς τῆς μεμυρισμένης ⁷ τὰ δεινὰ ἐκεῖνα λεγούσης ἀκούωμεν· τοῦτο γὰρ περὶ τοῦ στόματός σου μᾶλλον, ἢ τι ἕτερον εἰπεῖν βούλομαι ⁸. Τὰ μὲν γὰρ Λυκαῖα ἄλλως ⁹ ἂν τῆς προσηκούσης θρησκείας οὐκ ¹⁰ ἔτυχε, σὺ δὲ ¹¹ πᾶσαν ὁμοῦ τὴν πόλιν κατήσχυνας, ἵνα μηδὲν μηδέπω περὶ τῶν τότε λεχθέντων εἶπω. Τίς γὰρ οὐκ οἶδεν ὅτι ἡ ὑπατεία δημοσία τοῦ δήμου παντός ἐστι, καὶ δεῖ ¹² τὸ ἀξίωμα αὐτῆς πανταχοῦ σώζεσθαι, καὶ μηδαμοῦ μήτε γυμνοῦσθαι, μήθ' ὑβρίζεσθαι;

31. « Τάχα γ' ἂν οὗτος ἢ τὸν Ὁράτιον τὸν παλαιὸν ἐκεῖνον, ἢ καὶ τὴν Κλοιλίαν ¹³ τὴν ἀρχαίαν ¹⁴ ἐμιμήσατο· ὧν ἡ μὲν τὴν ἐσθῆτα πᾶσαν ἐνδεδυκυῖα ¹⁵, τὸν ποταμὸν διενήξατο· ὁ δὲ καὶ μετὰ τῶν ὄπλων ἐς τὸ ρεῦμα ἑαυτὸν

fecisset : rhetori duo, quasi disertum facere potuisset. » III, 9 : « Nonne satius est mutum esse, quam, quod nemo intelligat, dicere? En, cur magister ejus ex oratore arator factus possideat in agro publico populi Romani campi Leontini duo millia jugerum immunia, ut hominem stolidum magis etiam infatuet mercede publica. » Suétone (Rhét., 5) fait mention de ce Sextus Clodius.

1. G : ὑπάτευε. — 2. Leuncl., Reim., Sturz et Bekk.; Xyl. : καὶ ὅτε μήτε; vulg. : ὅτε; D : τότε.

3. Xyl., C, Sturz et Bekk.; vulg. om. — 4. D : ἡμῶν.

5. La conjecture donnée en note par Bekk. : τοιαῦτα ποιεῖν, ne manque pas de vraisemblance.

« serai à toi comme si tu étais présent ici), et, en cette
 « qualité, il n'était ni convenable ni permis à toi de venir
 « au milieu du Forum, au pied de la tribune, en présence
 « de nous tous, tenir un tel langage, pour nous faire voir
 « ton admirable corps gras et délicat, pour nous faire
 « entendre ta voix chargée de parfums impurs pronon-
 « çant ces étonnantes paroles (car j'aime mieux dire cela
 « de ta bouche que d'en dire autre chose). Sans doute il
 « aurait manqué aux Lupercales une cérémonie à laquelle
 « elles ont droit : tu y as pourvu en souillant la ville en-
 « tière, pour ne rien dire encore des discours que tu
 « tins alors. Qui ne sait en effet que le consulat est une
 « magistrature publique appartenant au peuple tout en-
 « tier et dont on doit partout conserver la dignité,
 « en ne se montrant jamais que vêtu, et dans une atti-
 « tude honnête ?

31. « Peut-être cet homme a-t-il imité le vieil Horatius
 « ou l'antique Clélie, ces héros, dont l'une avec tous ses
 « vêtements traversa le fleuve à la nage, et l'autre sauta
 « avec ses armes dans les flots. Ce serait chose méri-

6. B, G et Bekk. ; vulg. : ἴνα ἄμα. — 7. G : μερισμένης.

8. Sturz : « Irrumationem innui Penzelius putat. Fortassis recte. »

9. Vulg. et Bekk. : Ἀνκαῖα καὶ ἄλλως, par la confusion de la syllabe finale du mot précédent avec la syllabe initiale du suivant : ΑΥΚΑΙΑ ΑΑΔΩΣ.

10. Vulg. ; Bekk. om. ; H : ὡς.

11. A, F, I, Sturz et Bekk. ; vulg. om. : σὺ πᾶσαν ; Xyl. : εἰ μὴ σὺ πῶσαν.

12. F : δὴ δαί. — 13. Xyl., H. Etienne, Leuncl., B, F, G, K, Reim., Sturz et Bekk. : A : Κοκλίαν ; C, E, H : Κωκλίαν. — 14. C : τὸν Κοκλίαν τὸν ἀρχαῖον. Sur Clélie et sur Horatius Coclès, cf. Tite-Live, II, 10 et 13, Florus, II, 10, etc. — 15. C : ἐνδεδυκώς.

ἐνέβαλεν. Ἄξιόν γε, οὐ γάρ; καὶ¹ τούτου τινὰ εἰκόνα στήσαι· ἔν' ὁ μὲν καὶ ἐν τῷ Τιβέριδι ὠπλισμένος², ὁ δὲ καὶ ἐν τῇ ἀγορᾷ γυμνὸς ὄρῳτο³. Καὶ γάρ τοι διὰ ταῦτα ἐκείνοι μὲν ἡμᾶς καὶ ἔσωζον καὶ ἠλευθέρουν· οὗτος δὲ πᾶσαν μὲν τὴν ἐλευθερίαν ἡμῶν, ὅσον ἐπ' αὐτῷ ἦν, ἀφείλετο, πᾶσαν δὲ τὴν δημοκρατίαν κατέλυσε· καὶ δεσπότην μὲν ἀντὶ ὑπάτου, τύραννον δὲ ἀντὶ δικτάτορος ἡμῖν ἀντικατέστησε⁴. Μέννησθε γάρ, οἷα μὲν προσελθὼν πρὸς τὸ βῆμα εἶπεν, οἷα δὲ ἀναβὰς ἐπ' αὐτὸ⁵ ἔπραξε. Καίτοι ὅστις ἐτόλμησε, Ῥωμαῖός τε ὢν καὶ ὑπατεύων, βασιλέα τινὰ Ῥωμαίων, ἐν τε τῇ ἀγορᾷ τῇ Ῥωμαίᾳ, καὶ πρὸς τῷ βήματι τῷ Ἐλευθερίῳ⁶, παντὸς μὲν τοῦ δήμου, πάσης δὲ τῆς βουλῆς παρούσης, ἀνειπεῖν, καὶ τό τε διάδημα εὐθύς ἐπὶ τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ ἐπιθεῖναι, καὶ προσκαταψεύσασθαι, πάντων ἡμῶν ἀκουόντων, ὅτι αὐτοὶ ταῦτα αὐτῷ καὶ εἰπεῖν καὶ πράξαι ἐπεσκήψαμεν· τί μὲν οὐκ ἂν τῶν δεινοτάτων τολμήσεις; τίνος δ' ἂν τῶν χαλεπωτάτων ἀπόσχοιτο;

R. p. 441.

32. « Ἡμεῖς, ὦ Ἀντώνειε, ἡμεῖς σοι ταῦτ' ἐνετειλάμεθα⁷, οἱ τοὺς Ἰαρκυνίους ἐξέλάσαντες⁸, οἱ τὸν Βροῦτον

1 Reiske (cf. Sturz, t. V, note 146*, et VII, p. 402) et Bekk.; vulg.: ἀξιόν γε οὐ γάρ καί.

2. F: ὠπλισμένος. — 3. H: ὄρατο

4. B: ἀντεκατέστησε. — 5. D: αὐτῷ.

6. C'était du haut de la tribune aux harangues, grand piédestal en pierre sur lequel cinq ou six personnes pouvaient tenir, que les magistrats juraient d'observer les lois qui assuraient la liberté des citoyens et qu'ils parlaient au peuple, qui adoptait ou rejetait librement leurs propositions.

7. C, D: ταῦτα ἐνετειλάμεθα. Philipp., II, 34: « Etiam ascribi jussit

« toire, n'est-ce pas ? d'élever une statue à cet homme
 « aussi, afin qu'on vît l'un avec ses armes dans le Tibre,
 « l'autre nu dans le Forum. Ceux-là par de tels actes
 « ont assuré notre salut et notre liberté ; celui-ci nous a,
 « autant qu'il a été en lui, ravi toute liberté ; il a détruit
 « la république ; il a établi un maître à la place d'un con-
 « sul, un tyran à la place d'un dictateur. Vous vous rap-
 « pelez en effet ce qu'il a dit quand il s'avança vers la
 « tribune, ce qu'il a fait quand il y fut monté. Celui en
 « effet qui a osé, Romain et consul, appeler quelqu'un
 « roi des Romains, sur le Forum romain, au pied de la
 « tribune dédiée à la liberté, en présence de tout le
 « peuple, de tout le sénat, lui placer aussitôt un diadème
 « sur la tête et prétendre devant nous tous, qui l'enten-
 « dions, que c'était nous qui l'avions chargé de dire et
 « de faire de pareilles choses : quels excès n'oserait-il
 « pas ? de quel crime s'abstiendra-t-il ?

32. « Ainsi nous, Antoine, nous t'aurions donné ce
 « mandat, nous qui avons chassé les Tarquins, nous qui

[Antonius] in fastis ad Lupercalia : C. Casari, dictatori perpetuo, M. Antonio, consulem populi jussu regnum detulisse : Cæsarem uti noluisse. »

8. Philipp, II, 34 : « Ideo » L. Tarquinius exactus, Spurius Cassius et Melius, M. Manlius, necati, ut multis post sæculis a M. Antonio, quod fas non est, rex Romæ constitueretur ? » 44 : « Tarquinius Brutus bello est persecutus : qui tum rex fuit, quum esse Romæ regem licebat. Spurius Cassius et Melius, M. Manlius propter suspicionem regni appetendi sunt necati. » Reim. (Addenda), se fondant sur ce passage, voudrait lire plus bas : Στυπτιου.

ἀγαπήσαντες, οἱ τὸν Καπιτωλῖνον¹ κατακρημνίσαντες, οἱ τὸν Σπούριον ἀποκτείναντες; ἡμεῖς² βασιλέα τινὰ ἀσπασασθαί σε προσετάξαμεν, οἱ καὶ αὐτὴν τὴν ἐπωνυμίαν αὐτοῦ, καὶ προσέτι καὶ τὴν τοῦ δικτάτορος δι' ἐκείνην, ἐπάρατον ποιησάμενοι³; Ἡμεῖς τύραννον τινὰ ἀποδειξά σοι ἐκελεύσαμεν, οἱ τὸν Πύρρον ἐκ τῆς Ἰταλίας ἐκβαλόντες, οἱ τὸν Ἀντίοχον ὑπὲρ τὸν Ταῦρον ἀπελάσαντες⁴; οἱ καὶ Μακεδονίαν τυραννουμένην παύσαντες⁵; Οὐ μὰ τὰς ῥάβδους τὰς Οὐαλερίου⁶, καὶ τὸν νόμον τὸν Πορκίου⁷. οὐ μὰ τὸ σκέλος τὸ Ὄρατίου⁸, καὶ τὴν χεῖρα τὴν⁹ Μουκίου· οὐ μὰ τὸ δόρυ τὸ Δεκίου¹⁰, καὶ τὸ ξίφος τὸ Βρούτου¹¹. Σὺ δὲ, ὦ παγκάκιστε, καὶ ἐδέου καὶ ἰκέτευες ἵνα δουλεύσης· ὡς Προστύμιος¹², ὅπως Σαυνίταις ἐκδοθῆ¹³. ὡς Ῥηγούλος¹⁴ ὅπως Καρχηδονίοις ἀποδοθῆ· ὡς Κούρτιος¹⁵ ἵνα

1. D, G, K : Καπιτώλιον. — 2. F : καὶ ἡμεῖς. — 3. Cf. XLIV, 51.

4. Cic. pour Déjotarus, 13 : « Antiochus magnus ille, rex Asiae, quum, posteaquam a Scipione devictus, Tauro tenus regnare jussus esset, omnemque hanc Asiae, quae est nunc nostra provincia, amisisset... » Tite-Live (XXXVII, 45) fait dire par Scipion aux ambassadeurs de ce prince : « Europa abstinete Asiaque omni, quae cis Taurum montem est, discedite. »

5. La Macédoine fut d'abord vaincue dans la personne de son roi Philippe, puis subjuguée dans celle de Persée et réduite en province romaine; elle fut ensuite reconquise par la défaite du faux Philippe; C, D, E, H om. : οἱ καὶ τὴν Μακεδονίαν τυραννουμένην παύσαντες.

6. Valérius Publicola fit baisser devant les comices, en signe de respect, les faisceaux de ses licteurs, d'où il ôta les haches. Cf. Tite-Live, II, 7.

7. Bekk.; G : τὸν Πόρκιον; vulg. : τοῦ Πορκίου. M. Porcius Leca porta une loi qui édictait des peines sévères contre quiconque aurait frappé de verges ou mis à mort un citoyen romain. Cf. Tite-Live, X, 4; Cic. pour Rabirius, 4, etc.

8. Denys d'Halicarnasse raconte qu'il s'estropia le pied en sautant tout armé dans le Tibre après la rupture du pont qui conduisait au Janicule.

« avons chéri Brutus, nous qui avons précipité Capitoli-
 « nus, nous qui avons mis à mort Spurius? Nous t'au-
 « rions chargé de saluer quelqu'un du nom de roi, nous
 « qui avons déclaré ce nom exécration et en outre, à cause
 « de lui, proscrit celui de dictateur? Nous t'aurions
 « donné l'ordre de proclamer quelqu'un tyran, nous qui
 « avons chassé Pyrrhus de l'Italie, nous qui avons refoulé
 « Antiochus au delà du Taurus, nous qui avons affran-
 « chi la Macédoine de la tyrannie? Non, par les fais-
 « ceaux de Valérius et la loi Porcia! Non, par la jambe
 « d'Horatius et la main de Mucius! Non, par la lance
 « de Décimus et le glaive de Brutus! Non, c'est toi, scé-
 « lérat, qui as prié et supplié pour être esclave, autant
 « que Postumius pour être livré aux Samnites, au-
 « tant que Régulus pour être rendu aux Carthaginois,

9. Bekk.; vulg. : τοῦ. Sur Mucius Scévola, cf. Tite-Live, II, 12.

10. Le consul P. Décimus Mus, dans une guerre contre les Latins, se dévoua pour l'armée. Avant de se jeter au milieu des ennemis, il récita *stans super telum pedibus subjectum*, la formule consacrée. Cf. Tite-Live, VII, 9. Plus tard, son fils se dévoua de la même manière dans une guerre contre les Gaulois. Cf. Tite-Live, X, 28.

11. Reim. pense qu'il s'agit ici du couteau retiré tout sanglant par L. Brutus du sein de Lucrèce, et sur lequel il jura de poursuivre à outrance Tarquin et toute sa race, plutôt que du poignard dont M. Brutus frappa César.

12. B, F : Ηροθύμιος. Sp. Posthumius, auteur de la paix honteuse de Caudium, opina dans le sénat pour qu'on le livrât lui-même aux Samnites par le ministère des Féciales, afin de dégager ainsi le peuple romain de l'obligation de la ratifier. Cf. Tite-Live, IX, 8.

13. Reiske et Bekk.; vulg. ici et plus bas : ἐξδοθή; — ἐμπύση; — ἀποδοθή;.

14. M. Atilius Régulus. Cf. Cic., des Devoirs.; App. Punique, 4.

15. M. Curtius se précipita, à cheval, tout armé, dans un gouffre qui s'était ouvert dans le Forum romain. Cf. Tite-Live, VII, 6.

ἐς τὸ χάσμα ἐμπέσῃ¹. Καὶ ποῦ τοῦτο γεγραμμένον² εὗρες; ὡσπερ καὶ τὸ τὸς Κρήτας ἐλευθέρους μετὰ τὴν τοῦ³ Βρούτου ἀρχὴν γενέσθαι⁴, ὧν ἡμεῖς⁵ ἐκείνον⁶ μετὰ τὸν τοῦ Καίσαρος θάνατον ἄρξαι ἐψηφισάμεθα.

33. « Εἴτ' ἐν τοσούτοις καὶ τηλικούτοις πράγμασι τὴν ἀλιτηριώδη γνώμην αὐτοῦ πεφωρακότες, οὐ τιμωρήσεσθε αὐτὸν, ἀλλὰ ἀναμένετε καὶ τῷ ἔργῳ μαθεῖν τί ἂν δράσειεν ὑμᾶς ὠπλισμένος ὁ τοιαῦτα γυμνὸς εἰργασμένος; ἢ οἴεσθε ὅτι οὐκ ἐπιθυμεῖ τῆς τυραννίδος, ὅτι οὐκ εὐχεται ποτε
 R. p. 442. αὐτῆς τυχεῖν, ἀλλ' ἐκβαλεῖ ποτὲ⁷ ἐκ τῆς διανοίας τὴν ἔφeson ταύτην, ἣν ἄπαξ ἐς τὸν νοῦν ἐγκατέθετο, καὶ καταβαλεῖ ποτὲ τὴν ἐλπίδα τῆς μοναρχίας, ὑπὲρ ἧς τοιαῦτα καὶ εἰπὼν καὶ ποιήσας, ἀτιμώρητος ἐγένετο; καὶ τίς ἀνθρώπων⁸ ἢ ἄλλῳ τῷ συμπράξει, τῆς φωνῆς τῆς αὐτοῦ μόνης κυριεύων, ἐπιχειρήσει, τοῦτ' οὐκ ἂν αὐτὸς ἑαυτῷ δυνηθεὶς κατεργάσαιτο¹⁰; Τίς δ' ἂν ἕτερον τύραννον καὶ ἐπὶ τὴν πατρίδα καὶ ἐφ' ἑαυτὸν ἅμα ἀποδείξει τολμήσας, οὐκ ἂν αὐτὸς μοναρχῆσαι ἐθελήσειεν¹¹;

34. « Ὡστε εἰ καὶ τότε αὐτοῦ ἐφείσασθε, ἀλλὰ νῦν γε¹² καὶ δι' ἐκεῖνα αὐτὸν μισήσατε· μηδ' ἐθελήσητε μαθεῖν τί

1. B : ἐκπέσης. — 2. B : γεγραμμένος. — 3. D om.

4. Philipp. II, 38 : « Nuper fixa tabula est, qua civitates locupletissimæ Cretensium vectigalibus liberantur, statuiturque, ne post Brutum proconsulem sit Creta provincia. Tu mentis es compos? tu non constringendus? An Cæsaris decreto Creta post M. Bruti decessum potuit liberari, quum Creta nihil ad Brutum, Cæsare vivo, pertineret? At hujus venditione decreti (ne nihil actum putetis) provinciam Cretam perdidistis. » César avait assigné le gouvernement de la Macédoine à M. Brutus, mais

« autant que Curtius pour se précipiter dans le gouffre.
 « Où as-tu trouvé écrit que la Crète, après le gouverne-
 « ment de Brutus, serait libre, quand nous, nous lui
 « avons, après la mort de César, donné ce gouverne-
 « ment par notre décret?

33. « Eh bien ! après avoir, en de si nombreuses et de
 « si graves circonstances, pris pour ainsi dire sur le fait
 « sa pensée exécration, ne le punirez-vous pas ? Attendez-
 « vous que les faits viennent vous apprendre quels ex-
 « ploits accomplira, quand il sera armé, celui qui sans
 « l'être a fait de telles choses ? ou bien, croyez-vous
 « qu'il n'aspire pas à la tyrannie, qu'il ne se flatte pas de
 « l'obtenir un jour, et qu'il chassera de sa pensée ce
 « désir qu'il y a conçu, qu'il en bannira l'espérance de
 « la monarchie, quand il a, pour y arriver, dit et fait im-
 « punément de telles choses ? Quel est donc l'homme
 « qui, après avoir entrepris, lorsqu'il ne disposait que
 « de sa voix, d'en seconder un autre dans certaines cho-
 « ses, ne les accomplirait pas, quand il le peut, à son
 « profit personnel ? Qui donc, ayant osé en proclamer un
 « autre tyran de la patrie et de soi-même, ne voudrait
 « pas se saisir du souverain pouvoir ?

34. « Si donc vous l'avez épargné alors, maintenant
 « du moins haïssez-le à cause de ces menées et gardez-

Antoine la lui enleva, et, par un décret du Sénat, lui fit donner la Crète, que Cic. (Philipp. XI, 12) pour cette raison appelle province de Brutus. Cf. XLV, 9 et XLVI, 23.

5. D : ὄμισις. — 6. C om. — 7. C : τέ ποτε. — 8. B : ἄν ἀνθρώπων.

9. Conjecture de Reim., adoptée par Bekk.; vulg. om.; Sturz : ἄ ἄν.

10. Leuncl., Reim., Sturz et Bekk.; D, H : κατεργάσατο; vulg. : καταερ-
 γάσατο. — 11. A, C, D, G, I et Bekk.; F : ἐβλήσατεν; vulg. : θελήσατεν.

12. D, G, Sturz et Bekk.; vulg. : ὀέ.

κατορθώσας οἷα βούλεται δράσει¹. ἀλλ' ἐκ τῶν ἤδη προ-
 τετολημένων αὐτῷ, τὸ μηδὲν ἔτι παθεῖν δεινὸν² προνοή-
 σατε. Καὶ γὰρ τοι τί καὶ φήσειεν ἄν τις ὀρθῶς τότε τὸν
 Καίσαρα ποιῆσαι, μὴ προσδεξάμενον³ μήτε τὸ ὄνομα τοῦ
 βασιλέως μήτε τὸ διάδημα; Οὐκοῦν οὗτος κακῶς ταῦτα
 αὐτῷ προὔτεινεν, ἃ μηδὲ ἐκείνον ἤρσεων. Ἀλλ' ἀμαρτεῖν⁴,
 ὅτι καὶ τὴν ἀρχὴν τοιοῦτό τι ἀκούσας καὶ ἰδὼν ἠνέσχετο;
 Οὐκοῦν, εἶπερ ἐκείνος εἰκότως ἐπὶ τούτοις τέθνηκε⁵, πῶς οὐ
 καὶ οὗτος, ὁμολογῶν τρόπον τινὰ τυραννῆσαι ἐπιθυμεῖν⁶,
 δικαιοτάτος ἐστὶν ἀπολέσθαι; Ὅτι γὰρ ταῦθ' οὕτως ἔχει, δῆ-
 λον μὲν ἐστὶ καὶ ἐκ τούτων ὧν προεῖρηκα, φανερώτατα δὲ ἐξ
 αὐτῶν ὧν μετὰ ταῦτ' ἔπραξεν⁷, ἐλέγχεται. Τίνος μὲν γὰρ
 ἄλλου ἕνεκα, ἐξὸν αὐτῷ τὴν ἡσυχίαν ἀσφαλῶς ἄγειν, τα-
 ράττειν τα πράγματα, καὶ πολυπραγμονεῖν ἐπιτεχείρηκε;
 τίνος δὲ, παρὸν αὐτῷ ἀκινδύνως οἴκοι μένειν, στρατεῦσθαι
 καὶ πολεμεῖν ἐπανήρηται; Διὰ τί πολλῶν μηδὲ ἐς τὰς ἐπι-
 βαλούσας⁸ αὐτοῖς ἀρχὰς βουλευθέντων ἐξελεθῆν, οὗτος οὐχ
 ὅτι τῆς Γαλατίας, οὐδὲν αὐτῷ προσηκούσης, ἀντιποιεῖται,
 ἀλλὰ καὶ ἄκουσαν αὐτὴν βιάζεται; Διὰ τί, τοῦ Βρούτου
 τοῦ Δεκίμου καὶ ἑαυτὸν καὶ τοὺς στρατιώτας καὶ τὰς πό-

1. Odd., Reiske et Bekk.; vulg. : δράσειν; Reim. propose : δράσειε.

2. B, G : δεινὸν παθεῖν.

3. προσδεξαμένου.

4. R. Étienne indique ici une lacune; Reiske veut lire ἀμαρτεῖν [ἐδόκει]; R. Étienne, dans ses notes : ἤμαρτεν; Odd. : οὐχ ἀμαρτεῖν; mais, dit Reim.: « Neutra interpolatione opus est. Pendet a superioribus τί καὶ φήσειεν ἄν τις τὸν Καίσαρα ἀμαρτεῖν. » La ponctuation, qui est celle de Reiske : « Signum interrogationis, dit-il, non recte collocatus post ἤρσεων; debet enim post ἠνέσχετο poni, » et aussi celle de Bekk., rend ce rapport plus sensible.

« vous de le laisser vous apprendre ce qu'il fera, s'il réus-
 « sit dans ses desseins ; que les excès où s'est déjà portée
 « son audace vous fassent adopter les mesures nécessaires
 « pour ne plus désormais avoir rien à en souffrir. Dira-
 « t-on que César eut alors la sagesse de n'accepter ni le
 « nom de roi ni le diadème ? Mais cet homme n'en fut
 « pas moins coupable pour avoir offert à César ce qu'il
 « n'approuvait pas. D'ailleurs César fit une faute dans le
 « principe en supportant de voir et d'entendre pareille
 « chose ? Si donc cela fut un motif suffisant pour don-
 « ner la mort à César, cet homme aussi, qui avoue en
 « quelque sorte qu'il a désiré la tyrannie, comment ne
 « serait-il pas juste de le faire périr ? Car que tel ait été
 « son dessein, c'est ce qui résulte évidemment de ce que
 « j'ai dit, ce que démontre avec la dernière évidence sa
 « conduite ultérieure. Pour quel autre motif, en effet,
 « lorsqu'il lui était loisible de jouir en sûreté du repos,
 « a-t-il entrepris de mettre le trouble dans l'État et de
 « faire le brouillon ? Pour quel motif, lorsqu'il pouvait
 « rester chez lui à l'abri du danger, a-t-il mieux aimé
 « se mettre à la tête d'une armée et faire la guerre ?
 « Pourquoi, lorsque plusieurs ont refusé de se rendre
 « dans les gouvernements qui leur étaient assignés, s'ar-
 « roge-t-il la Gaule, sur laquelle il n'a aucun droit, et lui
 « fait il violence ? Pourquoi, lorsque Décimus Brutus
 « nous livre sa personne, ses soldats et ses villes, An-

5. Philipp. II, 34 : « Quid hoc turpius ? quid foedius ? quid suppliciiis omnibus dignius ? Num exspectas, dum te stimulis fodiam ? Hæc te, si ullam partem sensus habes, lacerat, hæc cruentat oratio. Vereor, ne imminuam summorum virorum gloriam : dicam tamen dolore commotus. Quid indignius, quam vivere eum, qui imposuerit diadema, quum omnes fateantur jure interfectum esse, qui abjecerit ? »

6. F : ἐπιθύμησαι.

7. C, D : ταῦτα ἐπαχθεῖν. — 8. C, E, F. approuvés par Sturz. et Bekk.; vulg. : ἐπιβαλλούσαι.

λεις ἡμῖν παραδιδόντος, οὗτος οὐχ ὅπως οὐκ ἐμιμήσατο αὐτὸν, ἀλλὰ καὶ πολιορκεῖ¹ κατακλείσας²; Οὐκ ἔστιν ὅπως ἐπ' ἄλλο τι, καὶ ἐφ' ἡμᾶς³ κάκεῖνα καὶ τᾶλλα πάντα παρασκευάζεται.

35. « Ταῦτ' οὖν ὁρῶντες, μέλλομεν καὶ μαλακίζόμεθα, καὶ τηλικούτον ἐφ' ἡμᾶς αὐτὸν⁴ τύραννον ἀσχοῦμεν; Καὶ πῶς οὐκ αἰσχρὸν, τοὺς μὲν προγόνους ἡμῶν ἐν δουλείᾳ τραφέντας⁵ ἐπιθυμῆσαι ἐλευθερίας· ἡμᾶς δὲ ἐν αὐτονομίᾳ R.p.443. πολιτευθέντας ἐβελοδουλῆσαι, καὶ τῆς μὲν μοναρχίας τῆς τοῦ Καίσαρος ἡδέως, καίπερ⁶ πολλὰ ὑπ' αὐτοῦ⁷ καὶ ἀγαθὰ προπαθόντας, ἀπαλλαγῆναι· τοῦτον δὲ δεσπότην αὐθαίρετον ἀνθελέσθαι, ὃς τοσοῦτον ἐκείνου χείρων ἐστίν, ὅσον ὁ μὲν ἐν τοῖς πολέμοις κρατήσας πολλῶν ἐφείσατο⁸. οὗτος δὲ, πρὶν καὶ δυνηθῆναί τι, τριακοσίους στρατιώτας, καὶ ἐν αὐτοῖς καὶ ἑκατοντάρχους τινὰς μηδὲν ἀδικήσαντας, οἴκοι παρ' ἑαυτῷ, παρούσης τῆς γυναικὸς καὶ βλεπούσης, ἐφόνευσεν, ὥστε καὶ τοῦ αἵματος αὐτὴν ἀναπλῆσαι⁹. Καίτοι τὸν οὕτως ὠμῶς ἐκείνοις, ὅτε καὶ θεραπεύειν αὐτοὺς

1. F : πολιορκεῖν. — 2. Philipp. V, 9 : « At ille, cujus ne pacatam quidem nequitiam ferre quisquam posset, bellum intulit provinciae Galliae : circumsedet Mutinam, firmissimam et splendidissimam populi Romani coloniam : oppugnat D. Brutum, imperatorem, consulem designatum, civem non sibi, sed nobis et reipublicae natum. »

3. A, C, E, F, G, I : ὑμᾶς. Ce passage a beaucoup exercé les commentateurs. Xyl. propose de lire : ὅπως ἐπ' ἄλλο τι καὶ οὐκ ἐφ' ἡμᾶς; Reim. propose : ἢ ἐφ' ἡμᾶς; Reiske et Sturz : ἢ καὶ ἐφ' ἡμᾶς (Reiske : ὑμᾶς), Sturz, de plus, met οὐκ entre crochets comme devant être supprimé. Tout en conservant la vulg. avec Bekk., j'avoue que je ne serais pas éloigné d'adopter la conjecture de Xylander.

4. Vulg et les mss.; Sturz : αὐτοί, bien que la vulgate, suivant lui, puisse

« toine, loin d'imiter cet exemple, le tient-il assiégé ?
 « Non, il n'est pas possible qu'il ait d'autre but que de
 « se préparer contre nous ces ressources et toutes les
 « autres.

35. « Et c'est quand nous avons tout cela sous les
 « yeux, que nous agissons avec hésitation et mollesse, que
 « nous armons contre nous un tel tyran ? Comment ne se-
 « rait-ce pas une honte pour nous si, quand nos ancêtres,
 « nourris dans l'esclavage, ont aspiré à la liberté, nous
 « nous rendions, nous habitués à un gouvernement libre,
 « volontairement esclaves ? si, après nous être réjouis
 « d'être affranchis de la domination de César, malgré de
 « nombreux bienfaits dont nous lui étions redevables,
 « nous allions de notre plein gré choisir pour maître un
 « homme tellement inférieur à César ; car celui-ci, après
 « la victoire, a épargné un grand nombre de ses enne-
 « mis, tandis que l'autre, avant même qu'il eût le pou-
 « voir, trois cents soldats. et parmi eux des centurions,
 « ont été, chez lui, dans sa maison, massacrés en présence
 « et sous les yeux de sa femme qui fut couverte de leur
 « sang ? Eh bien ! cet homme, qui s'est conduit à leur
 « égard d'une manière si cruelle lorsqu'il devait cher-
 « cher à se les attacher, quelles ne seront pas, à l'égard

être maintenue; Bekk. : αὐτοῦ. — 5. Antérieurement à la République.

6. A, B, F om. : καίπερ.

7. Xyl., Reiske et Bekk. ; vulg. : πολλὰ καὶ ὑπ' αὐτοῦ.

8. Philipp. II, 45 (Cicéron s'adresse à Antoine) : « Nisi vero aut majoribus habes beneficiis obligatos, quam ille quosdam habuit ex iis, a quibus est interfectus : aut tu es ulla re cum eo comparandus. Fuit in illo ingenium, ratio, memoria, littera, cura, cogitatio, diligentia : res bello gesserat, quamvis reipublica calamitosas, atque magnas : multos annos regnare meditatus, magno labore, magnis periculis, quod cogitaret, effecerat : muneribus, monumentis, congiariis, epulis multitudinem imperitam lenierat : suis praemiis, adversarios clementiae specie devinverat. »

9. Cf. XLV, 13.

ὄφειλε, χρῆσάμενον, τί οὐκ οἴεσθε τῶν δεινοτάτων πάντας ἡμᾶς¹, ἂν καὶ νικήσῃ, ποιήσῃν²; καὶ τὸν ἀσελγῶς οὕτω³ μέχρι νῦν βεβιωκότα, πῶς οὐκ ἐπὶ πᾶν ὑβρεως, ἂν καὶ τὴν ἐκ τῶν ὄπλων ἐξουσίαν προσλάβῃ, χωρήσῃν νομίζετε;

36. « Μὴ τοίνυν ἀναμένητε⁴, παθόντες⁵ τι τοιοῦτο, μεταγῶναι· ἀλλὰ, πρὶν παθεῖν, φυλάξασθε. Σχέτλιον γὰρ, ἐξὸν προκαταλαβεῖν τὰ δεινὰ, εἴτα περιιδόντας⁶ αὐτὰ γεγόμενα, μετανοῆσαι. Μηδὲ ἐθελήσητε, προέμενοι τὰ παρόντα, Κασσίου τινὸς αὔθις ἄλλου καὶ Βρούτων τινῶν⁷ ἄλλων δεηθῆναι. Γελοῖον γὰρ, ἐξὸν αὐτοὺς ἑαυτοῖς τὰ κατὰ καιρὸν βοηθῆσαι, ζητεῖν μετὰ ταῦτα τοὺς ἐλευθεροῦντας ἡμᾶς· οὐς ἴσως οὐδὲ εὐρήσομεν, ἄλλως τε κἂν⁸ οὕτω τοῖς παροῦσι χρῆσώμεθα. Τίς γὰρ ἂν ἰδίᾳ ὑπὲρ τῆς δημοκρατίας κινδυνεῦσαι ἐθελήσειεν, ὁρῶν ἡμᾶς⁹ δημοσίᾳ πρὸς τὴν δουλείαν ἐτοιμῶς ἔχοντας; Καὶ μὴν ὅτι γε οὐ στήσεταιί ποτε ταῦτα ποιῶν, ἀλλ' ἐν τοῖς πόρρω καὶ ἐλάττωσιν ἐφ' ἡμᾶς αὐξάνεται, παντὶ δῆλόν ἐστιν. Οὐ γάρ που¹⁰ δι' ἄλλο τι Δεκίμω¹¹ πολεμεῖ, καὶ Μουτίαν πολιορκεῖ, ἢ ἵνα νικήσας αὐτοὺς καὶ λαβῶν, ἐφ' ἡμᾶς συσκευάσῃται. Οὔτε γὰρ ἠδίκηταιί τι ὑπ' αὐτῶν, ὥστ' ἀμυνάσθαι¹² δοκεῖν· οὔτ' αὖ τῶν¹³ ἀγαθῶν τῶν μὲν¹⁴ παρ' ἐκείνοις ἐπιθυμεῖ, καὶ διὰ τοῦτο καὶ πόνους καὶ κινδύνους ὑπομένει,

1. B, G, K: ὑμᾶς. — 2. C, D, H: ποιήσῃ; F: δεινοτάτων, ἂν καὶ νικήσῃ πάντας ὑμᾶς ποιήσῃν. — 3. C, D: οὕτως, ici et plus bas.

4. A, D, I: ἀναμένητε. — 5. G: παθόντας. — 6. G: περιιδόντες; D: περιειδόντες. — 7. F: Βρούτου τῶν τινῶν. — 8. F: καί.

« de nous tous les extrémités auxquelles il se portera s'il
 « est vainqueur? Celui qui jusqu'ici a mené une vie si dis-
 « solue, ne pensez-vous pas qu'il ira aux dernières limi-
 « tes, quand il aura en main la puissance des armes?

36. « N'attendez donc pas un tel malheur pour chan-
 « ger de politique; tenez-vous sur vos gardes avant qu'il
 « soit arrivé. Il est dur, en effet, quand on eût pu préve-
 « nir le mal, d'avoir, par suite de négligence, à s'en re-
 « pentir. N'allez pas non plus, par incurie pour le pré-
 « sent, vous mettre dans le cas d'avoir de nouveau besoin
 « de quelque autre Cassius ou de quelques autres Bru-
 « tus. Il serait ridicule, en effet, lorsque nous sommes à
 « temps pour nous secourir nous-mêmes, de chercher
 « après cela, pour reconquérir notre liberté, des bras
 « que nous ne trouverons peut-être pas, surtout si nous
 « nous comportons de la sorte dans les circonstances ac-
 « tuelles. Qui voudrait risquer sa vie pour le gouverne-
 « ment démocratique, en nous voyant publiquement dis-
 « posés à recevoir la servitude? Qu'Antoine ne s'arrête
 « pas dans ses desseins, et que de loin, jusque dans les
 « moindres choses, il augmente ses forces contre nous,
 « c'est une chose évidente pour tous. Il n'a pas d'autre
 « but, en faisant la guerre à Décimus et en assiégeant
 « Mutina, que de les vaincre et de s'en rendre maître
 « pour ajouter à ses ressources contre nous; car il n'a
 « contre eux aucun grief dont il puisse sembler tirer
 « vengeance. D'un autre côté, il ne convoite pas leurs
 « biens, il ne s'expose pas, afin de les conquérir, aux fa-
 « tiges et aux dangers pour qu'il s'abstienne volontai-

9. E : ὕμῳ. — 10. C : πῶ. — 11. A, B, C, D, G, I, K et Bekk.; E, F, H :
 Δεξιῶ (j'ai déjà indiqué plus haut Δεξιῶ pour Δεξιμῶ dans les mss.) ἢ ἄλλο.

12. B et Bekk.; vulg. : ἀμύνεσθαι. — 13. H : αὐτῶν.

14. Bekk.; vulg. : μὲν ἀγαθῶν τῶν παρ' ἐκείνοις.

τῶν δ' ἡμετέρων, οἱ καὶ ἐκεῖνα καὶ ἄλλα πολλὰ κεκτῆ-
μεθα, ἐθελοντῆς ἀφέξεται. Τοῦτ' οὖν ἀναμενοῦμεν, ἵνα καὶ
ταῦτα καὶ ἄλλα ἄττα προσλαβῶν, δυσπολέμητος γένηται;
καὶ πιστεύσομεν¹ ἐξαπατῶντι αὐτῷ², καὶ λέγοντι οὐ πολε-
μεῖν³ τῇ πόλει;

R. p. 444.

37. « Καὶ τίς οὕτως εὐήθης ἐστίν, ὥστε τοῖς ῥήμασι
μᾶλλον ἢ τοῖς ἔργοις τὸν πολεμοῦντα ἡμῖν, ἢ μὴ⁴,
σκοπεῖν; Ἐγὼ μὲν γὰρ οὐ νῦν πρῶτον, ὅτε ἐκ τῆς πόλεως
ἐκδέδρακε, καὶ ἐπὶ τοὺς συμμαχοὺς ἐστράτευκε, καὶ
Βρούτῳ προσβάλλει, καὶ τὰς πόλεις πολιορκεῖ, κακόνου⁵
αὐτὸν ἡμῖν⁶ εἶναι φημί· ἀλλὰ καὶ ἐξ ὧν⁷ πρότερόν ποτε,
οὐχ ὅτι τελευτήσαντος τοῦ Καίσαρος, ἀλλὰ καὶ ζῶντος
ἔτι, καὶ κακῶς καὶ ἀσελγῶς ἔπραξε, καὶ ἐχθρὸν καὶ ἐπί-
βουλον καὶ τῆς πολιτείας καὶ τῆς ἐλευθερίας ἡμῶν γεγο-
νέναι διορίζομαι. Τίς γὰρ ἂν τὴν πατρίδα φιλῶν, ἢ τίς
τυραννίδα μισῶν ἔν γέ τι τούτων ἐποίησεν, ἢ πολλὰ καὶ
παντοδαπὰ οὗτος δέδρακε⁸; Πολέμιος μὲν δὴ πάλαι καὶ
πανταχόθεν ὧν ἡμῖν ἐλέγχεται. ἔχει δὲ οὕτως⁹· ἂν μὲν
ἤδη¹⁰ καὶ τὴν ταχίστην ἀμυνόμεθα αὐτὸν, πάντα καὶ τὰ
προειμένα¹¹ ἀναληψόμεθα· ἂν δ' ἀμελήσαντες τοῦτο ποιεῖν,
περιμένωμεν ἕως ἂν¹² ἡμῖν αὐτὸς ἐκεῖνος ἐπιβουλεύειν ὁμο-
λογήσῃ, πάντων ἀμαρτησόμεθα. Τοῦτο μὲν γὰρ, οὐδ' ἂν

1. C, D, F, G, H, K: πιστεύσωμεν. — 2. D: ἐξ ἀπατῶν ταῦτ' αὐτῷ.

3. C, G, H: πολεμεῖ.

4. Sturz voudrait: ἢ τὸν μὴ. — 5. A, B, D, F, H, I: κακὸν οὖν.

6. D, H om. — 7. D: καὶ ἐξόν. — 8. F: ἐδέδρακε.

« rement de toucher aux nôtres, à nous qui possédons,
 « et ceux-là et bien d'autres. Attendrons-nous donc que,
 « renforcé par cette conquête et par d'autres encore,
 « il devienne un ennemi redoutable? Le croirons-nous
 « quand il nous trompe, et qu'il nous dit qu'il ne fait pas
 « la guerre à Rome?

37. « Quel est l'homme assez simple pour examiner
 « d'après les paroles d'Antoine plutôt que d'après ses
 « actes, s'il nous fait ou s'il ne nous fait pas la guerre?
 « Pour moi, ce n'est pas aujourd'hui pour la première
 « fois, depuis qu'il s'est enfui de Rome, qu'il a mar-
 « ché contre nos alliés, attaqué Brutus et assiégé les
 « villes, que je lui attribue de mauvais desseins contre
 « nous : il y a bien longtemps déjà que ses actions per-
 « verses et impudentes l'ont, non-seulement après la
 « mort de César, mais même de son vivant, signalé
 « comme un ennemi et un homme qui en veut à nos lois
 « et à notre liberté. Quel homme, en effet, ayant l'a-
 « mour de la liberté, quel homme ayant la haine de la
 « tyrannie aurait commis un seul de ces actes qu'Antoine
 « a multipliés sous des formes si diverses? Depuis long-
 « temps et de toutes parts il est convaincu d'être en
 « guerre avec nous. Or voici notre situation : si dès
 « maintenant et au plus vite nous le punissons, nous re-
 « couvrerons tout ce que nous avons perdu par notre in-
 « souciance; si, négligeant de le faire, nous attendons
 « patiemment que lui-même il avoue qu'il conspire con-
 « tre nous, nous nous trompons de tout point. Lors
 « même qu'il serait en marche contre Rome, il ne fera

9. Bekk. : ἐλέγγεται, ἔχει δὲ οὕτως. Ἄν κ. τ. λ. Punctuation qui, pour donner à la phrase une symétrie assez ordinaire, du reste, à notre auteur, change, au moins, le mouvement oratoire de la phrase.

10. D, H om. — 11. D, H : προίμνα. — 12. E om.

πρὸς αὐτὴν τὴν πόλιν προσελαύνη, ποιήσει· ὥσπερ οὐδ' ὁ Μάριος, οὐδ' ὁ Κίννας, οὐδ' ὁ Σύλλας¹. ἂν δὲ ἐν τῷ κράτει τῶν πραγμάτων γένηται, οὐκ ἔστιν ὅ τι οὐ δράσει τῶν αὐτῶν ἐκείνοις, ἢ καὶ χαλεπώτερον. Ἄλλα τε γὰρ λέγειν οἱ πρᾶξι τι² γλιχόμενοι, καὶ ἄλλα ποιεῖν οἱ κατορθώσαντες εἰώθασι. Πρὸς μὲν³ γὰρ τὸ κρατῆσαι τούτου, πάντα πλάττονται⁴. τυχόντες δὲ αὐτοῦ, οὐδενὸς ὧν ἐπιθυμοῦσιν ἀπέχονται. Καὶ προσέτι καὶ τὰ τετολημημένα τισὶν οἱ ἐπιγιγνόμενοι νικᾶν ἀεὶ ἐθέλουσι, τὸ μὲν⁵ ὅμοιον, ὡς καὶ σμικρὸν, ἐκ τοῦ προσπεπράχθαι, νομίζοντες⁶, τὸ δὲ ἄτοπον, ὡς καὶ μόνων σφῶν ἄξιον, ἐκ τοῦ παραδόξου προαιρούμενοι.

38. « Ταῦτ' οὖν ὀρώντες, ὦ Πατέρες, μηκέτι μέλλωμεν; μηδ' ὑπὸ⁷ τῆς ἐν τῷ παρόντι βραστῶνης δελεαζώμεθα, ἀλλὰ τῆς πρὸς τὸ μέλλον ἀσφαλείας προιδώμεθα. Πῶς γὰρ οὐκ αἰσχυρὸν, Καίσαρα μὲν, ἄρτι τε⁸ ἐκ παίδων προεληλυθότα⁹ καὶ, οὐ πολὺς ἐξ· οὐ χρόνος, ἐς τοὺς ἐφήβους ἐγγεγραμμένον, τοσαύτην τοῦ κοινοῦ πρόνοιαν ποιῆσθαι, ὥστε καὶ τὰ χρήματα ὑπὲρ τῆς σωτηρίας αὐτοῦ

1. Comparaison qui revient souvent dans les Philippiques. Cf., notamment, II, 42; V, 6; VIII, 2; XI, 1; XIII, 1; XIV, 8.

2. Bekk.; vulg. om. — 3. C om. — 4. F : πλαττώνται; G : πράττονται.

5. C : δέ. — 6. Vulg. et les mss.; Reiske voudrait, ou changer νομίζοντες en μισούντες, ce qui plaît assez à Sturz, ou supprimer ὡς καὶ; Bekk. : ἀτιμάζοντες. — 7. C : μηδὲ ὑπό; F : μὴ δ' ὑπό.

8. Leuncl. et Bekk.; Odd. : ἄρτι τι, auquel Reim., suivi par Sturz, préfère ἄρτι γε; vulg. : ἄρτι δέ.

9. Philipp. III, 21 : « Cæsar adolescens, pæne potius puer, incredibili ac

« pas cet aveu non plus que ne l'ont fait Marius, Cîmna
 « ni Sylla. Une fois devenu maître des affaires, il n'y
 « a aucun excès où il ne se porte comme eux, s'il n'en
 « commet de plus horribles. Autres, en effet, sont or-
 « dinairement les paroles quand on souhaite accomplir
 « quelque projet, autres les actions quand on a réussi.
 « Pour arriver, on se contrefait en tout; le résultat ob-
 « tenu, on ne s'abstient d'aucune des choses qu'on
 « désire. Bien plus, ce que quelques-uns ont osé, ceux
 « qui viennent après eux s'efforcent toujours de le dé-
 « passer, dédaignant ce qui était déjà ancien, et ne se
 « croyant faits que pour des choses nouvelles et extra-
 « ordinaires.

38. « Que cette perspective, Pères Conscrits, nous
 « empêche d'hésiter plus longtemps; ne nous laissons
 « pas séduire par l'indolence dans le présent, mais pre-
 « nons nos précautions pour notre sûreté dans l'avenir.
 « N'est-ce pas une honte en effet que César, qui vient de
 « sortir de l'enfance et d'être, il y a peu de temps, ins-
 « crit parmi les adolescents, se soit montré assez at-
 « tentif au bien de l'État pour y employer son argent

divina quadam mente atque virtute, tum, quum maxime furor arderet Antonii, quumque ejus a Brundisio crudelis et pestifer reditus timeretur, nec postulantibus nec cogitantibus, ne optantibus quidem nobis (quia fieri non posse videbatur), firmissimum exercitum ex invicto genere veteranorum militum comparavit, patrimoniumque suum effudit. Quis enim est tam ignarus rerum, tam nihil de republica cogitans, qui hoc non intelligat: si M. Antonius a Brundisio cum iis copiis, quas se habiturum putabat, Romam, ut minabatur, venire potuisset, nullum genus cum crudelitatis præteriturum fuisse? »

ἀναλίσκειν, καὶ στρατιώτας ἀθροίζειν· ἡμᾶς δὲ μήτ' αὐ-
 τούς τι¹ τῶν δεόντων πράξαι, μήτε ἐκεῖνῳ συνάρασθαι²
 προελῆσθαι, καίπερ πείραν ἔργῳ τῆς εὐνοίας αὐτοῦ εἰλη-
 φότητας; Τίς γὰρ οὐκ οἶδεν, ὡς³ εἰ μὴ μετὰ τῶν ἐκ τῆς
 Καμπανίας στρατιωτῶν ἐνταυῦθ' ἀφῆκτο⁴, πάντως ἂν⁵ Ἄν-
 τώνιος ἐκ τοῦ Βρεντεσίου εὐθὺς⁶, ὥσπερ εἶχεν, ἐς τὴν πόλιν
 ἡμῶν μετὰ πάντων τῶν στρατευμάτων⁷, ὥσπερ τις⁸ χει-
 μάρρους⁹, ἐσεπεπτώκει; Καὶ μὲν καὶ ἐκεῖνο δεινόν, τοὺς
 μὲν πάλαι ἐστρατευμένους, ἐκουσίους¹⁰ ἑαυτοὺς ἡμῖν¹¹ πρὸς
 τὰ παρόντα πράγματα ἐπιδεδωκέναι, μήτε τὴν ἡλικίαν,
 μήτε τὰ τραύματα, ἃ πρότερόν ποτε πολεμοῦντες ὑπὲρ
 ἡμῶν¹² ἔλαβον, ὑπολογισαμένους· ἡμᾶς δὲ μηδὲ ἐπικυρῶ-
 σαι τὸν πόλεμον ἐβελῆσαι, τὸν ὑπ' αὐτῶν ἐκείνων προ-
 κεχειροτονημένον· ἀλλὰ τοσοῦτῳ χεῖρους καὶ τῶν κινδυνευ-
 όντων αὐτῶν γίγνεσθαι, ὥστε ἐπαινεῖν μὲν τοὺς στρατιώτας
 τοὺς τὴν τε μιαιρίαν¹³ τοῦ Ἀντωνίου κατιδόντας, καὶ
 ἐκείνου μὲν καὶ ὑπατεύοντος ἀποστάντας¹⁴, τῷ δὲ δὴ Καί-
 σαρι, τοῦτ' ἔστιν ἡμῖν¹⁵ δι' αὐτοῦ, προσθεμένους· ἃ δ'
 ὀρθῶς αὐτοὺς πεποικηκέναι φαμέν¹⁶, ταῦτ' ὀκνησαι¹⁷ ψηφί-
 σασθαι· καὶ μέντοι καὶ τῷ Βρούτῳ χάριν ἴσμεν, ὅτι μήτε
 τὸ κατ' ἀρχὰς ἐσεδέξατο τὸν Ἀντώνιον ἐς τὴν Γαλατίαν¹⁸,

1. H : τε. — 2. B : συναίρασθαι. — 3. A, B, F, G om. — 4. C : ἐνταῦθα ἀφῆκτο. — 5. Bekk.; vulg. om. — 6. Philipp. IV, 2 : « Quis est enim, qui hoc non intelligat, nisi Cæsar exercitum paravisset, non sine exitio nostro futurum Antonii reditum fuisse? Ita enim se recipiebat ardens odio vestri, cruentus sanguine civium, quos Suessæ, quos Brundisii occiderat, ut nihil, nisi de reipublicæ pernicie cogitaret. »

7. C : στρατιωτῶν. — 8. E : τῆς. — 9. C : χεῖμαρρος. — 10. F om.

« et rassembler des soldats; et que nous, nous ne fas-
 « sions rien de ce qu'exigent les circonstances, et
 « refusions de le soutenir, malgré les faits qui nous
 « ont donné la preuve de son dévouement pour nous ?
 « Qui ne sait, en effet, que, s'il n'était arrivé ici de Cam-
 « panie avec ses soldats, Antoine, sans respirer, fût in-
 « dubitablement, s'élançant droit de Brindes avec tou-
 « tes ses troupes, tombé comme un torrent sur notre
 « ville ? Une chose grave encore, c'est que des vétérans
 « s'offrent volontairement à nous pour les circonstances
 « présentes, sans tenir compte ni de leur âge ni des bles-
 « sures qu'ils ont reçues autrefois en combattant pour
 « nous, tandis que nous, loin de vouloir ratifier la guerre
 « par eux-mêmes proclamée, nous nous mettons d'au-
 « tant plus au-dessous d'eux, qui s'exposent au danger,
 « que, tout en donnant des éloges aux soldats qui, à la
 « vue de la scélératresse d'Antoine, l'ont abandonné, quoi-
 « que consul, pour s'attacher à César, c'est-à-dire à
 « nous en sa personne, ces actes, que nous déclarons
 « conformes à l'honneur, nous craignons de les sanction-
 « ner par notre décret ; et cependant nous savons gré à
 « Brutus de ne pas avoir dans le principe reçu Antoine
 « dans la Gaule et de le repousser maintenant qu'il marche

11. H. Étienne, Leuncl. et les éd. subséq.; vulg. et B, D, E, F, G, H : ὑμῶν.

12. B, C, G, H : ὑμῶν. — 13. Sur ce mot. cf. Sturz, note 176*.

14. Cf. ch. 13. — 15. A, I : ὑμῶν.

16. Reim. : « Equidem si membranae accederent, pro φρεῖ [vulgate] **vellem** φρεῖν reponere, propter præcedens ἡμᾶς δεῖ. » Avec Bekk., j'ai adopté la conjecture de Reimar. —

17. E, H : ὀκνεῖτε; D : ὀκνεῖτε; Odd. : ὀκνεῖν τε. — 18. Cf. ch. 14.

καὶ νῦν ἐπιστρατεύσαντα ἀπωθεῖται. Τί ποτ' οὖν οὐχὶ καὶ αὐτοὶ τὰ αὐτὰ ποιοῦμεν; Τί δὲ τοὺς ἄλλους¹, οὓς ὀρθῶς φρονοῦντας ἐπαινοῦμεν, οὐ μιμούμεθα;

39. « Καίτοι δυοῖν ἡμᾶς ἀνάγκη θάτερον, ἢ τούτους² πάντας, τὸν Καίσαρα λέγω, τὸν Βροῦτον, τοὺς πάλαι στρατιώτας, τὰ στρατόπεδα κακῶς³ τε βεβουλεῦσθαι φάναι, καὶ τιμωρίαν δεῖν ὑποσχεῖν⁴, ὅτι μηθ' ἡμῶν⁵ μήτε τοῦ δήμου ψηφισαμένων, ἐτόλμησαν οἱ μὲν, τὸν ὑπατον σφῶν καταλιπόντες, οἱ δὲ, ἐπ' αὐτὸν ἀθροισθέντες, προσπολεμῆσαι αὐτῷ· ἢ τὸν Ἀντώνιον πάλαι καὶ⁶ ὑφ' ἡμῶν⁷ τοῖς ἔργοις αὐτοῖς πολέμιον ὁμολογεῖν εἶναι κεκρίσθαι, καὶ χρῆναι καὶ κοινῇ γνώμῃ πρὸς πάντων ἡμῶν⁸ κολασθῆναι. Καὶ μὴν ὅτι τοῦτο οὐ μόνον δικαιότερον, ἀλλὰ καὶ λυσιτελέστερον ἡμῖν ἐστίν, οὐδεὶς⁹ ἀγνοεῖ. Ὁ μὲν γε οὗτ' αὐτὸς χρῆσασθαι πράγμασιν ἐπίσταται (πῶς γὰρ, ἢ πάθην, ἄνθρωπος ἐν μέθαις καὶ κύβοις ζῶν;), οὔτε τῶν συνόντων οὐδένα οἷον ἄξιον εἶναι λόγου ἔχει. Τοὺς γὰρ τοὶ ὁμοίους ἑαυτῷ μόνους καὶ ἀγαπᾷ, καὶ κοινωνοὺς ἀπάντων καὶ ῥητῶν καὶ ἀπορρήτων ποιεῖται¹⁰. Καὶ μέντοι καὶ δειλότατος ἐν τοῖς μεγίστοις τῶν κινδύνων, καὶ ἀπιστότατος καὶ πρὸς

1. Xyl. et Bekk.; vulg. : οὐ τοὺς ἄλλους; Reim. propose de supprimer la négative οὐ devant μιμούμεθα (ce qu'a fait Sturz), sinon, de la remplacer par καί. — 2. C, D, H : τοὺς.

3. Reiske, Sturz et Bekk.; vulg. : στρατόπεδα (C : στρατόπεδ') ἂν κακῶς (C, D : ἂν κακῶς, κακῶς τε).

4. Philipp. IV, 1 : « Nec enim, Quirites, fieri potest, ut non aut ii sint impii, qui contra consulem exercitus comparaverunt : aut ille hostis, contra quem jure arma sumpta sunt. » V, 2 : « Primum duces eos [Octa-

« contre elle à la tête d'une armée. Pourquoi donc ne
 « pas faire nous-mêmes comme lui ? pourquoi, lorsque
 « nous louons la sagesse des autres, ne pas les imiter ?

39. « Cependant, de deux choses l'une, il nous faut
 « nécessairement ou déclarer que ceux-ci, je veux dire
 « César, Brutus, les vieux soldats, les légions, ont mal
 « compris les intérêts de la république pour avoir, sans
 « autorisation du sénat ni du peuple, osé, les uns, aban-
 « donnant leur consul, les autres, se rassemblant contre
 « lui, faire la guerre à Antoine; ou bien reconnaître
 « que depuis longtemps, par ses actes mêmes contre
 « nous, il s'est déclaré notre ennemi, et qu'il doit être
 « puni en vertu d'une décision publique. Ce dernier
 « parti est non-seulement le plus juste, mais aussi le plus
 « utile pour nous; personne ne l'ignore. Antoine, en effet,
 « ne sait pas diriger lui-même les affaires (comment et où
 « l'aurait-il appris, lui dont la vie se passe dans l'ivresse
 « et au jeu ?); il n'a auprès de lui aucun homme de quel-
 « que valeur; ceux qui lui ressemblent sont les seuls qu'il
 « aime et auxquels il communique les desseins qu'il
 « laisse voir et ceux qu'il tient cachés. Il est à la fois et
 « timide dans les plus grands dangers et plein de mé-
 « fiance envers ses plus grands amis, deux défauts qui

viam et Brutum] laudavistis, qui contra illum bellum privato consilio sus-
 cepissent : deinde milites veteranos, qui quum ab Antonio in colonias es-
 sent deducti, illius beneficio libertatem populi Romani anteposuerunt.
 Quid legio Martia? quid quarta? cur laudantur? Si enim consulem suum
 reliquerunt, vituperandæ sunt : si inimicum reipublicæ, jure laudantur. »

5. A, B, C, D, G, I, K : ὑμῶν. — 6. Bekk. ; vulg. : παύσι τε καί.

7. A, B, F, G, H, I, K, Sturz et Bekk. ; vulg. : ὑμῶν. — 8. B, C, D, G,
 H, K : ὑμῶν. — 9. Bekk. ; vulg. : ὑμῶν ἐστίν (D : ἐστὶ) οὐδέεις ; A, C, I : ἐστὶν
 ὑμῶν οὐδέεις. — 10. C, D, E, H : ἔχει.

τοὺς πάνυ φίλους ἐστίν· ὧν οὐδέτερον στρατηγία καὶ πολέμῳ προσήκει.

40. « Τίς μὲν γὰρ οὐκ οἶδεν, ὅτι αὐτὸς ἡμῖν πάντα τὰ ἐμφύλια κακὰ παρασκευάσας, ἔπειτ' ἐπ' ἐλάχιστον τῶν κινδύνων μετέσχεν; ἐπὶ πολὺ μὲν ἐν¹ τῷ Βρεντεσίῳ καταμείνας² ὑπὸ δειλιάς³, ὥστ' ὀλίγου τὸν Καίσαρα μονωθέντα δι' αὐτὸν, πταῖσαι⁴· πάντας δὲ τοὺς μετὰ ταῦτα πολέμους, τὸν πρὸς Αἰγυπτίους, τὸν πρὸς Φαρνάκην, τὸν ἐν Ἀφρικῇ, τὸν ἐν Ἰβηρίᾳ ἐκστάς. Τίς δ' οὐκ οἶδεν, ὅτι τὸν τε Κλώδιον προσποιησάμενος, καὶ τῇ δημαρχίᾳ αὐτοῦ πρὸς πάντα τὰ δεινότατα ἀποχρησάμενος, καὶ ἀπέκτεινεν αὐτοχειρίᾳ⁵, εἴ γε ἐγὼ τὴν ὑπόσχεσιν αὐτοῦ ταύτην ἐδεδέγμην⁶; καὶ τῷ Καίσαρι τοῦτο μὲν, ταμιεύων στρατηγοῦντι ἐν⁷ Ἰβηρίᾳ συνεξετασθεὶς, τοῦτο δὲ, ἐν τῇ δημαρχίᾳ παρὰ⁸ τὴν ἀπάντων ἡμῶν γνώμην προσθέμενος, καὶ μετὰ τοῦτο καὶ χρήματα παρ' αὐτοῦ ἀμύθητα καὶ τιμὰς ὑπερόγκους⁹ λαβῶν, ἐπεχείρησεν αὐτὸν ἕς τε μοναρχίας ἐπιθυμίαν, καὶ ἐπὶ τούτῳ καὶ ἕς διαβολὴν ἐμβαλεῖν¹⁰. ὧπ' ὧνπερ καὶ τὰ μάλιστα ἀπέθανε.

41. « Καίτοι εἶπέ ποτε, ὅτι ἐγὼ τοὺς σφαγέας ἐπ' αὐ-

1. D, H om. — 2. F, G : καταμόνας. Philipp. II, 4 : « Victor e Thessalia [après la victoire de Pharsale] cum legionibus revertisti. » 25 : « Venisti Brundisium quidem in sinum quidem et in complexum tuæ mimulæ... » 29 : « Cui bello (Alexandrino) tum propter timiditatem tuam, tum propter libidines defuisti... quid fuit causæ cur in Africam Cæsarem non sequerere, quum præsertim bello pars tanta restaret?... Proficiscitur in Hispaniam Cæsar... ne tum quidem sequeris. » 32 : « Cæsari ex Hispania

« conviennent aussi peu l'un que l'autre à un général et
 « au métier de la guerre.

40. « Qui ne sait, en effet, qu'après avoir lui-même
 « amassé sur nos têtes tous les maux de la guerre civile,
 « il n'a dans la suite pris qu'une très-faible part aux dan-
 « gers, prolongeant par lâcheté si longtemps son séjour
 « à Brindes, que César, réduit à ses propres forces,
 « faillit éprouver un échec, et dans toutes les guerres
 « qui suivirent, guerre d'Égypte, guerre contre Phar-
 « nace, guerre d'Afrique, guerre d'Espagne, se tenant à
 « l'écart? Qui ne sait qu'après avoir mis Clodius dans
 « ses intérêts et avoir abusé de son tribunat pour com-
 « mettre les actes les plus affreux, il l'aurait néanmoins
 « tué de sa propre main si j'eusse accepté cette proposi-
 « tion; que, questeur de César pendant sa propréture
 « en Espagne, et son adjoint dans le tribunat contre
 « notre opinion à tous, ayant après cela reçu de lui des
 « sommes immenses et des honneurs exagérés, il a es-
 « sayé de lui inspirer le désir du pouvoir monarchique
 « et l'a exposé à des inimitiés qui furent la principale
 « cause de sa mort?

41. « Malgré cela, il a dit que c'était moi qui avais

*redeunti obviam longissime processisti. Celeriter isti, redisti, ut cognos-
 ceret te, si minus fortem, attamen strenuum.* »

3. D : δελίας. — 4. Cf. XLII, 45 et suiv.

5. Cf. Philipp. II, 9.

6. G om. Sur le fait, cf. XXXVII, 12 et XLV, 26. — 7. H : περί.

8. F, G, K et Bekk.; vulg. om. — 9. C : υπερόγγους.

10. En lui offrant le diadème aux Lupercales. Cf. XLIV, 11.

τὸν παρεσκευάσα¹ ; οὕτω γὰρ ἀνόητός ἐστιν, ὥστε μοῦ καταψεύδεται τολμᾶν τηλικούτους ἐπαίνους. Ἐγὼ δὲ αὐτόχειρα μὲν αὐτὸν οὐ λέγω γεγονέναι τοῦ Καίσαρος (οὐχ ὅτι οὐκ ἠθέλησεν², ἀλλ' ὅτι καὶ τοῦτο κατέδειξε), τοῖς μέντοι πράγμασιν αὐτοῖς φημι ἐκείνον ὑπ' αὐτοῦ ἀπολωλέναι. Ὁ γὰρ τὴν αἰτίαν αὐτῷ τοῦ δικαίως³ ἐπιβεβουλευσθαι δοκεῖν παρασχῶν, οὗτός ἐστιν ὁ βασιλέα αὐτὸν προσαγορεύων⁴, ὁ τὸ διάδημα αὐτῷ δοὺς, ὁ καὶ τοῖς φιλοῦσιν αὐτὸν πρότερον διαβαλὼν. Ἡ ἐγὼ μὲν χαίρω τῷ θανάτῳ τοῦ Καίσαρος, ὁ μηδὲν, ἔξω τῆς ἐλευθερίας, ὑπ' αὐτοῦ ἀπολαύσας. Ἄντωνιος δὲ ἄχθεται, ὁ πᾶσαν μὲν τὴν ἐκείνου οὐσίαν διαρπάσας, πᾶμπολλα δὲ ἐπὶ τῇ τῶν γραμμάτων αὐτοῦ⁵ προφάσει κακουργήσας, καὶ τέλος πρὸς τὴν διαδοχὴν τῆς δυναστείας αὐτοῦ ἐπειγόμενος ;

42. « Ἄλλ' ἐκεῖσε ἐπάνειμι, ὅτι οὐτ' αὐτὸς ἀξιόστρατηγόν τι ἢ ἀξιόνικον ἔχει, οὔτε στρατεύματα πολλὰ, ἢ ἀξιόμαχα κέκτηται. Οἱ μὲν γὰρ πλεῖστοι οἱ τε ἄριστοι τῶν στρατιωτῶν ἐγκαταλελοίπασιν αὐτὸν⁶, καὶ νῆ Δία καὶ τῶν ἐλεφάντων ἐστέρηται· οἱ δὲ δὴ λοιποὶ ὑβρίζειν καὶ

1. Cicéron, Lettr. famil. XII, 2, écrit à Cassius : « Me auctorem fuisse Cæsaris interficiendi criminatur Antonius, ut in me veterani incitentur. » Philipp. II, 11, il s'écrit : « ... Cæsarem meo consilio interfectum. Jam vereor, Patres Conscripti, ne, quod turpissimum est, prævaricatorem mihi apposuisse videar, qui me non solum meis laudibus ornaret, sed etiam oneraret alienis. »

2. Philipp. II, 14 : « Si interfici Cæsarem voluisse crimen est, vide, quæso, Antoni, quid tibi futurum sit, quem et Narbone hoc consilium cum C. Trebonio cepisse notissimum est, et ob ejus consilii societatem, quum interficeretur Cæsar, tum te a Trebonio vidimus sevocari. Ego autem

« suborné les meurtriers de César; car il est assez in-
 « sensé pour oser mensongèrement me donner de tels
 « éloges. Quant à moi, sans prétendre qu'il a tué César
 « de sa propre main (ce n'est pas qu'il ne l'eût voulu,
 « mais il a eu peur); je le soutiens, ce sont toutes ses me-
 « nées qui ont causé la perte de César. Car l'homme qui
 « a donné au complot tramé contre César une apparence
 « de justice, c'est celui qui l'a proclamé roi, c'est celui
 « qui lui a offert le diadème, c'est celui qui l'a rendu
 « odieux à ses anciens amis. Sans doute, je me réjouis
 « de la mort de César, moi qui n'en ai recueilli d'autre
 « fruit que la liberté, tandis qu'Antoine s'en afflige, lui
 « qui a pillé tous ses biens, commis des malversations
 « sans nombre sous prétexte des volontés écrites dans
 « les papiers de César, lui qui, enfin, est si pressé de
 « succéder à sa puissance?

42. « Mais, je reviens sur ce point, Antoine n'a au-
 « cune des qualités qui font le général ou qui gagnent
 « des victoires; ses troupes ne sont ni en nombre ni en
 « force pour résister. La plus grande partie des soldats
 « et les meilleurs l'ont abandonné, et de plus, par Jupi-

(vide quam tecum agam non inimice!), quod bene cogitasti aliquando, laudo: quod non indicasti, gratias ago: quod non fecisti, ignosco. Virum res illa quærebat. » 29: « Quin his ipsis temporibus domi Caesaris percussor, ab isto missus, deprehensus dicebatur esse cum sica. De quo Caesar in senatu, aperte in te invehens, questus est. »

3. Sturz voudrait lire τοῦ διχαιῶς αὐτοῦ. — 4. D, F, G: προσαγορεύσας.

5. F, G et Sturz (qui cependant préférerait ἀπ' αὐτοῦ): ἐπ' αὐτοῦ προ-
 πάσσει; H om.: αὐτοῦ.

6. La quatrième légion et la légion de Mars. Cf. XLV, 13 il y est aussi question des éléphants.

ἀρπάζειν τὰ τῶν συμμάχων μᾶλλον, ἢ πολεμεῖν μεμελετή-
 κασι. Τεκμήριον δὲ τοῦ μὲν τρόπου τῆς προαιρέσεως αὐ-
 τῶν, ὅτι καὶ νῦν ἔτ'¹ αὐτῷ συστρατεύονται· τῆς δὲ
 ἀνανδρίας, ὅτι τὴν² Μουτίναν, τοσοῦτον ἤδη χρόνον πολι-
 ορκοῦντες, οὐχ ἤρηκασι. Καὶ τὰ μὲν τοῦ Ἀντωνίου, τῶν
 τε συνόντων αὐτῷ, τριαῦτα ὄντα εὐρίσκεται· τὰ δὲ δὴ
 Καίσαρος, τοῦ τε Βρούτου, καὶ τῶν συνεξεταζομένων σφίσι³,

R.p.447. **δύσμαχα** μὲν καὶ καθ' ἑαυτά ἐστιν (ἀμῆλει Καῖσαρ μὲν
 καὶ τῶν στρατιωτῶν αὐτοῦ συχνούς ἐσφετέρισται, Βροῦτος
 δὲ ἐκ τῆς Γαλατίας αὐτὸν ἐξείργει)· ἂν δὲ δὴ καὶ ὑμεῖς
 ἐπικουρήσητε αὐτοῖς, πρῶτον μὲν ἐπαινέσαντες σφᾶς ἐφ'
 οἷς ἰδιογνωμονήσαντες ἐποίησαν, ἔπειτα δὲ τὰ πραχθέντα
 ὑπ' αὐτῶν βεβαίωσαντες, πρὸς τε τὸ μέλλον ἐξουσίαν ἔν-
 νομον⁴ αὐτοῖς δόντες, ἔπειτα τοὺς ὑπάτους ἀμφοτέρους
 ἐπὶ τὸν πόλεμον ἐκπέμψαντες, οὐκ ἔστιν ὅπως βοηθήσωσί
 τινες αὐτῷ τῶν νῦν συνόντων. Οὐ μὴν οὐδ' ἂν τὰ μάλιστα
 συμμείνωσιν, ἀντισχεῖν γε πρὸς πάντας ἅμα τοὺς ἄλλους
 δυνήσεται⁵· ἀλλ' ἦτοι ἐκὼν, ἐπειδὴν πρῶτον πύθηται
 ταῦθ' ὑμᾶς⁶ ἐψηφισμένους, τὰ τε ὄπλα καταθήσεται, καὶ
 ἐφ' ὑμῖν ἑαυτὸν ποιήσεται, ἢ καὶ ἄκων ἐκ μιᾶς μάχης
 ἀλώσεται. Ἐγὼ μὲν δὴ ταῦθ' ὑμῖν⁷ παραινῶ, καὶ εἶγε
 ὑπατεύων ἔτυχον, πάντως ἂν καὶ ἐποίησα, καθάπερ καὶ
 πρότερον ὅτε καὶ τὸν Κατιλίναν, καὶ τὸν Λεντούλον

1. H om. — 2. C, D om.

3. Philipp. III, 13: « Dii immortales nobis hæc præsidia dederunt: Urbis Cæsarem, Brutum Galliæ. » — 4. D: ἐνεμον.

5. Bekk.; vulg.: δυνήσονται. Reim.: « Videtur omnino legendum esse

« ter, il est même privé de ses éléphants ; le reste fait de
 « l'insulte et du pillage des alliés, plus que de la guerre,
 « son métier habituel. La preuve de leurs dispositions,
 « c'est qu'ils marchent encore sous la conduite d'un tel
 « homme ; la preuve de leur lâcheté, c'est que, assiégeant
 « Mutina depuis si longtemps, ils ne l'ont pas encore
 « prise. Telle est la situation d'Antoine et de ceux qui sont
 « avec lui ; celle de César et de Brutus, ainsi que celle
 « des citoyens qui se sont rangés de leur parti, est par
 « elle-même difficile à détruire (César a déjà gagné un
 « grand nombre des soldats d'Antoine, et Brutus le tient
 « loin de la Gaule) : si donc, de votre côté, vous leur prê-
 « tez aide, d'abord en les louant de ce qu'ils ont fait
 « comme simples particuliers, en confirmant leurs actes
 « et en leur donnant pour l'avenir un pouvoir légal, en-
 « fin en envoyant les deux consuls à la guerre, il est im-
 « possible qu'Antoine soit soutenu par aucun de ceux
 « qui sont maintenant avec lui. Supposons même qu'à la
 « rigueur ses soldats restent avec lui, il ne pourra pas te-
 « nir devant tous les autres réunis ; mais, de son plein
 « gré, à la première nouvelle de votre décret, il posera
 « les armes et se remettra lui-même à votre discrétion,
 « ou bien un seul combat suffira pour le réduire. Tels
 « sont les conseils que je vous donne ; si j'étais consul en
 « ce moment, j'agisrais absolument comme autrefois,
 « lorsque je sévis contre Catilina, contre Lentulus,

δυνήσεται, ut referatur ad Antonium, de quo statim ἔτι ἐκὼν τὰ ὅπλα
 καταθήσεται καὶ ἀλώσεται. Idem video in mentem venisse doctissimo. Od-
 deyo. »

6. A, B, G, I, K : τὰς ἡμᾶς ; C. τὰς ἡμᾶς. — 7. C, D : τὰς ἡμῶν.

αὐτῷ τούτῳ¹ προσήκοντα², ἐπιβουλεύσαντας ὑμῖν, ἡμυ-
νάμην.

43. « Εἰ δέ τις ὑμῶν ταῦτα μὲν ὀρθῶς ἠγεῖται λέγε-
σθαι, πρέσβεις δὲ πρότερον ἡμᾶς πρὸς αὐτὸν ἀποστεῖλαι
δεῖν οἶεται³, καὶ ἔπειτα μαθόντας τὴν γνώμην αὐτοῦ, ἂν
μὲν ἐκὼν ἀπαλλάττηται τῶν ὄπλων, καὶ⁴ ὑμῖν αὐτὸν⁵
ἐπιτρέπη, τὴν ἡσυχίαν ἄγειν· ἂν δὲ ἐπὶ τῶν αὐτῶν ἐπι-
μένῃ, τότε καὶ τὸν πόλεμον αὐτῷ ψηφισθῆναι (ταῦτα γὰρ
πυνθάνομαί τινας παραινέσαι ὑμῖν ἐθέλειν)· λόγῳ μὲν εὐ-
πρεπέστατον⁶, τῷ δὲ ἔργῳ καὶ αἰσχρὸν καὶ ἐπικίνδυνον τῆ
πόλει πρᾶγμα ποιεῖ. Πῶς μὲν γὰρ οὐκ αἰσχρὸν, κήρυξι
ὑμᾶς⁷ καὶ πρεσβεΐαις πρὸς τοὺς πολίτας χρῆσθαι⁸; Τοῖς
μὲν γὰρ ἄλλοφύλοις καὶ ἐπικηρυκεύεσθαι καὶ διαπρεσβεύ-
εσθαι δεῖ πρότερον, καὶ ἀναγκαῖόν ἐστι· τοῖς δὲ δὴ πολι-
ταις τοῖς ἀδικουσί τι, παραχρῆμα τὴν τιμωρίαν ἐπάγειν,
ἂν μὲν ὑπὸ ταῖς ψήφοις αὐτοὺς λάβητε, δικάζοντας· ἂν δὲ
ἐν⁹ τοῖς ὄπλοις πολεμοῦντας. Δοῦλοι γὰρ εἰσι πάντες οἱ
τοιούτοι καὶ ὑμῶν καὶ τοῦ δήμου καὶ τῶν νόμων, ἂν τε
ἐθέλωσιν, ἂν τε καὶ μή· καὶ οὔτε θρύπτειν αὐτοὺς, οὔτε
ἐξ ἴσου τοῖς ἐλευθέροις¹⁰ ἄγειν προσήκόν ἐστιν, ἀλλ' ὥσπερ
τοὺς οἰκέτας τοὺς ἀποδιδράσκοντας, καὶ μετιέναι καὶ κο-
λάζειν ἐκ τοῦ ὑπέρφρονος¹¹.

1. Lentulus était le beau-père d'Antoine, avant son mariage avec Fulvie, veuve de Clodius. G om. : τούτῳ. — 2. F : ἐπιβουλεύσαντα. — 3. Malgré l'opposition de Cicéron (Philipp V, 2 et suiv.) on députa trois consulaires à Antoine, mais sans résultat. — 4. A, B, I om. — 5. B, C : αὐτόν. — 6. Xyl., Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et les mss : εὐπρεπέστατον. — 7. C, D, H : ὑμῖν.

« parent de ce même Antoine, qui tramaient votre
« perte.

43. Que si quelqu'un pense que j'ai raison et ce-
« pendant qu'il faut préalablement lui envoyer des dé-
« putés; puis, quand vous serez instruits de ses senti-
« ments, s'il renonce volontairement à la voie des armes,
« s'il fait sa soumission, vous tenir tranquilles; mais, s'il
« persiste dans la même conduite, lui déclarer alors la
« guerre (et j'entends dire que plusieurs ont l'intention
« de vous proposer ce parti), il fait une chose noble en
« apparence, mais, en réalité, honteuse et dangereuse
« pour l'État. Comment, en effet, ne serait-il pas hon-
« teux d'employer les hérauts et les députations entre
« citoyens? Avec des étrangers, il faut d'abord recourir
« à des hérauts et à des ambassadeurs, c'est chose né-
« cessaire; mais, quand il s'agit de citoyens coupables,
« vous devez les punir sur-le-champ par un jugement,
« si vos décrets peuvent les atteindre, ou par la guerre,
« s'ils prennent les armes. De tels hommes sont esclaves
« et de vous, et du peuple, et des lois, qu'ils le veulent
« ou qu'ils ne le veulent pas; il faut, non pas les flat-
« ter, ni les mettre sur le pied d'égalité avec les hom-
« mes libres, mais les poursuivre comme des esclaves
« fugitifs, et les châtier de haut.

8. Philipp. V, 10 : « Non ad Annibalem mittimus ut a Sagunto rece-
dat. . . Ad nostrum civem mittimus, ne imperatorem, ne coloniam po-
puli Romani oppugnet? Hanc vero? hoc per legatos rogandum est? »

9. Bekk.; vulg. om. — 10. Reiske et Bekk.; vulg. : ἑυθεσποράτοις.

11. Dans G, les mots ἐν τῷ sont en marge, d'une main moderne; Xyl.

R. p. 448

44. « Πῶς δὲ οὐ δεινὸν, ἐκεῖνον μὲν μὴ μελλῆσαι ὑμᾶς¹ ἀδικεῖν, ὑμᾶς² δὲ δὴ³ μέλλειν ἀμύνασθαι; καὶ ἐκεῖνον μὲν, ἐκ πολλοῦ τὰ ὄπλα ἐν χερσὶν ἔχοντα, πάντα τὰ τοῦ πολέμου πράττειν, ὑμᾶς δ' ἐν⁴ ψηφίσμασι καὶ πρεσβείαις τοὺς χρόνους κατατρίβειν; καὶ ὃν ἐκ τῶν ἔργων ἀδικοῦντα παλαί πεφωράκαμεν, τοῦτον συλλαβαῖς καὶ ῥήμασι μόνους μεταχειρίζεσθαι⁵; Τί προσδοκῶντας⁶; ἢ ὅτι ὑπακούσει⁷ ποτὲ ὑμῖν⁸, καὶ αἰδεσθήσεται ποτε ὑμᾶς⁹; Καὶ πῶς, ὅς γε ἐς τοῦτ' ἤδη προκεχώρηκεν, ὥστε μηδ' ἂν βούληται¹⁰, δύνασθαι δημοκρατικῶς ὑμῖν¹¹ συμπολιτεῦσαι; Εἰ μὲν γὰρ ἴσως καὶ κοινῶς ζῆν ἐβούλετο¹², οὐδ' ἂν ἀπ' ἀρχῆς τοιοῦτοις πράγμασιν ἐπεχείρησεν· εἴ τε καὶ ὑπ' ἀνοίας, ἢ καὶ προπετείας τοῦτ' ἐποίησε, πάντως ἂν ἐκὼν εὐθὺς τούτων¹³ ἀπηλλάγη. Νῦν δ'¹⁴ ἅπαξ ἐκ τῶν νόμων¹⁵ καὶ ἐκ τῆς πολιτείας ἐκβᾶς, καὶ τινα καὶ δύναμιν ἐκ τούτου καὶ ἐξουσίαν προσλαβὼν, οὐκ ἔστιν ὅπως ἂν ἐβελούσιος μεταβάλοιτο¹⁶, καὶ τῶν δογμάτων τι τῶν ὑμετέρων¹⁷ προτιμήσειεν· ἀλλ' ἀνάγκη τὸν τοιοῦτον αὐτοῖς τοῖς ὄπλοις, οἷσπερ ὑμᾶς¹⁸ ἀδικεῖν ἐτόλμησε, καὶ κολασθῆναι.

45. « Καὶ μοι νῦν μάλιστα τὸ λεχθέν ποτε ὑπ' αὐτοῦ ἐκείνου μνημονεύσατε, ὅτι οὐχ οἷόν τέ ἐστιν¹⁹ ὑμῖν²⁰, ἂν μὴ

supprime la prép. ἐκ; Leuncl. la met entre crochets; Oddey, approuvé par Reim. (cf. sa note), traduit *pro imperio*.

1. A, B, G, H, I, K : ἡμᾶς. — 2. A, B, G, I, K : ἡμᾶς.

3. C : μή. — 4. A, C, G, I, K : ἡμᾶς δὲ ἐν; D : ἡμᾶς δ' ἐν.

5. C : μεταχειρίζεσθε. — 6. H : προσδοκῶνται. — 7. C : ὑπακούση.

8. A, B, C, F, H, I, K : ἡμῖν. — 9. H. Étienne, Leuncl. et les éd.

44. « N'est-il pas déplorable qu'il n'ait pas, lui, diffé-
 « féré à vous faire du mal, et que, vous, vous différiez
 « à vous venger? que, ayant depuis longtemps les ar-
 « mes à la main, il fasse tous les actes qui caractérisent
 « une guerre ouverte, et que, vous, vous perdiez le temps
 « en décrets et en ambassades? que celui dont nous
 « avons depuis longtemps surpris des actes d'agression,
 « vous ne traitiez avec lui que par syllabes et par mots?
 « Dans quel espoir? qu'il vous écoute enfin, qu'il soit
 « enfin touché de respect pour vous? Comment at-
 « tendre cela de lui, quand il s'est déjà avancé au point
 « de ne plus pouvoir, lors même qu'il le voudrait, être
 « avec vous citoyen d'un État démocratique? S'il eût
 « voulu vivre sous l'égalité et la communauté des droits,
 « il n'aurait pas, dès le début, entrepris de telles cho-
 « ses; et si la folie et la précipitation l'eussent poussé à
 « cette conduite, il y eût, dans tous les cas, aussitôt
 « renoncé de son plein gré. Maintenant qu'il est une fois
 « sorti des lois et de la constitution, et que par là il a
 « conquis une certaine puissance et une certaine autorité,
 « il n'y a plus moyen à lui de changer volontairement,
 « ni de se soumettre à aucun de vos décrets; il faut donc
 « de toute nécessité que ces mêmes armes avec lesquel-
 « les il a osé vous attaquer servent aussi à le châtier.

45. « Et, maintenant plus que jamais, rappelez-vous
 « cette parole prononcée par lui-même : « Il n'y a, si vous

subseq.; vulg. et les mss. : ἡμᾶς. — 10. F : βούλητε. — 11. H. Étienne,
 Leuncl. et les éd. subseq.; vulg. et les mss. : ἡμῖν.

12. Sturz et Bekk.; vulg. : ἠθούλετο.

13. C, D, H : αὐτῶν. — 14. C : δὲ ἀπαξ. — 15. B : καὶ ἐκ τῶν νόμων.

16. A, B, F, G, I : μεταβάλλοιτο. — 17. G : ἡμετέρων.

18. A, C, D, F, H, I, K : ἡμᾶς. — 19. F : ὅτι οὐκ ἔστιν. — 20. C : ἡμῖν.

κρατήσητε, σωθῆναι¹. Οὐδὲν οὖν ἄλλο ποιοῦσιν οἱ κελεύοντες ὑμᾶς πρесеύσασθαι, ἢ ὅπως ὑμεῖς μὲν βραδύνητε, καὶ τούτου² καὶ τὰ τῶν συμμαχούντων ὑμῖν ἀργότερα καὶ ἀθυμότερα γένηται³. ἐκεῖνος δ' ἐν τούτῳ καθ' ἡσυχίαν πάνθ' ὅσ' ἂν⁴ βούληται πράξῃ, καὶ τόν τε Δέκιμον⁵ ἐξέλη, καὶ τὴν Μουτινὰν ἐκπολιορκήσῃ, τὴν τε Γαλατίαν παῖσαν λάβῃ⁶. ὥστε μηκέθ' ἡμᾶς⁷ ὅπως αὐτῷ χρῆσώμεθα εὐρεῖν δυναθῆναι, ἀλλ' ὑποδεδιέναι⁸ τε, καὶ θεραπεύειν αὐτόν, καὶ προσκυνεῖν⁹ ἀνάγκην ἔχειν. Ἐν δὲ ἔτι¹⁰ τοῦτο περὶ τῆς πρесеβείας εἰπὼν, παύσομαι· ὅτι οὐδὲ ὁ Ἀντώνιος λόγον τινὰ ὑμῖν ἔδωκε περὶ ὧν πράττειν ἔμελλεν, ἵνα καὶ ὑμεῖς τοῦτο ποιήσητε. Ἐγὼ μὲν οὖν καὶ διὰ ταῦτα, καὶ διὰ τᾶλλα πάντα, συμβουλεύω ὑμῖν μὴ μέλλειν¹¹, μηδὲ διατρίβειν, ἀλλ' ὅτι τάχιστα αὐτῷ πολεμῆσαι λογισαμένους¹² ὅτι πλείω¹³ τῶν πραγμάτων τοῖς καιροῖς ἢ ταῖς δυνάμεσι κατορθοῦται¹⁴. καὶ πάντως που καὶ ἐκ τούτου συνιέναι¹⁵ ὅτι οὐκ ἂν ποτε τὴν εἰρήνην, ἐν ἧ καὶ πλεῖστον ἰσχύω, καὶ πλοῦτον καὶ δόξαν ἐκτησάμην, ἀφείς (εἶγε καὶ

1. Philipp. III, 11 : « Nonne, audiente populo, sedens pro aede Castoris, dixit, nisi qui vicisset, victurum neminem? » V, 8 : « Qui pro aede Castoris sedens, audiente populo Romano, dixerit, nisi victorem, victurum neminem? »

2. Philipp. V, 10 : « Nomen ipsum legationis ultro missæ timoris esse signum videbitur. » 2 : « Senatus decernit legatos ad Antonium. Utrum hoc est confirmare militum animos, an debilitare virtutem? »

3. A, D, G, I : δὲ ἐν τούτῳ ; C : δὲ ἐκ τούτων.

4. D, G : ὅσα ἂν.

5. D : Δίκαιον pour Δέκιμον.

6. Il s'agit ici non-seulement de la Gaule citérieure, occupée par Brutus et ardemment convoitée par Antoine, mais aussi du reste de la

« n'êtes vainqueurs, aucun salut possible pour vous. »
 « Ceux donc qui vous engagent à lui envoyer une députa-
 « tion ne font rien autre chose que de vous retarder,
 « et, par suite, ralentir et décourager le zèle de vos
 « alliés, tandis que lui, pourra accomplir tranquille-
 « ment tous ses desseins, prendre Décimus, forcer Mu-
 « tina et s'emparer de la Gaule tout entière; de sorte
 « que, loin de garder encore un moyen de le dominer,
 « nous serons nécessairement réduits à le craindre, à lui
 « faire la cour et à nous prosterner à ses pieds. Encore
 « un mot sur l'envoi des députés, et je finis. Antoine ne
 « vous a rendu aucun compte de ce qu'il a l'intention
 « de faire, pour que vous, de votre côté, vous fassiez
 « cette démarche. Quant à moi, c'est pour ce motif et
 « pour tous les autres que je vous conseille de ne diffè-
 « rer ni temporiser, mais de lui faire la guerre au plus
 « vite, songeant que, dans les affaires, les occasions
 « plus souvent que les forces font le succès; et, mes
 « conseils, vous les comprendrez parfaitement encore
 « par cette raison que la paix, pendant laquelle mon in-
 « fluence est la plus grande, à laquelle je dois la richesse
 « et la gloire, je ne l'aurais pas sacrifiée (si c'était réelle-
 « ment la paix) pour aller, ne le croyant pas utile à vos

Gaule gouvernée par Plancus. Il y avait là des légions aguerries, une ca-
 valerie nombreuse et l'infanterie gauloise, dont il voulait s'emparer pour
 opprimer la République. Cf. Philipp. XIII, 20.

7. C : ὕμᾱς. — 8. F : ὑποδεινᾶναι; G : ὑποδεῶναι.

9. C : συνεῖν pour προσκυνεῖν. — 10. F : ὅτι.

11. C : μέλειν; on voit la trace du second λ qui a été effacé.

12. G : λογισάμενος.

13. Bekk, d'après Sturz; vulg. : τὰ πλείω.

14. Sturz et Bekk., d'après Reim.; vulg. κατορθοῦνται.

15. Reiske : « Subaudi ὅτι μὴ δεῖ μέλειν, *absque mora suscipiendum esse bellum ex eo quoque intelligetis quod ego* etc. Ὅτι non ad συνεῖναι sed ad κίχ τούτου pertinet. »

τῷ ἔργῳ εἰρήνῃ ἦν¹⁾ πολεμεῖν ὑμῖν²⁾, εἰ μὴ γε καὶ συμφέρειν ἡγούμην, παραινέσαιμι³⁾.

R. p. 49. 46. « Καὶ σοὶ δὲ, ὦ Καλῆνε⁴⁾, τοῖς τε ἄλλοις τοῖς ταῦτά σοι⁵⁾ φρονοῦσι, συμβουλευῶ καθ' ἡσυχίαν ἐπιτρέψαι τῇ γερουσίᾳ⁶⁾ τὰ προσήκοντα ψηφίσασθαι, καὶ μὴ, τῆς ἰδίας ὑμῶν πρὸς Ἀντώνιον χάριτος ἕνεκα⁷⁾, τὰ κοινῇ πᾶσιν ἡμῖν συμφέροντα καταπροδοῦναι. Ὡς ἔγωγε οὕτω γνώμης, ὦ Πατέρες, ἔχω ὥστ', ἂν μὲν πεισθῆτέ μοι, καὶ πάνυ⁸⁾ ἂν ἡδέως καὶ τῆς ἐλευθερίας καὶ τῆς σωτηρίας μεθ' ὑμῶν ἀπολαῦσαι· ἂν δ' ἄλλο τι ψηφίσησθε, τεθνάναι μᾶλλον ἢ ζῆν ἐλέσθαι⁹⁾. Οὔτε γὰρ ἄλλως τὸν θάνατόν ποτε¹⁰⁾ τὸν ἐκ τῆς παρῆρησίας ἐφοβήθην (καὶ διὰ τοῦτο καὶ κατώρθωσα πλεῖστον· τεκμήριον δὲ, ὅτι καὶ θῦσαι καὶ ἐορτάσαι ἐφ' οἷς ὑπατεύων ἐποίησα, ἐψηφίσασθε· ὅπερ οὐδενὶ πώποτε ἄλλω μὴ οὐκ¹¹⁾ ἐν πολέμῳ γέ τι¹²⁾ καταπράξαντι ἐγένετο)· νῦν δὲ καὶ ἤκιστα. Καὶ γὰρ ὁ μὲν θάνατος¹³⁾ οὐκ ἂν ἄωρος, ἄλλως τε καὶ πρὸ τοσοῦτων ἐτῶν ὑπατευκῶτί μοι, γένοιτο (καίτοι μνημονεύετε, ὅτι τοῦτο καὶ ἐν αὐτῇ τῇ ὑπατεία ὑμῖν εἶπον¹⁴⁾, ἵνα μοι πρὸς πάντα ὡς καταφρονοῦντι αὐτοῦ

1. Bekk ; vulg. : εἰρήνην.—2. C : ἡμῖν. — 3. B, D, F, G, H, K : παραινέσαι.

4. Q. Fufius Calénus, que Cicéron (Philipp. XIII, 7) appelle le *procurateur* d'Antoine. C'est dans sa bouche, au commencement du livre suivant, que Dion met une violente invective contre Cicéron, en réponse au présent discours. — 5. F : ταῦτά σοι.

6. Reiske et Bekk. ; Reiske, suivi par Sturz, propose en outre ἐπιτρέψαι τε τῇ γερουσίᾳ. — 7. B, F et Bekk., « quod sane præferendum videtur, » dit Sturz ; vulg. : ἕνεκα.

8. Bekk., d'après Reim., lequel croit que la vulgate πάντα peut cependant être tolérée jusqu'à un certain point.

« intérêts, vous pousser à la guerre par mes exhorta-
« tions.

46. « Pour toi, Calénius, et pour tous ceux qui pen-
« sent comme toi, je vous conseille de permettre au sénat de décréter tranquillement les mesures réclamées
« par les circonstances, et de ne pas trahir, par votre
« attachement particulier à Antoine, notre intérêt à
« tous. Quant à moi, Pères Conscrits, je suis résolu, si
« vous suivez mon avis, à jouir avec vous de la liberté
« et de la sécurité, ou, si vous en décidez autrement, à
« préférer la mort à la vie. Jamais, d'ailleurs, la crainte
« de la mort n'a empêché la liberté de ma parole; c'est
« là ce qui m'a valu les plus grands succès; la preuve,
« c'est que vous avez, à cause des actes de mon consu-
« lat, décrété des sacrifices et des fêtes, honneur jus-
« que-là sans exemple pour un citoyen qui n'avait pas
« fait quelque conquête à la guerre; maintenant en-
« core je ne crains nullement la mort. Elle ne serait
« point prématurée pour moi, surtout après tant d'an-
« nées écoulées depuis mon consulat. Cette parole, vous
« vous souvenez que je vous l'ai dite dans ce consu-
« lat même, afin de vous engager à m'écouter en tout
« comme un homme qui méprise la mort. Mais avoir

9. Philipp. I, 15 : « Mihi fere satis est quod vixi, vel ad ætatem, vel ad gloriam. » II, 46 : « Quin etiam corpus libenter obtulerim, si representari morte mea libertas civitatis posset. » III, 14 : « Quod si jam (quod dii omen avertant!) fatum extremum reipublicæ venit, quod gladiatores nobiles faciunt, ut honeste decumbant, faciamus nos, principes orbis terrarum gentiumque omnium, ut cum dignitate potius cadamus, quam cum ignominia serviamus. »

10. F om — 11. C : ἄλλω καὶ οὐκ. — 12. C : γέ τινα.

13. Bekk.; vulg. : Καὶ ὁ μὲν γὰρ θάνατος; Reiske et Sturz om. : καὶ.

14. Catilin. IV, 2 : « Si quid obtigerit, æquo animo paratoque moriar.

προσέχητε)· τὸ δὲ δὴ φοβηθῆναί τινα καθ' ὑμῶν, καὶ τὸ δουλεύσαι τινα μεθ' ὑμῶν, καὶ πάνυ ἄν μοι δεινότατον¹ συμβαίη. Ὄθεν περ² τοῦτο μὲν καὶ συμφορὰν καὶ ὄλεθρον, οὐ τοῦ σώματος μόνον, ἀλλὰ καὶ τῆς ψυχῆς, τῆς τε δόξης, ἐφ' ἧς πού καὶ μόνης αἰδίοι τρόπον τινὰ γιγνόμεθα, εἶναι νομίζω· τὸ δὲ δὴ λέγοντά τε καὶ πράττοντα ὑπὲρ ὑμῶν ἀποθανεῖν, ἰσυστάσιον ἀθανασία³ ἄγω.

47. « Καὶ εἶγε καὶ Ἀντώνιος τοῦτ' ἐγίνωσκεν, οὐκ ἄν ποτε⁴ ἐς τοιαῦτα πράγματα προὔχωρσεν, ἀλλὰ καὶ ἀποθανεῖν ἄν, ὥσπερ ὁ πάππος αὐτοῦ⁵, μᾶλλον ἢ τι τῶν ὁμοίων τῷ Κίννα, τῷ ἐκεῖνον ἀποκτείναντι, ποιῆσαι προείλετο. Πρὸς γὰρ αὐ τοῖς⁶ ἄλλοις ὁ μὲν Κίννας οὐ πολλῶ ὕστερον ἀντεσφάγη⁷ διὰ τε τοῦτο, καὶ διὰ τᾶλλα ἃ κακῶς ἔπραττε (διόπερ καὶ τοῦτο τοῦ⁸ Ἀντωνίου τεθαύμακα, ὅτι τὰ ἔργα αὐτοῦ⁹ μιμούμενος, οὐ φοβεῖται μὴ ποτε ὁμοίᾳ καταστροφῇ περιπέσῃ)· ἐκεῖνος δὲ καὶ αὐτῷ τούτῳ τὸ δοκεῖν τινι¹⁰ κατέλιπεν. Ἄλλ' οὔτι γε καὶ σώζεσθαι διὰ τοὺς συγγενεῖς ἔτι δίκαιός ἐστι, μῆτε τὸν πάππον αὐτοῦ¹¹ ζηλώσας, μῆτε τὸν πατέρα τῆς οὐσίας κληρονομήσας¹².

Neque enim turpis mors forti viro potest accidere, neque immatura consulari, misera sapienti. » Faisant allusion à ces paroles, l'orateur s'exprime ainsi au chap. 46 de la II^e Philippique : « Si abhinc annos prope viginti, hoc ipso in templo, negavi posse mortem immaturam esse consulari, quanto verius nunc negabo seni? »

1. A, B : δωρότατον. — 2. F, G : περί.

3. Reiske, Sturz et Bekk. ; Leuncl. : ἀθανασίας ; vulg. : ἀθανασίαν.

4. Bekk. propose de lire : εἴθε καὶ Ἀντώνιος . . . οὐ γὰρ ἄν ποτε. . .

5. M. Antoine, aieul du triumvir, avait été, de son temps, le premier citoyen de Rome et le premier orateur de l'époque. Il avait suivi le

« à craindre pour vous et être avec vous l'esclave de
 « quelqu'un, ce serait ce qui pourrait m'arriver de plus
 « triste. Aussi un pareil malheur serait-il, selon moi,
 « une calamité et une ruine, non-seulement pour notre
 « corps, mais aussi pour notre âme et pour notre gloire,
 « qui seule nous rend en quelque sorte éternels ; tandis
 « que mourir en parlant et en agissant pour vous, c'est,
 « à mes yeux, un sort qui vaut l'immortalité.

47. « Si Antoine avait eu ces sentiments, jamais il ne
 « se serait porté à de tels excès ; il aurait mieux aimé
 « mourir comme son aïeul que de commettre un acte pa-
 « reil à ceux de Cinna, qui lui ôta la vie ; car Cinna fut
 « à son tour, peu de temps après, tué tant en punition
 « de ce meurtre que de ses autres crimes (aussi suis-je
 « surpris qu'Antoine, qui imite l'exemple de Cinna, ne
 « craigne pas d'avoir une fin pareille), tandis que le vieil
 « Antoine assurait à celui-ci de tenir parmi nous quel-
 « que rang. Mais il ne mérite plus d'être sauvé par ses
 « ancêtres, lui qui n'a ni suivi les traces de son aïeul, ni
 « recueilli l'héritage de son père. Qui ne sait, en effet,
 « que lui qui a, du vivant même de César, et après sa

parti de Sylla, et périt assassiné par l'ordre de Cinna et de Marius, qui fit attacher sa tête aux rostres, l'an de Rome 657.

6. C, D, G : αὐτοῖς. — 7. L'an de Rome 672.

8. En marge dans G, et d'une main plus moderne. — 9. A, B, G om.

10. Reiske défend cette leçon contre Reim., qui voudrait δοκεῖ τινά οὐ δοκεῖν τι εἶναι : « Est vera Dionis manus. Est latinismus : *ipsi reliquit alicui esse videri*, i. e. reliquit ut aliquis esse videretur. »

11. C αὐτοῦ ; G om.

12. Il était permis, par les lois, à un fils de renoncer à l'héritage de son père. Aussi lit-on, Philipp. II, 18 : « Tenesne memoria, praetextatum te

R p.450. Τίς γὰρ οὐκ οἶδε τοῦθ', ὅτι πολλοὺς¹ φεύγοντας καὶ ἐπὶ τοῦ Καίσαρος, καὶ μετὰ ταῦτα, ἐκ τῶν² γραμμάτων δὴ τῶν ἐκείνου καταγαγῶν³, οὐκ ἐπεκούρησε τῷ θείῳ⁴, ἀλλὰ τὸν μὲν συγκυβευτὴν τὸν Λεντίκουλον⁵, τὸν ἐπὶ τῇ τοῦ βίου ραδιουργίᾳ φυγόντα, ἐπανήγαγε⁶; καὶ τὸν Βαμβαλίωνα, τὸν καὶ ἀπ' αὐτῆς τῆς ἐπωνυμίας ἐπιβόητον⁷, ἀγαπᾶ, τοῖς δὲ δὴ συγγενεστάτοις⁸ οὕτως ὥσπερ εἶπον⁹ κέρηται, καθάπερ τινὰ ὄργην αὐτοῖς ἔχων, ὅτι τοιοῦτος ἐγεννήθη; Τοιγαροῦν τῶν μὲν ἐκείνου¹⁰ χρημάτων οὐκ ἐκληρονόμησεν, ἄλλων δὲ δὴ καὶ πάνυ πολλοὺς, τοὺς μὲν μὴτ' ἰδὼν μὴτ' ἀκούσας πρόποτε, τοὺς δὲ καὶ νῦν ἔτι ζῶντας¹¹. Οὕτω γὰρ αὐτοὺς ἀποδέδυκε καὶ σεσύληκεν¹², ὥστε μηδὲν¹³ σφᾶς νεκρῶν διαφέρειν. »

decoxisse? Patris, inquires, ista culpa est. Concedo: etenim est pietatis plena defensio. » 16: « Quamquam hoc maxime admiratus sum, mentionem te hæreditatum ausum esse facere, quum ipse hæreditatem patris non adisses. »

1. Bekk.; vulg.: ταῦθ' ὅτι πολλοὺς; F: οἶδεν ὅτι ταῦτα πολλοὺς.

2. D: ταῦτα τὰ ἐκ τῶν. — 3. Reiske, se fondant sur un passage de la réplique de Calenus (XLVI, 15), Sturz et Bekk.; vulg.: ἀγαγῶν; Xyl.: ἀναγῶν; Leuncl.: ἀναγαγῶν.

4. Philipp. II, 23: « Restituebat multos calamitosos. In his patrii nulla mentio. Si severus: cur non in omnes? Si misericors: cur non in suos? »

« mort, en vertu de ses instructions, rappelé une foule
 « de bannis, il n'a prêté aucun appui à son oncle ; tan-
 « dis qu'il a ramené dans Rome un Lenticula, son com-
 « pagnon de dés, exilé pour l'infamie de sa vie ? qu'il
 « donne son amour à un Bambalion, devenu célèbre par
 « son surnom même, tandis que ses plus proches parents,
 « il les traite, ainsi que je l'ai dit, comme s'il était irrité
 « contre eux d'avoir une telle origine ?

« Si, en effet, il n'a pas accepté l'héritage des biens
 « paternels, il possède en revanche celui d'une foule de
 « gens, les uns qu'il n'avait jamais ni vus, ni entendu
 « nommer, les autres qui vivent maintenant encore ; car
 « il les a tellement pillés et dépouillés, qu'entre eux et
 « des morts il n'y a pas de différence. »

5. Philipp. II, 23 : « Licinium Lenticulam, de alea *condemnatum*,
collusorem suum, restituit. » — 6. F : ἐπανηγύχσας.

7. Philipp. III, 7 : « Bambalio quidam... homo nullo numero : *nihil*
illo contemptius, qui propter hæsitantiam linguæ stuporemque cordis
cognomen ex contumelia traxerit. »

8. F : τοῖς δὲ δυσγενεστάτων. — 9. Bekk. ; vulg. : ὡς προεῖπον. 10.
 vulg., Reim. et Bekk. ; C, D, G, K : ἐκείνων ; Reiske et Sturz : ἐκείνων.

11. Philipp. II, 16 : « In multas præterea pecunias alienissimorum ho-
 minum ejectis hæredibus tanquam hæres esset, *invasit.* »

12. F : ἐσύληκεν. — 13. C, D, Sturz et Bekk. ; vulg. : μηδέ.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE CINQUIÈME VOLUME.

LIVRE QUARANTE-DEUXIÈME.

	Pages.
Conséquences de la bataille de Pharsale.	5— 9
Pompée s'enfuit en Egypte, où il est assassiné par Septimius. .	9— 15
César se rend maître de la flotte de Pompée et du reste de l'Asie.	19
Il se dirige sur Alexandrie. Ses larmes à la vue de la tête de Pompée; il lui fait donner la sépulture.	19— 23
Expédition de Pharnace contre César. Caton et Scipion, en Afrique, donnent le signal de la guerre civile; Cicéron et d'autres sénateurs se rendent auprès de Caton.	23— 25
Octave vient les joindre; mais, ne pouvant se rendre maître de Salone, il se retire à Corcyre.	25— 29
Incursion de Cn. Pompée et de Cassius dans l'Épire; ils se réunissent à Scipion contre César.	29— 31
Calénius, envoyé en Grèce par César, se rend maître d'Athènes, Mégare et Patras, défendus par Caton.	31— 33
Conduite équivoque de Longinus en Espagne. Il est remplacé dans le commandement par Marcellus et Feserninus. Sa mort. .	33— 39
Les statues de Sylla et de Pompée sont enlevées des rostres. .	39— 41
Honneurs rendus à César après la mort de Pompée.	41
César nommé consul pour cinq ans, et dictateur pour l'année entière, avec Antoine pour maître de la cavalerie.	41— 45
Troubles à Rome et dans la Campanie. Cœlius abolit les dettes et les loyers. Servilius le chasse du sénat.	45— 51
Attaque de Capoue et d'autres villes par Milon. Sa défaite, sa mort et celle de Cœlius.	51— 53.

	Pages.
Prodiges.	53— 55
Conduite d'Antoine à Rome.	55— 59
Troubles excités par Trébellius et Dolabella.	59— 67
Affaires d'Égypte. César se fait l'arbitre de Ptolémée et de sa sœur Cléopâtre ; il les marie ensemble.	69— 73
Pothin se ligue avec Achilles contre César.	75
Achillas soulève les habitants d'Alexandrie.	77— 79
Arsinoé, sœur de Ptolémée, reine de Cyprc, est conduite clan- destinement en Égypte. Sa présence donne une nouvelle im- pulsion à la guerre. César tue Pothin et exerce sur Ptolémée une surveillance rigoureuse.	79— 81
Ganymède persuade à Arsinoé de faire périr Achilles et prend lui-même le commandement de la flotte. César fait main basse sur les habitants de Paros, mais il est ensuite culbuté par les Égyptiens et se sauve à la nage. Sa position critique jusqu'à l'arrivée de Tibérius Claudius Néron.	81— 85
Mithridate de Pergame se rend maître de Péluse et s'avance vers Alexandrie.	85
Les Égyptiens envoient à César des députés demander que Pto- lémée leur soit rendu, afin de délibérer avec lui sur les con- ditions d'un traité. César se laisse tromper par eux.	85— 87
César est vainqueur après un combat acharné: Ptolémée, en fuyant à travers le fleuve, y trouve la mort.	89
César donne l'Égypte à Cléopâtre, à qui il fait épouser son autre frère.	91
Expédition de Pharnace dans la Bithynie; sa défaite; sa mort.	91— 97
César se rend à Rome pour apaiser les troubles.	101—103
Sa conduite avec ses troupes mutinées.	103—113
Il passe en Afrique.	113—119

LIVRE QUARANTE-TROISIÈME.

Pétréius et Labiénus font éprouver un échec à César.	125
Sittius vient à son secours.	125—127
César investit Uzitta. Juba vient se joindre à Scipion.	129—133
César marche sur Thapsus; il culbute Scipion et Juba. Mort de ce dernier.	133—137
La Numidie réduite en province romaine. Mort de Scipion et de Caton d'Utique.	137—143
Retour de César à Rome. Décrets rendus en son honneur.	147—149
Discours de César dans le sénat pour calmer l'inquiétude des esprits.	149—159

TABLE.

453

	Pages.
Triumphes de César; impression qu'ils produisent sur les Romains	159—165
Consécration du Forum de Jules et du temple de Vénus-Génitrix. Fêtes à cette occasion; somptuosité déployée par César.	165—171
Lois portées par César.	171—173
Il réforme le calendrier.	173—175
Expédition contre Pompée en Espagne.	177—183
Situation des deux partis. César arrive sans être attendu. Péripéties diverses de la lutte. La prise d'Attégua lui vaut la soumission de la plus grande partie de l'Espagne.	183—189
Pompée se décide à combattre. Bataille de Munda.	189—197
Résultats de cette victoire. Mort de Pompée.	197—201
Honneurs décernés à César à l'occasion de cette victoire. Les magistrats sont nommés par lui. La durée du consulat est abrégée. Conduite de César; règlements qu'il fait. Il recule le Pomœrium et relève Carthage et Corinthe.	221
Préparatifs pour venger Crassus. César est chargé de commander l'expédition.	223—227

LIVRE QUARANTE-QUATRIÈME.

Conspiration ourdie contre César à la suite des honneurs excessifs qu'il a acceptés.	231—245
César refuse le titre de roi; Antoine, aux Lupercales, lui présente le diadème.	245—249
Brutus entre dans la conspiration; sa femme, Porcia, y est initiée. Principaux conjurés. Présage qui annonce le complot à César.	257—261
César est poignardé dans le sénat.	261—263
Tumulte à la suite de cet assassinat. Les meurtriers se retirent au Capitole. Dolabella envahit le consulat.	263—267
Le sénat s'assemble dans le temple de la Terre; Cicéron propose une amnistie.	267—291
La concorde, un instant rétablie, est de nouveau troublée par la lecture du testament de César.	291—297
Oraison funèbre de César par Antoine.	297—329
Courroux du peuple contre les meurtriers.	329—333
Les meurtriers sont envoyés dans leurs gouvernements ou en divers lieux.	333—335
Antoine, commis pour faire exécuter les résolutions de César, ne garde plus aucune mesure.	335—337

	Pages.
Sa conduite envers Octave; il fait nommer Lépидus souverain pontife.	337—339

LIVRE QUARANTE-CINQUIÈME.

Naissance d'Octave, fils adoptif de César. Incident qui arrive en prenant la toge virile.	343—349
Instruit du testament de César, il met la main aux affaires et vient à Rome.	349—353
Mauvais vouloir d'Antoine à son égard; le tribun Canutius le présente au peuple.	353—355
Réconciliation momentanée d'Antoine et d'Octave; Antoine essaye de se concilier la multitude.	357—361
Coup d'œil rétrospectif sur Sextus Pompée.	363—365
César et Antoine se contrecarrent en toutes choses; la guerre éclate entre eux.	365—371
Antoine part pour la Gaule; mais Décimus Brutus, qui en est gouverneur, refuse de la lui céder et fait alliance avec Octave.	371—375
Prodiges.	377—381
Discours de Cicéron dans le sénat contre Antoine.	381—449